Présence des anarchistes italiens en Tunisie et effets émancipateurs sur la population locale (1881-1956)

Mohamed Weil Bahri

2024

Table des matières

Remerciements **6**

Sigles **8**

INTRODUCTION **10**

I. PREMIERE PARTIE : IMMIGRATION ET ENGAGEMENT **14**

Chapitre 1 : Le processus migratoire des anarchistes italiens vers la Tunisie **15**
I. La Tunisie, terre d'asile : des garibaldiens aux anarchistes (1820-1950) 15
II. Bernardino Verro, figure centrale des Faisceaux siciliens exilée en Tunisie (1893-1915) 29
III. Comment les réseaux anarchistes facilitent les arrivées clandestines en Tunisie (1894-1939) 37

Chapitre 2 : Étude socioprofessionnelle et analyse statistique des Italiens engagés dans le mouvement anarchiste **47**
I. Identification des militants anarchistes et reconstruction de leur profil 47
1. Cadre sociologique 52
2. Cadre socioprofessionnel 53
3. Appartenances géographiques 58
II. Individualités anarchistes italiennes, entre engagement et désengagement . . 73
1. Engagement intellectuel et humanitaire 75
2. Engagement en acte/comme acte 76
3. Engagement mixte 76
4. Désengagements 77

II. DEUXIEME PARTIE : ORGANISATIONS **79**

Chapitre 1 : Émergence de groupes et d'organisations anarchistes italiennes en Tunisie entre la fin XIXe et le début du XXe **80**
I. Les premiers groupes anarchistes italiens en Tunisie (1885-1921) 80
1. Militantisme des groupes anarchistes au niveau local 83
2. Militantisme transnational des groupes anarchistes de Tunis 89
II. Les anarchistes italiens et la Libre pensée en Tunisie 91
1. La Libre pensée, entre idéal de liberté et esprit émancipateur 91
2. Francisco Ferrer symbole et martyre 93

3. Liens de solidarité internationale entre les Libres penseurs de Tunis et ceux de France 95
4. Activités et groupements régionaux des Libres penseurs en Tunisie . . . 96
III. Les anarchistes italiens au sein des organisations syndicales 100

Chapitre 2 : Les anarchistes italiens en Tunisie face au Fascisme et à l'Autorité coloniale française (1925-1950) 120
I. Organisations et groupes anarchistes 120
1. La lutte antifasciste des groupes anarchistes en Tunisie (1925-1950) . . . 122
2. Émergence de réunions libertaires et présence anarchiste italienne à Tunis (1922-1946) 127
3. Organisations militantes non proprement anarchistes (1936-1945) 133
4. Le militantisme antifasciste des anarchistes italiennes sur le sol tunisien 143
II. Les modalités d'actions des anarchistes italiens de Tunisie 151
1. Les débuts de la propagande révolutionnaire anarchiste : de l'action directe à la propagande par le fait (1888-1905) 151
2. Les attentats à la bombe (1894-1941) 161
3. Opérations coup de poing, bagarres, actions violentes (1935-1938) 171
III. La répression des groupes et des individualités anarchistes italiennes en Tunisie (1889-1935) 177
1. Poursuites judiciaires et provocations des espions italiens en Tunisie contre le docteur Nicolò Converti (1887-1923) 184
IV. L'engagement individuel et collectif des anarchistes italiens de Tunisie en faveur de l'Espagne Républicaine (1936-1941) 188

III. TROISIEME PARTIE : PROPAGANDE LOCALE 201

Chapitre 1 : Imprimeries anarchistes italiennes à Tunis 202
I. Historique de l'imprimerie en Tunisie 202
II.Typographies anarchistes de Tunis 204
III. Typographies anarchistes clandestines 208
IV. Typographies ayant collaboré avec des rédacteurs anarchistes 208

Chapitre 2 : Périodiques anarchistes en italien publiés en Tunisie 210
1. L'Operaio, premier organe journalistique ouvrier et anarchiste en Tunisie (1887-1904) 212
2. Revue anarchiste « La Protesta Umana » (1896) 215
3. La Voce dell'operaio (1905) 218
4. Il Sindacalista (1905-1906) 221
5. Il Libertario, organe communiste, syndicaliste international (1908) 221
6. Il Proletario, Le Prolétaire, organe syndicaliste internationaliste (1908) . 222
7. Il Libero Pensatore, revue de la Libre pensée tunisienne (1911) 223
8. Il Vespro Sociale puis Il Vespro anarchico (1924) 225
9. Domani... journal de lutte antifasciste des anarchistes italiens en Tunisie (1935) 227

Chapitre 3 : Journaux influencés par les idéaux ou/et des personnalités anarchistes 234
1. La Voce di Tunisi (1890-1895) 235

2. 1° Maggio – 1er Mai 238
3. Il Minatore, journal autogéré des mineurs (1907) 240
4. La Voce del Muratore, journal ouvrier et autogéré aux influences anarchistes (1907-1911) 243
5. Il Contro-Natolianismo (1908) 245
6. La Voce Nuova (1930-1933) 246
7. L'Italiano di Tunisi (1936-1947) 248

IV. QUATRIEME PARTIE : PRESSE INTERNATIONALE & INFLUENCES LOCALES 254

Chapitre 1 : Relations des anarchistes italiens de Tunisie avec la presse anarchiste internationale 255

Chapitre 2 : État des lieux des relations existantes entre les anarchistes occidentaux et les « indigènes » tunisiens 261
I. Manières de résistance des Tunisiens contre le joug français 261
1. De la résistance armée à la prise de pouvoir du Néo-destour 261
2. Intellectuels tunisiens en résistance à la répression coloniale française . 266
II. Liens et échanges entre anarchistes occidentaux (italiens et français) et indépendantistes tunisiens 271
1. Anarchistes italiens 275
2. Anarchistes français 280
III. Naissance et évolution du syndicalisme « révolutionnaire » autochtone en Tunisie 288
IV. Les volontaires tunisiens engagés dans les Brigades Internationales durant la guerre civile espagnole (1936-1939) 297

CONCLUSION 303

Bibliographie 307

MONOGRAPHIES 308

OUVRAGES COLLECTIFS 315

ARTICLES 319

THÈSES & MÉMOIRES UNIVERSITAIRES 326

CONFERENCES, COLLOQUES ET APPELS À CONTRIBUTION 327

COLLECTIONS DE JOURNAUX & DE PERIODIQUES CONSULTES 328
Bibliothèque Nationale de Tunisie 328
Archives Nationales Tunisiennes 329
Institut International d'Histoire Sociale à Amsterdam 329
Internet 330

FONDS D’ARCHIVES DES CENTRES ET DES BIBLIOTHEQUES **333**

SITES SUR INTERNET **334**

Remerciements

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à ma directrice de thèse, Mme Isabelle Felici, qui a toujours cru en moi et ma volonté. Sa tutelle m'a permis de développer les ressources et la ténacité nécessaires à l'accomplissement de cette recherche. Je tiens aussi à la remercier tout particulièrement pour sa disponibilité, ses conseils éclairés et sa bienveillance sans faille.

Je voudrais aussi remercier Mme Silvia Finzi, de l'université de La Manouba pour son soutien et ses encouragements depuis mon parcours universitaire en Tunisie.

Un grand merci à M. Giorgio Sacchetti, de l'université de Florence et M. Costantino Paonessa, de l'UCLouvain, pour l'intérêt et l'investissement qu'ils ont porté à ce travail.

Et je remercie également les autres membres du jury Mme Anne Morelli, de l'Université Libre de Bruxelles et M. Abdenbi Lachkar, de l'université Paul-Valéry de Montpellier, pour leur disponibilité.

De plus, merci à tous les chercheurs, universitaires et historiens avec qui il m'a été permis d'échanger, notamment M. Giuseppe Masi et M. Gabriele Montalbano. Merci aussi à M. Pascal Dupuy et M. Thomas Beugniet pour leur inestimable concours.

Je tiens également à saluer les différentes structures et autres centres d'archives qui m'ont permis de réaliser cette étude : le CIRA de Marseille (France) et celui de Lausanne (Suisse). Je remercie également l'Archivio Storico Popolare à Bologne (Italie), et tout particulièrement M. Tomaso Marabbo, pour les sources documentaires qui ont représenté un véritable atout pour mon travail de recherche.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenu et encouragé, de près comme de loin, durant toute les années d'élaboration de cette thèse. Je dédie cette thèse aux membres de ma famille pour leurs encouragements et la patience dont ils ont fait preuve. Merci à ma mère Raja et à mon père Samir, à mes frères et sœurs Rafed, Kheïreddine, Ghaya et Boutheïna, ainsi qu'à mon oncle et à ma tante, Guy et Lydia Dhotel. Et pour finir, un grand merci à tous mes ami(e)s et, en particulier, Samy Midouni, Aïcha Louzir et Jean-Baptiste Yao pour leur indéfectible soutien, leurs soigneuses relectures et leurs judicieuses suggestions.

Sigles

— ACS : Archivio Centrale dello Stato, Rome.
— AIMAE : Archives Italiennes du Ministère des Affaires Étrangères, Rome.
— ANT : Archives Nationales Tunisiennes, Tunis.
— BNT : Bibliothèque Nationales Tunisiennes, Tunis.
— CADN : Centre des archives diplomatiques de Nantes.
— CPC : Casellario Politico Centrale, Rome.
— DBAI : Dizionario Biografico degli Anarchici Italiani, Pise.
— DGPS : Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Rome.
— MI : Ministero dell'Interno, Rome.
— RG : Renseignements Généraux français, Paris.

INTRODUCTION

Dans l'historiographie de la Tunisie coloniale, à part quelques rares exceptions, la présence de l'anarchisme en terre tunisienne a été peu étudiée par les universitaires et chercheurs se trouvant sur les deux rives de la Méditerranée. Malgré ce constat, l'existence de ce courant de pensée politique dans les pays du Maghreb, et plus particulièrement en Tunisie, est attestée notamment par la constitution de groupements politiques organisés, de publications de journaux libertaires et d'un militantisme syndical dans les milieux ouvriers se réclamant du syndicalisme révolutionnaire, proche de la tendance anarcho-syndicaliste.

Spécifiquement, cette recherche porte sur la présence des anarchistes italiens en Tunisie entre 1881 et 1956, un courant politique longtemps marginalisé, opprimé et stigmatisé aussi bien par les autorités coloniales françaises ou tunisiennes que par les gouvernements italiens successifs. Au cours de cette étude, nous aborderons également les effets émancipateurs de la pensée libertaire sur la population locale afin de comprendre les raisons de l'essor anarchiste en terre tunisienne. Pour ce faire, nous allons reconstruire le cadre historique et politique dans lequel ces anarchistes ont évolué en Tunisie. Les répercussions de cette présence seront ainsi analysées sur le plan social, historique et culturel, aussi bien sur les populations européennes que locales.

La recherche s'appuie sur des documents d'archives de première main, des journaux de l'époque et présente un caractère interdisciplinaire, comme le montrent les études citées en bibliographie. Les questions liées à la présence des anarchistes italiens en Tunisie durant la période coloniale française n'ont été que brièvement traitées dans les milieux universitaires. Aucun travail de recherche, ni du côté italien ou français, ni du côté tunisien n'a encore été consacré spécifiquement à ce mouvement, bien que les personnes qui y ont appartenu aient incontestablement contribué à l'évolution intellectuelle, politique et sociale de la Tunisie.

Néanmoins, nous trouvons quelques éléments dans des études effectuées par des chercheurs, conscients de l'importance de ce mouvement révolutionnaire en terre africaine, qui s'inscrit dans un cadre complexe. Citons les travaux pionniers de Claude Liauzu[1] et Pierre Soumille[2], ainsi que l'étude plus récente de Guillaume Rey, consacrée à l'anarchisme en Afrique[3].

Cepenandant qui démarque notre recherche des autres travaux déjà existants repose sur trois points essentiels : Le premier point se trouve dans notre approche à travers laquelle nous avons retracé le parcours individuel des anarchistes italiens présents ou étant de passage par la Tunisie. Le deuxième point réside dans notre travail d'identification chronologique de la presse anarchiste en Tunisie et ses influences extérieures dans la presse locale et internationale. Le troisième et dernier point est notre problématique de départ cherchant à découvrir les éventuelles influences anarchistes sur les populations locales.

Dans le contexte colonial de la Tunisie sous le protectotat français, les rapports de domination et de conflictualité dépendent aussi des modalités de cohabitation et de la di-

1. Cf. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du XIX° siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, Tome XX, n°81-82, Tunis, 1973, p. 153-182 ; voir également la réédition de l'article dans un ouvrage posthume qui s'intitule Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIX° siècle », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, Éditions Syllepse, Paris, 2009, p. 43-67. Lors de cette recherche, quand la même information est identique sur les deux sources, nous mettrons seulement la première référence dans les notes de bas de page suivantes.

2. Cf. Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Bulletin du CIRA, annexe de Marseille, n°18, septembre/octobre 1981.

3. Cf. Guillaume Rey, Afriques anarchistes. Introduction à l'histoire des anarchismes africains, Études africaines, Série Politique, L'Harmattan, Paris, 2018.

versité sociale et culturelle des différentes populations. Ces liens sont souvent complexes et difficiles à analyser dans leurs spécificités. Voici une citation de l'écrivain tunisien Albert Memmi. Ce dernier met en lumière les rapports de proximité quotidienne existants entre les Italiens et les Tunisiens sous le régime du Protectorat français en Tunisie :

> Ne bénéficiant de la colonisation que par emprunt, par leur cousinage avec le colonisateur, les Italiens sont bien moins éloignés des colonisés que le sont les Français. Ils n'ont pas eux ces relations guindées, formelles, ce ton qui sent toujours le maître s'adressant à l'esclave, dont ne peut se débarrasser tout à fait un Français. Contrairement aux Français, les Italiens parlent presque tous la langue des colonisés, contractent avec eux des amitiés durables et même, signe particulièrement révèlateur, des mariages mixtes. En somme, n'y trouvant pas grand intérêt, les Italiens ne maintiennent pas une grande distance entre eux et les colonisés [4].

Le présent travail est organisé en quatre parties. Le premier volet est dédié à la présentation du mouvement des anarchistes italiens en Tunisie au sein duquel figurent des personnalités majeures, y compris pour l'histoire de la Tunisie, et pourtant méconnues. Grâce à deux sources principales, le Dizionario Biografico degli Anarchici Italiani [5]et l'inventaire en ligne du Casellario Politico Centrale (CPC), le fichier centralisé disponible aux Archives de l'État à Rome [6], auxquels se sont ajoutées d'autres sources bibliographiques et d'archives, il a été possible de reconstruire le processus migratoire qui a conduit ces anarchistes italiens sur le territoire tunisien : raisons socio-politiques de leur exil, constitution des réseaux anarchistes en Tunisie, immigration clandestine, etc.

À partir de ces relevés nominatifs est proposé un cadre statistique et socio-professionnel de la présence des anarchistes italiens de Tunisie, basé aussi sur les lieux de naissance et de résidence ainsi que l'origine géographique. À titre d'exemple, sont évoqués les parcours des principales figures anarchistes italiennes, notamment sur le plan de leurs positions politiques respectives.

Le deuxième volet est consacré d'abord à l'émergence des premiers noyaux et groupements révolutionnaires et anarchistes, à leurs liens avec les Libres-Penseurs ainsi que le rôle qu'ont pu jouer des anarchistes italiens dans le militantisme syndical en terre tunisienne entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle. Sont ensuite identifiés les différents types d'organisations anarchistes italiennes en Tunisie actives à partir de l'avènement du fascisme en Italie, en décrivant leurs activités, leurs terrains de lutte, leurs engagements, leurs compositions sociales, leurs modalités d'actions, ainsi que la façon dont les autorités coloniales françaises organisent la répression de leurs activités en collaboration avec les représentants des autorités italiennes. Suivant le fil chronologique, est également traitée l'implication individuelle et collective des anarchistes italiens pour défendre la cause républicaine durant la Guerre civile espagnole (1936-1939).

Le troisième volet aborde l'influence de la production et de la propagande journalistique anarchiste en Tunisie sous le Protectorat français. Après avoir identifié les différentes imprimeries anarchistes italiennes de Tunis, sont décrits les différents périodiques anarchistes et les publications auxquelles collaborent, de façon anonyme ou nommément, les libertaires italiens de Tunisie.

---

4. Albert Memmi, Portrait d'un colonisé et portrait d'un colonisateur, Collection Folio actuel, Éditions Gallimard, Paris, 2002, p. 39-40.

5. Cf. Catalogue en ligne du DBAI – Bibliotheca Franco Serantini sur le lien suivant : https ://www.bfscollezionidigitali.org/collezioni/6-dizionario-biografico-online-degli-anarchici-italiani

6. Cf. Catalogue en ligne du CPC sur le lien suivant : http ://dati.acs.beniculturali.it/CPC/

Le quatrième et dernier volet s'articule autour de deux axes majeurs. Le premier axe porte sur l'examen des liens existants entre les anarchistes italiens de Tunisie et la presse anarchiste internationale. Dans cette partie de notre recherche, nous répondrons à la question suivante : « Les anarchistes italiens présents en Tunisie ont-ils influencé la population locale, et si oui en quoi ? » Autour du second axe sont regroupées les actions menées en commun par les anarchistes et certains militants tunisiens aux idées indépendantistes.

Au terme de cette recherche, apparaissent quelques éléments quant à l'influence, directe et indirecte, des idées révolutionnaires et anarchistes sur la population tunisienne et sur certaines personnalités tunisiennes, à travers leur engagement individuel et leur contribution aux terrains de lutte qu'ils ont choisis. Sont ainsi proposées des hypothèses sur les répercussions qu'a pu avoir la présence des anarchistes italiens sur l'évolution des idées sociales, politiques, syndicales, intellectuelles dans l'histoire de la Tunisie, ainsi que sur l'évolution des mentalités au sein de la société civile tunisienne.

I. PREMIERE PARTIE : IMMIGRATION ET ENGAGEMENT

Chapitre 1 : Le processus migratoire des anarchistes italiens vers la Tunisie

I. La Tunisie, terre d'asile : des garibaldiens aux anarchistes (1820-1950)

La présence des anarchistes italiens en Tunisie est étroitement liée à l'histoire même de la communauté italienne dans ce pays. Entre la fin du XIXe et la moitié du XXe siècle, de nombreux réfugiés et exilés politiques italiens présents au sein de la communauté italienne de Tunisie sont rapidement signalés par les services de renseignements français et italiens de l'époque. Certains de ces libertaires immigrés en Tunisie ont des itinéraires et des parcours de vie particuliers et bien différents les uns des autres. Pour eux, le pays nord-africain est bien souvent perçu comme une « terre d'exil[1] », une terre d'asile ou encore un lieu de transit.

Pour montrer le lien existant entre la question migratoire et la circulation des idées, nous pouvons remonter aux premiers groupes d'exilés politiques et révolutionnaires italiens présents sur le sol tunisien, en citant les propos de Romain Rainero qui souligne la présence de « conjurés mazziniens ou garibaldiens, libertaires pendant le Risorgimento et fuoriusciti antifascistes sous le fascisme. Ces émigrants sont loin d'être des émigrants "normaux" mais, vu leur nombre dans les deux périodes citées, il y a lieu de rappeler leur existence[2] ». Toujours selon le même auteur : de cette composante romantique de l'émigration, une modeste part d'entre elle trouvera le moyen de repenser, en termes de solidarité, les péripéties variées des diverses populations rencontrées : ce sont les démocrates, les mazziniens et les républicains qui laisseront certaines traces de leurs réflexions pour les générations successives d'immigrés[3]. (Notre traduction)

Entre 1820 et 1840, de nombreux exilés politiques trouvent refuge en Tunisie parmi lesquels des Napolitains et des Siciliens ayant participé aux mouvements d'insurrections de 1820-1821, que nous appelons communément i Moti Carbonari, ainsi que des Ligures après l'échec de l'insurrection mazzinienne de 1833. Plus tard, ces derniers prennent le nom d'eliminati di Tunisi[4]. Ce terme englobe aussi bien les démocrates, les républicains,

1. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 153.

2. Cf. note de bas de page n°2 in Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, Éditions Publisud, Paris, 2002, p. 10.

3. « di questa componente romantica dell'emigrazione, una parte modesta troverà modo di ripensare in chiave di solidarietà alle vicende pur così diverse dei vari popoli incontrati : sono i democratici, i mazziniani e i repubblicani che lasceranno talune tracce di queste loro considerazioni nelle generazioni successive degli immigrati ». Cf. Romain H. Rainero, « Gli emigrati italiani nel Nord Africa e la loro importanza nella nascita dei movimenti operai maghrebini (1880-1922) », Bruno Bezza (dir.) Gli Italiani fuori d'Italia. Gli emigrati italiani nei movimenti operai dei paesi d'adozione 1880-1940, Milan, Angeli, 1983, p. 764.

4. « eliminati » est un terme générique utilisé par les services consulaires à Tunis pour parler des exilés politiques qui s'étaient réfugiés à l'étranger durant toute la période du Risorgimento. Cf. Ersilio Michel, Esuli italiani in Tunisia (1815-1861), Milan, IPSI, 1941, p. 397 ; Cf. Giorgia Gritti, « Il contributo dell'immigrazione italiana di Tunisia al movimento risorgimentale », Silvia Finzi (dir.) Storie e testimonianze politiche degli Italiani di Tunisia, Éditions Finzi, Tunis, 2016, p. 89-105.

les carbonari, les francs-maçons que les mazziniens[5] ou encore les garibaldiens exilés à Tunis. Nous pouvons noter quelques figures de premier plan, notamment celle du Piémontais Luigi Calligaris[6] « fondateur de l'Académie militaire tunisienne[7] », celle du « référent mazzinien pour la Tunisie[8] » le Génois Gaetano Fredriani[9] ou encore celle de Corrado Poleti, « délégué à l'Assemblée constituante romaine et combattant à la bataille du Vascello, arrivé à Tunis, [pour remplacer] Frediani dans l'organisation de l'activité de conspiration mazzinienne[10] » et bien d'autres encore[11].

Nous ne pouvons manquer de signaler le passage en Tunisie du plus éminent et représentatif personnage du Risorgimento, héros de l'Unité italienne, le Général Giuseppe Garibaldi. Ayant débarqué à bord d'un navire de guerre au port de La Goulette entre la fin de l'année 1834 et le début de l'année 1835[12], il s'enrôle en qualité d'officier de flotte d'Hussein Bey. Condamné à mort par contumace comme « bandit de première catégorie[13] », Garibaldi se réfugie dans la capitale tunisienne où il séjourne pendant quelques mois auprès de son ami Gaetano Fedriani.

Garibaldi démissionne de l'armée du Bey et rentre aussitôt à Marseille pour embarquer à destination de l'Amérique latine, à Rio de Janeiro[14].

Durant son court séjour en Tunisie, Garibaldi se rapproche de plusieurs exilés politiques italiens résidant dans la capitale, probablement ceux qui ont conservé la ferme intention de libérer l'Italie du joug des puissances étrangères. Il s'entretient avec bon nombre d'entre eux, les informant des derniers évènements politiques au pays, lors de réunions politiques secrètes qui ont lieu le plus souvent dans les sous-sols du Palazzo Gnecco[15], où des ex-carbonari, des francs-maçons et des affiliés de la Giovine Italia (les mazziniens) se rencontrent pour discuter des futures manœuvres politiques et de la nécessité d'un nouveau cadre européen, démocratique et républicain qui entrainerait également dans son sillage la péninsule italienne. Les flux migratoires entre l'Italie et la Tunisie sont tellement importants qu'entre 1848 et 1855, la ligne maritime Gênes-Cagliari-Tunis est devenue une voie de fuite des plus utilisées par les patriotes démocrates et mazzi-

5. Parmi les républicains intransigeants présents à Tunis citons les noms de Stefanini, Andreone, Vergelli, Lilla et Schemid, qui envoyent une salutation fraternelle à Oreste Vernassa se trouvant à Livourne lors de la commémoration de la mort de Giuseppe Mazzini. Voir le télégramme daté du 12 mars 1893, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

6. Pour une brève biographie de Luigi Calligaris. Voir Augusto Gallico, Tunis et les consuls sardes 1816-1834, traduit de l'italien par Lina et Mohamed Yalaoui, Dar Al Gharb Al Islami, Beyrouth, 1992, p. 204-205.

7. « fondatore dell'Accademia militare tunisina ». Cf. Gianfranco Tore, « Il trust sardo-ligure e la valorizzazione dell'economia tunisina », Gianni Marilotti (dir.) L'Italia e il Nord Africa. L'emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), Carocci Editore, Collection : Studi storici Carocci, n°90, Vol. 1, Rome, 2006, p. 21.

8. « referente mazziniano per la Tunisia ». Ibid.

9. Nous trouvons une brève biographie de Gaetano Fedriani. Cf. Note de bas de page n°1, Augusto Gallico, Tunis et les consuls sardes 1816-1834, op. cit., p. 202-203.

10. « delegato all'Assemblea costituente romana e combattente al Vascello, giunto a Tunisi, [che] sostituì il Frediani nell'organizzazione dell'attività cospirativa mazziniana ». Cf. Ersilio Michel, Esuli italiani in Tunisia (1815-1861), op. cit., p. 239-305 cité in Gianfranco Tore, « Il trust sardo-ligure e la valorizzazione dell'economia tunisina », op. cit., p. 22.

11. Gian-Battista Bottini et Francesco Lanfranco, tous deux réfugiés à Tunis aux côtés de Gaetano Fedriani, le médecin toscan Quintiliano Mugnaini, ami de Giuseppe Montanelli et de Francesco D. Guerrazi ; le bolognais Licurgo Zannini, les lombards Varesi et Paladini, le docteur franc-maçon Giacomo Castelnuovo, le franc-maçon de Modène Niccolò Fabrizi et pour finir, le médecin Giuseppe Morpurgo.

12. Ersilio Michel, Esuli italiani in Tunisia (1815-1861), op. cit., p. 100.

13. « bandito di primo catalogo ». Cf. Ersilio Michel, Esuli italiani in Tunisia (1815-1861), op. cit., p. 99.

14. Giorgia Gritti, « Il contributo dell'immigrazione italiana di Tunisia al movimento risorgimentale », Storie e testimonianze politiche degli Italiani di Tunisia, op. cit., p. 99.

15. Silvia Finzi, « Medicina e medici italiani in Tunisia. L'Ospedale italiano Giuseppe Garibaldi », Silvia Finzi (dir.) Memoria italiane di Tunisia, Tunis, Finzi Editore, 2000, p. 112.

niens[16]. Nous dénotons la trace indélébile qu'a laissée le Général au sein de la communauté italienne de Tunisie à travers la contribution financière des exilés politiques de Tunis en faveur du « Comitato Centrale per i soccorsi a Garibaldi[17] » en 1860 et la fondation par les ouvriers italiens de Tunis de « l'Associazione patriottica di mutuo soccorso » en 1863 présidée à ses débuts par Giuseppe Garibaldi[18].

Contrairement aux carbonari, les membres de la « société secrète opposée à toute forme d'absolutisme[19] », avec « ses mystérieux symboles et ses vagues programmes[20] », les eliminati di Tunisi trouvent de nombreux affiliés parmi la jeunesse italienne de Tunis[21]. Pour eux, le seul groupe politique viable est celui de la Giovine Italia, qui représente une alternative moins sectaire que la Carboneria, poursuivant des fins politiques bien définies, authentiquement unitaires et républicaines[22].

Nous pouvons noter également la présence à Tunis d'anciens garibaldiens, républicains ou mazziniens devenus par la suite anarchistes. C'est notamment le cas de Gaetano Grassi, de Vito Cascino, d'Ettore Ghidi (et non Guido comme le nomme les services de renseignements français) ou encore de Gaetano Didimi[23]. Nous trouvons aussi des anarchistes parmi la franc-maçonnerie locale, comme Nicolò Converti[24], Antonino Casubolo[25], Giulio Barresi[26], Giuseppe Nicosia[27], Augusto Bindi[28] ou encore de l'antifasciste Enrico Forti[29].

Les évènements historiques et sociaux majeurs ayant ébranlé l'Italie à partir de la fin du XIXe siècle, expliquent l'importance des flux migratoires d'anarchistes italiens méridionaux à destination de la Tunisie. Bon nombre d'entre eux sont contraints à une expatriation forcée, sous peine d'être emprisonnés ou de devoir se conformer à l'obligation de résidence surveillée (domicilio coatto).

Trois raisons principales favorisent cette migration massive vers la destination tunisienne, qui s'imbriquent étroitement les unes aux autres. La première est une raison socio-économique et matérielle de subsitance. L'extrême pauvreté et la misère socio-économique dans lesquelles se trouve une grande partie du prolétariat et du monde rural

16. Gianfranco Tore, « Il trust sardo-ligure e la valorizzazione dell'economia tunisina », op. cit., p. 25.
17. Giorgia Gritti, « Il contributo dell'immigrazione italiana di Tunisia al movimento risorgimentale », op. cit., p. 101.
18. Leopoldo Ortu, « La questione sarda tra Ottocento e Novecento. Aspetti e problemi », Ricerche Storiche/10, CUEC (Cooperativa Universitaria Editrice Cagliaritana), Edition Prima, Cagliari, Janvier 2005, p. 156.
19. Noël Mottais, Les acteurs fascistes du dialogue Indo-Italien : l'exemple de Giuseppe Tucci (1922-1944), Thèse de doctorat d'Histoire Contemporaine, Université de Lorraine, Strasbourg, 2017, p. 131.
20. « i suoi misteriosi simboli ed i suoi vaghi programmi ». Cf. Giorgia Gritti, « Il contributo dell'immigrazione italiana di Tunisia al movimento risorgimentale », op. cit., p. 99.
21. Ersilio Michel, Esuli italiani in Tunisia (1815-1861), op. cit., p. 137, cité in Giorgia Gritti, « Il contributo dell'immigrazione italiana di Tunisia al movimento risorgimentale », op. cit., p. 89-105.
22. Ersilio Michel, Esuli italiani in Tunisia (1815-1861), op. cit., p. 95, Ibid.
23. ACS, CPC, boîte n°2509, GRASSI Gaetano ; ACS, CPC, boîte n°1780, DIDIMI Gaetano ; ACS, CPC, boîte n°2359, GHIDI Ettore ; concernant également la présence de Ghidi Ettore à Tunis. Cf. article « Nuovo magazzino », rubrique « Cronaca di Tunisi », La Patria, Giornale politico quotidiano, a. 1, n°19, Tunis, 21/07/1910, p. 3 ; concernant la présence de Vito Cascino à Tunis. Cf. « Il secondo capitolo della romanzesca storia d'un commerciante », rubrique « Cronaca cittadina », L'Unione, a. XXV, n°272, Tunis, 01/10/1910, p. 2 ; Cf. « Terzo capitolo della romanzesca storia d'un commerciante », rubrique « Cronaca cittadina », L'Unione, a. XXV, n°275, Tunis, 04/10/1910, p. 1.
24. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia, Carocci editore, Rome, 2017, p. 71.
25. Ibid.
26. Fedele Santi, La massoneria italiana nell'esilio e nella clandestinità 1927-1939, Vol. 23, Temi di Storia, Franco Angeli, Milan, 2005, p. 52-53.
27. Santi Fedele, La massoneria italiana nell'esilio e nella clandestinità 1927-1939, op. cit., p. 53.
28. Augusto Bindi, « Ricordi della Rispettabile Loggia Mazzini e Garibaldi », Rivista Massonica, n°6, Juin 1977, p. 356 ; Santi Fedele, La massoneria italiana nell'esilio e nella clandestinità 1927-1939, op. cit., p. 51-52 et 54.
29. Santi Fedele, La massoneria italiana nell'esilio e nella clandestinità 1927-1939, op. cit., p. 53.

italiens. Le second facteur est lié à la proximité géographique et culturelle qui fait de la Tunisie une destination privilégiée pour les Italiens, surtout les méridionaux. Avec l'instauration du protectorat français en 1881, qui améliore considérablement le dynamisme socio-économique en terre tunisienne [30], le flux migratoire italien en Tunisie ne cesse de croître au fil des années jusqu'à l'indépendance du pays en 1956. La troisième raison est politique, étant donné les violentes répressions menées par l'État italien libéral puis fasciste. Compte tenu de la promulgation de plusieurs lois répressives et autoritaires, accompagnées de mesures économiques profondément antisociales, la résurgence du mécontentement des classes populaires impliquant un engagement et une adhésion toujours plus nombreuse des militants politiques et syndicaux renforce l'esprit contestataire et les revendications sociales et politiques. Cette situation de crise engendre l'accroissement constant du nombre des personnes fichées, surveillées et identifiées comme « subversives » par les services de renseignements italiens ainsi que la police politique italienne.

Concernant les exilés anarchistes italiens, bien souvent, les raisons économiques et matérielles s'ajoutent aux raisons politiques [31]. Voici comment l'historien Claude Liauzu explique l'afflux des fuoriusciti [32] et des confinati [33] vers la Tunisie :

> Pour la Tunisie, deux conditions expliquent l'afflux des fuoriusciti ; la proximité de l'Italie et l'importance de l'immigration sicilienne et péninsulaire. Un « confinato » […] pouvait arriver sur la côte africaine après quelques heures de voyage en barque, et là, il entendait la même langue, parlée par les mêmes hommes que dans sa patrie. Les exilés retrouvaient donc les paysans, les ouvriers et les artisans dans lesquels ils voyaient les forces capables de détruire l'ordre social. Tout naturellement, ils entreprirent une œuvre de propagande auprès de leurs compatriotes. Est-il possible de saisir les relations entre proscrits politiques et proscrits sociaux pour éclairer le comportement des émigrés, qui apparaissent tout à tout comme des « jaunes » et comme des éléments radicaux dans la lutte des classes ? [34]

Nous avons pu identifier deux phases migratoires majeures des anarchistes italiens vers la Tunisie. La première période allant de 1881, année de l'instauration du protectorat français, à 1921. La seconde de 1922, année de la prise de pouvoir du régime fasciste en Italie, à 1956, année de la déclaration d'indépendance tunisienne.

Nous disposons de nombreux cas appuyant cette hypothèse, notamment ceux des anarchistes Ettore Ghidi [35] et Bruno Bertiboni [36]. Fuyant les autorités italiennes et surveillés

30. « Après la mise en place du protectorat français, les choses changent rapidement. […] les projets français de transformation, d'exploitation et de colonisation du pays, donnent aux Italiens de Sicile, de Calabre, de Sardaigne et d'ailleurs, des occasions de travail qui n'existaient pas auparavant ». Cf. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 19.

31. Isabelle Felici, « Migrant·es engagé·es », Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique [En ligne], 156 | 2023, mis en ligne le 05/06/2023, consulté le 02/06/2024. http ://journals.openedition.org/chrhc/20951

32. Terme péjoratif par lequel les fascistes désignaient les « en-dehors ». Cf. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 155.

33. Le confino était une mesure d'exil intérieur visant des opposants politiques du régime mussolinien dans les années 1930. Ils pouvaient être relégués au sud de l'Italie ou dans les îles, la « Sibérie de feu ». Cf. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 153.

34. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 155.

35. ACS, CPC, boîte n°2359, GHIDI Ettore.

36. Malgré nos recherches, le dossier personnel de l'anarchiste Bruno Bertiboni n'a pu être trouvé dans l'inventaire du CPC.

par les services de renseignements français et italiens, ils arrivent sur le territoire tunisien le 17 juillet 1894[37].

Dans une lettre datée du 6 août 1894, la description des deux fugitifs anarchistes italiens y est faite dans les moindres détails :

1. Ghidi Ettore né à Livourne le 1er janvier 1849, fils de Giuseppe Antonio et de Santa Melli. Profession de mécanicien mais ne travaille pas. Il a pour maîtresse, une fille publique. Taille au dessous de la moyenne, cheveux noirs frisant légérement, moustache courte et noire. Vêtu de noir, chapeau de la même couleur qu'il a l'habitude de porter un peu incliné sur le côté droit. Ghidi, ancien garibaldien, aurait plusieurs médailles d'honneur pour les guerres de l'Indépendance et pour son dévouement pendant les épidémies de choléra de 1884-1886.

2. Bertiboni Bruno est agé de 35 ans environ. On le croit Toscan ou Romain. Taille un peu au dessus de la moyenne, maigre, barbe châtain allongée au menton. Yeux bleu clair, nez un peu long. Physionomie sérieuse. Se dit sculpteur et manifeste l'intention de s'installer à Tunis. Il reçoit des correspondances de Percola, Rome et Alexandrie d'Italie[38].

Les choses se passent différemment pour les deux compagnons. Durant son séjour à Tunis, Bruno Bertiboni, « anarchiste [...] particulièrement dangereux[39] », est « rigoureusement surveillé[40] » par la police tunisienne. Venus le rejoindre à Tunis, les autres membres de la famille Bertiboni sont accueillis dès leur arrivée par les époux Mascia[41], avec lesquels ils ont des liens de parenté. « Monsieur Mascia est le directeur de l'école italienne d'Halfaouine ; sa femme dirige l'école de filles des rues de Rome et Souk-Haras[42] ». Les Mascia demeurent au 11 rue de Souk-Haras à Tunis. Constamment surveillée par la police tunisienne et sans ressources, la famille Bertiboni quitte la Tunisie peu de temps après.

Pour Ettore Ghidi, les choses se passent autrement. Tout laisse à croire que Ghidi se soit installé de manière permanente en Tunisie. En effet, un entrefilet de La Patria du 27 juillet 1910 nous apprend qu'Ettore Ghidi ouvre une boutique d'antiquaire en plein centre-ville à Tunis, au n°8, rue de la Verrerie :

> Nouveau magasin
>
> Qui ne connait pas à Tunis Ettore Ghidi, le valeureux garibaldien, le sincère patriote estimé par tous ? Faisant la preuve de sa grande activité, il a ouvert au n°8 rue de la Verrerie un magasin bien fourni d'objets d'antiquité, des tableaux, des bronzes, des poteries et d'autres curiosités arabes[43]. (Notre traduction)

37. Note manuscrite chiffrée, n°183 avec la signature par les initiales « Ch. R. » (c'est sans doute le Résident Général, Charles Rouvier), Diplomatie Paris, 18 juillet 1894 – 5 heures du soir, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

38. Lettre manuscrite n°548 de Monsieur Riffault, délégué à la Résidence Générale, adressée à Monsieur à son Excellence Monsieur Hanotaux, ministre des Affaires Étrangères, au sujet des dénommés Ghidi et Bertiboni, Tunis, 06/08/1894, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

39. Note manuscrite chiffrée, n°183 avec la signature par les initiales « Ch. R. » (c'est sans doute le Résident Général, Charles Rouvier), Diplomatie Paris, 18 juillet 1894 – 5 heures du soir, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

40. Ibid.

41. Note n°102 du Commissaire Central de Police, Tunis, 31 juillet 1894, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

42. Ibid.

43. « Nuovo magazzino - Chi non conosce a Tunisi Ettore Ghidi, il valoroso garibaldino, il sincero patriota da tutti stimato ? Egli, dando nuova prova della sua grande attività, ha aperto nella rue de la Verrerie, n°8, un magazzino assai ben provvisto di oggetti antichi, quadri, bronzi, terraglie, ed altre curiosità arabe ». Cf. « Nuovo magazzino », rubrique « Cronache di Tunisi », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. I, n°19, Tunis, 21/07/1910, p. 3.

Un troisième cas concerne l'expérience migratoire tunisienne de l'anarchiste florentin Pietro Vasai[44]. Vasai débarque pour la première fois sur le sol tunisien en provenance de Marseille le 4 septembre 1895. Malgré les nombreuses informations recueillies par les services de renseignements de la Polizia Politica à l'étranger, les traces de Vasai sont, bien souvent, peu précises voire même, dans certains cas, incertaines bien que transmises par les agents infiltrés et les espions de la Pubblica Sicurezza présents à Tunis - l'OVRA n'existe pas encore à cette époque là[45]. Durant quelques temps, Vasai séjourne dans la capitale tunisienne en compagnie d'un autre exilé anarchiste florentin, Gaspare Cianferoni[46]. Par la suite, nous perdons toute trace de Vasai durant les deux années suivantes.

Le 2 avril 1897, Vasai est condamné par contumace par le Tribunal de Florence à purger une année de réclusion à Favignana puis à Ventotene. Le 10 octobre 1897, Pietro Vasai obtient finalement un acquittement conditionnel pour se rendre à Alexandrie en Égypte. Mais, grâce à une lettre de Vasai en date du 18 juillet 1898 adressée à son ami l'anarchiste Giuseppe Ciamcabilla, nous savons que Pietro Vasai se rend à nouveau dans la capitale tunisienne au début du mois d'août 1898, venant de Barcelone et en transitant par Marseille, sur le navire à vapeur Général-Chanzy en partance vers Tunis[47].

Fraichement arrivé à Tunis, Pietro Vasai est vite entré en contact avec d'autres exilés anarchistes italiens. Dans le rapport de surveillance du Consul Tommaso Carletti du 22 octobre 1898[48], nous retrouvons de nombreuses informations concernant le présence de Vasai en terre tunisienne, telles que son domicile, son activité professionnelle ainsi que sa fréquentation du groupe anarchiste de Tunis jusqu'aux circonstances dans lesquelles il est amené à quitter la Régence tout aussi rapidement. Pietro Vasai habite dans la Rue Sidi El Mordjani, chez un certain Milello Chapelier, proche lui aussi des milieux anar-

44. ACS, CPC, boîte n°5327, VASAI Pietro.

45. L'OVRA a été crée par le chef de la Police Arturo Bocchini. Cf. Mauro Canali, Le spie del regime, Biblioteca storica, Società editrice il Mulino, Bologne, 2004, p. 15-16 ; La création de la police politique fasciste, l'OVRA (Opera di vigilanza e di repressione fascista) remonterait à 1926. Cf. Isabelle Felici, Poésie d'un rebelle. Poète, anarchiste, émigré (1876-1953), Atelier de Création Libertaire, Jouve, Paris, 2009, p. 104.

46. Note n°1154, Florence, 10/03/1895 provenant du cabinet de la Préfecture de Florence et adressée au Ministère de l'Intérieur/ Direction Générale de la Pubblica sicurezza, ACS, CPC, boîte n°5327, VASAI Pietro ; malgré nos recherches, le dossier personnel de l'anarchiste Gaspare Cianferoni n'a pu être trouvé dans l'inventaire du CPC ; « E giunto a Marsiglia proveniente da Tunisi il notissimo anarchico Vasai, tipografo, nativo di Firenze. Sua madre che era con lui a Tunisi trovasi attualmente all'Ospedale degli Incurabili di Firenze – affetta da grave infermità. Il Vasai che ora è qui in cerca di lavoro, non ritrovandone partisi per Parigi. – Nessuna partenza sospetta per l'Italia ». Cf. Note n°131, Marseille, 04/09/1895. Arrivo dell'anarchico Vasai, ACS, CPC, boîte n°5327, VASAI Pietro.

47. « Il noto anarchico Pietro Vasai è partito quest'oggi sul piroscafo : Général-Chanzy per Tunisi. Lascio una lettera per (Giuseppe) Ciancabilla, ed eccone la copia. Marsiglia, 17 Luglio 1898, Carissimo Giuseppe, Mi trovo qui proveniente da Barcellona ed in attesa dell'imbarco per Tunisi. A Tunisi non ho intenzioni di trattenermi tanto, perché non è località che ci preste alle nostre vedute ». Cf. copie de la lettre, n°300, 18/07/1898, ACS, CPC, boîte n°5327, VASAI Pietro.

48. « Il Vasai a Tunisi abitava in via Sidi El Mordjani presso un certo Milello Chapelier. Sembra egli avesse l'intenzione di affittare il Bar Stefanini in via Al Hajira in società con un tal Capello Adone, nato a Livorno il 19 Aprile 1868, originario di Livorno. Durante il suo soggiorno in Tunisi, ha cercato di guadagnarsi da vivere facendo il merchajuolo ambulante frequentava il gruppo anarchico, ma non ha dato occasione all'autorità di polizia di prendere speciali provedimenti a suo riguardo. Egli è partito il 16 corrente per Malta sul Kleber. Partendo possedeva una somma di circa 60 fr. non si sa da dove venutagli, ma probabilmente raggranellata tra gli anarchici di Tunisi è partito solo, non ha richiesto passaporto da questo R. Ufficio, non so se ne abbia uno di Marsiglia e se non sia munito di falso passaporto poiché senza di questo gli sarebbe difficile sbarcare in Alessandria o in territorio turco. Che abbia intenzione di proseguire da Malta per Alessandria è molto probabile, ma l'autorità di polizia stessa non ha fatta alcuna scoperta e non risulta che siasi qui fatto alcun criminoso disegno di cui il Vasai debba essere l'esecutore ne che vi sia legame tra la partenza del Vasai e la congiura anarchica (fossi) scoperta ad Alessandria d'Egitto – firma Carletti ». Cf. Note n°4528/680 de l'Agence Consulat Général de Sa Majesté Le Roi d'Italie, Tunis, 22/10/1898, ACS, CPC, boîte n°5327, VASAI Pietro.

chistes italiens de Tunis. Après vérification, il apparaît que Milello Chapelier n'est autre que de l'anarchiste italien Metello Evangelisti. Durant son séjour, Vasai entre également en contact avec un autre anarchiste originaire de Livourne, Adolfo Coppello Adone[49]. Associé à ce dernier, Vasai a l'intention de louer le Bar Stefanini se situant à Rue El Djazira, une des plus grandes artères de la capitale tunisienne. Pour des raisons de santé, sa mère qui se trouve alors avec lui à Tunis, rentre en Italie pour être hospitalisée à l'Ospedale degli Incurabili de Florence. N'ayant pas trouvé de travail à Tunis, Vasai quitte définitivement la capitale tunisienne pour se rendre à Paris[50].

Le 22 mars 1899 à Rome, suite à une perquision de la police à son domicile, a été retrouvée une longue liste de socialistes révolutionnaires italiens résidents aussi bien en Italie qu'à l'étranger et avec qui il entretient une correspondance soutenue et régulière. Parmi les noms de cette liste de correspondants, nous trouvons celui de l'anarchiste Marsilio Vanni résidant alors à Tunis[51]. Malgré son instabilité résidentielle en Tunisie, Pietro Vasai reste constamment informé de la situation des Italiens dans la Régence, notamment par l'intermédiaire de son ami Marsilio Vanni.

La situation migratoire des anarchistes en Tunisie évolue considérablement durant l'année 1896. Le 18 juin 1896 à Tunis, le Résident Général de France René Millet alerte les autorités locales tunisiennes en adressant un télégramme circulaire confidentiel aux contrôleurs civils de Tunis[52], Sousse, Grombalia, Bizerte, Souk-El-Arba (l'actuelle ville de Jendouba) ainsi qu'au contrôleur suppléant chargé de l'annexe de Tabarka[53]. Dans ce télégramme, le Résident général Millet met en garde contre le projet des comités anarchistes qui prévoient d'effectuer des débarquements clandestins sur les côtes tunisiennes. Voici le message transmis par le Résident Général :

> Je suis informé que les Comités anarchistes projetteraient d'envoyer en Tunisie quelques-uns de leurs affiliés. Il est en conséquent nécessaire de surveiller les points de la côte favorables à des débarquements clandestins. Je vous prie de donner des instructions à cet effet aux Caïds et aux Cheïkhs des localités intéressées ainsi qu'aux cavaliers de votre Oudiak, qui pourront être envoyés en patrouille. Les étrangers débarquant dans les ports devront être soigneusement surveillés par les commissaires ou autres agents de la police locale. Vous me signalerez par le télégraphe l'arrivée de tout individu suspect[54].

Le 19 juin 1896 à Grombalia, le contrôleur civil de Grombalia signale par télégramme au Résident général qu'un voyageur lui a fait savoir qu'un voilier venant de Pantelleria

49. ACS, CPC, boîte n°1462, COPPELLO Adone Adolfo.

50. « È giunto a Marsiglia proveniente da Tunisi il notissimo anarchico Vasai, tipografo, nativo di Firenze. Sua madre che era con lui a Tunisi trovasi attualmente all'Ospedale degli Incurabili di Firenze – affetta da grave infermità. Il Vasai che ora è qui in cerca di lavoro, non ritrovandone partisi per Parigi. – Nessuna partenza sospetta per l'Italia ». Cf. Note n°131, Marseille, 04/09/1895. Arrivo dell'anarchico Vasai, ACS, CPC, boîte n°5327, VASAI Pietro.

51. Cf. « Elenco dei socialisti coi relativi indirizzi stato perquisito a Vasai Pietro, da Firenze, arrestato a Roma il 22 marzo 1889 », ACS, CPC, boîte n°5327, VASAI Pietro.

52. Note confidentielle n°2578, du Résident Général René Millet adresse au contrôleur civil à Souk-El-Arba, M. Chenel, au sujet : des comités anarchistes, Tunis, 19 juin 1896, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

53. Note confidentielle n°2578, du Résident Général René Millet adresse au contrôleur civil à Tunis, M. René-Michel Catroux, au sujet : des comités anarchistes, Tunis, 19 juin 1896, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

54. Note confidentielle chiffrée de la Résidence générale de France aux contrôleurs civils de Tunis, Sousse, Grombalia, Bizerte, Tabarka et Souk-El-Arba, Tunis, 18 juin 1896 à 04h ¼ du soir, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

a débarqué le jour même à Hammamet avec des Italiens à bord, dont quelques-uns ont pris le train pour se rendre à Tunis[55].

En réponse à ce télégramme, le lendemain matin à 11h20 à Tunis, le Résident général prend la décision d'envoyer deux agents de la sûreté à Hammamet et à Nabeul, le brigadier Luciani et l'agent de 1ère classe Dionesi, « où ils seront en mission temporaire et spéciale pour s'occuper exclusivement de la surveillance des étrangers débarquant sur les côtes tunisiennes[56] ». D'autres mesures sont également mises en place, par exemple la surveillance spéciale de la communauté italienne habitant au centre ville de Kélibia, ainsi que « de fréquentes patrouilles sur la côte Sud-Ouest du Golfe » effectuées par la brigade de gendarmerie de Grombalia. Pour finir, le Résident général insiste sur le fait que la surveillance « devra être discrête autant qu'active[57] ».

Le soir du 20 juin 1896 à Tunis, le Résident général René Millet utilise le prétexte des réglements sanitaires pour transmettre de nouvelles instructions destinées aux caïds et aux gouverneurs de Nabeul et de Soliman, afin de renforcer le contrôle et la surveillance des éventuels débarquements clandestins sur les côtes tunisiennes :

> En exécution des réglements sanitaires, vous vous opposerez au débarquement, en dehors des points où réside un agent sanitaire. Je vous recommande la plus étroite surveillance à cet égard. Si les passagers venaient à débarquer de vive force ou avaient réussi à débarquer clandestinement, vous préviendrez immédiatement le contrôleur civil et ferez suivre ou rechercher, selon le cas, la trace des personnes débarquées[58].

Dans une note confidentielle, datée du même jour à 5 heures du soir, nous apprenons que l'envoi à Hammamet et à Nabeul des deux agents de la sûreté et les « instructions qui viennent d'être données aux caïds en raison de la situation sanitaire » vont, en réalité, « concourir très utilement à la surveillance des anarchistes[59] » présents dans la région.

Dans une note confidentielle manuscrite datée du 23 juin 1896, le contrôleur civil et vice– consul de France à Grombalia envoie son compte rendu au Résident général sur le récent débarquement d'Italiens sur les côtes d'Hammamet-Nabeul et environs. Selon le contrôleur civil, « le voilier qui a débarqué à Hammamet [avec] des Italiens venait de

55. « J'apprends par voyageur, voilier venant de Pantelleria aurait débarqué aujourd'hui à Hammamet des Italiens dont quelques uns viennent de passer par train allant à Tunis. Je provoque un rendu compte du cheik d'Hammamet ». Cf. télégramme n°521, du contrôleur civil de Grombalia adressé au Résident général de Tunis, le 19 juin 1896, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

56. « Agents à détacher à Hammamet et à Nabeul : Luciani, Brigadier – 127 frs par mois / Dionesi, agent de 1ère classe – 120 frs par mois. Deux agents de la sûreté arriveront ce soir à Grombalia pour prendre vos instructions. Dès demain matin ils partiront pour Hammamet et Nabeul où ils seront en mission temporaire et spéciale pour s'occuper exclusivement de la surveillance des étrangers débarquant sur les côtes tunisiennes. Veuillez leur donner les instructions nécessaires ainsi qu'à M. Micaëli. Ces agents correspondront directement avec vous qui me tiendrez au courant. Le centre italien de Kélibia devra être spécialement surveillé. Prévenez-en M. Micaëli : la brigade de gendarmerie de Grombalia devra faire de fréquentes patrouilles sur la côte Sud-Ouest du Golfe. Je devrais d'ailleurs appeler aujourd'hui le capitaine de gendarmerie à ce sujet. Il est bien entendu que cette surveillance devra être discrête autant qu'active ». Cf. Note chiffrée manuscrite du Résident général de la République française M. Millet s'adresse au contrôleur civil de Grombalia, Tunis, 20 juin 1896, 11h20, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

57. Ibid.

58. Note du Premier Ministre aux Gouverneurs de Nabeul et Soliman, Tunis, 20 juin 1896 au soir, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

59. Note manuscrite chiffrée de la Résidence général de France adressée au contrôleur civil de Grombalia, Tunis, le 20 juin 1896, à 5 heures du soir, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

Palerme et non de Pantellaria [60] ». Par la suite, les 7 hommes et 3 femmes ont pris le train pour Tunis.

Afin de mettre en place le nouveau dispositif de surveillance des débarquements clandestins, le 3 juillet 1896, le Résident général transmet une note manuscrite respectivement au directeur des finances, M. Ducroquet, et au directeur général des Transports publics, M. Pavillier, avec une précision importante :

> Monsieur le directeur des finances est prié de vouloir bien prescrire à son caid, aux agents de son administration, des douanes et des monopoles, de prêter leur concours à l'exécution de ces instructions en avertissant les autorités locales de toute infraction aux réglements ci-dessus rappelés qui viendraient à leur connaissance [61].

Durant les années 1895 et 1896, des évènements insurrectionnels ont eu lieu en Sicile, en Sardaigne, en Calabre et à Lunigiana accentuant l'instabilité politique due à la forte répression étatique. Le royaume d'Italie et son gouvernement libéral plongent le pays dans une crise socio-économique de grande ampleur. Pour ne pas se suicider, se laisser mourir de faim ni laisser littéralement « crever » leurs familles, de nombreux prolétaires italiens sont contraints de s'exiler à l'étranger. C'est le cas de l'anarchiste romain Alceo Latini [62] qui émigre avec toute sa famille en Tunisie au mois de décembre 1896 [63]. Dans les colonnes du journal L'Avvenire Sociale de Messine du 7 août 1896, Alceo Latini décrit la misère sociale et la détresse psychologique dans lesquelles est condamnée à survivre la société civile italienne, cet ordre social que les anarchistes veulent défaire à n'importe quel prix :

> Le chômage et la misère augmentent de plus en plus, les prisons sont remplies, les asiles se peuplent, et beaucoup de gens, pour ne pas mourir de faim, courent vers la dernière bouée de sauvetage, vers l'agence d'émigration, pour chercher ailleurs le pain que leur ait refusé par la mère-patrie. Ceci est la société civile, c'est-à-dire l'ordre établi, que nous, anarchistes, voulons défaire à tout prix. (Notre traduction)
>
> ALCEO
>
> LATINI [64]

À la fin du XIXe siècle, pour les anarchistes, italiens et d'autres nationalités, la destination tunisienne est une des plus prisées. Selon le journal espagnol El Noticiero daté du 7 juin 1897, parmi les nombreux « présumés » anarchistes présents à Barcelone, après

60. Note confidentielle n°32, du contrôleur civil et vice–consul de France à Grombalia s'adresse au Résident général M. René Millet, objet : au sujet de la garde des côtes de la presqu'île, Grombalia, le 23 juin 1896, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

61. Note n°2183l du Résident Général M. Millet adressée à M. Ducroquet, Directeur des finances et à M. Pavillier, Directeur Général des Transports publics, objet : Exécution des réglements sanitaires, Tunis, 3 juillet 1896, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

62. ACS, CPC, boîte n°2729, LATINI Alceo.

63. Note du Consulat Royal d'Italie à Tunis adressée à la Résidence Générale de France à Tunis, 04/02/1897, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

64. « La disoccupazione e la miseria aumenta sempre più, le carceri si riempieno, e i manicomi si popolano, e molti per non crepar di fame corrono all'ultima ancora di salvezza, all'agenzia di emigrazione, per cercare altrove il pane negato loro dalle madrepatria. Questa è la società civile ecco, l'ordine costituito, che noi anarchici vogliamo disfare a qualunque costo. ALCEO LATINI ». Cf. Alceo Latini « Il suicidio », L'Avvenire Sociale, Periodico Settimanale, a. I, n°20, Messine, 07/08/1896, p. 2-3.

qu'on leur ait notifié leur ordre d'expulsion, certains déclarent vouloir se rendre à Tunis[65]. Avec la mise en application du décret beylical du 13 avril 1898 sous la tutelle de l'administration coloniale stipulant que « tous les étrangers doivent procéder auprès de la police tunisienne à une immatriculation dans les cinq jours de leur arrivée sur le territoire tunisien, sous peine d'amendes et même de prison[66] », les autorités coloniales françaises cherchent à contrôler les flux migratoires, mais surtout à dissuader les candidats à l'exil à destination de la Régence.

Au début du XXe siècle, la situation socio-économique italienne est toujours dans un état déplorable, poussant encore à une immigration forcée. C'est notamment le cas de l'anarchiste Andrea Salsedo[67]. Le 30 juin 1904, sollicité par le socialiste révolutionnaire Bernardino Verro dans le but d'implanter une typographie à Tunis, Andrea Salsedo part pour la capitale tunisienne, muni d'un document émanant du consulat italien[68]. Le 8 juillet 1904, le préfet de Trapani rapporte l'information, transmise par le consulat Général d'Italie à Tunis, de sa présence sur le territoire tunisien. À cette date, il réside auprès d'un membre de sa famille, au n°5 rue Khereddine, et n'a pas encore trouvé d'emploi stable[69]. Après deux années passées dans la capitale tunisienne, le 2 janvier 1906, Salsedo rentre finalement à Pantelleria. Le 31 octobre de la même année, après avoir embarqué à bord du bateau à vapeur « Sicilian Prince », Salsedo part de Palerme en direction de New-York aux États-Unis d'Amérique, où, le 2 mai 1920, il trouve la mort de manière tragique et dans de mystérieuses circonstances. Selon le rapport du Consulat italien à New-York, alors que la police new-yorkaise se rend au domicile de Salsedo pour procèder à son arrestation, ce dernier se donne la mort en se jetant du 14ème étage[70].

Durant la période de l'entre-deux-guerres (1919-1939), avec l'arrivée du fascisme en Italie, la situation migratoire crée des tensions, alimentées et maintenues par l'administration coloniale. La situation conflictuelle et les rapports complexes entre les Italiens et les Français, n'est en aucun cas un frein à la vitalité de l'activisme antifasciste en terre tunisienne. Les propos de l'historien Christophe Giudice nous aident à comprendre cette complexité sociale et culturelle dans la situation coloniale tunisienne :

> Dans l'entre-deux guerres, l'opposition entre Français et Italiens est complexifiée par la division de la communauté à propos de l'italianité et du soutien à la politique du régime fasciste. Les antifascistes rejoignent les francs-maçons, les anarchistes, les socialistes, qui organisent une résistance à la dictature de Mussolini par la création de la Ligue des droits de l'homme, de journaux tels que la Voce Nuova, ou l'Italiano di Tunisi. Tunis devient le deuxième centre de l'opposition fasciste après Paris, par le nombre, la vigueur de ses membres et la proximité des deux camps[71].

Il est important de rappeler que la politique migratoire de l'administation coloniale française en Tunisie à l'égard des réfugiés politiques italiens a souvent été discriminatoire et expéditive, y compris pour les anarchistes italiens. Cependant, certains docu-

65. « Gli anarchici di Barcellona », Avanti, Giornale socialista, a. I, n°167, Rome, 10/06/1897, p. 1.
66. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 26.
67. ACS, CPC, boîte n°4539, SALSEDO Andrea.
68. Annotazioni del Ministero, Scheda biografica n°14374, Riservata, Prefettura di Trapani, compilata 10 dicembre 1902, ACS, CPC, boîte n°4539, SALSEDO Andrea.
69. Note n°113 du Préfet de Trapani, Ufficio di Pubblica Sicurezza s'adressant au Ministère de l'Intérieur, Trapani, le 8 juillet 1904, ACS, CPC, boîte n°4539, SALSEDO Andrea.
70. Note n°24502/1574 du Consul général d'Italie à New-York s'adressant au Ministère de l'Intérieur et à la Direction Générale de la Pubblica Sicurezza, New-York, le 4 mai 1920, ACS, CPC, boîte n°4539, SALSEDO Andrea.
71. Christophe Giudice, « Diaspora italienne et identités urbaines à Tunis, XIXe -XXIe siècle », Diasporas, 28 | 2016, p. 85-104.

ments d'archives montrent des prises de positions nuancées, voire même favorables à la présence des réfugiés politiques italiens sur le territoire tunisien. Le 23 avril 1930 à Tunis, le Résident général de la République française François Manceron adresse au directeur général de l'Intérieur à Tunis une note pour signaler que certains réfugiés italiens, « en raison de leur situation politique, n'ont pu obtenir de leur Gouvernement les papiers réglementaires pour entrer en Tunisie, [et] seraient à leur arrivée en Tunisie refoulés obligatoirement sur l'Italie, ce qui reviendrait à les livrer à leur Gouvernement [72] ». Sa proposition est claire : « Ne peut-on, étant donné qu'ils ne peuvent être reçus ici, leur laisser tout au moins le choix de leur destination ? [73] » Voici la réponse de la direction générale de l'Intérieur, dans une note datée du 23 mai 1930 :

> Seuls les individus suspects et dont l'identité et les moyens d'existence ne peuvent être vérifiés sont refoulés sur leur pays d'origine. Les réfugiés politiques italiens ne sont nullement à leur arrivée en Tunisie arrêtés et remis entre les mains des autorités fascistes. Après enquête, ils leur ont été délivré des autorisations spéciales leurs permettant de séjouner dans la Régence. Ils peuvent au surplus se rendre en France ou en Algérie [74].

Dans ce même rapport, la direction générale de l'intérieur dresse la liste des réfugiés politiques italiens à qui une autorisation spéciale a été délivrée : Cosimo Mameli et Luciano Antonas sont partis pour la France le 8 mai 1930. Nicolò Gargano, Mario Mogni, Giuseppe Pagani, Sebastiano Crucitti, Pasquale Patti, Asvaldo Andreutti et Gaspare Aragozzini demeurent quant à eux à Tunis [75].

Dans une note datant du 30 juin 1930, le directeur de la Sûreté publique adresse un autre message spécifiant à nouveau aux commissaires divisionnaires et aux chefs des 1ère, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème régions de police que « certains réfugiés étrangers qui, en raison de leur situation politique, n'ont pu obtenir de leur Gouvernement les papiers réglementaires pour entrer en Tunisie, seraient à leur arrivée dans la Régence appréhendés et refoulés sur leur pays d'origine [76] ». Il ajoute « que cette manière d'agir aurait pour résultat de remettre à la disposition de leur Gouvernement des sujets étrangers ayant fui leur pays pour ne pas subir les rigueurs d'un régime politique auquel ils n'adhérent pas [77] ». Priant de donner toutes instructions utiles aux commissaires ou chefs de poste de police de chaque circonscription, le directeur de la Sûreté publique souhaite « à l'avenir, dans les cas de l'espèce, envisager la possibilité de laisser aux intéressés le choix d'autre résidence, s'il vous apparaissait impossible de les laisser résider en Tunisie [78] ».

Dans un télégramme, le Résident Général, s'adressant au ministre des Affaires étrangères à Paris, signale que le consul d'Italie à Tunis cherche à obtenir « des renseignements d'identité recueillis sur quinze de ses nationaux débarqués clandestinement aux

72. Note n°RG 1478 du Ministre Plénipotentiaire Résident Général de France, François Manceron s'adressant au directeur général de l'Intérieur et de la Sûreté publique à Tunis, Tunis, le 23 avril 1930, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier Supplément au 1er Versement, cote 111, « Inspection générale des contrôles civils, sécurité : Circulation des Français et des étrangers en Tunisie (1898-1946) ». [= ancien II I 5].
73. Ibid.
74. Note n°643-4 de la diretion générale de l'Intérieur et de la Sûreté publique s'adressant au Résident Général de France à Tunis, François Maceron, au sujet des réfugiés italiens, Tunis, 23 mai 1930, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier Supplément au 1er Versement, cote 111, « Inspection générale des contrôles civils, sécurité : Circulation des Français et des étrangers en Tunisie (1898-1946) ». [= ancien II I 5].
75. Ibid.
76. Note n° Sté/2281-5 du directeur de la Sûreté Publique aux commissaires divisionnaires et aux chefs de la 1ère, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème région de police, objet : Réfugié politiques, Tunis, 30 juin 1930, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier Supplément au 1er Versement, cote 111, « Inspection générale des contrôles civils, sécurité : Circulation des Français et des étrangers en Tunisie (1898-1946) ». [= ancien II I 5].
77. Ibid.
78. Ibid.

environs de Kélibia (Cap Bon) le 27 juillet 1930[79] ». Suite à leur arrestation par la gendarmerie et la police de Kélibia, les quinze clandestins italiens sont transférés par camionnette à Tunis, où ils sont longuement interrogés et gardés à vue à la permanence. Selon les autorités françaises, « il s'agissait, en effet, avant de décider du sort qui leur serait réservé, de savoir si leur présence sur le territoire de la Régence constituerait un danger ou si au contraire ils pouvaient, sans inconvénients être admis au bénéfice du droit d'asile qu'ils réclamaient avec grande insistance[80] ».

À la suite des vérifications effectuées par les services de police, « il est apparu que ces Italiens n'avaient eu d'autre souci en quittant leur patrie que d'échapper à la misère et aux rigueurs du régime[81] ». Dans ces conditions, l'administration du protectorat estime que leur refoulement sur leur pays d'origine entraîne pour eux « des conséquences trop graves et qu'il convenait de les laisser en paix à l'exception toutefois du patron de la barque, Pietro Favaloro qui, expulsé de la Régence par arrêté du 26 décembre 1902, avait contrevenu à la mesure prise contre lui en rentrant en Tunisie et qui, pour ce délit a été déféré devant la juridiction compétente. Ainsi devenus libres, les quatorze autres italiens ont trouvé du travail qui leur permet de gagner leur vie « sans le secours de personne[82] ».

Malgré cet état de fait, les opérations de vérification d'identité entreprises ont nécessité un délai supplémentaire d'une dizaine de jours. Giulio Barresi et Nullo Pasotti, appuyés par le Président de la Section Française de la Ligue des Droits de l'Homme ont entrepris « des démarches pressantes et nombreuses pour que les autorités locales ne refoulent pas les fugitifs sur l'Italie où leur fuite serait sévèrement réprimée[83] ».

Un article de Tunis Socialiste daté du 4 août 1930 mentionne que les quinze réfugiés italiens[84] « sont incarcérés à la permanence […] depuis dix jours [ayant] fui l'horreur du régime fasciste [et] sont tenus arbitrairement[85] ». « Leurs noms ne figurent pas sur le Bulletin des recherches et nous savons que les autorités italiennes ne les ont pas réclamés. Alors ! Alors, depuis 10 jours, la police étudie les dossiers (!) de gens qui n'ont commis d'autre crime que celui d'espérer trouver ici un peu de liberté[86] ». Les conditions de détention des réfugiés italiens sont telles « qu'ils ne manquaient de rien parce « qu'ils avaient des lires ! » couchant « depuis 10 jours[…]sur la dure et vivent dans des conditions que nous préférons passer sous silence[87] ». Concernant ce qu'il qualifie de « longue détention injustifiée, inhumaine et arbitraire[88] », l'auteur se dit quasiment sûr que le Résident général « n'est certainement pas au courant de ces faits, car il ne pourrait les tolérer[89] ». Le lendemain 5 août 1930, dans les colonnes du même journal Tunis Socialiste, nous apprenons que les réfugiés sont remis en liberté grâce à l'action de Giulio Barresi, président de la Section Italienne de la Ligue des Droits de l'Homme et de ses

79. Note du Ministre Plénipotentiaire, délégué à la Résidence Générale de la République Française à Tunis s'adressant à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, s.l., s.d., Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier Supplément au 1er Versement, cote 111, « Inspection générale des contrôles civils, sécurité : Circulation des Français et des étrangers en Tunisie (1898-1946) ». [= ancien II I 5].
80. Ibid.
81. Ibid.
82. Ibid.
83. Ibid.
84. L'article de Tunis Socialiste s'est trompé sur leur nombre de réfugiés en disant qu'ils étaient 17 alors qu'en réalité, ils sont 15. Cf. Signé A. B., « Et alors… quoi de nouveau ? », Tunis Socialiste, a. 10, n°2752, Tunis, 04/08/1930, p. 1.
85. Ibid.
86. Ibid.
87. Ibid.
88. Ibid.
89. Ibid.

camarades. Malgré les menaces et les pressions qu'ils ont subies, ils ne se sont pas laissés abattre et ont lutté pour « les principes sacrés de Justice et de Liberté[90] ».

Comme en témoigne le Résident Général de la République française à Tunis en s'adressant au Ministre des affaires étrangères, l'article de Tunis Socialiste du 4 août 1930 a eu « pour effet d'éveiller l'attention de la presse sur l'affaire et surtout celle du Consulat Général d'Italie, qui s'empressa d'intervenir, mais dans le seul but d'obtenir des renseignements d'identité sur les fugitifs[91] ». Dans cette affaire, l'enjeu est de taille pour les fugitifs italiens. Au vu des démarches entreprises, le Consulat Général italien tente d'« obtenir des informations [sur les réfugiés afin] d'identifier leurs familles demeurées en Italie en vue de l'exercice de dures représailles[92] ».

Compte tenu de cette situation particulière, le Résident Général conclut sa missive en ses termes :

> Aussi, je me propose, sauf objection de Votre Excellence, d'écarter la démarche du représentant de l'Italie et de permettre à ses ressortissants de séjourner en Tunisie, sauf le cas, où une procédure régulière d'extradition apporterait la preuve qu'ils ont à répondre de crimes de droit commun ce qui parait peu probable d'après les renseignements recueillis par la Police[93].

Quelques années plus tard, deux évènements similaires surviennent aux abords des côtes tunisiennes pour les mêmes faits. Mais pour ceux-ci, les autorités françaises se montrent beaucoup moins conciliantes. Le premier a lieu le 19 septembre 1938, selon l'inspecteur de police Cardi, nous apprenons qu'Angelo Natoli, un capitaine italien possédant une barque à moteur et résidant à Mahdia, favorise l'immigration clandestine d'Italiens, entre Lampedusa (Italie) et Mahdia et Kélibia. Pratiquant la pêche « con lampara » au moyen de luminaires, ce dernier quitte Mahdia dans la journée et ne rentre qu'à la nuit tombée. Au courant de la première semaine de septembre, le capitaine Natoli débarque à Mahdia ayant à son bord cinq hommes et deux femmes, moyennant deux cents francs par personne. Selon les renseignements recueillis, les immigrés clandestins italiens se sont ensuite établis à Sousse et dans ses environs[94].

Le second évènement survient le 29 septembre 1938, lorsque nous apprenons que la brigade de Kélibia procède à l'arrestation de cinq immigrés italiens ayant débarqué clandestinement à El Haouaria à bord de l'embarcation Madona di Trapani. Les cinq

90. « N.B. – Reprenant notre article d'hier au sujet de la détention arbitraire des 15 (et non 17) réfugiés italiens, nous devrons signaler qu'à l'heure où nous dénoncions ces faits, ces réfugiés étaient rendus à la liberté. On nous permettra de faire cette mise au point, ne serait-ce que pour pouvoir dire combien nous nous réjouissons de voir maintenant nos efforts puissamment secondés par l'action de la Section Italienne de la Ligue des Droits de l'Homme dont l'actif président et ses camarades malgré les menaces et les pressions éhontées de qui l'on devine ne se laissent pas abattre et luttent avec nous pour les principes sacrés de Justice et de Liberté ». Cf. Signé A. B., « Et alors… quoi de nouveau ? », Tunis Socialiste, a. 10, n°2753, Tunis, 05/08/1930, p. 1.

91. Note du Ministre Plénipotentiaire, délégué à la Résidence Générale de la République Française à Tunis s'adressant à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, s.l., s.d., Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier Supplément au 1er Versement, cote 111, « Inspection générale des contrôles civils, sécurité : Circulation des Français et des étrangers en Tunisie (1898-1946) ». [= ancien II I 5].

92. Ibid.

93. Ibid.

94. Rapport n°320 S de l'Inspecteur de la Sûreté CARDI Etienne et le gardien de la paix BUR Nicolas à Monsieur le Commissaire de Police, Chef de la 7ème Brigade Mobile, Commissariat de police de la Goulette, La Goulette, 19/09/1938, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier Supplément au 1er Versement, cote 111, « Inspection générale des contrôles civils, sécurité : Circulation des Français et des étrangers en Tunisie (1898-1946) ». [= ancien II I 5] ; Note n°1512-5, A/S. agissements du nommé NATOLI Ange, demeurant à Mahdia, Le Directeur de la Sûreté Publique à Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef de la 4ème Région de Police à Sousse, 23/09/1938, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier Supplément au 1er Versement, cote 111, « Inspection générale des contrôles civils, sécurité : Circulation des Français et des étrangers en Tunisie (1898-1946) ». [= ancien II I 5].

immigrés clandestins appartiennent à l'équipage du navire et n'ont que leur livret de marin comme pièce d'identité[95].

Gardant une position ambigue, deux années plus tard, à la veille de la Seconde guerre mondiale, les autorités françaises sont favorables à la présence des réfugiés politiques italiens en Tunisie. Le 13 janvier 1940 à Tunis, grâce aux bons renseignements des services de police et avec l'accord de M. Carteron, le préfet secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien, M. Dutruch permet finalement « aux étrangers entrés clandestinement, pour des motifs politiques, en Tunisie, et que nous sommes, pour des raisons d'humanité, obligés de garder dans la Régence, de pouvoir obtenir l'autorisation de travailler[96] ».

Mais à la fin de la guerre, le 7 janvier 1945, de nombreux Italiens de Tunisie manifestent le désir d'immiger aux États-Unis pour s'y fixer. Estimant que la vie en Tunisie est insupportable, ils ne peuvent envisager leur retour en Italie, où, d'après des lettres qu'ils reçoivent, témoignent d'un très bas niveau de vie sur le plan matériel et moral. Malgré le fait que pour s'expatrier et gagner les États-Unis les formalités soient assez longues, les futurs émigrants s'emploient à obtenir d'amis ou de parents déjà établis en Amérique un contrat de travail et un engagement d'hébergement et de prise en charge en cas de chômage[97]. Provenant d'une circulaire du consulat américain, voici la liste des documents à fournir et des formalités à remplir pour se fixer aux États-Unis d'Amérique[98] :

1. Certificat de naissance en double exemplaire ;
2. Trois photos 2 ½ - 2 ½, papier mat, fond blanc ;
3. Certificat médical délivré par un médecin de Tunis, désigné par le Consulat ;
4. Passeport ;
5. Certificat délivré par la Sécurité Générale, avec curriculum vitae et honorabilité du postulant ;
6. Déclaration des avoirs à la date de l'embarquement. Ils doivent atteindre une certaine somme ;
7. Une lettre en double d'une personne résidant aux États-Unis déclarant qu'en cas de nécessité, elle prendrait l'intéressé à sa charge.

À la fin de l'année 1950, face aux mesures coercitives de l'autorité coloniale française à l'égard de la colonie italienne de Tunisie, la section de la LIDU à Tunis et son président Barresi, connus pour leurs positions en faveur du droit d'asile pour les réfugiés politiques italiens, se trouvent dans une position critique, ce qui sonne le glas de la section tunisienne de la LIDU[99].

---

95. Note n° Sté 3.858.6, A.S. Débarquement clandestin de cinq sujets italiens, Le directeur de la Sûreté Publique à Monsieur le commissaire divisionnaire chef de la 2ème Région de Police à Tunis, Tunis, 05/10/1938, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier Supplément au 1er Versement, cote 111, « Inspection générale des contrôles civils, sécurité : Circulation des Français et des étrangers en Tunisie (1898-1946) ». [= ancien II I 5].

96. Note de renseignements du préfet secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien, Dutruch s'adressant à M. Gazagne, Tunis, 13/01/1940, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 701/1/ Renseignements Généraux, cote 102 « Avis d'expulsion, diverses nationalités (1940) Croates expulsés de Belgique (1934), individus expulsés de la zone française du Maroc à la suite de l'agression des encaisseurs de la banque anglaise de Casablanca ou pour menées anarchistes (1935-1936) : listes nominatives ».

97. Note n°4/S, au sujet : Émigration d'Italiens aux États-Unis, Tunis, 07/01/1945, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier Supplément au 1er Versement, cote 111, « Inspection générale des contrôles civils, sécurité : Circulation des Français et des étrangers en Tunisie (1898-1946) ». [= ancien II I 5].

98. Ibid.

99. « Che la Lega, possa solamente invocare il diritto d'asilo per i profughi politici italiani senza patria, oggi è un ironia perché non esistano più dei profughi italiani che abbiamo bisogno di chiedere asilo ad un altro paese e se la L.I.D.U. non si può occuparsi che di questi mi domando a che serve tenerla ancora in piedi. […] Termino dicendo, che non mi è più possibile non informare della cosa i membri del C.D. della Sezione, al quale rimetterò le mie dimissioni come pure le farò pervenire ad altri organismi francesi, che di certo resteranno sorpresi di quanto riferirò e tutto il C.D. demissionerà ciò che provocherà probabilmente non soltanto un Assemblea

Compte tenu de ces difficultés socio-économiques et politiques rencontrées en Tunisie, et n'arrivant plus à avoir de perspectives d'avenir ni d'autres recours, de nombreux(ses) réfugié(e)s Italien(ne)s choisissent progressivement la voie de l'émigration clandestine cette fois-ci vers l'Europe ainsi que vers les États-Unis d'Amérique.

Afin de poursuivre notre propos sur la question migratoire, nous allons revenir sur un mouvement révolutionnaire marquant dans l'histoire de l'anarchisme italien. Ayant eu lieu en Sicile, nous l'appelons communément i Fasci dei lavoratori siciliani. Entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, ce mouvement insurrectionnel et la répression qui s'en est suivie, provoqueront l'une des plus importantes vagues migratoires clandestines de siciliens. Au cours de cet épisode contestataire, des figures majeures du socialisme et du syndicalisme révolutionnaire sicilien se sont distinguées par leurs engagements. Fuyant la répression étatique et l'emprisonnement, certaines personnalités optent pour l'exil, notamment en Tunisie. C'est le cas de Bernardino Verro.

II. Bernardino Verro, figure centrale des Faisceaux siciliens exilée en Tunisie (1893-1915)

Parmi les personnes étiquetées anarchistes, aussi bien par les services de police que par la presse tunisienne, nous trouvons parfois des figures qui appartiennent en réalité à d'autres mouvements politiques. C'est le cas de Bernardino Verro, socialiste révolutionnaire, exilé en Tunisie pour avoir participé au soulèvement paysan connu sous le nom de Fasci dei lavoratori siciliani[100] (Faisceaux des travailleurs siciliens), un des plus grands épisodes insurrectionnels d'Italie survenu en Sicile. Cette île aux multiples facettes et à l'histoire complexe devient le berceau de la plus importante expérience socialiste révolutionnaire en Italie depuis l'unification du pays en 1861. En 1893, un an après la création du Partito dei lavoratori Italiani (Parti des travailleurs italiens), naît l'organisation autogestionnaire et syndicaliste des Fasci dei lavoratori siciliani, alors qu'un mouvement de mobilisation et de colère sociale de grande ampleur agite la masse prolétaire, notamment paysanne, en Sicile mais également en Sardaigne puis en Calabre.

Ce groupement des Fasci dei lavoratori siciliani se rattache à plusieurs courants politiques, parfois antagonistes. Il est marxiste et socialiste :

> Les faisceaux […] sont marxistes. Au siège du fascio, de Palerme, le buste de Karl Marx, flanqué des portraits de Mazzini et de Garibaldi, entouré de devises et inscriptions socialistes du même Karl Marx : Prolétaires debout ! Prolétaires, unissez-vous ! D'autres de Victor Hugo, de Louis Blanc, de Bovio : Travailleurs, courage ! L'avenir est à nous ! Travailler pour vivre et non vivre pour travailler ! L'évangile nouveau socialiste, occupe la place d'honneur de la salle[101].

generale informativa, ma lo scioglimento della Sezione ». Cf. Lettre de Giulio Barresi de Tunis adressée à Ernesta Campolonghi, présidente de la Lega Italiana dei Diritti Umani à Paris, Tunis, 05/09/1950, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Nanterre, cote GF delta res 0070, Ligue italienne des droits de l'homme en Tunisie (1945-1959).

100. « Fasci est le pluriel du mot Fascio qui signifie simplement faisceau ou, par extension, une bande étroitement soudée, à la différence d'un parti politique. Avant l'apparition du fascisme comme organisation politique en Italie, l'usage de ce terme a été longtemps l'apanage de la gauche italienne ». Cf. Robert O. Paxton, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, L'Europe au XXe siècle, Tallandier, Paris, 2011, p. 213.

101. Rubrique « Bulletin », Le Pays, Républicain Libéral, a. 45, n°16124, Paris, 18/10/1893, p. 1.

À ses débuts, il est aussi anarchiste[102]. Cette expérience sociale et politique s'inscrit dans une lutte des classes œuvrant pour le droit à une vie digne, contre les injustices sociales entretenues par la classe possédante des propriétaires terriens, les latifondisti. De type féodal, capitaliste, corrompu et soutenu par la Mafia locale qui gangrène le tissu socio-économique de l'île, le système d'organisation social et politique insulaire est profondément partial, inégalitaire et violent à l'égard des petites gens et des plus démunis. Les revendications des membres des Faisceaux siciliens dénoncent la cherté de la vie et la pénibilité des conditions de travail de tous les ouvriers, travailleurs et paysans, non seulement sur l'île, mais dans toute la péninsule italienne. Selon certaines estimations, le nombre d'adhérents aux Fasci dei lavoratori siciliani s'élève à 400 000 ouvriers et paysans[103]. Interrogé par le journaliste milanais Adolfo Rossi, le leader du Faisceau de Palerme, l'avocat Rosario Garibaldi Bosco, décrit le programme des Fasci :

> Notre programme est celui du parti socialiste des travailleurs italiens. C'est le programme de l'école marxiste. Nous voulons et combattons pour l'abolition du salariat, et comme moyen, nous adoptons la lutte des classes, c'est-à-dire exploités contre exploiteurs, et on se sert de la lutte des classes pour faire en sorte que toutes les inégalités artificiellement créées disparaissent. Nous disons à la bourgeoisie : à votre patriotisme intéressé, nous vous opposerons l'internationalisme, et tandis [que] ce que vous incitez les peuples à s'en prendre l'un à l'autre, nous nous chantons des hymnes de paix, nous dépassons les frontières et nous disons : là où il y a un exploité, là où se trouve un frère. Vous, bourgeois, n'accordez qu'une seule liberté, celle d'exploiter le prolétariat du mieux que vous pouvez ; nous, en revanche, aspirons à une liberté qui nous concède réellement le plein droit de satisfaire nos besoins[104]. (Notre traduction)

Au moment où nait le mouvement des Fasci dei lavoratori siciliani, il existe encore des liens étroits et une alliance stratégique avec les anarchistes italiens. Par exemple, comme le rapporte l'historien Christopher Seton-Watson, le leader du Faisceau de Catane, Giuseppe De Felice Giuffrida, est en contact avec l'anarchiste Amilcare Cipriani[105], qui considère « la Sicile depuis 1890 comme le terrain le plus prometteur pour l'action insurrectionnelle[106] ». Comptant sur les anarchistes, De Felice préconise même l'insurrection immédiate au cas où le gouvernement italien viendrait à dissoudre l'association des Faisceaux.

Au mois de novembre 1892, à la demande de Cipriani, Errico Malatesta, alors réfugié à Londres, lance un appel à l'insurrection immédiate dans toute l'Italie pour soutenir les

---

102. Adolfo Rossi, L'agitazione in Sicilia, a proposito delle ultime condanne (impressioni e giudizi), Max Kantorowicz Editore, Milan, 1894, p. 21.
103. Dino Paternostro, « Verro, un leader "scomodo" », rubrique "Mafia Documenti", La Sicilia, Palerme, 04/11/2007, p. 35.
104. « Il nostro programma è quello del partito socialista dei lavoratori italiani, è il programma della scuola marxista. Noi vogliamo e combattiamo per l'abolizione del salario e come mezzo adottiamo la lotta di classe, cioè sfruttati contro sfruttatori, e della lotta di classe ci serviamo per fare in modo che possano sparire tutte le inegualianze artificialmente create. Noi diciamo alla borghesia : al vostro interessato patriottismo noi contrapponiamo l'internazionalismo, e mentre voi aizzate i popoli perché si scaglino l'uno contro l'altro, noi cantiamo inni di pace, sorpassiamo le frontiere e diciamo : ove vi ha uno sfruttato, ivi è un nostro fratello. Voi, borghesi, non accordate che una sola libertà, quella di sfruttare come meglio vi talenta il proletariato ; noi invece agogniamo ad una libertà che ci conceda realmente completo diritto di soddisfare ai nostri bisogni ». Cf. Adolfo Rossi, L'agitazione in Sicilia, a proposito delle ultime condanne (impressioni e giudizi), op. cit., p. 22.
105. Christopher Seton-Watson, Italy from liberalism to fascism, 1870-1925, Methuen & CO LTD, New-York, 1967, p. 161 et p. 166.
106. Romano Salvatore Francesco, Storia dei fasci siciliani, Editori Laterza, Bari, 1959, p. 385-387, 392-394 ; Christopher Seton-Watson, Italy from liberalism to fascism, 1870-1925, op. cit., p. 161.

Fasci. À la fin du mois de décembre 1892, De Felice et Cipriani se rencontrent à Marseille pour discuter de la mise en place et de l'exécution de différents plans : organiser le voyage de Cipriani en Sicile, se procurer des armes et prendre la tête du commandement de la Révolution. Cependant, après de longs échanges, reconnaissant l'inutilité des barricades, la majorité des membres préfère finalement privilégier le calme et la prudence que de recourir à la violence et à l'affrontement[107]. Concernant cette même utilisation de la violence, Rosanna Rizzo évoque la position de Bernardino Verro tout en traçant les contours complexes de la réalité sociale et politique dans laquelle vivent Verro et ses camarades :

> L'image de Bernardino Verro qui nous a été transmise par les sources documentaires, c'est-à-dire un jeune qui, par ses principes et sa foi socialiste, est capable d'abandonner toutes ses occupations antérieures : Employé communal, mais étant licencié et ne s'en souciant pas outre mesure, il est absorbé par le Fascio, par la politique, par le socialisme, il est en correspondance avec les chefs du mouvement sicilien, avec Napoléon Colajanni. Pendant la période des Faisceaux, il ne manque aucune occasion de répéter que la violence ne mène nulle part, il recommande aux paysans de faire grève pacifiquement, et effectivement il empêche que des épisodes violents se produisent à Corleone. Il accueille à l'intérieur du Faisceau certains éléments incriminés, enregistrés comme « mafieux et brutaux », parce qu'il est convaincu que celui qui a fauté une fois peut être ramené sur le droit chemin grâce à l'exemple et à l'aide de celui qui est honnête, mais accuse publiquement la mafia et les mafieux d'être des alliés des propriétaires pour exploiter les paysans pauvres. C'est un véritable entraîneur de foules, qui parle en dialecte lors des rassemblements parce qu'il veut se faire comprendre par les paysans et veut être perçu comme l'un d'eux, non comme un intellectuel distant, comme un « qui a étudié » et qui a donc oublié les vrais problèmes de ceux qui travaillent à la campagne[108]. (Notre traduction)

Suite aux revendications de l'association des travailleurs siciliens auprès des autorités italiennes, depuis Marseille, Bernardino Verro adresse ses doléances à Monsieur Sansales Commandant et Directeur Général de la Sûreté publique française. Bernardino Verro demande également aux responsables politiques français de transmettre ses griefs au gouvernement de Giolitti. Les protestations de Verro mettent en avant la réalité sociale

107. Salvatore Francesco Romano, Storia dei fasci siciliani, op. cit., p. 394-398, 410-413, 404-405, 424-425 ; Christopher Seton-Watson, Italy from liberalism to fascism, 1870-1925, op. cit., p. 166.

108. « L'immagine di Bernardino Verro che ci è stata trasmessa dalle fonti documentarie, cioè un giovane che per i propri principi e per la propria fede socialista è capace di abbandonare tutte le sue precedenti occupazioni : impiegato comunale, viene licenziato ma non si preoccupa più di tanto, è assorbito dal Fascio, dalla politica, dal socialismo, è in corrispondenza con i capi del movimento siciliano, con Napoleone Colajanni. Durante i Fasci, non perde occasione per ribadire che la violenza non porta da nessuna parte, raccomanda ai contadini di scioperare pacificamente, ed effettivamente impedisce che a Corleone si verifichino episodi violenti. Accoglie all'interno del Fascio alcuni elementi pregiudicati, schedati come « maffiosi e prepotenti », perché è convinto che chi ha sbagliato una volta possa essere riportato sulla retta via grazie all'esempio e all'aiuto di chi è onesto, ma pubblicamente accusa la mafia e i mafiosi di essere alleati dei proprietari per sfruttare i contadini poveri. È un vero trascinatore di folle, che parla in dialetto durante i comizi perché vuole farsi capire dai contadini e vuole essere percepito come uno di loro, non come un intellettuale distante, come uno « che ha studiato » e che quindi ha dimenticato i veri problemi di chi lavora in campagna ». Cf. Rosanna Rizzo, Bernardino Verro e il movimento contadino a Corleone, Tesi di laurea, Università degli Studi di Palermo, Facoltà scienze politiche, Anno accademico 1996-1997, p. 178 ; Cf. Rosanna Rizzo, « Bernardino Verro : Luci e ombre di un dirigente contadino », Paolo Viola e Michela Morello(dir.) L'associazionismo a Corleone : Un'inchiesta storica e sociologica, Istituto Gramsci Siciliano, Palermo, 2004, consulté le 20/12/2023. https ://www.yumpu.com/it/document/view/13121384/saggi-palermo1-comune-di-corleone

et politique de l'île et surtout l'injustice, le dénuement et l'extrême pauvreté dans lesquels vivent la grande majorité des paysans siciliens :

> La plaie de l'Italie, ce sont les latifundia ; mais cette plaie est plus étendue en Sicile que n'importe ailleurs. Sur le continent, on trouve encore le métayage au tiers, à la moitié. Mais dans l'île, le grand propriétaire qui ne met point le pied dans la campagne (il est vrai qu'il a peur d'y laisser sa peau), loue sa terre à un fermier général, le gabellotto, lequel, trop riche lui-même pour rien faire, la sous-loue et la divise entre de seconds tenanciers dits sub-gabellotti, qui la repassent à des paysans, qui font travailler des ouvriers. Il faut que le sol nourrisse tout ce monde : mais dans quelles proportions ?
>
> Dans la culture du froment, par exemple, le paysan laboure, fait les semailles, sarcle le champ, coupe la récolte, la transporte sur l'aire, la vanne, l'engrange, et pour tous ces travaux perçoit… le quart de la récolte ! Trois quarts vont au propriétaire !
>
> Est-ce juste, ce partage ? C'est monstrueux !
>
> La vie de vos paysans est simplement infâme, ne peut s'empêcher de répondre M. Sansales. Je transmettrai vos plaintes au gouvernement [109].

Aux côtés de ses camarades et leaders syndicalistes révolutionnaires Rosario Garibaldi Bosco, chef du Faisceau de Palerme, et Nicola Barbato, qu'on appelait « l'apôtre des travailleurs [110] », chef du Faisceau local de La Piana dei Greci, fuyant eux aussi la répression du gouvernement de Crispi et de la justice italienne, Bernardino Verro tente une première fois de se réfugier en Tunisie, mais les trois hommes sont aussitôt arrêtés la nuit du 15 au 16 janvier 1894, sur le navire à vapeur, Bagnara en partance vers Tunis [111]. Des journaux français [112] et tunisiens [113] de l'époque, ainsi que des chercheurs [114] et des romanciers [115] ont relaté cette tentative de fuite clandestine avortée vers la Tunisie.

En Tunisie, les anarchistes et les socialistes révolutionnaires italiens réfugiés dans la Régence se sentent concernés par les évènements tragiques qui se déroulent en Sicile. Dès 1893, Nicolò Converti écrit une brochure publiée par le journal trapanais Il Mare di Trapani, retraçant l'histoire des Fasci Siciliani, I Fasci dei Lavoratori di Sicilia [116]. Après

109. Rubrique « Bulletin », Le Pays, Républicain Libéral, a. 45, n°16124, Paris, 18/10/1893, p. 1.

110. Salvatore Francesco Romano, Storia dei fasci siciliani, op. cit., p. 231-236 ; Christopher Seton-Watson, Italy from liberalism to fascism, 1870-1925, op. cit., p. 162.

111. Christopher Seton-Watson, Italy from liberalism to fascism, 1870-1925, op. cit., p. 165-167.

112. Rubrique « Télégrammes – Service Spécial de l'Indépendant – Dépêche de la nuit », L'Indépendant des Basses-Pyrénées, a. 27, n°79, Pau, 18/01/1894, p. 1 ; Rubrique « Dernières Dépêches, Les troubles en Italie – arrestation des chefs Fasci », L'Union catholique des Basses-Pyrénées, a. 4, n°177, Pau, 18/01/1894, p. 1 ; Rubrique « Le mouvement révolutionnaire en Italie – Arrestations de socialistes », L'Intransigeant, a. 29, n°4936, Paris, 18/01/1894, p. 2 ; Rubrique « Troubles en Italie », Le Radical, a. 14, n°18, Paris, 18/01/1894, p. 2 ; Rubrique « Troubles en Italie », Le Journal, a. 3, n°477, Paris, 17/01/1894, p. 2 ; « Nombreuses arrestations », rubrique « En Italie – La révolution en Sicile », La Lanterne, Journal politique quotidien, a. 18, n°6119, Paris, 18/01/1894, p. 2.

113. « L'arrestation de Garibaldi Bosco d'après L'Unione », La Dépêche Tunisienne, a. 6, n°1333, Tunis, 23/01/1894, p. 2.

114. Article du professeur Pietro Siino sur son intervention s'intitulant I Fasci dei lavoratori in Sicilia au cours d'une conférence « Corso di Storia della Sicilia », Palermo, 27/03/2008, consulté le 16/05/2019. Cf. Pietro Siino, I Fasci dei lavoratori in Sicilia, conferenza del Prof. Pietro Siino nell'ambito del « Corso di Storia della Sicilia », Palermo, 27/03/2008, consulté le 20/12/2023. http ://archive.wikiwix.com/cache/index2.php ?url=http%3A%2F%2Fwww.amiciziafraipopoli.org%2Fdocumenti -siino-fasci.htm

115. John Dickie, Cosa nostra : la mafia sicilienne de 1860 à nos jours, Éditions Perrin, Collection Tempus, Paris, 2007, p. 193 ; John Dickie, Cosa nostra. Storia della mafia siciliana, Editori Laterza, Rome-Bari, 2005, p. 157-169.

116. Niccolò Converti, I Fasci dei Lavoratori di Sicilia, al giornale « Il Mare di Trapani », Tipografia Internazionale, Tunis, 1893, p. 20.

la proclamation de l'état de siège visant à écraser le soulèvement populaire de Lunigiana, une région se situant entre la Ligurie et la Toscane venue en soutien aux Fasci siciliens, le Comitato di Solidarità di Tunisi[117] lance un appel aux dons en faveur aux habitants de cette région, victimes de la répression d'État du gouvernement de Francesco Crispi. Décrétant l'état de siège sur l'île le 2 janvier 1894, fidèle à la politique protectionniste et libérale de la jeune monarchie italienne, le premier ministre Francesco Crispi et son gouvernement sont à l'origine de nombreuses exactions violentes et sanglantes, seule réponse de l'État italien aux revendications des paysans et ouvriers en Sicile. En janvier 1894[118], le mouvement des Fasci Siciliani est dissous et ses dirigeants arrêtés et jugés. Plus tard, au mois d'octobre de la même année, c'est au tour du « Parti Socialiste Ouvrier » d'être également dissous. Cette période historique est connue aussi sous l'appellation de Repressione crispina.

Cette répression frappe également Bernardino Verro : figure importante du socialisme et du syndicalisme révolutionnaire siciliens, il est l'un des principaux artisans des Fais-ceaux[119]. Selon les termes du journaliste milanais Adolfo Rossi, Bernardino Verro, « président du Fascio de Corleone, connu comme un des chefs les plus ardents[120] » est un « jeune ardent socialiste, déjà employé municipal, qui perd son poste pour les idées qu'il professait[121] ».

D'après les propos du romancier John Dickie, « ceux qui ont connu Verro le décrivaient comme un homme un peu ours, énergique, prompt à s'emporter, entièrement dévoué à sa cause[122] ». Le journaliste milanais Rossi décrit physiquement le chef du Fascio de Corleone comme ayant une morphologie de type arabe : « Le président du Fascio est un homme de vingt-sept ou vingt-huit ans, au visage de type arabe, avec sa barbe et ses yeux proéminents[123] ». Toujours selon le même journaliste, la ville de Corleone est d'origine arabe et montagnarde[124]. La ville elle-même est étroitement liée à l'Afrique du Nord et en particulier à la Tunisie, car il faut savoir que « l'émigration vers la Tunisie [est] la plus ancienne, surtout clandestine[125] ».

Après deux années de détention, en mars 1896, Bernardino Verro est libéré suite à une grâce présidentielle accordée aux fascianti par le nouveau gouvernement national libéral

---

117. « Il Comitato di Solidarietà di Tunisi », La Protesta Umana, rivista di scienze sociali, a. I, n°1, 16/02/1896, Tunis, p. 16.
118. Dino Paternostro, « Verro e la "guerra" ai gabelloti », rubrique "Corleone Documenti", La Sicilia, Palerme, 22/10/2006, p. 39.
119. Le 30 mai 1894, la Cour de justice de Palerme condamne le député Giuseppe de Felice-Giuffrida à 18 ans de prison pour complicité dans les émeutes siciliennes. Dr. Barbato, le conspirateur philantrope ; Signor Bosco, l'expert comptable et Signor Verro, un fermier, associés à Giuseppe de Felice-Giuffrida, sont condamnés à 12 ans d'emprisonnement. Signor Montaldo, un avocat, condamné à 10 ans d'emprisonnement ; Picoto, un étudiant, à 5 ans ; Patrina, un éditeur, à 3 ans ; Benzi, un marchant, à 2 ans. Trois des députés associés aux émeutes siciliennes ont été acquités. Cf. « Sicilian rioters sentenced. Deputy de Felice-Giuffrida's Friends in Rome Greatly Incensed », The New-York Times, Vol. XLIV, n°13323, New-York, 31/05/1894, p. 2.
120. « presidente del Fascio di Corleone, noto come uno dei capi più ardenti », Adolfo Rossi, L'agitazione in Sicilia, a proposito delle ultime condanne (impressioni e giudizi), op. cit., p. 12 et p. 80. Voir aussi ACS, CPC, boîte n°5383, VERRO Bernardino.
121. « giovane ardente socialista, già impiegato municipale, che perdette il posto appunto per le idee che professava », Adolfo Rossi, L'agitazione in Sicilia, a proposito delle ultime condanne (impressioni e giudizi), op. cit., p. 12 et p. 80. Voir aussi ACS, CPC, boîte n°5383, VERRO Bernardino.
122. John Dickie, Cosa nostra : la mafia sicilienne de 1860 à nos jours, op. cit., p. 187.
123. Adolfo Rossi, L'agitazione in Sicilia, A proposito delle ultime condanne (impressioni e giudizi), op. cit., p. 82.
124. Ibid.
125. Renée Rochefort, « Misère paysanne et troubles sociaux. Pays du Latifondo sicilien : Corleone », Annales Economies, sociétés, civilisations, 14eannée, n°3, 1959, p. 448.

ayant reconnu officiellement l'excessive brutalité de la répression du gouvernement de Crispi[126].

Malgré le fait que le nouveau premier ministre Di Rudini ait explicitement annoncé qu'il ne tolèrerait sous aucune forme la réorganisation des Fasci, dès son retour dans sa ville natale de Corleone le 21 juin 1896, Bernardino Verro s'attelle à la réorganisation d'une coopérative agricole portant le nom de « La Terra ». Dès le mois de septembre 1896, la coopérative agricole est dissoute. Bernardino Verro est arrêté puis condamné à six mois de réclusion et à payer une amende de 100 000 lires pour association séditieuse[127]. Considérant qu'il n'y a plus d'espace pour entreprendre des actions politiques en Sicile, Verro prend la décision d'émigrer aux États-Unis d'Amérique où il reste jusqu'au printemps 1898. Lors de sa venue à New-York pour un meeting en date du 8 décembre 1896, bien que la presse américaine le présente comme un Italian Socialist Agitator, Verro est pris à partie par un groupe d'anarchistes présents dans l'assemblée avec à leur tête l'anarchiste français Lucien Sanial[128].

Quelques années plus tard, la seconde tentative migratoire est plus heureuse. Confronté à nouveau à une peine de prison pour raisons politiques, Verro décide de quitter de nouveau la Sicile : le 13 mai 1902, il part clandestinement pour la Tunisie où est installée une importante communauté sicilienne. Bernardino Verro y réside jusqu'aux alentours de l'année 1905. Entre les années 1903 et 1904, il passe également plusieurs courts séjours à Marseille[129]. À Tunis, le socialiste et syndicaliste révolutionnaire Bernardino Verro ne reste pas inactif. Malgré des conditions matérielles très modestes et une vie difficile, qu'il partage avec ses compatriotes siciliens installés en Tunisie, Verro œuvre pour organiser des groupements de travailleurs italiens :

> Appelé par des compatriotes, il essaya, sans succès, de fonder des coopératives paysannes. Un de ses amis évoque la vie fort modeste du socialiste de Corlelone, obligé parfois, comme les autres émigrés siciliens, de vendre le jasmin[130].

Durant les années 1902-1903 en Tunisie, aux côtés d'autres camarades socialistes et syndicalistes révolutionnaires italiens, principalement des Siciliens, et appuyé par un groupe d'anarchistes au sein duquel nous trouvons Ettore Sottovia, Andrea Salsedo, Nicolò Converti et Sisto Quarello, Bernardino Verro tente de constituer des coopératives paysannes sur le sol tunisien. D'après la presse coloniale française, Bernardino Verro est perçu comme un fauteur de troubles, un agitateur libertaire exilé en Tunisie :

Leur patriotisme !

Qu'ils soient Italiens ou Français, les libertaires ne manquent jamais une occasion de se livrer à des manifestations antipatriotiques. L'incident regrettable que voici prouve ce que nous avançons :

On sait la très belle réception qui est actuellement offerte, par un comité comprenant tous les notables les plus autorisés de la colonie italienne, aux jeunes étudiants venus de

126. Bruno Cartosio, « Sicilien radicals in two worlds », Marianne Debouzy (dir.) À l'ombre de la statue de la liberté : immigrants et ouvriers dans la République américaine, 1880-1920/ In the shadow of the statue of liberty : immigrants, workers and citizens in the american republic, 1880-1920, Presses Universitaires de Vincennes, Collection culture et société, Saint-Denis, 1988, p. 130.

127. Dino Paternostro, « Verro e la "guerra" ai gabelloti », rubrique "Corleone documenti", Section "Palerme", La Sicilia, a. LXII, n°286, Palerme, 22/10/2006, p. 39.

128. « Disturbed by anarchists. They attend a Socialists' Meeting and almost cause a row », The New-York Times, Vol. XLVI, n°14136, New-York, 09/12/1896, p. 6.

129. Dans la cité phocéenne, Verro habite au 38, chemin de Rome. Cf. Dino Paternostro, L'antimafia sconosciuta. Corleone 1893-1993, Palerme, La Zisa, 1994, p. 40.

130. Chiarezza. Settimanale di vita sociale, Palermo, 21/04/1946 cité par Renée Rochefort, « Misère paysanne et troubles sociaux. Pays du Latifondo sicilien : Corleone », op. cit., p. 450.

Palerme ; on a pu lire dans nos colonnes que ces braves gens se sont mis, comme on dit, en quatre pour rendre agréable à leurs compatriotes leur excursion en Tunisie.

Jusqu'ici aucune fausse note n'avait détonné dans ce concert amical, mais on avait compté sans l'agitateur Bernardino Verro, qui est inconsolable de ne pouvoir remettre les pieds dans son pays.

Donc, jeudi, les étudiants palermitains, guidés par des membres du comité de réception, étaient allés visiter Carthage et la nécropole de Saint-Louis. Cette visite déplut à M. Bernardino Verro qui, se mêlant à ses jeunes compatriotes, essaya de les ameuter contre le comité.

N'y réussissant pas, il harangua des ouvriers qui travaillaient à une construction qu'élève actuellement M. Bevilaqua, entrepreneur, et serait parvenu à amener un conflit entre les étudiants et ces travailleurs si des personnes assez énergiques n'étaient vigoureusement intervenues.

M. Bernardino Verro reçut, paraît-il, dans la bagarre un maître soufflet d'un étudiant, outré de ses façons d'agir, et le seul résultat qu'il a retiré de ses provocations a été une manifestation de sympathie de la part des Palermitains à l'égard du comité de réception.

Nous narrons ces faits à titre de simple reportage, mais, bien que nous n'ayons pas la moindre velléité de nous mêler des affaires intérieures de la colonie italienne, nous ne pouvons cependant nous empêcher de tirer la morale que l'incident comporte [131].

Afin de sensibiliser davantage ses camarades aux activités syndicales et aux questions d'ordre politique et autogestionnaire, Bernardino Verro crée également un journal ouvrier, Il Socialista, qui devient l'organe de la Fédération des travailleurs socialistes siciliens en Tunisie [132]. Malheureusement, malgré nos recherches, y compris en Tunisie, nous n'avons pas pu consulter ce journal, et nous n'avons trouvé que quelques traces de seconde main [133].

De retour finalement en Sicile, le 2 juin 1906, Bernardino Verro fonde avec les paysans de Corleone une coopérative agricole du nom de « Unione Agricola ». Le 6 novembre 1910, Verro échappe miraculeusement à une tentative d'assassinat par la mafia corleonese, qui met la communauté italienne de Tunisie fortement sous le choc : le journal de Tunis, La Patria, Giornale Politico en fait la une le 10 novembre 1910. Le caractère hautement politique de cette tentative d'assassinat est mis en avant, même si la police italienne veut « exclure des motifs du crime les raisons invoqués par Verro, c'est-à-dire la haine politique et considère au contraire une vengeance d'ordre personnel [134] ».

La Patria suit l'affaire et signale que les autorités italiennes et la police (Pubblica Sicurezza) ont découvert l'implication d'un vaste réseau de mafieux connus, parmi lesquels se trouveraient les auteurs matériels du crime. Ayant probablement été prévenu en avance par des complices sur le fait qu'ils allaient être arrêtés à leurs domiciles, parmi les auteurs du crime, certains ont disparus dans la nature [135]. En réalité, la principale raison

131. « Leur patriotisme ! », rubrique « Les Echos », La Tunisie Française, organe républicain, a. 18, série 2, n°282, Tunis, 25/03/1905, p. 2.

132. Dans la note de bas de page n°20 à la page 137, nous trouvons une référence du passage de Verro par la Tunisie. Cf. Bruno Cartosio, « Sicilien radicals in two worlds », op. cit., p. 137.

133. Il Socialista (1905), journal hebdomadaire, est cité par Vittorio Briani, La stampa italiana all'estero dalle origini ai nostri giorni, Rome, Istituto Poligrafico dello Stato, 1977, p. 170 cité in Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), Paris, Éditions Publisud, 2005, p. 235.

134. « escludere dai moventi del reato le ragioni addotte dal Verro, cioè l'odio politico, e ritiene invece una vendetta d'ordine intimo ». Cf. « Un attentato contro Bernardino Verro a Corleone. Rimasto illeso per miracolo (da Palermo) », La Patria, Giornale Politico, a. 1, n°131, Tunis, 10/11/1910, p. 1.

135. « una larga retata di noti mafiosi, tra i quali si troverebbero gli autori materiali del delitto. Alcuni che subdorarono lo arresto, non si sono fatti trovare nei rispettivi domicili e si sono resi irreperibili ». Cf. « Numerosi arresti a Corleone per l'attentato contro Verro », La Patria, Giornale Politico, a. 1, n°137, Tunis, 16/11/1910, p. 2.

du délit est « le résultat de l'implacable haine du parti opposé aux travailleurs[136] ». Le journal reproduit également un vibrant témoignage de Bernardino donné au journal palermitain Giornale di Sicilia. Verro règle enfin ses comptes avec ses adversaires politiques et ceux qui cherchent à le faire taire à tout prix :

> Estimé Monsieur le Directeur,
>
> Suite à la lettre du Cav. Docteur Gaetano Vinci, je ne voudrais pas répondre comme à celle de Paolo Iannozzo, Président de la Caisse Catholique S. Leuluca, publiée hier dans un journal. Je me limiterai de dire qu'après les affiches électorales, pour les dernières élections générales locales, avec la désignation des candidats ; après la constitution des sièges et la proclamation des conseillers élus, il ne reste plus qu'à féliciter mon parti qui s'est mis désormais à couvert de toutes les polémiques dans lesquelles je suis mêlé. Je regrette que certains individus, par lâcheté ou par vanité, aient permis que leurs noms soient mis en commun avec ceux des autres. Certes, je me réjouis que les noms de mes trois anciens camarades (??!!) ont triomphés et ont été purifiés du bain régénérateur des urnes, après qu'ils aient été : les "deux expulsés" par l'assemblée de l'Union agricole coopérative pour… – nous le verrons plus tard -, "et tous les trois" démis de leurs fonctions de conseillers communaux, représentants du prolétariat organisé. Il ne fait aucun doute que les fusillades visant ma personne ont été déplorées par tous ; mais la plupart ont déploré la chose ; les autres en leur coeur ont déploré qu'elles n'aient pas réussi à me faire taire pour toujours. Monsieur le Directeur, je vous remercie et vous promets de ne plus vous importuner à ce sujet.
>
> Palerme, 12 novembre
>
> Bernardino Verro[137] (Notre traduction)

Suite aux élections municipales à la fin du mois de juillet 1914, Bernadino Verro devient le premier maire socialiste de Corleone. Le 3 novembre 1915, il est assassiné sur la place publique avec onze coups de revolver devant la porte de sa maison à Corleone par un inconnu qui s'est avéré être un mafieux[138]. En définitive, malgré l'engagement et le militantisme de Bernardino Verro et de ses camarades, notamment à travers la création de différentes coopératives agricoles, les problèmes sociopolitiques de la classe laborieuse n'ont pas pu être résolus aussi bien en Sicile qu'en Tunisie.

---

136. « Il risultato dell'implacabile odio del partito contrario ai lavoratori ». Ibid.

137. « Ill.mo Signor Direttore, Alla lettera del cav. Dott. Gaetano Vinci non vorrei rispondere come non risposi nemmeno a quell'altra di Paolo Iannozzo, Presidente della Cassa cattolica S. Leuluca, pubblicata ieri in altro giornale. Mi limito solamente a dire che, dopo i manifesti elettorali, per le ultime elezioni generali amministrative, con la designazione dei candidati ; dopo la costituzione dei seggi e la proclamazione dei consiglieri eletti, non mi resta che congratularmi col mio partito, che si è messo ormai al coperto d'ogni mia polemica. Mi dispiace che certi individui, o per viltà o per vanità, permisero che i loro nomi fossero accomunati con quelli degli altri. Certo però gioisco che i nomi dei miei tre ex-compagni (??!!) riuscirono trionfanti e sono stati purificati dal bagno rigeneratore delle urne, dopo che erano stati : « due espulsi » dall'assemblea dell'Unione agricola cooperativa per… - lo vedremo dopo -, « e tutti e tre » esautorati come consiglieri comunal, rappresentanti del proletariato organizzato. Non v'è dubbio che le fucilate contro di me sono state deplorate da tutti ; però la maggior parte ha deplorato la cosa ; gli altri in cuor loro han deplorato che esse non siano riuscite a farmi tacere per sempre. Signor Direttore, la ringrazio e le prometto che mai più tornerò a disturbarla su quest'argomento. Palermo, 12 novembre, Bernardino Verro ». Cf. « Dopo l'attentato contro Bernardino Verro », La Patria, Giornale Politico, a. 1, n°138, Tunis, 17/11/1910, p. 2.

138. « Un leader socialiste sicilien assassiné près de Palerme », Le Petit Parisien, a. 40, n°14253, Paris, 07/11/1915, p. 3.

III. Comment les réseaux anarchistes facilitent les arrivées clandestines en Tunisie (1894-1939)

Installés en Tunisie depuis le XIX[e] siècle, les réseaux anarchistes italiens favorisent considérablement l'émigration clandestine de militants et d'exilés politiques italiens vers la Régence. S'inscrivant comme des actions militantes contre l'ordre établi, l'organisation, l'entraide, la solidarité et les contacts instaurés par les milieux anarchistes entre la Tunisie, la France et l'Italie, permettent la mise en place de plusieurs plans d'évasion de prisonniers et de nombreuses traversées maritimes partant de la péninsule italienne vers les côtes tunisiennes.

Le premier évènement concerne le cas de l'anarchiste livournais Oreste Lucchesi[139], auteur de l'assassinat de Giuseppe Bandi, directeur des deux journaux La Gazzetta Livornese et Il Telegrafo de Livourne. La raison de cet assassinat repose sur le fait que Giuseppe Bandi a été l'auteur d'articles virulents à l'encontre des anarchistes suite à l'assassinat du président de la République française, Sadi Carnot, par Sante Caserio en date du 24 juin 1894 à Lyon. Le 6 juillet 1894, suite à l'attentat perpétré contre Sadi Carnot, nous apprenons grâce à une lettre du Résident Général de France à Tunis au Ministère des Affaires Étrangères, que le groupe des anarchistes de Tunis a tenu une réunion : « on y a bu à la santé de Caserio et de l'Anarchie » et « on s'y est réjoui de ce qui venait de se passer[140] ». Cette information confidentielle met en alerte les services de la police française en Tunisie.

Malgré les mesures de surveillance et de contrôle qui ont été prises, Lucchesi a pu se réfugier pour une courte période à Bizerte, une ville portuaire du Nord de la Tunisie[141], chez l'anarchiste italien Vincenzo Mongelli[142]. Après une cavale de plusieurs mois entre la Tunisie et la France, Lucchesi est finalement arrêté à Bastia en Corse. Aucune trace ou mention d'aucune sorte du passage de Lucchesi en Tunisie n'est communiquée au grand public. Le séjour tunisien de l'anarchiste livournais est complétement occulté par la presse française[143], tunisienne[144] et italienne. Entre le 2 et 22 mai 1895, à la Cour d'Assise de Florence se déroule le procès contre Oreste Lucchesi, meurtrier de Giuseppe Bandi, et contre six de ses compagnons retenus comme instigateurs et complices. Parmi eux, nous trouvons Rosolino Romiti. Ce dernier est condamné à la perpétuité et à sept

139. ACS, CPC, boîte n°2859, LUCCHESI Oreste.

140. Lettre du Résident Général de la République française à Tunis, Monsieur Rouvier adressée au Ministre des affaires étrangères, 06/07/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».

141. Dans un rapport confidentiel n°41 provenant du Cabinet Contrôle Civil et vice-consulat de France du Ministre Résidant Général de France à Tunis, Monsieur Charles Rouvière datant du 9 juillet 1894 établit à Bizerte, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

142. ACS, CPC, boîte n°3352, MONGELLI Vincenzo.

143. Cf. « L'assassin de M. Bandi », Le Matin, Derniers télégrammes de la nuit, a. 11, n°3790, Paris, 16/07/1894, p. 1 ; Cf. « L'assassin », Le Petit Bastiais, Journal politique quotidien, a. 23, n°240, Bastia, 12-13/09/1898, p. 3 ; Cf. les deux articles « L'assassin de Bandi » et « Arrestation de l'assassin de Bandi à Bastia », Le Petit Bastiais, Journal quotidien, a. 19, n°10995, Bastia, 15/07/1894, p. 2-3 ; Cf. « L'extradition d'Oreste Lucchesi », Le Petit Bastiais, Journal quotidien, a. 19, n°1199, Bastia, 30-31/07/1894, p. 2 ; Cf. « Oreste Lucchesi », Le Petit Bastiais, Journal quotidien, a. 19, n°11010, Bastia, 02/08/1894, p. 2.

144. Cf. « L'assassin Lucchesi », La Libre Dépêche, Organe des intérêts Franco-Africain, a. 2, n°344, Tunis, 21/07/1894, p. 3 ; Cf. « Arrestations », rubrique « Les anarchistes », La Dépêche Tunisienne, a. 6, n°1505, Tunis, 16-17/07/1894, p. 1.

ans d'isolement cellulaire ; Oreste Lucchesi écope de trente années de réclusion ; quant à Amerigo Franchi, il se voit infliger la même peine que Lucchesi[145].

Le 21 mai 1896[146], un deuxième évènement mérite d'être signalé lorsque les anarchistes Francesco Pezzi[147], Giovanni Bergamasco, Fibbi Olinto, Galileo Palla, Vittorio Selvi et Giuseppe Melinelli, relégués en résidence surveillée, réussissent à s'évader de l'île de Favignana située dans la province de Trapani à environ 220 kilomètres des côtes tunisiennes. Bien que pris en chasse par trois unités de la marine royale italienne, leur plan d'évasion est couronné de succès. Dans un premier temps, ils débarquent à Soliman dans le Cap Bon au Nord-Est de la Tunisie. Puis, à bord d'une petite embarcation de fortune, les fugitifs mettent le cap sur Tunis. C'est grâce au concours des anarchistes siciliens Alberto Giannitrapani et Giuseppe Patti « qui a fourni la quasi-totalité des moyens », le docteur Nicolò Converti contribue à organiser leur évasion[148]. Quelque temps plus tard, les autorités italiennes finissent par obtenir gain de cause récupérant les évadés des mains des autorités françaises. Ces dernières les ont arrêtés puis consignés dans un navire de guerre italien ancré à la Goulette qui s'est chargé par la suite de les rapatrier en Italie, et ceci malgré les fortes protestations de la nombreuse colonie anarchiste italienne à Tunis[149].

Nous apprenons également de deux sources policières différentes, une française et l'autre italienne, que des anarchistes italiens de Tunis prévoient de venger l'arrestation de leurs camarades remis aux autorités italiennes. D'après un rapport de police du 16 juin 1896 parvenu au Ministère des affaires étrangères et transmis au Résident Général à Tunis Monsieur Millet, des « anarchistes italiens auraient l'intention de chercher d'ici peu de venger les six anarchistes évadés de Favignana et remis au gouvernement italien par les autorités françaises de Tunisie. Des bombes seraient déposées devant les Consulats de France pour marquer le caractère de cette protestation[150] ». Le 17 juin 1896, dans un autre rapport du Consul Général italien à Tunis, Machiavelli, nous apprenons que le Résident Général Millet prend des mesures de surveillance non seulement vis à vis du palais de la Résidence française mais également concernant les locaux de l'Agence Royale Italienne ainsi que du Consulat Général italien réclamant également à son homologue Monsieur Machiavelli de bien vouloir lui transmettre toutes les informations disponibles au sujet de l'attitude des anarchistes résidents en Tunisie[151].

145. « Tra il 2-22 maggio 1895, alla Corte d'Assise di Firenze si svolge il processo contro Oreste Lucchesi, l'anarchico livornese, uccisore di Giuseppe Bandi, e contro sei suoi compagni ritenuti istigatori e complici. Di questi Rosolino Romiti è condannato all'ergastolo e a sette anni di segregazione cellulare, il Lucchesi a trenta anni di reclusione ; alla medesima pena è condannato Amerigo Franchi ». Cf. Masini Pier Carlo, Storia degli anarchici italiani da Bakunin a Malatesta (1862-1892), Rizzoli Editore, Milan, 1970, p. 351-352.

146. Selon Claude Liauzu, l'évasion s'est déroulée au mois de juin 1896 ce qui est peu probable compte tenu de la parution des articles de journaux de L'Unione le 8 mai 1896 suivi par La Dépêche tunisienne le 28 juin 1896. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 153.

147. Masini Pier Carlo, Storia degli anarchici italiani da Bakunin a Malatesta (1862-1892), op. cit., p. 352.

148. « Al rientro a Trapani, in concorso con Nicolò Converti e Giuseppe Patti, "che fornì la quasi totalità dei mezzi", organizza la fuga da Favignana dei coatti Palla, Bergamasco, Pezzi, Fibbi, Salvi e Melinelli, avvenuta il 28 maggio 1896 ». Cf. Tipologia personale di Giannitrapani Alberto sul DBAI-Biblioteca Franco Serantini https ://www.bfscollezionidigitali.org/entita/13584-giannitrapani-alberto ?i=3

149. Nicola Converti, « Gli evasi di Favignana », La Protesta Umana Rivista di Scienze Sociali, a. I, n°5, Tunis, 28/06/1896, p. 65-70 ; Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 160.

150. Déchiffrement n°118, Affaires étrangères à Résident Général à Tunis, le 16 juin 1896 à 10h25 du soir, Confidentiel, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

151. Note n°1747/314, « Supposti progetti di vendetta anarchica in seguito all'arresto e consegna dei coatti evasi da Favignana », dall'Agenzia e Consolato Generale di S. M. il Re d'Ialia in Tunisia, Tunis, 17/06/1896,

Durant l'année 1899, deux autres évènements majeurs ont lieu en Tunisie. Le premier survient entre le 26 et le 27 avril 1899, lorsque les trois anarchistes italiens Errico Malatesta, Giorgio Vivoli et Edoardo Epifani, ce dernier considéré par la police comme « un prisonnier de droit commun », s'évadent de manière spectaculaire de l'île de Lampedusa[152]. Déportés sur l'îlot pour une période de quatre ans, ces derniers réussissent à prendre la fuite par une fenêtre de leur domicile. Ce sont les numéros du journal italien L'Unione datant du 8, 11 et 20 mai 1899 qui révèlent le passage des deux évadés anarchistes Malatesta et Vivoli par la Régence.

La Dépêche tunisienne, organe de l'autorité coloniale française en Tunisie, reproduit ces mêmes informations quelques jours plus tard.

Au moyen d'une barque, les trois anarchistes rejoignent un voilier qui les attendait à quelques kilomètres du rivage, puis les auraient déposés près de Gabès, ville côtière du Sud-Est de la Tunisie. De là, ils passent à Sfax, Sousse et puis Tunis, sans que la police ait eu vent de leur séjour[153]. Selon lesinformateurs du Consul italien à Tunis, Tommaso Carletti et les services de la police française, les fugitifs anarchistes n'ont jamais mis les pieds en Tunisie. Ils auraient été récupérés en mer entre Lampedusa et Malte. Arrivés à Malte, ils partent pour Gibraltar[154] pour enfin se diriger vers l'Angleterre[155]. Le chercheur Davide Turcato relate le passage de Malatesta en Tunisie en ces termes :

> On ignore qui a conclu l'arrangement avec le navire qui a emmené Malatesta en Tunisie. Selon les informations du Consul d'Italie à Marseille, une somme d'argent a été versée au propriétaire du bateau pêcheur d'éponges par Nicolò Converti et Nicolò Ponzio, deux anarchistes italiens résidant à Tunis ("Circa"). Plus tard, Converti admet avoir entretenu une correspondance avec Malatesta pendant le séjour de ce dernier à Lampedusa, mais il a, comme on pouvait s'y attendre, nié avoir discuté d'un quelconque plan d'évasion ("Procès")[156]. (Notre traduction)

Selon un rapport du Consulat général d'Italie à Marseille, contenant par ailleurs de nombreuses inexactitudes, nous apprenons que l'évasion est organisée par deux anarchistes de Tunis, le docteur Nicolò Converti, un des médecins de l'hôpital italien de Tunis, et Nicolò Ponzio, un négociant de vin. Ces derniers auraient donné 700 lires à un commandant d'un voilier, pratiquant la pêche des éponges, pour embarquer les trois évadés à bord. Le commandant du voilier les aurait fait débarquer sur une plage non loin de la ville de Sousse. Selon le gouvernement américain du New-Jersey, les anarchistes de

---

Archivio Storico Diplomatico, Rome, Polizia Internazionale (1880-1906), boîte 44, « Tangeri, Tolone, Trieste, Tripoli, Tunisi, Vienna, Zurigo, Washington. 1880-1896 ».

152. Note n°1713/287, « Evasione di anarchici da Lampedusa », Tunis, 13/05/1899, Archivio Storico Diplomatico, Rome, Polizia Internazionale (1880-1906), boîte 34, « Anarchici in : Italia, Inghilterra, Grecia, Marocco, Norvegia, Portogallo, Olanda, Romania, Russia, Tunisia, Turchia (Giovani turchi). 1887-1899 ».

153. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 160-161.

154. Note n°1713/287, « Evasione di anarchici da Lampedusa », Tunis, 13/05/1899, Archivio Storico Diplomatico, Rome, Polizia Internazionale (1880-1906), boîte 34, « Anarchici in : Italia, Inghilterra, Grecia, Marocco, Norvegia, Portogallo, Olanda, Romania, Russia, Tunisia, Turchia (Giovani turchi). 1887-1899 ».

155. Cf. Vincenzo Mantovani, « Fuga da Lampedusa », A-Rivista anarchica, a. 12, n°100, avril 1982, p.17 ; Cf. Vincenzo Mantovani, « Fuga da Lampedusa », A-Rivista anarchica, a. 12, n°100, avril 1982, consulté le 08/06/2023. http ://www.arivista.org/?nr=100&pag=100_07.htm

156. « It is not clear who made the arrangement with the vessel that took Malatesta to Tunisia. According to information from the Italian Consul in Marseille, a sum of money was paid to the owner of the sponge-fishing vessel by Nicolo Converti and Nicolo Ponzio, two Italian anarchists resident in Tunis (« Circa »). Converti later admitted to holding a correspondence with Malatesta during the latter's sojourn in Lampedusa, but he predictably denied discussing any escape plan (« Procès ») ». Cf. Davide Turcato, Making sense of Anarchism : Errico Malatesta's experiments with Revolution, 1889-1900, New-York, Palgrave Macmillan, 2012, p. 177-180.

Paterson en accord avec ceux de Londres, s'assurent de la coopération d'un anarchiste à Tunis, lequel ayant une embarcation à voile, puisse se rendre à Lampedusa pour aider Malatesta dans sa fuite. La tentative d'évasion réussit grâce à l'assistance de l'anarchiste de Tunis qui a pu prendre à bord Malatesta profitant de la nuit tombée [157].

Interrogé par la police française, le 18 mai 1899, Converti admet avoir reçu une visite de Malatesta et deux autres évadés. Le dimanche 30 avril, vers 12 h 30, le médecin ne s'était pas encore mis à table pour déjeuner qu'arrivèrent Vivoli, Epifani et Malatesta avec lequel il était lié par une vieille amitié remontant aux années où tous deux avaient étudié la médecine à l'université de Naples. Réfugié en Tunisie parce que les traités de ce pays avec l'Italie ne prévoyaient pas l'extradition pour des raisons politiques, Malatesta était resté à Tunis jusqu'au dimanche suivant, soit le 7 mai 1899. Ce même jour, il quitte le pays avec Vivoli sur un bateau à vapeur de la Compagnie Transatlantique, à destination de Malte. Concernant Epifani, parti de Tunis quelques jours après son arrivée, Converti affirme ne rien savoir de plus à son sujet. Dans ses réponses communiquées au commissaire de la Sûreté, Converti nie avoir aidé Malatesta à s'évader [158].

Dans le procès-verbal de l'interrogatoire du docteur Converti que le Commissaire de police qualifie d'être « riche d'omissions et de réticences », figurent encore ces informations : le 30 avril 1899 de Sousse, les trois évadés ont rejoint Tunis en train. Sans bagages, à part Malatesta qui a une valise, chaque nuit, ils dorment dans un hôtel différent. Trois jours après leur arrivée à Tunis, Epifani part pour Bizerte d'où il a l'intention de rejoindre la Grèce. En revanche, les deux autres ont attendu à Tunis le bateau qui part pour Malte. Le matin du dimanche 7 mai 1899, Vivoli achète un billet pour se rendre sur l'île. Arrivé en retard, Malatesta a risqué de rater le bateau mais par la suite tout s'est arrangé. Il a obtenu la permission de monter à bord et a pris son billet sur le bateau. En conclusion, selon le rapport de police, les trois évadés ont été vus ensemble à Tunis en compagnie des anarchistes Nicolò Converti, Giuseppe Curatolo, Angelo Salvarelli, Antonio Corridi, Gian-Battista Chiari et Nicolò Ponzio [159]. Selon Claude Liauzu, « la direction de la Sûreté publique, mécontente d'avoir été bernée, usa de méthodes inquisitoriales et menaça d'expulsion les anarchistes les plus connus à Tunis [160] ».

Durant la même année 1899, le deuxième évènement majeur qui survient en Tunisie concerne l'anarchiste Luigi Galleani. À la fin de l'année 1899, avec l'aide de certains compagnons réfugiés à l'étranger, Luigi Galleani parvient à s'évader, gagnant tout d'abord la Tunisie puis Malte sous la fausse identité d'Antonio Valenza. Par la suite, il gagne l'Égypte en se rendant à Alexandrie puis au Caire, où il y séjourne durant presque une année, essayant de reprendre contact avec le mouvement libertaire européen [161].

Depuis l'arrivée au pouvoir du régime mussolinien en Italie en 1922, et face aux menaces grandissantes qui guettent les antifascistes et tous les opposants politiques transalpins ainsi que leurs familles, des groupes d'anarchistes italiens résidant en Tunisie décident de réagir pour faire face aux exactions fascistes. En s'organisant, ces derniers mettent en place un large réseau de passeurs, favorisant l'émigration clandestine des opposants politiques italiens en Tunisie par voie maritime. Certains de ces anarchistes œuvrent de manière clandestine, prenant le risque de venir en aide à leurs compagnons

157. Vincenzo Mantovani, « Fuga da Lampedusa », A-Rivista anarchica, op. cit., p.17 ; Vincenzo Mantovani, « Fuga da Lampedusa », A-Rivista anarchica, a.12, n°100, avril 1982, consulté le 08/06/2023. http ://www.arivista.org/?nr=100&pag=100_07.htm

158. Ibid.

159. Ibid.

160. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXème siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 160-161.

161. Cf. Tipologia personale di Galleani Luigi sul DBAI-Biblioteca Franco Serantini https ://www.bfscollezionidigitali.org/entita/13495-galleani-luigi

qui subissent la répression, la violence et l'oppression des autorités fascistes dans la péninsule italienne.

Le 26 juillet 1929, les dirigeants antifascistes Carlo Rosselli, Emilio Lussu et Francesco Nitti s'évadent des camps de concentration des îles Lipari. Arrivés à Tunis le 27 juillet sous les faux noms de Michele Cioffi, Decio Orsini et Fausto Martini, ils quittent la Tunisie dans les jours qui suivent. L'antifasciste Alberto Tarchiani participe à leur évasion [162]. Comme le signale l'historienne Juliette Bessis, à partir de 1929, « des antifascistes collaborent et collaboreront de plus en plus à des opérations d'évasion dont la Tunisie reste le plus souvent, le lieu de transit [163] ». Le chercheur Salvatore Speziale expose également le rôle central des anarchistes en Tunisie durant cette période historique charnière :

> En Tunisie, l'antifascisme n'est pas un élement marginal et facilement contrôlable comme le sont la Libye sous domination italienne ou l'Égypte sous protectorat britannique. Une série d'études […] met bien en lumière le rôle stratégique de l'antifascisme de Tunisie et même pour ce qui est du sort de l'antifascisme en Italie. Le réseau d'opposition, en premier à la monarchie savoyarde et puis au fascisme, trouve une ligne de continuité entre les diverses phases historiques grâce au calabrais Nicolò Converti, un fervent anarchiste actif dans le pays de 1887 à 1939. Ce réseau se stratifie avec les nouvelles vagues d'exilés, d'où l'intêret des liens internationaux ; il s'exprime à travers des journaux comme L'Italiano di Tunisi, organe de la Ligue Italienne des Droits de l'Homme [et], médite sur le retour tant attendu qui a eu lieu au cours de la Seconde guerre mondiale et l'immédiat après-guerre. […] Le rôle des antifascistes locaux est cependant essentiel pour comprendre le lien complexe entre exil, franc-maçonnerie et antifascisme, de type anarchiste, socialiste et communiste, qui se réalise à Tunis. Il se concrétise dans le réseau de solidarité pour les exilés, dans la diffusion d'idées antifascistes par la presse, dansla fondation de cercles politiques (comme l'Union Populaire Italienne et le Cercle Populaire Garibaldi), dans la création en 1930 du siège de la LIDU avec l'immanquable Giulio Barresi comme président et Nullo Pasotti comme secrétaire. Tous ces éléments font de Tunis un centre majeur de l'antifascisme international et une base stratégique importante [164]. (Notre traduction)

Prenons le cas de l'anarchiste et militant antifasciste italien Giovanni Badalucco [165]. Natif de Trapani (Sicile) le 4 mars 1882, émigré à Tunis au cours de l'année 1908, ce

162. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, Éditions Karthala et Publications de la Sorbonne, Paris, 1981, p. 72-73.

163. Ibid.

164. « In Tunisia, però, l'antifascismo, non è un elemento marginale e facilmente controllabile come nella Libia italiana o nell'Egitto filo-britannico. Una serie di studi, cui si è accennato, mette già bene in luce il ruolo strategico dell'antifascismo di Tunisia anche per le sorti dell'antifascismo in Italia. La rete dell'opposizione prima alla monarchia sabauda e poi al fascismo trova una linea di continuità tra le diverse fasi storiche grazie al calabrese Nicolò Converti, fervente anarchico attivo nel Paese dal 1887 al 1939. Tale rete si stratifica con le nuove ondate di esuli, interesse legami internazionali, si esprime attraverso testate giornalistiche, come l'Italiano di Tunisi, organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo (d'ora in poi LIDU), medita l'agognato ritorno che avviene nel corso della seconda guerra mondiale e nell'immediato dopo guerra. […] Il ruolo degli antifascisti locali è comunque essenziale per capire il complesso legame tra esilio, massoneria e antifascismo, di natura anarchica, socialista e comunista, che si realizza a Tunisi. Esso si concretizza nella rete di solidarietà per gli esuli, nella diffusione d'idee antifasciste a mezzo stampa, nella fondazione di circoli politici (come l'Unione popolare italiana e il Circolo popolare Garibaldi), nell'istituzione nel 1930 della sede della LIDU con l'immancabile Giulio Barresi presidente e Nullo Pasotti segretario. Sono tutti gli elementi che fanno di Tunisi un centro primario dell'antifascismo internazionale nonché una base strategica di rilievo ». Cf. Salvatore Speziale, « Più a Sud del nostro Sud : spunti e problemi per lo studio dell'emigrazione italiana in Africa mediterranea tra le due guerre », Meridiana n°92, Rivista di Storia e Scienze Sociali, Migrazioni e Fascismo, Viella, Roma, 2018, p. 112-113.

165. ACS, CPC, boîte n°242, BADALUCCO Giovanni.

dernier réside de manière permanente dans la capitale tunisienne, exerçant le métier de cordonnier. Identifié par les autorités fascistes comme un élément subversif devant être arrêté et perquisitionné[166], connu également sous le pseudonyme de Gianni[167], Badalucco fréquente régulièrement des anarchistes italiens résidant en Tunisie qui se déclarent ouvertement contre le régime du Duce tels que Giulio Barresi[168], Gigi Damiani, Antonino Casubolo et Giovanni Puggioni[169].

Défini par les services de renseignements fascistes comme étant « un des anarchistes les plus actifs résidents[170] » en Tunisie, Giovanni Badalucco est entré en contact avec l'anarchiste sicilien Paolo Schicchi[171] durant son séjour à Tunis, sans jamais rompre leurs liens jusqu'aux années 1930[172]. Badalucco écrit également de nombreux articles dans des journaux anarchistes de langue italienne tels que l'article publié dans les colonnes de L'Avvenire Sociale de Messine en date du 29-30 janvier 1905 où il prend la défense des victimes de la répression politique des autorités italiennes[173].

Aux côtés de l'anarchiste Gaspare Scalabrino[174], Giovanni Badalucco appartient à un important réseau d'émigration clandestine comportant l'organisation, la fuite, le transit puis le passage de nombreux exilés antifascistes italiens de tous bords politiques vers la France en passant par le sol tunisien. Dans un extrait d'une lettre datée du 14 août 1929, parvenue au Consulat Général de Tunis, il est indiqué que le 10 juillet 1929, les exilés Angelo Costa, Francesco Fiore, Giuseppe Cappello, Cristiniano Riavitz et Giovanni

166. Extrait du "Bollettino delle Ricerche dei Sovversivi", n°116, 22/05/1931, Schedina n°4018, ACS, CPC, boîte n°242, BADALUCCO Giovanni.

167. « Quale pericoloso anarchico, residente a Tunisi, viene segnalato certo Badalucco Giovanni fu Gaspare, di anni 45, oriundo di Trapani, ed ora abitante a Tunisi in Rue Montplaisir, ove esercita il mestiere di calzolaio. Frequenta Damiani Luigi, Puggioni Giovanni, Casubolo Antonino, Barresi Giulio e svolge attiva velonosa campagna contro il Regime. È conosciuto anche con il diminutivo di « Gianni ». » Cf. Note del direttore capo della divisione Polizia Politica alla Sede della divisione degli Affari Generali e Riservati, Rome, 20/12/1935, ACS, CPC, boîte n°242, BADALUCCO Giovanni.

168. Note del direttore capo della divisione Polizia Politica alla Sede della divisione degli Affari Generali e Riservati, Rome, 20/12/1935, ACS, CPC, boîte n°242, BADALUCCO Giovanni.

169. « Si ha l'onore di informare l'E.V. che l'individuo in oggetto continua a manifestare sentimenti anarchici ed è in rapporto di amicizia con i compagni di fede Antonino Casubolo, Luigi Damiani, Puggioni Giovanni, ecc. » Cf. Telespresso n°915-27688, Tunis, 23/10/1935, ACS, CPC, boîte n°242, BADALUCCO Giovanni.

170. « In relazione al dispaccio sopra indicato, informo l'E. V. che il nominato Badalucco Giovanni, fu Gaspare, qui residente è uno dei più attiviti anarchici qui residenti. Come riferito con precedente rapporto egli è stato in relazione col noto Paolo Schicchi durante il soggiorno di questi nella Tunisia ». Cf. Telespresso n°7519-2994s du Consolat Général d'Italie à Tunis au chef de la police, Ministère de l'Intérieur, oggetto Badalucco Giovanni fu Gaspare – anarchico – Rif. Disp. n°16802-37358 del 09/03/1931, Tunis, 01/04/1931, ACS, CPC, boîte n°242, BADALUCCO Giovanni.

171. ACS, CPC, boîte n°4693, SCHICCHI Paolo.

172. La police italienne se trompe concernant l'identification du pseudonyme « Gianni » parmi les « neveux » de Schicchi. « All'indirizzo dello Schicchi, pure mentre egli era in carcere, una lettera manoscritta, impostata a Tunisi, in data 1 gennaio 1931 (come si evince dal bollo postale e non in data 1 dicembre come per errore, fu scritto nella lettera) a firma "Giulio-Gianni-Salerno", con indirizzo 30 Rue Aldisazzira [Al Djazira] – Tunisi. [...] Nulla, invece, volle dire per l'identificazione del "Giulio" che, come si rivela dall'ultimo rigo della lettera ("abbracci dai tuoi affezionati nipoti") è persona diversa del Gianni. Dalle indagini esperite da questo ufficio è risultato che il Giulio ed il Gianni si identificano rispettivamente per Giulio Barresi fu Alberto e fu Benedetti Clelia, nato a Goletta (Tunisia) il 19.6.1888 oriundo da Trapani, presidente di quella "Lega italiana dei diritti dell'Uomo", e per Salerno Giovanni e di Silvia Rosa nato a Pantelleria il 4.10.1899, residente Tunisi, dove gestisce un magazzino di tessuti in Rue Aldisazzira [Al Djazira] 30, il quale è uno dei più noti anarchici residenti a Tunisi, dove svolge attività antifascista ». Cf. Rapporto n°441.09409, copie della lettera della Prefettura di Palermo, oggetto : Schicchi Paolo e compagni, 13/04/1931, ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

173. Cf. article signé Gianni, « Un pensiero alle vittime », L'Avvenire Sociale, Numero straordinario dedicato alle vittime politiche, a. X, n°3, Messine, 29-30/01/1905, p. 4.

174. Malgré nos recherches, le dossier personnel de l'anarchiste Gaspare Scalabrino n'a pu être trouvé dans l'inventaire du CPC. En revanche, pensons que c'est de lui qu'il s'agit, nous avons trouvé le dossier personnel d'un antifasciste à Tunis portant le nom de Gaspare Scalabrini. Voir ACS, CPC, boîte n°4650, SCALABRINI Gaspare.

Zara, se sont évadés de l'île de Lampedusa et se sont réfugiés en Tunisie. Les anarchistes Gaspare Scalabrino et Giovanni Badalucco les ont aidés à échapper à la police. Selon le même document, Badalucco leur auraient promis de les faire passer clandestinement en France moyennant, aux dires de la police, « une importante compensation financière [175] ».

En date du 16 octobre 1929, dans un extrait d'une copie d'une lettre du Consulat Général d'Italie à Tunis s'adressant à la Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, nous remarquons la rescrudescence des activités de l'émigration clandestine favorisée par les anarchistes italiens présents en Tunisie :

> Comme précedemment signalé à Votre Excellence, on note depuis un certain temps une recrudescence des activités en émigration clandestine qui ont à leurs têtes des éléments douteux soit résidents soit de passage à Marseille et à Tunis, parmi lesquels on trouve les dénommés Salvatore Renda, Antonino Casubolo, Gaspare Scalabrino, Giovanni Badalucco, Filippo Gramignano, Paolo Caponetto, Rosario Cupri. En intégrant les éventuelles recherches à venir, et dans le but de la coordination du service de prévention politique et judiciaire en France et en Tunisia […] la Préfecture de police de Syracuse a récemment fourni à ce Ministère les activités du "Mouvement Anarchiste en Sicilie" depuis qu'il m'a été signalé que Salvatore Renda et Rosario Cupri militent depuis longtemps dans les rangs anarchistes [176]. (Notre traduction)

Les trois antifascistes et anarchistes Filippo Gramignano, Gaspare Scalabrino [177] et Giovanni Badalucco sont alors étroitement surveillés par les services de renseignements fascistes en Tunisie [178].

Dans cette activité de transit et d'émigration clandestine de subversifs et d'antifascistes italiens vers le sol tunisien, Giulio Barresi [179] joue un rôle cardinal aussi bien en régularisant les autorisations et les permis de séjours qu'en fournissant des contracts de travail et des aides financières et juridiques aux nouveaux arrivants sans aucune distinction. Militant anarchiste, franc-maçon [180], membre et gérant de nombreux journaux

175. « Ora risulta a questo Ufficio che i confinati Costa Angelo, Fiore Francesco, Cappello Giuseppe, Riavitz Cristiniano e Zara Giovanni, evasi dell'isola di Lampedusa il 10 luglio us. e rifugiatisi in Tunisia, hanno fatto capo i nominati Scalabrino e Badalucco, che li hanno sottratti dalle ricerche della polizia, promettendo loro, mediante importante compenso, di farli trasportare clandestinamente in Francia ». Cf. Extrait d'une lettre datée du Consul Général de Tunis, n°10907/1879, 14/08/1929, ACS, CPC, boîte n°242, BADALUCCO Giovanni.

176. « Come ho già riferito a Vostra Excellenza, si nota da qualche tempo una rescrudescenza di attività in emigrazione clandestine che fa capo a loschi elementi residenti e che sono di passaggio a Marsiglia e a Tunisi, tra i quali i nominati Renda Salvatore, Casubolo Antonino, Scalabrino Gaspare, Badalucco Giovanni, Gramignano Filippo, Caponetto Paolo, Cupri Rosario. Ad integrazione delle eventuali indagini avvenire e al fine del coordinamento del servizio di prevenzione politico e giudiziario in Francia e in Tunisia […] la R. Questura di Siracusa ha fornito di recente a codesto R. Ministero sul « Movimento Anarchico in Sicilia » dappoiché il Renda Salvatore e, mi è stato riferito anche che il Cupri Rosario, militano da tempo nelle file anarchiche ». Cf. Copie n°14336/3005 d'une lettre du Consulat Général d'Italie à Tunis adressée à la DGPS, objet : emigrazione clandestina a scopo politico, Tunis, 16/10/1929, ACS, CPC, boîte n°242, BADALUCCO Giovanni.

177. Malgré nos recherches, les dossiers personnels des anarchistes Gaspare Cianferoni et Filippo Gramignano n'ont pu être trouvés dans l'inventaire du CPC.

178. « L'antifascista in oggetto trovasi da qualche giorno a Tunisi, proveniente da Marsiglia. Egli è in continua relazione con elementi dediti all'emigrazione clandestina, e principalmente con i noti Gastare (Gaspare) Scalabrino e Giovanni Badalucco. Viene di espedienti, svolgendo losca attività in materia di emigrazione clandestina. Mi viene confidenzialmente riferito che il Gramignano dovrebbe far ritorno in Francia ». Cf copie de la lettre n°2776/831 du Consulat Général d'Italie à Tunis adressée à la Préfecture de Trapani (Sicile), 11/02/1930, objet : Gramignano Filippo fu Vincenzo – antifascita, favoreggiatore di emigrazione clandestina, ACS, CPC, boîte n°242, BADALUCCO Giovanni.

179. ACS, CPC, boîte n°360, BARRESI Giulio Cesare.

180. Né à La Goulette le 10 juin 1885 et mort à Rome en 1971, Giulio Cesare Barresi est un antifasciste notoire, sicilien d'origine populaire, franc-maçon, de sentiments socialistes et de tradition anarchiste et républicaine, il

antifascistes en Tunisie, Barresi est également le président de la Section Italienne de la Ligue des Droits de l'Homme à Tunis (LIDU). Voici comment le chercheur Santi Fedele décrit brièvement Barresi :

> En plus d'être franc-maçon, Barresi est aussi un membre important de la colonie anarchiste de Tunis, constituée principalement d'oriundi ou d'émigrés siciliens et calabrais dont Niccolò Converti est l'élément le plus représentatif. Grâce à cette double casquette de franc-maçon et anarchiste, et pour les bons rapports qu'il entretient avec les milieux socialistes et communistes, Barresi constitue un point de liaison fondamental entre les différentes composantes de l'antifascisme à Tunis. C'est donc la section de la LIDU qui assume la charge durant une longue période[181]. (Notre traduction)

Au cours de l'année 1930, grâce à « une bonne source de renseignement[s] (sic) », et malgré certaines imprécisions de la police[182], nous savons que le Sicilien Giovanni Fontana débarque clandestinement au Cap Bon[183]. C'est le premier anarchiste italien entré clandestinement en Tunisie durant cette année. Dans une note de police datée du mois de novembre 1934, Giovanni Fontana est identifié comme « l'intermédiaire avéré entre tous les clandestins arrivant dans la Régence[184] » et c'est « le sieur Barresi, président de la Section de Tunis de la Ligue des Droits de l'Homme (section italienne) qui se charge d'accomplir les démarches nécessaires pour [leur] faire délivrer des autorisations de séjour[185] ».

L'année suivante, d'autres anarchistes italiens entrent à nouveau de manière clandestine sur le sol tunisien. Dans un télégramme datant du 1° juillet 1931 du Consul italien à Tunis Bombieri, accompagné d'une note de renseignements des services de la police française[186], nous apprenons que le 26 juin 1931 à Mahdia, les anarchistes Luciano Miceli, Natale Vella, Giuseppe Burgio, Marcello Cicero et Filippo Politi sont arrivés clandestinement en Tunisie à bord d'une barque à moteur portant le nom en partie effacé de La Bella Peppina, qui appartient à l'anarchiste Giuseppe Burgio.

---

n'était membre d'aucun parti politique. Cf. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 73-74 ; « Oltre alla personalità di spicco di Giulio Cesare Barresi, oriundo siciliano di La Goletta – in nota : Nato nel 1885, è l'uomo chiave dell'antifascismo e dell'attivismo politico tunisino essendo anarchico, legato a Giustizia e Libertà, massone e presidente della LIDU ». Cf. Salvatore Speziale, « Più a Sud del nostro Sud : spunti e problemi per lo studio dell'emigrazione italiana in Africa mediterranea tra le due guerre », op. cit., p. 113.

181. « Barresi oltre che massone, è anche esponente di spicco di quella colonia anarchica di Tunisi, in prevalenza costituita da oriundi o emigrati siciliani e calabresi che ha in Niccolò Converti il suo esponente più rappresentativo. Per questa sua duplice veste di massone e anarchico e per i buoni rapporti che intrattiene con i nuclei socialisti e comunisti, Barresi costituisce un fondamentale punto di raccordo tra le diverse componenti dell'antifascismo a Tunisi, della cui sezione della LIDU ricopre per lungo tempo incarichi ». Cf. Santi Fedele, La Massoneria nell'esilio e nella clandestinità, op. cit., clandestinità : 1927-1939, op. cit., p. 693.

182. « Le nommé FONTANA Giovanni, originaire de Pantelleria, 25 ans environ, débarqué clandestin il y a quelques mois ». Cf. Note n°1.079BIS/9, R/N., S.E.T., pour Monsieur GARANGER, chef du service de Renseignements Généraux, Tunis, 03/12/1931, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2103, boîte n°103, FONTANA Giovanni.

183. « Le nommé FONTANA Nicolo, Giovanni, [a] débarqué clandestinement au Cap Bon en 1930 ». Cf. Note de renseignement – Tunisie - n°42/a, R/N., S.E.T., A/S. du nommé FONTANA, suspect, Tunis, 17/01/1933, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2103, boîte n°103, FONTANA Giovanni.

184. Note de renseignements de la police datée du mois de Novembre 1934, s.l., Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2103, boîte n°103, FONTANA Giovanni.

185. Ibid.

186. Note de renseignements de la police datée du mois de Novembre 1934, s.l., Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2193, boîte n°193, MICELI Luciano.

Dès leur arrivée, ces derniers déclarent qu'ils sont persécutés politiquement par le régime fasciste[187]. Arrêtés par les gendarmes de Mahdia, ils sont transférés à Tunis où ils reçoivent chacun une autorisation de séjour provisoire de la part du Commissariat du Port et de l'Immigration grâce à l'intervention de Giulio Barresi, président de la Section Italienne de la Ligue des Droits de l'Homme.

Durant l'année 1932, d'autres réfugiés anarchistes et militants politiques fuient l'Italie fasciste en débarquant sur les côtes tunisiennes. Giulio Barresi leur vient également en aide. Nous trouvons le cas de l'anarchiste Sebastiano Nastasi. Arrivé à la mi-avril à Zarzis à bord d'une barque de pêche[188], Nastasi rejoint aussitôt la ville de Sfax. Il reçoit un permis de séjour de 8 jours, mais séjourne 17 jours, travaillant du 1° mai jusque vers le 15 mai chez un certain Sâada, entrepreneur de transports automobiles. À cette date, Nastasi décide de gagner Tunis par chemin de fer. Arrivé à Tunis et n'ayant trouvé aucun emploi, il est recommandé en premier par Giuseppe Cannizzo, exerçant le métier de charron dans la ville de Sfax, à l'anarchiste Giovanni Fontana qui le recommande à son tour à Giulio Barresi. Nastasi sollicite finalement les services de ce dernier qui lui conseille, avant de demander une autorisation de séjour, d'attendre que les mesures sévères prises à l'encontre des étrangers résidant en Tunisie se soient apaisées[189].

Entré clandestinement en Tunisie vers la fin de l'année 1932[190], l'anarchiste romain Gigi Damiani[191] sollicite également l'aide de Giulio Barresi[192]. À la demande de ce dernier, le commissaire de police Bianchini, de nationalité française, mais d'origine italienne, plaide à la Résidence le cas de Gigi Damiani obtenant pour lui une autorisation de résidence[193].

---

187. « Qui giunti clandestinamente su barca a motore portante nome in parte cancellato « La Bella Peppina » nominati Miceli Luciano di Sebastiano nato a Alessandria Egitto 4 maggio 1907, Vella Natale di Francesco nato a Lentini 1890, Burgio Giuseppe di Lucio nato a Siracusa 2 marzo 1898, Politi Filippo di Agatinonato a Siracusa 19 novembre 1904. Predetti hanno dichiarato a queste Autorità essere perseguitati politici. Tanto comunico per notizia con preghiera fornire informazioni utili. Bombieri ». Cf. Copie del telegramma cifrato n°5989 P.R. diretto dal Ministero Affari Esteri al Prefetto di Siracusa, e per conoscenza a S. E. il capo della Polizia, 01/07/1931, oggetto : « Espatrio clandestino di connazionali », ACS, CPC, boîte n°901, BURGIO Giuseppe.

188. « Un italien nommé NASTASI Sebastiano, né le 24 juin 1904 à Pachino (Sicile) fils de Salvatore et de Bartolo Maria marié à Guica Antonina deux enfants menuisier venant de Tripoli et arrivé à Zarzis sur une barque de pêche et venu à Sfax par voie de terre. […] Démuni de passeport ne possède comme papiers qu'une carte d'identité et un certificat de reconnaissance délivrés par le podestat de Pachino et d'un laissez passer pour se rendre de Syracuse à Tripoli. […] accorde un permis de séjour de 8 jours […] en attendant les instructions ». Cf. Note n°5285 du Commissaire divisionnaire chef de la 5ème région de police de Sfax (Tunisie) à Monsieur le Directeur de la Sureté publique à Tunis, Direction Générale de l'Intérieur, Sûreté publique, 14/05/1932, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2207, boîte n°207, NASTASI Sebastiano.

189. Notice de renseignements divers provenant du commissariat de police, Tunis, 15/06/1932, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2207, boîte n°207, NASTASI Sebastiano.

190. La date exacte de son arrivée en Tunisie n'est pas clairement identifiée. Certains documents disent que cela serait entre le début du mois d'octobre et le mois de décembre 1932 et d'autres disent plutôt que c'est au mois de février 1932. Cf. Isabelle Felici, Poésie d'un rebelle. Poète, anarchiste, émigré (1876-1953), op. cit., p. 77 ; Rapport de police, Tunis, 1° décembre 1932, ACS, CPC, boîte n°414, DAMIANI Luigi detto Gigi ; Rapport de police, Bruxelles, 12 novembre 1932, ACS, CPC, boîte n°414, DAMIANI Luigi detto Gigi ; Note d'information 27/10/1932, s.l., ACS, CPC, boîte n°414, DAMIANI Luigi detto Gigi ; Cf. Note N°Sté 322-6 du Commissaire divisionnaire adressée au Commissaire Principal Chef de la Police, Objet : A/s. du nommé Damiani Luigi, Tunis, 10 février 1934, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2/77, boîte n°277, DAMIANI Gigi.

191. ACS, CPC, boîte n°414, DAMIANI Luigi detto Gigi.

192. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 73-74.

193. « Un commissaire de police français, d'origine italienne, Bianchini, plaide à la Résidence à la demande de Barresi, selon son témoignage, le cas de Gigi Damiani, anarchiste connu, entré en Tunisie, clandestinement, et qui obtient pour lui une autorisation de résidence ». Cf. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 75.

Au cours des années à venir, d'autres exilés anarchistes et antifascistes italiens sont entrés clandestinement en Tunisie. C'est le cas de Giovanni-Battista Rizzo le 2 mai 1935[194] ou encore celui des deux antifascistes italiens Arnoldo Silvestrucci[195] et Gastone Stabile[196] au cours de l'été 1939. Arrivés clandestinement en Tunisie, les deux Italiens Silvestrucci et Stabile, originaires de la région de Trieste, ont fui l'appel aux drapeaux[197].

Dès leur constitution en groupements de militants, les exilés anarchistes italiens réfugiés en Tunisie, majoritairement d'origine sicilienne ou sarde[198], sont perçus comme une menace et un danger permanent pour les gouvernants du Royaume d'Italie. Cette méfiance accrue des autorités italiennes à l'égard des anarchistes fait suite aux vagues successives d'attentats ayant eu lieu dans différents pays d'Europe contre des chefs d'États, mais aussi contre des hommes ou des femmes politiques de haut rang, issus principalement des hautes sociétés bourgeoises ou aristocrates européennes.

Depuis le XIXe siècle jusqu'à l'aube de la Seconde guerre mondiale, la Tunisie est une terre d'exil de prédilection pour les antifascistes et les anarchistes italiens recherchés, fuyant les services de la police italienne. Compte tenu de la présence des anarchistes italiens en Tunisie, l'organisation des réseaux anarchistes italiens favorisant l'émigration clandestine, les différentes évasions, les traversées maritimes de prisonniers ainsi que d'exilés politiques partant de la péninsule italienne vers les côtes tunisiennes, représentent une part des actions militantes de grande envergure que les anarchistes Italiens ont réussi à mettre en place en terre tunisienne.

194. Copie de la note n°500/12126 de la Divisione Polizia Politica, 02/05/1939, ACS, CPC, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.
195. ACS, CPC, boîte n°4843, SILVESTRUCCI Arnaldo.
196. ACS, CPC, boîte n°4928, STABILE Gastone.
197. « Barresi présente aux services de renseignements généraux deux Italiens arrivés clandestinement via la Yougoslavie : Arnoldo Silvestrucci et Gastone Stabile, originaires de la région de Trieste, qui ont fuit l'appel aux drapeaux ». Cf. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 284.
198. Voir les résultats enregistrés dans notre intervention « Gli anarchici italiani in Tunisia : Studio e analisi statistica dell'impegno di un gruppo di immigrati » lors du colloque à Montpellier, 15-16/03/2018.

Chapitre 2 : Étude socioprofessionnelle et analyse statistique des Italiens engagés dans le mouvement anarchiste

I. Identification des militants anarchistes et reconstruction de leur profil

Pour accomplir cette étude, nous avons eu recours à une riche documentation d'ouvrages et à différentes sources d'informations. Premièrement à Tunis, nous avons pu consulter plusieurs fonds d'archives, notamment ceux qui se trouvent à la BNT (Bibliothèque Nationale Tunisienne), aux Archives nationales tunisiennes, à la bibliothèque de l'ENA (École Nationale d'Administration), celle de l'IBLA (Institut des Belles Lettres Arabes) ou encore celle de l'IRMC (Institut de Recherches sur le Maghreb Contemporain). Notre travail de recherche a été fortement impacté par la désorganisation, la classification incomplète ou le mauvais état de conservation de certains documents d'archives. S'ajoute aussi l'impossibilité d'accéder à certains autres documents pourtant essentiels.

En France, nous avons pu avoir accès à divers documents d'archives disponibles dans plusieurs fonds de centres documentaires tels que le Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), la BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine) à Nanterre, le CIRA (Centre International de Recherches sur l'Anarchisme) et les Archives Départementales des Bouches du Rhône à Marseille.

À Rome, nous avons pu dépouiller des fonds d'archives du Casellario Politico Centrale conservés aux Archives Centrales de l'État (ACS) ainsi que dans les fonds d'archives du Ministère des affaires étrangères (Farnesina) à Rome. Le volume considérable des informations à traiter dans les fonds d'archives nous a contraint à faire des choix. Nous n'avons ainsi pu accéder aux inventaires de la DGPS (Direzione Generale Pubblica Sicurezza)sauf exception[1].

Concernant l'Archivio Centrale dello Stato, l'historien Éric Vial[2] nous renseigne sur le contenu des dossiers individuels, leur physionomie, leur constitution, les intitulés et autres informations recueillies par la police ainsi que par les services de renseignements italiens :

> L'origine de ces dossiers remonte à 1896. Cette année-là, le Ministère de l'Intérieur crée le Casellario politico centrale. Une circulaire invite les préfets à

1. ACS, MI, DGPS, Categorie annuali 1905, boîte 14, dossier n°71, Francia. Tunisi - Partito anarchico.
2. Éric Vial, « Le traitement des dossiers du Casellario politico centrale », Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-âge, Temps modernes, Tome 100, n°1, Rome, 1988, p. 273-284 ; Éric Vial, « Le Casellario politico centrale, source pour l'histoire de l'émigration politique », Pierre Milza (dir.) Les Italiens en France de 1914 à 1940, École française de Rome, Rome, 1986, p. 155-167.

> transmettre à la direction générale de la Sécurité publique toutes les informations relatives à l'activité des « subversifs » de leur province. Ils doivent d'abord faire rédiger une biographie récapitulative, puis veiller à ce qu'elle soit tenue à jour par l'indication des déplacements, rencontres, conférences, publications, heurts avec la justice, responsabilités nouvelles des personnes surveillées, c'est-à-dire des militants anarchistes, socialistes, républicains, syndicalistes révolutionnaires et, à partir de 1921, des communistes. Les représentants de l'Italie à l'étranger doivent compléter les informations recueillies, lorsqu'il s'agit d'individus ayant quitté le Royaume. Dans la pratique, le travail semble n'avoir été effectué qu'avec un zèle tout relatif. Peu de gens sont jugés « dignes » d'une surveillance spécifique. On dispose finalement surtout de données biographiques sur les chefs politiques, les militants capables d'entrainer une population, ou de créer des troubles. Ce n'est pas négligeable, et peut faciliter des recherches sur les mouvements politiques en Italie à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, mais la masse des militants ou des sympathisants n'apparaît pas [3].

Sans être exhaustives, ces fiches individuelles nous renseignent également sur la composition socio-professionnelle, l'orientation politique ainsi que l'origine géographique des personnes fichées. Certaines données importantes dans les fonds d'archives, croisées avec des informations complémentaires ont permis de brosser le plus fidèlement possible les contours des parcours individuels de chaque anarchiste italien de Tunisie, ainsi que des groupements auxquels ils appartiennent.

À travers deux sources disponibles en ligne, l'inventaire du CPC – Casellario Politico Centrale di Roma et le DBAI – Dizionario Bibliografico degli Anarchici Italiani, nous avons pu évaluer la présence de la colonie anarchiste italienne dans la Régence durant la période du protectorat français en Tunisie.

Afin de brosser un cadre le plus complet et le plus exhaustif possible des anarchistes italiens de Tunisie identifiés, certains aspects individuels, collectifs et socio-professionnels, ainsi que les engagements politiques, intellectuels et humanitaires des anarchistes italiens et italiennes sont commentés. C'est pourquoi, nous avons procédé à l'identification des différentes tranches d'âge et du sexe des individus sélectionnés, les catégories socioprofessionnelles, les appartenances régionales et territoriales ainsi que la durée du séjour ou de la permanence. Ce travail de référencement s'est accompli en trois phases distinctes : la première, recueillir les informations disponibles sur les deux sources numériques (individuelle, collective, relations existantes, date de naissance et de décés, zone géographique, caractéristiques qualitatives et quantitatives). La seconde est de confronter puis d'interpréter les résultats trouvés à travers différents supports (tableaux, graphiques, etc). Pour finir, grâce à l'analyse des résultats finaux tirés à partir des activités journalistiques, politiques et sociales des anarchistes italiens en Tunisie, la troisième et dernière étape consiste à choisir un nombre précis d'anarchistes comme échantillon de base afin de mettre en exergue une typologie de leurs différents régimes d'engagement ou de désengagement. Tenant compte des informations à disposition encore incomplètes, perfectibles ou à confirmer – certains noms d'anarchistes sont manquants dans les deux sources – et du contenu recueilli jusqu'à présent, cette étude est encore une ébauche sur la vie et l'activité des anarchistes italiens en Tunisie sous l'occupation française.

3. Éric Vial, « Le Casellario politico centrale, source pour l'histoire de l'émigration politique », op. cit., p. 155.

Néanmoins, dans les fiches individuelles identifiées, nous avonsrencontré un certain nombre de problématiques de différentes natures. Lors de notre recherche, aussi bien sur la base des données numériques disponibles sur le net, en la comparant avec les données consultées sur place dans les ouvrages de références notamment l'inventario cartacceo del Casellario Politico Centrale ainsi que l'inventario dei sovversivi, bien souvent les informations trouvées s'avèrent être, dans bon nombre de cas, soit incomplètes, soit erronées, soit contradictoires voire même inexistantes quand elles ne sont pas du tout référencées. À ce titre, deux principales défaillances sont constatées et peuvent être mentionnées.

Pour commencer, nous notons des lacunes dans les fonds d'archives notamment l'absence de nombreuses fiches individuelles anarchistes. Dans certains cas, si un individu est absent de l'inventaire du CPC en ligne, il est possible de retrouver sa trace dans l'inventario cartacceo nel Casellario Politico Centrale ou bien dans l'inventario dei sovversivi. Il nous est aussi apparu que certains éléments classés comme « élément anarchiste » soient signalés inexistants ou absents des registres dans l'une des deux sources et parfois même dans les deux. Les anarchistes classifiés comme « éléments anarchistes » peuvent être absents des registres, se trouver dans une des deux sources ou bien dans les deux.

Parfois les documents d'archives que nous retrouvons dans certaines fiches individuelles sont très parcellaires voire très peu précis passant à côté de plusieurs étapes importantes comme c'est le cas de Gaetano Grassi, Gaetano Didimi ou encore Giuseppe Natoli. Nous trouvons aussi plusieurs erreurs d'identification. À travers les investigations des services de renseignements auprès des Consulats Italiens à l'étranger, la police italienne ou de l'OVRA ont intégré dans les dossiers individuels de manière abusive le nom de personnes comme anarchiste ou subversive alors qu'en réalité, ils ne le sont pas. Par exemple, certaines personnes sont identifiées comme anarchistes alors qu'elles ne le sont pas telles que les communistes Loris et Renato Gallico.

C'est ce que signale par ailleurs Lucia Valenzi :

> Dans la liste des dossiers de la police fasciste italienne sur les antifascistes conservés à l'Archivio Centrale di Stato, un nombre encore important concerne les surveillés définis anarchistes, mais la classification politique de la part des sources de police n'est pas toujours précise et le terme « anarchiste » est utilisé de manière étendue. Des fois, le terme anarchiste et le terme communiste se confondent et de fait ce lien avec les autres forces antifascistes est fort[4]. (Notre traduction)

Bien que nous ayons trouvé leurs traces aux archives du Ministère des affaires étrangères à Rome[5] et à une moindre mesure, au Centre des Archives Diplomatiques de Nantes[6], certains noms d'anarchistes italiens sont demeurés introuvables dans les fonds d'archives du Casellario Politico Centrale tels que Giuseppe Del Corso, Alfredo Di San-

4. « Nella lista dei dossiers della polizia fascista italiana sugli antifascisti conservati nell'Archivio centrale di Stato, un numero ancora importante riguarda i sorvegliati definiti anarchici, ma la classificazione politica da parte delle fonti di polizia non è sempre precisa e il termine « anarchico » è usato in maniera estesa. Il termine anarchico e il termine comunista a volte si confondono e di fatto l'unità con le altre forze antifasciste è forte ». Cf. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, Liguori Editore, Scienze storiche 21, Naples, 2008, p. 9.

5. Archivio Storico Diplomatico, Rome, Polizia Internazionale (1880-1906), boîte 44, « Tangeri, Tolone, Trieste, Tripoli, Tunisi, Vienna, Zurigo, Washington. 1880-1896 ».

6. Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

dro ou encore le socialiste-anarchiste Ferdinando Senesi [7]. Certains dossiers des archives diplomatiques au ministère des affaires étrangères ont également été consultés.

Les informations policières ne sont pas totalement fiables à cause des limites de la surveillance pratiquée par les services de renseignements et du manque de fiabilité des informations transmises par les espions et les agents infiltrés. Nous trouvons les cas des anarchistes Paolo Schicchi et Luigi Damiani identifiés de manière improbable par différentes sources de renseignements italiens, signalant leur présence au même moment dans différents lieux géographiques éloignés les uns des autres. Nous relevons également les fausses identités ou les noms d'emprunts utilisés comme subterfuges par les anarchistes afin de faire perdre leurs traces aux informateurs et aux espions de l'OVRA, c'est notamment le cas du sicilien Paolo Schicchi alias Francesco Giordano [8] ou encore celui du sarde Francesco Cucca alias Francesco Ghiso [9].

Il est arrivé que certains anarchistes fassent douter les services de renseignements italiens et français sur leur véritable identité. Autre exemple, se faisant appeler Claudio Zamboni lors de son passage à Marseille [10] ou encore Giuseppe Martino lors de son séjour parisien [11], l'anarchiste Vincenzo Mazzone se fait passer pour Mattei Angelo, originaire de Rome [12] ou encore le docteur calabrais Nicolantonio Converti qui est pris pour un autre anarchiste de Tunis, le négociant de vin, Nicolò Ponzio [13].

Dans les fonds du CPC, certains anarchistes ou socialistes révolutionnaires sont classés avec les intitulés de « antifasciste », « communiste » ou « socialiste » d'où une difficulté supplémentaire pour les identifier lors de nos recherches préliminaires. Il arrive aussi que leur passage en Tunisie ne soit même pas relevé. Compte tenu de la place

7. Archivio Storico Diplomatico, Rome, Polizia Internazionale (1880-1906), boîte 44, « Tangeri, Tolone, Trieste, Tripoli, Tunisi, Vienna, Zurigo, Washington. 1880-1896 ».

8. Natale Musarra, « Tre lettere di Paolo Schicchi nell'archivio di stato di Catania », rubrique « La Finestra », Sicilia Libertaria, Giornale anarchico, a. XII, n°56, Raguse, juin 1988, p. 9.

9. Romain H. Rainero, « L'émigration ouvrière italienne dans le Maghreb et les répercussions algériennes après la constitution du comité d'entr'aide des mineurs italiens du groupe de « Il Minatore » (1907) », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, Tome XXIX, n°115-116, Faculté des lettres et sciences humaines de Tunis, Tunis, 1er et 2ème trimestres 1981, p. 88 ; Simona Pilia, Francesco Cucca, Lettere ad Attilio Deffenu (1907-1917), Centro di studi filologici sardi, prima edizione, Cooperativa Universitaria Editrice Cagliaritana (CUEC), Cagliari, 2005, p. 17-18 ; « Né è del tutto esatto che il Cucca abbia avuto un ruolo propulsivo per la nascita del "Minatore". Vero è che vi collaborò a un certo punto, anche con un ruolo di editorialista, dando un suo personale contributo di idee e di proposte, ma il foglio nasce su altri impulsi e attorino ad altre figure, tra cui spicca quella di Ferdinando Montuori ». Cf. Maria Antonietta Pilia, « Cultura ed emigrazione. Francesco Cucca, poeta e scrittore sardo-arabo », Gianni Marilotti (dir.) L'Italia e il Nord Africa. L'emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), op. cit., p. 215.

10. « S'étant dit Zamboni, condamnée à Marseille le 8 mars 1930 à 3 mois de prison et 5 francs d'amende pour vagabondage, usurpation d'état civil et expulsé par arrêté Préfectoral du 27 mars 1930, qui lui a été notifié le 8 avril 1931 par le commissaire spécial de Marseille ». Cf. Note n°Sté/1059-2 du directeur général de l'intérieur et de la sûreté publique adressée au Résident général de la République française à Tunis, Tunis, 30/05/1932, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135 « Mouvements anarchistes, activité, propagande : tracts ; réunion en congrès : ordre du jour (1936, 1938) ; Surveillance d'individus : dossiers individuels sur ADAMO, Albert (1925) et MAZZONE Vincenzo (1932-1942) ».

11. Rapport n°Sté 1204-5 du Préfect de police de Paris, service des affaires de sûreté générale, 1er bureau adressé au directeur général intérieur de la sûreté publique à Tunis, Paris, 11/06/1932, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135 « Mouvements anarchistes, activité, propagande : tracts ; réunion en congrès : ordre du jour (1936, 1938) ; Surveillance d'individus : dossiers individuels sur ADAMO, Albert (1925) et MAZZONE Vincenzo (1932-1942) ».

12. Lettre n°15959/34008 adressée au Ministère de l'Intérieur, Rome, 22/03/1932, ACS, CPC, boîte n°3187, MAZZONE Vincenzo.

13. Les services de renseignements français orthographient le nom Nicolò Ponzio de différentes façons : Nicolò Ponzo/ Nicola Ponzio/ Nicolas Punzio. Cf. Note de renseignements du commissariat central de police adressée au Résident général de France, Tunis, 12/01/1893, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

centrale qu'occupent les anarchistes italiens dans le mouvement de lutte antifasciste en Tunisie, comme le montre l'historienne Lucia Valenzi, l'une des composantes les plus significatives du mouvement antifasciste en Tunisie est la composante anarchiste [14].

Pour sa part, l'historien tunisien Béchir Tlili identifie les anarchistes comme des Socialistes-Libertaires [15]. Quant au terme « communiste », comme le signale justement l'historien Gianni Marilotti, c'est le « nom sous lequel à l'époque [fin du XIXe et début du XXe siècle] sont identifiés les socialistes maximalistes et les anarchistes [16] ».

Dans son ouvrage, se basant uniquement sur le fonds du Casellario Politico Centrale à Rome, Lucia Valenzi identifie seulement 84 anarchistes sur un total de 566 individus référencés ayant un lien avec la Tunisie [17]. Cependant, le nombre de personnes que nous pouvons identifier comme anarchistes, se révèle être bien plus élevé, comme nous le verrons.

Nos recherches [18] nous permettent d'affirmer que dans l'inventaire du CPC à Rome, le total des fiches personnelles identifiées comme anarchistes en lien avec la Tunisie s'élève à 212223.

Quant au site du DBAI, le total de fiches biografiques individuelles identifiées comme anarchistes sont au nombre de 89 sur un total de 3 021 notices disponibles. Combinant les résultats de l'inventaire du CPC à ceux du DBAI concernant la présence des anarchistes italiens en Tunisie, ayant été identifiées et présentes en Tunisie, soit comme anarchistes, soit comme communiste, socialiste ou antifasciste ayant eu des liens très étroits avec les libertaires, tout en y incluant progressivement ceux et celles qui n'y sont pas identifiés au départ, en cumulant les noms trouvés dans les différents documents d'archives. En croisant les informations disponibles dans les journaux de l'époque avec celles que nous avons trouvé dans notre étude, le nombre total d'anarchistes s'élève à [19] personnes [20]. La liste complète des anarchistes identifiés est disponible dans les documents annexes [21].

D'après les informations concernant les personnes dont les noms sont répertoriés dans l'inventaire du CPC et dans le DBAI, certains anarchistes ont deux voire trois branches d'appartenance politique, pouvant être compatibles les unes avec les autres [22]. Nous trou-

14. « La partecipazione antifascista in termini di numeri è forse modesta ma costante. Una delle componenti significative di questo movimento è quella anarchica. » Cf. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 8.

15. Les exemples des anarchistes italiens Gigi Damiani et Giovanni Dettori. Cf. Béchir Tlili, « Du front antifasciste et antihitlérien de Tunisie. Le groupement Il Giornale (1939) », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, Volume 27, n°109-110, 1979, Tunis, p. 161-300.

16. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », Gianni Marilotti (dir.) L'Italia e il Nord Africa : l'emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), op. cit., p. 121.

17. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 11.

18. À partir des résultats enregistrés, voir notre intervention qui s'intitule « Gli anarchici italiani in Tunisia : Studio e analisi statistica dell'impegno di un gruppo di immigrati », présentée lors du colloque, Montpellier, 15-16/03/2018.

19. Sur le site du CPC, voici le nombre total fiches personnelles identifiées sur le site par items. Nous trouvons comme élément anarchiste 26549 fiches personnelles, comme subversif – 206 fiches personnelles, comme anarchiste subversif – 1 fiche personnelle, comme suspecté d'être anarchiste – 37 fiches personnelles, comme suspecté d'être subversif – 3 fiches personnelles, comme anarchiste individualiste – 1 fiche personnelle, comme socialiste-révolutionnaire – 69 fiches personnelles et comme révolutionnaire – 3 fiches personnelles.

20. Il a été enregistré d'une part 214 individus sur l'inventaire du CPC et d'autre part 89 sur le DBAI. En enlevant sur les rubriques les doublons, plus ceux et celles soit qui ont eu l'étiquette anarchiste de manière abusive par les services de police, soit au contraire qu'on les ait oubliés soit on ne fait pas mention de leurs présences à Tunis, nous arrivons à un total de 223 personnes répertoriées comme anarchistes.

21. Voir au document annexe n°1, la liste complète des anarchistes identifiés, grâce à l'inventaire du CPC et du DBAI, et complétée avec d'autres sources documentaires.

22. En ce qui concerne les liens entre le socialisme et l'anarchisme. Cf. Georges Plekhanoff, Anarchisme et socialisme, Collections : Publications du Groupe des étudiants collectivistes, n°3, Paris, Éditions 1896-1897, p.

vons les cas de Giovanni Battista Giannitrapani, signalé dans les fonds d'archive du CPC aussi bien comme socialiste qu'anarchiste, de Giulio Barresi[23], un des frères Mongelli[24], Giuseppe Nicosia[25] et Nicolò Converti[26], identifiés eux, aussi bien comme franc-maçons qu'anarchistes dans le DBAI. Nous avons pu également identifier un individu référencé avec des graphies différentes au niveau du nom patronymique aussi bien dans le DBAI que dans le CPC. C'est le cas de Guglielmo Cantucci/ Contucci dans le DBAI et Guglielmo Canducci dans le CPC.

1. Cadre sociologique

Lorsqu'on se penche sur la réalité socio-culturelle de la société italienne à l'époque coloniale française en Tunisie, nous pouvons affirmer, sans trop se risquer, que cette dernière correspond au modèle type de la société patriarcale méditerranéenne. Entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, la société italienne, aussi bien méridionale que septentrionale, repose principalement sur un modèle hiérarchique patriarcal rarement mis en discussion par les femmes, influencées, elles aussi, par cette culture machiste[27].

Sur le plan numérique, grâce à l'élaboration des pyramides des âges et les tableaux répartis par tranche d'âge et par sexe (hommes – femmes) tirées de nos deux sources principales, nous notons que la catégorie masculine prédomine sur celle féminine dans le groupe des anarchistes italiens-nes identifiés-ées. Cette différence peut s'expliquer à travers des considérations contextuelles et historiques.

Selon les termes du sociologue Pierre Bourdieu, le processus social est une « orchestration sans chef d'orchestre qui confère régularité, unité et systématicité aux pratiques d'un groupe ou d'une classe[28] ». Dans l'inventaire du CPC et dans le DBAI, la présence

66. En ce qui concerne les convergences de pensée entre l'anarchisme et la franc-maçonnerie. Cf. Léo Campion, Les Anarchistes dans la franc-maçonnerie ou les Maillons libertaires de la chaîne d'union, Éditions Culture et liberté, Évry, 1969, p. 242 ; Léo Campion, Le Drapeau noir, l'Équerre et le Compas : les anarchistes dans la franc-maçonnerie, éditions Alternative libertaire, Bruxelles, 1996, p. 175 ; Jean Maitron, « Bulletin anarchiste (1970-1972) », Le Mouvement social : bulletin trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale, n°83, Institut français d'histoire sociale, Éditions ouvrières, Paris, 1973, p. 74-93.

23. Cf. Circulaire aux Caïds, n°17 du 2 octobre 1940 (au sujet des sociétés secrètes), Liste par obédience, des dignitaires et « officiers » de Loges de la Franc-Maçonnerie, Grande Loge de France (Rite Ecossais ancien et accepté), Journal officiel de l'Etat français du 14 août 1941, Barresi (Jules), 30°, comptable, 8 rue de Serbie, Tunis, L. Lux et Véritas, membre de l'Aréop. L. Volonté et Byrsa réunis, membre du chap., p. 1. Archives nationales tunisiennes, série E, carton 50, dossier 45, Police du territoire, dissolution et interdiction des Sociétés Secrètes, constatation de nullité des Sociétés Secrètes.

24. Cf. Circulaire aux Caïds, n°17 du 2 octobre 1940 (au sujet des sociétés secrètes), Liste par obédience, des dignitaires (hauts gradés et « officiers » de loge) de la Franc-Maçonnerie habitant ou ayant habité la Tunisie, 3ème additif, Grande Loge de France, Journal officiel de l'État français du 5 février 1942, Mongeli, tailleur de pierres, 12 rue Bab-El-Fellah, à Tunis, 18°, L. « La Volonté » P'. Etend'., en 1933-1934, Couv'. en 1935-1936-1937, p. 4. Archives nationales tunisiennes, série E, carton 50, dossier 45, Police du territoire, dissolution et interdiction des Sociétés Secrètes, constatation de nullité des Sociétés Secrètes.

25. Cf. Circulaire aux Caïds, n°17 du 2 octobre 1940 (au sujet des sociétés secrètes), Liste par obédience, des dignitaires (hauts gradés et « officiers » de loge) de la Franc-Maçonnerie habitant ou ayant habité la Tunisie, 3ème additif, Grande Loge de France, Journal officiel de l'Etat français du 13 février 1942, Nicosia (Giuseppe), ébéniste, Mégrine, L. « La Volonté » 2° Exp'. en 1936, p. 4. Archives nationales tunisiennes, série E, carton 50, dossier 45, Police du territoire, dissolution et interdiction des Sociétés Secrètes, constatation de nullité des Sociétés Secrètes.

26. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia, op. cit., p. 71.

27. Cf. Lucia Caruso, « Donne e antifascismo in Tunisia tra il primo e il secondo dopoguerra », Laboratorio di ricerca, Naples, Vol. 11, n°13/2015 ; Rym Lajmi, « "Donne italiane, uniamoci contro la guerra !" storia di militanza italiana femminile in Tunisia », Silvia Finzi (dir.) Histoires et témoignages politiques des Italiens de Tunisie, Storie e testimonianze politiche degli Italiani di Tunisia, Éditions Finzi, Tunis, 2016, p. 208-224.

28. Pierre Bourdieu, Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d'éthnologie kabyle », Collection « Travaux de Sciences Sociales », Librairie Droz, Genève, 1972, p. 180.

de membres appartenant au même noyau familial est significative, que cela soit de manière directe ou indirecte, par le jeu des alliances et liens de parenté. Nous trouvons de nombreux exemples à mettre en relief. Tout d'abord, notons les familles Atzori ; Barresi ; Casubolo apparentée à Giannitrapani ; Converti ; Ciotta ; Evangelisti ; Ferdinando ; Giudice ; Longhi apparentée à Cosentino ; Martini ; Mereu ; Mongelli ; Puggioni apparentée à Beccu, Dettori, Miceli et Via ; Mazzone apparentée à Malatesta ; Oreto apparentée à Bassino ; Valenza apparentée à Cuttone et Caponetto apparentée à Renda [29]. Concernant toujours les mêmes groupes familiaux, souvent issus du même cadre ou tissu social, une constante socio-professionnelle peut être également remarquée à travers une proximité voire une similiture de l'emploi exercé. C'est le cas des familles Mongelli (tailleur de pierre) ; Oreto et Bassino (marbrier) ; Atzori (mineur) ou Evangelisti (antiquaire ou commerçant).

2. Cadre socioprofessionnel

Concernant les métiers et les professions des Italiens de Tunisie durant la période du protectotat français, plusieurs études [30] ont déjà été menées : sur les mineurs [31], les tailleurs et les couturières [32], les agriculteurs [33], les professions libérales de la santé [34] ou encore sur les pêcheurs [35]. Voici comment l'historien Gianni Marilotti décrit la composition socioprofessionnelle des Italiens en Tunisie durant cette période :

> De 1881 jusqu'aux premières décennies du XXe siècle, l'émigration italienne en Tunisie s'est transformée en une migration prolétarienne, des masses ouvrières et déshéritées à la recherche d'un travail ; une migration non seulement individuelle et temporaire, mais stable et de familles entières. À la suite de cette masse ouvrière, se déplacent des artisans, des petits commerçants, des profes-

29. Salvatore Renda est marié à Lucia Caponetto, la sœur de Paolo Caponetto. Cf. Filippo Gramignano, Il tentativo rivoluzionario di Paolo Schicchi del 1930, Samizdat, Pescare, 1997, p. 73.

30. Silvia Finzi, « I mestieri italiani in Tunisia », Silvia Finzi (dir.) Memorie italiane di Tunisia, Finzi Editore, Tunis, 2000, p. 131-134 ; Silvia Finzi, « La condizione lavorativa degli italiani in Tunisia nel passaggio dal protettorato francese all'indipendenza tunisina », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, Tunis, Finzi Editore, 2003, p. 63-91.

31. Silvia Finzi, « Le travail des Sardes dans les mines tunisiennes à travers les souvenirs d'enfance de la fille d'un mineur », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, op. cit., p. 270-276.

32. Chiara Guardi & Rino Lucana, « Ago e filo : sarti italiani in Tunisia », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, op. cit., p. 270-276.

33. Marinette Pendola, « Da Sciacca a Zaghouan : l'itinérario di una famiglia contadina », Silvia Finzi (dir.) Memorie italiane di Tunisia, op. cit., p. 157-166 ; Marinette Pendola, « un villaggio agricolo italiano in Tunisia : Bir Halima », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, op. cit., p. 202-218 ; Daniela Melfa, « La colonizzazione agricola italiana nel protettorato tunisino : poderi siciliani oltre confine ? », cité in Salvatore Aleo & Giuseppe Barone (dir.) "Quaderni del Dipartimento di Studi politici", 2/2007, Giuffré, Milan, p. 183-203 ; Ahmed Kassab & Ahmed Ounaïes, Histoire Générale de la Tunisie, Tome IV, L'Epoque Contemporaine (1881-1956), Sud Éditions, Tunis, 2010, p. 35-89 .

34. Silvia Finzi, « Medicina e medici italiani in Tunisia. L'Ospedale italiano Giuseppe Garibaldi », Silvia Finzi (dir.) Memorie italiane di Tunisia, op. cit., p. 111-128 ; Salvatore Speciale, « Per una storia della presenza italiana in Tunisia : medici, agenti sanitari, infermieri, farmacisti e levatrici dal XVI al XX secolo », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, op. cit., p. 220-246.

35. Barbara Airo', « La tradizione italiana nella pesca e nella trasformazione del tonno e del pesce azzurro in Tunisia », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, op. cit., p. 248-256 ; Raouf Hamza, « Les pêcheurs saisonniers italiens à Mahdia (1871-1945) », Annuaire de l'Afrique du Nord, Vol. 30, Paris, Éditions du CNRS, 1991, p. 155-159.

sionnels, des domestiques, des terrassiers [et] des menuisiers[36]. (Notre Traduction)

Notons qu'en 1889, les catégories professionnelles issues de la colonie italienne de Tunisie ont une composition pluriclassiste composée aussi bien de gens lettrés que de personnes illettrées, de professionnels, d'artisans, d'ouvriers et de journaliers. On compte des dentistes et des maîtres spécialistes en arts divers : les maîtres et les professeurs de musique sont exclusivement des Italiens. Nous trouvons également des peintres, des photographes, des banquiers, des entrepreneurs, des orfèvres et des ébénistes. D'autres catégories socioprofessionnelles sont également présentes comme les machinistes, les aubergistes, les couturiers, les cordonniers, les pâtissiers, les cafetiers, des fabricants de pâtes, les boulangers, les négociants en vin, les charcutiers, les maçons, les jardiniers, les ouvriers et les journaliers, les cantonniers des routes et des voies ferrées. Telle est l'image de l'émigration italienne en Tunisie au XIXe siècle[37].

En 1900, le consul Tommaso Carletti récapitule dans le tableau quantitatif représenté ci-dessous, les différentes professions exercées par les Italiens de Tunisie qui sont alors 80 000.

PROFESSIONS	Valeur absolue	Pourcentage sur le total
1. Ouvriers	32 000	40%
2. Artisans et industriels	12 000	15%
3. Agriculteurs	11 200	14%
4. Commerçants	6 400	8%
5. Domestiques	3 200	4%
6. Marins-pêcheurs	4 000	5%
7. Employés et commis	4 000	5%
8. Transporteurs	1 600	2%
9. Professions libérales et artistes	1 600	2%
10. Sans profession	4 000	5%
TOTAL	80 000	100%

Au début des années 1900, au sein de la colonie italienne présente en Tunisie, les catégories socioprofessionnelles correspondent souvent à une typologie de genre et aussi régionale particulières qui leur sont propres dont les Toscans, les Ligures, les Siciliens et les Sardes. Nous pouvons voir le tableau ci-dessous représentant les origines régionales et territoriales de la colonie italienne de Tunisie en 1900[38].

36. « Dal 1881 ai primi dieci anni del Novecento l'emigrazione italiana in Tunisia si è trasformata in migrazione proletaria, di masse operaie e desiderate alla ricerca di un lavoro ; migrazione non più soltanto individuale e temporanea, ma stabile e di intere famiglie. Al seguito di questa massa operaia si muovono artigiani, piccoli commercianti, professionisti, colf, terrazzieri, [e] falegami ». Cf. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », Gianni Marilotti (dir.) L'Italia e il Nord Africa : l'emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), op. cit., p. 113.

37. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 114.

38. Les chiffres sont tirés de Carletti Tommaso, "La Tunisia e l'emigrazione italiana. Rapporto del. Cav. T. Carletti, r. console in Tunisia (marzo 1903)", in Emigrazione e colonie Raccolta dei R.R. Agenti diplomatici e consolari, Rome, 1906, Vol. II, pp. 333 e 345 cité in Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 29.

ORIGINES RÉGIONALES	Valeur absolue	Pourcentage sur le total
1. Siciliens	58 000	72,5%
Italiens du centre	13 000	16,2%
2. Méridionaux	4 000	5,0%
3. Sardes	3 000	3,8%
4. Septentrionaux	2 000	2,5%
TOTAL	80 000	100%

En 1905, un rapport de l'Ufficio di patronato degli emigrati italiani di Tunisi donne les informations suivantes :

> Les éléments constitutifs de notre immigration en Tunisie restent les mêmes que par le passé. La Sardaigne envoie des terrassiers et des mineurs ; de la Sicile arrivent des paysans, des ouvriers, des maçons, des gens de la mer, des exploitants de petites industries, des tailleurs, des barbiers et même quelques mendiants. L'émigration sicilienne se différencie de l'émigration sarde surtout pour être une émigration de familles entières et non d'individus, qui donc, seulement en petite partie, peut être considérée comme temporaire [39]. (Notre traduction)

Voici les observations que fait Gianni Marilotti :

> De plus en plus de femmes et de jeunes filles arrivaient de Toscane. Elles avaient presque le monopole des métiers de cuisinière, nourrice, domestique, nounou, recherchés non seulement par les familles de la colonie italienne, mais aussi par les bourgeoisies des autres colonies étrangères. Des commerçants et des professionnels venaient de Ligurie. On peut dire les métiers suivaient une évolution rythmée par le groupe ethnique d'appartenance. Et si les Siciliens représentaient, comme on l'a dit à plusieurs reprises, la grande majorité des émigrants italiens en Tunisie, d'autres communautés ont également marqué par leur présence, l'histoire de la colonie italienne, y compris la communauté sarde [40]. (Notre traduction)

En 1911, parlant de certains emplois exercés par la communauté italienne de Tunisie, le consul Guglielmo Fontana indique que les artisans et les petits industriels sont peu nombreux avoisinant à eux deux, à peine les 15%. Les agriculteurs, quant à eux, atteignent également les 15%. Alors que le pourcentage des ouvriers est à hauteur de

39. « Gli elementi costitutivi della nostra immigrazione in Tunisia si mantengono identici come nel passato. La Sardegna manda terrazzieri e minatori ; dalla Sicilia giungono contadini, braccianti, muratori, gente di mare, esercenti piccole industrie, sarti, barbieri ed anche qualche accattone e mendicante. L'emigrazione siciliana si differenzia dalla sarda soprattutto per essere emigrazione di intere famiglie e non di individui, che pertanto, solo in piccola parte, può considerarsi temporanea ». Cf. L'immigrazione italiana in Tunisia, da un rapporto dell'Ufficio di patronato degli emigrati italiani in Tunisi, in « Bollettino dell'emigrazione », marzo 1905, p. 853 cité in Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 115.

40. « Dalla Toscana giungevano sempre più numerose donne e ragazze, che avevano quasi il monopolio dei mestieri di cuoca, balia, domestica, bambinaia, ricercate non solo da famiglie della colonia italiana, ma anche dalle borghesia della altre colonie straniere. Dalla Liguria arrivavano commercianti e professionisti. Si può dire che i mestieri seguivano un andamento scandito dal gruppo etnico di appartenanza e se i siciliani rappresentavano, come s'è più volte detto, la stragrande maggioranza degli emigranti italiani in Tunisia, anche altre comunità hanno segnato, con la loro presenza, la storia della colonia italiana. Compresa la comunità sarda ». Cf. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 115.

40% de la population italienne de Tunisie[41]. Selon les conclusions rapportées par Gianni Marilotti, l'année 1911 est considérée comme un point de référence dans la composition socioprofessionnelle des italiens de Tunisie :

> L'année 1911 peut être considérée comme celle où la colonie italienne en Tunisie atteint son apogée. C'est le point d'arrivée de notre émigration en Tunisie qui représente, dans un laps de 30-40 ans, une parabole dans laquelle la donnée la plus évidente est le changement dans la composition sociale et des connotations de classe[42]. (Notre traduction)

Pour revenir aux anarchistex italiens de Tunisie, dans une étude portant sur la fin du XIXe et le début du XXe siècle, parmi les 13 professions enregistrées, l'historien Claude Liauzu compte « 10 travailleurs manuels, artisans plutôt ouvriers ; 2 employés et un cafétier ». Liauzu souligne que « ce résultat correspond à la base de l'anarchisme méditerranéen. Beaucoup ne sont pour nous que des noms. La plupart d'entre eux sont installés depuis longtemps en Tunisie[43] ».

Au sujet du cadre socio-professionnel des anarchistes italiens(nes) identifié(e)s, nous les avons répertoriés en les divisant en quatre catégories socio-professionnelles distinctes, propres aux réalités et au monde du travail entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Afin d'établir ces catégories socioprofessionnelles, nous nous sommes appuyé sur l'étude de Jules Maurin sur « Les migrations en Languedoc méditerranéen fin XIXe, début XXe siècle[44] », ainsi que la classification statistique de la NACE (Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne) et de celle française des PCS (Professions et Catégories socioprofessionnelles) établie par l'organe officiel de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques). Pour des raisons pratiques et pour avoir un cadre le plus large possible avec une meilleure lecture chiffrée, moins stratifiée et moins sectorielle, nous avons donc fait le choix de regrouper certaines professions dans une même et unique catégorie.

Pour commencer, nous notons la catégorie professionnelle issue du monde prolétaire, salarié et artisan composée par les ouvriers, les artisans, les manœuvres, les paysans, les transporteurs, les domestiques, les marins-pêcheurs, les employés et les commis. Ensuite, nous repérons la catégorie issue des professions intermédiaires et indépendantes : les prestataires de services, les agriculteurs, les commerçants, les agents des douanes et les fonctionnaires. Puis, nous relevons la catégorie issue des professions libérales, intellectuelles et/ou artistiques : les médecins, les journalistes, les publicistes et les enseignants. Et pour finir, nous ajoutons une quatrième catégorie « sans données » lorsque les informations sont manquantes. En fonction des résultats trouvés et de la classification établie, aussi bien dans l'inventaire du CPC que dans le DBAI, nous trouvons les chiffres suivants :

1. La prédominance des métiers provenant du monde du prolétariat, du salariat et de l'artisanat (ouvriers, artisans, manoeuvres, employés agricoles, transportateurs, do-

41. « Pochi sono gli artigiani e i piccoli industriali : raggiungono appena il 15% ; altrettanti sono gli agricoltori, mentre gli operai raggiungono il 40% ». Cf. Guglielmo Fontana, Considerazioni economiche sulla Tunisia, Rome, 1915, p. 2 cité in « Archivio Storico Diplomatico del Ministero degli Affari Esteri », Archivio del personale, Relazione dei consoli, busta 389/891 cité in Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 113.

42. « Il 1911 può essere considerato l'anno in cui la colonia italiana in Tunisia raggiunge il suo culmine. E Il punto d'arrivo della nostra emigrazione in Tunisia che descrive, nell'arco di 30-40 anni, una parabola nel quale il dato più évidente è il mutamento nella composizione sociale e dei connotati di classe ». Ibid.

43. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 162.

44. Maurin Jules, Les migrations en Languedoc méditerranéen, fin XIXe–début XXe siècle, Recherches régionales, n°4, octobre-décembre 1981, p. 245-266.

mestiques, marins-pêcheurs, mineurs, commis) avec 214 sur 312 métiers ou professions identifiées.

Les trois autres catégories sont chiffrées de la façon suivante :

2. Les métiers provenant de professions intermédiaires et indépendants (prestataires de services, agriculteurs, commerçants, fonctionnaires, agents de police ou de douanes) avec 37 sur 312 métiers ou professions identifiées.

3. Les métiers provenant de professions libérales, intellectuelles et artistiques (médecins, journalistes, enseignants, musiciens, artistes) avec 35 sur 312 métiers ou professions identifiées.

4. Pour finir, la catégorie « Sans données » avec 26 sur 312 métiers ou professions identifiées.

Nous pouvons aussi noter que certaines activités professionnelles provenant de secteurs spécifiques du monde prolétaire, plus spécialement du secteur tertiaire, sont majoritairement présentes par rapport à d'autres secteurs d'activité ou professions. À titre d'exemple, nous avons recensés quelques uns parmi eux : 20 métiers liés à la mécanique, 16 métiers provenant du monde ouvrier, 15 métiers à la presse et 14 métiers liés au travail artisanal du bois. Il est à noter qu'un individu peut être référencé dans une ou plusieurs catégories socioprofessionnelles.

Étant moins nombreuses que les hommes, les catégories socio-professionnelles des femmes sont moins réprésentées dans la liste des professions et des métiers exercés. Ces dernières mériteraient à l'avenir une étude bien plus exhaustive.

CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (UNITE PAR UNITE)	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
METIERS PROVENANT DES PROFESSIONS LIBERALES, INTELLECTUELLES ET/ OU ARTISTIQUES	31	4	35
METIERS PROVENANT DU MONDE DU PROLETARIAT, DU SALARIAT ET DE L'ARTISANAT	212	2	214
METIERS PROVENANT DES PROFESSIONS COMMERCIALES, INTERMEDIAIRES ET INDEPENDANTS	37	0	37
SANS DONNEES	22	4	26
NOMBRE GLOBAL DES METIERS ET/ OU ACTIVITES SOCIOPROFESSIONNELLES	302	10	312

3. Appartenances géographiques

Les chiffres qui décrivent les flux de l'émigration italienne en Tunisie entre 1881 et 1956, émanent principalement de sources officielles et gouvernementales italiennes ou françaises. De nombreuses études ont été également effectuées par plusieurs chercheurs et universitaires sur cette présence italienne en Tunisie [45]. Voici ci-dessous deux tableaux représentatifs de l'émigration italienne en Tunisie :

Voici quelques chiffres représentatifs de l'évolution démografique des Italiens en Tunisie. D'après le premier recensement effectué en 1881, la population italienne présente en Tunisie est estimée à 11 000 individus [46]. En 1888, un nouveau recensement de la colo-

45. Gaston Loth, Le peuplement italien en Tunisie et en Algérie, Thèse pour le doctorat, Librairie Armand Collin, Paris, 1905, p. 502 ; Henri de Montety, « Les Italiens de Tunisie », Politique étrangère, 2eannée, n°5, 1937, p. 409-425 ; Federico Cresti, « Comunità proletarie italiane nell'Africa mediterranea tra XIX secolo e il periodo prefascista », Mediterranea. Ricerche storiche, Anno V, n°12, avril 2008, p. 189-214 ; « Italiani dell'altra riva » film-documentaire co-réalisé par Mahmoud Ben Mahmoud, Mohamed Challouf et Hichem Ben Ammar, Tunisie, 1989.

46. Giulio Malmusi, Riassunto da una relazione statistica del signor L. Politi, cité in Archivio Storico Diplomatico del Ministero degli Aaffari Esteri, « Bollettino consolare », Vol. 23, parte 1, in part. p. 141-143 cité in Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 107. Selon Gaston Loth, les italiens résidents de manière stable en Tunisie en 1881 sont 25 000 individus. Cf.

Années	Décompte français	Estimation italienne
1871		5 à 7 000
1881	11 200	
1888		27 000
1891	21 016	
1892		30 000
1896	55 572	
1898	63 866	
1901	71 600	
1906	81 156	
1911	88 082	
1921	84 799	
1926	89 216	
1931	91 178	
1936	94 289	
1940		150 000

Tableau du nombre d'Italiens présents en Tunisie entre 1871 et 1940[a].

a. Les chiffres sont tirés de Nicola Marchitto, L'Italia in Tunisia, Rome, Edizioni "Latium", 1942, p. 163 cité in Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 20.

Années	Vers la Tunisie	Valeur en pourcentage sur le total de l'émigration italienne dans le monde
1881	265	0.20%
1882	2 235	1.38%
1883	1 867	1.10%
1884	637	0.44%
1885	818	0.52%
1886	1 557	0.93%
1887	633	0.29%
1888	902	0.31%
1889	639	0.29%
1890	522	0.24%
1891	583	0.20%
1892	618	0.28%
1893	765	0.31%
1894	828	0.37%
1895	1 121	0.37%
1896	898	0.29%
1897	593	0.20%
1898	1 003	0.35%
1899	1 246	0.41%
TOTAL	17 730	

L'émigration italienne en Tunisie entre 1881 et 1889 selon les statistiques officielles italiennes[a].

a. Les chiffres sont tirés de l'Annuario statistico italiano, Rome, 1900, p.100 cité par Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 11-12.

nie italienne de Tunisie évalue la population italienne à 27 000 personnes[47]. Le 12 avril 1892, un rapport consulaire élaboré à Tunis indique que le nombre d'Italiens présents sur le sol tunisien est de 30 000 individus[48]. En 1895, la population italienne atteint les 40 000 personnes. Malgré le manque de certitude des sources gouvernementales tunisiennes lors des recensements effectués lors des années 1898 et 1900[49], les estimations des autorités consulaires italiennes sur le nombre d'Italiens présents dans la Régence avoisinent les 80 000 individus[50].

Entre 1895 et 1900, la population italienne double en seulement cinq ans[51]. En 1911, le Consul italien Guglielmo Fontana décrit la présence de la colonie italienne en Tunisie en ces termes :

> Les Italiens en Tunisie étaient au nombre de 30 000 personnes en 1881. Ils devinrent 67 000 en 1898. Et aujourd'hui ils atteignent environ 130 000 personnes. De l'émigration italienne, 73% sont des Siciliens, spécialement des Trapanais (Trapani) et desPalermitains (Palerme) ; 16% sont des Toscans en majeure partie des Lucquois (Lucques), des Pisans (Pise) et des Livournais (Livourne) ; 5% viennent des provinces méridionales ; 2,5% viennent des provinces septentrionales et 3,5% de Sardaigne[52]. (Notre traduction)

Au cours des années suivantes, d'après Gianni Marilotti, « les flux migratoires de l'Italie vers la Tunisie et le Maghreb se maintiennent élevés pendant toute la première décennie du XXe siècle, se stabilisent à la veille de la Grande guerre et s'arrêtent presque complètement avec l'avènement du fascisme[53] ». Cependant, selon la chercheuse Daniela Melfa, à l'époque coloniale, la mobilité des migrants est due à la perméabilité des frontières surtout à l'intérieur même de l'Afrique du Nord française[54]. L'historien Romain Rainero développe, quant à lui, cet aspect incertain de la « transhumance » migratoire italienne en Afrique du Nord et tout particulièrement en Tunisie. Selon lui :

Gaston Loth, Le peuplement italien en Tunisie et en Algérie, op. cit., p. 87 ; Cf. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 137.

47. Bernardo Berio, Demografia della colonia italiana di Tunisi, 24 avril 1889, in Archivio Storico Diplomatico del Ministero degli Affari Esteri, « Bollettino consolare », Miscellanea, 1889, Vol. I, p. 641 cité in Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 107.

48. Relazione del console Machiavelli del 19 aprile 1892, in « Bollettino dell'emigrazione », 1892, Periodici, I, 34 cité in Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 107.

49. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 108.

50. Tommaso Carletti, La Tunisia e l'emigrazione italiana, rapporto del regio console a Tunisi, in « Bollettino dell'emigrazione », II, 1903, p. 9 cité in Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 108.

51. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 108.

52. « Gli italiani in Tunisia erano 30 000 nel 1881 ; divennero 67 000 nel 1898 ; ascendono oggi a circa 130 000. I Francesi invece non sono neppure 35 000. Dell'emigrazione italiana il 73% è dato dai siciliani, specialmente dai trapanesi e dai palermitani ; il 16% dai toscani, in maggior misura lucchesi, pisani e livornesi ; il 5% dalle provincie meridionali ; il 2 e mezzo dalle provincie settentrionali, con predominio di liguri ; il 3 e mezzo dalla Sardegna ». Cf. Guglielmo Fontana, Considerazioni economiche sulla Tunisia, Rome, 1915, p. 2 cité in « Archivio Storico Diplomatico del Ministero degli Affari Esteri », Archivio del personale, Relazione dei consoli, busta 389/891, cité in Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 113.

53. « I flussi migratori dall'Italia verso la Tunisia e il Maghreb si mantengono alti per tutto il primo decennio del Novecento, si stablizzano alla vigilia della Grande guerra per poi arrestarsi quasi del tutto con l'avvento del fascismo ». Cf. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 109.

54. Daniela Melfa, « De l'italianité aux Italiens de Tunisie : identité nationale et recherche historique », Polo Sud, semestrale di studi storici, anno secondo, n°2, 2013, p. 72.

> [Grâce aux] indications de la police italienne (la Pubblica Sicurezza), [nous trouvons] un très fort pourcentage des émigrés [qui] arrivent dans le pays par des voies peu contrôlables. [Ces derniers se sont] installés sans pouvoir indiquer exactement [ni] leur nombre, ni le chemin qu'ils ont emprunté. Beaucoup, après un passage plus au moins clandestin vers la Tunisie, s'en vont à pied, travaillent où ils peuvent, se rendent en Algérie, retournent d'où ils sont partis par des itinéraires incertains, avec des épisodes de « transhumance » à l'occasion d'ouvertures de chantiers, de lancements de travaux publics ou d'appels quelconques de main d'œuvre. Après leur premier contact avec l'Afrique du Nord, qu'il ait lieu à Tunis ou à Alger, le sort de ces Italiens est variable[55].

Sur le sol tunisien, le plus gros des effectifs de ces vagues migratoires italiennes provient en grande partie d'Italie du Sud, et plus particulièrement de Siciliens. L'historien Éric Vial rappelle à cet effet « qu'en Italie du Nord, l'extrême-gauche est essentiellement representée par le parti communiste [à partir de 1921], alors [que] les régions méridionales sont plus marquées par la tradition libertaire[56] ». Grâce aux résultats de notre étude, voici la classification des régions (en Italie et par pays dans le reste du monde) en fonction du lieu de naissance des anarchistes italiens-nes en Tunisie en pourcentage :

ITALIE

1. SICILE (47%) ;
2. TOSCANE (22%) ;
3. SARDAIGNE (10 %)

DANS LE MONDE

1. ITALIE (84%) ;
2. TUNISIE (14%) ;
3. FRANCE, EGYPTE, CROATIE et URSS (1%)

Grâce aux informations disponibles, nous avons pu identifier les différents lieux de résidences ou point de passage dont ont pu bénéficier ces anarchistes, pays par pays. Notons que les pourcentages entre les lieux de naissance et les lieux de résidence par région italienne sont très différents l'une de l'autre. Selon nos conclusions, cette différence s'explique notamment par une plus grande diversité régionale des flux migratoires d'Italiens vers la Tunisie dès la prise de pouvoir du fascisme en 1922. En Italie, la Sicile (21%), la Toscane (15%) et la Campanie (10%) arrivent en tête du classement, suivi par la Lombardie (7%), l'Emilie-Romagne (6%) puis la Sardaigne (5%).

En ce qui concerne le reste du monde, l'Italie (36%) arrive en premier suivie par la Tunisie (32%) puis par l'Espagne (6%). Concernant la destination espagnole, rappelons que durant la période de la guerre civile (1936-1939), avant de partir pour l'Espagne républicaine soit en s'y étant réfugiés après la Retirada, plusieurs anarchistes italiens se sont connus, organisés puis retrouvés sur le sol tunisien. Ces anarchistes italiens ont pris la route individuellement ou en petits groupes pour aller s'enrôler en tant que volontaires ou en tant que miliciens soit au sein des unités des Brigades Internationales dans le giron du Parti Communiste, soit celles des colonnes armées anarcho-syndicalistes et libertaires espagnoles telles que la FAI/CNT ou Ascaso et Durruti[57].

Concernant le type de présence ou de résidence des anarchistes italiens sur le sol tunisien, il existe trois catégories différentes. Notons que sur ce point, les informations

55. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 12
56. Éric Vial, « Le Casellario politico centrale, source pour l'histoire de l'émigration politique », op. cit., p. 159.
57. Voir deuxieme partie, chapitre n°2, sous-chapitre n°7 de notre thèse.

disponibles sur l'inventaire du CPC sont imprécises. Cette partie se base donc uniquement sur les sources fiables fournies par le DBAI. Sur la période passée en Tunisie, notre échantillon de travail repose donc sur un panel de 89 sujets anarchistes italiens-nes. Divisés en 3 groupes distincts, ce groupe d'anarchistes italiens va servir à délimiter notre champ d'investigation afin de pouvoir évaluer quantitativement l'impact effectif et réel qu'a pu avoir cette colonie anarchiste italienne en Tunisie :

— Les personnes qui étaient de passage en Tunisie, court séjour ou bien de transit (une présence inférieure à 6 mois)

— Les personnes qui ont résidé de manière fixe et régulière sur le territoire tunisien (une présence fixe supérieure à 6 mois)

— Les personnes sur lesquelles nous n'avons pas suffisamment d'informations précises Partant de cette classification, 17 sur les 89 anarchistes sont enregistrés comme ayant eu un bref séjour en Tunisie (une période inférieure à 6 mois). Ils sont 40 pour lesquels nous n'avons pas assez d'informations afin d'évaluer la durée de leurs séjours. Et pour finir, les 32 restants sont identifiés comme résidents permanent en Tunisie (une période de 6 mois ou plus). Ces 32 individus sont notre échantillon de référence. Sachant que le nombre exact des anarchistes italiens-nes est bien supérieur à celui qu'on énonce ci-dessus, a fortiori, d'autres périodes de résidences, de permanences ou de passages d'anarchistes italiens-nes en terre tunisienne restent encore à découvrir.

À travers les résultats trouvés et la documentation disponible pour accomplir cette partie de notre recherche, nous faisons le choix méthodologique de parler particulièrement des anarchistes italiens appartenant à deux groupes méridionaux présents en Tunisie, les Siciliens et les Sardes.

a. Les Siciliens

Depuis la fin du XIXe siècle et sur tout le long de la moitié du XXe siècle, la communauté sicilienne s'est installée de manière significative et progressive en terre tunisienne[58]. Concernant la présence des Siciliens en Tunisie, de nombreuses études ont déjà été élaborées par des chercheurs et des universitaires[59]. Les différentes études de chercheurs et universitaires abondent toutes dans le même sens. Numériquement, la communauté sicilienne a toujours été la plus nombreuse de la colonie italienne en Tunisie. D'ailleurs, de nombreux témoignages attestent de cette présence sicilienne dans différentes régions de

58. « i siciliani rappresentavano, come s'è più volte detto, la stragrande maggioranza degli emigranti italiani in Tunisia, anche altre comunità hanno segnato, con la loro presenza, la storia della colonia italiana ». Cf. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 115.

59. Adrien Salmieri, « Notes sur la colonie sicilienne de Tunisie entre le 19e et 20e siècle », Études et documents réunis par Jean-Charles Vegliante, Presses de la Sorbonne nouvelle, Paris, 1996, p. 31-68 ; Kamel Jerfel, « Siciliens et Maltais en Tunisie aux XIXe et XXe siècles. Le cas de la ville de Sousse », Mawarid, Revue de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, n°18, 2013, p. 159-191.

Tunisie [60] notamment à travers des productions cinématographiques et littéraires comme des romans de fiction ou autobiografiques [61] et des films-documentaires [62].

Il faut savoir que déjà en 1856, les trois quarts des ressortissants italiens en Tunisie étaient des Siciliens [63]. Au début des années 1900, le consul Tommaso Carletti signale que la collectivité italienne de Tunisie se compose de 72% de Siciliens. Alors qu'un autre recensement effectué au cours de l'année 1906, détermine que sur les 81 156 italiens présents sur le territoire tunisien, 55,5% sont originaires de Sicile. Selon le consul Carletti, les Siciliens présents en Tunisie viennent majoritairement de Palerme et de Trapani, formant à peu près 77% du groupe sicilien de Tunisie [64]. Il est également important de signaler la présence des 2 000 à 3 000 personnes originaires de l'île de Pantelleria [65].

Bien plus nombreux que leurs concitoyens méridionaux et régionaux sur l'ensemble du territoire tunisien, les Siciliens ont un périmètre d'action bien plus large et bien plus diversifié en Tunisie. Grâce à cela, ils arrivent à multipler leur implantation sur l'ensemble du territoire et établissent leur prédominance dans les diverses catégories socioprofessionnelles. Le nombre important de Siciliens en Tunisie s'explique par une évidente proximité géographique. Il est donc tout à fait naturel que les anarchistes méridionaux italiens présents sur le sol tunisien soient aussi les plus actifs et particulièrement les Siciliens. Selon l'historienne Lucia Valenzi :

> Traditionnellement, les anarchistes sont déjà présents dans le pays au XIXe siècle, bien qu'avec des caractéristiques un peu particulières. Parmi les anarchistes, la présence italienne a été déterminante […] à cette période, dans la presse tunisienne, on a même parlé d'une colonie de paysans siciliens anarchistes au Cap Bon. Au début des années 1900, la présence anarchiste a été

60. Voici les noms de certains-es intellectuels(les) et romanciers(ères) d'origine sicilienne de Tunisie : le romancier Sicca Venier alias Benedetto Pino ayant pour ville natale Le Kef ; le romancier Rosaire Di Stefano, Boukornine ayant séjourné à Hammam-Lif ; l'écrivaine Marinette Pendola dans la région de Zaghouan et bien d'autres encore.

61. Cf. les romans de Michel Auguglioro, Partenza – Besbessia. Saga d'une famille sicilienne en Tunisie, Editions Carthaginoiseries, Carthage, 2011, p. 452 ; Alfonso Campisi & Flaviano Pisanelli, Mémoires et contes de la Méditerranée. L'émigration sicilienne en Tunisie entre le XIXe et XXe siècles, mc-éditions, La Soukra, 2015, p. 214 ; Marcello Bivona, L'ultima generazione, Besa Editrice, Collona Nadir, Nardò (Lecce), 2018, p. 201 ; Marinette Pendola, La riva lontana, Sellerio Editore, Palerme, 2000, p. 240.

62. « Siciliani di Tunisia. Tunisia. Terra promessa », film-documentaire réalisé par Marcello Bivona et produit par Alfonso Campisi, Tunisie/Italie, 2022 ; « Maccaruni. Siciliens de Tunisie », film-documentaire réalisé par Massimo Ferrara, Isabella La Bruna et Antonio Bernardo Farruggia, France, Apatrides film, 2020 ; « Manca Moro », film-documentaire réalisé par Rim Temimi, Tunisie, 2021 ; « Un été à la Goulette », film réalisé par Férid Boughedir, France-Tunisie-Belgique, 1996.

63. Gaston Loth, Le peuplement italien en Tunisie et en Algérie, op. cit., p. 72.

64. « Il console Tommaso Carletti ritiene, all'inizio del 1900, che la collettività italiana sia composta per il 72,7% di Siciliani, mentre un dato più modesto, ma pur sempre significativo, risulta dal censimento del 1906 secondo cui ben il 55,5% degli 81 156 italiani presenti in Tunisia provengono dalla Sicilia. Quanto alle aree siciliane maggiormente interessate dal fenomeno, sempre il console Carletti sostiene che "le fonti vive, […] le due mammelle da cui la colonia trae il nutrimento, sono le due province di Palermo e di Trapani, che insieme formano circa il 77% del gruppo siciliano" ». Cf. Tommaso Carletti, "La Tunisia e l'emigrazione italiana" (marzo 1903), in Ministero degli Affari Esteri, Emigrazione e colonie. Raccolta di rapporti dei rr. Agenti diplomatici e consolari, Tipografia dell'Unione Cooperativa Editrice, Rome, 1906, Vol. II, p. 297-409, p. 333 in Daniela Melfa, « La colonizzazione agricola italiana nel protettorato tunisino : poderi siciliani oltre confine ? », cité in Salvatore Aleo & Giuseppe Barone (dir.) "Quaderni del Dipartimento di Studi politici", 2/2007, Giuffré, Milan, p. 184.

65. « Degno di nota è anche il contributo dato all'immigrazione dagli abitanti dell'isola di Pantelleria, i quali, dato l'elevato numero in rapporto alle altre componenti – 2 000-3 000 persone secondo Adrien Salmieri -, sono spesso menzionati nelle statistiche come un gruppo separato ». Cf. Adrien Salmieri, « Notes sur la colonie sicilienne de Tunisie entre le 19e et 20esiècles », Études et documents réunis par Jean-Charles Vegliante, Presses de la Sorbonne nouvelle, Paris, 1996, p. 31-68 in Daniela Melfa, « La colonizzazione agricola italiana nel protettorato tunisino : poderi siciliani oltre confine ? », in Salvatore Aleo, Giuseppe Barone (sous la direction de) "Quaderni del Dipartimento di Studi politici", 2/2007, Giuffré, Milan, p. 184.

enrichie par l'arrivée de fuoriusciti venant de la Sicile voisine [66]. (Notre traduction)

C'est au cours de l'année 1894 que les premières vagues d'anarchistes siciliens commencent à débarquer progressivement sur les côtes tunisiennes. Le 17 février 1894, un rapport établi par un agent infiltré au sein de la communauté italienne de Tunis fait un lien de causalité directe entre la situation socio-économique misérable des Siciliens, ajouté à la répression du gouvernement de Crispi, expliquant de fait les raisons qui poussent ces derniers à un exode massif vers la Tunisie :

> Le nombre toujours croissant d'émigrants italiens à Tunis, semble n'avoir sa raison d'être que dans la misère qui accable dans ce moment en Sicile, qui n'offre plus au travailleur de quoi manger un morceau de pain. Moi qui me trouve à chaque instant au milieu d'eux je les entends causer et je m'aperçois qu'ils n'ont pas, en général, des dispositions hostiles au pays qui leur donne l'hospitalité. On avait même dit ces jours derniers qu'en dehors d'un coup de main que l'on supposait que les siciliens auraient pu tenter à Tunis, il y avait même des frégates qui rôdaient au loin dans les environs de Pantelleria. […] On m'assure que le dernier courrier italien a débarqué une quantité beaucoup plus nombreuse d'Italiens que d'ordinaire [67].

Grâce aux recherches de Kevin Giacalone sur le mouvement anarchiste présent dans la ville de Palerme entre 1889 et 1900 [68], sur un total de 17 anarchistes résidants à l'étranger, un groupe de 6 anarchistes palermitains est identifié comme ayant vécu en Tunisie. Voici leurs noms : Vincenzo Arena [69], les frères Federico (Francesco et Federico) [70], Giuseppe Cortese, Antonino Cammuca et Paolo Verdone [71]. Selon le même rapport de l'agent infiltré au sein de la communauté italienne de Tunis, l'ainé des deux frères anarchistes palermitains, Federico, est présent à Palerme. En réalité, il semble que ce dernier œuvre « dans l'intérêt de la société ténébreuse de la maffia ». Tandis que le frère cadet, considéré comme inoffensif, se trouve quant à lui, à Tunis [72].

Nous trouvons également d'autres anarchistes siciliens ayant résidé en Tunisie provenant de la ville de Trapani [73], soit de manière brève telle que Pietro Urso et Alberto Giannitrapani, soit de manière permanente telle que les trois frères Casubolo : Antonino, Michele et Giuseppe Mario.

---

66. « Gli anarchici sono tradizionalmente presenti nel paese già nel XIX secolo, sia pure con delle caratteristiche un pò particolari. Tra gli anarchici la presenza italiana è stata prevalente […] in quel periodo si è parlato nella stampa tunisina anche di una colonia di contadini siciliani anarchici nel Capo Bon. All'inizio del Novecento la presenza anarchica è stata arricchita dagli arrivi di fuoriusciti della vicina Sicilia ». Cf. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 8-9.

67. Rapport adressé au Commissaire Central à Tunis, Tunis, le 17 février 1894, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

68. Kevin Giacalone, « Il movimento anarchico palermitano tra il 1889 e il 1900 », In Transformazione, Rivista di Storia delle Idee, 6 :1, Palermo, 2017, p. 110-167.

69. ACS, CPC, boîte n°182, ARENA Vincenzo.

70. ACS, CPC, boîte n°1987, FEDERICO Federico ; ACS, CPC, boîte n°1987, FEDERICO Francesco.

71. Les trois derniers anarchistes sont introuvables dans l'inventaire des archives du Casellario Politico Centrale à Rome.

72. Rapport adressé au Commissaire Central à Tunis, Tunis, 17/02/1894, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

73. Site du (Gruppo Anarchico Andrea Salsedo), Nicola Di Maio, « Biografie di anarchici trapanesi » (a cura dell'Archivio Storico degli Anarchici Siciliani), consulté le 05/04/2024. https ://gruppoanarchicosalsedotp.noblogs.org/biografie-di-anarchici-trapanesi/

D'après le journal La Dépêche tunisienne daté du 23 août 1898, également rapporté par le chercheur Pierre Soumille, nous apprenons que « non loin de Tabarka[74] », « une colonie d'anarchistes siciliens […] s'est installée à la Galite, archipel au nord de la Tunisie : 19 familles comprenant 80 personnes y vivent de la pêche et de la vente de crustacés qu'ils écoulent à Bônes, « sans impôt ni mariage », sous le règne de la violence – un meurtre vient de s'y produire, ce qui a entraîné une descente de justice – et sous le signe de l'union libre, les enfants qui y naissent n'étant pas élevés[75] ». La presse coloniale française de Tunis les qualifie même de « demi-barbares […] ne connaissant ni les lois, ne payant pas d'impôts, vivant, naissant, se mariant, sans aucunes formalités légales en pays civilisés […] dans cette petite colonie [aucun d'entre eux] n'est sollicité par aucun des raffinements du luxe et chez qui il n'y a guère ni plus riches ni plus pauvres[76] ».

Voulant éviter les préjugés et les stéréotypes racistes de la presse coloniale française de Tunis de l'époque, Pierre Soumille tente d'exposer objectivement la vie de ce groupe d'anarchistes siciliens sur l'île de la Galite :

> Nous assistons pendant cette période à la transformation d'un groupe humain qui évolue d'un stade anarchique, voire même anarchiste, à l'intégration dans un monde organisé ; mais ce passage de la société développée s'opère de l'extérieur, par l'intervention de la puissance coloniale qui apporte « la civilisation » aux insulaires de la Galite, d'où la survivance de certaines mœurs particulièrement originales qui se maintiennent jusqu'à la seconde guerre mondiale. Nous avons vu que les premiers habitants de l'île sans aucun droit ni titre mais avec la tolérance des autorités de la Régence. […] L'administration française de Tunisie ne peut donc que considérer avec méfiance cette communauté qui échappe relativement à son autorité, d'où la sévérité de son jugement sur des gens qui « ne paient ni taxes, ni impôts, ni patentes ». Adversaires politiques ou partisans de l'Anarchie comme doctrine sociale s'en mêlent et polémiquent dans les journaux de Tunisie et de France : l'île de la Galite devient célèbre et fait l'objet de demandes de renseignements ![77]

Il est important de rappeler qu'à cette époque, même bien intentionnés, beaucoup de collaborateurs et de journalistes français voyagant à travers l'Italie du Sud ont une approche caricaturale et réductrice lorsqu'ils dépeignent les Italiens méridionaux « aux visages aimables et un accueil aussi cordial que peu coûteux ». Les clichés ayant la peau dure, la confusion, le brouillage et la référence entre l'« indigène » et les « brigands, la Malffia (sic), [et] la Camora (sic) » restent très présents chez les explorateurs français de l'époque[78].

Selon les propos du chercheur tunisien Ali Noureddine, « l'image que les milieux politiques et journalistiques français de la Régence ont forgé[e] de l'Italien, en particulier du Sicilien, est celle d'un personnage inquiétant, irascible, imprévisible, violent et hau-

74. « Les Hélènes de La Galite », rubrique « La semaine tunisienne », La Dépêche Tunisienne, a. 10, n°2976, Tunis, 23/08/1898, p. 2.

75. Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe siècle », op. cit., p. 24.

76. « Les Hélènes de La Galite », rubrique « La semaine tunisienne », La Dépêche Tunisienne, a. 10, n°2976, Tunis, 23/08/1898, p. 2.

77. Pierre Soumille, « Galite », Gabriel Camps (dir.) Encyclopédie berbère, volume 19 : Filage-Gastel, Édisud, Aix-en-Provence, 1998, p. 2955-2961 ; Pierre Soumille, « Galite », Encyclopédie berbère [En ligne], 19 | 1998, document G06, mis en ligne le 01 juin 2011. http ://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1985

78. Cf. Article de Monsieur Bergeret daté du 4 août 1905 à Turin, « Une histoire de brigands en Calabre », Le Courrier Tunisien, a. 1, n°167, Tunis, 12/08/1905, p. 1.

tement dangereux[79] ». En définitive, « dans l'opinion publique locale, l'idée [est] que le Sicilien est un criminel en puissance[80] ». Les Siciliens sont donc dépeints comme des criminels endurcis, colériques, imprévisibles, violents et très dangereux dans leur majorité. Les Européens de la Régence et la population tunisienne ont accepté cette représentation négative du sujet sicilien : le cliché du sicilien guerrier, armé d'un couteau ou d'un revolver qui tue pour des raisons futiles, reste figé dans le temps[81]. Bien plus nuancée, une description faite par les historiens Vera Gaiba et Francesco Lanza est représentative de cette perception du Sicilien :

> Souvent étiquettés soit en Italie soit à l'étranger comme des criminels, les Siciliens sont décrits comme un peuple doté de plusieurs qualités (comme la sobriété, la tempérance, la « frugalité et le travail) qui avaient permis la croissance socio-économique d'importants pays comme la Tunisie et les États-Unis, vers lesquels ils avaient émigré en grand nombre[82]. (Notre traduction)

Les autorités royales italiennes maintenaient volontairement la confusion dans la presse afin de criminaliser d'une part, et de discréditer de l'autre, l'ensemble des mouvements anarchistes aux yeux de l'opinion publique. La Gazzetta Ufficiale del Regno d'Italia du 18 avril 1883 rapporte qu'« en politique, nous sommes préoccupés par le nihilisme, l'anarchisme, la "Mano nera", et par bien d'autres délits similaires[83] », témoignant des manœuvres diffamatoires entreprises par l'État transalpin à l'égard du courant anarchiste italien. Aussi bien dans l'inconscient collectif des populations qu'au sein des gouvernements italiens ou français, la confusion est continuellement alimentée et entretenue entre l'anarchiste, en particulier le Sicilien, et l'organisation criminelle que nous appelons la Mafia.

Par extention, l'anarchiste sicilien est un mafieux. La première fois que l'on fait mention de la Mafia et des Anarchistes, c'est dans une lettre du Résident Général de la République française à Tunis adressée à Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères en date du 12 mars 1894 à Tunis :

> Jusqu'à présent une seule société secrète Italienne a été découverte en Tunisie, la Maffia qui est une simple association de malfaiteurs vulgaires unis pour le vol et l'assassinat mais sans ramifications politiques. La Maffia a son centre en Sicile à Palerme ou à Trapani où sont écoulés le produit des vols commis en Tunisie. Les principaux membres sont aujourd'hui connus de la police et leur action presque complètement entravée. La confusion est fréquente dans le public entre les membres de la Maffia et les anarchistes Italiens et l'on ne se rend pas compte que les premiers sont des criminels de droit commun, alors

79. Ali Noureddine, « Les étrangers et la justice pénale française à Sousse. Le cas de la "criminalité sicilienne (1888-1898)" », Correspondances, Bulletin scientifique de l'IRMC (Institut de Recherches sur le Maghreb Contemporain), no 70, mars-juin 2002, p. 3.

80. Ali Noureddine, « Les étrangers et la justice pénale française à Sousse. Le cas de la "criminalité sicilienne (1888-1898)" », op. cit., p. 4.

81. Ali Noureddine, « Les étrangers et la justice pénale française à Sousse. Le cas de la "criminalité sicilienne (1888-1898)" », op. cit., p. 3-8.

82. « Spesso etichettati sia in Italia sia all'estero come criminali, i siciliani venivano descritti come popolo dotato di molte qualità (come la sobrietà, la temperanza, la « frugalità e la laboriosità) che avevano permesso la crescita economico-sociale di importanti paesi come la Tunisia e gli Stati Uniti, verso i quali erano emigrati in gran numero ». Cf. Vera Gaiba & Francesco Lanza, Spighe d'Italia. Corso di letture per le scuole elementari all'estero. Classe quinta, Torino, Paravia, 1928, p. 164, cité in Matteo Pretelli, « la risposta del fascismo agli stereotipi degli italiani all'estero », Altreitalie, n°28, 2004, p. 53.

83. « In politica siamo preoccupati dal nihilismo, dall'anarchismo, dalla Mano nera, e da tante altre simili delizie ». Cf. Gian Leopoldo Piccardi, « Scienze, Lettere ed Arti, Rassegna Drammatica, Ancora quattro parole a proposito della Fedora di Sardou », Gazzetta Ufficiale del Regno d'Italia, n°91, Rome, 18/04/1883, p. 1667.

> que les seconds sont de simples théoriciens de la révolution et de l'anarchie, n'ayant jamais fait même l'ombre d'une tentative pour faire entrer leurs idées dans le domaine de la pratique[84].

Même certaines personnalités politiques appartenant à la Gauche européenne ont eu des propos très durs à l'égard des Italiens de Tunis et en particulier les Siciliens. Au début de l'année 1911, suite à la visite du député socialiste belge Émile Vandervelde en Tunisie, les propos tenus par ce dernier à l'égard des Siciliens résidents en Tunisie ont déclenché une levée de boucliers :

> Fondée il y a de cela deux années, la Section tunisienne du Parti Socialiste français compte 200 ou 300 membres, en majorité des intellectuels. Excepté les cheminots, en Tunisie, il n'y a pas d'autres prolétaires si ce n'est les indigènes et les Italiens, en majorité des Siciliens, qui s'intéressent plus à la Camorra qu'à l'internationale ouvrière[85]. (Notre traduction)

Suite aux propos injurieux du député belge, un groupe de militants fait publier un article dans les colonnes du journal anarchiste parisien Les Temps Nouveaux repris par le journal syndicaliste révolutionnaire de Tunis, La Bataille. Parmi les signataires de la prostestation, nous trouvons le syndicaliste révolutionnaire français Léon Silve, les anarchistes italiens Gustavo Converti, Dr. Nicolò Converti, Antonio Corridi, Vincenzo Arena, Antonino Casubolo, ainsi que M. Ecorchon, G. Fisichella, D. Sardelli, G. Salvatore, M. Kriskis et R. Bellandi[86]. Le groupe envoie donc à l'organe quotidien du Parti socialiste belge Le Peuple de Bruxelles cette « protestation énergique contre les diffamations » du député belge Vandervelde :

> Cet individu publiant la relation de son voyage en Tunisie se permet de dire entre autres inepties : « Jusqu'à présent les Italiens n'ont aucune organisation, Siciliens pour la plupart, ils s'intéressent plus à la Camorra qu'à l'organisation ouvrière ». Ce membre […] de l'aristocratie belge ne sait pas que de 1884 à 1891, les Italiens de Tunis ont publié l'Operaio, qu'une deuxième série du même journal a été publiée en 1894, toujours avec le concours des camarades italiens.
>
> Ceux-ci ont en outre tenu de nombreux meetings, fait beaucoup de conférences publiques, publié des brochures et des manifestes. Les camarades Salvarelli, Corridi et Converti, ont passé par la correctionnelle pour la commémoration des martyrs de Chicago. Ce sont les Italiens qui ont préparé et exécuté l'évasion des détenus politiques déportés aux îles Mediterranéennes. C'est à Tunis, qu'à paru la revue Protesta Umana, dirigée par le Dr. Converti avec la collaboration de Cipriani, d'Agresti, de Curatollo, Piazza, de Fabbri, de Malatesta, etc… Si ce triste sire, qui est membre du bureau socialiste international, renseigne ses copains de la sorte, après chacun de ses voyages, ils doivent être vraiment bien renseignés[87].

---

84. Lettre du Résident Général de la République française à Tunis, Monsieur Rouvier adressée au Ministre des affaires étrangères, 12/03/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».

85. « Fondata due anni or sono, la sezione tunisina del Partito Socialista francese conta due o tre cento membri, in maggioranza intellettuali. Ad eccezione dei ferrovieri, non vi sono in Tunisia altri proletari se non gli indigeni e gli italiani, Siciliani in maggioranza, che s'interessano più alla Camorra che all'internazionale operaia…». Cf. « Il signor Vandervelde e gli italiani in Tunisia », La Patria, a. 2, n°35, Tunis, 05/02/1911, p. 2.

86. « À propos de Vanderverde », La Bataille, journal hebdomadaire paraissant tous les jeudis, a. 1, n°4, Tunis, 02-08/03/1911, p. 2 ; « Tunisie », rubrique « Mouvement international », Les Temps Nouveaux, a. 16, n°24, Paris, 25/02/1911, p. 6.

87. Ibid.

Il faut également signaler l'existence en terre tunisienne de groupes s'apparentant, du moins dans l'inconscient populaire et collectif, à des organisations criminelles de types anarchistes telles que le groupe communément appelé « La Mano Nera [88] ». Comme l'écrit Roland Sarti, « aux peurs du Catholicisme et de la concurrencialité, s'ajoute maintenant la peur de la criminalité. La Main noire et l'anarchisme se confondent dans la mentalité populaire comme les deux faces du même phénomène [89] ».

Ce groupe criminel est basé sur un système de racket organisé par des immigrés italiens dans les plus grandes métropoles étasuniennes et canadiennes au début des années du XXe siècle (1900). Dans son livre s'intitulant « Joe Petrosino, L'uomo che sfido per primo la mafia italoamericana », l'écrivain Arrigo Petacco décrit la « Mano Nera » de type americano-italienne comme étant une organisation non proprement criminelle ni mafieuse, mais plus une structure dont des origines et les finalités sont bien plus complexes et différentes qu'il n'y paraît. Voici les propos de Petacco :

> Cependant, il est très incertain que la Mano Nera soit une vraie « entité », une organisation solide et ramifiée sur le type de l'actuelle Cosa Nostra. Bien qu'en étant désigné par tous comme l'ennemi numéro un de la Mano Nera, Giuseppe Petrosino rejettera cette hypothèse durant plusieurs années. Il soutenait le fait que des petits groupes de délinquants, et même de malfrats isolés avaient choisi ce symbole sinistre précisément parce que tout le monde en avait peur. D'ailleurs, la Mano Nera n'a pas été créée par des délinquants siciliens. Le nom était celui d'une société secrète fondée par des anarchistes espagnols et qui s'est ensuite propagée dans d'autres pays, surtout dans les Balkans, dans le but d'éliminer des souverains et autres chefs d'Etats. Il est donc très probable que le symbole de la Mano Nera ait été importé en Amérique par des anarchistes européens. Il n'en reste pas moins que les délinquants italiens s'en emparèrent pour l'utiliser à des fins différentes [90]. (Notre traduction)

Des articles publiés dans le journal de Tunis, La Patria, révèlent l'existence d'une organisation similaire portant le nom de « La Mano Nera » sur le sol tunisien et liée à un vaste réseau de connexions américains, principalement avec la cellule de New-York [91].

Plus tard, durant la période du régime fasciste, les passages en Tunisie de figures notables du mouvement anarchiste sicilien expliquent la centralité et l'importance du lien qui existent entre les anarchistes siciliens et la destination tunisienne. Selon la chercheuse Laura Grimaldi, les antifascistes et en particulier les anarchistes qui partent, « de la Sicile, [sur] les voies de l'exil, ne furent pas seulement […] vers les pays européens mais

88. Roland Sarti, « La democrazia radicale : uno sguardo reciproco tra Stati Uniti e Italia », Maurizio Ridolfi (dir.) La democrazia radicale nell'ottocento europeo. Forme della politica, modelli culturali, riforme sociali, Fondazione Giangiacomo Feltrinelli, Milan, 2005, p. 152.

89. « Alle paure del cattolicesimo e della concorrenzialità si unisce ora la paura della criminalità. La 'mano-nera' e l'anarchismo si confondono nella mentalità popolare come due facce dello stesso fenomeno ». Ibid.

90. « È molto dubbio, pero, che la Mano Nera fosse una vera « società », un'organizzazione solida e ramificata sul tipo dell'attuale Cosa Nostra. Giuseppe Petrosino, pur essendo da tutti indicato come il Nemico Numero Uno della Mano Nera, rifiutò per anni questa ipotesi. Egli sosteneva che piccoli gruppi di delinquenti, e persino mal viventi isolati, avevano scelto questo simbolo sinistro proprio perché tutti ne avevano paura. La Mano Nera, d'altronde, non la inventarono i delinquenti siciliani. Il nome era quello di una società segreta fondata da anarchici spagnoli e poi diffusasi in altri paesi, soprattutto nei Balcani, con lo scopo di togliere di mezzo sovrani e altricapi di stato. E quindi molto probabile che il simbolo della Mano Nera sia stato importato in America da anarchici europei. Resta comunque il fatto che i delinquenti italiani se ne appropriarono per utilizzarlo a scopi diversi ». Cf. Arrigo Petacco, Joe Petrosino, L'uomo che sfido per primo la mafia italoamericana, Oscar Storia Mondadori, 2002, p. 35.

91. Cf. l'article « La mano nera a Tunisi. Si tratta d'uno scherzo di cattivo genere », rubrique « Cronaca di Tunisi », La Patria, Giornale Quotidiano Politico, a. I, n°1, Tunis, 03/07/1910, p. 3 ; « Troppo… nero », La Patria, Giornale Quotidiano Politico, a. I, n°6, Tunis, 08/07/1910, p. 2.

vers la Tunisie où il y avait un centre de la Ligue Internationale des Droits de l'Homme (LIDU)[92] ».

En 1924, lors de son premier séjour en Tunisie[93], l'anarchiste palermitain Paolo Schicchi fonde un journal anarchiste sicilien portant le nom de Il Vespro anarchico (Les vêpres anarchistes) et dont il est le rédacteur. Condamné pour délit de presse par les autorités coloniales françaises, au mois de novembre 1924, Schicchi est finalement expulsé de Tunisie. Cependant, Schicchi retourne, une nouvelle fois, dans la capitale tunisienne. Selon Marinette Pendola, « Paolo Schicchi […] l'anarchiste sicilien, […] ne fut pas le seul à chercher refuge en Tunisie pour des raisons politiques. Il existait sur la rive sud de la Méditerranée, une importante communauté d'antifascistes voire même une véritable communauté anarchiste sicilienne à Tunis[94] ».

Durant l'été 1937, après un bref passage à Alger, le fondateur et activiste du mouvement indépendantiste sicilien « la Trinacria redenta », l'anarchiste Giovanni Rosa entre clandestinement en Tunisie. Entré en contact avec les deux frères communistes Gallico, Loris et Renato, et avec le président de la LIDU de Tunis, Giulio Barresi, Giovanni Rosa fréquente de manière assidue le siège de l'organisation antifasciste de Tunis. Se trouvant emprisonné dans les gêoles d'Oran dans l'Algérie française, Rosa médite sur l'opportunité de créer un mouvement autonomiste sicilien à Tunis en y organisant la publication d'un hebdomadaire intitulé Trinacria redenta ou encore La Sicilia Redenta, ce qui suscite un grand enthousiasme parmi les exilés d'origine sicilienne, et particulièrement les anarchistes. Cependant, ce projet ne voit jamais le jour par manque de moyens financiers[95].

Les autorités coloniales françaises refusent non seulement la publication du journal mais invitent même Giovanni Rosa à quitter le territoire de la Régence, malgré les pressions exercées par certains membres du Front Populaire local. Selon Rosa, cette décision d'expulsion est dûe aux rapports tendus avec Giulio Barresi, reconduit à son poste en qualité de président de la LIDU locale, et préoccupé par l'ascendant populaire que commençait à acquérir Rosa auprès des antifascistes de Tunis notamment grâce à sa facilité d'élocution et à son inspiration[96].

D'origine sicilienne, nous avons identifé la présence d'une cohorte d'anarchistes natifs de Tunisie. Nous trouvons notamment les noms de Giulio Barresi et sa fille Clelia Giuseppina, Amedeo Serpi, Salvatore Virzi, Giulia Via, Domenico Bassino, Alberto et Giovanni Ciotta, Olga Cosentino, Francesco Cuvato, Mario et Salvatore Giudice, Nicola Fresina, Gaspare Lampasona, Ernesto Longhi, Giovanni Maccotta, Elvira Paolina Malatesta, Giu-

92. « […] dalla Sicilia le vie dell'esilio non furono soltanto quelle per i paesi europei, ma per la Tunisia dove vi era un centro della Lega internazionale dei diritti dell'uomo (LIDU), […] ». Cf. Salvatore Carbone & Laura Grimaldi, Il popolo al confino la persecuzione fascista in Sicilia, Ministero per i beniculturali e ambientali, publicazioni degli archivi di stato, Strumenti CVI, Archivio Centrale dello Stato, Roma, 1989, p. 30.

93. Salvatore Carbone & Laura Grimaldi, Il popolo al confino la persecuzione fascista in Sicilia, op. cit., p. 464-475.

94. « Paolo Schicchi […] l'anarchico siciliano, infatti, non fu il solo a cercare rifugio in Tunisia per ragioni politiche : esisteva sulla sponda sud del Mediterraneo una nutrita comunità di antifascisti e addirittura una vera e propria comunità anarchica siciliana a Tunisi ». Cf. Marinette Pendola, Gli italiani di Tunisia. Storia di una comunità (XIX-XX secolo), Ed. Umbra, « I Quaderni del Museo dell'emigrazione », Foligno, 2007, cité in Ada Belanova, Un eccezionale Baedeker : La rappresentazione negli spazi nell'opera di Vincenzo Consolo, Mimesis Edizioni, Milan/Udine, 2021, p. 753-754.

95. « Mentre si trovava nelle carceri di Oran o cominciò a meditare sulla opportunità di creare un movimento autonomista siciliano, organizzando a Tunisi la pubblicazione di un giornale settimanale dal titolo « Trinacria redenta », che però non vide la luce per mancanza di mezzi finanziari. Nell'estate del 1937, dopo una breve sosta ad Algeri, si trasferì clandestinamente a Tunisi dove frequentò assiduamente la sede della LIDU entrando in rapporto con i fratelli Gallico, ebrei comunisti oriundi della Toscana, con il presidente Giulio Barresi ». Cf. Salvatore Carbone & Laura Grimaldi, Il popolo al confino la persecuzione fascista in Sicilia, op. cit., p. 438-439.

96. Cf. Tipologia personale di Giovanni Rosa detto Vanni sul DBAI-Biblioteca Franco Serantini https :// www.bfscollezionidigitali.org/entita/14615-rosa-giovanni-detto-vanni

seppe Mannone, Antonio Manuguerra, Matteo Salmeri, Tirone Prondon, Giuseppe Natoli ou encore Luigi Guglielmo Vella.

b. Les Sardes

D'après l'étude de l'historien Gianni Marilotti sur l'émigration des Sardes en Tunisie entre la moitié du XIXe et le début du XXe siècle[97], sur le plan numérique, la communauté sarde est une des plus représentatives de la collectivité italienne installée en Tunisie. Sachant que les chiffres relatifs à l'immigration sarde en Algérie et en Tunisie sont disponibles avec une certaine approximation seulement à partir de 1876, le premier recensement de la population italienne (par groupes régionaux) en Tunisie est effectué sur la base des registres du Consulat à Tunis élaboré par le consul italien, le sarde Giuseppe Luigi Pinna, sur les années qui précédent immédiatement 1865[98].

Sur la base des estimations les plus basses, durant les années précédant l'unification italienne (1861), la colonie italienne en Tunisie oscille entre 6 000 et 7 000 individus alors que les sardes (les sardo-piémontais) sont aux alentours de 1 600 individus[99]. Entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, voici comment se caractérise l'émigration sarde :

> Entre 1876 et 1903, les expatriations des Sardes se dirigent principalement vers l'Europe et les pays du bassin méditerranéen, surtout la Tunisie et l'Algérie. […] À cause d'une grande misère qui touche l'île, un fort mouvement de population vers Cagliari et Sassari. Nombreux sont ceux à avoir aussi pris la voie de l'émigration à l'étranger notamment en Tunisie et en Algérie. Mais très vite, ces destinations sont interdites. Certains mineurs, provenant des localités aux alentours d'Iglesias, se dirigent à Tunis où se trouve une mine exploitée par une compagnie sarde dans laquelle les natifs insulaires trouvent un emploi. Après 1888, la mine réduit sa production, en conséquence, elle ne peut plus accueillir les mineurs sardes sinon de manière très limitée. Même la pêche des éponges à Sfax et celle du corail à Tabarka employaient une main d'œuvre sarde.
>
> […] Ces premiers flux migratoires avaient un caractère temporaire : habituellement, les immigrés passaient quelques années en terre étrangère pour ensuite rentrer avec quelques économies en Sardaigne[100]. (Notre traduction)

Concernant la consistance numérique des Sardes présents en Tunisie à la fin du XIXe siècle, en 1888, sur un total de 27 000 italiens présents sur le sol tunisien, le Consul Berio

97. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 103-149.

98. Lorenzo Del Piano, La penetrazione italiana in Tunisia (1853-1881), Cedam, Padoue, 1964, p. 78, note n°1 cité in Leopoldo Ortu, « La questione sarda tra Ottocento e Novecento. Aspetti e problemi », op. cit., p. 155-156.

99. Leopoldo Ortu, « La questione sarda tra Ottocento e Novecento. Aspetti e problemi », op. cit., p. 156.

100. « Infatti, tra il 1876 e il 1903, gli espatri sardi verso l'Europa e i paesi del bacino del Mediterraneno, soprattutto Tunisia e Algeria […] A causa della grande miseria, si verifico un forte movimento di popolazione verso i poli di Cagliari e Sassari. Molti presero anche la via dell'emigrazione estera (Tunisi e Algeri), che presto pero si estinse perché fu appunto proibita. Alcuni minatori, provenienti dai comuni del Circondario di Iglesias, si recarono a Tunisi, ove esisteva una miniera esercitata da una compagnia sarda, nella quale trovavano da occuparsi i nativi dell'Isola. Dopo il 1888 questa miniera ridusse la propria produzione e conseguenzialmente non poté più accogliere, se non in forme molto più limitate, i minatori sardi. Anche la pesca delle spugne a Sfax e quella del corallo di Tabarka impiegava manodopera isolana […] Questi primi flussi emigratori avevano carattere temporaneo : gli emigrati passavano di solito qualche anno in terra straniera per poi rientrare con qualche risparmio in Sardegna ». Cf. Antonio Satta Dessolis, L'emigrazione sarda, « La Mediterranea », n°III, Cagliari, 1929, p. 25-28, cité in Nereide Rudas, « L'emigrazione sarda – caratteristiche strutturali e dinamiche », Studi Emigrazione, Rivista trimestriale, Centro Studi Emigrazione, Anno XI, n°34, Rome, Juin 1974, p. 248.

évalue la communauté sarde de Tunisie à un peu moins de 1 000 personnes [101]. Entre 1896 et 1898, nous estimons que le nombre s'élève à une centaine de départs chaque année de la Sardaigne vers la Tunisie [102]. Durant toutes les années 1800 et 1900, les agents de l'immigration française continuent à attirer de la main d'œuvre sarde en Tunisie et en Algérie. À la fin du XIXe siècle, la communauté sarde en Tunisie peut être évaluée aux alentours de 3 000 personnes qui y vivent de manière stable [103].

Durant les premières années du XXe siècle, ce chiffre va ostensiblement augmenter avec deux pics significatifs, le premier en 1904 et le second en 1907, à cause de la crise du secteur minier en Sardaigne qui provoque de fortes mobilisations et des révoltes populaires suivies par une dure répression gouvernementale en 1906 [104]. Les faits de Buggerru de 1904 et les évènements menant à la révolte populaire de mai 1906 démontrent le profond fossé qui existe entre les masses populaires sardes et le gouvernement de l'État italien appuyé par la bourgeoisie locale [105]. En 1909, un grand nombre de travailleurs sardes, surtout des mineurs, traversent la Méditerranée pour se rendre en Algérie et en Tunisie grâce aux nouveaux capitaux français. Ils sont soit employés dans les mines soit effectuent des travaux de terrassement et de construction de voies ferrées. Aux alentours de 1910, leur nombre oscille entre 10 000 et 15 000 personnes. En Tunisie, l'émigration sarde ne se localise pas dans les cités côtiéres, mais à l'intérieur des terres, là où se développe un vaste complexe minier [106].

Tout au long du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle, l'extraction minière se développe considérablement en Sardaigne. Des travailleurs immigrés sardes affluent sur le sol tunisien avec des taux élevés qui atteignent, dans les années 1895-1896 plus de deux mille individus. La crise sociale que traverse l'Italie en 1896 n'est pas étrangère à ce flux massif en direction de l'Afrique du Nord. L'exploitation des mines de plomb et de phosphates en pleine expansion en Tunisie au lendemain du Protectorat français appelle une main d'œuvre déjà expérimentée, tant au niveau de l'extraction que de la gestion et de l'entretien de l'appareillage mécanique. Les Sardes constituent par conséquent ce groupe d'ouvriers qualifiés dans le travail de la mine qui correspond exactement au profil recherché par l'industrie minière en plein essor dans les colonies françaises. Même si les Sardes composent la majorité de la population ouvrière travaillant dans les mines en Tunisie, des Siciliens et des Calabrais y sont également présents, en moins grand nombre [107].

D'ailleurs, la tradition sicilienne des soufrières contribue aussi à fournir une population ouvrière expérimentée ayant déjà fait ses preuves dans les mines de leur région d'origine. Nous trouvons ainsi des mineurs d'origine toscane qui ont aussi travaillé dans les mines de l'Ile d'Elbe et de San Giovanni Valdarno. Au début du XXe siècle, ces travailleurs de toute origine régionale sont décrits comme des « travailleurs acharnés qui gagnaient de 4 à 8 francs par jour », ce qui leur permettait d'avoir une certaine aisance financière

101. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 118.
102. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 117.
103. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 122.
104. Ibid.
105. Giovanni Murgia, Quel maggio del 1906 : i moti sociali nella Sardegna giolittiana, cité in « Archivio sardo del Movimento operaio contadino e autonomistico », 50, 1998, p. 97- 113, cité in Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 123.
106. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 127.
107. Silvia Finzi, « Le travail des Sardes dans les mines tunisiennes à travers les souvenirs d'enfance de la fille d'un mineur », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli Italiani di Tunisia, op. cit., p. 270-271.

leur permettant de pallier « au manque d'hygiène physique et morale ». D'ailleurs, ce sont les ouvriers «qui, bien souvent, sont obligés de se construire seuls une habitation sommaire, à avoir une alimentation insuffisante pour reconstituer les forces consumées par leur mode de travail[108] ».

En 1911, selon les estimations du Consul Général d'Italie à Tunis, Fontana, le nombre de Sardes résidents de manière stable en Tunisie est d'environ 5 000 personnes. Ce chiffre représente 3,5% de la population italienne totale présente en Tunisie qui s'élève à 130 000 personnes[109]. Durant l'année 1911, grâce aux statistiques disponibles sur le mouvement migratoire sarde, la destination tunisienne arrive à la troisième place derrière la France et les États-Unis d'Amérique. Sur les 5 359 personnes parties de Sardaigne, 2 780 personnes partent vers la France, 804 personnes vers les États-Unis d'Amérique et 575 vers la Tunisie[110].

N'ayant pas de chiffres détaillés concernant les flux migratoires sardes au début du XXe siècle (1903-1911), prenant en compte le nombre d'arrivées ou de retours de la Tunisie vers la Sardaigne, on estime le nombre total de Sardes arrivés en Tunisie à 5 332 personnes durant cette période[111].

À la veille de l'avènement du fascisme, craignant de subir une pesante répression du régime qui est aux portes du pouvoir en Italie, entre 1918 et 1922, plusieurs anarchistes sardes choisissent de s'exiler en Tunisie. Sitôt arrivés à Tunis, ces derniers contribuent aux activités locales du mouvement libertaire en Tunisie. Sachant que la société italienne émigrée en Tunisie est touchée par une double crise sociale et économique, le combat du mouvement anarchiste sarde est aussi bien politique que social. Dès leur apparition en Tunisie, et malgré la répression des autorités coloniales françaises, deux groupes d'anarchistes sardes se constituent pour lutter contre l'hégémonie de l'entité fasciste dans le pays nord-africain.

Le premier groupe d'anarchistes sardes provient du bassin minier d'Iglesias. Au début des années 1900, à l'intérieur du bassin minier d'Iglesias, certains parmi eux ont constitué le groupe anarchiste « Sante Caserio »[112] nommé en l'honneur de l'anarchiste guillotiné à Lyon le 16 août 1894. Jusqu'à la prise de pouvoir du fascisme, parmi les anarchistes sardes présents en Tunisie, nous trouvons les frères Emilio et Luigi Atzori ainsi que Giovanni Curti ; tous trois ont fait partie de ce groupe anarchiste sarde avant que ce dernier soit officiellement dissous par la répression fasciste contraignant ses membres à fuir à l'étranger[113]. Selon le chercheur Giampaolo Atzei, un autre groupe d'anarchistes sardes à Tunis, provenant cette fois-ci majoritairement de la localité de Nuoro[114], constitue le « Circolo Libertario di Tunisi ». Parmi les militants libertaires appartenant à ce groupe,

108. Cf. Gli Italiani di Tunisia, Publication de la Chambre de Commerce italienne, 1906, p. 24, cité in Silvia Finzi, « Le travail des Sardes dans les mines tunisiennes à travers les souvenirs d'enfance de la fille d'un mineur », op. cit., p. 271.

109. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 115.

110. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 116.

111. Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 117.

112. Costantino Cavalleri, Per la storia dell'anarchismo in Sardegna. Momenti di critica e di stimoli storiografici, Storia e storie nel nostro paese "La politica a Guasila tra '800 e '900", Teatro Monte Granatico, Associazione culturale Nosartrus, Guasila, 2010, p. 5 ; voir Tipologia personale di Saba Roberto sul DBAI-Biblioteca Franco Serantini. https ://www.bfscollezionidigitali.org/entita/14500-saba-roberto

113. Costantino Cavalleri, Per la storia dell'anarchismo in Sardegna. Momenti di critica e di stimoli storiografici, op. cit., p. 5.

114. « Gli anarchici nuoresi a Tunisi ». Voir Giampaolo Atzei, « Breve profilo dell'emigrazione antifascista sarda in Francia : il caso delle « Fratellanza Sarda » di Longwy », Ammentu, n°1, Janvier-Décembre 2011, p. 67.

nous comptonsles personnessuivantes : Emilio Atzori, Raimondo Mereu, Giovanni Dettori, ainsi que les antifascistes Francesco et Antonio Piras ou encore le communiste Serafino Deiana [115].

D'origine ouvrière pour la plupart, et actifs dans les milieux syndicalistes et corporatistes, ces groupes anarchistes sardes ont choisi une modalité d'action particulière qui est celle de se regrouper en petits cercles de militants, faisant face aux provocations fascistes ainsi qu'aux vagues répressives périodiques des autorités coloniales françaises. Aux côtés de l'antifasciste sarde naturalisé français, Claudio Ravotto, francisé en Claudio Ravot, secrétaire de la Camera del Lavoro di Tunisi, les anarchistes sardes Giovanni Curti et Giovanni Puggioni [116] fréquentent également la Camera del Lavoro di Tunisi.

Dès la fin de l'année 1928 et tout au long de l'année 1929, les autorités fascistes imputent aux anarchistes sardes Giovanni Dettori, Emilio Atzori, Giovanni Curti aux côtés de l'antifasciste sarde Alberto Tarchiani [117], les deux attentats qui ont eu lieu au Consulat Général d'Italie à Tunis le 28 décembre 1928, ainsi que celui au siège du journal officiel du régime fasciste en Tunisie L'Unione, le 18 avril 1929. Selon différentes sources, nous apprenons qu'en réalité ces attentats sont l'œuvre du nouvellement nommé Consul général d'Italie à Tunis, le fervent fasciste Barduzzi. Nous reviendrons sur ces évènements tragiques [118].

Concernant les anarchistes sardes présents en Tunisie, nous notons les personnalités anarchistes suivantes : Francesco Cucca, Luigi et Emilio Atzori, Raimondo Mereu, Luigi Fogu, Giovanni Dettori ainsi que Giovanni, Giuseppe, Mariangela et Giuseppa Puggioni. D'origine sarde, Giovanni Brocato, Maura Beccu et Libero Mereu sont tous des anarchistes natifs sur le sol tunisien.

II. Individualités anarchistes italiennes, entre engagement et désengagement

Après avoir identifié et reconstitué leurs profils sociaux, socioprofessionnels et géographiques, nous allons concentrer notre travail sur la notion d'engagement et de désengagement des militants anarchistes italiens de Tunisie. L'un après l'autre, nous avons analysé individuellement puis par groupe, ensuite par affinités, les différentes typologies d'engagement des anarchistes italiens-nes ayant eu une place sur la scène politique et sociale tunisienne. L'analyse des données à disposition révèle une activité et un dynamisme évidents au sein de la colonie italienne de Tunisie, caractéristiques que nous retrouvons éga-

115. Rapport n°441/01937 de la Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Rome, 22/08/1931, ACS, boîte n°1758, DETTORI Giovanni.

116. « Il Puggioni è attualmente disoccupato e lo si vede continuamente per le vie della città assieme a compagni di fede e quasi ogni sera si fa notare al Circolo Popolare Italiano o alla Camera del Lavoro ». Voir Telespresso n°480-19309 il R. Console Reggente dal Consolato Generale di Sua Maesta il Re d'Italia, Uff. II° indirizzato al Regio Ministero dell'Interno, Tunis, 29/07/1937, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.

117. Né à Rome le 1er novembre 1885, journaliste de profession, Alberto Tarchiani est un antifasciste intransigeant. Rédacteur en chef du « Corriere della Sera », Tarchiani émigre à Paris en 1925 lorsque l'État fasciste prend le contrôle du journal. En 1929, aux côtés de Gioacchino Dolci et Italo Oxilia, Tarchiani organise l'évasion des antifascistes Carlo Rosselli, Emilio Lussu et Francesco Fausto Nitti de l'île de Lipari. Membre fondateur du groupement antifasciste « Giustizia e Libertà » créé à Paris en 1929, Tarchiani quittera cette organisation en 1934 en raison de divergences politiques avec Rosselli. Après un court séjour à Londres, Tarchiani émigre aux États-unis d'Amérique où il continue son activité antifasciste. Après le débarquement des Alliés en Italie en 1943, Alberto Tarchiani retourne en Italie et rejoint le groupement politique Partito d'Azione. À partir de 1945, Tarchiani a une carrière diplomatique et assume les fonctions d'ambassadeur à Washington jusqu'à 1955. Cf. ACS, boîte n°5029, TARCHIANI Alberto.

118. Voir deuxième partie, chapitre n°2, sous-chapitre n°5, n°2 de notre thèse.

lement présentes dans les diverses stratifications sociales de la communauté anarchiste italienne en Tunisie aussi bien avant que pendant la période protectorale française.

Selon la définition courante, l'engagement est un « acte avec lequel quelqu'un s'engage à accomplir quelque chose ; une promesse, une convention ou bien un contrat par lequel on est lié[119] ». Ce terme peut être aussi entendu en tant qu'affirmation de soi vis-à-vis d'une manifestation sociale, politique et culturelle spécifique, mais aussi une représentation d'un acte ou/et une production littéraire fruit d'une réflexion intellectuelle. Nous pouvons même trouver un autre sens plus spécifique, tant individuel que collectif, pour la notion d'engagement qui se définit comme le fait de « s'engager, se mettre en mouvement, commencer, initier, lancer, entrer en action ou prendre une direction particulière c'est-à-dire se jeter dans une entreprise quelconque[120] ».

Afin de répondre à quelques interrogations préliminaires à notre étude, les notions principales sont à définir comme celle de l'engagement, qu'il soit individuel ou collectif. Aussi bien singulièrement que par groupe, les affinités, les appartenances et leurs typologies d'engagement ont été identifiées afin d'évaluer l'importance et l'incidence qu'ont eu les activités journalistiques, politiques, sociales, culturelles et humanitaires des anarchistes italiens-nes de Tunisie dans le panorama socio-politique tunisien durant la période coloniale française.

Pour analyser et mieux comprendre les données individuelles dans les sources disponibles en ligne, nous sommes partis de la sociologie pragmatique et de la psychologie sociale[121]. Comme le rappelent les chercheurs Robert-Vincent Joule et Jean-Léon Beauvois, « l'engagement est le lien qui unit l'individu à ses actes comportementaux[122] ». D'une certaine manière, l'engagement est « la représentation qu'a l'individu d'être le producteur de son comportement[123] ».

C'est pourquoi, nous nous rendons compte de « l'importance de l'engagement dans des actes importants [qui] est finalement assez proche de l'engagement militant [lorsqu'] on milite pour des causes auxquelles nous adhèrons et nul doute que l'engagement militant soit un bon reflet du niveau [de conscience en la] vie politique [de l'individu][124] ».

Grâce aux études des différents régimes d'engagement et de l'approche théorique sur cette même notion d'engagement[125], ayant deux voies interprètatives l'une avec l'autre, et bien qu'ils ne soient pas incompatibles, nous arrivons à distinguer que la notion d'engagement correspond au fait d'agir, c'est à dire de l'action comme unique itinériare pour

119. « atto con il quale qualcuno s'impegna a compiere qualcosa ; una promessa, una convenzione oppure un contratto con i quali ci leghiamo ». Cf. Dizionario italiano edizione aggiornata, Rimini, Rusconi Libri, 2004, p. 513

120. « impegnarsi, di mettersi in moto, cominciare, avviare, agganciare, entrare in azione o prendere una direzione particolare cioè buttarsi in un'impresa qualsiasi ». Ibid.

121. Robert-Vincent Joule & Jean-Léon Beauvois, « Une théorie psychosociale : la théorie de l'engagement : Perspectives commerciales », Recherche et Applications en Marketing, Vol. 4, n°1, 1989, p. 79-90 ; Robert-Vincent Joule & Jean-Léon Beauvois, La soumission librement consentie. Comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent ?, Collection Psychologie sociale, Presses Universitaires France, Paris, 2010, p. 215 ; Robert-Vincent Joule & Jean-Léon Beauvois, Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens, Nouvelle version, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2014, p. 318.

122. Robert-Vincent Joule & Jean-Léon Beauvois, La soumission librement consentie. Comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent ?, op. cit., p. 55.

123. Ibid.

124. Robert-Vincent Joule & Jean-Léon Beauvois, La soumission librement consentie. Comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent ?, op. cit., p. 53.

125. Cf. Édouard Gardella, « Le jugement sur l'action. Note critique de L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement de L. Thévenot », Tracés. Revue de Sciences humaines [En ligne], 11 | 2006, mis en ligne le 28/09/2008, consulté le 08/03/2018 ; Howard S. Becker, « Notes sur le concept d'engagement », Tracés. Revue de Sciences humaines [En ligne], 11 | 2006, mis en ligne le 28/09/2008, consulté le 08/03/2018.

réellement s'engager dans une entreprise [126]. Comme le souligne également le sociologue Albert Piette, collectivement ou individuellement, « ce qui importe d'observer, au-delà des lois et des formes d'organisationnelles de la vie sociale, c'est la manière dont l'action est réellement effectuée [127] ».

Grâce aux modes d'interprètation de ces différentes notions autour des typologies d'engagement, nous avons identifié quatres grandes formes d'engagement et de désengagement (activité journalistique et/ou engagements politiques, sociaux, culturels et humanitaires) qui peuvent être clairement distinguées dans les attitudes, les postures et les positions des anarchistes italiens en Tunisie :

1. Engagement intellectuel et humanitaire
2. Engagement en acte/comme acte
3. Engagement mixte
4. Cas de désengagement ou droit de retrait Dans chacune de ces quatre catégories, nous pouvons trouver des sous-catégories dans lesquelles divers types d'engagement, politique, social, culturel, humanitaire, idéologique, militant, activiste, moral, etc. peuvent se manifester plus au moins en fonction de chaque individu, singulièrement ou bien en groupe, et dans un contexte historique bien précis.

Malgré le fait que des caractéristiques et des aspects similaires peuvent être aussi enregistrés dans d'autres stratifications sociales et politiques de la communauté italienne de Tunisie, nous pouvons affirmer sans trop de risque d'erreur que la composante anarchiste bénéficie d'une activité et d'un dynamisme certains durant toute la période du protectorat français.

1. Engagement intellectuel et humanitaire

L'engagement intellectuel et humanitaire se traduit principalement par l'expression journalistique, l'écriture de brochures, de livres militants, par la diffusion, la dénonciation écrite, la communication et la réflexion sur les vices politiques du système capitaliste et les conséquences sur la société et les citoyens, mais également les actes dans le domaine médical, sanitaire, d'aide humanitaire aux personnes vulnérables et fragiles, s'inscrivent dans de telles pratiques productives malgré les nombreuses mesures de restrictions et la censure opérées par les autorités coloniales françaises. Le fait d'alerter l'opinion publique sur le danger des mouvements nationalistes et les idées impérialistes de la part des puissances occidentales sont les chevaux de bataille de ces productions écrites.

Parmi les principaux protagonistes, outre l'anarchiste Nicolò Converti chef de file de ce régime d'engagement, nous trouvons aussi les anarchistes Paolo Schicchi, Pietro Raveggi, Gaetano Grassi, Andrea Salsedo et Pietro Vasai, tous s'inscrivent dans le même registre militant. Ces derniers nous invitent plutôt à penser un projet de société émancipée différent et révolutionnaire lié aussi bien à l'anarchisme, à l'anarcho-syndicalisme qu'au communisme-libertaire. Médecin philantrope de Tunis, appelé aussi « il medico dei poveri [128] » n'acceptant pas de rémunération lorsque les patients sont pauvres, en

126. Ibid.
127. Albert Piette, Ethographie de l'action. L'observation des détails, collection « Cas de figure », 50, Éditions EHESS, Paris, 2020, p. 67.
128. Finzi Silvia, « Medicina e medici italiani in Tunisia. L'Ospedale italiano Giuseppe Garibaldi », Memoria italiane di Tunisia, Tunis, Finzi Editore, 2000, p. 117.

octobre 1890, le docteur Converti participe également à la fondation de l'Ospedale Coloniale Italiano – Giuseppe Garibaldi en étant membre du premier Comité provisioire [129].

2. Engagement en acte/comme acte

Avec l'arrivée au pouvoir du fascisme en Italie jusqu'à sa chute finale (1922-1943), la seconde catégorie s'exprime quant à elle plutôt avec des actes ou à travers des activités dominantes sur le terrain de la lutte dans la défense de leurs idéaux et leurs valeurs.

L'avènement du fascisme est déterminant dans le choix de l'engagement en acte de certains anarchistes italiens en Tunisie. À travers une certaine évaluation de l'acte de résistance, la parole et l'action prennent le dessus sur la réflexion et sur la dénonciation écrite soit à travers l'organisation d'initiative individuelle et collective de la part de personnalités telles que Giovanni Dettori, Giovanni Puggioni et Vincenzo Mazzone.

Ces derniers participent et prennent activement part aux différentes grèves et autres mouvements sociaux, ainsi qu'aux réunions et aux manifestations syndicales et ouvrières. Ayant participé à des rixes avec des nationalistes français et des fascistes italiens, ces anarchistes ont souvent été poursuivis en justice, menacés d'expulsion voir même condamnés injustement à des peines de prison et à des amendes pour des actes dont ils ne sont pas à l'origine. Voir par exemple, les différents évènements liés aux attentats à la bombe de 1928, 1929 et 1932 ainsi que les provocations et les intimidations fascistes dont ils ont fait l'objet. Nous pouvons citer les noms des anarchistes suivants : Vincenzo Mazzone, Giovanni et Giuseppe Puggioni, Giovanni Dettori, Giovanni Salerno, Giovanni Fontana, Marcello Cicero, Achille Longhi, Giuseppe Burgio, Francesco Covato, Luciano Miceli, Paolo Vinci, Andrea Cuttone, Giovanni Siragusa, Giovanni Politi, Augusto Bindi et Domenico Bassino.

Enfin, ces anarchistes italiens ont pris les armes, en s'engageant comme volontaires aux côtés des Républicains espagnols durant la guerre civile (1936-1939). Certains y ont même perdu la vie en défendant leurs idéaux libertaires ; c'est le cas de Giovanni Dettori et Vincenzo Perrone.

3. Engagement mixte

La troisième catégorie se base sur un activisme pragmatique entre l'engagement en acte et l'engagement intellectuel. L'exemple de Giulio Barresi est assez représentatif. Président de la LIDU de Tunis, aucun acte répréhensible ou considéré comme violent ne peut lui être imputé sur le plan pénal et juridique. Cependant, Barresi demeure un féroce adversaire du régime mussolinien et de tous courants nationalistes, qu'il dénonce dans ses écrits et par des actes militants (défense des plus démunis, des réfugiés politiques italiens et espagnols, etc.). Parmi ce groupe d'anarchistes italiens, nous pouvons citer Giulio Barresi, Antonino Casubolo, et dans une moindre mesure, Luigi Damiani et Gino Bibbi, s'inscrivant tous dans le même registre d'engagement.

129. Finzi Silvia, « Medicina e medici italiani in Tunisia. L'Ospedale italiano Giuseppe Garibaldi », op. cit., p. 114 ; Cf. AA. VV., Gli Italiani in Tunisia, cit., Cortesi A., Papa T., op. cit., p. 8. Mara E., « Notes sur l'Hôpital Colonial Italien », La Tunisie Médicale, ed. Speciale, Maggio 1931, p. 264, Silvia Finzi (dir.), Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, op. cit., p. 241 ; Achille Riggio, Un libertario calabrese in Tunisia : Nicolò Converti, Archivio Storico per la Calabria e la Lucania, Anno XVI, Collezione meridionale Editrice, Rome, 1947, p. 77-80 ; Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 55-56.

4. Désengagements

La quatrième et dernière catégorie relève d'une prise de position ou d'un choix individuel particulier. Le désengagement est également un aspect présent chez certains anarchistes italiens en Tunisie. Selon les sociologues Robert-Vincent Joule et Jean-Léon Beauvois, « si on veut bien rapprocher un instant l'idée d'engagement et celle d'importance de l'acte, [nous pouvons dire alors que] c'est la situation qui engage, ou n'engage pas, la personne dans ses actes [130] ».

Cette typologie peut se manifester de plusieurs manières différentes. Elle peut s'effectuer par un renoncement public, une profession de foi ou bien d'un engagement contraire aux idéaux et aux principaux anarchistes et internationalistes. Afin de dessiner les contours de cette typologie particulière, deux exemples représentatifs d'anarchistes italiens en Tunisie peuvent être mentionnés. Ce sont les cas de Sisto Quarello et de Francesco Cucca.

Grâce à l'étude de Gabriele Montalbano [131], nous pouvons observer le désengagement politique de l'ex-anarchiste italien Sisto Quarello [132]. Le 26 juin 1910 à Tunis, sans pour autant renier son passé militant, ce mineur italien aux convictions anarchistes renonce publiquement à son idéal internationaliste à travers la publication d'un article dans les colonnes du journal L'Unione qui s'intitule « Tribuna libera » [133]. Il est important de rappeler qu'à partir de 1923, la ligne éditoriale de cet entrefilet deviendra plus tard pro-fasciste.

Quarello, sous le pseudonyme d'OSTIS, expose son cheminement vers le renoncement idéologique et politique à la cause internationaliste et libertaire revendiquant son affiliation au patriotisme italien et à l'idéologie nationaliste mais surtout son engagement dans la défense de l'italianité à l'étranger.

Selon le chercheur Gabriele Montalbano, ce brusque revirement de Quarello s'explique notamment par une double observation de sa condition matérielle et statutaire, toutes les deux précaires, en tant qu'ouvrier mineur mais aussi en tant qu'Italien à l'étranger. Cette superposition statutaire dans laquelle se trouvent un bon nombre de travailleurs italiens en Tunisie sous la domination française, est ressentie très fortement comme un affront et une injustice collective dans la destinée commune de cette diaspora italienne en Tunisie. Généré de manière directe par la situation coloniale, le résultat immédiat de cette cristallisation du conflit socio-économique est décrit en ces quelques mots :

> L'ancien anarchiste a affirmé un attachement à sa patrie à la suite de son expérience au sein de la classe ouvrière étrangère en Tunisie. La présence massive d'une classe ouvrière originaire du royaume d'Italie a pu faciliter la substitution de la catégorie socio-économique de « travailleur » par celle de « compatriote ». Ce conflit dynamique entre le capital français et le travail italien combinait ainsi le cadre économique et le cadre national. Grâce à ce chevauchement des catégories, la narration nationaliste pourrait prétendre avoir de son côté la classe ouvrière immigrée italienne de Tunisie. C'est un glissement du conflit social qui a rallié la classe ouvrière à la catégorie nationale, l'expédient nationaliste

130. Robert-Vincent Joule & Jean-Léon Beauvois, La soumission librement consentie. Comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent ?, op. cit., p. 53.
131. Gabriele Montalbano, « The making of Italians in Tunisia : A biopolitical Colonial Project (1881-1911) », California Italian Studies, Volume 9, 1, Universty of California, Berkeley, 2019, p. 21. https ://escholarship.org/uc/item/92d594q8.
132. ACS, CPC, boîte n°4174, SISTO Quarello.
133. Cf. Ostis [Sisto Quarello], « Tribuna libera », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°175, Tunis, 26/06/1910, p. 1. Voir au document annexe n°2, l'article en entier.

a ainsi pu transformer le conflit socio-économique en un conflit nationaliste [134]. (Notre traduction)

En effet, la situation coloniale transforme et conditionne les comportements humains jusqu'à les dénaturer voire même à les pervertir poussant l'individu à s'interroger sur sa propre nature et à renier ses convictions. Le deuxième cas est celui de Francesco Cucca [135]. Les deux hommes ont été à couteaux tirés autour de cette question particulière de notion d'engagement et d'appartenance politique, sociale, culturelle et idéologique, notamment dans les colonnes du journal L'Unione. Suite à la publication de Sisto Quarello datée du 26 juin 1910, une série de vifs échanges s'enclenche entre les deux anarchistes italiens de Tunis se répondant mutuellement par articles interposés [136]. Dans leurs publications, les deux hommes abordent de nombreux points de divergences entre eux, notamment les notions de patriotisme, d'internationalisme, d'engagement pour la classe ouvrière, d'italianité, de justice sociale et du sentiment d'appartenance communautaire dans la situation coloniale. Aussi surprenant que cela puisse l'être, quelques années plus tard, ce même Francesco Cucca renie par la suite ces engagements internationalistes et anarchistes en s'affiliant au fascisme et au patriotisme italien [137], les mêmes idéaux par lesquels son ancien compagnon et rival Sisto Quarello a été attiré.

D'autres anarchistes ont également suivi cette voie du désengagement, soit en faveur des gouvernements libéraux italiens successifs soit en collaborant pour différentes raisons au fascisme, notamment en tant qu'infiltrés ou espions dans les milieux antifascistes et anarchistes de Tunis. Notons les cas des anarchistes Sebastiano Nastasi [138], Giovanni Allegra, Natale Vella ou encore Salvatore Renda [139]. Nous trouvons aussi les cas de l'antifasciste Vincenzo Serio [140] et du communiste Antonio Cabrelli [141]

134. « The former anarchist affirmed an attachment to his homeland as a result of his experience as part of the foreign working class in Tunisia. The massive presence of a working class originating from the kingdom of Italy was able to facilitate the substitution of the socio-economic category of "worker" with that of "compatriot." This dynamic conflict between French capital and Italian labor thus combined the economic framework with the national framework. Thanks to this overlapping of categories, the nationalist narration could claim to have on its side the Italian immigrant working class of Tunisia. It was a shifting of the social conflict that rallied the working class to the national category the nationalist expedient was thus able to turn the social-economic conflict into a nationalist one ». Cf. Gabriele Montalbano, « The making of Italians in Tunisia : A biopolitical Colonial Project (1881-1911) », op. cit. p. 9.

135. ACS, CPC, boîte n°1550, CUCCA Francesco.

136. Cf. Article signé par Barbaricino Ribelle, « Tribuna libera », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°181, Tunis, 02/07/1910, p. 3 ; Cf. Article signé par OSTIS, « Tribuna libera – Ad un poeta », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°191, Tunis, 12/07/1910, p. 3 ; Cf. Article signé par Barbaricino Ribelle, « Tribuna libera – Incresciosa polemica », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°276, Tunis, 05/10/1910, p. 3 ; Cf. Article signé par OSTIS, « Non rinnego », l'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°282, Tunis, 11/10/1910, p. 3 ; Cf. Article signé par OSTIS, « Tribuna libera – Errata corrige », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°284, Tunis, 13/10/1910, p. 3 ; Cf. Article signé par Barbaricino Ribelle, « Tribuna libera – Per chiudere una polemica », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°290, Tunis, 19/10/1910, p. 3.

137. ACS, CPC, boîte n°1550, CUCCA Francesco.

138. Signé « COLLIGNON », Compte rendu ayant trait à l'arrestation de NASTASI Sebastiano, Tunis, 10 janvier 1933, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2207, boîte n°207, NASTASI Sebastiano.

139. Mauro Canali, Le spie del regime, op. cit., p. 375.

140. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 118 ; Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 76-77.

141. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 187 ; Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 193.

II. DEUXIEME PARTIE : ORGANISATIONS

Chapitre 1 : Émergence de groupes et d'organisations anarchistes italiennes en Tunisie entre la fin XIXe et le début du XXe

I. Les premiers groupes anarchistes italiens en Tunisie (1885-1921)

Malgré la surveillance continue exercée par les autorités tunisiennes et protectorales françaises en Tunisie, par les services de renseignements du consulat italien à Tunis et par la police politique secrète italienne, active depuis le mois d'avril 1894 [1], des groupes et des organisations politiques anarchistes émergent sur le territoire tunisien, dans lesquels militent activement de nombreux Italiens. La première trace d'un groupe anarchiste en Tunisie remonte à 1885 et, de là, nous suivons tous les groupes qui se créent jusqu'en en 1921, à la veille de la prise de pouvoir par le fascisme en Italie, qui a d'importantes répercussions sur la colonie italienne installée sur le sol tunisien, notamment sur les anarchistes. Nous avons également la presse anarchiste et d'autres journaux en langue italienne ou française de l'époque publiés en Tunisie. Grâce à tous ces éléments, une liste des groupes anarchistes militants et actifs italiens ayant opéré sur le sol tunisien entre 1885 et 1921, a été dressée [2].

Trois aspects sont à mettre en évidence. Premièrement, l'ensemble des groupements anarchistes italiens présents sur le territoire tunisien, sont pour la plupart identifiés comme actifs dans la capitale de la Régence, Tunis. Deuxièmement, la présence de ces groupements et de leurs militants sur des questions sociales et politiques majeures, favorise une effervescente activité journalistique. Troisièmement, la présence de ces divers groupes militants, leur dynamisme, leur combativité et le nombre important de leurs membres, témoigne d'une forte vitalité dans certains milieux italiens de Tunis tels que les syndicats et les corporations d'ouvriers.

C'est entre la fin du XIX° et le début du XX° siècle qu'apparaissent les premiers groupes politiques italiens anarchistes en Tunisie [3]. Pour la période considérée, 1885-

1. Il faut savoir que la police politique secrète italienne est en activité en Tunisie depuis le mois d'avril 1894. Cf. Note n°13000/1219, Oggetto : Polizia Internazionale, Rome, 14/04/1894, Archivio Storico Diplomatico, Rome, Polizia Internazionale (1880-1906), boîte 29, « Provvedimenti, processi contro anarchici. Stati vari. 1897 ».

2. Weil Bahri, « Anarchistes italiens en Tunisie. Groupes et organisations (1885-1921) », Anarchisme en Méditerranée orientale et occidentale (1860-1920), Isabelle Felici et Costantino Paonessa (dir.), Atelier Création Libertaire, Lyon, 2024, p. 75-98.

3. À Tunis, entre 1902 et 1905, constatant l'absence de réglementation et de juridiction au sujet des organisations syndicales proprement ouvrières, les classes laborieuses et populaires ont lancé de nombreuses manifestations et de massifs mouvements de contestations sociales appelant à la mobilisation et la grève générale. Suite à ces actions revendicatives, de nombreux décrets furent appliqués ayant pour but précis de tuer dans l'œuf toutes initiatives des classes ouvrières et populaires comme par exemple celui du 15 avril 1905 interdisant les réunions publiques et les rassemblements de toutes sortes. Cf. Mustapha Kraïem, Nationalisme

1921, quatorze groupes anarchistes se créent en Tunisie, tous dans la capitale, dans certains cas afin d'organiser une activité journalistique. De tous ces groupes, il n'est pas toujours possible de connaître la composition numérique et sociale, ni même les activités, étant donné l'éparpillement des sources. Pour la même raison, la liste proposée pourrait ne pas être exhaustive. Les données sont reprises dans le tableau récapitulatif qui figure ci-dessous, élaboré à partir de toutes les sources d'informations disponibles. Y sont indiqués le nom de chaque groupe tel qu'il est cité dans la source mentionnée, ainsi que la date d'activité qui a pu être repérée. À partir de ces données, il est possible de retracer les actions de ces groupes, en fonction de trois niveaux d'engagement : local, international et syndical.

et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), Imprimerie UGTT, Tunis, 1976, p. 691 ; Cf. Pierre Mamet, Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956, École pratique des hautes études, Paris, 1964, p. 493 ; Cf. Colosio Stefano, « La grève générale et l'organisation ouvrière en Tunisie », Mouvement socialiste, revue bi-mensuelle internationale, série VI° Année, n°143, Édouard Cornély et Cie éditeurs, Paris, 15/11/1904, p. 164-180.

NOM DES GROUPES ANARCHISTES ITALIENS	PERIODE D'ACTIVITE	SOURCES
Circolo Democratico Socialista di Tunisi	10 février 1885	Il Comune, Ravenne [a]
Comitato rivoluzionario italiano	11 décembre 1885	Archives diplomatiques Paris [b]
Il Circolo Democratico Umanità e Progresso	13 octobre 1887	L'Operaio Tunis ; L'Unione Tunis [c]
Gruppo Anarchico di Tunisi	20 novembre 1887	
28 octobre 1888	L'Operaio Tunis [d]	
Circolo Michele Bakounine	28 octobre 1888	L'Operaio Tunis [e]
Gruppo comunista anarchico di Tunisi	28 octobre 1888	L'Operaio Tunis [f]
A.I.L. – Associazione Internazionale dei Lavoratori	11 novembre 1888	L'Operaio Tunis [g]
Société Privée Internationale - Les Désespérés	16 juillet 1894	Archives diplomatiques Nantes [h]
Partito socialista anarchico italiano	1896	
Été 1906	Tract disponible sur le DBAI et Fabrizio Giuletti, Storia degli anarchici italiani in età giolittina, Milan, Franco Angeli Storia, 2021, p. 93 [i]	
Comitato di solidarietà di Tunisi	9 février 1896	La Protesta Umana Tunis [j]
Gruppo libertario di Tunisi ou Circolo anarchico	avril 1902	Témoignages d'Ettore Sottovia et de Giuseppe Rivolta [k]
Gruppo anarchico di Azione a Tunisi	6 avril 1905	Archives de la police Rome [l]
Gruppo anarchico	7 juillet 1910	La Patria Tunis [m]
Parti socialiste révolutionnaire italien	8 décembre 1921	Archives de la police Tunis [n]

a. Cf. Rubrique « Corrispondenze », Il Comune, organo del Partito Socialista Rivoluzionario Italiano, a. 3, n°65, Ravenne, 08/03/1885, p. 2.

b. Cf. Archives du ministère des Affaires étrangères, Tunisie, correspondance politique, n°83, janvier-février 1885, lettre du 16 février 1885 cité in Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXème siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 168.

c. Article sans titre, L'Operaio, Giornale settimanale, Tunis, a. I, n°1, 20/11/1887, p. 2 ; Cf. L'Unione, 13/10/1887. Selon Claude Liauzu, le "Circolo Democratico Umanità e Progresso" a comme président du cercle, Nicolò Converti. Cette société de secours mutuel est la "courroie de transmission" des anarchistes en Tunisie. Cf. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXème siècle », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 61.

d. Article rédigé et signé par le groupe anarchiste de Tunis « Per i condamnati a morte di Chicago », L'Operaio, Giornale settimanale, Tunis, a. I, n°1, 20/11/1887, p. 2.

e. Article sans titre in rubrique « Cose Locali », L'Operaio, Organo degli Anarchici di Tunisi e di Sicilia, Tunis, a. II, n°23, 28/10/1888, p. 3.

f. Ibid.

g. « 11 NOVEMBRE », L'Operaio, Organo degli Anarchici di Tunisi e di Sicilia, Tunis, a. II, n°24, 11/12/1888, p. 1-3.

h. Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

i. Cf. Il Partito socialista-anarchico italiano, « Ai Lavoratori italiani », Tipografia socialista-anarchica, Tunis, 1896 in Site Biblioteca Franco Serantini, Archivio e centro di documentazione di Storia sociale e contemporanea, Pisa-San Giuliano Terme, consulté le 26/04/2020. http ://bfsopac.org/cgi-bin/koha/opac-imageviewer.pl ?biblionumber=38397

j. « Il Comitato di Solidarità », La Protesta Umana, Rivista di Scienze Sociali, a. I, n°1, Tunis, 09/02/1896, p. 16.

k. Ettore Sottovia, « Un primo maggio all'estero », L'Internazionale : periodico di propaganda e di azione sindacale, Numero straordinario del 1 maggio 1913, Supplemento al n°105, Tipografia Camerale, Parme, 1913, p. 3.

l. ACS, MI, DGPS, Categorie annuali 1905, boîte 14, dossier n°71, Francia. Tunisi - Partito anarchico.

m. Convocazione (Comunicato), rubrique « Vita Sociale e Associazioni », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. I, n°3, Tunis, 06/07/1910, p. 3.

1. Militantisme des groupes anarchistes au niveau local

Le 10 février 1885 se constitue le premier groupe socialiste révolutionnaire italien à Tunis, « Il Circolo Democratico Socialista di Tunisi » qui a pour président et secrétaire les anarchistes Angelo Salvarelli et Giuseppe Curatolo[4]. C'est un journal de Ravenne qui l'annonce, en précisant que le Circolo déclare « à l'unanimité son adhésion au programme du partito Socialista Rivoluzionario Italiano et entend faire partie intégrante de la Federazione Socialista Rivoluzionaria Italiana ». Les membres du groupe sont aussi unanimes pour dénoncer des pratiques dans le cadre de « conventions ferrovières » qui tendent à « écraser le travail en faveur du capital[5] ».

Ce groupe qui se définit socialiste révolutionnaire est donc antérieur à celui qu'identifie Claude Liauzu, selon qui « la première manifestation publique de l'existence d'une organisation libertaire en Tunisie remonte au 11 décembre 1885, quand les affiches signées du Comité révolutionnaire Italien [ont eté] placardées dans la nuit sur les murs de la ville[6] ». Citant un document envoyé au ministère français des Affaires étrangères, Claude Liauzu ajoute que les affiches sont aussitôt arrachées par la police tunisienne qui ne peut en découvrir les auteurs. De ce groupe, nous savons seulement qu'il est à l'origine de proclamations contenues dans l'affiche, qui font tant peur à la police :

> Vive la République Italienne
> À bas la monarchie de Savoie
> Vive Oberdank [Sic]
> Afrique, 9 février 1885[7]. (Notre traduction)

Deux années plus tard paraît le premier journal anarchiste en Tunisie, L'Operaio, Giornale settimanale, sous l'impulsion du docteur Nicolò Converti et de son ami Gaetano Grassi nouvellement arrivés sur le sol tunisien. Dans son premier numéro, paru le 20 novembre 1887, est reproduite une lettre du « Circolo Democratico » qui témoigne de son souhait d'entretenir des liens de collaboration et d'amitié avec le journal[8]. Et, en effet, ce cercle contribue à la diffusion du journal L'Operaio en souscrivant à un abonnement et en priant tous ses adhérents d'informer la rédaction du journal des évènements politiques et sociaux qui surviennent dans leur localité respective. Cette collaboration illustre le fait que les groupes anarchistes de Tunis partagent un état d'esprit d'engagement réciproque et de solidarité, en bonne intelligence et dans un esprit de fraternité, avec d'autres groupes aux objectifs similaires et aux idéaux communs, même s'ils sont de sensibilité différente.

---

4. Cf. Rubrique « Corrispondenze », Il Comune, organo del Partito Socialista Rivoluzionario Italiano, a. 3, n°65, Ravenne, 08/03/1885, p. 2.

5. « Il Circolo democratico socialista di Tunisi delibera ad unanimità di aderire al programma del partito Socialista Rivoluzionario Italiano ; e intende sin da oggi far parte integrante della Federazione Socialista Rivoluzionaria Italiana. […] Il Circolo Democratico Socialista di Tunisi ad unanimità protesta contro l'abuso parlamentare consumantosi per le Convenzioni ferroviarie, tendenti a schiacciare il lavoro a pro' del capitale ». Ibid.

6. Lettre du 16 février 1885, archives du ministère des Affaires étrangères, Tunisie, Correspondance politique, n°83, janvier-février 1885 cité in Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXème siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 168 ; l'identité de l'émetteur et du destinataire de cette lettre n'est pas indiquée.

7. « Viva la Republica Italiana Abbasso la monarchia di Savoia Viva Oberdank Africa, 9 febbraio 1885 ». Ibid.

8. Article sans titre, L'Operaio, Giornale settimanale, Tunis, a. I, n°1, 20/11/1887, p. 2. Selon Claude Liauzu, le "Circolo Democratico Umanità e Progresso" a comme président du cercle, Nicolò Converti. Cette société de secours mutuel serait la "courroie de transmission" des anarchistes en Tunisie. Cf. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXème siècle », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 61.

Le 24 novembre 1887, c'est le « Gruppo Anarchico di Tunisi » qui se manifeste dans les colonnes du journal L'Operaio, se déclarant solidaire en principe et en acte avec les membres de la rédaction. Voici le communiqué en entier publié dans les colonnes de ce même journal :

> Informations locales
>
> Ayant lu le premier numéro du journal L'Operaio, considérant qu'il est conforme aux principes convaincu que la rédaction continuera à défendre ses principes et à garder la même ligne de conduite, le Groupe anarchiste de Tunis se déclare aujourd'hui à jamais solidaire de principe et de fait avec les membres de la rédaction.
>
> Tunis, 24 novembre 1887[9] (Notre traduction)

Cette solidarité se manifeste notamment sur le plan financier puisque le « Gruppo anarchico di Tunisi » annonce une souscription permanente en faveur de L'Operaio, avec un premier versement de 20 lire[10].

Dans les sources rapportant l'existence de ces premiers groupes anarchistes à Tunis, il n'y a pas de renseignements concernant les personnes qui les composent. Les premiers noms apparaissent dans un rapport de justice pour une affaire qui commence le 11 novembre 1888, lorsque sont placardées des affiches anarchistes sur les murs de Tunis en soutien aux condamnés de Chicago[11]. Aux côtés des trois prévenus, Angelo Salvarelli, Antonio Corridi et Nicolò Converti, que le rapport identifie comme le « chef de la bande », nous trouvons aussi l'ouvrier peintre italien, un certain Giovanni Pani[12] et Oscar Jaeggly[13], dont le nom est souvent orthographié de différentes façons :

> Jaeggli, Jaeggler, Joggli, Joggler ou Jagler.
>
> Jaeggly est un anarchiste suisse dont nous trouvons encore la trace à Tunis en 1898 et 1899, quand il publie six numéros d'un journal intitulé Tunis artiste, littérature, beaux-arts, musique, recueil de nouvelles, contes, souvenirs et poèmes tunisiens et algériens[14].

---

9. « Cose Locali - Il Gruppo Anarchico di Tunisi, letto il primo numero del giornale L'Operaio, Considerando che esso è consonno ai principi del medesimo ; convinto che la Redazione continuerà a propugnare i suoi principi e a tenere le medesima linea di condotta, si dichiara oggi e sempre solidale in principio e nel fatto con i componenti la Redazione. Tunisi, 24 Novembre 1887 ». Cf. « Cose Locali », L'Operaio, Giornale settimanale, Tunis, a. I, n°2, 27/11/1887, p. 3.

10. Annonce publique « Sottoscrizione permanente a favore del Giornale », L'Operaio, Giornale settimanale, Tunis, a. I, n°4, 11/12/1887, p. 3.

11. « Au sujet des anarchistes italiens en Tunisie », rapport n°56-B du ministère des Affaires étrangères au ministre de la Justice française, Paris, 02/08/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ». Les différents placards affichés sur les murs de la ville sont reproduits dans la rubrique « Associazione Internazionale dei Lavoratori », L'Operaio, Organo degli Anarchici di Tunisi e di Sicilia, a. II, n°24, Tunis, 11/12/1888.

12. Selon nos recherches, il s'agit de Giovanni Pani, peintre-décorateur de salons et de plafonds. Ayant plusieurs compétences professionnelles à son actif, Pani est aussi peintre de Védute, ornemaniste et décorateur. Il agrandit aussi des photographies noir et blanc et en couleurs, à l'huile sur toile et à l'acquarelle. Il confectionne également des enseignes en fer, en bois, sur verre, sur toile de couleurs et dorées. Il fait aussi des dessins planimétriques, topographiques, géométriques et géographiques ainsi que des travaux en calligraphie sur bois et marbres artificiels, donnant également des cours à domicile situé au n°10, rue El Mektar à Tunis.

13. Note n°176 chiffré « Diplomatie Paris », Paris, 06/07/1895, Centre des archives diplomatiques de Nantes, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) », dossier 1TU/1er versement (1881-1949), voir aussi Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXème siècle », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 50.

14. Nous avons trouvé plusieurs manières d'écrire son nom comme par exemple Jaggli, Jaeggler, Joggler ou Jagler. Après vérification, son nom exact serait Oscar Jaeggly. Voir les six numéros du journal publié sous

Il n'est pas inutile de s'arrêter sur la personnalité de Nicolò Converti qui domine l'histoire de l'anarchisme en Tunisie. Né le 17 mars 1855 à Roseto Capo Spulico en Calabre, dans une famille bourgeoise, Nicolò commence des études de médecine à l'université de Naples, mais « se passionne plus pour les maladies sociales que biologiques [15] ». Influencé à ses débuts par Karl Marx, le jeune Converti est finalement séduit par la pensée de l'anarchiste russe Mikhaïl Bakounine et adhère à l'Association Internationale des Travailleurs au cours de l'année 1871. Fondateur de plusieurs journaux libertaires, durant l'année 1885, Converti est arrêté puis condamné à vingt ans de prison, 1400 francs d'amende et 6000 francs de frais de procès pour délit de presse. Il s'enfuit d'abord en Corse, puis à Nice et Marseille. Enfin, arrivé à Tunis le 10 janvier 1887 au port de La Goulette à bord du paquebot La Lorraine en compagnie de son ami anarchiste Gaetano Grassi, Converti reste, presque sans interruption, dans le pays nord-africain où il milite en défendant ses principes anarchistes jusqu'à sa mort le 13 septembre 1939 à Tunis.

Dans le cadre de ce procès de juillet 1889, en solidarité avec Salvarelli, Corridi et Converti, le « Gruppo comunista anarchico di Tunisi » se mobilise pour lancer une souscription, soutenu par le « Circolo M. Bakounine », un groupe dont nous n'avons pas d'autre trace :

> Souscription pour les prévenus de Tunis
>
> Le groupe communiste anarchiste de Tunis, qui est à l'origine de la publication du journal L'Operaio, a ouvert une souscription pour couvrir les frais de ce procès. Prière aux journaux amis et à tous les groupes anarchistes de bien vouloir relayer. Envoyer le montant à la rédaction du journal.
>
> Groupe communiste anarchiste de Tunis..... 150,00 lires
>
> Cercle M. Bakounine.....20,00
>
> Total 170,00 lires [16]. (Notre Traduction)

Dans cette affaire de troubles à l'ordre public, un premier procès se tient à Tunis [17], puis le procès en appel se tient à Alger et s'achève au mois d'août 1894 : Salvarelli, Corridi et Converti sont tous les trois « inculpés de provocation à la guerre civile, au pillage et à l'incendie et sont condamnés de ce chef par la Cour d'Alger à six semaines d'emprisonnement et 500 francs d'amende [18] ».

Durant cette année 1894, le Résident général de la République française à Tunis, Charles Rouvier, redouble d'attention sur les activités des groupes anarchistes à Tunis. Il s'adresse au ministre des Affaires étrangères dès le 12 mars pour exposer leurs acti-

---

sa direction et sorti par l'Imprimerie du commerce à Tunis entre les années 1898-1899. Cf. Oscar Jaeggly, Tunis artiste. Littérature, Beaux-arts, Musique, Recueil de nouvelles, contes, souvenirs et poèmes tunisiens et algériens, n°1-6, Imprimerie du commerce, Tunis, 1898-1899.

15. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXème siècle », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 52.

16. « Sottoscrizione per i processati di Tunisi », L'Operaio, Organo comunista-anarchico, Tunis, a. III, n°25, 14/02/1889, p. 3. « Sottoscrizione per i processati di Tunisi Il gruppo Comunista-Anarchico di Tunisi, alla cui attività è dovuta la pubblicazione del giornale « L'Operaio » ha aperto una sottoscrizione per le spese di questo processo. = Prega i giornali amici a volersene occupare, come tutti i gruppi anarchici = Inviarne l'ammontare alla Redazione del giornale. Gruppo Comunista-Anarchico di Tunisi.....Lire 150, 00 Circolo M. Bakounine..... » 20, 00 ————Totale Lire 170, 00 (Continua) ».

17. L'article suivant relate l'ensemble des échanges et des interrogatoires des témoins ainsi que des trois prévenus, Cf. « Il processo degli Anarchici di Tunisi », L'Operaio, Organo comunista-anarchico, a. III, n°25, Tunis, 14/02/1889, p. 2-3.

18. « Au sujet des anarchistes italiens en Tunisie ». Cf. Rapport n°474 du ministère des Affaires étrangères, direction des Affaires publiques, Service des protectorats, Paris, 28/07/1894, Centre des archives diplomatiques de Nantes, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) », dossier 1TU/1er versement (1881-1949).

vités[19]. Très bien informés, grâce à une étroite et constante surveillance policière, les renseignements généraux français relèvent « l'existence d'un groupe assez nombreux d'anarchistes italiens », dont ils identifient plusieurs caractéristiques, notamment leurs fondements théoriques et leurs idéaux politiques :

> [Ce] sont plutôt des socialistes révolutionnaires prêchant le renversement de la monarchie italienne et la proclamation de la République, mais ne poussant pas leurs théories jusqu'à l'assassinat au nom de la soi-disant idée politique, ni jusqu'à la propagande par le fait ; […] à leur idéal révolutionnaire, ils […] joignaient des sentiments de gallophobie poussés à l'extrême et […] cherchaient à communiquer ces sentiments aux indigènes parmi lesquels ils vivent, tentant de les persuader qu'ils sont esclaves sous la domination française et que les Français les ont réduits à la plus grande misère. À ce point de vue, il y a lieu de surveiller très étroitement leurs agissements et les tentatives qu'ils pourraient faire pour s'organiser en vue d'une action commune […] Le chef de ces soi-disant anarchistes est une personnalité bien connue à Tunis le docteur Converti, médecin en chef et directeur de l'Hôpital Italien. Le Docteur Converti reçoit de nombreuses correspondances des groupes socialistes et anarchistes d'Italie, de France et d'Angleterre. Les correspondances ne lui parviennent pas directement mais bien sous couvert de différents amis politiques que l'on n'a pu arriver encore à découvrir. L'un d'eux pourrait être un certain Nicolas Ponzio, marchand de vins à Tunis[20].

Il est également à noter que la volonté politique de la part du Résident Général de discréditer le mouvement anarchiste italien présent en Tunisie en criminalisant ses membres allant même à le confondre en l'assimilant à une organisation mafieuse[21].

Dans une lettre du 6 juillet 1894 du même Rouvier, il est question de « l'existence d'un groupe d'anarchistes italiens[22] » qui, selon un rapport des services de renseignements du 16 juillet 1894, « compte une quarantaine de membres[23] », dont Ettore Guido (en réalité Ghidi), Nicolò Converti, Gaetano Grassi et Giuseppe Stefanini. Ce dernier est aussi président d'une « Société Privée Internationale [qui] vient de s'organiser secrètement sous le nom de Les Désespérés ». Selon ce même rapport, il semblerait que cette « société des Désespérés » utilise le prétexte de « l'organisation du secours mutuel. En réalité, on se réunit pour lire des journaux anarchistes qui arrivent d'Italie sous enveloppe fermée ». Mis sous surveillance, les membres du groupe sont qualifiés de « militants socialistes révolutionnaires italiens[24] ». Selon une autre correspondance du 18 juillet 1894, les membres de « la société des Désespérés » seraient très nombreux, sans que nous ayons malheureusement leurs noms :

> La société des Désespérés objet de mon télégramme de 16 juillet n°181, très appuyée par le docteur Converti, voit s'accroître dans une notable proportion

19. Lettre de Charles Rouvier, Résident général de la République française à Tunis, au ministère des Affaires étrangères, Tunis, 12/03/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».
20. Ibid.
21. Ibid. Voir au document annexe n°3, la retransciption de la lettre de Charles Rouvier en entier.
22. Lettre de Charles Rouvier, Résident général de la République française à Tunis, au ministère des Affaires étrangères, Tunis, 06/07/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».
23. Note n°181 « Diplomatie Paris », Paris, 16/07/1894, Centre des archives diplomatiques de Nantes, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) », cit.
24. Ibid.

> le nombre de ses membres qui dépasse actuellement 80. Tous sont connus de la police et surveillés[25].

Nous trouvons une autre trace d'un groupe constitué d'anarchistes dans le témoignage d'Ettore Sottovia[26] pour le journal syndicaliste l'Internazionale, publié à Parme en 1913.

L'anarchiste romain raconte qu'il a séjourné à Tunis en 1902 en compagnie d'un autre anarchiste italien, Giuseppe Rivolta[27]. Il mentionne la naissance d'un « Gruppo libertario » à Tunis, dont la police française arrête certains membres pour les conduire dans les geôles tunisiennes sises rue de l'église à Tunis. Avant l'arrestation de ses membres, le groupe a tout de même le temps de mettre au point l'organisation du Premier mai. Sottovia décrit assez précisément ce groupe : sa création, ses activités et la composition sociale et numérique, les caractéristiques idéologiques, les engagements politiques ou encore les objectifs à atteindre[28]. Voici un extrait de sa description :

> Nous avions ébauché un Groupe anarchiste un peu cosmopolite réellement composé d'émigrés et de tunisiens, quelques maltais, et nous nous sommes promis que bientôt nous gagnerons à notre cause quelques arabes.
>
> En deux ou trois réunions tenues comme d'habitude à la lumière des étoiles, il s'était établi tout ce qui nécessite pour faire fonctionner un cercle anarchiste ; respectant bien entendu les pudeurs de la phraséologie anarchiste à la mode.
>
> L'inauguration du Groupe est une cérémonie que tous appellent conventionnelle, mais que personne ne néglige pour autant et souvent se dote d'un étendard, d'un drapeau commun, non sans s'être au préalable déclarés ennemis acharnés des brandissements de drapeaux, en soi presque être d'accord avec monsieur Filippo Turati. Nous aussi nous avons souhaité la bonne inauguration du Groupe, et nous nous sommes tout de suite mis à l'œuvre pour qu'elle soit solennelle et nombreuse.
>
> La date fut choisie. Il manquait seulement quinze jours au 1er Mai, et le choix ne pouvait être incertain. L'orateur était prêt, le local, les flasques de vin, les petits pains farcis et même quatre lacérateurs de tympan d'oreilles prolétaires. Puisqu'à l'étranger, bien qu'on désire dans les souscriptions, la révolution à tout prix… en Italie, on fête les évènements prolétariens et révolutionnaires avec des discours et des pique-niques et pas du tout avec les barricades et la révolution[29]. (Notre traduction)

---

25. Télégramme chiffré n°183 « Diplomatie Paris », Paris, 18/07/1894 à 5 heures du soir, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».
26. ACS, CPC, boîte n°4282, SOTTOVIA Ettore.
27. ACS, CPC, boîte n°4349, RIVOLTA Giuseppe Palma. Notons que nous trouvons aussi des articles de presse signé Giuseppe Rivolta. Cf. Giuseppe Rivolta, « Tutti i governi si associano », La Difesa, periodico settimanale operaio riminese, Rimini, a. 1, n°24, 04/07/1903, p. 2. Je remercie chaleureusement Tomaso Marabbo et l'Archivio Storico Popolare de Bologne de m'avoir signalé ce document.
28. Ettore Sottovia, « Un primo maggio all'estero », L'Internazionale : periodico di propaganda e di azione sindacale, Numero straordinario del 1 maggio 1913, Supplemento al n°105, Tipografia Camerale, Parme, 1913, p. 3.
29. « Avevamo abbozzato un Gruppo anarchico un pò cosmopolita davvero composto di emigrati e di tunisini, qualche maltese, e ci promettevamo presto guadagnare alla nostra causa qualche arabo. In due o tre riunioni tenute come al solito al chiaro delle stelle, s'era stabilito tutto ciò che necessitava per far funzionare un circolo anarchico ; rispettando beninteso i pudori della fraseologia anarchica di moda. L'inaugurazione del Gruppo è una cerimonia che tutti chiamano convenzionale, ma che nessuno trascura e che spesso si dota di un vessillo, di una comunissima bandiera, non senza prima essersi dichiarati nemici acerrimi degli sbandieramenti, in ciò quasi d'accordo con messer Filippo Turati. Anche noi desiderammo la brava inaugurazione del Gruppo, e ci mettemmo subito all'opera perché riuscisse solenne e numerosa. La data fu stabilita. Mancavano soli quindici giorni al

Sottovia et Rivolta font partie des personnes arrêtées. Dans leur cas, cette arrestation aboutit à une extradition. En effet, le système des Capitulations[30], qui réglait « jusqu'au XIXe siècle le statut juridique des Européens dans les pays musulmans […], les sujets européens étaient placés sous la protection juridique de leur consul[31] », n'a plus cours en Tunisie depuis 1881. Déjà l'affaire Converti, Salvarelli et Corridi, évoquée plus haut, avait été jugée par les tribunaux français de Tunis et Alger. Dans cette nouvelle affaire, le correspondant du journal anarchiste parisien Les Temps Nouveaux[32] ainsi que le militant socialiste de Tunis, l'avocat Giulio Provenzal[33] dénoncent la complicité entre les autorités françaises et le consulat italien et parle d'un véritable « guet-apens ». En effet, alors qu'on leur avait laissé le choix de la destination et qu'ils se sentaient « tranquilles sur l'assurance, donnée par le haut fonctionnaire du gouvernement italien », qu'on les mènerait à bon port à Tripoli, Sottovia et Rivolta se voient refuser le droit de débarquer. Le même scènario se reproduit à Malte, puis ils arrivent à Syracuse, où Sottovia est emprisonné pour délit de presse. Notons que dans cette correspondance de Tunis, le compagnon de Sottovia est erronément appelé Rivalta. Il n'y a pourtant pas de doute sur son nom, sur lequel Ettore Sottovia ne manque pas de plaisanter :

> J'ai été arrêté le premier, grâce aux recommandations venues de Rome, en même temps que mon cher camarade Rivolta dont l'arrestation fut motivée par l'amitié qu'il me portait, mais aussi au patronyme incendiaire et terrible qui était le sien (révolte)[34].

Le groupe résiste à ce malheureux épisode car, quelques mois plus tard, un télégramme du 18 octobre 1902 émanant du ministère des Affaires étrangères fait état de l'existence d'un groupe anarchiste composé « d'une vingtaine de compagnons italiens établis depuis longtemps dans la Régence » et qui « n'a jamais été l'objet d'aucune mesure spéciale autre que la surveillance d'usage ». Le groupe avait été rejoint par d'autres anarchistes italiens, dont Casimiro Accini, Romolo Garbati, Umberto Scarpelini, Alessandro Rusconi ou encore Angelo Arrais, tous, sans exception, surveillés et fichés par les services de renseignements italiens et français[35].

---

1. Maggio, e la scelta non poteva esser dubbia. L'oratore era pronto, il locale, i fiaschi di vino, le pagnottelle imbottite, ed anche quattro laceratori dei timpani delle orecchie proletarie. Poiché all'estero, benché si desideri nelle sottoscrizioni, la rivoluzione ad ogni costo… in Italia, si festaggiano le ricorrenze proletarie e rivoluzionarie con i discorsi ed i pic-nic e nient'affatto con le barricate e la rivoluzione ». Ibid.

30. « Le régime des Capitulations correspond à un ensemble de traités qui ont été conclus entre les puissances européennes et l'Empire Ottoman, et ceci, à partir du XVIe siècle. Privilégier les étrangers en leur octroyant des avantages statutaires particuliers comme l'exonération à l'impôt et encore l'immunité juridictionnelle ». Voir la liste des traités signés entre la Tunisie et la France depuis l'année 1604 jusqu'à 1832, cité in collectif, Patria. La France ancienne et moderne, morale et matérielle, ou collection encyclopédique et statistique, vol. 2, Paris, J.-J. Dubochet, Lechevalier et Cie, 1847, p. 115-116.

31. Martino Oppizzi, Les juifs italiens de Tunisie pendant le fascisme. Une communauté à l'épreuve (1921-1943), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2022, p. 26.

32. Reynier, « Mouvement social. Tunisie », Les Temps Nouveaux, a. 9, n° 6, Paris, 6-12/06/1903.

33. Giulio Provenzal, « UN TRANELLO – Espulsioni ed estradizioni… illegali », Avanti ! Giornale socialista, a. VII, n°2341, Rome, 14/06/1903, p. 2.

34. Ettore Sottovia, « Un primo maggio all'estero », L'Internazionale : periodico di propaganda e di azione sindacale, Numero straordinario del 1 maggio 1913, Supplemento al n°105, Tipografia Camerale, Parme, 1913, p. 3 ; Giuseppe Rivolta, « Tutti i governi si associano », La Difesa, periodico settimanale operaio riminese, Rimini, a. 1, n°24, 04/07/1903, p. 2.

35. Télégramme n°117 du ministère des Affaires étrangères, Tunis, 18/10/1902, Centre des archives diplomatiques de Nantes, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

2. Militantisme transnational des groupes anarchistes de Tunis

D'autres organisations de type anarchiste avec des orientations militantes portant plus sur l'entraide et la solidarité transnationales ont également vu le jour grâce aux anarchistes italiens vivant en Tunisie. Le 8 et 9 juin 1895, le « Comitato di Solidarietà di Tunisi » est le premier groupe anarchiste italien de Tunisie à avoir eu une attitude solidaire et transnationale [36]. Ce groupe anarchiste s'est constitué autour du docteur Nicolò Converti, en solidarité avec les insurgés de Sicile et de Lunigiana (entre Ligurie et Toscane), violemment réprimés par les autorités du royaume d'Italie. En 1893-1894, il y eut en Sicile un vaste mouvement insurrectionnel et de contestation connu sous le nom de Fasci Siciliani (faisceaux siciliens). Le 13 janvier 1894, le chef du gouvernement Francesco Crispi décrète l'état de siège de l'île et ne tarde pas à y envoyer l'armée pour réprimer l'insurrection dans le sang. Le même jour à Carrare, sous l'impulsion des anarchistes, la grève générale est proclamée en solidarité avec les insurgés siciliens. Des barricades sont aussitôt élevées et des affrontements violents ont lieu entre les manifestants et la police. Nous comptons de part et d'autre des morts et des blessés. Le 16 janvier 1894, les autorités italiennes annoncent l'état de siège en Lunigiana. La réaction gouvernementale est immédiate et extrêmement dure, avec des centaines de personnes arrêtées pour sédition et déférées devant les tribunaux militaires [37]. Le premier numéro de la revue anarchiste La Protesta Umana, qui paraît à Tunis le 9 février 1896, publie le rapport d'activité de ce comité :

Comité de Solidarité Dès qu'ont éclaté les mouvements insurrectionnels en Sicile, suivis par la révolte anarchiste de Lunigiana, il s'est formé à Tunis un comité pour secourir les victimes de l'arbitraire et des forces de l'ordre qui, comme prévu, furent nombreuses.

Les compagnons résidant à Tunis firent tout ce qu'ils purent et, à l'époque, envoyèrent en Italie, à plusieurs reprises, administrée par des compagnons d'ici ainsi qu'à ceux qui ont fui la Sicile, la somme de 2763, 80 francs.

Nous ne rendons pas compte de cette somme ici, puisque nous l'avons déjà fait auprès des intéressés qui ont approuvé unanimement l'œuvre du Comité.

Puis nous avons commencé à recevoir de l'argent de New-York et de Paterson, au total 1168,45 francs distribués par le même Comité, selon une répartition qui est fidèlement reportée ci-dessous, à l'exception de la somme de 148, 20 francs qui restera en caisse et qui sera dépensée plus tard.

Pour éviter tout malentendu, et bien que le Comité soit composé exclusivement d'anarchistes, la distribution des sommes reçues ne s'est pas faite en fonction des courants politiques. Face à l'arrogance de la bourgeoisie, nous nous sentions solidaires avec toutes ses victimes.

Nous jugeons utile de ne pas citer de noms pour ne pas compromettre davantage des individus qui sont déjà entre les griffes de la réaction bourgeoise et que la police a inscrits dans son livre noir, dans l'attente d'un quelconque prétexte pour les envoyer de force peupler les îles de l'Italie libre. Quoiqu'il en soit, nous conservons tous les documents justificatifs des sommes envoyées [38]. (Notre traduction)

Suit le détail des recettes (en provenance de New-York et Paterson) et des dépenses (vers Orbetello, Catane, Rome, Naples, Milan, Castrogiovanni, Imola, Palerme, Favignana et dans une moindre mesure, Tunis).

36. « Per la propaganda socialista e per le sue vittime », La lotta di classe, organo centrale del partito socialista italiano, a. IV, n°23, Milan, 08-09/06/1895, p. 1.

37. Pier Carlo Masini, Storia degli anarchici italiani nell'epoca degli attentati, Milan, Rizzoli, 1981, p. 296.

38. « Il Comitato di Solidarietà di Tunisi », La Protesta Umana, Rivista di Scienze Sociali, a. I, n°1, Tunis, 09/02/1896, p. 16. Voir au document annexe n°4, l'appel du « Comitato di Solidarietà di Tunisi » retrasncrit en entier.

Les groupes qui viennent d'être mentionnés sont composés principalement d'anarchistes italiens, même si nous y trouvons également des militants d'autres nationalités (maltaise, française, allemande, suisse, espagnole ; nous pensons qu'il pourrait peut-être même y avoir des Tunisiens de confession juive). À l'occasion du 1er mai 1894 à Tunis, dans un vibrant hommage au socialisme, publié dans un article du journal La Petite Tunisie, un groupe d'anarchistes, qui signe simplement « groupe des anarchistes », appelle à la solidarité, au bien-être commun, à la liberté pour tous et à l'émancipation économique, politique et morale de tous les opprimés, des miséreux et des classes laborieuses assujetties à l'ordre capitaliste et bourgeois[39].

Le « Gruppo Anarchico di Tunisi », évoqué plus haut, est le second groupe qui manifeste sa solidarité envers les anarchistes du monde entier et notamment vis-à-vis des sept compagnons anarchistes condamnés à mort puis exécutés aux États-Unis d'Amérique : le 1er mai 1886 à Chicago, à l'occasion d'une grève générale des ouvriers qui réclament la journée de huit heures, la police disperse violemment la foule, faisant deux victimes parmi les grévistes. Trois jours plus tard, lors d'une manifestation pacifique organisée pour protester contre la violence et l'arbitraire de la police, une bombe artisanale lancée sur les forces de l'ordre explose, faisant plusieurs blessés et sept morts dans les rangs de la police à Haymarket Square. En représailles, huit anarchistes sont arrêtés puis condamnés pour complot. Cinq anarchistes parmi les sept condamnés sont exécutés par pendaison. Manifestant toute sa sympathie et toute sa solidarité aux victimes de Chicago, le « Gruppo anarchico di Tunisi » s'associe à toute la presse indépendante, ouvrière, socialiste ou anarchiste, « à tous ceux qui sont doués de cœur et de raison, pour crier à l'infamie[40] ».

Durant la même année 1896, sans que nous ayons plus de précision sur la date, un appel à tous les travailleurs italiens se trouvant dans la Régence circule par le biais d'un tract distribué dans les rues de la capitale tunisienne, intitulé « Ai Lavoratori Italiani[41] », rédigé par le « Partito socialista anarchico italiano ». Dans ce tract, le groupe des socialistes anarchistes italiens de Tunis appelle à la fraternité et à la solidarité des travailleurs entre eux. Il invite à la résistance contre l'oppression de l'État italien et l'arbitraire de la classe bourgeoise dominante. Les signataires du tract proposent aussi aux classes laborieuses de s'auto-organiser au sein d'associations économiques. Ils les exhortent à s'activer pour défendre leurs droits et leurs libertés politiques, en développant par tous les moyens leur intelligence collective. Ils prêtent également serment sur ce qu'ils ont de plus cher, leur sang et leur liberté, et jurent d'être fidèles à leurs promesses en étant toujours du côté des travailleurs, prêts au sacrifice. Il faut savoir que les groupes anarchistes de Tunis faisaient également parti d'un large réseau de communication transnational d'entraide à l'échelle internationale[42]. Cette même année, le 28 mai 1896, le groupe des anarchistes installés dans la Régence, à leur tête le docteur Converti, ont pris contact avec leurs compagnons anarchistes Giovanni Bergamasco, Olinto Fibbi, Francesco Pezzi,

39. Un groupe d'anarchistes, « À propos du 1er Mai », La Petite Tunisie, a. 7, n°399, Tunis, 01/05/1894, p. 1-2. Voir au document annexe n°5, l'article retranscrit en entier.

40. « Per i condamnati a morte di Chicago », L'Operaio, Giornale settimanale, a. I, n°1, Tunis, 20/11/1887, p. 2.

41. Cf. Affiche de propagande « Ai Lavoratori italiani ! » rédigée par le « Partito socialista-anarchico italiano », Tipografia socialista-anarchica, Tunis, 1896. Document de la Biblioteca Franco Serantini, Archivio e centro di documentazione di Storia sociale e contemporanea, Pise-San Giuliano Terme, consulté le 26/04/2020. Voir au document annexe n°6, l'affiche originale suivie par notre traduction en français du texte de l'affiche. http ://bfsopac.org/cgi-bin/koha/opac-imageviewer.pl ?biblionumber=38397

42. Canales Urriola Jorge Ariel, Le valigie dell'anarchia. Percorsi e attivismo degli anarchici emiliani e romagnoli in Argentina e Brasile nella svolta di fine Ottocento, Tesi di dottorato, Università di Bologna, 2016, p. 479.

Galileo Palla, Vittorio Selvi et Giuseppe Melinelli afin de les aider à s'évader de l'île de Favignana, située dans la province de Trapani. Dans une petite embarcation de fortune, les fugitifs ont mis le cap sur Tunis. Bien que pris en chasse par trois unités de la Marine Royale Italienne, leur plan d'évasion a été couronné de succès. Cependant, quelques temps plus tard, les autorités italiennes ont réussi à obtenir gain de cause en récupérant les évadés des mains des autorités françaises, malgré les fortes et énergiques protestations de l'importante colonie anarchiste italienne à Tunis[43].

Quelques années plus tard, durant l'été 1906, lors du premier Congrès International des anarchistes qui a lieu à Amsterdam, le groupe socialiste-anarchiste, sans doute l'héritier de celui de 1896, décide d'adhérer à une structure fédérative de raccord et de coordination entre tous les mouvements communistes-libertaires, aussi bien sur une base nationale qu'internationale[44].

Nous savons, également que le 30 août 1909, d'après les services de renseignements de la Polizia Segreta à Tunis, à travers un rapport d'« identificazione di sovversivi », des anarchistes italiens en Tunisie sont en relation avec le Club Anarchiste de Londres. Parmi ceux qui ont clairement été identifiés comme étant présents et actifs sur le territoire tunisien, nous trouvons Giuseppe Barresi, Salvatore Di Bella, Salvatore Virzi, Salvatore Deso, Antonio Manuguerra, Filippo Arini, Nicolò Ponzio et Nunzio Ciciriello[45].

À travers les résultats enregistrés grâce aux recherches effectuées dans les archives et des sources historiographiques de première main, nous pouvons affirmer sans trop nous avancer que les groupes anarchistes italiens ont été parmi les plus actifs et les plus militants sur le sol tunisien. Les condamnations de certaines personnalités anarchistes à des peines de prison et à des amendes assez lourdes, ne font plus aucun mystère sur la politique de contrôle et de répression menée par l'autorité coloniale française en Tunisie. Les anarchistes italiens ont été nombreux à s'investir aussi bien individuellement que collectivement, en prenant part à différents terrains de lutte empruntant des régimes d'engagement aussi riches que variés les uns autant que les autres. Dans les quatre prochaines décennies jusqu'à la déclaration d'indépendance tunisienne en date du 19 mars 1956, d'autres groupements d'anarchistes italiens verront le jour sur le sol tunisien. Durant cette période, nous pouvons citer pas moins de douze autres groupements anarchistes ou libertaires italiens distincts présents et en activité[46]. Ne portant pas nécessairement de nom particulier, ces groupes anarchistes italiens seront également au-devant de la scène politique et sociale internationale mais aussi tunisienne.

II. Les anarchistes italiens et la Libre pensée en Tunisie

1. La Libre pensée, entre idéal de liberté et esprit émancipateur

Sur le courant de la Libre pensée, une étude a été publiée en 1976 par l'historien tunisien Béchir Tlili, qui n'a eu accès qu'à « très peu d'informations rigoureuses sur les conditions de constitution de la Fédération Tunisienne[47] ». Nous tentons ici de compléter ce travail, dans la mesure où la tradition de la Libre pensée, en faveur de la laïcité,

43. Nicola Converti, « Gli evasi di Favignana », La Protesta Umana, Rivista di Scienze Sociali, a. I, n°5, Tunis, 28/06/1896, p. 65-70.

44. Fabrizio Giuletti, Storia degli anarchici italiani in età giolittina, op. cit., p. 93.

45. Cf. Dispaccio n°4116 dal Regente del Consoloto Generale d'Italia a Tunisi invito al Regio Minitero dell'Interno, Tunis, 30/08/1909, ACS, DGPS, Ufficio Riservato, 1909, boîte n°4.

46. Voir deuxième partie, chapitre n°2, sous-chapitre n°6 de notre thèse.

47. Béchir Tlili, « Socialisme libertaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre (1911) », Académie bulgare des Sciences, Institut d'Études Balkaniques, n°4, Sofia, 1976, p. 81.

de l'émancipation humaine et sociale, est proche des courants anarchistes et libertaires. Ce courant est très actif en Tunisie à la fin du XIXe siècle, avec des adhérents issus de différents milieux, de diverses nationalités, appartenances politiques, confessions religieuses, horizons sociaux et culturels. Les Libres penseurs sont engagés aussi bien politiquement que socialement pour défendre leurs idéaux émancipateurs, humanistes et avant-gardistes. La Libre pensée détermine sa position à partir de trois grands principes définis dans une charte adoptée en 1904 :

> La Libre Pensée est laïque, démocratique et sociale, c'est-à-dire qu'elle rejette, au nom de la dignité de la personne humaine, ce triple joug : le pouvoir abusif de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique et du capital en matière économique[48].

Considérant la Libre pensée tunisienne comme « l'évolution [naturelle] du socialisme libertaire en Tunisie[49] », Béchir Tlili mentionne la situation évolutive des groupes anarchistes en Tunisie à la fin du XIXe siècle en évaluant leur impact réel sur la société tunisienne à la veille de la Première Guerre mondiale :

> La formation de groupements libertaires en Tunisie date déjà de la fin du XIXe siècle. Mais les activités des socialistes libertaires ne se développent réellement qu'à la veille de la Grande Guerre. Certains, tels que Montels et N. Converti, installés en Tunisie à la fin du XIXe siècle, ont été non seulement à l'origine de l'élaboration d'une pensée démocratique dans le pays, mais ont participé également à des évènements marquants en Sicile et en France. Néanmoins, le groupement libertaire de Tunisie n'anime effectivement l'évolution du mouvement des idées sociales et politiques que dans les années 1904-1913[50].

Selon Tlili, « l'émergence de plusieurs tendances (majoritaires et minoritaires) dans le mouvement socialiste de Tunisie, l'éclatement des divergences idéologiques entre ces groupements, l'apparition des questions tunisiennes, et l'avènement de faits marquants dans l'évolution de la société tunisienne des années 1907-1913, corrélativement au développement du mouvement libéral et démocratique » conduisent « les libertaires non seulement à intensifier leurs activités et à multiplier leurs groupes, mais aussi à marquer par leur doctrine l'orientation des courants socialistes de la Tunisie à la veille de la Grande Guerre […] en collaborant aux organes de presse des différents groupements socialistes de Tunisie (Le Socialiste, La Bataille, La Tunisie Libérale), et en s'organisant en groupes, puis en fédération ». Tout cela contribue « activement à l'évolution du mouvement des idées et d'opinions dans le pays, particulièrement dans les années 1907-1911[51] ».

Nicolò Converti, lui-même libre penseur, déclare de son côté, lors de l'enterrement du libre penseur français Bernard Eymon au cimetière de Bab-El-Khadra à Tunis, que « la Libre Pensée et l'anarchie sont de même nature car l'une et l'autre ont pour devise : ni Dieu ni Maître[52] ».

48. « Déclaration de principes présentée par M. Ferdinand Buisson et votée à l'unanimité par le Congrès de Rome, le 22 septembre 1904 », Association Nationale des Libres Penseurs de France, Congrès de Rome, Librairie de la Raison, Paris, 1904, p. 7.
49. Béchir Tlili, « Socialisme libertaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre (1911) », op. cit., p. 80.
50. Ibid.
51. Ibid.
52. Note de renseignements du commissariat central de police, Tunis, 28 février 1894, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

Nous retrouvons aussi le nom de Converti dans un document du 20 septembre 1904, une pétition pour le changement institutionnel du gouvernement tunisien, signée par des personnalités du paysage politique, artistique, culturel et social tunisien, tous membres de la Fédération Tunisienne de la Libre pensée, des Libres penseurs italiens, français, juifs et musulmans tunisiens, un anglo-maltais et un espagnol. Les Libres penseurs italiens sont le médecin Alberto Bensasson, les socialistes Stefano Colosio, Giulio Provenzal et Bernardino Verro ainsi que les anarchistes Vincenzo Arena, Nunzio Ciciriello, Nicolò Converti, Antonio Corridi, Giuseppe Curatolo, Andrea Cuttone, Oreste Fagiolini, Salvatore Fiorino, Metello Evangelisti, Giuseppe Natoli, Giuseppe Patti, Nicolò Ponzio et Francesco Ristori[53].

2. Francisco Ferrer symbole et martyre

La Libre pensée tunisienne est particulièrement active lors de l'affaire Ferrer. En 1909, l'Espagne monarchique est secouée par de violents mouvements contestataires et sociaux. C'est dans ce cadre qu'a lieu l'arrestation puis l'exécution du « pédagogue, libre penseur, anarchiste[54]» Francisco Ferrer. Ayant tenu tête au gouvernement espagnol et à ses positions pro-cléricales, trois mille autres prisonniers politiques sont également arrêtés par les autorités espagnoles.

En soutien aux camarades espagnols, le matin du 17 octobre 1909, un meeting se tient à Tunis dans la salle de l'Omnia-Pathé, rue Amilcar, autour de « l'idée laïque ». Environ 300 personnes y assistent, dont la majeure partie est composée de jeunes tunisiens de confession juive, des employés de la compagnie ferroviaire Bône-Guelma, d'Italiens et de quelques musulmans.

Lors de cette conférence, le docteur Cattan forme le bureau des intervenants composé de trois assesseurs, le bouchonnier espagnol Coder, l'aiguilleur français de la compagnie ferroviaire Bône-Guelma Silve et le médecin italien Converti[55]. Cet événement est relaté dans le journal socialiste français L'Humanité, le 28 septembre 1909, qui publie, en première page, un article sur cette journée de mobilisation tunisienne :

La protestation universelle Un meeting à Tunis Les citoyens, réunis aujourd'hui salle Oumnia-Pathé au nombre d'un millier, envoient l'expression de leur vive sympathie à Ferrer et aux trois mille prisonniers politiques victimes de la réaction cléricale espagnole ; ils protestent avec la dernière énergie contre la répression barbare dont ces prisonniers sont victimes et lèvent la séance aux cris de : Vive la pensée libre ! Vive la démocratie universelle[56] !

Durant ce meeting, des discours anti-cléricaux et anti-monarchistes sont prononcés et des propositions sont émises pour rendre hommage à Ferrer. On invite notamment la municipalité « à appeler square Ferrer le jardinet situé à proximité du Consulat d'Espagne, afin de rappeler aux générations futures, par ironie du sort, la violence des jésuites[57] ».

53. Télégramme n°11 adressé à Rome-Nice, Tunis, 20/09/1904, PR Congrès Libre-pensée Rome-Nice, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

54. Vincent Robert, « La « protestation universelle » lors de l'exécution de Ferrer. Les manifestations d'octobre 1909 », Revue d'histoire moderne et contemporaine, Tome 36, n°2, avril-juin 1989, p. 265.

55. Rapport de police, Tunis, 17 octobre 1909, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

56. « La protestation universelle, Un meeting à Tunis », L'Humanité, Journal Socialiste Quotidien, a. 6, n°1990, Paris, 28/09/1909, p. 1.

57. Rapport de police, Tunis, 17 octobre 1909, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

À la sortie de la conférence en soutien à Francisco Ferrer et à l'Espagne républicaine, une manifestation éclate dans les rues de Tunis :

> 300 personnes environ passées par diverses rues purent se regrouper dans la rue d'Allemagne et se diriger vers la place de la Résidence [...] les manifestants poussèrent alors quelques cris de « Hou ! Hou ! À bas la Calotte ! Vive Ferrer ! [...] À bas le Roi d'Espagne et les assassins. Vive Ferrer » [...] plus tard, une centaine de personnes essayèrent de se rendre au Consulat d'Espagne qui était gardé [...] Au total, trente-cinq procès-verbaux pour refus de circuler et tapage injurieux ou nocturne et trois pour outrages aux agents, ont été dressés à l'encontre des manifestants arrêtés dans la journée [58].

Les journaux La Patria [59] et L'Unione [60] recensent de nombreuses initiatives pour célébrer le libre penseur espagnol, notamment la manifestation Pro-Ferrer qui a lieu en 1910 à l'Hippodrome de Tunis, en présence de trois mille personnes [61]. Au-dessus de l'entrée latérale où se trouve la tribune des orateurs, nous pouvons lire : « Né Dio né padrone [62] ». Un buste représentant l'effigie de Francisco Ferrer est érigé devant « le drapeau rouge de la Libre-Pensée et celle de la Société des Garibaldiens, Vétérans, Patriotes des batailles et militaires à la retraite [63] ». L'artisan de cette œuvre est l'ouvrier-tailleur de pierre et anarchiste italien Gregorio Oreto [64]. Durant cette cérémonie, sont présents les anarchistes italiens Antonio Corridi et Nicolò Converti, dont le discours est rapporté par le journal L'Unione :

Après ce qui a été rapporté, dit-il, il ne me reste plus grand-chose à ajouter. Je parle au nom des libertaires et des anarchistes pour exiger que nous soyons placés sur l'estrade pour commémorer Francisco Ferrer qui niait Dieu pour la science et la raison et éduquait les masses à l'évolution sociale. Il a été tué par les réactions cléricales, gouvernementales

58. Ibid.

59. (Comunicati), rubrique « Vita sociale e Associazioni », La Patria, Giornale Politico Quotidiano, a. 1, n°97, Tunis, 7/10/1910, p. 3 ; « Manifestazione pro Ferrer », La Patria, Giornale Politico Quotidiano, a. 1, n°97, Tunis, 7/10/1910, p. 3 ; « La dimostrazione Pro-Ferrer », La Patria, Giornale Politico Quotidiano, a. 1, n°103, Tunis, 9/10/1910, p. 3 ; « In memoria di Ferrer », La Patria, Giornale Politico Quotidiano, a. 1, n°100, Tunis, 10/10/1910, p. 2 ; « La dimostrazione in memoria di Ferrer », La Patria, Giornale Politico Quotidiano, a. 1, n°102, Tunis, 12/10/1910, p. 3 ; « In memoria di Ferrer. Il meeting di domani », La Patria, Giornale Politico Quotidiano, a. 1, n°105, Tunis, 15/10/1910, p. 3 ; « Per Ferrer », La Patria, Giornale Politico Quotidiano, a. 1, n°106, Tunis, 16/10/1910, p. 2 ; « Per Ferrer – una commemorazione a Béjà », La Patria, Giornale Politico Quotidiano, a. 1, n°112, Tunis, 19/10/1910, p. 2

60. « La commemorazione di F. Ferrer », rubrique « Informazioni », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°283, Tunis, 12/10/1910, p. 2 ; « In memoria di Ferrer », rubrique « Le nostre informazioni », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°284, Tunis, 13/10/1910, p. 2 ; « Un anno dopo », l'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°285, Tunis, 14/10/1910, p. 1 ;« La commemorazione di Ferrer », rubrique « Cronaca cittadina », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°286, Tunis, 15/10/1910, p. 2 ; « La odierna manifestazione Pro Ferrer, anniversario », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°287, Tunis, 16/10/1910, p. 1 ; « La odierna manifestazione Pro Ferrer, la commemorazione », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°287,Tunis, 16/10/1910, p. 1-2 ; « Béja – Pro-Ferrer (Ostis) », rubrique « Dalla Reggenza » L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°289, Tunis, 18/10/1910, p. 3 ; « Un busto a Francisco Ferrer », rubrique « Cronaca cittadina », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°293, Tunis, 22/10/1910, p. 2

61. « In memoria di Ferrer. La commemorazione all'Ippodromo », La Patria, Giornale Politico Quotidiano, a. 1, n°107, Tunis, 17/10/1910, p. 3

62. « La odierna manifestazione Pro Ferrer, la commemorazione », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°287, Tunis, 16/10/1910, p. 1

63. « La rossa bandiera del Libero-Pensiero e quella Società Garibaldini, Reduci Patrie Battaglie e Militari in congedo », Cf. « La odierna manifestazione Pro Ferrer, la commemorazione », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°287, Tunis, 16/10/1910, p. 1

64. « Un busto a Francisco Ferrer », rubrique « Cronaca cittadina », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, Tunis, a. XXV, n°293, 22/ 10/1910, p. 2

et conservatrices. Vive Ferrer, crie-t-il avec émotion, parce qu'il est le représentant de l'anarchisme, de l'athéisme, de la liberté ! Ecce Homo ! Vive Ferrer [65] ! (Notre traduction)

Toujours contre le bigotisme, la tyrannie et la barbarie étatique et religieuse, le 15 février 1911 à Tunis, le groupe des Libres penseurs tunisiens célèbrent le martyre de Giordano Bruno, commémoré aussi dans les colonnes du journal La Patria :

> L'anniversaire de Giordano Bruno
>
> Aujourd'hui, c'est l'anniversaire du supplice de Giordano Bruno : À cette occasion, la Libre Pensée tunisienne a publié un ordre du jour lors de sa réunion du 15 février dernier, avec lequel ce groupe salue la mémoire de l'honorable citoyen de Nola, martyr de la Libre Pensée, torturé et brûlé par l'Église romaine le 17 février 1600, et donne à l'opprobre public les faits des religions [66]. (Notre traduction)

Le groupe de la Libre pensée tunisienne est très actif même en dehors des frontières tunisiennes : il adresse régulièrement à l'Association nationale des Libres penseurs de France des rapports sur les questions tunisiennes [67]. Le groupe de la Libre pensée tunisienne fait aussi preuve de solidarité envers les autres fédérations, par exemple le 20 septembre 1904, lors du congrès international de la Libre pensée à Rome. Il demande également « aux libres penseurs français de les aider dans l'œuvre d'émancipation philosophique, politique et sociale de ce pays où les indigènes, en plein XXe siècle et sous le protectorat Français, sont [sous la juridiction des] tribunaux religieux [68] ».

3. Liens de solidarité internationale entre les Libres penseurs de Tunis et ceux de France

Quand les Libres penseurs tunisiens se retrouvent menacés par les institutions juridiques du gouvernement du protectorat ou par l'autorité beylicale, ils n'hésitent pas à demander le soutien de leurs camarades à l'étranger et particulièrement en France. Dans l'organe bi-mensuel Le Libre-Penseur de France en date du 15 août 1911, dans un article en première page du rédacteur en chef Émile Noël, au titre très explicite de « Solidarité Protestatrice », les Libres penseurs français expriment clairement leur soutien à leurs camarades tunisiens, dénonçant la situation de non-droit dans laquelle se trouve assignée la Tunisie sous l'administration coloniale française [69].

65. « Dopo quanto è stato riferito – egli dice – mi rimane poco da aggiungere. Io prendo la parola in nome dei libertari e gli anarchici per reclamare a noi la tribuna di commemorare Francisco Ferrer che negava Iddio per la scienza e la ragione, educava le masse per l'evoluzione sociale. Egli è stato ucciso dalle reazioni clericale, governamentale e conservatrice. Viva Ferrer – egli grida commosso – perché egli è l'esponente dell'anarchismo, dell'ateismo, della libertà ! Ecce Homo ! Viva Ferrer ! », « La odierna manifestazione Pro Ferrer, la commemorazione », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°287, Tunis, 16/10/1910, p. 1-2.

66. « L'anniversario di Giordano Bruno - Ricorre oggi l'anniversario del supplizio di Giordano Bruno : per questa occasione, il libero pensiero tunisino ha emesso, nella sua seduta del 15 febbraio scorso, un ordine del giorno col quale questo gruppo saluta la memoria dell'augusto Nolano, martire del Pensiero Libero, torturato e brucciato dalla Chiesa Romana il 17 febbraio 1600, e consacra al pubblico obbrobrio le gesta delle religioni. », « L'anniversario di Giordano Bruno », La Patria, Giornale Politico Quotidiano, a. 2, n°47, Tunis, 17/02/1911, p. 2.

67. Béchir Tlili, « Socialisme libertaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre (1911) », op. cit., p. 81.

68. Copie télégramme n°11 envoyé à Rome-Nice, Tunis, 20/09/1904, PR Congrès Libre-pensée Rome-Nice, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

69. Émile Noël, « Solidarité protectrice », Le Libre-Penseur de France et de libre pensée universelle. Journal Anticlérical de Défense Socialiste, Républicaine et Laïque, bi-mensuel, a. 7, n°16, Limoges, 15/08/1911, p. 1. Voir au document annexe n°7, l'article en entier.

Faisant suite à l'article du 15 août ci-dessus mentionné, en date du 16 septembre 1911, ce même journal publie une lettre de remerciement du groupe de la Libre pensée Ferrer de Tunis adressée au rédacteur en chef du journal Émile Noël[70].

4. Activités et groupements régionaux des Libres penseurs en Tunisie

En plus du groupe des Libres penseurs, actif depuis le 20 novembre 1887[71], on recense aussi la Société internationale « La Sans-Culte »[72], engagée sur le terrain des mœurs sociales et des pratiques religieuses en Tunisie. Cette association laïque, « qui a pour but de se consacrer aux transports funèbres pour enterrements civils[73] », est aussi engagée dans la défense de ses membres et la propagation des idéaux de la Libre pensée en Tunisie.

Claude Liauzu et Pierre Soumille[74] recensent de nombreuses structures organisationnelles dans les plus importantes villes tunisiennes, principalement au Nord et au Nord-Ouest du pays, notamment à Bizerte, Ferryville (l'actuelle ville de Menzel-Bourguiba), Sidi-Abdallah, Mateur et Béja, au centre du pays, à Sousse et à Sfax, et naturellement à Tunis.

Entre 1887 et 1913, la Fédération tunisienne de la Libre pensée comprend treize groupes ou sous-sections, dont on ne connaît pas toujours la date de début de leurs activités. Les voici ci-dessous énumérés par ville et par ordre chronologique de création :

— Les Groupes de Tunis :

1. Le Cercle républicain identifié 12 novembre 1904
2. La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen identifiée 1er avril 1904
3. La Libre-Pensée Internationale identifiée juin 1903
4. i Liberi Pensatori di Tunisi[75] 20 novembre 1887
5. La Société internationale « La Sans-Culte » 21 janvier 1894[76]
6. « La Société La Libre Pensée » 21 février 1904[77]

---

70. Lettre rédigée par le groupe de la Libre-Pensée Ferrer appartenant à la Fédération de Tunisie adressée à leur camarade Émile Noël à Limoges le 01/09/191. Document tiré du journal Le Libre-Penseur de Franc et de libre pensée universelle. Journal Anticlérical de Défense Socialiste, Républicaine et Laïque, bi-mensuel, a. 7, n°18, Limoges, 16/09/1911, p. 3. Voir au document annexe n°8, l'article en entier.
71. Groupe anarchiste de Tunis, « Per i condamnati a morte di Chicago », L'Operaio, Giornale settimanale, Tunis, a. I, n°1, 20/11/1887, p. 2.
72. Article dans L'Unione, Giornale politico e commerciale. Organo della Colonia e della Camera italiana di Commercio ed Arti in Tunisi, Tunis, 21/01/1894, p. 2 cité in Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe siècle », op. cit., p. 6 ; Article « Encore une !… », La Dépêche Tunisienne, Tunis, a. 6, n°1333, 23/01/1894, p. 2.
73. Ibid.
74. Voir au document annexe n°9, les deux cartes géographiques et le tableau indiquant l'activité et la présence des différents groupes de la Libre pensée tunisienne sur le territoire tunisien entre 1903 et 1906. Document tiré de Claude Liauzu & Pierre Soumille, « La Gauche française en Tunisie au printemps 1906 : le Congrès républicain, radical et socialiste de Tunis », Le mouvement social, n°86, Les éditions ouvrières, Paris, janvier-mars 1974, p. 63, p. 67, p. 68.
75. Groupe anarchiste de Tunis, « Per i condamnati a morte di Chicago », L'Operaio, Giornale settimanale, Tunis, a. I, n°1, 20/11/1887, p. 2.
76. Article dans L'Unione, Giornale politico e commerciale. Organo della Colonia e della Camera italiana di Commercio ed Arti in Tunisi, Tunis, 21/01/1894, p. 2 cité in Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe siècle », op. cit., p. 6 ; Article « Encore une !… », La Dépêche Tunisienne, Tunis, a. 6, n°1333, 23/01/1894, p. 2.
77. Rubrique « Di foglio in foglio », L'Operaio, Organo Internazionale dei Lavoratori, a. IV, n°3, Tunis, 21/02/1904, p. 2.

7. Il Gruppo Internazionale del Libero Pensiero 28 février 1904 [78]

8. Le Groupe de Tunis appelé plus communément le « Groupe Ferrer » constitue la Section Centrale de la Fédération [79]

— Le Groupe de Sfax – la Solidarité Sfaxienne juillet 1903

— Le Groupe de Bizerte – le Centre Républicain 20 juin 1905

— Le Groupe de Sousse – l'Émancipation 29 mai 1903

— Le Groupe de Ferryville – Germinal

— Le Groupe de Béja Les autres groupes régionaux et sections régionales ne se forment que plus tard, entre 1907 et 1913. Au sujet des questions nationales et internationales, l'activisme des membres appartenant aux différents groupes de la Libre pensée tunisienne était déjà significatif avant cette date. À l'occasion de la célébration du 1er mai 1904 à Tunis, au siège du Groupe international de la Libre pensée, rue Abdallah Gueuche, une salle comble a applaudi le secrétaire de la Fédération de la Libre pensée, le docteur Nicolò Converti. Après que le citoyen Thomas ait présenté chaleureusement l'intervenant, le docteur Converti a tenu une allocution concernant l'évolution de la pensée humaine. Les groupes de Béja, Sousse et Bizerte, qui ont envoyé de nombreuses délégations représentant les différents bureaux, étaient présents à cette réunion. Ne pouvant se rendre sur place, le groupe de Sfax a envoyé un fraternel télégramme de solidarité [80].

Béchir Tlili décrit l'activité militante et le fonctionnement organisationnel du groupement des Libres penseurs à Tunis ainsi que son approche politique :

> Le Groupe de Tunis (Ferrer) se réunit plusieurs fois par mois, dont le local se trouve au 6, rue de la Commission. [On discute de] l'ordre des réunions du mois et [de] l'ordre du jour des réunions du Comité du Groupe, elles ont lieu tous les samedis, à six heures du soir, en séance ordinaire. [...] Le Groupe Ferrer de Tunis constitue la Section Centrale de la Fédération. Il dispose d'une salle de lecture, ouverte tous les jours de cinq à sept heures du soir aux camarades, organise des conférences, des causeries, et des banquets du Vendredi dit Saint pour les membres de la Libre Pensée, et examine évidemment les demandes d'admissions au groupement. Les radiations peuvent être prononcées par le Groupe contre les « sociétaires » qui manquent, par exemple, trois assemblées générales consécutives [81].

Au niveau de l'activité, de l'organisation et du fonctionnement des autres groupes de la Fédération, tous perçoivent des cotisations de leurs membres, distribuent les cartes de la Fédération Nationale, organisent des réunions régulières et débattent des questions générales et régionales. Quant au Groupe Germinal à Ferryville, il organise des réunions mensuelles au local de la municipalité [82]. Publiée sur les colonnes du journal La Patria en

78. « Gruppo Internazionale del Libero Pensiero », L'Operaio, Organo Internazionale dei Lavoratori, a. IV, n°4, Tunis, 28/02/1904, p. 3.

79. Nous avons pu identifier des appellations différentes de ces groupements de la Libre pensée tunisienne. Selon notre approche personnelle, ces dits-groupements pourraient bien être les mêmes mais avec des appellations et des noms d'emprunt différents tels que « La Società del Libero Pensiero Ferrer », « Il Gruppo del Libero Pensiero Ferrer », « Il Gruppo Internazionale del Libero Pensiero » ou encore « Il Gruppo del Libero Pensiero ».

80. « Au jour le jour. La manifestation du 1er mai », La Dépêche Tunisienne, a. 16, n°5016, Tunis, 02/05/1904, p. 3.

81. Béchir Tlili, « Socialisme libertaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre (1911) », op. cit., p. 81.

82. Ibid.

date du 19 janvier 1911, voici la profession de foi du comité du Gruppo Internazionale del Libero Pensiero :

Groupe international de la Libre Pensée Le Groupe International de la Libre Pensée nous communique la proclamation suivante nous priant de la faire publier :

> Citoyen,
>
> Conformément aux instructions reçues du Comité central, nous devons vous rappeler que la Libre Pensée est laïque, démocratique et sociale, qu'elle rejette, au nom de la dignité de la personne humaine, le pouvoir abusif de l'autorité religieuse, des privilèges en matière politique et du capital en matière économique.
>
> Face à l'inaction et à la faiblesse des gouvernements, le cléricalisme et les jésuites de toutes les religions entrent dans une lutte ouverte contre l'idée laïque et contre les institutions démocratiques. Il est donc du devoir de tous les Libres Penseurs de s'unir aujourd'hui plus étroitement que jamais pour la défense de la liberté humaine, de soutenir tous ceux qui luttent contre les machinations de toutes les réactions.
>
> Nous vous demandons d'assister de manière assidue à nos réunions bimensuelles annoncées par la presse locale, afin de nous aider avec votre présence et avec vos conseils dans la mission que nous avons entrepris.
>
> La prochaine réunion aura lieu le 21 mars à 20 heures et demi au 16, rue de la Commission. En attendant, les locaux resteront ouverts tous les jours de 17h à 19h.
>
> Le Comité[83] (Notre traduction)

Entre les années 1910 et 1911, les principales activités militantes des groupes de la Libre pensée tunisienne concernent l'organisation de réunions et de meetings sur des thématiques sociopolitiques invitant à rejoindre des appels aussi bien de mobilisation sociale et politique qu'à la grève générale. C'est ce que montre la parution, avec une fréquence hebdomadaire ou mensuelle, dans les journaux tels que L'Unione, La Patria ou La Bataille, d'annonces qui concernent les différentes manifestations organisées par les groupements de Libres penseurs.

Prenons par exemple le cas du journal La Patria. Ce quotidien politique, qui parait entre le dimanche 3 juillet 1910 et le lundi 2 janvier 1911, publie régulièrement des articles pour informer le grand public des différentes manifestations, des réunions et des meetings organisés par les groupes des Libres penseurs, notamment dans la rubrique « Vita Sociale e Associazioni ».

Dans les colonnes d'un autre journal de l'époque à Tunis, L'Unione, Giornale quotidiano italiano, il est souvent mentionné la présence de ces collectifs appartenant à la Libre pen-

83. « Gruppo internazionale del Libero Pensiero - Il gruppo internazionale del Libero Pensiero ci comunica il seguente proclama con preghiera di pubblicazione : Cittadino, Conformemente alle istituzioni ricevute dal Comitato Centrale dobbiamo ricordarvi che il Libero Pensiero è laico, democratico e sociale, che esso rispinge, in nome della dignità della persona umana, il potere abusivo dell'autorità religiosa, del privilegio in materia politica, e del capitale in materia economica. Di fronte all'inazione e la debolezza dei Governi, il clericalismo ed i gesuiti di tutte le religioni entrano in lotta aperta contro l'idea laica e contro le istituzioni democratiche. È dunque dovere di tutti i liberi pensatori di unirsi oggi più strettamente che mai per la difesa della umane libertà, di sostenere tutti coloro che lottano contro le mene di tutte le reazioni. Noi vi preghiamo di frequentare molto assiduamente le nostre riunioni bimensili annunziate dalle stampa locale, allo scopo di aiutarci con la vostra presenza e con i vostri consigli nella missione che abbiamo intrapresa. La prossima riunione avrà luogo il 21 corr. alle ore 8 ½ pom. 16, rue de la Commission. I locali frattanto rimangono aperti tutti i giorni dalle 5 alle 7 pom. Il Comitato. », « Gruppo Internazionale del Libero Pensiero », rubrique « Vita sociale e Associazioni », La Patria, Giornale Politico Quotidiano, a. 2, n°18, Tunis, 19/01/1911, p. 3.

sée tunisienne, montrant ainsi leurs engagements sur le terrain et leur dynamisme. Durant l'année 1910, leurs annonces et leurs communiqués de presse sont souvent publiés dans la rubrique « Società, associazioni e sindacati ». La Libre pensée tunisienne avait son propre organe journalistique, Il Libero Pensatore, dont il sera question plus loin[84].

Concernant l'engagement syndical et les droits sociaux, en accord avec le « Gruppo Anarchico » et en parallèle à d'autres organisations politiques, les groupes de la Libre pensée participent activement à une campagne de soutien, à travers un meeting de contestation en solidarité aux ouvriers grévistes de la Compagnie du TGM[85].

À propos des questions sociales et de la liberté de culte, à deux reprises suite aux décès de deux membres appartenant à la Libre pensée tunisienne, le docteur Nicolò Converti a des prises de position claires[86]. Le premier discours engagé de Converti est prononcé lors des funérailles du libre penseur français Bernard Eymon (et non Aymon comme le signalent les rapports de police). Mort à la fleur de l'âge (25 ans), il est enterré au cimetière civil de Bab-El-Khadra. Le pavillon noir de la Libre pensée flotte devant le cercueil du défunt dans ce qui fut la première inhumation « Sans culte » en Tunisie[87]. Lors de cette cérémonie funéraire, le docteur Converti prend la parole pour faire « une apologie vibrante des théories anarchistes les plus pures. Ravachol et Vaillant furent célébrés de la bonne façon sur le mode dithyrambique[88] ». Et pour finir, il termine son discours « en exprimant l'espoir que lui et ses amis ne mourraient pas, comme Bernard Eymon, dans leur lit, mais sur les barricades[89] ».

Quant au second discours engagé de Converti, il eut lieu lorsqu'un puisatier de Trévise, Giovanni-Battista Longo a été assassiné dans les environs de Tunis par le Sicilien Giuseppe Picoraro, pour une affaire de vengeance et de chantage[90]. Craignant des troubles et les représailles des amis du défunt sur la communauté sicilienne de Tunis, les obsèques civiles de Longo se déroulent le vendredi 25 mai à cinq heures du soir au cimetière du Belvédère. Les funérailles ont été organisées par l'association « La Sans Culte » et annoncées par voie d'affiches collées sur les murs de la ville. Voici le contenu de ces affiches :

> Les membres de l'association Sans Culte invitent leurs amis et connaissances à assister au convoi funèbre de Giovanni-Battista Longo, lâchement assassiné le 23 du courant, dans sa 40e année[91].

Lors de la cérémonie funéraire, un grand et vigoureux gaillard incline de sa puissante main sur le cercueil du défunt, le drapeau noir de la « Senza Culto » en hommage au libre penseur disparu. Avant de faire descendre le cercueil dans la fosse, le docteur Converti dit d'une voix sourde et émue : « aspetta ». Puis il s'avance et s'exprime, non sans peine, en ces termes rapportés par le journal La Dépêche Tunisienne :

> Il déclare, tout d'abord, qu'il n'est pas de ceux qui étudient leurs discours avant de les prononcer ; il proteste contre l'injustice sociale qui vient de causer la mort de celui qui est là dans le cercueil ; il flétrit (sic) les représailles

84. Voir troisième partie, chapitre n°2, sous-chapitre n°7 de notre thèse.
85. Convocazione (Comunicato), rubrique « Vita Sociale e Associazioni », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. I, n°3, Tunis, 06/07/1910, p. 3 ; « Echi d'uno sciopero – sottoscrizioni diverse », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. I, n°19, Tunis, 21/07/1910, p. 2.
86. Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe siècle », op. cit., p. 41.
87. Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe siècle », op. cit., p. 6.
88. « Le prêche d'un nouveau Converti », rubrique « La semaine Tunisienne », La Dépêche Tunisienne, a. 6, n°1377, Tunis, 08/03/1894, p. 1.
89. Ibid.
90. « Le crime du Mornas », La Dépêche Tunisienne, a. 6, n°1453, Tunis, 26/05/1894, p. 2-3.
91. « Au cimetière du Belvédère », rubrique « Au jour le jour », La Dépêche Tunisienne, a. 6, n°1455, Tunis, 28/05/1894, p. 2.

> qu'exercent sur le peuple les classes dirigeantes ; il compare le règne animal au règne humain, tout au désavantage du dernier, il entre dans d'autres considérations aussi nébuleuses et termine, comme il a commencé, en protestant contre l'inégalité sociale [...] [92].

Grâce à son engagement et ses principes internationalistes, refusant tout dogmatisme religieux, et étant favorable à l'émancipation et à la solidarité humaine et sociale, la Libre pensée tunisienne se trouvait composée majoritairement de libertaires italiens menés par le docteur Nicolò Converti. Très impliqués et investis, les anarchistes et Libres penseurs italiens réussissent à sensibiliser une bonne partie du mouvement ouvrier en Tunisie, proche de la tendance révolutionnaire, à des thématiques politiques et sociales liées à des revendications aussi bien sur le plan international que local.

III. Les anarchistes italiens au sein des organisations syndicales

Les anarchistes italiens de Tunis ont été nombreux à s'investir aussi bien individuellement que collectivement prenant part à différents terrains de lutte. Ce dynamisme militant des groupes anarchistes de Tunis s'inscrit également sur le terrain de la lutte syndicale. C'est entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle qu'apparaissent les premiers groupes anarchistes actifs sur le plan syndical [93]. Durant cette période, la réglementation touchant les dispositions syndicales et ouvrières est encore totalement absente. À Tunis, entre 1902 et 1905, de nombreuses manifestations appelant à la mobilisation et à la grève générale sont organisées par des anarchistes et des socialistes révolutionnaires. Suite à ces actions revendicatives, de nombreux décrets sont appliqués dans le but de tuer dans l'œuf toutes les initiatives des classes ouvrières et populaires. Citons celui du 15 avril 1905 qui interdit les réunions publiques et les rassemblements de toutes sortes [94].

Sur le terrain de la lutte syndicale, la présence des anarchistes italiens en Tunisie est un élément déterminant dans la prise de conscience de la classe ouvrière. C'est ce que souligne Michele Brondino, qui parle des « subversifs chassés par le régime italien de l'époque » comme des « épigones de la contestation sociale en Tunisie [95] ». De même Claude Liauzu signale que les « Italiens ont été le fer de lance du mouvement ouvrier au moins dans ses débuts [96] » et « restèrent en Tunisie les seuls dépositaires du socialisme et de l'anarchie [97] ».

Avec la présence de groupements politiques anarchistes italiens présents sur le terrain de la lutte syndicale sur le territoire tunisien durant le protectorat français (1881-1956), il faut attendre les débuts du XXe siècle pour observer les prémices de ce syndicalisme révolutionnaire en Tunisie.

92. Ibid.
93. Sur l'expérience syndicale en Tunisie, Cf. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 691 ; Pierre Mamet, Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956, op. cit., p. 493 ; Stefano Colosio, « La grève générale et l'organisation ouvrière en Tunisie », op. cit., p. 164-180.
94. Copie du rapport du consulat général d'Italie à Tunis n°1539/109 du 15 avril 1905 « Nuovi decreti tunisini sulle pubbliche riunioni ecc » adressé au ministère des Affaires étrangères, ACS, MI, DGPS, Categorie annuali 1905, boîte 14, dossier n°71, Francia. Tunisi - Partito anarchico.
95. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie. Histoire et société (1838-1956), op. cit., p. 71.
96. Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », Annuaire de l'Afrique du Nord, Vol. IX, Paris, Éditions du CNRS, 1971, p. 952 ; Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 36.
97. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du XIX° siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 160.

Quatre groupes anarchistes composés d'individualités majeures du mouvement libertaire à Tunis s'engagent explicitement sur le terrain de la lutte syndicale pour l'émancipation et la défense des droits des travailleurs. Voici les noms de ces groupements classés par ordre chronologique en fonction de l'émergence de leur activité en Tunisie :

— Un groupe d'anarchistes italiens sans nom à Tunis au mois de mai 1905[98],

— « Il Gruppo Anarchico di Azione a Tunisi » à Tunis en date du 6 avril 1905[99],

— « Il Gruppo Anarchico di Tunisi » à Tunis en date du 7 juillet 1910[100],

— « Le Parti Socialiste Révolutionnaire Italien » à Tunis en date du 8 décembre 1921[101].

Dès les débuts[102] de l'organisation syndicale du prolétariat en Tunisie, la classe ouvrière est divisée par « la dimension nationaliste [qui est] constamment à l'arrière-plan de toutes initiatives de la première organisation syndicale[103] ».

À l'occasion de la célébration du 1er mai 1904 à Tunis, pour la première fois[104], les ouvriers français, italiens et tunisiens se solidarisent en organisant un vaste mouvement de grève générale à travers tout le pays. Les grévistes demandent avant toute chose « aux autorités de ne point s'opposer à la création de syndicats ouvriers, ni à l'institution d'une bourse de travail, qui est le seul moyen de discipliner la lutte entre le capital et le travail[105]». Cependant, les vagues de contestations et d'agitations ouvrières à Tunis favorisent progressivement l'apparition des théories socialistes et anarchistes en Tunisie. Durant cette période mouvementée, des Italiens tels que le socialiste Stefano Colosio[106] et l'anarchiste Nicolò Converti essaient tant bien que mal d'organiser le prolétariat de Tunisie. D'ailleurs, « ce dernier joua à l'époque un rôle tel qu'il galvanisa non seulement les Européens (Français, Italiens, Maltais, etc.) installés en Tunisie, mais aussi les Tunisiens notamment et surtout lors de la grève générale de 1904[107] ». Voici ce qu'en dit l'historien tunisien Khémaïs El Abed :

> En 1904, le 1er mai, après une conférence du Dr Nicolas Converti sur le syndicalisme et la journée de 8 heures, la première grève éclata en Tunisie. Ce fut une grève générale. Onze mille grévistes, de toutes les corporations : maçons, métallurgistes, menuisiers, cordonniers, boulangers, dockers, coiffeurs, etc., de toutes les nationalités et de toutes les races, solidarisaient. Ces grévistes n'étaient pas syndiqués, ils n'avaient aucune organisation ; mais c'était

98. Note du consulat général d'Italie à Tunis, 22/02/1905, ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello. Le document est aussi présent dans le dossier Nunzio Ciciriello. Cf. ACS, CPC, boîte n°1337, CICIRIELLO Giuseppe Nunzio ;

99. ACS, MI, DGPS, Categorie annuali 1905, boîte 14, dossier n°71, Francia. Tunisi - Partito anarchico.

100. Convocazione (Comunicato), rubrique « Vita Sociale e Associazioni », La Patria, Giornale quotidiano politico, Tunis, a. I, n°3, 06/07/1910, p. 3.

101. Note signée par le commissaire Farfals en date du 08/12/1921 à Tunis, Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2282 (Converti Nicola).

102. En 1894, « L'Union des Travailleurs Français », première organisation syndicale regroupant des ouvriers en Tunisie est née. Elle avait comme président Victor de Carnières, président de la Chambre d'Agriculture et leader du parti colon. Ce dernier était également le fondateur et directeur du journal LaTunisie-Française, journal de la prépondérance française en Tunisie.

103. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 399.

104. Le 8 septembre 1900, les premières grèves sont organisées à Tunis en solidarité avec les ouvriers d'Algérie travaillant à la Compagnie ferroviaire de « Bône-Guelma ». Cf. Pierre Mamet, Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956, op. cit., p. 8.

105. « Les grèves de Tunis », La Dépêche Tunisienne, a. 16, n°5019, Tunis, 05/05/1904, p. 2.

106. Stefano Colosio, « La grève générale et l'organisation ouvrière à Tunis », op. cit., p. 166-180.

107. Khémaïs El Abed, Mohamed Ali El Hammi et la France – La naissance de la CGT tunisienne (1924-1925). Le Procès (1925), Centre de Publication Universitaire, Tunis, 2004, p. 68.

une masse qui réclamait son droit à la vie avec fermeté et dignité ; elle s'imposa au respect et à la sympathie de la population.

Quelles étaient leurs revendications, la journée, non de 8 heures, alors elle était considérée en Tunisie comme une utopie, mais une journée de 12 et de 10 heures.

Les ouvriers n'avaient pas d'heures fixées, les masses travaillaient en été du lever au coucher du soleil 14 heures par jour ! Cette grève révéla à la masse des travailleurs sa puissance et la vertu de l'action directe. De cette grève commence le mouvement syndical.

Au cours de cette grève, plus exactement le 3 mai, les dockers de Tunis s'étaient, à leur tour, mis en grève : « Les grévistes, dont la colonne était nombreuse d'au moins deux mille Tunisiens, manifestent dans les rues de la Capitale, précédés de drapeaux aux couleurs françaises, italiennes et tunisiennes [108] ».

Ce mouvement de grève générale s'est répandu à travers tout le pays [109] prenant rapidement une dimension nationale, mais avec des fortes répercussions à l'échelle internationale. Comme le souligne le journal anarchiste de La Spezia Il Libertario daté du 12 mai 1904, ce mouvement est un évènement majeur dans l'histoire du mouvement syndical en Tunisie :

> À Tunis, rejoignant la grève des maçons, tous les ouvriers des autres corporations de métiers abandonnent leur poste de travail par solidarité pour réclamer des améliorations de leurs conditions de travail. Presque tous les ouvriers (aux alentours de 10 000) sont italiens et une entente parfaite règne entre eux. Le docteur Converti les conseille et les aide au sein du mouvement. Tout laisse à prévoir que la grève sera favorablement accueillie très brièvement [110].

(Notre traduction)

Se rendant compte de l'évidence du danger que représente l'organisation syndicale ouvrière naissante et redoutant « l'entente internationale des ouvriers [111] », les autorités du Protectorat durcissent le ton à l'égard de toutes formes de revendications indépendantistes et d'autonomie ouvrière. Afin de dissuader les plus téméraires, l'autorité coloniale française brandit, méthodiquement et de manière arbitraire, la menace judiciaire, entraînant pour certains des poursuites avec de fortes amendes financières et pour d'autres des arrêtés d'expulsion du territoire pouvant même avoir un effet immédiat.

À cette époque, et comme le signale justement l'anarchiste romain Ettore Sottovia [112], malgré la présence française depuis plus d'une dizaine d'années sur le sol tunisien, aucune loi ni droit protégeant les travailleurs n'est en vigueur. Aucune entité, aucun groupement, ni aucune organisation de type syndicale et ouvrière n'existe alors dans la Régence.

---

108. Khémaïs El Abed, Mohamed Ali El Hammi et la France – La naissance de la CGT tunisienne (1924-1925). Le Procès (1925), op. cit., p. 69.
109. Stefano Colosio, « La grève générale et l'organisation ouvrière à Tunis », op. cit.,p. 168.
110. « A Tunisi dietro lo sciopero dei muratori, tutti gli operai delle altre classi abbandonarono il lavoro per solidarietà e per reclamare miglioramenti. Quasi tutti gli operai (circa 10000) sono italiani ed il perfetto accordo regna fra loro. Il dottor Converti li consiglia ed aiuta nel movimento. Tutto fa prevedere che lo sciopero sarà favorevolmente composto in breve. » Cf. Article « Algeria », rubrique « Movimento operaio », Il Libertario, Periodico settimanale anarchico, a. 2, n°43, La Spezia, 12/05/1904, p. 3.
111. Stefano Colosio, « La question ouvrière en Tunisie », Mouvement Socialiste : revue bi-mensuelle internationale, a. V, n°131, Éditions Edouard Cornely et Cie, Paris, 15/12/1903, p. 538.
112. Ettore Sottovia, « Un primo maggio all'estero », L'Internazionale : periodico di propaganda e di azione sindacale, Numero straordinario del 1 maggio 1913, Supplemento al n°105, Tipografia Camerale, Parma, 1913, p. 3.

Le chercheur français Pierre Mamet précise que « les premières manifestations des ouvriers dans les organisations syndicales sont étroitement liées aux évènements politiques, économiques et sociaux qui suivent l'occupation de la Tunisie par la France, de 1881 à 1956[113] ». Il est donc possible que la présence française en Tunisie, par un effet domino, déclenche une crise sociale issue d'une situation socio-économique déjà fragile. Durant cette même période de grève, de lutte syndicale et de fortes contestations ouvrières, au mois de mai 1905, un premier groupe, composé notamment de Nicolò Converti, Metello Evangelisti[114], Vincenzo Arena[115] et Nunzio Ciciriello, a une large part dans la forte mobilisation des ouvriers en grève à Tunis. Signalés par les services de renseignement italiens, avant que le décret ne soit finalement suspendu[116], les trois derniers anarchistes sont menacés d'expulsion de la Régence pour leur implication dans « une active propagande parmi les ouvriers italiens[117] ».

Un autre exemple de cette activité subversive des groupements anarchistes italiens concerne le « Gruppo Anarchico di Azione a Tunisi ». En 1905, les dénommés Giuseppe Ciolino, Oreste Fagiolini[118], Giovanni-Battista Chiari (non Giuseppe comme signalé dans certains documents d'archives) et Nunzio Ciciriello[119], tous identifiés par les services de renseignements italiens comme des anarchistes militants, appartiennent à cette organisation[120]. Voici comment les services de la police italienne décrivent leurs activités à Tunis :

> À Tunis s'est constitué un autre groupe anarchiste d'action que j'ai déjà signalé. Ce groupe aurait comme chef un certain Nunzio Cicerello ex-militaire et un certain Giuseppe Ciolino. L'intention de ce groupe est de faire publier des affiches subversives afin de servir comme propagande au sein de l'armée italienne, et depuis Tunis, de les introduire en Italie[121]. (Notre traduction)

La création de ces groupes anarcho-syndicalistes coïncide avec la forte crise socio-économique qui frappe de plein fouet le prolétariat italien en Tunisie et à la suite, les premiers mouvements de grève ont vu le jour à Tunis avant de se propager comme une trainée de poudre dans tous les centres urbains de la Régence, comme le signale Gianni Marilotti :

> La première grande grève avec des répercussions sociales revendicatives éclate à Tunis le 2 mai 1904. Les initiateurs du mouvement furent les maçons suivis par des ouvriers de plusieurs corps de métiers (menuisiers, cordonniers,

113. Pierre Mamet, Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956, op. cit., p. 1.
114. ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello.
115. ACS, CPC, boîte n°182, ARENA Vincenzo.
116. « Le espulsioni », La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista », a. I, n°5, Tunis, 05/03/1905, p. 3.
117. Note du consulat général d'Italie à Tunis, 22/02/1905, ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello. Le document est aussi présent dans le dossier Nunzio Ciciriello. Cf. ACS, CPC, boîte n°1337, CICIRIELLO Giuseppe Nunzio.
118. ACS, CPC, boîte n°1927, FAGIOLINI Oreste.
119. ACS, CPC, boîte n°1337, CICIRIELLO Giuseppe Nunzio.
120. « A Tunisi si è costituito un altro gruppo anarchico d'azione, che già segnalai. Questo gruppo farebbe capo a tal Nunzio Cicerello ex-militare e tal Giuseppe Ciolino. L'intenzione di questo gruppo far pubblicare manifesti sovversivi da servire come propaganda nell'esercito italiano e da Tunisi introdurli in Italia. (Signature illisible) ». Cf. Rapport n°25015, du Gabinetto du ministère de l'Interno, 1904, ACS, MI, DGPS, Categorie annuali 1905, boîte 14, dossier n°71, Francia. Tunisi - Partito anarchico.
121. « A Tunisi si è costituito un altro gruppo anarchico d'azione, che già segnalai. Questo gruppo farebbe capo a tal Nunzio Cicerello ex-militare e tal Giuseppe Ciolino. L'intenzione di questo gruppo far pubblicare manifesti sovversivi da servire come propaganda nell'esercito italiano e da Tunisi introdurli in Italia ». Cf. Rapport n°25015, du Gabinetto du ministère de l'Interno, 1904, ACS, MI, DGPS, Categorie annuali 1905, boîte 14, dossier n°71, Francia. Tunisi - Partito anarchico.

> tailleurs) et très vite la grève s'amplifia à divers autres centres de la Régence. La plus importante agitation a eu lieu dans la capitale et impliqua, selon des sources fiables, 6 000 ouvriers, presque tous Italiens. La grève [...] dura pendant plus d'une semaine[122]. (Notre traduction)

Une fois de plus, sentant le vent tourner, le patronat français et les autorités du Protectorat prennent des mesures spéciales pour endiguer la ferveur révolutionnaire et les prétentions syndicales de la classe ouvrière[123]. C'est ce que confirme Mustapha Kraïem :

> Cette évolution du mouvement ouvrier de Tunisie inquiéta au plus haut point les tenants de la prépondérance française qui réagissent à deux niveaux différents. [Par de] nouvelles tentatives destinées à créer des syndicats exclusivement français [et] parallèlement à ces tentatives tendant à former des syndicats exclusivement français, les porte-paroles de la prépondérance entreprirent une véritable campagne contre la formation de syndicats internationaux[124].

À Tunis, il faut attendre l'année 1906 pour voir apparaître les soubresauts d'une constitution de syndicats dits internationaux, appelés également « Cercles républicains et démocratiques », au sein desquels opèrent et militent des socialistes révolutionnaires et des anarchistes italiens. Une lutte acharnée s'engage alors sur le terrain syndical. D'un côté, nous avons ceux qui sont favorables à la prépondérance française et de l'autre, le « Cercle internationaliste » qui cherche à briser la digue de la ségrégation raciale et nationale entre les travailleurs en Tunisie[125]. Sur le plan politique et social, la situation est des plus compliquées pour les militants et adhérents syndicaux. Les menées de l'administration coloniale française sont quasi systématiques pour freiner drastiquement les activités syndicales sur l'ensemble du territoire tunisien. Comme le montre le compte rendu du dix-huitième congrès du syndicat national des travailleurs des chemins de fer en France en 1907, l'anarcho-syndicaliste français Léon Silve, en qualité de délégué à Tunis et secrétaire du syndicat des Travailleurs des Chemins de Fer de la Compagnie Bône-Guelma[126], expose la situation syndicale en Tunisie :

> La Tunisie n'est pas une colonie, mais un protectorat et, comme tel, aucune loi sociale française n'est applicable à ce pays placé sous la toute puissance des fonctionnaires. Les Français de Tunisie ne luttent pas pour eux seuls, car

122. « Il primo grande sciopero con valenza di rivendicazioni sociale scoppiò a Tunisi il 2 maggio del 1904. Iniziatori del movimento furono i muratori seguiti da lavoratori di vari mestieri (falegnami, calzolai, sarti) e ben presto lo sciopero si estese a diversi altri centri della Reggenza. La più importante agitazione si ebbe nella capitale e coinvolse, secondo fonti attendibili, 6 000 operai, quasi tutti italiani. Lo sciopero [...] si protrasse per più di una settimana ». Cf. Giuseppe Ricciardi, Leggi sociali e rivendicazione operaia in Tunisia, 15 settembre 1904, ASD del MAE, Archivio personale, Miscellanea, Relazione dei consoli, busta 392/897 cité in Gianni Marilotti, « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », op. cit., p. 133-134.

123. « Bulletin », La Tunisie Française, organe républicain, a. 18, série 2, n°264, Tunis, 07/03/1905, p. 1 ; « Syndicats Internationaux », La Tunisie Française, organe républicain, a. 18, série 2, n°359, Tunis, 15/06/1905, p. 2.

124. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 403-404.

125. Lors des manifestations et des cortèges en faveur des syndicats français durant la période des élections syndicales, des propos tumultueux et antisémites ont été prononcés à l'égard de Braïtou Cattan, candidat naturalisé français de confession juive appartenant au syndicat international : « Conspuez les Juifs, conspuez ! » Cf. « La réunion d'hier soir », rubrique « Échos », La Tunisie Française, organe républicain, a. 20, série 3, n°1250, 28/01/1907, p. 2-3 ; « Manifestation significative », La Tunisie Française, organe républicain, a. 20, série 3, n°1250, 28/01/1907, p. 3.

126. Grâce à un communiqué officiel du 24 septembre 1911 à Tunis, nous savons que le cheminot et anarcho-syndicaliste français Léon Silve était le Secrétaire du groupe de Tunis de la Fédération Nationale des travailleurs des voies ferrées (FNVTF), scission temporaire au sein du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer, affilié à la CGT. Cf. « Chez les cheminots. Contre le coup d'État », La Bataille Syndicaliste : Quotidienne, n°158, Paris, 29/09/1911, p. 2.

> les militants de là-bas n'ont pas besoin d'être autorisés pour se servir des lois françaises ; ils en ont réclamé et pris le bénéfice, et ils attendent courageusement qu'on les empêche d'en bénéficier. Mais, il en est autrement pour les étrangers et les Arabes : si un Italien, dont les compatriotes sont nombreux en Tunisie, vient se syndiquer, on l'expulse ; si un indigène veut en faire autant, on l'emprisonne. C'est surtout pour ces camarades, travailleurs comme nous que nous réclamons le bénéfice des lois françaises. Si la Tunisie insiste, c'est surtout pour aller rappeler au citoyen Pichon, ministre des affaires étrangères, les promesses qu'il fit étant résident de France à Tunis, et pour obtenir de lui certaines réformes que, bien qu'il en fût partisan, il n'accorda pas, en se retranchant derrière l'autorité de son chef, le ministre des affaires étrangères. Maintenant qu'il est ministre à son tour, il aura à cœur de se rappeler les promesses du résident [127].

La situation aurait pu changer avec l'élection des représentants des « Syndicats internationaux » pour un mandat de deux années. Mais n'ayant pas respecté leurs promesses de campagne notamment la constitution légale de syndicats internationaux en Tunisie, les porte-paroles du « Cercle International », ont été à leur tour révoqués de leurs mandats respectifs [128].

Malheureusement, ce revers syndical ne fait que renforcer l'emprise du patronat et des syndicats pro-français sur la Résidence Générale française en Tunisie.

Durant cette « période où le danger ouvrier commençait à se manifester de façon concrète [129] », la Tunisie subit toutes les répercussions des évènements survenus dans la Métropole concernant le monde du travail. Après le vote de la Charte d'Amiens proclamant l'autonomie syndicale, la querelle, opposant les réformistes et les révolutionnaires anarchistes, trouve aussi son prolongement en Tunisie [130]. À Tunis, le 23 février 1907, le courant réformiste met « en garde les ouvriers contre les principes libertaires [et] l'orientation vers l'anarchie [en dénonçant] la propagande faite dans les syndicats en faveur de l'anti-patriotisme [131] ». De leurs côtés, les anarchistes se sont manifestés le 1er mai 1907 en lançant un tract :

> Les masses ouvrières ne peuvent attendre aucune amélioration, ni de la générosité, ni de la justice de la bourgeoisie et par conséquent, les travailleurs auront eux-mêmes à faire leur émancipation, par l'action directe.
>
> Nous sommes convaincus que l'ouvrier s'émancipera de lui-même par l'action directe, qu'à la propriété individuelle sera substituée la propriété sociale, aux gouvernements l'autonomie des travailleurs librement fédérés, c'est-à-dire l'anarchie ; à la patrie, la fraternité des peuples, la solidarité humaine, l'Internationale, à la misère, à l'esclavage, le bien-être pour tous et la liberté. La Patrie a fait son temps, Nous ne nous sentons plus Français, Italiens ou Allemands ; nous ne nous sentons que ce que nous aurions toujours dû être : des Hommes.
>
> Signé : Un groupe d'anarchistes. Converti, Boisson, Marandon [132]

127. Cf. Syndicat National des travailleurs des chemins de fer, Compte-rendu du 18ème Congrès National de la Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer de France, Imprimerie Nouvelle, Paris, 1907, p. 25-26.
128. « Aux ouvriers. MM. Duclos, Thomas, Bertrand et Curtelin ont trahi leur mandats », La Tunisie Française, organe républicain, a. 20, série 3, n°1247, 24/01/1907, p. 1-2 ; « Manifestation significative », La Tunisie Française, organe républicain, a. 20, série 3, n°1250, 28/01/1907, p. 3.
129. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 404.
130. Ibid.
131. Pierre Mamet, Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956, op. cit., p. 22.
132. Pierre Mamet, Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956, op. cit., p. 23.

Le soir du 1er mai à 20 heures, les anarchistes organisent une réunion rue Al-Djazira à Tunis. La police s'introduit dans la salle, les ouvriers protestent et éconduisent les policiers. Quand la séance est levée, tous défilent dans la rue en chantant l'Internationale. Cependant, plusieurs manifestants sont amenés au poste de police, deux d'entre eux sont gardés et traduits devant le Parquet, accusés de menaces à agents publics. Néanmoins, l'appel des anarchistes à la solidarité internationale ouvrière ne mentionne aucunement la masse ouvrière la plus importante et la plus fondamentale du pays : les Tunisiens [133].

Le patronat réactionnaire français qui dirige la politique de la Résidence générale d'une main de fer, lutte aussi pour défendre ses propres intérêts dans la Régence. Ce dernier, n'acceptant aucunement que les ouvriers puissent s'organiser d'une quelconque manière au sein de syndicats internationaux :

> [Car] autoriser en Tunisie la Constitution des syndicats en y promulguant la loi de 1884 serait livrer le pays aux anarchistes internationaux, ce serait consolider l'influence qui entraverait l'essor économique de la Régence au seul avantage des étrangers [...] il ne faut à aucun prix que les révolutionnaires et les étrangers puissent y exercer une action dirigeante, ce qui ne manquerait pas de se produire avec les syndicats internationaux [134].

Néanmoins, durant cette première période, les anarchistes italiens ont joué un rôle fondamental dans l'activité revendicative, émancipatrice et révolutionnaire du mouvement ouvrier et syndical naissant en Tunisie.

Quelques années plus tard, d'autres mouvements sociaux éclatent en Tunisie, entraînant dans leurs sillages une suite de grèves et de mobilisations de la part de divers groupements ouvriers, corporatifs ou syndicaux ; à titre d'exemple, citons la grève des cheminots de la compagnie Bône-Guelma en 1909. Dans certains de ces groupements et au sein de nombreuses corporations de métiers, plusieurs militants anarcho-syndicalistes italiens ont assumé des fonctions de représentants syndicaux, de délégués ou de porte-paroles au sein de leurs corporations de métiers. Voici le rôle que certains d'entre eux ont eu à travers leur engagement syndical respectif.

Commençons par le cas de l'anarchiste italien Giuseppe Natoli. Le 4 mars 1905, une description caricaturale et calomnieuse de Natoli se trouve dans les colonnes du journal de La Tunisie Française :

> [Giuseppe Natoli] fait partie de ce groupe d'agitateurs qui [s'exprime au nom de] la voix des Loges italiennes et françaises [...] Né à Tunis, parlant [la] langue [française], jeune, ardent, doué sans doute d'instincts généreux, M. Joseph Natoli était le cerveau éminemment malléable entre les mains des vieux routiers du socialisme révolutionnaire qui, affectionnant l'ombre et le mystère, aiment à pousser en avant les illuminés et les naïfs. [...] Aujourd'hui, ce jeune homme est la forte tête du groupe syndicaliste des ouvriers du bâtiment, la corporation la plus puissante par le nombre, mais il n'est, sans s'en douter d'ailleurs, que le reflet des Converti, des G. Errera, des Thomas et des Communaux, et autres F., ou Vén. à fiche ou sans fiche [135].

Giuseppe Natoli intervient dans l'espace public en écrivant de nombreux articles dans plusieurs journaux de la capitale tunisienne, aussi bien de tendance ouvrière et révolutionnaire que réformiste et libérale. Lors des mouvements de grève de 1905 à Tunis, il adresse une lettre au directeur du journal La Tunisie Française, qui cherchait à tout prix

133. Ibid.
134. Pierre Mamet, Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956, op. cit., p. 26.
135. « Bulletin », La Tunisie Française, organe républicain, a. 18, n°261, série 2, Tunis, 04/03/1905, p. 2.

à discréditer le mouvement de grève et ses revendications, tentant de diviser les ouvriers en entrainant Natoli, avec des propos diffamatoires, dans de fausses polémiques autour de considérations nationalistes et réactionnaires lancées par le journal L'Unione. Voici le contenu de sa lettre :

Monsieur le directeur de la Tunisie Française.

Dans le sixième alinéa de votre Bulletin du 3 courant, vous me prenez à partie à propos d'une réplique au journal l'Unione.

Je vous demande, et au besoin vous obligerais, conformément à la loi, de publier ma réponse à la même place où a paru l'attaque.

Contrairement à ce que vous affirmez à mon encontre, je n'attaque personne, et les menaces que vous prétendez comprendre en nos camarades et en moi-même ne sont qu'un effet de votre incompréhensible irritation contre tous ceux qui ne partagent pas vos idées et vos vues.

L'étroitesse de vos idées est en opposition formelle avec les véritables intérêts des ouvriers français et étrangers, qui ne demandent qu'à se coaliser et à se grouper ensemble dans un but d'intérêt commun. L'œuvre de haine dont vous parlez vient donc de vous et des vôtres, mais nous vous déclarons que nous resterons sourds à vos excitations intéressées, car elles n'ont pour but que de soutenir les intérêts bourgeois.

Ainsi, Monsieur, peine perdue pour vous : tous les ouvriers conscients sont aujourd'hui avec nous.

Il me reste à vous laisser seul avec vos syndicats jaunes.

(Signé) : Joseph Natoli.

Tunis, le 4 février 1905 [136].

Entre 1907 et 1908, maçon de profession, Natoli assume le poste de président de deux groupements corporatifs, syndicaux et ouvriers, La Voce de Muratore et La Voce del Pastaio. Natoli se trouve au centre d'une lutte acharnée qui oppose d'un côté, les réformistes et de l'autre, les anarchistes. Nous reviendrons plus loin sur cet évènement particulier et sur ce fascinant et tumultueux personnage [137].

À ses côtés, au sein du groupement syndical de La Voce del Muratore, nous trouvons un autre anarchiste italien de Tunis, Salvatore Scalabrino [138]. Identifié lui aussi comme anarchiste militant par les services de la police italienne, durant l'année 1908, Scalabrino est élu en qualité de secrétaire du groupement syndical La Voce del Muratore. Le 3 septembre 1910, dans les colonnes du journal La Patria, Giornale Quotidiano Politico, à travers une lettre ouverte, Scalabrino, qui réside à Mahdia, s'adresse au directeur du journal, Cesare Fabbri. Salvatore Scalabrino cherche à alerter ses compagnons ouvriers sur les risques potentiels des huit heures légales de travail journalier sans avoir au préalable l'appui d'un groupement syndical bien constitué. Il explique l'importance et le rôle central du syndicat dans la lutte en faveur des revendications ouvrières et surtout il dénonce la main mise du patronat [139].

Ce type d'article militant en faveur de la défense des intérêts de la classe ouvrière n'est pas le premier de la part de Scalabrino. Esprit libre au vrai sens du terme, il assume pleinement ses convictions politiques et les clame haut et fort au grand jour. Suite à un autre article engagé publié dans les colonnes de L'Unione, alors qu'il est correspondant de

136. Article « M. J. NATOLI REPOND », La Tunisie Française, organe républicain, a. 18, n°261, série 2, Tunis, 04/03/1905, p. 2.

137. Voir troisième partie, chapitre n°3, sous-chapitre n°4 de notre thèse.

138. ACS, CPC, boîte n°4650, SCALABRINO Salvatore.

139. Salvatore Scalabrino (Mahdia), « Prima i Sindacati e poi le 8 ore. Come parla un operaio », La Patria, Giornale Quotidiano Politico, a. I, n°63, Tunis, 03/09/1910, p. 1 Voir au document annexe n°10, l'article en entier.

ce journal de la bourgeoisie italienne de Tunisie, Scalabrino est licencié par le rédacteur en chef Piero Paternostro, à cause de ses prises de positions jugées trop avancées. Le contenu de leur échange est publié dans les colonnes du même journal La Patria le 19 octobre 1910, rédigé par Scalabrino lui-même [140].

Dès le début de l'année 1910, à travers deux journaux [141], d'autres exemples d'engagement aussi bien de groupes que d'anarchistes italiens apparaissent sur le terrain de la lutte syndicale. Dans les colonnes de ces deux journaux, La Patria [142] et L'Unione [143], cette année-là est le théâtre des péripéties d'un fort conflit social et politique qui oppose d'un côté, les électriciens licenciés en grève réclamant leurs droits et de meilleures conditions de travail et, de l'autre, la Compagnie du TGM [144] de Tunis refusant toute négociation. Dès le début du mois de juillet 1910, suite à une vague massive de licenciements [145] dans la compagnie du TGM, une grève générale est lancée à l'initiative du personnel ouvrier. Un meeting de protestation est organisé par de nombreux ouvriers électriciens. Le journal La Patria rapporte cet événement :

> Ce matin, à 9 heures, une réunion de protestation a eu lieu dans la grande salle de la Bourse du Travail contre la société T.G.M. qui, comme on le sait, à la suite de la dernière grève, a licencié une cinquantaine d'ouvriers-électriciens.

140. « La destituzione di Salvatore Scalabrino da corrispondente dell'Unione », La Patria, Giornale Quotidiano Politico, a. I, n°109, Tunis, 19/10/1910, p. 2. Voir document annexe n°11, l'article en entier.

141. Entre 1910 et 1911, issu d'une division interne avec L'Unione, journal de la bourgeoisie italienne de Tunis et porte-parole officiel du Consulat italien en Tunisie, le journal La Patria vit le jour. Fondé pour contrecarrer les publications de son confrère, jugées anti-populaires et nettement favorables aux idées capitalistes de la classe bourgeoise et possédante italienne de Tunisie. Bien que patriote et italophile, tout comme L'Unione qui a d'ailleurs une ligne éditoriale libérale à cette époque, La Patria ouvre ses colonnes aux revendications ouvrières et internationalistes des prolétaires italiens de Tunisie ainsi qu'à certaines personnalités, à des groupes corporatifs et même à des syndicats d'ouvriers appartenant aux tendances de la gauche radicale, ouvrière et révolutionnaire italienne dans la Régence tels que Il Grido del Lavoratore, La Voce del Muratore, Il Gruppo Internazionale del Libero Pensiero, Il Gruppo Libero Pensiero Ferrer. Les individualités anarchistes ou de tendances libertaires italiennes qui y ont contribués en signant de leurs noms sont : Michele Casubolo, Giuseppe Natoli et Nicolò Converti.

142. « Meeting di protesta », La Patria, Giornale politico quotidiano, a. I, n°1, Tunis, 03/07/1910, p. 3 ; « Le lagnanze del personale del T.G.M. - La nostra intervista », rubrique « Cronaca di Tunisi », La Patria, Giornale politico quotidiano, a. I, n°4, Tunis, 06/07/1910, p. 2 ; « Convocazione (Comunicato) », Rubrique « Vita Sociale e Associazioni », La Patria, Giornale quotidiano politico, a.I, n°3, Tunis, 06/07/1910, p. 3 ; Attentato alla libertà del lavoro », rubrique « Note e notizie », La Patria, Giornale quotidiano politico, a.I, n°10, Tunis, 12/07/1910, p. 2.

143. « Lo sciopero degli elettricisti della TGM », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°176, Tunis, 27/06/1910, p. 1 ; « Lo sciopero degli elettricisti della TGM », rubrique « Cronaca cittadina », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°176, Tunis, 27/06/1910, p. 2 ; « Lo sciopero degli elettricisti », rubrique « Cronaca cittadina », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°177, Tunis, 28/06/1910, p. 2 ; « Lo sciopero degli elettricisti », rubrique « Cronaca », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°178, Tunis, 29/06/1910, p. 2 ; « Lo sciopero degli elettricisti », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°179, Tunis, 30/06/1910, p. 2 ; « Lo sciopero degli elettricisti », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°180, Tunis, 01/07/1910, p. 2 ; « Lo sciopero degli elettricisti », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°181, Tunis, 02/07/1910, p. 2 ; « Lo sciopero degli elettricisti della TGM », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°182, Tunis, 03/07/1910, p. 2 ; « Lo sciopero degli elettricisti – Appello alla solidarietà », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°184, Tunis, 05/07/1910, p. 2 ; « Lo sciopero degli elettricisti della TGM – il comitato di difesa sociale per gli scioperanti », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°188, Tunis, 09/07/1910, p. 2 ; « Lo sciopero degli elettricisti Alla residenza », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°191, Tunis, 12/07/1910, p. 3 ; « La festa degli scioperanti », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°195, Tunis, 16/07/1910, p. 2 ; « Lo sciopero è dichiarato in principio », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°286, Tunis, 15/10/1910, p. 2.

144. Ce sont les initiales des villes de Tunis–La Goulette-La Marsa que la ligne de train de banlieue dessert reliant la banlieue nord de Tunis à la capitale tunisienne, Tunis.

145. Précisément 52 électriciens de la Compagnie T.G.M. ont été licenciés.

> La réunion, à laquelle ont participé un grand nombre de travailleurs appartenant également à la société Bône-Guelma, a été présidée par le Docteur Converti, assisté de Monsieur A. Scavino et Monsieur Destrées en tant qu'assesseurs.
>
> Monsieur Silve et son collègue Destrées parlèrent longuement. Ce dernier propose la nomination d'une commission qui se chargera de présenter au Résident général, Monsieur Alapetite, les griefs du personnel du tramway avant que ce dernier adopte la grève.
>
> Le Docteur Converti, Monsieur Scavino et Monsieur De Fonclare prirent également la parole.
>
> De plus amples détails seront disponibles dans le numéro de demain [146]. (Notre traduction)

Durant ce mouvement de contestation ouvrière et sociale de grande ampleur, et pour commenter la réalité des enjeux de la classe prolétaire en Tunisie face à la direction de la Compagnie du Tramway de Tunis, le docteur Nicolò Converti prend personnellement part de manière très active à ce conflit. Converti est par ailleurs impliqué à double titre dans cette lutte, à la fois professionnellement et personnellement, car il est le père de l'anarchiste et ouvrier électricien licencié Florian Gustavo Converti, et à la fois, le médecin chargé des ouvriers-électriciens et de leurs familles dans la compagnie de Tram de Tunis. Le journal La Patria publie une interview qui lui a été accordée afin de clarifier aussi bien la situation actuelle de la grève en cours que sa position personnelle vis-à-vis du mouvement. Le docteur Converti brosse un tableau très précis des causes et des conséquences qui ont amené les ouvriers-électriciens à se mettre massivement en grève [147].

Le 7 juillet 1910, les membres du Gruppo Anarchico de Tunis, aux côtés d'autres organisations de diverses sensibilités, l'Union régionale, « Il Gruppo Ferrer del Libero Pensiero » ou encore les deux sections française et italienne du Parti Socialiste de Tunisie, « plus généralement ceux qui sont adeptes de l'évolution sociale [148] », sont invités à prendre part à une réunion privée préparatoire concernant le conflit social et politique opposant les électriciens licenciés et la Compagnie du TGM (Tunis-Goulette-Marsa), la ligne de train reliant les villes de la banlieue nord de Tunis [149]. Florian Gustavo Converti [150], déjà mentionné ci-dessus, prend part à cette mobilisation de contestation et de grève aux côtés de son père, venu soutenir par solidarité les ouvriers grévistes dans leur bras de fer avec la direction de la Compagnie [151].

---

146. « Stamane, alle ore 9, si è tenuto nella grande sala della Borsa del Lavoro il meeting di protesta contro la Compagnia T.G.M., che come è noto, in seguito all'ultimo sciopero, ha licenziato circa cinquanta operai elettricisti. Presiedeva la riunione, alla quale parteciparono moltissimo operai appartenenti anche alla Compagnia Bône-Guelma, il Dott. Converti, assistito dai sigg. A. Scavino e Destrées come assessori. Parlarono lungamente il sig. Silve ed il collega Destrées ; quest'ultimo propose la nomina di una commissione incaricata di esporre al Residente Generale, Sig. Alapetite, le lagnanze del personale tramwiario prima che questo adottilo sciopero. Presero pure la parola il Dott. Converti, il sig. Scavino ed il sig. De Fonclare. A domani più ampi particolari » . Cf. « Meeting di protesta », La Patria, Giornale politico quotidiano, a. I, n°1, Tunis, 03/07/1910, p. 3.

147. « Le lagnanze del personale del T.G.M. - La nostra intervista », rubrique « Cronaca di Tunisi », La Patria, Giornale politico quotidiano, a. I, n°4, Tunis, 06/07/1910, p. 2.

148. « Vita Sociale e Associazioni. Convocazione (Comunicato) », La Patria, Giornale quotidiano politico, Tunis, a. I, n°19, 21/07/1910, p. 3.

149. Convocazione (Comunicato), rubrique « Vita Sociale e Associazioni », La Patria, Giornale quotidiano politico, Tunis, a.I, n°3, 06/07/1910, p. 3.

150. ACS, CPC, boîte n°1460, CONVERTI Florian Gustavo.

151. Cf. Article « Attentato alla libertà del lavoro », rubrique « Note e notizie », La Patria, Giornale quotidiano politico, Tunis, a. I, n°10, 12/07/1910, p. 2.

Parmi les autres exemples notables d'anarchistes italiens de Tunis engagés dans les revendications syndicales, nous trouvons celui de Giuseppe Nicosia [152]. Ébéniste de profession, Nicosia milite activement au sein du syndicat des ouvriers du bois et de la menuiserie. Selon l'historienne Juliette Bessis, Giuseppe Nicosia assume le poste de secrétaire du syndicat des ouvriers du bois et de la menuiserie du début des années 1930 jusqu'à 1938 ou 1939 [153]. Malgré les restrictions opérées par l'administration coloniale française afin d'empêcher la tenue du rassemblement des ébénistes en grève, le 1er avril 1911 à la Bourse du Travail, Giuseppe Nicosia participe à une réunion organisée par le Syndicat international des Travailleurs du Bois (Sindacato Internazionale dei Lavoratori del Legno). Nicosia est parmi les quatre assesseurs élus aux côtés de trois autres ouvriers-menuisiers, Romain, Pulis et Amor Ben Mrad. Le représentant syndical et socialiste révolutionnaire français Léon Silve préside la séance. Durant cette réunion, quatre orateurs se sont inscrits pour prendre la parole, les dénommés Bellandi, De Fonclare, Fissichella et Amor Ben Mrad [154].

Une dizaine d'années plus tard [155], la situation des anarchistes italiens en Tunisie évolue encore. Entre 1920 et 1956, la population ouvrière en Tunisie est représentée essentiellement par quatre composantes nationales (française, italienne, maltaise et tunisienne). Elles participent toutes activement à la naissance et au militantisme des syndicats. Grâce aux différents travaux sur les Italiens de Tunisie, notamment les ouvrages de Juliette Bessis [156], nous constatons qu'à l'aube du fascisme, les travailleurs italiens de Tunisie et en particulier les anarcho-syndicalistes italiens, prennent une place centrale sur la scène syndicale :

> Les Italiens plus au moins dominants jusqu'au début des années 20 dans plusieurs des secteurs productifs modernes (Bâtiment, Mines ou les Transports urbains). L'influence des idéologies européennes est largement traversée, chez les politisés de ces émigrants venus surtout des régions du sud de la Péninsule, par les courants anarchistes dont les principaux représentants, pas forcément d'origine ouvrière, participent à l'organisation des luttes et des premiers groupements. [Les anarchistes se rapprochent] du courant socialiste « réformiste », qui paraît devenir majoritaire dans la minorité italienne politisée avant d'être partiellement entamé par le courant communiste dans les années 1930. Tous seront violemment combattus dès 1922 par le fascisme, qui entraîne sur ses positions ultra-nationalistes, une partie des ouvriers italiens [157].

Selon l'enquête de Juliette Bessis, sur les 497 notices biographiques qui composent l'inventaire des syndicalistes établis en Tunisie entre 1920 et 1956, nous trouvons 57

152. ACS, CPC, boîte n°3540, NICOSIA Giuseppe.
153. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), Histoire et Perspectives Méditerranéennes, L'Harmattan, Paris, 1985, p. 111.
154. « Lo sciopero degli ebanisti – Il Comizio alla Borsa del Lavoro », rubrique « Cronaca tunisina », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. 2, n°140, Tunis, 25/05/1911, p. 3.
155. Le développement des activités syndicales en Tunisie a été fortement perturbé puis stoppé par des évènements politiques extérieurs. Comme l'annexion de la Tripolitaine par l'Italie et ses répercussions en Tunisie ; les troubles du cimetière musulman du Djellaz suivi par des émeutes sanglantes comptant plusieurs morts. L'armée française a tirée sur la population tunisienne, puis à proclamer l'état de siège. Sous l'autorité du nouveau Résident Général Lucien Saint attaché au maintien de l'état de siège ce qui lui permettait de sévir contre les délits politiques, l'état de siège est finalement levé grâce à la signature du Bey par décret le 29 mars 1921.
156. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, série internationale n°15, Publications de la Sorbonne, Éditions Karthala, Paris, 1981, p. 403 ; Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 157.
157. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 6-7.

Italien(ne)s dont 11 anarchistes[158]. Cependant, cette liste de noms est loin d'être exhaustive.

Concernant les organisations syndicales présentes en Tunisie, nous retrouvons la centrale de la CGT (Confédération Générale du Travail). Nous savons qu'une vingtaine de syndicats se sont déjà constitués avant l'apparition en Tunisie de la première centrale syndicale, l'Union Départementale des Syndicats de Tunisie. Grâce à l'impulsion de la Fédération Socialiste de Tunisie, sans toutefois être officiellement légalisée mais plutôt tolérée, elle tient son premier congrès les 24 et 25 février 1920 à Tunis, représentant plus de 10 000 syndiqués sur l'ensemble du territoire tunisien[159].

Après la longue grève de 1919, sachant que les grévistes n'ont pas pu obtenir satisfaction sur les différentes revendications présentées à la Compagnie des Tramways, le 6 février 1921, les traminots lancent un nouveau mouvement de grève et de mobilisation générale. Soutenus par des anarchistes italiens qui sont aux premières loges, comme l'infatigable Nicolò Converti, les grévistes réclament une indemnité journalière décente pour faire face à la cherté de la vie et l'égalité de traitement pour l'ensemble des ouvriers de la Compagnie. Mise en échec, la grève s'arrête le 23 février 1921 sans que les grévistes n'obtiennent satisfaction sur aucune de leurs revendications[160].

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères, le Résident évoque l'influence des anarchistes italiens sur leurs compatriotes travaillant dans la compagnie :

> Il est avéré que dans les milieux italiens avancés, les grévistes ont trouvé des encouragements, notamment de la part du docteur Converti. Ce dernier, qui ne cacha pas ses théories anarchistes dans un meeting préparatoire tenu par le personnel, lui a reproché de ne pas savoir faire usage du sabotage, et est même allé à poser la question de savoir s'il ne pourrait s'emparer par la force de l'exploitation. Ce langage m'ayant paru nettement subversif, j'ai chargé le Parquet d'examiner s'il ne donnait pas lieu à des poursuites[161].

Durant cette même année, le 8 décembre 1921 à Tunis, un autre mouvement de contestation prend forme dans les milieux ouvriers au sein de la Compagnie du chemin de fer Bône-Guelma pour les mêmes raisons. Le Parti socialiste révolutionnaire italien de Tunis[162] à la tête duquel se trouve le docteur Converti aurait reçu ces jours derniers une correspondance des révolutionnaires d'Italie, [lui] recommandant de saisir toutes les occasions favorables pour créer ici [en Tunisie] de l'agitation et envenimer l'opinion contre le gouvernement français[163]. Le décret du 8 novembre 1921, concernant la réglementa-

158. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 17-18.
159. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 8.
160. Lors de la grève des Traminots qui débute le 6 février 1921 réclamant à la Compagnie des Tramways une indemnité journalière décente pour faire face à la cherté de la vie, des anarchistes italiens sont aux premières loges pour soutenir les grévistes. Cette grève incarne également des revendications politiques car il s'agissait pour les ouvriers européens et indigènes d'établir au sein de la Compagnie, le principe de l'égalité pour tous et cette revendication a été partiellement satisfaite après la longue grève qui débute au mois d'avril 1919. N'ayant pas obtenu satisfaction sur les différentes revendications présentées, la grève s'arrête le 23 février 1921. Cf. Lettre du Résident général au ministre des Affaires étrangères, 11/03/1921, Archives du Quai d'Orsay, Vol. C.198, Cote P.44-1 cité in Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 443-444.
161. Cf. Lettre du Résident général adressée au ministre des Affaires étrangères, 12/02/1921, Archives du Quai d'Orsay, Vol. C.198, Cote P.44-1 cité in Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 443.
162. Note du commissaire Farfals, Tunis, 08/12/1921, Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2282 (Converti Nicola).
163. Ibid.

tion de la nationalité française dans la Régence, pourrait avoir mis le feu aux poudres [164]. La différence de traitement salarial entre les ouvriers français et ceux d'autres nationalités serait à l'origine de cette animosité. Le commissaire divisionnaire Farfals craint une contestation sociale dans les rues de Tunis. L'éventualité que la grande composante du prolétariat ouvrier de Tunis puisse faire éclater à tout moment un mouvement massif de grève bloquant le pays tout entier est présente et réelle [165].

À la fin des années 1920 et au début des années 1930, de nombreux troubles agitent le pays. À travers des « décrets-lois scélérats », l'autocratie du gouvernement local représenté par le résident général Marcel Peyroutou, admirateur par ailleurs du fascisme, saisi cette occasion pour appliquer une répression systématique de toute contestation politique et de toute action syndicale entre 1934 et 1936, en particulier des grèves. Durant cette période, de nombreux nationalistes et communistes tunisiens sont internés, des syndicalistes italiens sont expulsés vers l'Italie, et des socialistes français, responsables de l'Union départementale, sont remis aux autorités gouvernementales françaises pour être refoulés vers la France [166].

Malgré ces troubles sociaux et politiques, nous assistons à un engouement des travailleurs Italiens de Tunisie pour le syndicalisme militant et revendicatif en participant massivement à de successives grèves dans le pays. Selon Juliette Bessis :

> C'est aux syndicats en effet que les travailleurs italiens viennent nombreux dans l'élan des grandes grèves déployées à partir de juin 1936, y compris ceux qui se déclarent fascistes, et c'est même souvent dans les secteurs où ils sont le mieux représentés, que les grèves sont les plus massives : celle des carrières, étendue au Bâtiment du 24 au 29 juin, des briquetiers à partir du 29, des traminots du 1er au 11 novembre 1936, des employés de café et restaurant, des coiffeurs, etc. [167].

À travers l'UD-CGT de Tunisie, certains anarchistes italiens militent activement au sein de leurs corporations de métier. De nombreux anarchistes italiens présents en Tunisie accèdent à des postes de premier ordre au sein des syndicats assumant même des postes de responsabilité dont par exemple, l'anarchiste sarde Giovanni Dettori. Très actif, Dettori remplit les fonctions de trésorier au sein des syndicats des mineurs et des travailleurs des carrières [168]. Parfaitement au fait des questions syndicales, et ayant assuré dans un premier temps le poste de trésorier au sein du syndicat des mineurs [169], l'anarchiste et mineur Raimondo Mereu est nommé par la suite secrétaire du syndicat des mineurs [170]. Membres de la direction, les anarchistes Vincenzo Mazzone, et Giovanni Perrotta, militent quant à eux au sein du syndicat du bâtiment et de la construction à Tunis. Nous trouvons aussi l'anarchiste Pane [171], membre du bureau syndical des Métallos entre

164. « Décrets relatif à la nationalité française dans la régence de Tunis », rubrique ministère des Affaires étrangères, Journal Officiel de la République française, Lois et décrets. Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces, a. 53, n°307, Paris, 13/11/1921, p. 12590.
165. Ibid.
166. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 10.
167. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 187.
168. A.I.M.A.E. Tun., Carton 7. Lettre du 26 aout 1936. Objet : « Mouvement syndical en Tunisie », cité in Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 187.
169. Telespresso n°466-21461 du Consulat Général d'Italie à Tunis adressé Ministère de l'Intérieur à Rome, le 12/08/1936, ACS, CPC, boîte n°3240, MEREU Raimondo.
170. Note Prot. n°441/031260, Division A.G.R., Section I, émanant du Ministère de l'Intérieur, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Rome, 21/08/1936, ACS, CPC, boîte n°3240, MEREU Raimondo.
171. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 115.

1930-1935, ainsi que Giovanni Puggioni, dirigeant du syndicat des métallurgistes. L'anarchiste Giuseppe Nicosia est le secrétaire du syndicat du bois[172]. Tous ces anarchistes sont étroitement surveillés par les services de renseignements de la police fasciste qui exerce la plupart du temps de manière illégale sur le territoire tunisien.

À la suite du déclenchement du conflit espagnol (1936-1939), organisés et très actifs dans la capitale tunisienne, les anarchistes italiens préconisent d'agir au sein de confédérations syndicales. À travers l'action directe et la propagande, ils ont cherché à orienter massivement les ouvriers vers un mouvement de grève générale en Tunisie. De nombreux anarchistes italiens sont présents durant les mouvements de grèves ouvrières, dont Giovanni Puggioni, Giovanni Dettori, Gigi Damiani, Vincenzo Mazzone ou encore Giacomo Grimaldi dont nous parlerons plus tard, et bien d'autres encore[173]. Dans une note transmise à Rome le 21 août 1936, adressée au Ministère de l'Intérieur Italien, venant du consulat d'Italie à Tunis, il est fait état de l'activité militante et subversive entreprise par les anarchistes de Tunisie :

> Contrairement à ce qui avait été initialement décidé par le groupe anarchiste italien en Tunisie de ne pas s'immiscer dans les querelles politiques locales et de maintenir une attitude plutôt réservée vis-à-vis du conflit entre les partis de droite et d'extrême gauche, les anarchistes ont décidé de faire cause commune avec les communistes – Et cette décision a été prise lors d'une session quasi plénière après quelques jours suite au début du conflit en Espagne entre les rebelles et les forces gouvernementales – Dans toutes les manifestations, aussi bien publiques que privées, dans les réunions à la Bourse du Travail et au siège du Parti Socialiste Tunisien, les anarchistes les plus ardents sont intervenus. Certains d'entre eux se sont vu confier des postes de confiance et ont donc alimenté par leur présence les différentes grèves des ouvriers du bâtiment, des carrières de pierre, des fabricants de pâtes, des boulangers, etc. – Les célèbres Puggioni, Mazzone, Damiani, Politi, Dettori ont été les plus désignés pour inciter à la haine de classe et à la résistance dans les revendications. Pour certains, le Gouvernement de la Régence a pris quelques mesures telles que l'expulsion de Tunisie du célèbre Dettori ; la proposition d'expulsion de Mazzone et l'avertissement pour les autres de ne pas s'occuper de politique[174].
>
> (Notre traduction)

172. A.I.M.A.E. Tun., Carton 7. Lettre du 26 aout 1936. Objet : « Mouvement syndical en Tunisie », cité in Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 188.

173. « Gli anarchici sono molto presenti negli scioperi operai e vengono individuati in Puggioni (partito poi volontario in Spagna nel 1936), Dettori (zio di Puggioni e in seguito morto in Spagna), Damiani, Mazzone e altri ». Cf. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 8-9.

174. « Contrariamente a quanto venne deciso in un primo tempo, dal gruppo anarchico italiano della Tunisia di non ingerirsi nelle beghe politiche locali e di tenere un contegno piuttosto riservato nei confronti del conflitto fra i partiti di destra e di estrema sinistra, gli anarchici hanno stabilito di fare causa comune con i comunisti – E questa decisione è stata presa in una seduta quasi plenaria e dopo qualche giorno dell'inizio del conflitto in Ispagna fra i ribelli e le forze governative – In tutte le manifestazioni sia pubbliche che private, nelle adunanze alla Borsa del Lavoro ed alla sede del Partito Socialista Tunisino, sono intervenuti i più accaniti anarchici. Ad alcuni di essi sono stati affidati incarichi di fiducia e cosi essi con la loro presenza hanno alimentato i vari scioperi degli operai dell'edilizia, della « cave » di pietra, dei pastai, dei fornai ecc. – I noti Puggioni, Mazzone, Damiani, Politi, Dettori sono stati i maggiormente designati per eccitare all'odio di classe ed alla resistenza nelle rivendicazioni. Per alcuni il Governo della Reggenza ha preso qualche provvedimento come l'espulsione dalla Tunisia del noto Dettori ; la proposta di espulsione per Mazzone e la diffida per gli altri di non occuparsi di politica ». Cf. Note fiduciaire n°441/031261, Première section du Consulat Général d'Italie à Tunis transmise au Ministère de l'Intérieur Italien, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Rome, le 21/08/1936, objet : Attività anarchica in Tunisia, ACS, CPC, boîte n°1758, DETTORI Giovanni.

En 1936, après la victoire du Front populaire en France qu'en Espagne, l'activité syndicale en Tunisie se manifeste sous différentes formes. Avec l'arrivée du nouveau Résident Général, lui-même ancien syndicaliste, Armand Guillon, les relations entre les responsables syndicalistes et le gouvernement du protectorat changent radicalement. Le Résident général Guillon proclame dès son arrivée dans la Régence sa volonté d'inaugurer une nouvelle politique d'ouverture et de détente[175]. Au milieu du mois de juin 1936, le climat social en Tunisie change totalement. Malgré l'abrogation des « décrets-lois scélérats » de l'ancien Résident général Marcel Peyroutou, puis la signature des accords Matignon, une suite de conflits sociaux éclate en Tunisie. Voici une liste non exhaustive établie par l'historien Mustapha Kraïem :

> Le 14 juin 1936, le premier conflit éclatait à Sfax à l'Usine des super-phosphates Réno. Le 18 juin, c'étaient les ouvriers carriers, briquetiers et cimentiers de la région de Tunis, bientôt suivis par tous les ouvriers du bâtiment au nombre de 4000, qui cessèrent le travail. Les ouvriers de la Maison Modèle à France-ville [banlieue de Tunis, aujourd'hui appelé El Omrane] firent grève le 23 juin ainsi que les ouvriers minotiers. À Bizerte également, la grève était décidée par plusieurs milliers d'ouvriers sur les chantiers du bâtiment et dans la métallurgie, aux établissements Hersent qui réparaient depuis un an la digue du port, abimé par le raz-de-marée de 1931 et dont les travaux devaient durer jusqu'à la fin de l'été, aux Etablissements Léon Ballot qui travaillaient pour la Défense Nationale, aux Etablissement Leveux, chargés des Dragages, aux Etablissements Boussiron Dumez, aux Travaux Maritimes, aux Pêcheries[176].

Le 7 août 1936, les décrets sur la législation sociale découlant des Accords Matignon sont finalement promulgués au Journal Officiel Tunisien[177]. Malgré la signature généralisée de conventions collectives (il y en aura plus de 100) et des Accords Matignon, la réaction et les résistances patronales discrètement encouragées par l'administration coloniale française foncièrement réactionnaire ne se sont pas longtemps fait attendre. De nombreux contrats collectifs ne sont pas respectés et sont quotidiennement violés par les patrons. Des employés syndiqués et des militants syndicalistes font l'objet de diverses brimades, des intimidations, des licenciements abusifs ou encore la hausse conséquente du coût de la vie, sont également enregistrés.

Pour faire face à cette violence et à cette impunité patronale soutenue par les autorités coloniales françaises, les activités militantes des anarcho-syndicalistes italiens en Tunisie annoncent les débuts d'une propagande autogestionnaire dans les milieux ouvriers et une nette volonté d'organiser un groupement syndical de type proprement révolutionnaire. Dans une note d'information transmise au chef de la Sécurité Générale en charge de la Résidence Générale, Monsieur Pascaud, datée du 24 octobre 1936 à Tunis, la police signale qu'un groupe « d'agitateurs anarchistes qui n'ont rien de commun avec la politique syndicale[178] » est en activité en Tunisie et que ces membres doivent à tout prix être expulsés de la Régence. Voici comment les autorités coloniales françaises décrivent l'émergence de groupe révolutionnaire :

175. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, Université de Tunis, Cahier du Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales, Série Histoire n°2, Tunis, 1984, p. 113.
176. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 114-115.
177. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 115.
178. Note d'information transmise au chef de la Sécurité Générale en charge de la Résidence Générale, Monsieur Pascaud, Tunis, 24/10/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1/Renseignements Généraux, cote 100 « Réfugiés espagnols, surveillance dans des offices de travailleurs, des syndicats et une association proche des anarchistes : listes nominatives et notices individuelles (1939-1942) ».

> Le groupe MAZZONE, DETTORI, PUGGIONE, CORAO (COVATO), anarchistes connus, mène à l'heure actuelle une active propagande dans les milieux ouvriers pour créer un mécontentement contre l'Union des Syndicats qu'ils accusent de ne pas s'occuper assez énergiquement des revendications ouvrières [...] depuis quelque temps, le journal « IL RISVEGLIO ANARCHICO » dont le siège est à Genève, 6, rue des Savoises, est abondamment répandu dans les milieux ouvriers, et les renseignements recueillis indiquent que le groupe d'anarchistes susnommé n'est pas étranger à ce mouvement[179].

Dans un autre rapport de police, celui du chef de la sûreté, Monsieur Simonpoli, émis à la même date, il est énoncé que ce même groupe de militants anarchistes italiens manifeste la ferme « intention de créer des syndicats révolutionnaires » et que cet état de fait « s'affirme tous les jours[180] ». Dans ce même rapport, les activités de ces militants sont clairement exposées :

> C'est ainsi qu'ils se sont rendus cette semaine dans les carrières et les chantiers de construction pour recommander aux ouvriers de ne pas assister aux réunions données par les syndicats appartenant à l'Union Départementale et de ne plus payer les cotisations, mais de se tenir prêts à répondre à l'appel des nouveaux groupements qui seront dirigés, ont-ils dit, par des hommes décidés à passer immédiatement à l'action en cas de non aboutissement des revendications et non pas à discuter des mois durant[181].

Lors de ces conflits entre les ouvriers d'un côté et les patrons d'entreprise appuyés par les autorités coloniales de l'autre, deux personnalités du mouvement anarchiste de Tunis ont eu un rôle majeur : Giovanni Dettori et Vincenzo Mazzone. Le premier est le « principal instigateur des ouvriers[182] » et « un des principaux promoteurs de la grève[183] » dans les carrières de Djebel Jelloud se trouvant aux abords de Tunis. Et le second « a accompli une active propagande subversive et anarchiste dans les milieux qu'il fréquente et principalement à la Bourse du Travail locale[184] » notamment auprès des ouvriers de la fonderie de Mégrine.

Par ailleurs, lors d'une assemblée extraordinaire en date du 18 octobre 1936 à Tunis, Vincenzo Mazzone participe comme assesseur aux côtés d'un nommé Srira, assesseur lui aussi, de Gouiraud, président de séance, et d'un nommé Othman comme secrétaire. Les

179. Ibid.
180. Rapport n°161 D/2 du commissariat de la sureté, Monsieur Simonpoli, le chef de la sûreté, objet : a/s des nommés Mazzone-Dettori-Puggione-Covao, Tunis, 24/10/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1/Renseignements Généraux, cote 100 « Réfugiés espagnols, surveillance dans des offices de travailleurs, des syndicats et une association proche des anarchistes : listes nominatives et notices individuelles (1939-1942) ».
181. Ibid.
182. « principale istigatore degli operai ». Cf. Copie del telespresso n°228119 in data 21 agosto us, prevenuto dal Ministero Affari Esteri, diretto Ministero dell'Interno, Ministero delle Colonie, Ministero Stampa e Propaganda, R. Consolato Algeri, R. Consolato Rabat, R. Consolato Tangeri, avente per oggetto : Movimento sindacale in Tunisia : Scioperi », Ministero dell'Interno, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Divisione Affari Generali e Riservati, Sezione 1°, n°441/033011, Rome, 01/09/1936, XIV, ACS, CPC, boîte n°1758, DETTORI Giovanni.
183. « Uno dei principali promotori dello sciopero ». Cf. Ministero dell'Interno, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Divisione Affari Generali e Riservati, Sezione 1a°, n°441/031235, Rome, 18/08/1936, ACS, CPC, boîte n°1758, DETTORI Giovanni.
184. « ha svolto attivissima propaganda sovversiva ed anarchica negli ambienti da lui frequentati e principalmente alla locale Camera del Lavoro ». Cf. Ministero dell'Interno, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Divisione Affari Generali e Riservati, Sezione 1°, Casellario Politico Centrale, n°54995/34008, Rome, 06/09/1936, XIV, ACS, CPC, boîte n°3187, MAZZONE Vincenzo.

ouvriers métallurgistes étaient au nombre de 800 réunis à la Bourse du Travail pour protester contre « les manœuvres patronales, les violations de contrats [et] les licenciements abusifs[185] ».

Lors d'une réunion de tous les secrétaires de syndicats adhérant à l'Union Départementale de Tunisie ayant eu lieu le soir du 20 octobre 1936 à 19h30 dans le local du Syndicat des métallurgistes, au 27 rue Lavigerie à Tunis, Vincenzo Mazzone demande qu'en cas de grève des métallurgistes, tous les autres syndicats, par solidarité, passent aussitôt à l'action directe, c'est-à-dire, déclenchent un mouvement de grève générale[186]. Au cours de l'une de ces réunions de secrétaires de groupements, l'anarchiste Vincenzo Mazzone[187], qui est également membre auprès du syndicat du bâtiment UD-CGT, prononce des mots très durs à l'encontre de l'Union Départementale, disant que « l'Union était un organisme juste bon à ramasser l'argent des syndicats et qu'il serait préférable de s'en détacher pour former une Union locale de Syndicats[188] ».

Une note adressée au chef du Service de la Sécurité Générale à Tunis datée du 8 novembre 1936 précise que l'« anarchiste militant » Vincenzo Mazzone a une « action particulièrement néfaste dans les milieux ouvriers à l'occasion des conflits actuels du travail[189] ».

Arrêté par la police, Dettori est condamné à être immédiatement expulsé de la Régence. Suite à la révocation de son expulsion par l'avocate et militante socialiste Roberte Bigiaoui, et après un bref retour en Tunisie, Giovanni Dettori choisit finalement de rejoindre les rangs républicains en Espagne au courant du mois d'octobre 1937. Quant à Vincenzo Mazzone, il est arrêté lui aussi par les services de police qui lui intiment l'ordre de se tenir à carreau s'il ne veut pas subir le même sort que son compagnon Dettori. Mazzone rejoint, quant à lui, les rangs républicains en Espagne au début du mois de novembre 1936.

Juliette Bessis présente en quelques mots la situation de crise et le climat social et politique en ébullition où se trouve alors la Tunisie :

> Entre 1936 et 1937, sous le gouvernement du Front populaire et à la faveur de la libéralisation du climat politique, de puissantes luttes syndicales, des grèves dans tous les secteurs accompagnées parfois d'occupation d'entreprises, aboutissent à d'importantes conquêtes sociales (application à la Tunisie par décrets du 7 août 1936 des accords de Matignon sur la hausse des salaires, les congés payés, la limitation de l'horaire de travail à 40 heures hebdomadaires, et la signature d'une centaine de conventions collectives). Ces améliorations globales incontestables de la condition salariée maintiennent toutefois les privilèges et

185. Allegato V.31, « Au Syndicat des Métallurgistes », Tunis Socialiste, Tunis, 20/10/1936, ACS, CPC, boîte n°3187, MAZZONE Vincenzo.

186. Note n°1416 D/1 du commissariat de la sureté, Monsieur Simonpoli, le chef de la Sûreté à Monsieur le chef du Service de la Sécurité Générale à Tunis, Monsieur Pascaud, Tunis, 21/10/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1/Renseignements Généraux, cote 100 « Réfugiés espagnols, surveillance dans des offices de travailleurs, des syndicats et une association proche des anarchistes : listes nominatives et notices individuelles (1939-1942) ».

187. ACS, CPC, boîte n°3187, MAZZONE Vincenzo.

188. Note d'information transmise au chef de la Sécurité Générale en charge de la Résidence Générale, Monsieur Pascaud, Tunis, 24/10/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1/Renseignements Généraux, cote 100 « Réfugiés espagnols, surveillance dans des offices de travailleurs, des syndicats et une association proche des anarchistes : listes nominatives et notices individuelles (1939-1942) ».

189. Note du chef de Service de la Sécurité Générale, Tunis, 08/11/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1/Renseignements Généraux, cote 100 « Réfugiés espagnols, surveillance dans des offices de travailleurs, des syndicats et une association proche des anarchistes : listes nominatives et notices individuelles (1939-1942) ».

accusent les inégalités, l'échelle de réajustement étant calculée en fonction des catégories antérieures [190].

Afin de mieux comprendre le rôle central des anarchistes au sein des organisations syndicales en Tunisie, d'autres exemples peuvent être énoncés, qui concernent l'année 1937. L'anarchiste italien Nicolò Sorrentino [191], exerçant le métier de cordonnier, est le secrétaire du syndicat des cordonniers à Tunis. Sorrentino est activement impliqué dans les actions et les revendications syndicalistes de sa corporation comme le montre l'entre-filet du 8 août 1937 dans les colonnes du journal L'Italiano di Tunisi :

> Union Générale des cordonniers
>
> Nous informons tous les compagnons, adhérants ou non à notre corporation, qu'une réunion aura lieu le lundi 9 août à 20 heures à la Bourse du Travail, 9, rue de Grèce, nous vous prions d'être présent vu que l'on traitera de questions de la plus haute importance.
>
> Pour le Secrétaire,
>
> SORRENTINO [192] (Notre traduction)

Il fait publier des articles concernant des réunions corporatistes ayant pour objet des revendications syndicales, mais également des missives de protestation contre les abus de certains employeurs, par exemple l'article « Alla ditta Gabison », où Nicolò Sorrentino s'adresse, en qualité d'ouvrier-cordonnier, directement au propriétaire de l'entreprise de chaussures Gabison :

« À la société Gabison »

Dans Tunis-Soir, M. Gabison annonçait que les salaires de ses ouvriers sont les plus élevés de ceux des autres entreprises, et que malgré cela, ses chaussures se vendent à plus bas prix.

Il est plus que normal qu'il fasse de sa propre publicité commerciale sur les journaux dans les journaux. Mais qu'il se serve de la passivité de ses ouvriers pour en faire de la spéculation, je crois qu'il n'en a pas le droit parce que c'est injuste. En réalité, ses ouvriers gagnent les plus bas salaires et aujourd'hui plus qu'hier, parce que qu'ils paient lentement les amendes infligées par leur patron pour la contravention à la journée des 8 heures.

Par conséquent, si les chaussures de M. Gabison coûtent moins cher que les autres, ce n'est pas par pur hasard, mais plutôt pour les raisons exposées ci-dessus.

La parole est donnée à tous les ouvriers-cordonniers.

SORRENTINO N., Ouvrier-cordonnier [193] (Notre traduction)

---

190. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 10.

191. ACS, CPC, boîte n°4879, SORRENTINO Nicolò.

192. « Sindacato Generale dei Calzolai - Si avvertono tutti i compagni aderenti o non alla nostra corporazione che una riunione avrà luogo lunedi 9 corrente alle ore 20 alla Borsa del Lavoro, 9, rue de Grèce, si prega di non mancare dato che si trattano questioni di massima importanza. Per il Segretario, SORRENTINO ». Cf. « Sindacato Generali dei Calzolai », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°42, Tunis, 08/08/1937, p. 4.

193. « "Alla ditta Gabison" - Nel Tunis-Soir, il Signor Gabison annunziava che i salari dei suoi operai sono i più elevati delle altre ditte e che malgrado ciò le sue scarpe si vendono a minor prezzo. Che lui faccia sui giornali una sua pubblicità commerciale è più che normale, ma che lui si serva della passività dei suoi operai per farne della speculazione, credo che non ne ha il diritto perché ingiusto. In realtà i suoi operai guadagnano le più meschine paghe e oggi più di ieri perché scontino lentamente le multe subite dal loro padrone per contravvenzione alla giornatà di 8 ore. Perciò se le scarpe del Signor Gabison costano meno degli altri, ciò non è dovuto ad un puro caso ma bensì alle ragioni esposte più sopra. La parola è a tutti gli operai calzolai. SORRENTINO N., Operaio calzolaio ». Cf. « Alla dita Gabison », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°26, Tunis, 18/04/1937, p. 4.

Toujours autour du même cadre informatif au sujet de l'importance et du rôle central qu'ont pu avoir les anarchistes italiens dans les milieux syndicaux en Tunisie, en 1937, en qualité de Secrétaire général du Syndicat de la corporation des Travailleurs du Bois et identifié comme militant anarchiste en Tunisie, Giuseppe Nicosia a eu l'occasion de publier plusieurs articles sur des sujets divers, aussi bien sur le plan politique, social que syndical notamment dans les colonnes du journal antifasciste L'Italiano di Tunisi. Par exemple, dans le but d'exposer au grand jour sur les diverses revendications de la classe prolétaire en lutte pour ses droits et la position ferme du syndicat dans la défense des travailleurs du bois contre l'exploitation capitaliste du patronat, le 18 avril 1937, le Syndicat des Ouvriers du Bois avec sa tête son secrétaire Giuseppe Nicosia, a finalement réussi à avoir gain de cause en faisant plier les patrons et à les forçant à signer la Convention Collective, Section des Menuisiers [194].

Avec les conquis sociaux arrachés aux capitalistes et aux patrons, et face à la réaction patronale et gouvernementale, les anarchistes engagés dans les mouvements syndicaux ont aussi pris position, de manière plus énergique, contre les menaces fascistes et réactionnaires sur le sol tunisien. Par exemple, lors de l'assassinat du militant communiste Giuseppe Miceli [195], Giuseppe Nicosia, toujours en qualité de secrétaire du Syndicat des Travailleurs du Bois, publie un vibrant hommage commémorant la mort de son camarade et ami, réaffirmant la position antifasciste de la classe ouvrière en terre tunisienne et sa solidarité dans la lutte contre l'ennemi commun fasciste et réactionnaire. Son article est publié dans le journal L'Italiano di Tunisi :

> Syndicat des Travailleurs du Bois
>
> Le Syndicat des Travailleurs du Bois dont Giuseppe Miceli était l'un des organisateurs les plus actifs pleure pour lui, le cœur meurtri considérant que sa mort affecte pour notre catégorie et pour toute la classe ouvrière a donné toute son énergie et tout son enthousiasme.
>
> Mais notre chagrin pour la perte qui nous touche ne peut faire taire le sentiment de révolte qui jaillit spontanément de nos cœurs ulcérés, étant donné que sa mort est due à un meurtre prémédité dont les commanditaires, lointains et proches, restent juridiquement couverts par des compromis, plus que par des immunités diplomatiques.
>
> Mais les travailleurs du bois, comme toute la classe ouvrière, n'ignorent pas leur nom, ni les grottes dans lesquelles pirates et assassins conspirent pour multiplier les incidents qui doivent conduire, toute patience et toute considération d'humanité, à la guerre : la dernière carte sur laquelle les dominations fascistes, par leurs méfaits, par leurs crimes, par leurs chantages, poussent cherchant à dévier vers un terrible et monstrueux massacre, les inévitables insurrections des peuples opprimés et affamés par eux.
>
> Le Syndicat des Travailleurs du Bois, faisant siennes les condoléances de toute la classe ouvrière ainsi que celles de ses membres, s'associe, unanimement, compact, prêt à toutes les solidarités, dans la protestation contre les tueurs à gages et les commanditaires indiqués.
>
> Pour le Syndicat,

194. Cf. « Fra i Lavoratori del Legno – Convenzione Collettiva « Sezione Falegnami », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi„ a. II, n°26, Tunis, 18/04/1937, p. 4.
195. Cf. Lucia Valenzi, Italiani antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 28-31.

NICOSIA[196] (Notre traduction)

Sous le régime de Vichy, l'Union Départementale de Tunisie est dissoute par décret le 9 novembre 1940[197]. Au lendemain de l'occupation de la capitale de la Régence par les troupes de l'Axe, le 11 novembre 1942, la réquisition des locaux de la Maison des Syndicats par la police politique du régime fasciste l'OVRA met fin aux activités de l'Union locale des Syndicats[198].

Grâce aux diverses expériences personnelles et collectives des anarchistes italiens en Tunisie à l'intérieur comme à l'extérieur des antennes syndicales présentes, le syndicalisme de courant anarchiste a bel et bien existé. Rejoignant des corporations de métiers, sans nécessairement avoir une affiliation ou une militance syndicale institutionnelle française ou italienne telles que l'Union locale des Syndicats dépendant de la CGT, les anarchistes italiens ont joué un rôle primordial dans la défense des revendications ouvrières et sociales de la classe prolétarienne en Tunisie sous le régime du protectorat français

196. « Sindacato dei Lavoratori del Legno - Il Sindacato dei Lavoratori del Legno del quale Giuseppe Miceli è stato uno dei più attivi organizzatori piange in lui, il ri (sic) esulcerati considerando che la sua mort- (sic) stanco che per la nostra categoria e per tutta la classe lavoratrice ha dato tutta la sua energia e tutto il suo entusiasmo. Ma il nostro dolore per la perdita che ci colpisce non puo' far tacere il senso di rivolta che ci erompe spontaneo dai cuori e sulcerati considerando che lal sua morte è dovuta ad un premeditato assassino i di cui mandanti lontani e vicini giuridicamente restano coperti dai compromessi, più che dalle immunità diplomatiche. Pero' i lavoratori del legno come tutta la classe lavoratrice non ignorano il loro nome, né gli antri in cui, pirati ed assassini, cospirano per moltiplicare gli'incidenti che devono trascinare, ogni pazienza ed ogni considerazione di umanità, alla guerra : ultima carta sulla quale le dominazioni fasciste, dalle loro malefatte, dai loro delitti, dai loro ricatti, sono incalzate per deviare in un immane, mostruoso massacro, le inevitabili insurrezioni dei popoli da esse oppressi ad affamati. Il Sindacato dei Lavoratori del Legno, facendo proprio il cordoglio di tutta la classe lavoratrice oltre ché quello dei propri' aderenti, si associa, unanime, compatto, pronto a tutte le solidarietà, alla protesta contro i prezzolati assassini e i trovi mandanti. Per il sindacato, NICOSIA ». Cf. « Sindacato dei Lavoratori del Legno », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°49, Tunis, 21/09/1937, p. 2.

197. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 8.

198. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 139.

Chapitre 2 : Les anarchistes italiens en Tunisie face au Fascisme et à l'Autorité coloniale française (1925-1950)

I. Organisations et groupes anarchistes

Durant les quatre décennies suivantes (1920-1950), jusqu'à la déclaration d'indépendance tunisienne, le 19 mars 1956, d'autres groupements d'anarchistes italiens voient le jour en Tunisie. Ne portant pas nécessairement de nom distinctif, demeurant très actifs tout au long de la présence coloniale française en Tunisie tant au niveau international que local, ces organisations anarchistes sont au-devant de la scène politique et sociale tunisienne, contribuant ainsi à l'émergence de diverses corporations d'ouvriers autonomes et des organisations syndicales naissantes. Nous pouvons l'observer en recensant leurs activités, leurs terrains de lutte, leurs compositions sociales, leurs engagements individuels et collectifs respectifs. Nous pouvons également suivre les réunions et conférences qu'ils organisent. Ce recensement inclut aussi des organisations, des comités de soutien et d'entraide. Nous suivrons aussi les parcours individuels d'anarchistes italien(ne)s présent(e)s sur la scène politique et sociale tunisienne entre les décennies 1930 et 1950.

Nous pouvons citer, par ordre chrononologique, au moins douze groupements anarchistes ou libertaires, présents pour la plupart à Tunis et répertoriés dans le tableau ci-dessous :

NOM DES GROUPES ANARCHISTES ITALIENS	PERIODE D'ACTIVITE	SOURCES
Un groupe d'anarchistes italiens	23 août 1925	Le Combat Social Tunis [a]
Les Anarchistes	Environs des années 1930	Tract « Travailleurs, opprimés, nos compagnons », Imprimerie Rombi, Tunis, Archives diplomatiques françaises Nantes [b]
Il Gruppo Libertario di Tunisi appelé aussi Il Circolo Libertario di Tunisi (composés principalement de militants anarchistes sardes)	22 août 1931	Archives de la police italienne Rome [c]
Le Comité anarchiste de Tunisie	17 novembre 1936	Archives diplomatiques françaises Nantes [d]
F.A.I - Fédération Anarchique Italienne et Le Comité de zone pour la propagande	22 novembre 1936	Archives diplomatiques françaises Nantes [e]
Le groupe de Tunis de la Jeunesse anarchiste-communiste	1937	Dictionnaire Biographique du mouvement ouvrier français Paris [f]
Comitato Anarchico per famiglie combattenti in Spagna, Gruppo di Tunisi	4 avril 1937	Archives de la police italienne Rome [g]
La Gioventù Libertaria franco-arabe et Gli Anarchici Italiani	28 septembre 1937	L'Italiano di Tunisi Tunis [h]
Le Mouvement Libertaire de Tunis	15 octobre 1941	Archives diplomatiques françaises Nantes [i]
Il Gruppo Libertario Tunisino	19 juillet 1944	La Rivoluzione Libertaria Bari [j]
Les Anarchistes de l'Afrique du Nord	avril 1945	Luce Nuova, Bollettino anarchico dell'Africa del Nord [k]
Il Gruppo Anarchico di Tunisi	2 juillet 1950	Umanità Nova Rome [l]

a. « Finidori en Correctionnelle », Le Combat Social, a. 1, n°16, Tunis, 23/08/1925, p. 1.

b. Tract « Travailleurs, opprimés, nos compagnons », Imprimerie Rombi, Tunis, sans date précise, aux alentours des années Trente, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1708, cote 1TU 1er version.

c. Rapport n°441/01937 de la DGPS, Rome, 22/08/1931, ACS, boîte n°1758, DETTORI Giovanni.

d. « Le siège du Comité anarchiste de Tunisie se trouve chez M. Casubolo, antifasciste italien, naturalisé français. » Note de renseignement n°996/h, « Départ pour l'Espagne d'Italiens antifascistes », Tunis, 17 novembre 1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/104, cote 38-9 « Mouvement libertaire (1941) ».

e. Note du Commissaire Spécial Durand adressée à l'attention du Chef du Service de la Sécurité Générale des Renseignements Généraux, Monsieur Pascaud, le matin du 22 novembre 1936 à Tunis, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135 « Mouvements anarchistes, activité, propagande : tracts ; réunion en congrès : ordre du jour (1936, 1938) ; Surveillance d'individus : dossiers individuels sur ADAMO, Albert (1925) et MAZZONE Vincenzo (1932-1942) ».

f. « En 1937, l'animateur du groupe de Tunis de la Jeunesse anarchiste-communiste est un certain Muger ». Cf. notes de René Bianco, Jean Maitron & Claude Pennetier, Dictionnaire Biographique du mouvement ouvrier français, Tome XXXXVIII, Quatrième partie : 1914-1939, De la Première à la Seconde Guerre mondiale, Les Éditions Ouvrières, Paris, 1990, p. 349.

g. Cf. Note des services de renseignements de la police à la Préfecture de Syracuse (Sicile), 04/04/ 1937, ACS, CPC, boîte n°3262, MICELI Luciano.

h. « Dichiarazione degli anarchici italiani », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°51, Tunis, 28/09/1937, p. 3.

i. Rapport n°1/5836 P.A/1 du 15/10/1941 émanant du Préfet et délégué à la Sécurité Générale en Tunisie s'adressant au Général de division commandant supérieur des troupes de Tunisie Bureau « M.A » Kasbah – à Tunis, « objet : A/S Mouvement libertaire », Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, dossier 138 - Mouvement libertaire (1941), « Casubolo Antonio ».

j. Cf. Article « Tunisi », rubrique « Vita Locale », La Rivoluzione Libertaria. Organo dei gruppi libertari

1. La lutte antifasciste des groupes anarchistes en Tunisie (1925-1950)

Durant la période fasciste (1922-1945), le premier groupement d'anarchistes italiens identifié en Tunisie remonte à l'année 1925. Le 23 août 1925 à Tunis, lors des poursuites judiciaires contre le communiste et syndicaliste révolutionnaire français Jean-Paul Finidori, l'hebdomadaire communiste syndicaliste Le Combat Social signale la présence « de nombreux adhérents en Tunisie et parmi eux [...] beaucoup d'anarchistes, de syndicalistes et de socialistes [et] à signaler particulièrement le versement de 50 francs de la part d'un groupe d'anarchistes italiens[1] » en faveur du Secours Rouge International.

Dans les archives diplomatiques à Nantes, les traces d'un second groupement anarchiste italien en Tunisie ont été trouvées, sans date précise, mais le contenu et les évènements évoqués permettent de le faire remonter aux années 1930. « Les Anarchistes » italiens de Tunis ont rédigé et signé un tract s'intitulant « Travailleurs, opprimés, nos compagnons ». Ils s'adressent aux travailleurs, aux opprimés du capitalisme et à leurs compagnons de lutte. Écrit à la fois en italien et en français avec une orthographe approximative, il est publié par l'imprimerie Rombi de Tunis :

> Travailleurs, opprimés, nos compagnons.
>
> C'est à vous, qui vous pouvez nous comprendre, parce que votre cause est la nôtre, c'est à vous que nous nous adressons, vous qui souffrez l'esclavage économique et politique, qui vous manque le nécessaire à la vie et à la liberté, pour vous demander, pourquoi, en travaillant du matin jusqu'au soir n'arrivez qu'avec peine à vivre ; si vous n'avez jamais pensé pourquoi ce chômage, qui accroît toujours davantage votre misère, qui vous oblige à demander secours, une aumône et humilier votre dignité d'homme. Esclaves du travail et de la misère, vous ne pouvez jouir d'aucune liberté, de la vie, de la science, de l'art, donner à vos enfants une éducation, une instruction égale à celle des fils de riches, vous les producteurs !
>
> Est-il jamais possible qu'avec tant de progrès agricole et mécanique pour produire à volonté, on doit souffrir tant de misère ? Et pire encore, pendant que d'un côté manque le pain, de l'autre on cesse de faire travailler, pour trop de produits et la misère augmente, Cette richesse, qui produit la misère, qui oblige le chômeur, à l'humiliation d'un secours, d'une aumône, pour ne pas crever de faim, c'est la plus brutale des épreuves, que la production capitaliste est une infamie. On ne produit par pour vivre humainement, mais au seul but du profit d'une classe de privilégiés. Qui a déjà compris, que cette crise, conséquence du régime, ne peut avoir de solution qu'avec la mort du capitalisme. Ils se sont bien aperçus, les capitalistes, que tous les remèdes proposés ne sont bons à rien ; que le mal est profond et leur fin est proche. Alors partout on cherche un gouvernement fort pour protéger leurs privilèges. Voilà la cause du fascisme ? D'autre part il y a partout des aventuriers, des morts de faim, de la marchandise humaine à vendre ; et la force pour la défense du capitalisme est là à acheter. On donnera à cette canaille une position sociale, les richesses, tous les honneurs, l'immunité de leurs crimes et la milice fasciste sera constituée. En Italie, en Allemagne déjà une bande de brigands est au pouvoir ; la réaction plus brutale nous enveloppe, qui nous fait regretter les périodes plus barbares de l'humanité. La cause de cette crise, aujourd'hui, de la misère toujours, étant la production capitaliste, nous sommes sans illusions d'une amélioration quelconque

1. « Finidori en Correctionnelle », Le Combat Social, a. 1, n°16, Tunis, 23/08/1925, p. 1.

– tant qu'elle existe –. Vous, travailleurs, c'est une transformation radicale de la société que vous devez chercher. Vous n'aurez confiance qu'en vous-mêmes. Vous ne confierez pas votre sort à un gouvernement, quel que soit. Vous aurez autrement une nouvelle classe de privilégiés, qui vous commandera ; vous ne serez pas libres. C'est de vous-mêmes travailleurs, nos compagnons, que dépend l'avenir de la société. Votre émancipation économique, politique, morale ne peut être que l'œuvre de vous-mêmes, par l'action directe. De cette façon seulement vous pouvez atteindre le but, qui est la transformation de ce chaos social, de cette lutte à couteau, en une société [h]armonique qui rend [à] tous les richesses, produites par les générations passées, et qui appartient à tous ; qui nous amènent de la lutte de tous contre tous à la solidarité humaine ; vous organiserez vous-mêmes, sans comité, sans autorité, quelle qu'elle soit, la fédération libre de groupement autonome, ayant pour base le respect absolu de la personnalité de chaque individu. Il sera l'humanité nouvelle : le bien-être, la liberté, la justice.

Les Anarchistes [2]

Selon un rapport de la Direzione Generale della Pubblica Sicurezza du 22 août 1931, un troisième groupement « Il Gruppo Libertario di Tunisi » ou bien « Il Circolo Libertario di Tunisi » fait son apparition sur la scène politique et sociale tunisienne. Les sources de renseignement de la police italienne signalent ainsi la présence d'« un actif et dangereux groupe anarchiste existant à Tunis [3] ». Toujours selon ce même rapport de police, ce groupe, qui est en relation étroite avec l'anarchiste sicilien Paolo Schicchi et la Concentration Antifasciste de Paris [4], est majoritairement composé de militants sardes. Identifiés dans les dossiers du CPC à Rome, les membres du « Gruppo Libertario di Tunisi » sont les suivants : les anarchistes Giovanni Dettori, Emilio Atzori, Raimondo Mereu, Giovanni Curti et les antifascistes libertaires Antonio Piras et Francesco Piras, un Italien naturalisé français [5]. Le nom du secrétaire de la Bourse du Travail de Tunis, l'antifasciste Claudio Ravot, lui aussi naturalisé français, est également mentionné dans ce même rapport [6].

Six années plus tard, le 28 septembre 1937, suite à l'odieux assassinat du jeune militant communiste italien, menuisier de profession, Giuseppe Miceli, lui-même rédacteur au sein du journal des antifascistes italiens en Tunisie L'Italiano di Tunisi, les anarchistes italiens et tunisiens aux côtés du groupe franco-arabe de la « Jeunesse Libertaire », écrivent conjointement une déclaration poignante appelant à la résistance de tous les hommes libres du monde entier afin de prévenir sur les dangers imminents que comportent les régimes belliqueux fascistes et nazis, qui menacent la paix dans le monde. Voici leur déclaration :

DÉCLARATION DES ANARCHISTES ITALIENS

Les anarchistes italiens, tunisiens ou réfugiés en Tunisie, et auxquels s'est unie la « Jeunesse Libertaire » franco-arabe, pas du toutétonnés ou surpris par l'expédition punitive, dirigée militairement par les « cadets » de la marine de guerre d'une nation « sœur » – expédition punitive qui a fait suite à celles de Shanghai et de Tanger – se sont associés aux condoléances générales pour

2. Tract bilingue français-italien signé « Les Anarchistes », « Travailleurs, opprimés, nos compagnons », Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSEMENT, cote 1708 « Communisme, bolchévisme, propagande révolutionnaire, antifrançaise, islamique (1930-1935) ».
3. Rapport n°441/01937 de la DGPS, Rome, 22/08/1931, ACS, boîte n°1758, DETTORI Giovanni.
4. Ibid.
5. Ibid.
6. Ibid.

la mort du jeune Miceli, assassiné à la manière des fascistes, et pour la protestation du peuple tunisien contre une sanglante provocation que seuls les faux imbéciles peuvent considérer être uniquement dirigée contre les antifascistes italiens et comme conséquence d'offenses inexistantes.

Le fascisme italien, comme le fascisme allemand, n'a pas d'autres issues que la guerre, et il n'épargne et n'épargnera rien pour la provoquer.

Face à la menace implacable de déchaîner sur le monde la plus horrible et la plus destructrice de toutes les guerres, ni la soumission diplomatique du pacifisme à tout prix, ni l'indignation populaire confinée aux agendas, ne peuvent écarter le danger qui pèse sur l'humanité tout entière.

Pour la sauver, pour sauver vos femmes, vos enfants, vos mères, vos sœurs, pour vous sauver vous-mêmes, travailleurs de tous les pays, hommes libres de toutes les patries, levez-vous.

LES ANARCHISTES [7] (Notre traduction)

Dans une note du 2 juin 1938, concernant le déroulement du prochain congrès des anarchistes le 5 juin 1938 à Alger et à l'occasion de la visite programmée des souverains britanniques en France, nous notons l'existence d'un groupe d'anarchistes établis principalement dans la ville portuaire de Bizerte, au Nord de la Tunisie. Le groupe anarchiste de Bizerte et de Tunis se compose de sept membres : les trois frères Nouchy (André, Judas et Armand) et Henri Doumange, qui habitent à Bizerte, Domenico Bassino et G. Bastige à Tunis, ainsi que Max Langlade à El Mahrine, près de Tébourba. Tous sont abonnés à l'organe hebdomadaire de l'Union Anarchiste de Paris, Le Libertaire [8].

Le 17 juin 1939 à Tunis, nous relevons l'existence d'un autre groupe portant le sigle UAI, l'Union des Anarchistes Italiens. Selon la chercheuse et historienne Juliette Bessis, l'activité militante des anarchistes italiens à Tunis est toujours présente au sein des milieux populaires et des ouvriers italiens :

Le plus souvent demeurées à l'écart des partis, les tendances anarchisantes n'ont jamais disparu dans les milieux populaires italiens. Peut-être faut-il leur attribuer un tract qui appelle au boycott de « tout ce qui appartient au fascisme » et se termine par « vive la liberté » paru en italien le 17 juin 1939 et signé U.A.I., sigle inconnu qui signifie vraisemblablement Union des antifascistes italiens [9]. [Sigle anarchiste inconnu de Juliette Bessis] (Notre traduction)

7. « DICHIARAZIONE DEGLI ANARCHICI ITALIANI - Gli anarchici italiani, tunisini o rifugiati in Tunisia, ed ai quali si unisce la « Gioventù Libertaria » franco-araba, nient'affatto stupiti o sorpresi per la spedizione punitiva, militarmente diretta dai « cadetti » della marina da guerra di una nazione « sorella » - spedizione punitiva che fa seguito a quelle di Shangai e di Tangeri – si associano al cordoglio generale per la morte del giovane Miceli, fascisticamente assassinato, ed alla protesta del popolo tunisino contro una sanguinosa provocazione che solo i finti tonti possono ritener diretta soltanto contro gli antifascisti italiani e come conseguenza di offese inesistenti. Il fascismo italiano, come quello germanico, non ha davanti a sè altra via d'uscita che la guerra e nulla risparmia e risparmierà per provocarla. Contro l'incalzante minaccia di scatenare sul mondo la più orribile e distruttrice di tutte le guerre, nè le remissività diplomatiche del pacifismo ad ogni costo, nè l'indignazione popolare confinatane gli ordini del giorno, possono allontanare il pericolo che sovrasta sull'umanità intera. Per salvarla, per salvare i vostri, le vostre spose, i vostri figli, le vostre madri, le vostre sorelle, per salvare voi stessi, lavoratori di tutti i paesi, uomini liberi di tutte le patrie, in piedi. GLI ANARCHICI ». Cf. « Dichiarazione degli anarchici italiani », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°51, Tunis, 28/09/1937, p. 3.

8. Note n°940-5 émanant du Directeur de la Sûreté Publique à Monsieur le Commissaire Spécial, Chef du Service des Renseignements Généraux à Tunis, Tunis, 02/06/1938, A/S. du voyage des Souverains de la Grande Bretagne en France, Surveillance des suspects, A/S. de l'anarchiste NOUCHY André, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/1, Renseignements Généraux, cote 50 « Politique intérieure italienne (1935-1941) ; Surveillance des anarchistes et antifascistes (1935) ».

9. Cf. A.I.M.A.E., Tun., Carton 12 cité in Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 285.

Selon un rapport du 20 mai 1940 émanant du Ministère de l'intérieur italien (DGPS) s'adressant au Ministère des Affaires Étrangères, suite à la constitution d'un groupe antifasciste dans le but de s'accaparer militairement de l'ensemble des institutions italiennes fascistes se trouvant en Tunisie (l'hôpital, le consulat, l'école, etc.), le groupe des anarchistes italiens de Tunisie refuse de prendre part à une telle opération[10]. Après le déclenchement de la guerre entre la France et l'Italie fasciste, Giulio Barresi est intervenu auprès du commissariat de la sûreté territoriale de Tunisie pour présenter un projet d'organisation d'une « légion de garibaldiens », un bataillon composé uniquement de volontaires antifascistes italiens pour se battre aux côtés de la France. Cette proposition n'a eu aucune suite[11].

Le 15 octobre 1941, dans un rapport émanant du Préfet, délégué à la Sécurité Générale en Tunisie s'adressant au Général de division, commandant supérieur des troupes de Tunisie, « Le Mouvement libertaire de Tunis » est identifié, quant à lui, comme actif sur le sol tunisien. L'anarchiste italien Antonino Casubolo est signalé comme étant à la tête de la section italienne de ce groupement à Tunis, accompagné de l'anarchiste italien Luigi Damiani et du libertaire espagnol Vincente Gallo[12]. Concernant la portée effective et le champ d'action des membres de ce mouvement en Tunisie, le 3 décembre 1941, selon un autre rapport du Préfet, délégué à la Sécurité Générale de la Tunisie s'adressant au commandant des troupes de Tunisie, il est dit qu'à partir « des investigations effectuées il résulte que l'activité des libertaires de Tunisie semble actuellement presque nulle. Aucune pièce n'a été découverte permettant de conclure qu'une propagande soit actuellement exercée. Les intéressés ne se réunissent pas. La plupart d'ailleurs semblent avoir adopté une manière de vivre peu conforme aux principes libertaires[13] ».

Quatre années plus tard, le 19 juillet 1944 à Tunis, un autre groupement libertaire se manifeste, le « Gruppo Libertario Tunisino ». En s'adressant à tous les libertaires de Tunis, à travers la publication d'un entrefilet dans les colonnes du journal anarchiste La Rivoluzione Libertaria, le groupe invite l'ensemble des compagnons présents sur le territoire tunisien à prendre part à la lutte et à s'engager activement au sein du groupement libertaire tunisien pour le triomphe de l'idéal anarchiste. Ce message du « Gruppo Libertario Tunisino » témoigne de la reprise de l'activité militante des anarchistes italiens en Tunisie :

Compagnon, écoute, À l'heure actuelle, alors que les partis politiques en Italie commettent une fois de plus les mêmes erreurs qu'ils ont commis au cours d'un passé douloureux, crois-tu que ce n'est pas le moment, pour les libertaires, de se réveiller et d'être présents dans la mêlée et dans la préparation de demain ?

Pouvons-nous rester passifs face à ce qui se passe et à ce qui se prépare ? Nous contenter d'observer, de secouer la tête, de critiquer sans agir ?

10. Note Réservée n°441/012435, Division A.G.R. Section 1° émanant du Ministère de l'Intérieur, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza et s'adressant au Ministère des Affaires Etrangères Rome, 20/05/1940, ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

11. Note de renseignements sur Giulio Barresi, sans date, ni lieu précis, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/220, boîte n°20, BARRESI Giulio Cesare.

12. Rapport n°1/5836 P.A/1 du Préfet et délégué à la Sécurité Générale en Tunisie s'adressant au Général de division commandant supérieur des troupes de Tunisie Bureau « M.A » Kasbah -Tunis, 15/10/1941 « objet : A/S Mouvement libertaire », Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 138 - Mouvement libertaire (1941), « Casubolo Antonio ».

13. Rapport n°6979 P.A/1 du Préfet, délégué à la Sécurité Générale de la Tunisie à Monsieur Le Général de Division Commandant Supérieur des Troupes de Tunisie Bureau « M.A. », Tunis, 03/12/1941, « objet : A/S du mouvement libertaire », Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 138 - Mouvement libertaire (1941), « Casubolo Antonio ».

Défenseurs de la liberté, comme nous nous en vantons, devrions-nous abandonner la défense et la conquête [de la liberté], dans un moment comme celui-ci ? Crois-tu, croyez-vous, que l'inertie nous décharge de toute responsabilité, et nous évite tout danger ?

Non, compagnon. Souviens-toi combien parmi nous ont passé leur vie dans les prisons ; souviens-toi de ceux qui ont été massacrés, de ceux qui ont été fusillés ; souviens-toi des familles dispersées, des maisons détruites, des pèlerins le long des routes tortueuses de l'exil. Et ceux qui sont allés se battre et mourir partout où un drapeau de liberté flottait sur la crête d'une barricade. Souviens-toi de tous ceux qui ne se sont pas soumis. Et avec l'exemple des vivants et des morts, prends courage pour aller secouer la torpeur de l'attente paresseuse.

Laisses de côté les ressentiments personnels, les rancunes mesquines, les attitudes individuelles. Approches-toi des autres compagnons, conseilles-les et recommandes-leurs pour que quelque chose se fasse.

Nous étions et sommes une force. Mais une force qui ne s'affirme pas parce qu'elle est divisée et subdivisée en cercles étroits s'épuisant en d'interminables et infructueuses discussions, d'où rien d'effectif ne sort.

Et l'heure ne permet pas de nous perdre en digressions et querelles byzantines.

Compagnon, ne fermes pas les écoutilles à cet appel. Vous le fermeriez aux mille voix d'une réalité tragique, pleine de menaces mais aussi d'espoirs.

Le mouvement libertaire tunisien doit se relever et reprendre son activité, sa place dans la lutte pour la liberté, pour l'émancipation des peuples opprimés, pour le triomphe de ce grand idéal dont lequel toi, ô compagnon qui nous écoutes, tu te déclares pourtant partisan.

Au travail, ô compagnon, ô camarades de bonne volonté.

LE GROUPE LIBERTAIRE [14]. (Notre traduction)

L'année suivante, au mois d'avril 1945, « Les Anarchistes de l'Afrique du Nord » publient un article bilingue italien-français dans les colonnes du journal anarchiste d'Afrique du Nord, Luce Nuova, Bollettino anarchico dell'Africa del Nord [15]. Cet article rend hommage à ceux et celles qui ont sacrifié leur vie et qui ont été bernés par les promesses et les mensonges des différents gouvernements alliés du capitalisme mondial. Malgré la désillusion et le sentiment de trahison, une fois de plus, le contenu de cet écrit dénote de

14. « Compagno, ascolta, Nel momento attuale, mentre i partiti politici in Italia tornano a commettere gli stessi errori commessi durante un doloroso passato, credi tu che non sia il caso, per i libertari, di risvegliarsi e di essere presenti nella mischia e nella preparazione del domani ? Possiamo noi restare passivi di fronte a quanto accade ed a quanto si sta preparando ? Contentarci di osservare, crollare il capo, criticare senza operare ? Paladini della libertà, quali ci vantiamo, dovremmo abbandonarne la difesa e la conquista in un momento come questo ? Credi tu, credete voi, che l'inerzia ci scarichi di ogni responsabilità, ci eviti ogni pericolo ? No, compagno. Ricorda quanti passarono la loro vita nelle galere ; ricorda i massacrati, i fucilati ; ricorda la famiglie disperse, le case distrutte, i peregrinanti lungo le dure vie dell'esilio. E quelli che andarono a combattere ed a morire dovunque una bandiera di libertà sventolava sulla cresta di una barricata. Ricorda tutti coloro che non hanno piegato. E dall'esempio dei vivi e dei morti prendi animo per scuotere il torpore dell'aspettativa accidiosa. Lascia da una parte le antipatie personali, i meschini rancori, gli atteggiamenti individuali. Approssimati agli altri compagni, consigliati e consigliali perché qualcosa si faccia. Noi fummo e siamo una forza. Ma una forza che non si fa valere perché si divide e suddivide in ristretti cenacoli e si esaurisce incontroversi e inconcludenti, dalle quali niente esce di fattivo. E l'ora non consente divagazioni bizantine. Compagno, non chiudere l'orecchio a questo appello. Lo chiuderesti alle mille voci di una tragica realtà, pregna di minacce ma anche di speranze. Il movimento libertario tunisino deve risorgere, deve riprendere la sua attività, il suo posto nella lotta per la libertà, per l'emancipazione dei popoli oppressi, per il trionfo di quel grande ideale del quale tu, o compagno che ci ascolti, pur ti dichiari sostenitore. Al lavoro, o compagno, o compagni di buona volontà. IL GRUPPO LIBERTARIO ». Cf. l'article « Tunisi », rubrique « Vita Locale », La Rivoluzione Libertaria. Organo dei gruppi libertari dell'Italia meridionale, a. 1, n°2, Bari, 19/07/1944, p. 4

15. « Pour ceux qu'on a toujours trompés », Luce Nuova, Bollettino anarchico dell'Africa del Nord, a. 2, n°4, avril 1945, p. 7-8.

la combattivité et de la ténacité à toute épreuve des anarchistes italiens présents dans le Maghreb et en particulier en Tunisie, mettant ainsi en relief la véritable « Liberté et [à] l'instauration d'une justice sociale pour toute l'Humanité[16] ».

Le dernier groupement anarchiste actif à Tunis est « Il Gruppo Anarchico di Tunisi ». Le 2 juillet 1950, un article du journal anarchiste Umanità Nova montre l'existence d'une activité anarchiste. Malgré les nombreuses disparitions des camarades de lutte et des compagnons de l'idéal libertaire en Tunisie et suite aux défaites des régimes fasciste et hitlérien au sortir du conflit mondial, il est important de signaler la présence d'un foyer anarchiste italien à Tunis dans les années 1950. Comme le signale l'article en question, nous notons l'existence d'un lien de communication et des échanges « entre les membres du groupe libertaire de Tunis et certains anarchistes présents en Italie » notamment à travers « une discussion sereine et fraternelle[17] ». Dans la limite de ses capacités, le groupe des anarchistes de Tunis promet de soutenir la presse anarchiste en Italie au travers de contributions à la fois financières, rédactionnelles et morales[18].

2. Émergence de réunions libertaires et présence anarchiste italienne à Tunis (1922-1946)

Durant la période du fascisme (1922-1945), les initiatives militantes, individuelles et collectives, des anarchistes italiens de Tunisie n'ont jamais cessé. Dès la prise de pouvoir de Benito Mussolini en Italie, les activités anarchistes se font de plus en plus virulentes à l'égard du nouveau régime. L'organisation de réunions secrètes, la participation active aux meetings antifascistes et antimilitaristes, la création, la publication puis la circulation de journaux et de tracts anarchistes dans les milieux populaires et ouvriers en Tunisie au sein desquels se trouve une présence massive d'Italiens, sont autant d'actions mises en œuvre par les militants anarchistes italiens en Tunisie.

Entre 1934 et 1939, les réunions des groupes anarchistes et libertaires italiens à Tunis s'intensifient et se multiplient un peu partout dans la capitale tunisienne. Ces rencontres deviennent de plus en plus régulières et l'assistance augmente progressivement. Pour la plupart d'entre elles, ces réunions anarchistes se déroulent en privé et de manière secrète. Elles ont lieu assez fréquemment au domicile de certaines personnalités anarchistes de Tunis telles que Giovanni Puggioni, Giovanni Salerno ou encore Luigi Damiani. Mais, il arrive parfois que les anarchistes italiens se réunissent sur leurs lieux de travail, souvent le soir, comme par exemple dans la marbrerie de Gregorio Oreto ou encore dans la fabrique de savon d'Antonino Casubolo, eux aussi anarchistes[19].

Nous allons donc faire l'inventaire de ces réunions, de ce qui a été dit et des anarchistes qui y ont assisté. L'une des premières réunions anarchistes révélées par les services de police italienne a lieu la nuit du 18 juillet 1934 à Tunis chez l'anarchiste apatride De Zouvy[20]. Nous savons également que de précédentes réunions libertaires s'étaient te-

16. Ibid.
17. Cf. l'article « Suggerimenti del Gruppo di Tunisi », Umanità Nova, Settimanale anarchico, a. 30, n°27, Rome, 02/07/1950, p. 4.
18. « Il Gruppo Anarchico di Tunisi, mentre promette di dare, nel limite delle sue forze, per l'incremento maggiore della stampa anarchica in Italia, tutto il suo contributo finanziario, redazionale e morale, nella fiducia che suoi modesti e fraterni consigli saranno bene accolti da tutti i compagni, si augura quindi che, con le nostre pubblicazioni si possa formare nei popoli, come diceva Pisacane "quella rivoluzione delle idee che deve sempre precedere la rivoluzione materiale, per insegnare cioè la pratica dell'idea, onde attuarne integralmente il concetto" ». Ibid.
19. ACS, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino ; ACS, boîte n°3601, ORETO Gregorio.
20. Il semblerait que l'apatride anarchiste De Zouvy soit en réalité l'anarchiste français André Nouchy.

nues dans un premier temps au domicile de Barresi et de Damiani[21]. Il semble que cette dernière réunion du 18 juillet fasse suite à la dissolution de la Concentration antifasciste de Paris et aussi afin de décider collectivement de l'attitude à suivre quant à la propagande antifasciste en Tunisie[22]. Elle réunit une dizaine de participants : De Zouvy, Giulio Barresi, Vincenzo Sceuza, Luigi Damiani, Vincenzo Muzio, Giovanni Puggioni, Giuseppe Burgio, Luciano Miceli et Filippo Politi[23]. Giovanni Puggioni est nommé correspondant à Tunis du journal anarchiste de New-York, l'Adunata dei refrattari[24].

Le dimanche 23 juin 1935 à Tunis, une autre réunion anarchiste a lieu au domicile de Giovanni Puggioni, Passage Ribet. Neuf personnes sont présentes : Puggioni Giovanni, Vincenzo Mazzone, Filippo Politi, Giuseppe Burgio, Giulio Barresi, Carmelo Navarra, Luigi Damiani, Giovanni Salerno et Achille Longhi. Nous discutons de l'ordre du jour qui est de décider de « l'attitude des anarchistes de Tunis dans le cas d'un conflit italo-abyssinien[25] ». Aucune décision effective n'est prise au cours de cette réunion. Néanmoins, les participants décident de reprendre les échanges lors de la prochaine assemblée[26].

Le 13 août 1935 à Tunis, selon des sources des services de renseignements italiens, des réunions secrètes sont fréquemment organisées chez l'anarchiste Giovanni Puggioni. Ces dernières sont réservées à un cercle très restreint d'anarchistes parmi lesquels on compte Luigi Damiani, Filippo Politi, Giovanni Salerno, Enrico Forti, De Zouvy, Vincenzo Mazzone et Giuseppe Burgio venu spécialement de Bizerte pour y assister[27].

Le dimanche 15 septembre 1935 à Tunis, une autre réunion anarchiste s'est déroulée de 9 h à 10 h 30 au domicile de Giovanni Puggioni. Dix personnes y ont assistés, parmi eux : Antonino Casubolo, Luigi Damiani, Vincenzo Mazzone, Filippo Politi, Giovanni Salerno et Domenico Bassino. Dans un premier temps, nous échangeons sur les moyens appropriés à la diffusion du nouveau journal Domani notamment en établissant différents types d'abonnement : des abonnements ordinaires, pour ceux qui soutiennent, pour les adhérents, pour les sympathisants et pour les lecteurs assidus.

Ensuite, nous cherchons à trouver le meilleur moyen pour veiller et à intervenir éventuellement, contre ceux qui feraient du tort au journal en boycottant sa vente et en faisant appel aux autorités de la Régence sur les théories subversives que le journal propose. Il a également été convenu d'intensifier la propagande contre le régime fasciste, au sujet du conflit italo-abyssinien et à l'enrôlement volontaire des unités militaires destinées à l'Afrique Orientale. Il y eu la lecture de plusieurs lettres réservées provenant aussi bien du Centre Communiste que du Groupe Anarchiste de la ville de Paris, ayant comme sujet principal, la lutte contre le Fascisme vis-à-vis de la question italo-abyssine ainsi que le présent débat qui tourne autour d'être contre la guerre où qu'elle puisse se trouver.

21. Copie dell'appunto n°500/22549 della Divisione Polizia Politica, Rome, 10/08/1934, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.
22. Ibid.
23. Note n°441/035755, Signor Babuscio, capo della Sezione Prima Ministero dell'Interno, Direzione Generale della P.S., Divisione Affari Generali e Riservati, Sezione Prima, oggetto : De Zouvy, Rome, 06/11/1934, ACS, Boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.
24. Ibid.
25. Note n°441/026925, Di Stefano, il direttore capo della Divisione Polizia Politica, capo della Sezione Prima, Divisione Affari Generali e Riservati, Sezione Prima, Rome, 19/07/1935, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.
26. Ibid.
27. Copie dell'appunto n°500/20911 della Divisione Polizia Politica, Rome, 13/08/1935, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.

Et pour finir, la réunion se conclut en appelant à une plus grande diffusion du journal Domani et au triomphe de l'idée anarchiste[28].

À Tunis, le 5 décembre 1937 à 16 h 30, une réunion d'anarchistes s'est déroulée dans l'usine de marbre appartenant à l'anarchiste Gregorio Oreto. Douze personnes sont présentes à cette réunion. Parmi eux, nous trouvons Domenico Bassino, Luigi Damiani, Antonino Casubolo, Augusto Bindi (alias Augusto Sapelli ou encore Carlo Spinetti[29]), Giovanni Puggioni et bien d'autres encore. Nous discutons autour de l'activité à mettre en place pour une meilleure propagande anarchiste dans la Régence et dans l'éventualité de la republication de l'hebdomadaire anarchiste italien suspendu Domani. Tous sont d'accord pour dire que les anarchistes doivent lutter aussi bien contre le fascisme que contre les partis réactionnaires de droite et les démocrates libéraux[30].

Selon un télégramme transmis par le consulat général italien de Tunis au Ministère de l'Intérieur à Rome le 11 mars 1938, les informateurs de la police italienne à Tunis déclarent que « des conversations, plus que de véritables réunions[31] » ont encore lieu dans différents endroits tels qu'au bureau d'Antonino Casubolo, à l'usine de marbre de l'anarchiste Gregorio Oreto ou aux domiciles de Luigi Damiani, Giovanni Puggioni ou encore Achille Longhi.

Selon les mêmes sources d'informations, lors de ces réunions, les mêmes sujets autour desquels tournent leurs discussions ont été réaffirmés : encourager la propagande anarchiste afin de trouver de nouveaux adhérents ou sympathisants, prise de distance à l'égard du groupe communiste et reprise de la publication de l'hebdomadaire anarchiste italien suspendu, Domani[32].

Dans une note fiduciaire transmise de Tunis le 31 janvier 1939 et adressée au Ministère de l'Intérieur à Rome, on nous signale que les anarchistes (italo)-tunisiens se sont récemment regroupés au domicile de l'anarchiste Giovanni Puggioni pour discuter longuement de la tension diplomatique franco-italienne existante. Lors de cette réunion, il a été convenu que les anarchistes de Tunis appuient le mouvement des autres groupes subversifs italiens ; ce qui signifie assumer la lutte et une intransigeance antifasciste absolue. Une escouade d'action a été constituée et devrait être commandée, en temps voulu, par l'anarchiste Vincenzo Mazzone. Selon les divagations de l'espion fasciste, cette escouade devait servir à répandre la terreur dans les quartiers où se trouvent les institutions et les noyaux de compatriotes italiens inscrits au Fascio. Enfin, il a été décidé qu'en cas d'une éventuelle occupation de la Tunisie par les troupes italiennes, les anarchistes se transfèreraient dans l'Algérie voisine. Avant de conclure, l'anarchiste Giovanni Puggioni a lu certains passages d'articles de journaux anarchistes et les circulaires transmises du siège central de la Concentration antifasciste à Paris[33].

---

28. Note n°500/24598, Di Stefano, il direttore capo Divisione Polizia Politica, appunto per l'Onorevole Divisione Affari Generali e Riservati, Rome, 25/09/1935, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.

29. Cet anarchiste qui est par ailleurs comédien possède plusieurs appellations ou surnom. Ces noms d'emprunt ou pseudonymes sont peut-être l'œuvre de la police italienne et française cherchant à l'identifier.

30. Copie del telespresso n°788/31197 pervenuto dal Consolato Generale a Tunisi, Oggetto : Movimento anarchico, 09/12/1937, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.

31. Copie del telespresso n°224-5940 del R. Consolato Generale d'Italia a Tunisi diretto a questo Ministero e P.C. al Ministero Esteri avente per oggetto : Oreto Gregorio, Tunis, 11/03/1938, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni ; ACS, boîte n°3601, ORETO Gregorio.

32. Ibid.

33. « Gli anarchici tunisini si sono, recentemente, radunati in casa di Giovanni Puggioni, per discutere ampiamente la tensione diplomatica franco-italiana. È stato deciso di appoggiare il movimento degli altri sovversivi italiani ; cioè la lotta e intransigenza assoluta antifascista. È stata costituita una squadra di azione che dovrebbe essere comandata, (a tempo opportuno) dall'anarchico Mazzone Vincenzo. Questa squadra dovrebbe terrorizzare nei quartieri dove si trovano istituzioni e nuclei di connazionali tesserati del Fascio. Infine è stato deciso che in caso di eventuale occupazione della Tunisia da parte delle truppe italiane, gli anarchici si trasferirebbero

Au mois de mars 1939 à Tunis, les services de la police italienne signalent que de fréquentes réunions d'anarchistes continuent d'avoir lieu au domicile de Luigi Damiani [34], de Giovanni Puggioni, du tailleur Giovanni Salerno, au bureau commercial d'Antonino Casubolo ainsi qu'au cabinet d'avocat de Loris Gallico [35].

Ce lien existant entre communistes et anarchistes démontrent que ces derniers n'ont pas mis en pratique leur idée qui consiste à se détâcher des autres groupements politiques de gauche. Durant la première semaine du mois de mars 1939 à Tunis, deux réunions anarchistes se sont déroulées l'une à la suite de l'autre, la première chez Giovanni Puggioni et la seconde chez Antonino Casubolo. Au cours de ces deux réunions, les discussions et les échanges tournaient autour des dernières modalités à mettre en place au moyen d'attentats à la dynamite en cas de conflit armé italo-français. Les participants à ces deux réunions sont : Giovanni Siragusa, Filippo Politi, Vincenzo Mazzone, Augusto Bindi, Giovanni Puggioni, Domenico Bassino et un autre jeune anarchiste non identifié. Vincenzo Mazzone a été reconfirmé dans sa fonction de commandant de l'escouade d'action [36].

Des initiatives personnelles sont aussi signalées dans la lutte contre le fascisme en dehors du territoire tunisien. Au mois d'avril 1939, le comité d'aide pour les victimes politiques, Comitato Anarchico Pro Vittime Politiche de Marseille (CAPVP), perçoit différentes sources de financement aussi bien de la part de groupes que de militants anarchistes en exil. De Tunis, participant au réseau de soutien et d'entraide, l'anarchiste romain Luigi Damiani contribue financièrement à hauteur de 300 francs [37].

Tout comme le Comité pro-Espagne de Tunis, les comités en soutien aux victimes politiques sont des organisations anarchistes cherchant à faire la synthèse entre les différents courants de l'anarchisme en exil et à maintenir la solidarité entre les militants. Cette dernière pouvait se manifester sous plusieurs formes, notamment la création de coopératives pour garantir un revenu ou un emploi aux militants anarchistes exilés et aux Comitati Pro Vittime Politiche qui sont dédiés à la collecte de fonds [38]. Les Comitati Pro Vittime Politiche sont nombreux et bien organisés. Pour les anarchistes, en particulier, c'est un instrument utile pour se faire connaître à l'intérieur des communautés italiennes à l'étranger, mais aussi pour garder contact avec les compagnons libertaires restés en Italie [39]. Comme le mentionne le chercheur Enrico Acciai, pour les anarchistes,

---

nella vicina Algeria. Prima di sciogliersi l'anarchico Puggioni ha letto alcuni brani di articoli di giornali anarchici e le circolari pervenute dalla sede centrale di Parigi ». Cf. Note Réservée n°441/06291 D'ordine del Ministro Pennetta, dal Ministero dell'Interno, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Divisione Affari Generali e Riservati, Sezione 1°, indirizzata all'onorevole Ministero degli Affari Esteri, A.G. – IV°, Rome, 11/03/1939, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.

34. Note n°441/012075, divisione A.G.R. dal capo della Sezione Prima, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Rome, 30/04/1939, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.

35. Note n°441/09611 dal direttore capo Divisione Polizia Politica e della Sezione Prima, Direzione Generale della P.S. Divisione Affari Generali e Riservati, Rome, 04/04/1939, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.

36. Note n°441/09310, capo della Sezione Prima, Divisione Affari Generali e Riservati, Rome, 01/04/1939, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.

37. Fontanelli Morel Françoise, Pio Turroni et le mouvement anarchiste italien en exil en France durant l'entre-deux-guerres. De l'engagement individuel à la mobilisation collective, thèse de doctorat en cotutelle, Université d'Aix-Marseille, 2016, p. 285.

38. « Nonostante queste difficoltà nel riuscire a trovare una sintesi tra le diverse anime dell'anarchismo in esilio, un elemento che rimase sempre centrale fu la solidarietà trasversale tra i militanti. Questa poteva manifestarsi in tante forme ; nacquero cooperative per garantire un lavoro agli esuli e comitati Pro Vittime Politiche che si dedicarono alla raccolta dei fondi ». Cf. Enrico Acciai, Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, n°42, Edizioni Unicopli, Milan, 2016, p. 130.

39. « I comitati pro vittime politiche furono molti e ben organizzati. Per gli anarchici, in particolare, si trattò di uno strumento utile per farsi conoscere all'interno delle comunità italiane all'estero sia per mantenere i contatti con i compagni di fede rimasti in Italia ». Cf. Enrico Acciai, Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, op. cit., p. 131.

la socialisation et la solidarité sont l'expression même d'une identité antagoniste au fascisme[40].

Durant cette période, la présence des groupements anarchistes se fait de moins en moins ressentir. Le seul témoignage de la vitalité anarchiste italienne sur le sol tunisien se présente, ironie du sort, sous la forme d'annonces de décès des compagnons anarchistes italiens installés en Tunisie, publiées sur les colonnes de différents journaux, anarchistes ou non, de l'époque.

Menuisier de profession, Oreste Fagiolini[41], fait partie des militants anarchistes de Tunis. À son décès le 12 décembre 1910 à Tunis, pour lui rendre un dernier hommage, un article commémoratif est publié dans les colonnes du journal La Patria le 13 décembre 1910 :

> La mort d'un révolutionnaire – Hier, à 3 heures de l'après-midi, un grand groupe de compagnons a suivi jusqu'à sa dernière demeure le défunt Oreste Fagiuolini (sic), un des propagandistes les plus convaincus et les plus actifs de l'anarchisme et du syndicalisme. Avant que le corps ne soit enterré pour toujours, dans le carré des Libres-penseurs, Messieurs Metello Evangelisti et le docteur Converti prirent la parole pour rappeler la foi et des vertus du défunt. Précédé du drapeau noir, le cortège se sépara de manière ordonnée, sans qu'il y eût le moindre incident à déplorer[42]. (Notre traduction)

Dans les colonnes du journal L'Unione de Tunis le 25 août 1935, nous apprenons le décès de l'anarchiste Metello Evangelisti[43]. Lors de l'enterrement, le docteur Nicolò Converti rend un dernier hommage à son compagnon disparu[44]. À travers le journal anarchiste italo-américain L'Adunata dei Refrattari le 14 septembre 1935, un hommage est rendu au défunt :

> TUNIS – Le camarade Evangelisti Metello est décédé le 25 août à Tunis, à l'âge de 64 ans, après une longue et douloureuse maladie. Né à Florence, élevé et éduqué dans le milieu de la 1ère Internationale, il est parti en Tunisie alors qu'il était encore jeune, là-bas parmi ces compagnons, il déploiera toujours une activité efficace ; il collabora aussi à nos journaux, qui y virent le jour, avec quelques écrits pleins de bon sens pratique. Lors d'un voyage en ces lieux d'un président de la République française, il a été arrêté avec d'autres camarades. Une grande foule de camarades, d'amis et de connaissances a suivi le cercueil jusqu'au cimetière. Avec d'émouvantes et de pénétrantes paroles, l'ancien camarade Nicolò Converti fit ses derniers adieux au corps du défunt. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa femme et à ses enfants.

40. « Socializzazione e solidarietà […] furono espressione di un'identità antagonista al fascismo ». Cf. Patrizia Gabrielli, Col freddo nel cuore : uomini e donne nell'emigrazione antifascista, Rome, Donzelli, 2004, p. 60 ; Cf. Enrico Acciai, Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, op. cit., p. 130.

41. ACS, CPC, boîte n°1927, FAGIOLINI Oreste.

42. « La morte di un rivoluzionario - Un largo stuolo di compagni seguì ieri, alle 3, sino all'ultima dimora, il defunto Oreste Fagiuolini, uno dei più convinti e attivi propagandisti dell'anarchismo e del sindacalismo. Prima che la salma fosse per sempre sepolta, nel reparto dei liberi pensatori, parlarono i signori Metello Evangelisti e dott. Converti per ricordare la fede e le virtù dell'estinto. Indi il corteo, che era stato preceduto dal suo vessillo nero, si sciolse ordinatamente, senza che il menomo incidente fosse a deplorare ». Cf. « La morte di un rivoluzionario », rubrique « Note e Notizie », La Patria, Giornale Quotidiano Politico, a. I, n°164, Tunis, 13/12/1910, p. 2.

43. Note n°500.23486, del direttore capo, della Divisione Polizia Politica all'onorevole Divisione Affari Generali e Riservati, Rome, 18/09/1935, ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello.

44. Telespresso n°581-23035 del Regio Consolato Generale d'Italia a Tunisi al regio Ministero dell'Interno, Tunis, 04/09/1935, ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello.

X[45] (Notre traduction)

Dans les colonnes de ce même journal anarchiste italo-américain, L'Adunata dei Refrattari, les anarchistes de Tunisie ont fait publier un article intitulé « La morte di N. Converti[46] », qui décède le 13 septembre 1939[47]. Le 15 septembre 1939 ont eu lieu les funérailles « au cimetière laïque de Tunis où il est enseveli (carré III n°28)[48] ». « Tous les anarchistes vivant à Tunis, une délégation de la LIDU de Tunisie et divers groupes antifascistes[49] » y assistent. Prenant seul la parole, l'anarchiste Augusto Bindi fait une vibrante intervention, saluant ainsi l'homme de principes et le militant engagé qu'il était. Le message d'adieu est publié et signé par « Gli Anarchici di Tunisi » daté du 16 septembre 1939 à Tunis.

À travers cet entrefilet, « les anarchistes italiens de Tunisie » rendent un dernier hommage à leur compagnon de lutte. Dans les colonnes du journal antifasciste italien L'Italiano di Tunisi, du 23 septembre 1939, l'anarchiste Gigi Damiani publie un article pour saluer au nom de toute la famille anarchiste leur compagnon de lutte récemment disparu[50].

Et pour finir, dans les colonnes du journal Umanità Nova du 13 octobre 1946, nous apprenons le décès de l'anarchiste Francesco Covato à Tunis, ravi à la fleur de l'âge. Un hommage lui est rendu à travers cette déclaration publiée comme suit :

> De Tunis, nous avons été informés du décès du compagnon Francesco Covato, encore jeune et plein d'enthousiasme. À sa compagne et à ses tendres enfants, nos condoléances des amis et camarades qui ont vécu avec le défunt des batailles communes[51]. (Notre traduction)

Compte tenu des différentes sources d'information à notre disposition, les diverses restrictions que subissent les anarchistes italiens en Tunisie ainsi que la surveillance étroite à laquelle ils sont continuellement soumis, trois points importants sont à mettre en évidence. Le premier est que nous ayons un engagement militant constant des milieux libertaires italiens dans la Régence. Le deuxième est que nous constatons une crainte permanente des services de renseignements aussi bien italiens que français. Et le troisième et dernier point est nous ayons identifié une absence totale de complaisance, et même de sympathie voire même l'existence d'une opposition évidente, de la part des autorités coloniales françaises à l'égard du mouvement anarchiste en Tunisie.

---

45. « TUNISI – È morto il 25 agosto a Tunisi, nell'età di 64 anni, dopo una lunga e penosa malattia il compagno Evangelisti Metello. Nato a Firenze, cresciuto ed educato nell'ambiente della 1.a Internazionale, andò a Tunisia ancora giovane, ove in mezzo a quei compagni spiegò sempre attività efficace ; collaborò anche in quei nostri giornali, che videro colà la luce, con qualche scritto pieno di buon senso pratico. In una gita colà di un presidente della repubblica francese fu arrestato con altri compagni. Un forte stuoio di compagni, di amici e di conoscenti seguirono il feretro al cimitero. Il vecchio compagno Nicolò Converti con concitate e commosse parole diede l'ultimo addio alla salma. Alla moglie, ai figli mandiamo le nostre più sentite condoglianze. X ». Cf. « TUNISI », rubrique « Comunicazioni », L'adunata dei refrattari, a. XIV, n°37, New-York, 14/09/1935, p. 8.

46. « La morte di N. Converti », L'adunata dei refrattari, a. XVIII, n°41, New-York, 21/10/1939, p. 8.

47. René Bianco, « Quelques compléments biographiques sur Nicolò Antonio Converti », in Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe siècle », op. cit., p. 38.

48. Ibid.

49. Ibid.

50. G. D. (sans doute les initiales de Gigi Damiani), « Chi fu Niccolò Converti », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. IV, n°153, Tunis, 23/09/1939, p. 2.

51. « Da Tunisi ci comunicano la morte del compagno Francesco Covato, ancora giovane di età e di entusiasmi. Alla compagna ed agli ancor teneri figli le nostre condoglianze di amici e compagni che vissero con l'estinto comuni battaglie ». Cf. « Una perdita », Umanità Nova, Giornale del movimento anarchico, a. 25, n°40-41, Rome, 13/10/1946, p. 4.

3. Organisations militantes non proprement anarchistes (1936-1945)

Entre les années 1936 et 1945, des anarchistes opèrent au sein de quelques groupes et organisations antifascistes italiennes à Tunis, qui ne sont pas à proprement parler anarchistes. Ces anarchistes se sont principalement engagés pour lutter contre la répression franquiste en Espagne, la dictature fasciste en Italie ainsi que l'insidieuse menace du fascisme en Tunisie. Certains d'entre eux ont des rôles de premier ordre dans ces groupements. Evoquer ces groupements et le rôle qu'ont pu avoir ces anarchistes italiens de Tunis dans de telles organisations nous permet de mieux comprendre cette période complexe encore à découvrir.

a. Lega Italiana per i Diritti dell'Uomo (LIDU)

La fondation de la LIDU Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo e del Cittadino. (Ligue Italienne des Droits de l'Homme) remonte au mois de mai 1930[52]. C'est la filiale de celle qui existe déjà à Paris ; le président de la Section de Tunis est Giulio Barresi, une des plus grandes figures de l'antifascisme en Tunisie, son secrétaire Enrico Forti, le secrétaire de la Camera del Lavoro di Tunisi, Claudio Ravot[53] et Vincenzo Serio[54], directeur du journal antifasciste La Voce Nuova[55]. Selon le chercheur tunisien Béchir Tlili, Giulio Barresi est membre de l'organisation antifasciste Giustizia e Libertà[56] créée par les deux frères Carlo et Sabatino Rosselli : « ce sont les socialistes et les francs-maçons non ralliés qui ont patronné la naissance de la LIDU et soutenu ses premières activités comme ses premiers organes de presse[57] ».

Sur le plan local, la LIDU établit des alliances politiques solides en nouant des liens étroits avec le parti socialiste représenté par le docteur Alfonso Errera[58] et les représentants syndicaux[59].

Le rôle principal de la LIDU est de « dénoncer systématiquement les crimes du régime [fasciste], défendre les persécutés politiques, développer la propagande antifasciste à tous les niveaux, notamment à travers le triage et la diffusion de la presse antifasciste aussi bien en Italie qu'en Tunisie[60] ». Selon Michele Brondino, « l'objectif de la LIDU était donc de réagir à l'encadrement idéologique et social de la colonie, s'efforçant de réunir les Italiens qui appartenaient à différentes tendances politiques et religieuses (des libéraux aux communistes, des catholiques aux juifs) en un rassemblement pour la défense des idéaux de liberté[61] ». Romain Rainero décrit le rôle central qu'a joué la LIDU dans la lutte antifasciste en Tunisie :

52. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 134.
53. Claudio Ravotto est sarde naturalisé français. Dans une correspondance policière datée du 26 août 1936, Ravot est à la tête de la direction du Syndicat des Gaz et Eaux. Cf. AIMAE, Tun., Carton 7, Lettre du 26 août 1936, objet : « Mouvement Syndical en Tunisie », citée in Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 188 ; Cf. Copie dell'appunto n°500/8772 perveunto dalla Divisione Polizia Politica, 24/03/1939, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.
54. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 111.
55. Apparu à partir du mois de mai 1931, le journal antifasciste La Voce Nuova assure à ses débuts le rôle d'organe officiel de la LIDU de la Section de Tunis et l'expression de toutes les voix de l'antifascisme en Tunisie.
56. Béchir Tlili, « Du front antifasciste et antihitlérien de Tunisie. Le groupement Il Giornale (1939) », op. cit., p. 161-300.
57. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 184.
58. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 108
59. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 109.
60. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 147.
61. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 148-149.

> La vitalité de ce petit groupe d'Italiens antifascistes divisés entre communistes, socialistes, républicains et anarchistes n'est plus à démontrer car leur activisme les faisait participer à tous les grands choix politiques du pays à travers leur centre coordination, la LIDU ou Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo. Bien avant le Front Populaire, les hommes de la LIDU s'étaient donnés pour but d'illuminer les colons italiens non liés au Fascio sur la vraie nature du Fascisme et du régime italien, non pas paradis des Italiens mais régime autoritaire au service du grand capital et des classes aisées sans aucun égard aux besoins réels de la majorité des Italiens brimés dans leur misère sans avenir[62].

Selon Lucia Valenzi, la LIDU de Tunis représente intrinsèquement cette « organisation qui peut offrir une alternative valide à la fascisation de la communauté italienne[63] ». Malgré cela, la LIDU rencontre des difficultés administratives et judiciaires avec les autorités coloniales françaises, surtout lorsqu'elle accepte d'accueillir et de défendre des réfugiés politiques italiens arrivés clandestinement en Tunisie, menacés d'expulsion[64].

Malgré ce dynamisme antifasciste, entre l'année 1931 et 1935, les locaux antifascistes italiens de Tunis subissent régulièrement des agressions fascistes : actes de provocations, de violence et d'intimidation, de nombreuses effractions dont le cambriolage d'archives, de documents, de liste d'abonnés et de souscripteurs, des collaborateurs attaqués et frappés, et pour finir, des manigances, des malversations, de la corruption et des intrigues[65].

À cet effet, nous pouvons noter deux évènements majeurs. Le premier a eu lieu au siège du journal La Voce Nuova le 14 septembre 1932, une expédition punitive fasciste est lancée contre le journal. Après une sérieuse mêlée les assaillants sont repoussés par le directeur du journal et ses collaborateurs. Au mois de décembre 1932, le siège du journal subit une effraction déplorant le vol de documents, de liste d'abonnés et de souscripteurs[66].

Suivie par une affaire de corruption, le directeur du journal La Voce Nuova Vincenzo Serio est expulsé de la LIDU suite à une réunion des dirigeants à la Bourse du Travail les 8 et 9 janvier 1933. Son éviction entraîne l'arrêt de la publication du journal le 4 novembre 1933. Quelques temps plus tard, Serio quitte la Tunisie pour le Brésil où il dirigera un journal fasciste[67].

---

62. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 141.
63. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 13.
64. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 189 ; Cf. « Tunisie, Réfugiés politiques », rubrique « Nos interventions. Affaires Etrangères », Revue Les Cahiers des droits de l'Homme, a. 32 (Nouvelle Série), n°17, Paris, 10/07/1932, p. 403, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 67, « Propagande d'une association hispano-islamiste en faveur de l'Espagne républicaine (1932), Propagande antifasciste et anti-impérialiste auprès des mouvements indépendantistes et de la Ligue contre l'impérialisme : tracts, brochures, coupures de presse (1927-1930, 1939-1940) » ; Cf. Télégramme du Ministre plénipotentiaire, délégué à la Résidence Générale de la République Française à Tunis s'adressant au Ministre des affaires étrangères à Paris, 1930, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 67, « Propagande d'une association hispano-islamiste en faveur de l'Espagne républicaine (1932), Propagande antifasciste et anti-impérialiste auprès des mouvements indépendantistes et de la Ligue contre l'impérialisme : tracts, brochures, coupures de presse (1927-1930, 1939-1940) ».
65. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 76-77.
66. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 76.
67. Suivie pour une affaire de corruption, Vincenzo Serio est exclu de la LIDU au mois de janvier 1933. Compromis par les autorités italiennes, ce dernier est signalé par les services de renseignements français comme étant revenu au fascisme. Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 117-118 ; Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 76-77 ; Note circulaire de M. Pascaud, chef du service de la sécurité générale aux commissaires de police et chefs de poste frontière de police de Tunisie, objet : a/s du prochain voyage de M. Mussolini en Tripolitaine,

Bien qu'étant sortie affaiblie par ces évènements, la LIDU continue d'avoir une forte activité antifasciste sur le sol tunisien. Afin d'alerter au mieux le public sur le danger que représente le fascisme pour la stabilité de la Tunisie, le 26 décembre 1933, la LIDU n'hésite pas à saisir la presse française afin de protester énergiquement auprès des autorités françaises compétentes[68].

Au cours des années 1934-1935, « les composantes de l'antifascisme italien se sont modifiées [notamment] par l'apport communiste[69] ». Avec l'avènement du Front populaire en 1936, outre les communistes tels que Maurizio Valenzi et Loris Gallico[70], les socialistes avec à leur tête Alfonso Errera et les francs-maçons, « les anarchistes Gigi Damiani et Antonino Casubolo sous l'autorité de Barresi[71] » entrent eux aussi au sein de la LIDU. Ils « participent activement à la rédaction du nouvel organe de la LIDU, L'Italiano di Tunisi[72] ». Parmi les autres membres anarchistes inscrits à la LIDU de Tunis, nous signalons la présence de Francesco Cuvato[73], Nunzio Valenza, Giovanni Salerno et Andrea Cuttone[74].

Grâce à un solide réseau de communication avec la France, la section de Tunis de la LIDU et son président Barresi arrivent à déjouer les manœuvres et les pièges tendus aussi bien par les agents de l'OVRA, les services secrets italiens, ou encore par les espions du consulat italien à Tunis :

> Des contacts avec la Métropole sont assurés par la LIDU à travers des marins le plus souvent. Les rapports de police italiens en font régulièrement état, et fournissent des listes de suspects, sans fonder autrement que par de vagues dénonciations leurs accusations. Les pièges régulièrement tendus, comme l'envoi de provocateurs qui se disent antifascistes arrivés de Tripolitaine ou d'Italie, se heurtent à la méfiance vigilante de la LIDU et de Barresi à qui ils s'adressent le plus souvent[75].

Au niveau local, grâce à son organe de presse L'Italiano di Tunisi, entre 1936 et 1947, les activités militantes et antifascistes de la LIDU n'ont jamais cessé d'exister sur le territoire tunisien[76]. Cependant, cette liberté d'action de l'antifascisme italien en Tunisie est

---

Tunis, 22/02/1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service des renseignements généraux de Tunisie, dossiers thématiques [1888] 1919-1942, cote 1 TU/701/1/50, Politique intérieure italienne (1935-1941), « Voyage de M. Mussolini en Tripolitaine : comptes rendus, articles de presse, rapports, notes sur les individus à surveiller, mesures prises par la police (1937) ».

68. « La Ligue des Droits de l'Homme et le fascisme en Tunisie », Tunis Socialiste, a. 13, n°3656, Tunis, 26/12/1933, p. 1 ; Cf. aussi document Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 67, « Propagande d'une association hispano-islamiste en faveur de l'Espagne républicaine (1932), Propagande antifasciste et anti-impérialiste auprès des mouvements indépendantistes et de la Ligue contre l'impérialisme : tracts, brochures, coupures de presse (1927-1930, 1939-1940) ».
69. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 184.
70. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 22.
71. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 185.
72. Ibid.
73. Cf. la carte d'adhérent de l'anarchiste Cuvato Francesco, ACS, CPC, boîte n°1566, CUVATO Francesco.
74. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 108.
75. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 189.
76. « Nella LIDU, Comitato esecutivo », L'Italiano di Tunisi, a. I, n°1, Tunis, 25/10/1936, p. 3 ; « Dichiarazioni di principi », L'Italiano di Tunisi, a. I, n°2, Tunis, 01/11/1936, p. 3 ; G. Barresi, « Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo », L'Italiano di Tunisi, a. I, n°8, Tunis, 13/12/1936, p. 1 ; « Dopo l'assemblea della LIDU », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°13, Tunis, 17/01/1937, p. 1 ; « Avviso : Il locale della LIDU », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°14, Tunis, 25/01/1937, p. 3 ; « Avviso : Il locale della LIDU Sezione di Tunisi », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°15, Tunis, 31/01/1937, p. 4 ; « Il Congresso della LIDU di Tunisi », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°24, Tunis, 04/04/1937, p. 2 ; « LIDU », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°25, Tunis, 25/04/1937, p. 1 ; G. Barresi, « La protesta della LIDU », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°18, Tunis, 21/02/1937, p. 1 ; G. Barresi, « L'assemblea generale della LIDU », L'Italiano di Tunisi,

entravée par les autorités coloniales françaises qui ne voulaient surtout pas mécontenter l'Italie de Mussolini. Ainsi le 21 septembre 1936, « une affiche de la LIDU appelant les Italiens à adhérer et à se prononcer contre le fascisme est interdite [77] ».

Le 4 avril 1937, dans les locaux des bureaux syndicaux qui se situent dans la Rue Lavigerie à Tunis, se tient le congrès des sections de la LIDU de la Tunisie. Les représentants des sections de Tunis, Bizerte, Ferryville et Grombalia ainsi qu'environ cinquante personnes de diverses orientations politiques de gauche prennent part à cette réunion. Giulio Barresi, Claudio Ravot, Bouzanquet, Enrico Forti, Maurizio Valenzi et Antonio Melito sont à la tribune d'honneur. Pasquale Lentini et Vito Giaporcaro représentent la section de Grombalia. Le nouveau conseil de direction de la LIDU pour l'année 1937 se compose de Giulio Barresi, président, Antonio Melito, trésorier, Maurizio Valenzi, secrétaire, Enrico Forti, Ignazio Pitarresi et de six autres conseillers dont nous n'avons pas pu obtenir leurs noms [78].

Durant l'année 1938, des changements sont intervenus dans la composition du conseil de direction de la LIDU. Selon une note d'information du contrôleur de la Sûreté publique, chargé des renseignements généraux adressé au directeur de la Sûreté publique à Tunis, le 21 décembre 1938, les membres qui constituent alors la Section de la LIDU sont les suivants : Giulio Barresi, Claudio Ravot, Loris Gallico, Enrico Forti, Pietro Bongiovanni, Maurizio Valenzi, Antonio Salomone, Ignazio Pitarresi, Vincenzo Lopinto, Salvatore Mangione et Antonio Melito [79].

Dans une note informative de la marine marchande italien, le 5 janvier 1939, lors du congrès de toutes les sections de la LIDU de Tunisie qui a eu lieu à Tunis, les objectifs de l'organisation ont été rappelés aux membres et à toute l'assistance : lutte contre le fascisme, lutte contre la guerre impérialiste, solidarité avec les nations démocratiques et promotion de la fraternité entre les races. La LIDU possède de nombreuses ramifications dans plusieurs villes tunisiennes (Bizerte, Nabeul, Sfax et Ferryville) ainsi qu'à Alger. Le président de la section LIDU de Tunis est Giulio Barresi. Les membres de cette section sont : Vincenzo Lo Pinto, Giovanni Forti et le docteur Alfonso Errera. Parmi les autres protagonistes de cette section de Tunis, nous trouvons Pasquale Longo, Paolo Lojacono, Velio Spano, Maurizio Valenzi, Luigi Valle, Castelli et Fegucci.

À Bizerte, les membres les plus actifs sont Pietro Rallo, Amedeo Nagiotto, Agnelli, Kollano, Satino, Versacci et Pandolfo. À Alger, nous trouvons Mario Gransanti, Carlo Gransanti, Carlo Sartori, Paolo Carrera, Culatti Giovannini, Ettore Baschera, Mario Sovente, Guido Cioppi, Mario Culatti, François Beranger, Adelino, Ramos et Venturini. Les

---

a. III, n°72, Tunis, 20/02/1938, p. 2 ; « 13 marzo - LIDU », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°73, Tunis, 27/02/1938, p. 2 ; G. Barresi, « All'ordine del giorno - LIDU », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°74, Tunis, 28/02/1938, p. 2 ; « 13 marzo - LIDU » ; Barresi, « Comunicato della LIDU », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°75, Tunis, 13/03/1938, p. 2 ; « L'assemblea straordinaria della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°114, Tunis, 04/12/1938, p. 1-2 ; « Assemblea generale della LIDU », L'Italiano di Tunisi, a. IV, n°158, Tunis, 28/10/1939, p. 1 ; « Assemblea generale della LIDU dal 29 ottobre 1939 », L'Italiano di Tunisi, a. IV, n°159, Tunis, 04/11/1939, p. 2 ; « L'azione della LIDU in Tunisia », L'Italiano di Tunisi, a. V, n°161, Tunis, 02/03/1940, p. 2.

77. Rapport de police du 21 septembre 1936, Archives du Quai d'Orsay, Tun., carton 22 mars cité in Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 184.

78. Dispaccio n°441/026080 dal capo della Sezione Prima, Ministero dell'Interno, DGPS, Divisione Affari Generali e Riservati all'Onorevole Sede del Casellario Politico Centrale, Oggetto : Congresso delle Sezioni della Lidu della Tunisia, Rome, 02/06/1937, ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

79. Note n°5.015-6 du Contrôleur de la Sûreté Publique, chargé des renseignements généraux s'adressant au Directeur de la Sûreté Publique à Tunis, Tunis, 21/12/1938, A/S : associations, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Groupements, associations, syndicats, réunions (1934-1941) ».

membres de la section LIDU de Tunis tiennent de manière périodique des réunions à la Bourse du travail qui se situe au n°33, avenue de Carthage [80].

À Tunis, les évènements internationaux de cette période se répercutent de manière négative sur le groupement des forces antifascistes. En effet, l'unité antifasciste éclate au lendemain de la signature du pacte germano-soviétique de non-agression, le 23 août 1939 [81]. S'ajoute à cela l'arrestation puis l'expulsion d'Antonio Cabrelli, responsable de l'activité du groupe des communistes italiens de Tunisie. Découvert par les autorités coloniales françaises, Cabrelli pratiquait une activité d'espionnage pour le compte des services secrets fascistes [82].

Le lendemain à Tunis, le 24 août 1939, une décision unanime est prise contre le groupe des communistes de Tunis [83]. Accusés de trahison et « isolés sur ces positions au sein de la LIDU où socialistes, républicains, anarchistes et francs-maçons [se] sont unis contre eux », les communistes [84] sont finalement « expulsés de la LIDU et de l'UPI (Unione Popolare Italiana) [85] ». Ils « perdent également le contrôle du journal L'Italiano di Tunisi, déjà réduit à une seule page en février 1938, pour raison de difficultés financières. Au déclenchement de la guerre le 10 juin 1940, le journal antifasciste cesse [une première fois] ses publications [86] » avant de réapparaître brièvement au courant de l'année 1947.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, grâce à une note du commissaire spécial pour Monsieur Gazagne, préfet et directeur des services de sécurité, nous apprenons que la LIDU se compose d'un total de 134 principaux membres italiens, tous identifiés comme antifascistes, « pouvant constituer une force supplétive [87] » pour les forces armées alliées. Cependant, redoutant également « l'existence incontestable » d'une 5ème Colonne en Tunisie [88], après la déclaration de guerre à l'Italie fasciste le 10 juin 1940, l'administration coloniale française procède à une campagne d'arrestation massive des Italiens présents

80. « Ha i seguenti obiettivi : la lotta contro il Fascismo ; la lotta contro la guerra imperialistica ; la solidarietà con le nazioni democratiche. Predica la fratellanza delle razze. Conta molti iscritti ed ha ramificazioni a Biserta, Algeri, Nabeul, Sfax, Ferryville. Il presidente della sezione L.I.D.U. di Tunisi è Giulio Barresi, i propagandisti più ferventi della medesima sezione sono : Vincenzo Lo Pinto, sostenitore e redattore di una giornale locale a sfondo apertamente sovversivo intitolato « L'Italiano di Tunisi », Forti, gerente del giornale in parola, dottor Errera. Altri protagonisti e membri della sezione sono : Paolo Lojacono ; Velio Spano ; Maurizio Valensi ; Luigi Valle ; Castelli ; Fegucci. Altro membro è certo Pasquale Longo. A Biserta gli esponenti più in vista sono : Pietro Rallo ; Amedeo Nagiotto ; Agnelli ; Kollano ; Satino ; Versacci ; Pandolfo. In Algeri : Mario Gransanti, Carlo Gransanti, Carlo Sartori ; Paolo Carrera ; Culatti Giovannini ; Ettore Baschera ; Mario Sovente ; Guido Cioppi ; Mario Culatti ; François Beranger ; Adelino ; Ramos ; Venturini. I membri della Sezione L.I.D.U. di Tunisi tengono periodicamente dei comizi in una località detta la Borsa del Lavoro sita nella 33° Avenue de Carthage ». Copie secrète, stralcio di un rapporto segreto Prot. n°411/26.D. dal Ministero delle comunicazioni, Direzione Generale della Marina Mercantile, Ufficio Disciplina, presentato al Ministero dell'Interno à Roma all'arrivo di una nave nazionale preveniente da Tunisi, Gênes, 05/01/1939, ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

81. La signature de ce pacte est rendue publique à Tunis le 24 août 1939. Cf. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 135 ; Cf. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 170.

82. Giorgio Amendola, Lettere a Milano – Ricordi e documenti 1939-1945, Rome, 1973, cité in Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 193.

83. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 136.

84. « La LIDU ha proceduto all'espulsione dei comunsiti dal suo seno. La lista degli espulsi, presente nelle carte di archivio della polizia, comprende 25 persone tra cui i Gallico, i Bensasson, Valenzi, Taïeb, Sicurella, Maria Provvedi, Gilda Meimon, Spano, Bongiovanni ». Cf. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 36.

85. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 170.

86. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 193.

87. Note du Commissaire Spécial pour Monsieur Gazagne, Préfet et directeur des Services de Sécurité, sans date précise, ni lieu précis, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service des renseignements généraux de Tunisie, dossiers thématiques [1888] 1919-1942, cote 1 TU/701/1/50, Politique intérieur italienne (1935-1941), « surveillance des anarchistes et antifascistes (1935) ».

88. « Un Avis » transmis à Monsieur le Directeur des Services de Sécurité pour application, Tunis, 22/05/1940, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service des renseignements généraux de Tunisie, dossiers

sur le sol tunisien. En effet, « après l'armistice, les Italiens antifascistes [sont] incarcérés comme les autres [Italiens de Tunisie] en juin 1940 dans les camps où ils ont subi les menaces des agents fascistes qui les ont réduits au silence et à l'inactivité ; les liens avec la concentration antifasciste et les autres organisations dont le siège était Paris sont interrompus. Seule une action clandestine est désormais possible[89] ».

À la fin de la guerre sur le territoire tunisien, cette attitude vexatoire des autorités françaises à l'égard des Italiens de Tunisie se répète. À la fin des hostilités en Tunisie, le 7 mai 1943, les autorités coloniales françaises « ne manquèrent pas cette occasion de faire durement payer aux Italiens leur adhésion aux projets anti-français de Mussolini ». La minorité antifasciste et les Italiens non compromis avec le Fascio de Tunis ont eu droit au même traitement que leurs compatriotes[90].

À la fin de la guerre, après 1945, à Tunis, l'activité de la LIDU continue avec les mêmes groupes antifascistes d'avant-guerre, souvent avec les mêmes hommes (Giulio Barresi, président, Velio Spano, Silvano Bensasson, Nullo Pasotti, etc.). La création de certains groupements comme l'Unione democratica et de certains journaux tels que L'Avanti di Tunisi ou encore Il Giovane Italiano se heurte à l'intransigeance des autorités coloniales françaises qui les suppriment très rapidement, sous prétexte de lutter contre toute manifestation « antinationale » dans la Régence[91].

b. L'Unione Popolare Italiana (UPI)

La naissance de l'UPI (Unione Popolare Italiana) survient durant les années de la guerre civile espagnole (1936-1939)[92]. Inspirée du Front Unique, la section locale tunisienne de l'UPI est fondée à Tunis le 15 mai 1938. Lors de cette réunion constitutive sous la présidence de Giulio Barresi, Maurizio Valenzi et Loris Gallico font des discours pleins de verve contre le régime fasciste de Mussolini. Trois autres sections locales sont fondées sur le territoire tunisien, à Sfax, à Bizerte et à Ferryville (l'actuelle ville de Menzel Bourguiba)[93].

Les membres du comité de direction de l'UPI sont Giulio Barresi, Maurizio Valenzi, Pietro Bongiovanni et Alfonso Errera. Ils sont entourés de Pasquale Briseda, Vincenzo Lopinto, Giovanni Lo Cascio, Angelo Guttieres, Antonio Cabrelli, le docteur Guido Levi et Francesco Abate. En mai 1939, Giulio Barresi, Maurizio Valenzi, Alfonso Errera et Bongiovanni fondent un Parti Républicain Italien avec le concours de Guido Levi, Platone Evangelisti, le fils aîné de l'anarchiste Metello Evangelisti, Francesco Paolo Lemoli, G. Buccelato et Pasquale Lentini[94]. Face à la menace fasciste et hitlérienne grandissante sur le sol tunisien, le groupement de l'UPI (Unione Popolare Italiana) est également une structure importante de l'antifascisme italien en Tunisie. En son sein, de nombreux militants et militantes anarchistes italien(ne)s militent et s'expriment librement sur différents sujets de société, d'actualité ou de culture. Ces derniers s'engageaient aussi bien individuellement que collectivement aux côtés d'autres compagnons issus aussi bien de la même tendance politique que la leur que d'une autre. Comme pour la LIDU, l'UPI ac-

thématiques [1888] 1919-1942, cote 1 TU/701/1/91, Réglementation des libertés publiques, « Expulsion des Italiens, législation (1940-1941) ».

89. Bessis Juliette, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 311.
90. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 237.
91. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 244.
92. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 159.
93. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 30-31.
94. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 193.

cueille de nombreux réfugiés politiques qui arrivent régulièrement en Tunisie de manière clandestine[95].

Entre 1937 et 1938, l'organisation de l'UPI publie de nombreux articles dans les colonnes du journal antifasciste L'Italiano di Tunisi montrant ainsi son dynamisme militant sur le sol tunisien[96]. Le 2 décembre 1938, l'UPI publie une déclaration dans le journal des communistes italiens de Tunis, Il Giornale, démontrant son opposition à l'égard des visées expansionnistes mussoliniennes sur la Tunisie[97].

Selon l'historien Romain Rainero, les revendications fascistes italiennes sur la Tunisie provoquent de vives contestations de la part des antifascistes de Tunisie, entrainant une crise dans les rapports franco-italiens sur le plan international. Selon Rainero, ces provocations fascistes sont à l'origine du conflit qui oppose la France et l'Italie durant la Seconde Guerre mondiale[98].

Durant l'année 1939, tous les dimanches, des conférences ont lieu dans les locaux de l'UPI. Certains anarchistes y font des interventions contre le régime de Mussolini[99]. Avant le déclenchement de la guerre, et afin de soutenir l'effort de guerre des Alliés français et anglais face aux Allemands[100] et aux Italiens, sous l'impulsion de son président Giulio Barresi, l'appel de l'UPI à constituer « dans la glorieuse tradition garibaldienne[101] » un corps de volontaires italiens surnommé la « Légion Garbaldi » n'a pas de répercussions notables sur le plan politique ni même pour les Italiens de Tunisie. Une autre « campagne [est] entreprise parallèlement par l'UPI pour encourager les engagements dans l'armée française[102] ». Cette initiative est prise par le comité national dirigé par Luigi Campolonghi à Paris. Ce comité national regroupe notamment la Ligue italienne des droits de l'Homme, les partis socialistes, le parti républicain italien et Giustizia e Libertà[103].

Au mois d'avril 1939, la police politique signale des tensions existantes entre Barresi et Valenzi. Ce dernier aurait réussi à s'imposer au sein de l'UPI et à supplanter Barresi[104]. Le fossé se creuse plus encore, lorsqu'au sein de l'Union Républicaine Italienne (URI), Barresi oppose son veto à la venue en Tunisie du républicain Pacciardi, commandant de

95. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 189.

96. « Unione Popolare Italiana », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°26, Tunis, 18/04/1937, p. 1 ; G. Barresi, « Crescente sviluppo dell'Unione Popolare Italiana », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°40, Tunis, 26/07/1937, p. 1 ; « L'albero di Natale dell'UPI », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°65, Tunis, 02/01/1938, p. 1 ; « Appello dell'Unione Popolare », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°70, Tunis, 06/02/1938, p. 2 ; « Gran ballo - UPI », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°73, Tunis, 27/02/1938, p. 2 ; « Gran ballo - UPI », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°74, Tunis, 28/02/1938, p. 1 ; Barresi, « Il ballo dell'UPI », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°82, Tunis, 01/05/1938, p. 4 ; « Dichiarazione dell'Unione Popolare Italiana », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°115, Tunis, 11/12/1938, p. 1-4 ; « Assemblea generale della Unione Popolare Italiana (Sezione di Tunisi) », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°115, Tunis, 11/12/1938, p. 4.

97. Cf. document annexe « une déclaration de l'Union Populaire Italienne », cité in Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 164-165 ; cf. document annexe n°24 : « L'Unione Popolare Italiana condanna la rivendicazione fascista (3 dicembre 1938) », cité in Romain H. Rainero, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, Collezione CLIO, Marzorati Editore, Milan, 1978, p. 490-491 ; « Dichiarazione dell'Unione Popolare Italiana », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°115, Tunis, 11/12/1938, p. 1-4.

98. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 158.

99. Note n°441/013359, il direttore capo della Divisione Polizia e capo della Sezione Prima, Ministero dell'Interno, Direzione Generale della P.S., Divisione Affari Generali e Riservati, Sezione Prima, Rome, 11/05/1939, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.

100. Romain H. Rainero, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, Collezione CLIO, Marzorati Editore, Milan, 1978, p. 341.

101. « La difesa della democrazia », L'Italiano di Tunisi, 7 septembre 1939, cité in Romain H. Rainero, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, op. cit., p. 342.

102. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 284-285.

103. Ibid.

104. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 32.

la Brigade « Garibaldi » en Espagne appartenant à la tendance communiste du Colonel Casado. Par solidarité avec Barresi, les antifascistes tunisiens s'auto-définissant comme anarchistes, déclarent qu'ils sont prêts à quitter l'UPI[105].

La même année, l'UPI ouvre un nouveau siège et deux services d'assistance. Le premier est une assistance médicale et de distribution de produits pharmaceutiques sous la tutelle de Guttias et le second est une assistance juridique sous la tutelle de l'avocat Roger Taïeb, soutenu par le père Augusto et le fils Loris Gallico ainsi que par l'avocat du barreau de Tunis, le socialiste André Duran-Angliviel[106].

Finalement, c'est au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale le 10 juin 1940, que l'UPI cesse toute activité militante sur le sol tunisien[107].

c. Circolo Popolare Italiano (CPI) - Circolo Garibaldi

Le troisième groupe, c'est le CPI, Circolo Popolare Italiano. Créé afin de faire barrage à la concurrence des cercles fascistes du Dopolavoro[108], la naissance du CPI pourrait remonter au mois d'avril 1937 à Tunis durant les années de la guerre civile espagnole (1936-1939)[109]. D'après les informations recueillies, nous notons la présence des anarchistes sardes Emilio Atzori et Giovanni Puggioni au sein du « Circolo Popolare Italiano » que nous appelons communément « Circolo Garibaldi ». Emilio Atzori est un des principaux dirigeants de la section tunisienne. Alors que Giovanni Puggioni est au chômage, ce dernier se fait remarquer au « Circolo Popolare Italiano » et à la « Camera del Lavoro »[110], sans doute à travers des interventions radicales contre le régime fasciste.

Au mois de juin 1937 à Tunis, deux organisations antifascistes, le « Circolo Popolare Italiano Garibaldi » et la LIDU, louent conjointement un appartement rue Saint Jean qui devient ainsi leur siège commun. C'est à cet endroit, l'après-midi du 20 septembre 1937, que s'est déroulé l'assassinat du jeune militant communiste Giuseppe Miceli commis par les cadets des navires italiens le Vespucci et le Colombo[111]. Une seconde agression survient le 18 septembre 1937, quand ce « local commun de la LIDU, du Cercle Garibaldi et de L'Italiano di Tunisi est une fois de plus fracturé, des papiers sont volés, dont les listes de membres et d'abonnés au journal[112] ». Grâce aux différentes publications dans les colonnes du journal antifasciste L'Italiano di Tunisi entre les années 1937 et 1938, les manifestations organisées par ce groupement ont contribué au développement du mouvement antifasciste de Tunis[113].

---

105. Copie del telespresso n°310-10245 del Consolato Generale d'Italia a Tunisi diretto al Ministero Affari Esteri a questa Direzione Generale di P.S. ed alla R. Ambasciata a Parigi, oggetto : Antifascismo in Tunisia, 28/04/1939, ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

106. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 32.

107. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 193.

108. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 29.

109. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 159.

110. « Il Puggioni è attualmente disoccupato e lo si vede continuamente per le vie della città assieme a compagni di fede e quasi ogni sera si fa notare al Circolo Popolare Italiano o alla Camera del Lavoro ». Cf. Telespresso n°480-19309 il R. Console Reggente dal Consolato Generale di Sua Maesta il Re d'Italia, Uff. II° indirizzato al Regio Ministero dell'Interno, Tunis, 29/07/1937, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.

111. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 29.

112. « La violenza dell'Ovra – furto al Circolo Popolare Garibaldi », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°48, Tunis, 18/09/1937, p. 1 ; Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 198.

113. « Circolo Popolare Italiano », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°26, Tunis, 18/04/1937, p. 2 ; « Circolo Popolare Italiano (lotta, educazione, distrazioni », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°30, Tunis, 16/05/1937, p. 2 ; « Circolo Popolare Italiano. Commemorazione Garibaldi (Sapelli parlerà) », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°34, Tunis, 13/06/

d. Union Démocratique Italienne de Tunis

Le quatrième groupe est l'« Union démocratique italienne » de Tunis. Selon un rapport des services secrets du ministère de l'Intérieur italien, l'« Unione Democratica Italiana » de Tunis, de tendance antifasciste et franc-maçonnique, se constitue le 13 juin 1932 au Kram (faubourg de Tunis) à l'occasion de la venue de Luigi Campolonghi à Tunis[114].

Après l'arrivée des Alliés en Tunisie en 1943, ce groupement antifasciste se reconstitue à nouveau sous la même appellation durant l'été 1943. Parmi les huit membres du comité directeur de cette organisation, trois sont anarchistes ou proches de ce courant de pensée[115]. Les membres du comité directeur de l'« Unione Democratica Italiana di Tunisia » sont les suivants : le président de l'association est Giulio Barresi, le docteur Alfonso Errera, les communistes Maurizio Valenzi et Velio Spano et le docteur Angelo Guttieres. Il semblerait que les anarchistes Luigi Damiani et Augusto Bindi dit Sapelli aient fait également partie de ce groupement[116].

Malgré le fait que le nom du président du Parti Démocrate Italien, le docteur Francesco Ferrara, figure dans le procès-verbal, aucun lien n'existe entre ce dernier et son parti politique avec le groupement de l'« Unione Democratica Italiana » de Tunis. D'ailleurs, d'après les dires des membres du comité, « le Dr Ferrara serait un homme vénal qui recevrait dans son parti des fascistes italiens avérés, contre des sommes d'argent plus au moins importantes selon les individus, pour leur donner une espèce d'investiture politique de bon aloi[117] ». Étant en bons termes avec l'autorité anglaise, cette dernière aurait mis à disposition un local italien, sise près de celui du journal l'Unione, rue de Turquie, et dans lequel ils se réunissent[118]. Le 4 août 1943, ayant été poursuivi avec ces camarades et membres du comité directeur de l'« Union Démocratique Italienne de Tunisie » pour n'avoir pas déclaré à temps les activités de leur groupement aux autorités compétentes, son président Giulio Barresi déclare dans une déposition auprès du commissaire de police et chef de la Sûreté à Tunis, Jean Bourrust, le caractère politique du groupement, ses aspirations, les circonstances de sa création et sa composition sociale. Après sa lecture, ce document est confirmé puis signé par l'ensemble des membres du groupement. Voici ce que déclare Barresi :

> L'Union Démocratique Italienne de Tunisie a été créée par nous à Tunis, aussitôt après l'arrivée des Alliés. Elle groupe tous les partis politiques antifascistes ainsi que les démocrates qui ne sont affiliés à aucun parti. Elle a pour but de mobiliser toutes les forces saines de la collectivité italienne de la Régence dans

1937, p. 2 ; « La violenza dell'Ovra – furto al Circolo Popolare Garibaldi », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°48, Tunis, 18/09/1937, p. 1 ; « Al Circolo Popolare Italiano », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°70, Tunis, 06/02/1938, p. 2 ; « La conferenza di G. Barresi al Circolo Garibaldi », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°71, Tunis, 16/02/1938, p. 2.

114. Copie del telespresso n°318260/8106 in data 8 settembre 1932 pervenuto dall'On. Ministero degli Affari Esteri – Servizio Corrispondenza Ufficio I°, ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

115. Note n°1179 Sté, RG/I émanant de la direction des affaires politiques s/direction de la sécurité envoyé par le sous-directeur de la sécurité à Monsieur le Contrôleur Civil Chef de la Région de Tunis A/S. fiches d'Italiens, Tunis, 30/09/1943, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Groupements, associations, syndicats, réunions (1934-1941) » ; cf. Note n°228-C1-RT/P, émanant de Monsieur Vaillant, le Contrôleur Civil, Chef de la région de Tunis à Monsieur le Sous-directeur des Services de Sécurité à Tunis, objet : Fiches d'Italiens, Tunis, 06/08/1943, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Groupements, associations, syndicats, réunions (1934-1941) ».

116. Rapport n°5681/I, du commissaire, Chef de la Sûreté Monsieur à Monsieur le Contrôleur Général, Délégué dans ses fonctions de Commissaire-Central à Tunis, Tunis, 04/08/1943, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Groupements, associations, syndicats, réunions (1934-1941) ».

117. Ibid.

118. Ibid.

> la guerre que mènent les Alliés sur le front de combat et les patriotes italiens à l'intérieur du pays, contre le fascisme. Elle entend également collaborer étroitement avec les autorités françaises de la Régence et avec les Alliés. Dès la formation de notre organisation, nous nous sommes mis en relation avec la Résidence Générale et nous sommes faits connaître à toutes les Autorités françaises et Alliées, où nous avons rencontré une grande compréhension et une réelle sympathie. Nous avons remis à la Résidence une copie de nos statuts et de tous les documents qui se réfèrent à notre association, demandant la reconnaissance officielle de notre groupement. Nous pensions par là être en règle avec les décrets en vigueur[119].

À Tunis, en 1931, une autre organisation en relation avec Paris portant presque le même nom, « Union Démocratique franco-italienne » transformée un peu plus tard en « Union Démocratique Franco-italo-tunisienne », voit le jour. L'anarchiste Antonino Casubolo adhère même à l'organisation le 30 août 1932[120]. Cette dernière organise plusieurs manifestations, notamment la commémoration du cinquantenaire de la mort de Garibaldi au mois de juillet 1932 à Tunis. Plusieurs personnalités françaises de la Régence ainsi que le président de la LIDU de Paris, Luigi Campolonghi, y participent[121].

D'après une source d'information provenant des services de renseignements italiens du 26 février 1935, on nous signale l'existence d'une autre organisation ayant elle aussi presque la même appellation, la « Lega Democratica franco-italiana di Tunisi ». De tendance libéral-démocratique maçonnique, ce groupement se compose de 57 adhérents dont sept anarchistes et un socialiste révolutionnaire[122].

e. La Concentration Antifasciste

La Concentration Antifasciste de Tunis a une importance stratégique pour l'organisation antifasciste de Paris, « d'une part, pour venir en aide au flux incessant des exilés politiques d'Italie et, d'autre part, pour la constitution d'un pôle antifasciste en mesure de faire face à l'action de propagande et aux menaces du fascisme en Tunisie et en Métropole. Les forces antifascistes de la communauté italienne en Tunisie mènent une série d'activités qui vont de l'assistance aux réfugiés politiques au développement d'une véritable stratégie de lutte politique[123] ». Parmi les membres de la Concentration Antifasciste à Tunis, nous trouvons l'anarchiste Jean Salerno (Giovanni Salerno), le président de la LIDU, Giulio Barresi, et les antifascistes Claudio Ravot et Erminio Grassi[124]. Selon les

119. Procès verbal n°1693, Sécurité Générale de Tunisie, Commissariat de police de Tunis, Tunis, 04/08/1943, objet : Exécution d'instructions, Infraction au décret régissant les associations politiques dans la Régence, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Groupements, associations, syndicats, réunions (1934-1941) ».

120. Cf. Bulletin d'adhésion à l'Union Démocratique Franco-Italienne à Tunis, le 30/08/1932, ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino.

121. « Toujours en relation avec Paris, une « Union Démocratique Franco-Italienne » transformée un peu plus tard en « Union Démocratique Franco-Italo-Tunisienne » est constituée à Tunis en 1931. Elle se manifeste en différentes occasions, notamment pour commémorer en juillet 1932 le cinquantenaire de la mort de Garibaldi avec la participation de Luigi Campolonghi et en présence de plusieurs personnalités françaises de la Régence ». Cf. Bessis Juliette, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 75-76.

122. Les anarchistes inscrits sont : Corsini Luigi Vezio, les trois frères Evangelisti (Platone, Arbace et Ilio), Guglielmo Vella, Antonino Casubolo, Giulio Barresi et Salvatore Cilia. Cf. Appunto n°500/5713, 26/02/1935, ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

123. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 146-147.

124. Répertorié comme antifasciste dans les archives du CPC, Erminio Grassi est très proche des militants anarchistes de Tunis. Le 22 décembre 1932, lors de ses funérailles, de nombreux anarchistes de la colonie italienne de Tunis sont présents. Voici leurs noms : Guglielmo Vella, Vincenzo Muzio, Gino Bibbi, Carmelo

services de renseignements français à Tunis, le 12 décembre 1933, les membres de la Concentration antifasciste de Tunisie publient leur journal qui porte le nom de Luce dont le directeur est l'anarchiste Gino Bibbi[125]. Selon un rapport du Consulat Général d'Italie à Tunis, le 11 septembre 1934, la dissolution de la « Concentration antifasciste » a eu lieu aux alentours du mois de septembre 1934[126].

4. Le militantisme antifasciste des anarchistes italiennes sur le sol tunisien

Après avoir observer les différentes organisations non proprement anarchistes dans lesquelles ont milités les italiens de Tunisie, voyons quel a été le rôle des militantes anarchistes italiennes de Tunisie. Dans les rangs des militantes antifascistes italiennes de Tunisie[127], figurent dix femmes. Favorables à la paix entre les peuples, ces anarchistes italiennes jouent un rôle central dans l'organisation de la résistance antifasciste et antifranquiste en terre tunisienne. Au cours de leurs parcours, certaines d'entre elles choisissent quelques fois de suivre des itinéraires de vie et des orientations politiques différents. Vu leur petit nombre, nous avons fait le choix de les mentionner ci-dessous en les classant par ordre alphabétique :

— Clelia Barresi[128], fille du président de la section tunisienne de la LIDU, l'anarchiste et franc-maçon Giulio Barresi ;

— Maura Beccu[129], née Puggioni, est la sœur de Giuseppa Puggioni et la cousine de Giovanni et Mariangela Puggioni ;

— Identifiée comme antifasciste au CPC, Clara Cirino est l'ex-compagne de l'anarchiste Gino Bibbi[130]. Selon certaines sources, elle aurait également entretenu une autre relation intime avec un certain Roger (sans doute Roger Gabison), citoyen français, marié à une des nièces de Giulio Barresi[131] ;

— Olga Cosentino, blanchisseuse de profession, est la compagne de l'anarchiste Achille Longhi[132] ;

— Giovannina Oreto[133]. Cette dernière a sûrement des liens de parenté avec Gregorio Oreto et Domenico Bassino ;

Navarra, Giulio Barresi, Antonino Casubolo, Platone Evangelisti, Achille Longhi, Nicolo Converti et son fils Ernesto. Cf. copie dell'appunto n°500/3299 della Divisione Polizia Politica, 31/01/1934, ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino.

125. Note n°Sté 2114-6 du Commissaire divisionnaire s'adressant au directeur de la Sûreté publique, Tunis, 12/12/1933, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Groupements, associations, syndicats, réunions (1934-1941) ».

126. Copie del telespresso n°652/23974 diretto dal Consolato di Tunisi al Ministero dell'Interno e p.c. a quello degli Affari Esteri, Oggetto : Claudio Ravot e Barresi Giulio, Tunis, 11/09/1934, ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

127. Lucia Caruso, « Donne e antifascismo in Tunisia tra il primo e il secondo dopo guerra », La Camera Blu, Rivista di studi di genere, Naples, Laboratorio di ricerca, Vol. 11, n°13, 2015, p. 220-245 ; Sara Rossetti, « Antifasciste italiane nel Nord Africa francese. Tra politica e appartenenze multiple », Lontane da casa : Donne italiane e diaspora globale dall'inizio del Novecento a oggi, Turin, Accademia University Press, 2015, p. 279-303 ; Rym Lajmi, « "Donne italiane, uniamoci contro la guerra !" Storia di militanza italiana femminile in Tunisia », op. cit., p. 208-224.

128. ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Clelia.

129. Cf. ACS, CPC, boîte n°429, BECCU Maura.

130. Cf. ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino ; ACS, CPC, boîte n°1366, CIRINO Clara Elda.

131. Telespresso n°329-14099 del R. Console Generale d'Italia Bombieri indirizzato al Regio Ministero dell'Interno, Oggetto : Bibbi Gino di Carlo, Tunis, 03/06/1936, ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

132. Cf. ACS, CPC, boîte n°2827, LONGHI Achille ; ACS, CPC, boîte n°1499, COSENTINO Olga.

133. Cf. article « Tunisi - Pro Lucetti », Il Monito, Settimanale Anarchico, a. 3, n°3, Paris, 19/02/1927, p. 4.

— Elvira Paolina Malatesta [134] est l'épouse de l'anarchiste Vincenzo Mazzone ;

— Giuseppa Puggioni [135], épouse puis veuve de l'anarchiste Giovanni Dettori tombé à Teruel en Espagne. Giuseppa est la cousine de l'anarchiste Giovanni Puggioni ;

— Mariangela Puggioni [136] ou Maria Puggioni est la sœur de l'anarchiste Giovanni Puggioni et la compagne de l'anarchiste Luciano Miceli ;

— Répertoriée comme antifasciste au CPC, Antonia Uncini [137] est la compagne du communiste Jean-Paul Finidori ;

— Giulia Via [138] est la compagne de l'anarchiste Giovanni Puggioni.

Les différents terrains de lutte que les anarchistes italiennes de Tunisie ont empruntés étaient tous orientés vers un même et unique objectif : vaincre par tous les moyens à disposition le fascisme où qu'il se trouve. Les interventions de certaines d'entre elles ont su amorcer dans le cœur et l'esprit de leurs compatriotes femmes résidentes en Tunisie, la volonté de résister et l'envie de se battre contre l'hégémonie mussolinienne. Voici comment la chercheuse Rym Lajmi parle des premiers signes de militantisme féministe antifasciste de la part des anarchistes italiennes de Tunisie :

> Lorsqu'on évoque le contexte politique des années Trente, il faut souligner la dépression mondiale massive et la guerre, qui étaient des prétextes suffisants pour s'engager dans la lutte. La Tunisie a vu beaucoup de ses Italiens s'enrôler pendant la guerre d'Espagne et la dictature de Franco, en particulier les anarchistes. En conséquence, nous avons déduit qu'un militantisme féminin précoce était de type anarchiste antifasciste : ces militantes étaient les premières générations d'Italiennes dans l'activisme politique en Tunisie. De faits, on s'approchait du militantisme à travers un camarade anarchiste, grâce à des liens familiaux et à des réseaux d'amitié qui facilitaient le travail de propagande [139]. (Notre traduction)

Le noyau dur des anarchistes italiennes de Tunis se compose majoritairement des membres de la famille sarde des Puggioni et de leurs parents par alliance. Dans une note du consulat général d'Italie à Tunis, le 8 octobre 1937, à partir d'une photo de groupe recueillie par les services de renseignements italiens, malheureusement non disponible dans les archives, une liste de noms de femmes italiennes professant des sentiments subversifs de tendance anarchiste, ayant participé aux funérailles du communiste Giuseppe Miceli à Tunis, a été dressée. Nous retrouvons les noms de « Maria Puggioni de père inconnu, soeur de l'anarchiste Giovanni Puggioni et amante de Luciano Miceli ; Olga Cosentino d'Emilio épouse d'Achille Longhi [et] Giulia Via de Vincenzo et de Giovanna Bosco

134. Cf. ACS, CPC, boîte n°2948, MALATESTA Elvira Paolina.
135. Cf. ACS, CPC, boîte n°4153, PUGGIONI Giuseppa.
136. Cf. ACS, CPC, boîte n°4153, PUGGIONI Mariangela.
137. Cf. ACS, CPC, boîte n°5267, UNCINI Antonia ; Cf. Dictionnaire biografique du mouvement ouvrier et social Le Maitron [en ligne], consulté le 04/05/2015 : https ://maitron.fr/spip.php ?article133319
138. Cf. ACS, CPC, boîte n°5394, VIA Giulia.
139. « Quando si accenna al contesto politico degli anni Trenta, vanno sottolineate l'imponente depressione mondiale e la guerra, che costituivano pretesti sufficenti per il coinvolgimento alla lotta. La Tunisia ha visto arruolarsi molti dei suoi italiani in occasione della guerra di Spagna e della dittatura di Franco, specificamente gli anarchici. Di conseguenza, abbiamo dedotto che una prima militanza femminile era di tipo antifascista anarchico : queste militanti furono le prime generazioni d'italiane nell'attivismo politico in Tunisia. Di fatti ci si avvicinava alla militanza per via di un compagno anarchico, grazie a legami di parentela e a reti di amicizie che facilitavano il lavoro di propaganda ». Cf. Rym Lajmi, « "Donne italiane, uniamoci contro la guerra !" Storia di militanza italiana femminile in Tunisia », op. cit., p. 211.

née à Tunis le 25/04/1908, originaire de Trapani, épouse de l'anarchiste Giovanni Puggioni[140] ».

Une rectification généalogique doit être apportée car, contrairement aux informations transmises par la chercheuse Rym Lajmi[141], les deux sœurs anarchistes et antifascistes sardes Puggioni sont en réalité Giuseppa Puggioni et Maura Beccu, née Puggioni. Mariangela et Giovanni Puggioni sont leurs cousins germains[142].

Giuseppa Puggioni, anarchiste et femme au foyer, est née le 16 février 1891 à Nuoro (Sardaigne) et habite à Mégrine (faubourg de Tunis). Veuve après la perte de son époux l'anarchiste Giovanni Dettori, mort en Espagne pour le camp républicain où il s'est rendu comme volontaire, intime avec la famille de l'anarchiste Mazzone Vincenzo et en rapport avec d'autres membres du mouvement anarchiste local, Giuseppa professe les mêmes idées anarchistes que son mari. En contact avec les anarchistes et antifascistes locaux, elle participe à des manifestations antifascistes et subversives. Selon les informations consulaires italiennes à Tunis, Giuseppa est présente dans le cortège funèbre du communiste Giuseppe Miceli. Le 14 novembre 1937 à Tunis, elle assiste également à une manifestation antifasciste, au cours de laquelle des pancartes avec des slogans hostiles au journal L'Unione, à l'OVRA, au Dopolavoro et aux institutions italiennes de Tunisie sont brandies. Selon les différentes sources d'information consulaires à Tunis, entre le 11 avril 1938 et le 21 avril 1939, Giuseppa assiste et intervient de manière constante à diverses réunions subversives et antifascistes à Tunis[143]. Elle effectue et diffuse également « une systématique propagande libertaire » et « une active propagande antifasciste et subver-

140. « Puggioni Maria di ignoto, sorella dell'anarchico Puggioni Giovanni ed amante di Miceli Luciano, Cosentino Olga di Emilio in Longhi Achille, Via Giulia di Vincenzo e di Bosco Giovanna nata a Tunisi il 25/04/1908, oriunda di Trapani, moglie dell'anarchico Puggioni Giovanni ». Cf. copie del telespresso del R. Consolato Generale d'Italia a Tunisi, 08/10/1937, n°622/25452 diretto al Ministero dell'Interno, CPC, e Ministero degli Esteri Roma, Oggetto : Puggioni Maria ed altri, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni ; Telespresso n°622/25452 dal R. Consolato Generale d'Italia diretto al Ministero dell'Interno, CPC, e Ministero degli Esteri Roma, Oggetto : Puggioni Maria ed altri, Tunis, 08/10/1937, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Mariangela.

141. « Ne sono testimonianza il caso delle sorelle Puggioni, ambedue antifasciste ed anarchiche : Giuseppa, moglie di Dettori [Giovanni] ha perso il marito nella Spagna Rossa, Mariangela, che era in relazione con il comitato anarchico pro-Spagna di Parigi : "Ad opportuna notizia, trasmettesi elenco di nominativi ed enti, che si trovano in relazione col comitato anarchico "pro-Spagna" di Parigi. […] 40493 Puggioni Maria, passage Ribet, 3 Tunis ». Cf. Rym Lajmi, « "Donne italiane, uniamoci contro la guerra !" Storia di militanza italiana femminile in Tunisia », op. cit., p. 211.

142. Copie del telespresso del R. Consolato Generale d'Italia a Tunisi, 08/10/1937, n°622/25452 diretto al Ministero dell'Interno, CPC, e Ministero degli Esteri Roma, Oggetto : Puggioni Maria ed altri, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni ; Telespresso n°622/25452 dal R. Consolato Generale d'Italia diretto al Ministero dell'Interno, CPC, e Ministero degli Esteri Roma, Oggetto : Puggioni Maria ed altri, Tunis, 08/10/1937, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Mariangela.

143. « La connazionale in oggetto non mi risulta abbia svolto in questi ultimi tempi attività antifascista degna di nota, all'infuori del suo costante intervento alle varie riunioni sovversive di Tunisi ». Cf. Telespresso n°273.09364 du Regio Consolato Generale d'Italia à Tunis, Ufficio II° s'adressant au Ministère de l'Intérieur, Tunis, 21/04/1939, ACS, CPC, boîte n°4153, PUGGIONI Giuseppa.

sive[144] » surtout parmi l'élément féminin italien[145], spécialement parmi les domestiques sardes nombreuses à Tunis[146].

La sœur de Giuseppa Puggioni, Maura Beccu née Puggioni, nourrit elle aussi des sentiments anarchistes. Elle est souvent en contact avec son cousin Giovanni Puggioni, mais aussi avec d'autres compagnons anarchistes comme Gino Bibbi. En effet, quand ce dernier se trouvait à Tunis, il se rendait fréquemment au domicile de Giovanni Puggioni. Un informateur de confiance des services secrets italiens affirme que toutes les fois où il s'est retrouvé en compagnie de l'anarchiste Maura Beccu, ils ont toujours discuté de politique. Par ailleurs, toujours selon le même informateur, Maura Beccu née Puggioni a démontré posséder une vaste connaissance du milieu antifasciste et subversif de Tunis et de Paris. En effet, l'informateur, qui a eu l'occasion de s'approcher d'elle et qui continue à l'être, fait savoir que Maura connait parfaitement les noms, les adresses, les positions économiques et politiques des membres les plus importants du « subversivisme » italien résidant à l'étranger[147].

Née le 16 juin 1904 à Nuoro (Sardaigne), leur cousine Mariangela Puggioni[148] est la sœur de l'anarchiste Giovanni Puggioni. Professant les mêmes idées anarchistes que son frère et que ses cousines, elle noue une relation intime avec un anarchiste et ami de son frère, Luciano Miceli que, pendant un temps, les services de renseignements italiens ont confondu avec le communiste défunt Giuseppe Miceli. Couturière de son métier, elle habite dans un appartement qui appartient à sa mère qui se trouve au n°3 du passage Ribet à Tunis. La mère de Mariangela et de Giovanni Puggioni s'appelle Rosa Puggioni. Elle réside, quant à elle, au n°58, avenue Jules Ferry à Tunis. Mariangela partecipe aux mani-

144. « È in rapporti con noti anarchici sovversivi ed antifascisti locali. Ha partecipato a manifestazioni di carattere antifascista e sovversivo. Essa era presente al corteo funebre del comunista Giuseppe Miceli ed alla manifestazione antifascista del 14 novembre 1937 in cui venivano portate delle placche con una leggenda ostile al giornale « L'Unione », « L'Ovra », il Dopolavoro e le istituzioni italiane della Tunisia. La Puggioni svolge effettivamente propaganda antifascista e sovversiva fra l'elemento femminile. Non è stato possibile avere le complete generalità della predetta, ma ritengo che più proficui accertamenti potrebbero essere fatti nei registri di Stato Civile del comune di Orgosolo ove dovrebbe essere registrato il di lei certificato di matrimonio avvenuto a suo tempo con Dettori Giovanni ». Cf. Telespresso n°563-13809 du Consulat Général d'Italie à Tunis, 16/06/1938, ACS, CPC, boîte n°4153, PUGGIONI Giuseppa.

145. « Viene segnalata da Tunisi quale professante idee anarchiche certa Puggioni Giuseppa oriunda della Provincia di Sassari abitante a Megrine (sobborgo di Tunisi). Sarebbe costei la vedova di Dettori Giovanni morto nella Spagna rossa ove erasi recato quale volontario. Intima della famiglia del noto anarchico Mazzone Vincenzo e in rapporti con altri esponenti del movimento anarchico locale, svolgerebbe sistematica propaganda libertaria tra l'elemento femminile ». Cf. Appunto n°500.12651 de la Divisione Polizia Politica pour la Divisione Affari Generali e Riservati, Rome, 11/04/1938, ACS, CPC, boîte n°4153, PUGGIONI Giuseppa.

146. « Svolge propaganda antifascista nella classe femminile, specie tra le serve sarde numerosissime a Tunisi » Cf. rapport de surveillance n°441/08242 émanant du Ministère de l'Intérieur, Direzione Generale della P.S. – Divisione Affari. Generali e Riservati, Sezione 1, Rome, 23/03/1939, ACS, CPC, boîte n°4153, PUGGIONI Giuseppa.

147. « Al nome della donna in oggetto non esistono precedenti in questi atti, né è stato possibile fin'ora avere le sue complete generalità. Dalle indagini esperite risulta che costei nutre sentimenti anarchici e si tiene in rapporti oltre che con il cugino Puggioni Giovanni anche con altri compagni di fede come il Bibbi Gino. Difatti quando questo ultimo si trovava a Tunisi frequentava abitualemente la casa del Puggioni. Persona di fiducia di questo R.Ufficio asserisce che tutte le volte che si è trovata in compagnia della donna in oggetto si è discusso sempre di politica e la Puggioni Maura ha dimostrato di avere una vasta conoscenza dell'ambiente antifascista e sovversivo di Tunisi et di Parigi. Difatti la persona che ha avuto occasione di avvicinarla e che continua ad avvicinare ha fatto conoscere che la predetta conosce a perfezione nomi, indirizzi, posizione economica e politica dei maggiori esponenti del sovversivismo italiano all'estero », Copie du rapport ministériel n°441/042231 émanant du Regio Consolato Generale di Tunisi pour le ministre Carmine Senise, 18/08/1937, ACS, CPC, boîte n°429, BECCU Maura.

148. ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Mariangela.

festations subversives et antifascistes accompagnée de sa belle-sœur Giulia Via, l'épouse de Giovanni Puggioni[149].

Dans un rapport de la police française daté du 15 juillet 1936 à Tunis, lors des incidents qui ont eu lieu dans les rues de Tunis le 14 juillet entre antifascistes et fascistes italiens, l'inspecteur de la Sûreté Jean Lega figurent les évènements suivants :

> Au cours de cet incident une demoiselle Puggioni Maria, italienne demeurant 3 Passage Ribet qui figurait dans le cortège avec quelques autres femmes, a pris à partie le journaliste Paoletti de la « Dépêche Tunisienne » qui a, dès l'arrivée du service d'ordre, exigé que son identité soit prise en vue de porter plainte contre elle. Cette affaire est suivie par le 2ème arrondissement. Il est possible que cette demoiselle soit la sœur ou la parente du nommé Puggioni Giovanni connu comme anarchiste et ayant comparu pour se voir acquitter devant le Tribunal Correctionnel dans l'Affaire Mazzone Vincenzo, susrelatée. Cette demoiselle a d'autre part été signalée comme servant d'intermédiaire entre le leader communiste Bessis Eugène et les camarades italiens[150].

Selon les services de renseignements italiens, le 19 mai 1937, Mariangela est aussi en relation avec le comité anarchiste « Pro-Spagna » de Paris[151]. Selon un rapport du consulat général d'Italie à Tunis, le 8 octobre 1937, Mariangela participe aux funérailles du communiste Giuseppe Miceli[152].

L'anarchiste Giulia Via, belle-sœur de Mariangela Puggioni, est l'épouse de Giovanni Puggioni. Née à Tunis le 25 avril 1908, originaire de Trapani, Giulia épouse l'anarchiste Giovanni Puggioni le 4 juin 1936 dans les locaux des services consulaires italiens de Tunis. Les témoins de cette union sont les anarchistes Giovanni Salerno et Giovanni Dettori. Giulia Via démontre qu'elle nourrit les mêmes sentiments que son mari à l'occasion des incidents qui ont eu lieu le 14 juillet 1936 sur l'avenue Jules Ferry lorsque des partisans du Front Populaire et des antifascistes font face à des Patriotes français et à des fascistes[153]. Les sentiments anarchistes de Giulia s'affirment, de manière plus radicale et sans aucune ambiguité, lorsqu'elle déclare, dans un rapport de police daté du 8 août 1936 : « Je suis heureuse d'avoir épousé un anarchiste ; je le soutiendrai dans ses plans et dans sa foi ; je donnerai ma vie pour lui et pour le triomphe de notre foi : je serai moi aussi une anarchiste modèle[154] ».

Localement, Giulia participe à des réunions et à des manifestations contre le régime de Mussolini. Selon des sources de renseignements des services secrets italiens, durant le mois de septembre 1936 à Tunis, une conférence s'est tenue au siège du parti socialiste tunisien, au n°55, rue de Besançon à Tunis. Deux couples d'anarchistes, Giovanni Puggioni

149. Telespresso n°546-12596 dal R. Consolato Generale d'Italia a Tunisi, Uff. II°, indirizzato al R. Ministero dell'Interno, Tunis, 10/09/1937, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Mariangela.

150. Note n°Sté 2.418-6 de l'inspecteur de la Sûreté Jean Lega adressée au commissaire spécial et chef du Service des renseignements généraux à Tunis, Tunis, 15/07/1936, Mazzone Vincenzo. Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135 « Mouvements anarchistes, activité, propagande : tracts ; réunion en congrès : ordre du jour (1936, 1938) ; Surveillance d'individus : dossiers individuels sur ADAMO, Albert (1925) et MAZZONE Vincenzo (1932-1942) ».

151. Copie dell'appunto n°500/15808 pervenuto dalla Divisione Polizia Politica, 19/05/1937, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Mariangela.

152. Telespresso n°622-25452 del R. Consolato Generale d'Italia a Tunisi, 08/10/1937, oggetto : Puggioni Maria d'Ignoto e Puggioni Francesca Rosa nata a Nuoro anarchica, ACS, boîte n°4153, PUGGIONI Mariangela.

153. Copie del telespresso del R. Consolato Generale d'Italia a Tunisi, in data 23/9/1936 n°548/25050 diretto al Ministero dell'Interno, C.P.C., e.p.c. Ministero degli Esteri, ACS, CPC, boîte n°5394, VIA Giulia.

154. « Sono felice d'avere sposato un anarchico ; lo asseconderò nei suoi piani e nella sua fede ; esporrò la mia vita per lui e per il trionfo della nostra fede : sarò anch'io un'anarchica modello ». Copie de la note n°500/16995 de la Divisione Polizia Politica, Rome, 08/08/1936, ACS, CPC, boîte n°5394, VIA Giulia.

et Giulia Via et Vincenzo Mazzone et Elvira Malatesta sont présents lors de cette manifestation [155]. Selon les services de renseignements du Consulat Général d'Italie à Tunis, le 12 novembre 1937, l'anarchiste Giulia Via participe toujours aux manifestations subversives et antifascistes en compagnie de sa belle-sœur l'anarchiste Maria Puggioni [156].

Née le 19 mai 1910 à Tunis, Elvira Malatesta partage les idées politiques de son compagnon l'anarchiste Vincenzo Mazzone [157]. Engagée dans la lutte contre le fascisme international, tout comme son compagnon parti volontaire, elle rejoint les rangs des Républicains espagnols. D'après les services de renseignements français, le nom d'Elvira Malatesta figure parmi deux listes de volontaires ayant transité par Perpignan, après le 25 octobre 1936, afin de rejoindre le front républicain espagnol [158]. L'anarchiste Giuseppe Pasotti les assiste lors de leur passage de la frontière franco-espagnole [159]. Comme le précise la chercheuse Rym Lajmi, ces éléments d'information font penser qu'Elvira a pris part d'une manière ou d'une autre à la défense de la République espagnole, peut-être même au sein des Brigades internationales [160].

Localement, même si elle assiste aux côtés de son compagnon à des réunions politiques antifascistes, Elvira semble avoir une activité militante beaucoup moins prononcée. Outre la conférence du mois de septembre 1936 [161], le 25 décembre 1939, Elvira Malatesta, accompagnée de son compagnon Vincenzo Mazzone, assiste à une manifestation de bienfaisance antifasciste et garibaldienne [162]. Lors de cette fête organisée par la section locale de l'« Unione Popolare Italiana » de Tunis, qui s'est déroulée dans une salle de cérémonie appelée « la Salle des fêtes maltaises », il y eu une distribution de nombreux dons pour les enfants démunis de Tunis.

Le parcours politique et idéologique de Clelia Barresi, la fille de Giulio Barresi est atypique. Née à Tunis le 14 février 1922, proche dans sa jeunesse des idées très avancées [163] de son père [164], au fil des années, Clelia choisit de s'éloigner progressivement des idéaux paternels [165], préférant suivre sa voie propre avec un autre horizon de pen-

155. Copie dell'appunto n°500/26615 pervenuto dalla Divisione Polizia Politica, Rome, 12/09/1936, ACS, CPC, boîte n°5394, VIA Giulia.

156. Note Prot. n°62167/124788 dal Ministero dell'Interno indirizzato al Prefetto di Trapani, Rome, 12/11/1937, ACS, CPC, boîte n°5394, VIA Giulia.

157. Telespresso n°657.16160 dal R. Consolato Generale d'Italia a Tunisi, Uff. II°, indirizzato al Regio Ministero dell'Interno a Roma, Tunis, 15/07/1938, ACS, CPC, boîte n°2948, MALATESTA Elvira Paolina.

158. Appunto n°500.14642 dalla Divisione Polizia Politica indirizzato alla Divisione Affari Generali Riservati, Rome, 29/04/1938, ACS, CPC, boîte n°2948, MALATESTA Elvira Paolina.

159. Appunto Prot. N°500/38023 della Divisione Polizia Politica indirizzato alla Sede della Divisione Affari Generali e Riservati, Rome, 22/11/1938, ACS, CPC, boîte n°2948, MALATESTA Elvira Paolina.

160. « Nota anche la partecipazione di Elvira Malatesta : il CPC ci ha rivelato un documento attestando che quest'ultima ha transitato da Perpignan alla Spagna Rossa dopo il 25 ottobre 1936, elemento dal quale si potrebbe supporre che abbia preso parte alla lotta delle brigate internazionali della difesa delle Repubblica spagnola », Rym Lajmi, « "Donne italiane, uniamocicontro la guerra !" Storia di militanza italiana femminile in Tunisia », op. cit., p. 211.

161. Copie dell'appunto n°500/26615 pervenuto dalla Divisione Polizia Politica, Rome, 12/09/1936, ACS, CPC, boîte n°5394, VIA Giulia.

162. Copie dell'appunto n°500/3717 della Divisione Polizia Politica, Rome, 06/02/1939, ACS, CPC, boîte n°2948, MALATESTA Elvira Paolina.

163. Note sans aucun numéro d'enregistrement, ni d'émetteur ni de récepteur, datée du 30/05/1908 à Tunis, ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

164. « Attività antifascista svolta dal nominato Barresi Giulio, già di sentimenti anarchici, il quale in questi ultimi tempi ha preso un atteggiamento di vero opposizione contro il Fascismo ». Cf. Telespresso riservatissimo n°14337/4221 inviato dal Consolato generale d'Italia a Tunisi diretto al capo della Polizia, Regio Ministero dell'Interno a Roma, 22/07/1930, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

165. « Clelia Barresi di Giulio Cesare ha dimostrato, sin dall'adolescenza, di seguire con piena convinzione le idee politiche paterne. Difatti ha partecipato attivamente al movimento antifascista della Tunisia di questi ultimi anni, sia esibendosi in varie conferenze che scrivendo articoli su "L'Italiano di Tunisi" », Copie del telespresso del R. Consolato Generale d'Italia a Tunisi, in data 15/03/1940, n°142/04868, diretto al Ministero Esteri, A.G. IV°-

sée, l'idéologie communiste ne s'oppose nullement à ce choix. Dans un rapport, Giulio Barresi répond à ses amis qui l'interrogent qu'en « hommage aux principes immortels il ne pouvait empêcher les idées politiques de sa fille, même s'il ne les partageait pas[166] ».

Très rapidement, Clelia devient une dirigeante et une fervente propagandiste des organisations communistes locales et est surnommée « la passionaria tunisina[167] », faisant référence à la célèbre dirigeante communiste espagnole, Dolores Ibárruri.

Bien qu'identifiée comme anarchiste dans les archives du CPC à Rome, Clelia Barresi renforce son appartenance au camp communiste à l'âge de 19 ans en épousant le 20 février 1941, le communiste Silvano Bensasson[168]. Selon Lucia Valenzi, en contractant ce mariage, pour Clelia Barresi, « la gaillardise juvénile est vraiment lontaine[169] ». Selon les déclarations d'une ancienne antifasciste de Tunis nommée Pasqualina Dovì à la suite à son interrogatoire, Clelia a été influencée tout comme son frère Umberto par les idées franc-maçonnes, anarchistes et antifascistes de son père :

> La fille de Barresi, Clelia, âgée d'environ 19 ans, grande de taille, blonde, mince, nez large et droit avec des lèvres plutôt grandes, elle a été expulsée des écoles italiennes pour ses idées subversives qu'elle propage sans relâche ; elle fréquente les écoles françaises. Elle est connue sous le nom de « Passionaria » et elle est la présidente de la section féminine du Circolo Garibaldi[170]. (Notre traduction)

Clelia intègre les deux seuls groupes antifascistes et féministes italiens présents sur le sol tunisien, tous deux contrôlés par les communistes italiens de Tunis : la section féminine de l'UPI et l'UDI « Unione delle Donne Italiane di Tunisia ». Elle est même présidente de la section féminine du Circolo Garibaldi. Selon l'historienne Juliette Bessis, « sous le patronage de la LIDU, une petite Union féminine tente de combattre l'influence fasciste exercée tout particulièrement sur les femmes. Des communistes, comme Clelia Barresi, Nadia et Diana Gallico, Maria Proveddi en sont les animatrices[171] ».

Toujours au sein de la LIDU, aux côtés des communistes italiennes de Tunisie Nadia et Diana Gallico, Maria Provvedi, Gilda Meimon, Clelia Barresi crée l'Unione delle donne italiane di Tunisia. Malgré une participation restreinte, ce groupement organise plusieurs

---

e.p.c. Ministero Interno P.S-C.P.C., oggetto : Barresi Giulio Cesare fu Alberto, ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

166. « Il Barresi ai rimbotti dei suoi amici rispondeva che, in omoggio agli immortali principi, egli non poteva ostacolare le idee politiche della figlia, pur non condividendo egli idee ». Cf. Copie rapport sur la « Situazione politica locale », Tunis, 22/03/1941, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

167. « Al fine di salvare capra e cavoli, spinse la figlia Clelia a mettersi in mostra e fare quindi parte delle organizzazioni comuniste locali. In breve essa ne divenne una dirigente, una propagandista fervente, tanto da essere soprannominata la "Passionaria Tunisina" ». Ibid.

168. « Ora, la Clelia Barresi, « la passionaria tunisina », col consenso del padre ha rinserrato maggiormente i legami politici con i detti Bensasson, sposando uno dei essi e precisamente Silvano Bensasson. Il matrimonio è stato celebrato il 20 dello stesso febbraio […] La Clelia Barresi è 19enne ». Ibid.

169. « la goliardia giovanile è davvero lontana ». Cf. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 36.

170. « La figlia del Barresi, Clelia, di anni 19 circa, alta, bionda, snella, naso rettilineo largo, labbra piuttosto grosse, è stata espulsa dalle scuole italiane per le sue idee sovversive che propaganda accanitamente ; frequenta le scuole francesi. È intesa la "Passionaria" ed è la presidente della sezione femminile del Circolo Garibaldi ». Cf. Copie recommandée urgente n° di prot. 014653 Divisione P.S. R. Prefecture de Caltanisetta, 06/07/1939 au ministère de l'Interno, Direzione Generale della P.S., objet : Dovì Pasqualina de Tommaso et de Patti Francesca, née à Bizerte le 13/06/1898, voir original in Dovì Pasqualina n°58911/132569, 11/07/1939, ACS, CPC, boîte n°359, BARRESI Giulio Cesare.

171. Bessis Juliette, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 189.

évènements et publie des annonces de fêtes, de bals et de soirées dansantes dans les colonnes du journal antifasciste L'Italiano di Tunisi[172].

Aux côtés de Velio Spano, ces communistes antifascistes italiennes s'organisent pour former un petit groupe pour étudier les théories marxistes telles que Le Manifeste du parti communiste de Karl Marx[173]. Outre ses engagements politiques sur le plan international, le groupement de l'Unione Femminile Italiana de Tunis s'investit aussi socialement au sein de la communauté italienne de Tunisie en s'engageant à fournir aux familles italiennes défavorisées des prestations sociales et une aide humanitaire. Afin de respecter ses engagements, le 30 avril 1942 à Tunis, l'Unione Femminile Italiana s'est procurée au marché noir de la percale pour confectionner des layettes à l'intention des enfants de familles nécessiteuses. Cette marchandise a été achetée deux ou trois fois plus cher que son prix de vente initial[174].

À travers l'organisation de la section féminine de l'UPI à Tunis, les militantes communistes telles que Clelia Barresi se sont fortement engagées aussi bien localement que sur des questions internationales. Elles militent notamment dans la lutte contre la guerre en Espagne et le franquisme, contre les manœuvres du fascisme, mais aussi en faveur de la paix entre les peuples. Les colonnes du journal antifasciste L'Italiano di Tunisi, entre les années 1937 et 1938, montrent la forte activité militante de l'organisation féminine de l'UPI[175].

Durant cette période troublée, dans les colonnes du journal antifasciste L'Italiano di Tunisi, Clelia Barresi publie deux articles dans lesquelles elle prend clairement position pour le maintien de la paix dans le monde et contre les agressions, les mensonges et les manœuvres belliqueuses et réactionnaires des régimes fasciste et hitlérien. Dans son premier article, au nom de la « Section Féminine de l'Unione Popolare Italiana » à Tunis, le 24 octobre 1937, Clelia Barresi appelle ses compatriotes et spécifiquement les femmes italiennes de Tunisie à s'opposer fermement à l'esprit belliqueux du régime mussolinien et à lutter énergiquement contre l'oppression fasciste[176].

---

172. « All'interno della Lega nasce anche una Unione femminile con Nadia e Diana Gallico, Maria Provvedi, Gilda Meimon e Clelia Barresi. Clelia è la figlia di Barresi, giovanissima, definita nella documentazione di archivio della polizia la "pasionaria" di Tunisi. Nadia Spano racconta di avere organizzato con altre una Unione delle donne italiane di Tunisia, per quanto con una partecipazione molto ridotta ; tra le iniziative delle donne le feste del giornale L'Italiano di Tunisi ». Cf. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 23.

173. « Le donne si organizzano, anche se tra qualche ostilità esterna, per "studiare i classici" scrive Nadia : Diana, Clelia, Gilda e io formiamo un piccolo gruppo per studiare il Manifesto del partito comunista di Marx sotto la guida di Velio, ciò che non manca di suscitare le critiche dei compagni, i quali ci giudicano piuttosto presuntuose per averlo impegnato ». Cf. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 38.

174. Note n°950 Sté RG/I, Tunis, 30/04/1942, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/26, cote 11-18, « Unione Feminile Italiana (1941-1942) ».

175. « Unione Popolare Italiana Sezione femminile di Tunisi », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°44, Tunis, 22/08/1937, p. 2 ; « Appello della Sezione femminile dell'Unione Popolare Italiana », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°45, Tunis, 28/08/1937, p. 3 ; Barresi e le donne del Circolo Garibaldi - « Il successo della gita del Circolo Popolare Garibaldi », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°48, Tunis, 18/09/1937, p. 1-2 ; Clelia Barresi, « Donne Italiane, Uniamoci contro la guerra ! », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°55, Tunis, 24/10/1937, p. 1-2 ; Per la Spagna repubblicana, « Les Jeunes filles de Tunisie », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°60, Tunis, 28/11/1937, p. 1 ; « Alla Sezione Femminile dell'Unione Popolare Italiana (una donna italiana) », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°63, Tunis, 19/12/1937, p. 2 ; « L'albero di Natale – U.P.F.I., festa dei bimbi », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°64, Tunis, 26/12/1937, p. 2 ; « Noi donne », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°69, Tunis, 30/01/1938, p. 3 ; « Mamme italiane ! », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°78, Tunis, 03/04/1938, p. 1.

176. Clelia Barresi, « Donne Italiane, uniamoci contro la guerra ! », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°55, Tunis, 24/10/1937, p. 1-2.

Le second article paraît le 16 octobre 1938 dans les colonnes de L'Italiano di Tunisi[177]. Malgré la signature des accords de Munich, Clelia écrit cet article pour dénoncer l'agression de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne nazie au mois de septembre 1938. Au regard des récentes menaces hitlériennes et fascistes, elle met en garde le lecteur contre les mensonges de paix prononcés par les deux dictateurs qui cherchent, à tout prix, à provoquer la guerre qui semble inéluctable. Outre cette situation angoissante et triste qui est sur le point de plonger le monde entier dans le chaos d'un conflit armé, Clelia invite ses camarades de lutte ainsi que tous ses semblables à résister pour la paix dans le monde car « conquérir et imposer la paix est notre devoir : comme en ces temps là, en ce mois de septembre, nous devons exprimer notre haine pour la guerre d'agression que les dictateurs voulaient déchaîner, nous devons manifester ouvertement notre volonté de poursuivre les responsables des massacres d'Éthiopie et d'Espagne[178] ».

II. Les modalités d'actions des anarchistes italiens de Tunisie

1. Les débuts de la propagande révolutionnaire anarchiste : de l'action directe à la propagande par le fait (1888-1905)

Dès leur arrivée sur le sol tunisien, à la fin du XIXe siècle, les anarchistes italiens se réunissent au début en petits groupes dans les cafés et les bars des grandes artères de la capitale tunisienne. Mais au fil du temps, devenant de plus en plus nombreux, ils commencent à s'afficher publiquement et, quand la situation le permet, ils organisent des meetings, des conférences ou des réunions où le nombre des auditeurs présents est de plus en plus important. À Tunis, lors de certaines réunions secrètes, de conférences ou de meetings, organisés par différentes organisations et entités locales, ouverts gratuitement au grand public, des discours de propagande et des exposés thématiques sont prononcés par des orateurs anarchistes. Les échanges qui ont lieu, sont parfois électriques. Cette propagande révolutionnaire et anarchiste en Tunisie s'inscrit dans un continuum militant de l'action directe des anarchistes italiens présents.

En Tunisie, au début du XIXe siècle, malgré les nombreuses restrictions opérées par les autorités tunisiennes et protectorales françaises, dont le décret du 15 avril 1905 interdisant les réunions publiques et les rassemblements, une propagande soutenue existe dans les milieux ouvriers de la capitale tunisienne.

Durant cette période, nous remarquons dans un premier temps l'existence de certains groupes et organisations composés d'anarchistes italiens adeptes de la propagande et l'action directe dont le « Circolo Michele Bakounine », l'AIL (Associazione Internazionale dei Lavoratori), « Il Gruppo Comunista Anarchico di Tunisi », « Il Gruppo Anarchico di Azione a Tunisi » ou encore « Il Partito Socialista Anarchico Italiano » appelé également « Parti Socialiste Révolutionnaire Italien ». Deuxièmement, dans certaines situations qui occupent la scène politique et sociale à Tunis, des anarchistes italiens organisent, militent et participent à de nombreuses réunions, meetings et autres rassemblements du même

177. Clelia Barresi, « Dopo le tragiche giornate di settembre », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°107, Tunis, 16/10/1938, p. 2

178. « conquistare e imporre la pace è nostro compito : dobbiamo come in quei giorni di settembre esprimere il nostro odio per la guerra di agressione che i dittatori volevano scatenare, dobbiamo manifestare apertamente la nostra volontà di cacciare i responsabili dei massacri di Etiopia e di Spagna ». Cf. Clelia Barresi, « Dopo le tragiche giornate di settembre », L'Italiano di Tunisi, a. III, n°107, Tunis, 16/10/1938, p. 2.

type. Ces anarchistes pratiquent pour la plupart une propagande soutenue dans les milieux ouvriers de la capitale tunisienne. Nous allons citer chronologiquement quelques évènements. Tout d'abord, dans la rubrique « Cose Locali » du journal anarchiste L'Operaio, Organo degli Anarchici di Tunisi e di Sicilia du 28 octobre 1888 à Tunis, on nous signale la constitution d'un nouveau groupe communiste-anarchiste à Tunis portant le nom de « Michele Bakounine ». Prônant la propagande par voie de presse, ce nouveau groupement anarchiste « donne une impulsion certaine à la propagande anarchiste[179] » sur le territoire tunisien. Il présente également à « ces nouveaux compagnons de lutte, sa solidarité et la promesse d'une active et constante propagande des principes anarchistes[180] ».

La figure la plus importante du mouvement anarchiste italien présent en Tunisie est le docteur Nicolò Converti. Ce dernier tient de nombreuses conférences et réunions sur des sujets sociaux et économiques d'actualité faisant ainsi la promotion des idées anarchistes en Tunisie. Le 2 mai 1890 à Tunis, une affiche est placardée autour d'une réunion annonçant l'intervention prochaine de Converti dans le local Le Châlet marseillais, avenue de la Marine, au lendemain des mobilisations et des manifestations de 1890 :

> CONFÉRENCE
>
> À huit heures du soir, au Châlet Marseillais, au bout de la Marina, le Docteur N. Converti donnera une Conférence sur le thème des huit heures de travail hebdomadaire pour les ouvriers, ce qui a provoqué les manifestations qui sont en cours dans toutes les capitales européennes. L'entrée est gratuite pour tous ceux qui souhaitent assister à la Conférence[181]. (Notre traduction)

Durant cette réunion anarchiste, nous apprenons également qu'« une centaine d'ouvriers de nationalité italienne assistaient à cette réunion qui, commencée à 8 heures s'est terminée à 8h½ ». Le docteur Converti a développé des thèses bien connues de ceux qui fréquentent les réunions anarchistes : la « suppression de toute forme de gouvernement, suppression de l'Église, du capital, [ainsi que] la réduction de la journée de travail à huit heures [malgré l'utilisation des] machines permettant désormais aux patrons de remplacer avantageusement les ouvriers et condamnant ceux-ci à des concessions sous peine de se voir peu à peu réduits à un nombre infime ». À la fin de la conférence, l'ordre du jour suivant est voté : « Suppression de toute forme de gouvernement, la République étant le règne de la bourgeoisie et du capital comme la royauté et l'empire sont le privilège de certaines castes ou de certaines personnalités ; Suppression du capital, suppression de l'Église, fraternité de tous les peuples dans la paix, solidarité de tous les ouvriers dans le

179. « Annunziamo con piacere la costituzione di un nuovo gruppo comunista – anarchico, che si prefigge precipuamente la propaganda a mezzo della stampa. Ai nuovi compagni di lotta la nostra solidarietà e l'augurio d'una attiva e costante propaganda dei principi nostri – I frutti potranno essere non immediati, attorniati quali siamo, qui specialmente, da gretti egoisti ; ma verranno, se l'attività di ciascunmembro di esso come abbiamo motivi a credere perchè dei socialistiche non si agitano o che non concorrono in qualsiasi modo alla causa non abbiamo veramente di che farne sono anzi coloro che trovano pretesti per gettare sempre i bastoni fra le ruote e non si veggono che in queste belle e grandi occasioni – Abbiamo dunque motivo per rallegrarci di questo nuovo gruppo che darà certamente un impulso alla propaganda anarchica – Ha preso il nome di Michele Bakounine. Preveniamo altresi tutti i giornali informati alle nostre ideea voler mandare quattro copie del loro giornale. Tutti quei gruppi, individui ecc. che vorranno corrispondere con esso invieranno al seguente : Vanni Marsilio fermo in posta Tunisi ». Cf. article sans titre, rubrique « Cose Locali », L'Operaio, Organo degli Anarchici di Tunisi e di Sicilia, a. II, n°23, Tunis, 28/10/1888, p. 3.

180. Ibid.

181. « CONFERENZA - Stassera alle otto al Chalet marseillais in fondo alla Marina sarà dal dott. N. Converti tenuta una Conferenza sul tema delle otto ore di lavoro per gli operai che ha provocato le odierne dimostrazioni in tutte le capitali d'Europa. L'entrata è libera per chiunque vorrà assistere alla Conferenza ». Cf. Rubrique « Informations tunisiennes (dernière heure) », La Dêpêche Tunisienne, a. 2, n°94, Tunis, 02/05/1890, p. 2.

travail et dans la défense de leurs droits[182] ». Durant ce rassemblement, aucun débordement n'est signalé par les services de police tunisiens disant même que « le plus grand calme règne et la manifestation est des plus pacifiques[183] ».

Une autre figure, moins connue, est celle de l'anarchiste italien Alfredo Di Sandro. À Tunis, le 24 janvier 1892, selon une note de renseignements provenant du Commissaire central de police Barony au sujet d'un italien nommé Clemente Frezzati[184] et de la surveillence d'un italien nommé Cleto Brena alias Joseph (Giuseppe) Ghezzi[185], soupçonné d'être proche du groupe des Libres penseurs et des anarchistes de la capitale tunisienne, l'anarchiste Alfredo Di Sandro[186] revendique le fait d'être l'auteur d'un pamphlet dirigé contre le gouvernement italien et contre le consul général Macchiavelli[187]. Cette brochure écrite en italien s'intitule « L'Italia a Tunisi[188] » et contient une dizaine de pages. Elle a pour épigraphe la mention suivante : « La vérité, toute la vérité, rien d'autre que la vérité[189] ». Dans un premier temps, Alfredo Di Sandro est approché par le Consul Général d'Italie Macchiavelli par l'intermédiaire de l'avocat Di Guidi lui offrant la somme de 400 francs pour qu'il renonce à la publication de son pamphlet. Ayant refusé l'offre, Di Sandro est aussitôt menacé de prison et de poursuites judiciaires[190]. Malgré cela, Di Sandro signe avec son pseudonyme « Professeur Italico De Mattias », en faisant placarder ainsi dans les rues de Tunis le sommaire de cette brochure avec l'ensemble des chapitres sous-mentionnés :

> Le Gouvernement de Sa Majesté le Roi d'Italie,
> Consulat Général italien,
> Écoles et professeurs,
> Employés publics et privés,

182. Ibid.
183. Ibid.
184. Lors des funérailles du libre penseur et ex-officier garibaldien Clemente Frezzati, un incident s'y est produit. Influencés par le Consulat Italien de Tunis refusant ainsi l'enterrement civil au défunt, les autorités françaises interdisent également aux Libres-Penseurs italiens et à leurs côtés les garibaldiens, de brandir aussi bien le port du drapeau noir ainsi que le drapeau tricolore de Garibaldi lors de la cérémonie funéraire religieuse imposée. Protestant contre le non-respect des dernières volontés du défunt, nous trouvons parmi les Libres-Penseurs italiens, les anarchistes italiens Nicolò Converti et Giuseppe Stefanini qui ont réagit chacun à leur manière. Le premier a écrit un télégramme de protestation au journal de Milan Il Secolo. Le second, quant à lui, écrit un télégramme au premier ministre à Rome puis se rend à Livourne (Italie) pour demander à la famille du défunt une procuration afin d'exhumer la dépouille pour la transfèrer soit au le carré des Libres- Penseurs à Tunis soit en Italie toujours selon les vœux de Clemente Frezzati. Stefanini voit aussi le député Conzio afin de prendre part à une conférence dans le but est de parler de cet incident avec les autorités françaises. Cf. Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».
185. Cf. Linda (Brena-Ghezzi) Ben-Hamida, « Pioneer Winemaker, Joseph Ghezzi », Okanagan History, The seventy-First Report of the Okanagan Historical Society, Ehmann Printworx Ltd, Kelowna B.C. (Canada), 2007, p. 54-58.
186. Son dossier personnel n'a pu être identifié aux archives du CPC.
187. Note de Renseignements n°8011 du Commissaire Central de Police Monsieur Barony, Tunis, 29/10/1891, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».
188. Voir au document annexe n°12, la brochure « L'Italia a Tunisi » qui circule dans les rues de Tunis le 24/01/1892. Cf. Note de renseignements n°331 du Commissaire central de police Monsieur Barony, Tunis, 24/01/1892, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».
189. « La verità, tutta la verità, niente altro che la verità ». Cf. Note de Renseignements n°8051 du Commissaire Central de Police Monsieur Barony, Tunis, 30/10/1891, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».
190. Note de Renseignements n°325 du Commissaire Central de Police Monsieur Barony, Tunis, 23/01/1892, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

Médecins et avocats,
Hôpital Colonial italien,
Associations et cercles,
La « Juvenes Cartaginis »,
Partis et politiciens,
Journaux et théâtres,
Navigation Générale italienne,
Chemin de fer Rubattino,
Négociants et industriels,
Aubergistes et traiteurs,
Individus innommables…et belle compagnie !
Observons !![191]

Nous avons également le cas de l'anarchiste italien Gaetano Didimi[192], qui possède, quant à lui, un talent oratoire bien particulier. Au mois d'août 1892, Gaetano Didimi décide de quitter l'Italie et émigre à Tunis dans le but d'y trouver du travail. N'ayant pas trouvé d'emploi, il se résout à accepter un financement par les services de la préfecture de police de Naples afin d'être rapatrié au plus vite en Italie en 1893.

Cependant, peu de temps avant son rapatriment, le 19 février 1893 à Tunis, Didimi se distingue remarquablement en prenant la parole lors d'une réunion publique socialiste ayant pour thème la famille. Cette réunion se déroule aux « Arènes Tunisiennes » situées rue d'Allemagne, devant une assemblée composée d'« environ cent vingt personnes parmi lesquelles il a été remarqué quelques dames au nombre de quatre ou cinq », selon les estimations du commissaire de police présent sur les lieux. Lors de cette conférence, en compagnie du docteur Nicolò Converti, Didimi expose oralement la conception libertaire du mariage libre et son impact social et politique au sein de la société. Il fait également allusion à la Commune de Paris, aux Versaillais et à Thiers. Cette réunion a duré près de deux heures (de 14 heures jusqu'aux alentours de 16 heures) et elle s'est terminée sans aucun incident notable selon le même informateur de police qui est sur place. Voici quelques passages de l'intervention de Didimi mentionnés dans le rapport du commissaire Battini :

> La famille actuelle, c'est l'esclavage ! – La père qui est le tyran de ses enfants est l'esclave de ces derniers. – Les enfants sont les esclaves de leurs parents qui sont un obstacle continuel à leurs penchants et à leur inclination, ce n'est pas le magistrat ceint de son écharpe qui constitue la famille ! […] La famille ne doit être que le produit de l'amour[193].

Dans ce même rapport, le commissaire de police tient des propos assez méprisants et caricaturaux à l'égard de Didimi disant que « l'orateur a essayé de développer son sujet avec des sentences prudhommesques, des banalités et des phrases creuses[194] ».

Durant la même période, un autre anarchiste italien est très actif. C'est le propriétaire du bar Stefanini qui se trouve au 24, avenue de France, au croisement avec la rue El

191. Note de Renseignements n°8051 du Commissaire Central de Police Monsieur Barony, Tunis, 30/10/1891, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».
192. ACS, CPC, boîte n°1780, DIDIMI Gaetano.
193. Rapport du Commissaire de Police du 1er arrondissement à Tunis, Monsieur Battini, lors de la surveillance de l'anarchiste Didimi, Tunis, 19/02/1893, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».
194. Ibid.

Djazira, Giuseppe Stefanini. Bien que son établissement soit étroitement surveillé par les services de police, Stefanini continue à accueillir dans ses locaux la plupart des réunions et des meetings des groupes anarchistes italiens de la capitale tunisienne[195]. Giuseppe Stefanini « que son bon cœur distingue[196] » participe également à des œuvres caritatives et de bienfaisance. Le 4 avril 1893 à Tunis, venant en aide à un ouvrier italien gravement blessé sur son lieu de travail, la carrière de pierre de la Compagnie du Port de Bizerte, et inapte à une quelconque activité manuelle, Stefanini accepte de recevoir dans son bar une souscription qui y a été lancée afin de soutenir le malheureux ouvrier blessé. Stefanini contribue personnellement à la collecte[197].

En 1877, l'anarchiste français Paul Brousse, au congrès anarchiste international de Londres de juillet 1881, mentionne la formule de « propagande par le fait ». Elle est reprise par les libertaires qui affirment alors « la nécessité de joindre à la propagande verbale et écrite la propagande par le fait[198]». Dans l'inconscient collectif, « la propagande par le fait » est une stratégie choisie et reconnue par les anarchistes, notamment les anarchistes individualistes. Ce mode opératoire repose sur l'utilisation de la violence comme l'assassinat ou le fait de commettre des attentats à la bombe ou à la dynamite. Cette action violente ne repose nullement sur l'apologie du meurtre compulsif de personnalités publiques ou la destruction aveugle de lieux officiels stratégiquement importants. L'idée essentielle dans ce type d'action est de faire passer un message, de faire réagir, voire même de choquer l'opinion publique. C'est ce que nous appelons communément « la propagande par le fait ». À cet égard, une autre interprétation est possible. Selon Paul Brousse, à ses débuts, cette tactique révolutionnaire est « un puissant moyen de réveiller la conscience populaire » et pour être en mesure de « montrer aux masses fatiguées et indolentes ce qu'elles ne peuvent pas lire. Elle leur enseigne un socialisme dans la praxis, le rendant visible, palpable, concret[199] ».

Pour la réaliser, l'éducation des masses laborieuses, la diffusion des idées libertaires s'imposent. Autrement dit, la propagande sous toutes ses formes. Elle se compose de 3 types distincts : la propagande écrite (journaux, revues, brochures, livres), la propagande orale (réunions, conférences, causeries, meetings) et la propagande agie : manifestations sur la voie publique, grèves, blocages). Comme le décrit Anne-Léo Zévaès, la propagande :

> [Est] aussi, à certaines heures, cette forme d'action que Paul Brousse appela jadis la propagande par le fait, c'est-à-dire l'accomplissement de certains gestes individuels, revêtant même, en certaines circonstances le caractère d'attentats tragiques et destinés soit à faire trembler les privilégiés, soit à illuminer d'espérance le cœur des déshérités et des parias, soit à servir à tous d'avertissement.

195. Rapport confidentiel n°1 émanant du Capitaine Vinciguerra commandant le détachement de gendarmerie de Tunisie s'adressant à Monsieur le Résident Général de la République Française à Tunis, objet : au sujet de l'arrivée à Tunis d'un certain nombre d'italiens présumés anarchistes, Tunis, 14/02/1894, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

196. « Il quale buon cuore che lo distingue ». Cf. Rubrique « CRONACA », La lanterna, cronaca settimanale di Tunisi, a. II, n°3, Tunis, 21/02/1893, p. 3.

197. « La sottoscrizione », rubrique « CRONACA », La lanterna, cronaca settimanale di Tunisi, a. II, n°7, Tunis, 04/04/1893, p. 2.

198. Cf. Le Révolté, n°11, 23/07/1881, cité in Walter Badier, « Émile Henry, le Saint-Just de l'Anarchie », L'Harmattan, Parlement(s), Revue d'histoire politique, n°14, 2010/2, p. 159. https ://www.cairn.info/revue-parlements1-2010-2-page-159.htm

199. Paul Brousse, « La propagande par le fait », Bulletin de la Fédération Jurassienne, s.n., s.l., 05/08/1877, p. 1.

> Cette propagande a été inaugurée et surtout poursuivie depuis un demi-siècle. Mais la conception anarchiste est plus ancienne[200].

La formule originale « la propagande par le fait » diffusée par l'anarchiste français Paul Brousse est pensée d'une tout autre manière par l'anarchiste russe Mikhaïl Bakounine. Gaston Leval, dans son texte « La crise permanente de l'anarchisme », synthétise la pensée de Bakounine :

> Après avoir préconisé inlassablement des méthodes constructives qui sont demeurées ignorées de la totalité des anarchistes – peut-être y a-t-il quelques exceptions que je ne connais pas -, Bakounine, devant l'échec des tentatives révolutionnaires auxquelles il avait pris part et devant celui de la Commune, arriva à la conclusion que « l'heure des révolutions étaient passée ». Il recommanda alors la « propagande par le fait », entendant ainsi les réalisations directes servant d'exemples. Mais la démagogie et la bêtise faisant la loi dans le mouvement anarchiste, la formule fut interprétée comme une recommandation des attentats individuels, qui n'avaient rien à voir avec la pensée du grand lutteur[201].

La formule de « propagande par le fait » divise les anarchistes en deux camps opposés. D'un côté ceux qui se revendiquent comme légalistes et de l'autre, les illégalistes. La discorde tourne essentiellement autour des notions de droit et de justice. Bakounine lui-même a regretté la tournure violente et autodestructrice que cette formule a prise auprès de certains militants anarchistes. En 1892, dans le premier chapitre de son livre qui s'intitule « Les coulisses de l'anarchie », l'écrivain Charles Flor O'squarr donne une explication de la notion de « la propagande par le fait » :

> Ce que je puis affirmer, moi qui connais l'anarchiste, c'est qu'il n'est pas un dynamiteur. Entendons-nous ! Je ne veux point dire par là qu'aucun d'eux n'ait dynamité ni que les dynamiteurs de mars, d'avril et de mai ne fussent point des anarchistes. Ce dont je suis certain, c'est que, dans les groupes anarchistes, le dynamiteur est une exception. En effet, les partisans de la propagande par le fait et de l'action individuelle forment, dans le parti, une minorité dérisoire. Les autres, la grande majorité, presque tous, ont compris depuis longtemps que l'attaque à la propriété du voisin ne constitue pas une attaque à l'institution de la propriété ; que la lutte contre des hommes au pouvoir ne constitue pas une lutte contre le principe d'autorité. […] De plus, l'action individuelle contraignant les militants à se révolter chaque jour et à réussir chaque jour, semble insupportable à la plupart. […] le principe de l'action individuelle répugne à l'esprit populaire. [Les] masses ne comprennent pas la révolte collective ; et, comme l'a dit très justement Merlino, le jour où elles s'ébranleront ce sera pour leur émancipation complète, non pour exercer une vengeance contre l'individu, – fût-il magistral. En général, l'anarchiste n'est point dynamiteur, ni partisan de l'action isolée. […] Seul dans l'anarchie, quelques hommes sont imbus de l'esprit nihiliste, recommandent la propagande par le fait, l'emploi des explosifs. Ce sont les lettrés, les docteurs diplômés, les savants, les mathématiciens du parti,

200. Cf. Anne-Léo Zévaès, « Le mouvement anarchiste de 1870 à nos jours, 1. Précurseurs et origines », consulté le 04/04/2018. http ://endehors.net/news/le-mouvement-anarchiste-de-1870-a-nos-jours

201. Note de bas de page de Gaston Leval, « La crise permanente de l'anarchisme », Cahiers de l'humanisme libertaire : revue mensuelle d'études sociologiques, suivi de quelques vérités aux révolutionnaires, 1er Partie, s.l., août-septembre 1967, p. 17 ; Cf. Note de bas de page, Gaston Leval, La crise permanente de l'anarchisme, C.A.T.S. (Collectif Anarchiste de Traduction et de Scannerisation), Caen, s.d., p. 17

ceux qui, par leur instruction et leur communauté d'intérêts, se rapprochent le plus de l'élément nihiliste [202].

À Tunis, le 28 octobre 1888, le groupe des anarchistes italiens fait paraître sur le journal anarchiste L'Operaio son soutien pour cette approche militante en faisant publier en dernière page un message adressé à l'ensemble des lecteurs et aux militants anarchistes italiens de Tunisie sur les bienfaits de leurs engagements respectifs en se positionnant en faveur de la propagande par le fait :

> AUX LECTEURS,
>
> La propagande par le fait est la meilleure des propagandes. Un fusil vaut certainement plus qu'une plume. Mais les faits qu'hier étaient de notre Parti, aujourd'hui, ils viennent à tout moment et spontanément d'en-bas. C'est la masse qui bouge ; cependant plus qu'hier, la propagande active avec la parole est nécessaire avec les écrits pour expliquer ces faits et pour en provoquer d'autres [203].

Nous retrouvons également le cas de l'anarchiste italien et restaurateur de profession dans la ville de Tunis, Angelo Salvarelli [204]. Le 7 janvier 1888, dans une note portant la mention « Riservato » du Ministre adressé à Giuseppe Malmusi, l'agent royal et consul général à Tunis, on nous signale l'existence d'une correspondance des anarchistes comme celle d'Angelo Salvarelli qui envoie de Tunis une lettre à la rédaction du journal turinois La Gazzetta Operaia mettant ainsi en lumière son implication active au sein du mouvement socialiste-anarchiste italien dans la capitale tunisienne [205]. Deux semaines plus tard, dans le journal anarchiste L'Operaio du 23 janvier 1888, Salvarelli écrit à nouveau un article assez virulent contre l'impunité de la classe bourgeoise et la protection légale dont cette dernière bénéficie dans la société capitaliste. Ne cachant nullement ses idées subversives et son apologie en faveur de la propagande par le fait, Salvarelli est bien connu par les services de police :

> Comment on vole sous la bourgeoisie
>
> Pour prétendre que la propriété n'est pas un vol, il faut être idiot ou être intéressé par la préservation du capitalisme. Vous, petits commerçants et petits propriétaires, condamnés à être expropriés par les grands commerçants, vous n'êtes à l'origine de ce qui augmente de plus en plus le capital d'une petite minorité. C'est vous qui exploitez les travailleurs avec les derniers centimes qu'ils leur restent. Car c'est à vous que ces misérables achètent leurs guenilles et leur pain. Et vous êtes inexorablement condamnés à tomber entre les mains des huissiers, de ces monstres qui représentent la loi de la société. À ces hommes qui dévorent ce qui vous reste sous l'égide de la loi avec le code pénal dans la main, vous autres ignorants, vous leur tirez votre chapeau. Si vous volez une once, la loi vous punit ; tandis ce que si vous êtes touché par un quelconque malheur, vos biens vous seront confisqués, les meubles que vous avez dans votre maison,

202. Charles Flor O'squarr, Les coulisses de l'anarchie, Nouvelle Librairie Parisienne, Albert Savine éditeur, Paris, 1892, p. 39-41.
203. « AI LETTORI, La propaganda dei fatti è la migliore delle propagande. Un fucile vale certo più della penna. Ma I fatti che ieri erano del partito nostro oggi vengono ogni momento spontanei dal basso. È la massa che si muove ; però oggi più di ieri è necessaria la propaganda attiva con la parola, con gli scritti, per spiegare quei fatti, per provocarne degli altri », Cf. Placard en dernière page de L'Operaio, Organo degli Anarchici di Tunisi e di Sicilia, a. II, n°23, Tunis, 28/10/1888, p. 4.
204. Aucun dossier portant le nom de Salvarelli n'a pu être retrouvé dans les archives du CPC.
205. Note de police n°14 adressée au Consul Général italien Malmusi. Oggetto : corrispondenze di anarchici, 07/01/1888, Archivio Storico Diplomatico, Rome, Polizia Internazionale (1880-1906), boîte 44, « Tangeri, Tolone, Trieste, Tripoli, Tunisi, Vienna, Zurigo, Washington. 1880-1896 ».

> pour l'honnêteté de la loi et de l'illégalité de ses représentants, les huissiers vendent vos biens en une heure pour le compte de vos créanciers deux tiers au-dessous de leur valeur, disons 9 000 francs pour 3 000, et achevant l'infâme œuvre de la loi, l'huissier prend 7%, et gagne 210 francs en une heure. Pour vous, ce serait du vol, pour lui, c'est pour la loi que vous respectez.
>
> A. Salvarelli [206] (Notre traduction)

Suite à l'arrivée de l'anarchiste Pietro Vasai et d'autres compagnons italiens dans la Régence, le 15 septembre 1894 à Tunis, Salvarelli aurait tenu ces propos devant un informateur de police française :

> Nous, Italiens, n'étions pas contents de l'ancienne politique française, nous ne le serons pas davantage de la nouvelle, mais Vassai et d'autres compagnons viennent d'arriver pour assassiner le nouveau Résident. S'il se rend à la Marsa demain, il peut se faire qu'on le fasse sauter avec son wagon ; mais avec ces gens le couteau est préférable [207].

Dans un article paru à la mi-septembre 1902 dans le journal Le Promeneur, un des nombreux journaux de défense des intérêts coloniaux français en Tunisie, il est mentionné le nom d'un autre anarchiste italien, Casimiro Accini [208]. Le 29 septembre 1902, selon un courrier du Consul Général d'Italie à Tunis adressé au Ministre de l'Intérieur à Rome, avant qu'il ne soit expulsé du territoire tunisien suite à un mandat d'arrêt à son encontre, Accini se livre à la propagande anarchiste en Tunisie auprès de ses compatriotes italiens, notamment à travers la diffusion d'un journal en langue italienne du nom de La Rivolta [209].

Selon un rapport de police, depuis son arrivée à Tunis le 22 avril 1902 [210], Accini « n'a cessé d'être en relation avec les anarchistes de cette ville [211] ». Selon sa fiche personnelle de renseignements et de surveillance policière, outre les dons anonymes qu'il a reçus à son domicile temporaire à Tunis par voie postale, des anarchistes italiens des États-Unis d'Amérique ont envoyé une somme d'argent pour qu'Accini puisse créer le journal en question La Rivolta dans le but de « servir pour faire de la propagande anarchiste à Tu-

206. « Come si ruba sotto la borghesia - Per pretendere che la proprietà non è un furto bisogna essere cretini o interessati alla conservazione del capitalismo. Voi piccoli commercianti e piccoli proprietari condannati ad essere espropriati dai grandi affaristi, non siete, che la fonte, che ingrandisce sempre più il capitale dei pochi. Voi siete che sfruttate gli operai degli ultimi centesimi che gli restano. Perchè è da voi che questi infelici acquistano cenci e pane. E voi inesorabilmente siete condannati a cadere in mano degli uscieri, a questi mostri che rappresentano la legge della società. A questi uomini che divorano l'ultima vostra sostanza sotto l'egidia della legge, e col codice alla mano, voi ignoranti fate di cappello. Se voi rubate un oncia, la legge vi punisce ; mentre a voi nella sventura viene sequestrata la vostra merce, quella mobiglia che avete in casa e per l'onestà della legge, l'illibatezza dei suoi rappresentanti, gli uscieri vendono in un ora la vostra roba per conto dei vostri creditori due terzi meno del suo valore, mettiamo 9 000 franchi per 3 000, e l'usciere finendo l'opera nefanda della legge prende il 7% e guadagna in ora Franchi 210. Per voi sarebbe un furto per lui è per la legge, che voi rispettate. A. Salvarelli ». Cf. A. Salvarelli, « Come si ruba sotto la borghesia », L'Operaio, a. II, n°10, Tunis, 23/01/1888, p. 3.

207. Note n°159, Résidence Française à Tunis, Commissariat central de police 4, Tunis, 15/09/1894, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

208. ACS, CPC, boîte n°10, ACCINI Casimiro

209. « Les anarchistes italiens de Tunisie », Le Promeneur, Tunis, mi-septembre 1902, ACS, CPC, boîte n°10, ACCINI Casimiro.

210. Annotazioni del Ministero, Scheda biografica n°0023, Riservata, Prefettura di Mantova, compilata 6 agosto 1901, ACS, CPC, boîte n°10, ACCINI Casimiro.

211. Dispaccio n°4270 dal Consolato Generale di Sua Maesta Il Re d'Italia di Tunisi al Signor Ministro dell'Interno a Roma, 19 settembre 1902, oggetto : Accini Casimiro – Anarchico, ACS, CPC, boîte n°10, ACCINI Casimiro.

nis et en Italie[212] ». Selon les propres termes des représentants de la presse coloniale française en Tunisie, la répression des autorités françaises à l'égard des anarchistes italiens a été « applaudie ». Voici l'article publié dans le journal Le Promeneur daté de la mi-septembre 1902[213] :

Les Anarchistes Italiens en Tunisie Mi-Septembre 1902 L'Unione dit, dans son numéro hier, que les décrets d'expulsion ont été signifiés à diverses personnes établies en Tunisie et appartenant aux partis avancés italiens.

Notre confrère ajoute que, suivant les informations qu'il a pu recueillir, ces mesures ne sont que le commencement d'une épuration générale, à laquelle se voit réduite l'Autorité supérieure politique de la Régence, par le fait de la continuelle agglomération en Tunisie d'anarchistes italiens, au moment même où de hautes personnalités politiques sont attendues ici.

Nous applaudirons aux mesures de précaution prises par l'autorité.

C'est déjà beaucoup que les Italiens viennent disputer ici le pain de nos nationaux. Mais que l'élément subversif italien choisisse la Tunisie pour champ de ses exploits, le Gouvernement ne saurait le tolérer.

Pour prouver que l'Autorité supérieure a mille fois raison d'agir très sévèrement, nous mettons aujourd'hui sous les yeux du public la traduction d'un passage du journal anarchiste italien La Protesta Umana.

« Le compagnon Casimiro Accini nous écrit de Tunis que lui et plusieurs de ses amis ont l'intention d'entreprendre la publication d'un nouveau journal anarchiste, La Rivolta, qui sera imprimé à Malte.

« Ce journal sera destiné à propager en Italie, et spécialement dans l'élément italien si nombreux à Tunis, les idées anarchistes.

« Les compagnons qui croient qu'une telle initiative est utile peuvent envoyer leurs offrandes à Casimiro Accini, poste restante, Tunis (Afrique). »

La place de Saint-Marc à Venise est assez grande pour ceux des Italiens établis à Tunis qui veulent prêcher la révolte.

Que l'autorité les y envoie…

L'anarchiste italien Metello Evangelisti[214] est également une figure importante du mouvement libertaire local. Émigré à Tunis le 10 décembre 1896, il travaille comme chapelier avant de se lancer dans le commerce d'antiquité et d'objets précieux, ouvrant deux boutiques à Tunis. Cette situation professionnelle lui a permis d'avoir un certain confort matériel. Anarchiste convaincu, il n'a pas cessé de militer pour ses idées durant toute sa vie. Il est régulièrement en contact avec des compagnons de lutte en Tunisie tels que les anarchistes Achille Longhi, Nunzio Ciciriello, Nicolantonio Converti, Vincenzo Arena ou encore un certain Michelucci, dont la fille épouse plus tard l'un des trois fils d'Evangelisti, le cadet Ilio.

À Tunis, aux côtés de Nicolò Converti, Metello Evangelisti est l'administrateur du journal anarcho-syndicaliste local, La Voce dell'Operaio[215]. Selon une note de police du 24 novembre 1904, en tant que lecteur assidu de la presse anarchiste italienne, Metello envoie plusieurs participations financières au journal anarchiste de La Spezia Il Libertario. Étroitement surveillé dans tous ses déplacements, un autre fait important de son activisme politique et syndical est relevé par les services de renseignements italiens. Dans

212. Annotazioni del Ministero, Scheda biografica n°0023, Riservata, Prefettura di Mantova, compilata 6 agosto 1901, ACS, CPC, boîte n°10, ACCINI Casimiro.
213. « Les anarchistes italiens de Tunisie », Le Promeneur, Tunis, mi-septembre 1902, ACS, CPC, boîte n°10, ACCINI Casimiro.
214. ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello.
215. Voir l'en-tête de la première page du journal anarcho-syndicaliste.

une note du Ministère de l'Intérieur du 17 février 1905, nous apprenons que Metello procède à « une active propagande révolutionnaire parmi les ouvriers italiens[216] » à Tunis. Lors du mouvement de grève de l'année 1905, dans une autre note venant du Consulat Général d'Italie à Tunis datée du 22 février 1905, on nous signale que « récemment, à la suite d'un mouvement socialiste tentant de syndiquer les ouvriers, Evangelisti, accompagné de Ciciriello et d'Arena, fut de nouveau l'objet d'un décret d'expulsion[217] ».

Durant les mouvements de grève qui ont secoué le pays dans les années 1904-1905, un autre groupe émerge progressivement sur la scène sociale et politique en Tunisie. Composé d'individualités anarchistes italiennes, le Gruppo Anarchico di Azione a Tunisi se compose des anarchistes Oreste Fagiolini, Giuseppe Chiari[218], Nunzio Ciciriello[219] ainsi que Giuseppe Ciolino[220]. Certains parmi eux sont adeptes de la propagande par le fait. Nous trouvons une brève description individuelle des membres appartenant au « Gruppo Anarchico di Azione » à Tunis particulièrement les deux derniers, Nunzio Ciciriello et Giuseppe Ciolino qui se prénomme en réalité Giovanni-Battista[221].

Dans une note réservée datée 28 mars 1905 à Tunis émanant du Ministère de l'Intérieur, on nous signale la présence d'un autre anarchiste italien Giuseppe Nunzio Ciciriello, un « maçon, [qui] réside à Tunis depuis 1898. Noté comme dangereux, il est en relation avec des anarchistes de différents pays, tout en collaborant au journal anarchiste Il Grido della Folla où il se déclare partisan de la propagande par le fait. Lors de la dernière grève des maçons, en mai 1904, une note de police datée du 28 mars 1905 signale que Nunzio Ciciriello « a pris une part active au mouvement[222] ».

Tunis, le 28 mars 1905 Note Dans une réponse à la note du 18 décembre 1904 (ministère de l'intérieur), 1° le nommé Ciolino Giuseppe, né le 7 mai 1880 à Trapani de père inconnu et de Vincenza Ciolino, marié à Amoroso Antonina, menuisier, demeurant rue Zarkoun n°51 bis, est arrivé à Tunis en 1896, venant de son pays natal. Il a exercé son métier chez différents entrepreneurs à Tunis et à Bizerte. Il fréquente quelques individus connus pour leurs opinions anarchistes, tels que Faggiolino Oreste, menusier, Chiari Giuseppe, sans cependant se faire remarquer. On le voit quelque fois aussi avec le nommé Cicirello Nunzio, maçon, expulsé de la Régence. Ciolino Giuseppe travaille régulièrement.

2° le nommé Cicirello Nunzio, né le 7 février 1863 à Bronte (Catania), fils de feu Salvatore et de feux Concetta Gatto, célibataire, maçon, réside à Tunis depuis 1898. Il est noté comme dangereux, est en relation avec des anarchistes de différents pays et collabore au journal anarchiste Il Grido della Folla, où il se déclare partisan de la propagande par le fait. Lors de la dernière grève des maçons, en mai dernier, il a pris une part active au

216. Note du Ministère de l'Intérieur, 17 février 1905, ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello.

217. « Ma siccome non si tocca mai il Converti, che è l'anima vera di tutte queste agitazioni, e non si tocca perché protetto dal Jaurès e dal partito socialista francese cosi fu facile ottenere una nuova sospensione al succitato decreto di espulsione. Di nuovo, dunque, intorno a costoro non v'ha che la pubblicazione bimensile di un giornale socialista anarcoide di cui è direttore il detto Converti e amministratore il suddetto Evangelisti » Cf. Note venant du Consulat Général d'Italie à Tunis, le 22 février 1905, ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello.

218. Note Prot. n°6958, Sezione Gabinetto, Riservata dal Console Generale d'Italia a Tunisi al Ministero dell'Interno Leonardi, oggetto : Il Gruppo Anarchico di Azione a Tunisi, Roma, 6 aprile 1905, ACS, MI, DGPS, Categorie annuali 1905, boîte 14, dossier n°71, Francia. Tunisi - Partito anarchico.

219. ACS, CPC, boîte n°1337, CICIRIELLO Giuseppe Nunzio.

220. Note n°1303 dal Residente Console Generale a Tunisi Bottelini al Ministro dell'Interno, 1° aprile 1905, oggetto : Gruppo anarchico di azione a Tunisi, ACS, MI, DGPS, Categorie annuali 1905, boîte 14, dossier n°71, Francia. Tunisi - Partito anarchico.

221. Note Prot. n°25914, Sezione Gabinetto, Riservata, dal Ministro dell'Interno Leonardi al Console Generale d'Italia a Tunisi, oggetto : Gruppo anarchico di azione a Tunisi, Rome, 18 dicembre 1904, ACS, MI, DGPS, Categorie annuali 1905, boîte 14, dossier n°71, Francia. Tunisi - Partito anarchico.

222. Note de police, Tunis, 28 mars 1905, ACS, MI, DGPS, Categorie annuali 1905, boîte 14, dossier n°71, Francia. Tunisi - Partito anarchico.

mouvement. Cicirello Nunzio a été expulsé, comme anarchiste, par arrêté en date du 21 avril 1903. Des sursis successifs lui ont été accordés, et le dernier expire le 31 décembre 1905[223].

De Tunis, Ciciriello est également abonné au journal anarchiste de La Spezia Il Libertario, auquel il contribue à travers une participation financière[224]. Malgré le fait que certains anarchistes italiens prônant « la propagande par le fait » ne soient restés que peu de temps en Tunisie, ils ont eu tout de même une activité militante et des engagements politiques et sociaux significatifs. Bien que revendiquée par un bon nombre d'anarchistes italiens présents en Tunisie, « la propagande par le fait » n'a pas été à proprement parler mise en pratique sur le sol tunisien.

2. Les attentats à la bombe (1894-1941)

Bien avant la prise de pouvoir par Mussolini et les fascistes en Italie, à la fin du XIXe siècle en Tunisie, plusieurs évènements, impliquant des Italiens, en particulier des anarchistes, relayés par les services de renseignement italiens et français, cherchent à instaurer un climat de peur et de méfiance à l'égard des Italiens au sein de la population tunisienne, en particulier à travers la stigmatisation systématique des anarchistes. Voici quelques exemples de faits mis en avant par les services de police : une supposition de vol de poudre de dynamite dans les carrières par des anarchistes[225], le vol de dynamite dans la ville portuaire de Bizerte[226], le transport clandestin d'armes et de munitions partant de la Tunisie vers la Sicile[227], et pour finir, des soupçons de menaces venant soit de groupes d'anarchistes[228] soit de personnes isolées[229].

Comme bon nombre de villes à cette époque, Tunis est victime d'un attentat à la bombe au courant du mois de février 1894[230]. Bien que « la mauvaise plaisanterie[231] » à l'Hôtel des Postes de Tunis ne soit revendiquée par aucune organisation ni aucun groupe, la presse tunisienne, proche du pouvoir protectoral, s'empresse d'incriminer les anarchistes

223. Ibid.

224. Note Prot. Gen. n°9520, Ufficio Riservato, dal Ministro dell'Interno Leonardi al Regio Console Generale d'Italia a Tunisi, Rome, 28/04/1908, oggetto : Ciciriello Nunzio ; Note Prot. Gen. n°10232, Ufficio Riservato, dal Ministro dell'Interno al Regio Console Generale d'Italia a Tunisi, Rome, 03/05/1911, oggetto : Ciciriello Nunzio ; Note Prot. Gen. n°15892, Ufficio Riservato, dal Ministro dell'Interno La Giorgia al Regio Console Generale d'Italia a Tunisi, oggetto : Cicciriello Nunzio, Rome, 01/07/1911, ACS, CPC, boîte n°1337, CICIRIELLO Giuseppe Nunzio.

225. « Ce dépôt de poudre serait dépourvu de toute surveillance, ce qui pourrait permettre aux quelques anarchistes d'y puiser librement ». Cf. Note n°05 du Capitaine Vinciguerra, commandant du détachement de gendarmerie de Tunisie adressée au Résident Général de la République française, Tunis, 15/02/1892, Objet : au sujet d'une certaine quantité de poudre de dynamite déposé aux carrières de Djebel Djelloul, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

226. Risposta al dispaccio n°153/26 dal Consolato Generale d'Italia in Tunisia, Oggetto : Affari politici. Furto di dinamite a Biserta, Tunis, 17/01/1894, Ministre des Affaires Étrangères, Rome, Tunisie, 1894, boîte 44.

227. Risposta al dispaccio n°223/41 dal Consolato Generale d'Italia in Tunisia, Oggetto : Trasporto clandestino d'armi e munizioni nel regno, Tunis, 24/01/1894, Ministre des Affaires Étrangères, Rome, Tunisie, 1894, boîte 44.

228. « Lettre (de menace de Monsieur Caillot par un) soit-disant groupe d'ouvriers anarchistes qui auraient menacé de faire sauter les « grosses têtes » de la ville (de Bizerte) ». Cf. Note n°768 du Capitaine Vinciguerra, commandant du détachement de gendarmerie de Tunisie adressée au Résident Général de la République française à Tunis, Objet : au sujet d'une lettre contenant des menaces d'un soit disant groupe d'anarchistes, Tunis, 02/05/1892, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

229. Note du Commissariat central de police, Tunis, 30/07/1894, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

230. « La bombe de l'Hôtel des Postes », La Dépêche Tunisienne, a. 6, n°1365, Tunis, 24/02/1894, p. 3.

231. « Précautions qui ne nuisent jamais », La Dépêche Tunisienne, a. 6, n°1371, Tunis, 02/03/1894, p. 2.

présents en Tunisie, mettant ainsi en garde la société civile en l'alarmant sur le danger que constituent alors « les dynamiteurs[232] » anarchistes.

Excédé par les calomnies à répétitions du journal pro-français en Tunisie La Dépêche tunisienne, le docteur Converti envoie un cinglant message au journal pour dénoncer le procès d'intention qu'elle cherche à intenter aux militants anarchistes,signalant au passage que « Tunis n'a nullement été bouleversé par la dynamite. Calmez-vous alors. Dormez tranquilles, mes chers enfants de la Dépêche Tunisienne, et épargnez-moi votre réclame et les palmes du martyre[233] ».

Durant cette période, plus que des actes prémédités et ciblés, des incidents variés et évènements divers ont lieu dans la capitale tunisienne. Le 30 juin 1910, un mineur italien nommé Giovanni-Battista Salerno et son fils Vito sont arrêtés par la police de Zaghouan (ville périphérique de la capitale Tunis) pour détention de matériels de contrebande et pour manipulation de poudre pyrique destinée à la fabrication clandestine d'engins explosifs[234]. Six mois plus tard, le 2 octobre 1910, une bombe explose à côté du domicile ainsi que de la boutique de cordonnerie de l'anarchiste Giovanni Russo, dans la rue Sidi Caid Youssef à Tunis[235].

Après la prise de pouvoir des fascistes en Italie, c'est à partir de l'année 1923[236] que l'influence mussolinienne en Tunisie commence à grandir de manière soutenue, dégradant irrémédiablement l'environnement politique et social du pays.

Deux années plus tard, d'autres faits divers analogues, n'ayant pourtant aucuns liens avec les anarchistes, sont signalés par la presse tunisienne afin de nourrir ce même climat de peur, de méfiance ainsi qu'un sentiment d'insécurité dans la société civile tunisienne. Le 12 mars 1925, un incendie se déclare dans la grande minoterie du Cap Bon située dans la Rue des Teinturiers à Tunis. L'établissement en question appartient à un consortium de négociants en céréales. Suite aux dégâts évalués à plus de deux millions de francs, le prix du pain a sensiblement grimpé[237]. Cet évènement est suivi d'un autre incident le 17 mars 1925 où un camion transportant des explosifs saute à Sidi Fatallah dans la banlieue de Tunis[238].

Cependant, durant les années 1928-1929, quatre attentats à la bombe ont eu lieu dont deux au siège du journal L'Unione, et deux autres au Consulat d'Italie à Tunis. Au total, entre le mois de décembre 1928 et le mois de mai 1932, cinq attentats à la bombe sont enregistrés dans la capitale tunisienne où les antifascistes et particulièrement les anarchistes italiens sont à chaque fois étroitement impliqués. Vu l'importance de ces évènements, nous allons donc présenter la chronologie des faits et leurs divers enjeux autour de ces successifs attentats à la bombe qui ont eu lieu à Tunis.

---

232. Ibid.
233. « La réponse du docteur Converti », La Dépêche Tunisienne, a. 6, n°1380, Tunis, 11/03/1894, p. 2.
234. « Manipolatori clandestini di polvere pirica », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°179, Tunis, 30/06/1910, p. 2 ; « Come si scrive la…cronaca », rubrique « Cronaca cittadina », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°181, Tunis, 02/07/1910, p. 2.
235. « L'esplosione di una bomba nella Rue Sidi Caid Youssef », rubrique « Cronaca cittadina », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°273, Tunis, 02/10/1910, p. 2 ; « La bomba dell'altra notte », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°274, Tunis, 03/10/1910, p. 2.
236. Deux évènements importants qui marquent le début de l'influence fasciste en Tunisie en 1923. Premièrement, le 6 mars, la visite à Tunis du secrétaire général des Fasci à l'étranger, Guiseppe Bastianini. Deuxièmement, du 9 au 23 juillet, on assiste à la première diffusion au Cinéma Nuñez à Tunis du long métrage fasciste « La Nuova Italia. Film ufficiale del Partito Nazionale Fascista. A Noi ! con le camice nere della Sagra di Napoli alla conquista di Roma ». Cf. Romain H. Rainero, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, op. cit., p. 126-128.
237. « Incendie dans une minoterie », Le libertaire, quotidien anarchiste, Série 3, a. 31, n°451, Paris, 13/03/1925, p. 1.
238. « Sept tonnes de dynamite sautent à Tunis », Le libertaire, quotidien anarchiste, Série 3, a. 38, n°457, Paris, 19/03/1925, p. 1.

Voici ci-dessous quelques reproductions photographiques montrant certains éléments des dégâts matériels causés par ces attentats.

Menant une terrible campagne de diabolisation contre les antifascistes italiens installés en Tunisie et en particulier contre les anarchistes, siège de l'organe officiel du Consulat Italien à Tunis « devenu [alors] la forteresse du radicalisme et de l'extrémisme fasciste en Tunisie[239] », L'Unione est la cible d'un attentat à la bombe à la fin du mois de décembre 1928. Fidèle aux idéaux du fascisme, le journal filofasciste reçoit une subvention de la part du gouvernement italien, une somme mensuelle d'environ 25 000 lires[240].

Dans les colonnes du journal Tunis Socialiste du 28 décembre 1928, un article signé par Jacques Denis mentionne explicitement les zones d'ombres et les incohérences liées à cette affaire d'attentat dans les locaux du journal L'Unione[241]. Le même jour, dans les colonnes de ce même journal de Tunis, réfutant la portée politique de l'attentat, l'avocat socialiste André Duran-Angliviel condamne ce geste d'« anarchique », de « stupide », d'« odieux », de « criminel et [de] détestable[242] ». Dans son article, Duran-Angliviel met en lumière les premiers éléments de cette affaire tout en signalant les doutes qui l'entourent.

Le 31 décembre 1928, toujours dans les colonnes de Tunis Socialiste, à propos de la bombe qui a explosé dans l'immeuble du journal L'Unione, nous apprenons que, selon les conclusions de l'enquête policière, « la charge était plutôt faible, car si elle avait été tant soit peu augmentée, c'est tout l'angle de l'immeuble qui se serait écroulé. [Et] il est en effet peu probable que l'auteur de ce fait ait eu le désir et la prétention de faire sauter l'immeuble avec une charge aussi réduite[243] ».

Le 8 février 1929, à 05 h 30 du matin, une deuxième bombe explose au siège du Consulat Général d'Italie[244]. Ne faisant que « des dégâts [...] purement matériels[245] », « la cartouche avait été posée dans la boîte du compteur à eau ; quelques vitres du consulat et surtout de l'École italienne qui se trouve en face, et de quelques maisons avoisinantes ont été brisées[246] ». À la suite de cela, la presse coloniale française à travers La Tunisie Française émet l'idée de créer une police politique pour attraper les coupables et endi-

239. Romain H. Rainero, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, op. cit., p. 121.

240. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 104.

241. « Une bombe contre l'Unione : Dégâts : une porte défoncée, une machine abîmée. Pas d'accidents de personne. Ceux qui incarnaient l'Unione, et faisaient sa combattivité, ceux partant qui pouvaient attirer sur leurs personnes les haines ou l'amour suscités par leur action, ceux-là sont indemnes. L'Unione, ce soir, paraîtra comme si de rien n'était. Félicitons notre confrère de s'être tiré de cet attentat avec le minimum de dégâts... Et le maximum d'avantages car la couronne du martyre est une coiffure fort seyante. Et celle-ci, vraiment, n'aura pas été trop chère. Jacques Denis ». Cf. article sans titre de Jacques Denis, rubrique « Et alors... quoi de nouveau ? », Tunis Socialiste, a. 8, n°2123, Tunis, 28/12/1928, p. 1.

242. Cf. André Duran-Angliviel, « La fenêtre ouverte », Tunis Socialiste, a. 8, n°2123, Tunis, 28/12/1928, p. 1. Voir au document annexe n°13, l'article en entier.

243. « La bombe de "l'Unione" : - Savez-vous quelles sont les conclusions de l'enquête policière à la suite de l'attentat commis l'autre soir contre l'immeuble de « l'Unione ». « On a constaté que la charge était plutôt faible, car si elle avait été tant soit peu augmentée, c'est tout l'angle de l'immeuble qui se serait écroulé. En somme, le geste criminel parait une simple manifestation. Il est en effet peu probable que l'auteur de ce fait ait eu le désir et la prétention de faire sauter l'immeuble avec une charge aussi réduite » (le "Petit Matin"). Devant des constatations aussi troublantes, nous ne pouvons que demander à la police de ne rien négliger pour tirer au clair cette affaire qui pourrait peut-être ménager des surprises ». Cf. « La bombe de "l'Unione" », rubrique « Echos », Tunis Socialiste, a. 8, n°2126, Tunis, 31/12/1928, p.1.

244. « Un secondo odioso attentato turba l'operosa tranquilità della Colonia italiana », L'Unione, Quotidiano politico italiano, a. 44, n°38, Tunis, 08/02/1929, p. 1 ; « Un bomba contro la sede del Consolato generale d'Italia », L'Unione, Quotidiano politico italiano, a. 44, n°38, Tunis, 08/02/1929, p. 1 ; Article sans titre d'A. Duran-Angliviel, rubrique « La fenêtre ouverte », Tunis Socialiste, a. 9, n°2165, Tunis, 09/02/1929, p. 1 ; « Autour de la bombe », rubrique « Echos », Tunis Socialiste, a. 9, n°2166, Tunis, 10/02/1929, p. 1.

245. « Une bombe explose au Consulat d'Italie », rubrique « Echos », Tunis Socialiste, a. 9, n°2164, Tunis, 08/02/1929, p. 1.

246. Ibid.

guer les actes terroristes sur le sol tunisien[247]. Ne trouvant pas de coupables, au mois de janvier 1929, la police française poursuit dans un premier temps les investigations déclarant qu'il s'agit d'une mauvaise plaisanterie plutôt que d'un attentat à la bombe[248], avant de prendre la décision de clore définitivement l'enquête[249]. Arrivant de Marseille pour s'installer à Tunis, la récente venue du nouveau consul fasciste Barduzzi[250] n'est probablement pas étrangère à cette prise de décision de la part des autorités françaises.

C'est au mois d'avril 1929 que les choses basculent dans la confusion, la panique, la colère et l'émoi suite à la seconde, puis à la troisième bombe qui explosent, coup sur coup, au consulat d'Italie à Tunis. Malgré que le fait que la première des deux bombes explose sans provoquer de dégâts considérables ni aucune perte en vie humaine, la situation diplomatique et politique est sous haute tension. Dans les colonnes du journal Tunis Socialiste du 3 avril 1929, un article expose la pression exercée par le consulat italien dans les affaires de la Régence. Nous observons la précipitation et le cafouillage de l'enquête de police, les mesures arbitraires et expéditives prises par les autorités françaises (poursuites judiciaires, perquisitions et arrestations de trois immigrés antifascistes - deux Italiens et un Polonais) et la collaboration du gouvernement français avec les services secrets du régime fasciste sur le sol tunisien[251].

Mais le soir du 18 avril 1929, une troisième bombe explose à nouveau au consulat d'Italie. Selon les différents témoignages enregistrés, l'explosion est plus impressionnante que les deux précédentes. Une arrestation est opérée par les services de police, alors même que les évènements viennent tout juste d'être découverts. Dans un extrait d'un article publié sur L'Unione, le rédacteur en chef du journal Francesco Bonura met clairement en cause les anarchistes et leur implication directe par rapport aux bombes posées au Consulat d'Italie :

> L'attentat d'hier démontre cependant qu'il y a une bande de criminels à Tunis qui obéissent aveuglément à une tête dirigeante qui donne des ordres de Paris au siège de la concentration antifasciste qui embauche des éléments anarchistes et de truands, capables de n'importe quel crime pour évacuer leurs cruelles tendances. Cela relève et confirme le caractère essentiellement antifasciste[252]. (Notre traduction)

Le 19 avril 1929, le chef de la rédaction de Tunis Socialiste Jean Casavona écrit lui aussi un article précisant le déroulement des évènements qui ont eu lieu autour de cette

247. « Pas de "police politique" », Tunis Socialiste, a. 9, n°2167, Tunis, 11/02/1929, p. 1.

248. « La bombe de l'« Unione » - L'enquête se poursuit, mais sans résultat positif. L'examen des lieux et des restes de l'ingrédient explosif a permis d'évaluer la charge de cheddite à 60 grammes, c'est-à-dire à une cartouche. Il ne s'agirait donc pas d'attentat, puisque en l'occurrence la charge d'explosif ne pouvait pas ébranler l'immeuble de l'« Unione », mais d'une très mauvaise plaisanterie dont il sera sans doute très difficile de retrouver les auteurs », Cf. « La bombe de l' « Unione » », rubrique « Echos », Tunis Socialiste, a. 9, n°2146, Tunis, 21/01/1929, p. 1.

249. « La bombe de l'« Unione » - L'enquête ouverte par la police au sujet de la bombe qui a été placée dans les bureaux de notre confrère l'Unione, est définitivement close. Elle n'a pas permis malheureusement de retrouver les coupables de cet attentat qui a été commis avec le maximum de précautions, mais sans technicité, si l'on peut dire (de la Tunisie Française) », Cf. « La bombe de l'« Unione » », rubrique « Echoc », Tunis Socialiste, a. 9, n°2137, Tunis, 12/01/1929, p. 1.

250. « Dans la Colonie Italienne », rubrique « Echos », Tunis Socialiste, a. 9, n°2131, Tunis, 06/01/1929, p. 1.

251. « La bombe du Consulat d'Italie », Tunis Socialiste, a. 9, n°2215, Tunis, 03/04/1929, p. 2. Voir au document annexe n°14, l'article en entier.

252. « L'attentato di ieri comunque dimostra che a Tunisi esiste una banda di malfatori, i quali obbediscono ciecamente ad una mente direttiva che impartisce ordini da Parigi nella sede della concentrazione antifascista che assolda elementi anarchici et teppistici, capace di qualunque delitto per sfogare le loro livide tendenze. Esso ne rileva e conferma il carattere essenzialmente antifascista ». Cf. Francesco Bonura, « Giustizia », L'Unione, Giornale politico quotidiano, a. 44, n°107, Tunis, 19/04/1929, p. 1.

affaire [253]. Selon l'avocat socialiste André Duran-Angliviel, la coïncidence de ses troubles avec les intérêts fascistes en Tunisie alimentées par la permissivité des autorités françaises à l'égard du régime fasciste sont des preuves éclatantes de ce qui est en train de se dérouler sur le sol tunisien. L'avocat affirme que « ces manifestations tapageuses servent trop les intérêts brouillons du fascisme italien pour que nous ne souhaitions pas avec ferveur qu'elles puissent se renouveler [254] ». Il poursuit en disant que « les concessions diverses faites au fascisme depuis quelque temps encouragent nos amis et alliés italiens à émettre de nouvelles prétentions. Ils pensent pouvoir aller jusqu'à l'incorrection [255] ». À part les dégâts matériels, malgré certaines rumeurs contradictoires, voire calomnieuses venant soit de certaines personnalités italiennes de Tunis favorables au régime fasciste soit d'employés du consulat italien, il n'y a eu aucun blessé lors de l'explosion [256].

Dans les colonnes de Tunis Socialiste, le 30 avril 1929, selon André Duran-Angliviel, le Résident Général Tridon a la certitude que « l'auteur des attentats contre l'Unione et contre le consulat est un antifasciste [257] ». Ayant décidé d'expulser tous les réfugiés antifascistes de la Régence, cela revient, d'une certaine manière, à « supprimer les trois-quarts de la colonie italienne [258] ». En d'autres termes, cette mesure consiste de fait à utiliser « la force française [pour imposer] à tous les Italiens le credo mussolinien [259] ». En définitive, promouvoir la souveraineté française en Tunisie, c'est criminaliser les antifascistes et « tous ceux qui ne pensent pas comme Mussolini [260] ».

À la suite des deux derniers attentats en mois d'avril 1929, le premier le 18 avril 1929 au Consulat Général d'Italie et le second le 29 avril 1929 au siège du journal L'Unione, jugeant ces deux attentats à la bombe comme inhumains et ayant un caractère politique, condamnant publiquement les communistes et les francs-maçons, le 29 avril 1929, le Consul italien Carlo Enrico Barduzzi s'adresse à la communauté italienne de Tunisie dans un article publié sur les colonnes du journal L'Unione [261] :

> Italiens !
>
> Un quatrième attentat à la bombe a été perpétré hier soir contre le journal italien « L'Unione ».
>
> Si ces abominables criminels veulent par leurs actes intimider la communauté italienne de Tunisie, de manière à diminuer son tenace et légitime patriotisme, et en même temps à créer des motifs de friction entre Italiens et Français, ils échouent complètement dans leurs objectifs criminels.
>
> Les esprits ne se démolisent pas ; et ceux qui ont de vrais sentiments d'humanité, qu'ils soient Italiens, Français ou Tunisiens, ne peuvent que déprécier la méchanceté idiote de ces systèmes adoptés par le communisme avec la solidarité complaisante des sectes internationales. De tels systèmes ne peuvent

253. Cf. Jean Casanova, « La bombe du Consulat d'Italie », Tunis Socialiste, a. 9, n°2231, Tunis, 19/04/1929, p. 1.
254. Cf. Article sans titre signé par A. Duran Angliviel, rubrique « La fenêtre ouverte », Tunis Socialiste, a. 9, n°2231, Tunis, 19/04/1929, p. 1.
255. Ibid.
256. Cf. « Vendredi », rubrique « les 7 jours », Tunis Socialiste, a. 9, n°2233, Tunis, 21/04/1929, p. 1 ; Cf. « In linea », rubrique « Echos », Tunis Socialiste, a. 9, n°2234, Tunis, 25/04/1929, p. 1 ; Cf. « Et de quatre ! », rubrique « Echos », Tunis Socialiste, a. 9, n°2238, Tunis, 29/04/1929, p. 1 ; Cf. Signé par J.C. (Jean Casanova), « Et alors… Quoi de nouveau ? », Tunis Socialiste, a. 9, n°2238, Tunis, 29/04/1929, p. 1.
257. Cf. Article sans titre rédigé par André Duran-Angliviel, rubrique « La fenêtre ouverte », Tunis Socialiste, a. 9, n°2239, Tunis, 30/04/1929, p. 1.
258. Ibid.
259. Ibid.
260. Cf. « La justice de M. Tridon », rubrique « Echos », Tunis Socialiste, a. 9, n°2239, Tunis, 30/04/1929, p. 1.
261. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 105.

qu'accélérer leur effondrement avec tant de dégradation semée dans le monde. Nous attendons donc sereinement la justice du Protectorat, qui ne manquera pas d'accomplir son oeuvre.

Votre Consul Général Barduzzi

Tunis, 29 avril 1929 (VII)[262]. (Notre traduction)

Selon Leïla El Houssi, les deux derniers attentats à la bombe contre le Consulat Général d'Italie puis celui contre le journal L'Unione sont en réalité l'œuvre du Consul italien Barduzzi. D'après le témoignage, transmis quelques années plus tard, de l'ambassadeur italien à Paris, Manzoni au Ministre Italien des Affaires Étrangères Grandi durant une entrevue avec l'ambassadeur français à Rome Delarüe de Beaumarchais, Manzoni soutient le fait d'avoir « noir sur blanc, les preuves que le consul Barduzzi a fait jeter les bombes au consulat de Tunis étant poussé par le désir de popularité et par l'ambition d'arriver jusqu'à être nommé Ministre des Affaires Étrangères[263] ».

Le consul d'Italie Barduzzi cherche à faire endosser toute la responsabilité des attentats aux groupes antifascistes italiens de Tunisie, Leïla El Houssi explique en ces termes le déroulement de ces évènements :

> Parmi les outils de propagande utilisés par le Consulat général d'Italie pour discréditer les opposants, il y avait l'attribution de la paternité des attentats de 1928-1929 aux antifascistes. En réalité, à la suite des enquêtes menées par la police locale, aucun élément n'a émergé qui pourrait attribuer les attantats à des personnalités liées à l'antifascisme. Par conséquent, la version de Barduzzi, qui a relié l'attentat à une matrice politique, n'a pas résisté à l'épreuve des faits, car elle a été configurée comme un instrument d'une manœuvre politique précise[264]. (Notre traduction)

Justifiant l'implication directe du régime fasciste dans l'affaire des attentats à Tunis, El Houssi poursuit : « bien que les ambitions personnelles du Consul italien Barduzzi ne soient pas à exclure », « il est évident qu'il avait agi en accord avec le régime de Rome[265] ».

---

262. « Italiani ! - Un quarto nefando attentato dinamitario è stato perpetrato questa notte e diretto contro il giornale italiano "L'Unione". Se così abominevoli criminali si propongono con queste loro gesta di intimorire la collettività italiana di Tunisia, così da sminuire il loro tenace e leggittimo patriottismo, e ad un tempo di creare delle ragioni di attrito tra Italiani e Francesi, essi falliscono completamente a questi loro scopi delittuosi. Gli spiriti non si demoliscono ; e chi ha veri sentimenti di umanità sia esso Italiano, o Francese, o Tunisino, non può che deprecare l'idiota malvagità di questi sistemi adottati dal comunismo colla compiacente solidarietà delle sette internazionali. Tali sistemi non possono che affrettare il loro crollo che tanta disgregazione hanno seminato nel mondo intero. Attendiamo quindi serenamente l'opera della giustizia del Protettorato che non potrà mancare. Il Vostro Console Generale Barduzzi. Tunisi, li 29 aprile 1929 (VII) ». Cf. « Gli Italiani di Tunisia si mantengano calmi ! – Un proclama del Console Generale », L'Unione, Quotidiano politico italiano, a. 44, n°117, Tunis, 29/04/1929, p. 1.

263. « Nero su bianco, le prove che il console Barduzzi ha fatto gettare lui le bombe al consolato di Tunisi […] desiderio di popolarità e [dall'] ambizione di arrivare fino ad esser nominato Ministro degli Affari Esteri ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 105.

264. « Fra i mezzi propagandisctici impiegati dal Consolato generale d'Italia per screditare gli oppositori vi fu l'attribuzione della paternità degli attentati del 1928-29 agli antifascisti. In realtà, in seguito alle indagini condotte dalla polizia locale non emersero elementi tali da attribuire gli attentati a personaggi legati all'antifascismo. Dunque la versione di Barduzzi che riconduceva l'attentato ad una matrice politica non reggeva alla prova dei fatti, configurandosi piuttosto come strumento di una precisa manovra politica ». Ibid.

265. « Sebbene non siano da escludere ambizioni personali, è evidente che il console italiano avesse agito in accordo con il regime di Roma ». Cf. Documenti Diplomatici Italiani (DDI), VII serie, 1932-1935, vol. XI, n.86, R.7601/4165, lettera dell'Ambasciatore a Parigi Manzoni al Ministro degli Esteri Grandi, 22/12/1932, cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 105.

Après le départ du consul général d'Italie Barduzzi, il n'y a plus eu d'attentats à la bombe à Tunis[266] au moins jusqu'au mois de mai 1932, ce qui n'est sans doute pas uniquement le fruit du hasard. Plusieurs journaux aussi bien à Tunis[267] qu'à l'étranger[268], mentionnent cette coïncidence. La chose est tellement évidente aux yeux de tous que le consul Barduzzi, pour lequel les antifascistes italiens de Tunis ont forgé le sobriquet « le consul aux quatre bombes[269] », est identifié comme le principal instigateur de toutes ces affaires d'attentat à la bombe à Tunis. Dans les colonnes du journal parisien Rinascita Socialista daté du 7 août 1929, un article dévoile l'ensemble des manigances du consul Barduzzi depuis son arrivée jusqu'à son départ précipité de Tunis[270].

« Après un entr'acte de deux ans[271] » à Tunis, la nuit du 11 mai 1932 à 20h30 du soir, une nouvelle bombe éclate au journal L'Unione. Le journal La Dépêche Tunisienne donne « une description terrifiante de l'engin qui a servi à l'attentat » : « faite d'un tube de fer de 8 mm d'épaisseur, d'un diamètre de 10 centimètres environ et d'une longueur d'au moins trente centimètres, la bombe avait été soigneusement préparée pour produire des ravages ». Cependant, comme les précédentes, cette bombe « chargée de vulgaire poudre noire, employée ordinairement dans les mines » et non bourrée « de bonne cheddite ou de dynamite de première qualité » ne peut en fin de compte faire « peur qu'aux moineaux ».

Selon un rapport du directeur de la sûreté publique daté du 20 juin 1932 à Tunis, les anarchistes italiens Sebastiano Nastasi[272], Giovanni Fontana, Giuseppe Burgio et Luciano Miceli sont impliqués dans cette dernière affaire[273]. Surveillés par la police tunisienne « ayant donné la certitude qu'il s'agit d'anarchistes dangereux sur lesquels pèsent les plus graves soupçons[274] », une perquisition minutieuse est effectuée dans leurs bagages, « sans donner de résultats pouvant se rattacher directement à l'attentat de L'Unione[275] ». Néanmoins, la police tunisienne saisit « toute une correspondance à tendance anarchiste, tenue avec des camarades se trouvant en France, notamment avec le nommé Marcello Cicero […] divers journaux et imprimés de même caractère, des papillons de « Giustizia - Libertà », un manuel de chimie, marqué à divers chapitres concernant les éléments de composition d'explosifs et un cachet en caoutchouc portant le mot : « Fratelli » - Frères – terme dont se servent les anarchistes entre eux[276] ». La lecture de la correspondance saisie par la police n'apporte aucune preuve au sujet de l'attentat en question[277]. Les noms des Italiens suivants : Giuseppe Cannizzo, charron à Sfax, l'horloger et antifasciste Erminio Grassi et des deux anarchistes, le tailleur Jean (Giovanni)

266. Cf. « Après le départ de M. Barduzzi, Consul général d'Italie, Il n'y a plus de bombes », La Petite-Tunisie Sociale, a. 42, n°2189, Tunis, 20-25/06/1929, p. 2.
267. Ibid.
268. Cf. « Constatazione », La Libertà, Giornale della concentrazione antifascista, a. 3, n°28, Paris, 14/07/1929, p. 2.
269. « Il console quattro bombe ». Cf. « 14 luglio 1929 – « Giornalismo » coloniale fascista », La Libertà, Giornale della concentrazione antifascista, a. 3, n°28, Paris, 14/07/1929, p. 2.
270. « Bombe e fasti consolari tunisini », Rinascita Socialista, Quindicinale del P.S.U.L.I., a. 2, n°29, Paris, 07/08/1929, p. 7.
271. « L'attentat contre l'Unione », Tunis Socialiste, a. 12, n°3388, Tunis, 12/05/1932, p. 2.
272. Mentionné comme étant Sebastiano Anastasi dans les archives du CPC.
273. Rapport n°Sté 1.438-6 de M. Balthazard, directeur de la Sûreté Publique à Monsieur le Directeur Général de l'Intérieur, Tunis, 20/06/1932, A/s. Attentat contre « L'UNIONE », Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2103, boîte n°103, FONTANA Giovanni.
274. Ibid.
275. Ibid.
276. Ibid.
277. Ibid.

Salerno et Marcello Cicero réfugié en France à cette période, sont également mentionnés dans ce même rapport[278].

Lors de ce dernier évènement, provoquant cette situation bien étrange « avec ces bombes qui ne tuent personne ![279] », le journal Tunis Socialiste modifie sa position vis-à-vis de l'ensemble des antifascistes italiens exilés en Tunisie et préfère plutôt parler des « Italiens libres de Tunis [qui] appartiennent à des formations politiques qui réprouvent les méthodes anarchistes[280] ».

D'ailleurs, dans un article daté du 13 mai 1932, répondant aux accusations et aux provocations du journal francophile, La Tunisie Française, Duran-Angliviel évoque même le terme d'« attentat anarchiste contre l'Unione[281] ». Le 14 mai 1932, dans ce même journal, on nous signale l'avancement des investigations menées par la Direction de la Sûreté pour retrouver les auteurs de l'attentat. Persuadés que les auteurs de l'attentat sont à rechercher « dans les milieux antifascistes de Tunis[282] », les enquêteurs de la police procèdent de manière consciencieuse « à bon nombre d'opérations » dans les groupes antifascistes de la capitale tunisienne.

Même si le désir de « certains pêcheurs en eau trouble[283] » est « de créer autour de l'éclatement de ce pétard, une agitation hors de propos[284] », la population de Tunis montre « par son attitude qu'elle s'en f… éperdument ![285] ». À cet effet, le 15 mai 1932, Giulio Barresi, président de la Ligue des Droits de l'Homme Italienne à Tunis, publie dans les colonnes du journal Tunis Socialiste une lettre de protestation contre la spéculation politique et morale de la part du directeur du journal L'Unione M. Negrelli, à l'égard des Italiens libres vivant en Tunisie. Il rappelle qu'ils sont en droit d'exprimer librement leur pensée et leurs sentiments à l'encontre du régime fasciste, des idées qui « sainement et en toute conscience [professent] l'idée antifasciste qui est celle de la liberté[286] ». Selon Barresi, la manœuvre du directeur du journal L'Unione est bien précise :

> Il cherche plus spécialement à soulever la haine publique et le ressentiment des autorités [françaises] contre les exilés et les proscrits qui ont trouvé sur cette terre tunisienne, liberté, travail et dignité de citoyen, à l'ombre du drapeau tricolore de la République Française[287].

278. Ibid.
279. « L'attentat contre l'Unione », Tunis Socialiste, a. 12, n°3388, Tunis, 12/05/1932, p. 2.
280. Ibid.
281. A. Duran-Angliviel, article sans titre, rubrique « La fenêtre ouverte », Tunis Socialiste, a. 12, n°3389, Tunis, 13/05/1932, p. 1.
282. « La bombe de "l'Unione" : Les recherches continuent activement menées par les limiers de la Direction de la Sûreté afin de retrouver les auteurs de l'attentat commis contre « l'Unione ». Consciencieusement la police procède à bon nombres d'opérations dans les milieux antifascistes, ce qui évidemment est son droit le plus strict. Mais qui nous garantirait que ces vérifications ne sont pas menées avec un certain scepticisme par les enquêteurs, persuadés que les auteurs de l'attentat ne sont pas à rechercher dans ces milieux ? D'autre part – et très justement – le Gouvernement n'aurait-il pas donné à la Police l'ordre de n'agir qu'avec le maximum de calme afin de ne pas créer autour de l'explosion de ce pétard l'agitation recherchée par certains pêcheurs en eau trouble ? ». Cf. « La bombe de l'Unione », Tunis Socialiste, a. 12, n°3390, Tunis, 14/05/1932, p. 1.
283. Ibid.
284. « La bombe de "l'Unione" : La bombe de "l'Unione" a fait long feu. Malgré tout le désir qu'avaient certains de créer autour de l'éclatement de ce pétard, une agitation hors de propos, la population a montré par son attitude qu'elle s'en f… éperdument ! Malgré tout, il ne faudrait pas que la police laissât tomber l'enquête. Rien que pour confondre si on les découvre, les auteurs de l'attentat ». Cf. « La bombe de l'Unione », Tunis Socialiste, a. 12, n°3391, Tunis, 15/05/1932, p. 2.
285. Ibid.
286. Cf. Giulio Barresi, « Une protestation de la Ligue des Droits de l'Homme Italienne », Tunis Socialiste, a. 12, n°3391, Tunis, 15/05/1932, p. 2. Voir au document annexe n°15, l'article en entier.
287. Ibid.

Dans un premier temps, en proie à des problèmes de sous-effectif pour le maintien de l'ordre dans les rues de Tunis[288], l'enquête de police piétine et ne donne aucun résultat concluant[289]. Cependant, le 19 mai 1932, bien que l'auteur de la bombe n'ait pas été trouvé, sous l'impulsion du directeur du journal fasciste L'Unione, des représailles de l'autorité coloniale française suivi d'une vague d'arrestation et d'expulsion expéditive du territoire de la Régence s'abattent sur les antifascistes présents en Tunisie « simplement parce qu'ils ne sont pas admirateurs du fascisme[290] ».

Selon Leïla El Houssi, sur le versant de la lutte aux opposants au fascisme, les agressions ciblées et la stratégie de la suspicion sont remis à l'ordre du jour en inculpant les antifascistes, alors qu'en réalité tout est organisé et monté en épingle par le consulat Italien. Comme quelques années plus tôt avec le consul Barduzzi, le dernier attentat à la dynamite contre le journal fasciste L'Unione apparaît comme une nouvelle manœuvre pour réprimer les antifascistes dans la capitale tunisienne. Ce dernier attentat suscite de nombreuses réactions politiques, notamment dans un rapport du ministère des colonies[291] :

> L'attentat contre le journal « L'Unione » [...] a donné l'occasion aux cercles de droite de continuer de stigmatiser l'incitation continue des esprits par les éléments social-démocrates à travers la presse partisane, les rassemblements et les réunions fréquemment tenus par des propagandistes illuminés : comme prévu, l'accusation a été rejetée avec dédain par les dirigeants socialistes, qui voudraient décliner toute responsabilité considérant l'attaque comme « une manifestation bruyante de réprobation privée ». À cette occasion, ils ont insisté sur le fait qu'il est nul besoin d'exagérer sur l'importance de tels événements ni d'oublier « le devoir sacré de l'hospitalité envers les réfugiés politiques »[292]. (Notre traduction)

---

288. « "Y'a boulice" : Le jour de l'éclatement du pétard de l'« Unione » un de nos amis qui cherchait une adresse a pu aller de la statue Jules Ferry à la station T.G.M. du Port, de l'Avenue Stephen Pichon à la Gare de la Petite Vitesse de Carthage sans trouver un seul agent. Quand se décidera-t-on à augmenter les effectifs maintenant que la plus grosse partie est prise pour la circulation ? ». Cf. « Y'a boulice », Tunis Socialiste, a. 12, n°3394, Tunis, 18/05/1932, p. 2.

289. « Et la bombe de l'« Unione » ? : Le silence le plus complet se fait sur le pétard qui éclata un soir de l'autre semaine à l'Unione. L'enquête de la police bien que menée avec l'action la plus louable n'a pas donnée de résultat. Et pour cause ! Il nous faut ajouter pour être dans le vrai, que les enquêteurs ne se font nulle illusion et qu'ils savent qu'ils ont affaire à forte partie. Les individus qui ont placé le pétard ont pris toutes les précautions et le seul résultat recherché était de causer en ville une certaine agitation. Ce beau projet a échoué sur toute la ligne. Décidément le pétard de l'« Unione » a fait long feu ». Cf. « Et la bombe de l'« Unione » ? », Tunis Socialiste, a. 12, n°3393, Tunis, 17/05/1932, p. 2.

290. Cf. Article signé A. B., « Et alors quoi de nouveau ? », Tunis Socialiste, a. 12, n°3395, Tunis, 19/05/1932, p. 2. Voir au document annexe n°16, l'article en entier.

291. « Sul versante della lotta agli oppositori del fascismo, si ebbero agressioni mirate e si riavviò la strategia del sospetto, incolpando gli antifascisti architettati in realtà dal Consolato italiano. Era una strada che aveva già percorso, qualche anno prima, il console Barduzzi. Nel 1932, ripresero dunque gli attentati dinamitardi, fra i quali quello contro il giornale fascista "L'Unione". Sulle reazioni politiche suscitate dall'attentato così riferiva un rapporto del ministero delle Colonie ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 118-119.

292. « L'attentato al giornale "L'Unione" [...] ha fornito lo spunto ai circoli di destra per stigmatizzare la continua sobillazione degli animi, operata dagli elementi social-democratici attraverso la stampa di parte, i comizi e le riunioni frequentemente tenute da accesi propagandisti : come prevedibile, l'accusa è stata sdegnosamente respinta dai dirigenti socialisti i quali intenderebbero declinare ogni responsabilità e considerare l'attentato alla stregua di "una manifestazione rumorosa di riprovazione privata". Nella circostanza si è insistito nell'affermare che non bisogna esagerare l'importanza di simili avvenimenti né dimenticare "il dovere sacro dell'ospitalità verso i rifugiati politici" ». Cf. ASMAI, Libia, 1930-1934, b. 150/38, riservatissima da MC a PCM, MAE e p.c. DGAS, 1 luglio 1932, n°6246, Stralcio di notizie riguardanti la Tunisia raccolte a cura della divisione RR.CC. della Tripolitana, cité par Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 118-119.

Cette fois-ci, à la différence des années 1928-1929, la découverte de l'appareil explosif auprès du siège du journal L'Unione ne fait pas sensation. Après ce supposé attentat, le commentaire moqueur du quotidien Tunis Socialiste ne se fait pas attendre. Nous pouvons lire qu'« après un intervalle de deux années la comédie recommence [et que] vraiment, ces bombes qui ne tuent personne nous ennuient[293] ».

Quelque temps plus tard, on découvre que le dernier attentat au journal a été voulu par la police politique italienne pour compromettre la Concentration antifasciste.

Cette fois-ci, à la différence de 1929, la découverte de l'engin explosif au siège du journal « L'Unione » ne fît pas de bruit. En ce qui concerne le prétendu attentat, on ne fît pas attendre le commentaire moqueur du quotidien socialiste « Tunis Socialiste » dans lequel on lisait que « après un intervalle de deux ans, la comédie recommence […] ces bombes qui ne tuent personne, nous ennuient vraiment ». Plus tard, on découvrit que l'attentat contre le journal avait été voulu par la police politique italienne pour compromettre la Concentration antifasciste[294].

(Notre traduction)

Sur le plan international, les anarchistes italiens de Tunisie se sont également mobilisés en soutien à leurs camarades de lutte en prise à des poursuites judiciaires autour d'affaires d'attentat à la bombe. En Italie, suite à l'attentat manqué de l'anarchiste Gino Lucetti contre Mussolini[295], le 19 février 1927, dans les colonnes du journal Il Monito publié à Paris, un groupe d'anarchistes italiens de Tunis a réagi à son arrestation. Composé de vingt-trois militant(e)s anarchistes italien(ne)s[296], ce groupe a participé à une caisse de solidarité en faveur de l'accusé, Gino Lucetti, pour un montant total de 298 francs et 50 centimes. S'étant réfugié en Tunisie quelques années plus tard, l'anarchiste Gino Bibbi est le cousin de Gino Lucetti[297].

Au mois de mars 1939 à Tunis, deux réunions anarchistes se sont déroulées, la première, chez Giovanni Puggioni et la seconde chez Antonino Casubolo. Selon les services de renseignements italiens, au cours de ces réunions, les discussions et les échanges ont tourné autour des dernières modalités à mettre en place au moyen d'attentats à la dynamite en cas de conflit armé italo-français. Les participants à ces deux réunions sont : Giovanni Siragusa, Filippo Politi, Vincenzo Mazzone, Augusto Bindi (dit Sapelli), Giovanni Puggioni (d'ignoto), Domenico Bassino et un autre jeune anarchiste non iden-

293. Ibid.

294. « Questa volta, a differenza del 1929, il ritrovamento del congegno esplosivo presso la sede del giornale "L'Unione" non destò scalpore. Riguardo al presunto attentato, non si fece attendere il beffardo commento del quotidiano socialista "Tunis socialiste" in cui si leggeva che « dopo un intervallo di due anni la commedia ricomincia […] veramente ci annoiano queste bombe che non ammazzano nessuno ». In seguito, si scoprì che l'attentato al giornale era stato voluto dalla polizia politica italiana per compromettere la Concentrazione antifascista ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 119.

295. Riccardo Lucetti, Gino Lucetti. L'attentato contro il Duce. (11 Settembre 1926), La Cooperativa Tipografica Editrice, Carrare, 2000, p. 204.

296. Voici les noms des anarchistes italien(ne)s identifié(e)s : Giovanni Salerno, Giuseppe Nicosie(a), Gregorio Oreto, Giovannina Oreto, Desi (certainement Salvatore Deso), Nunzio Valenza, Salvatore Valenza detto Calogero, S. Trovato, S. Giustizia, R. Ernesto, E. Amato, N. Galluffo, Zigliano, Calò, Facono, Alptzo (certainement Arputzo) mais aussi certains cachés sous des pseudonymes A. C. (peut-être), S. G. (peut-être Siragusa Giovanni), G. B. (peut-être Giulio Barresi), G. C. (peut-être Gustavo Converti), N. (peut-être Nicolò Converti), B. et N. N. (peut-être Nino Napoletano). Cf. « Tunisi - Pro Lucetti », Il Monito, Settimanale Anarchico, a. 3, n°3, Paris, 19/02/1927, p. 4.

297. Acciai Enrico, Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, op. cit., p. 35-36.

tifié. Vincenzo Mazzone est reconfirmé dans sa fonction de commandant de l'escouade d'action[298].

Le dernier évènement dans lequel des anarchistes italiens sont impliqués dans un attentat en Tunisie, c'est au début du mois de juillet 1941 lorsqu'un navire marchand italien transportant du phosphate explose dans le port de la Goulette à Tunis. Selon les informations des services secrets fascistes, les anarchistes italiens mis en cause dans cet incident sont Giuseppe Burgio, Carmelo Navarra et Giuseppe Politi[299]. Au final, aucune suite à cette affaire n'a été donnée.

Selon Lucia Valenzi, en Tunisie, « il s'agit d'un type d'anarchisme, pour ainsi dire, non « dynamitaire » qui n'a pas beaucoup préoccupé les autorités françaises. En effet, les lois répressives contre l'anarchie ont été adoptées très tardivement[300] » en Tunisie. Cependant, durant la période coloniale française en Tunisie, l'application de décrets et de dispositions légales contre les anarchistes, en particulier ceux de nationalité italienne, ont été bel et bien effectives ainsi que la systématique répression qui s'en est suivi[301].

3. Opérations coup de poing, bagarres, actions violentes (1935-1938)

Entre 1935 et 1937, des évènements à caractère violent se sont déroulés durant cette période en Tunisie, provoquant au sein de la communauté italienne « une forte tension portant à de graves frictions et de ces frictions engendrant de répétitifs incidents[302] ». Des anarchistes italiens ont pris part à certaines de ces actions pouvant être considérées comme des manifestations d'engagement individuel et collectif, soit contre les provocations fascistes soit face aux abus de pouvoir des autorités coloniales françaises sur le sol tunisien.

298. Note n°441/09310, capo della Sezione Prima, Divisione Affari Generali e Riservati, Rome, 01/04/1939, ACS, CPC, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni.

299. « L'attentato contro il piroscafo italiano è stato organizzato dal Navarra e gli autori materiali sono stati il Politi ed il Burgio. Un'ordigno esplosivo funzionante a mezzo di un congegno ad orologeria veniva nascosto fra il fosfato caricato a bordo e cioè a carico quasi ultimato. Si era calcolato che l'esplosione avrebbe dovuta avvenire in alto mare, ma solo un caso ritardò per alcune ore la partenza del piroscafo e quindi l'esplosione e conseguenziale affondamento è avvenuto nello stesso porto della Goletta ». Cf. Copie du rapport d'information confidentielle, objet : attentato contro un piroscafo italiano nel porto della Goletta, Tunis, 02/08/1941, ACS, CPC, boîte n°901, BURGIO Giuseppe.

300. « Si tratta di un tipo di anarchismo per così dire moderato, non « dinamitardo », che non ha preoccupato molto le autorità francesi. Infatti sono state adottate nel protettorato con grande ritardo le leggi repressive dell'anarchia ». Cf. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 9.

301. Note n°215 – Très confidentiel et urgent - du Ministère des affaires étrangères adressé à Monsieur Riffault délégué de la Résidence générale de France à Tunis, au sujet des anarchistes, Paris, 02/04/1895, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) » ; Cf. Note confidentielle n°470 du Ministère des affaires étrangères adressé à Monsieur Riffault délégué de la Résidence générale de France à Tunis, au sujet des anarchistes, Paris, 20/07/1895, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) » ; Cf. Note de service de Monsieur. P. Phillip, préfet délégué à la sécurité générale de la Tunisie transmis à Monsieur le Contrôleur de la Police Administrative, Tunis, 10/02/1942, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service de renseignements généraux de Tunisie, dossiers thématiques [1888] 1919-1942, cote 1TU701/1/91, « Répression de l'activité communiste ou anarchiste (1941-1942) » ; Cf. Archives nationales tunisiennes, série E, carton 550, dossier 43 (1939-1946), Police du territoire – Questions générales – Dissolution des organisations communistes.

302. « La tensione portò a gravi frizioni e di frizione ad incidenti ripetuti ». Cf. Rainero Romain, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, op. cit., p. 266.

En 1935, les services de renseignements italiens signalent des altercations entre anarchistes et fascistes à Tunis[303]. Suite à « une bagarre survenue le 22 septembre dernier [1935] sur l'avenue Jules-Ferry entre 10 h et 10 h 30 du matin et opposant fascistes et anti-fascistes[304] », un procès « d'ordre politique[305] » a lieu le matin du 30 avril 1936 au tribunal correctionnel de Tunis[306]. À l'origine de la bagarre, un jeune vendeur de journaux tunisien du nom de Djilani parcourt l'avenue Jules-Ferry en criant le nom du journal antifasciste Domani.

Un jeune homme l'interpelle et le menace lui disant « Si tu t'obstines à vendre cette ordure, je te botterai le d….. ». Ayant répondu à son interlocuteur avec désinvolture, frondeur et aplomb, le jeune homme finit par joindre le geste à la menace faisant partir en l'air tous les journaux du vendeur tunisien Djilani. Se promenant sur l'avenue, Vincenzo Mazzone s'interpose en faveur du jeune vendeur de journaux en demandant à son contradicteur « De quoi vous mêlez-vous ? » Un attroupement se produit aussitôt et l'échange de politesses dégénère rapidement en bagarre entre fascistes et antifascistes.

Selon l'enquête de police, nous trouvons d'un côté les anarchistes Vincenzo Mazzone et Giovanni Puggioni et de l'autre, les fascistes Mirabile et Guarrato, « qui avaient pris part active dans la bagarre », s'échangeant des « coups et blessures réciproques ». Le tribunal finit par condamner Vincenzo Mazzone à 50 francs d'amende et Mirabile et Guarrato à 25 francs d'amende chacun. Quant à Giovanni Puggioni, il est acquitté. Quelques mois plus tard, le 15 juillet 1936, un autre incident de même nature a lieu à Tunis. Impliquant cette fois-ci l'anarchiste Vincenzo Mazzone et l'antifasciste libertaire Luigi Brambilla dans une bagarre de rue, cet indident les met aux prises avec un certain Charles Pisson qui leur reproche de l'avoir traité de « sale Français »[307].

Une année plus tard, dans la nuit du 13 au 14 février 1937 à Tunis, un autre incident, « le plus significatif[308] », donne lieu à une violente altercation à la sortie du cinéma

303. « Il "Domani", come è noto, non è stato più pubblicato e se in primo tempo il Puggioni Giovanni ed il Mazzone Vincenzo si adoperavano per diffondere il libello, dopo gli incidenti tra fascisti ed anarchici essi si sono appartati e non sono stati visti che raramente in città […] ». Cf. Copie du telespresso n°781/30269, 20/11/1935 du Consolato general d'Italie à Tunis adressée à la Direzione Generale de la Pubblica Sicurezza et pour la connaissance du ministère des Affaires étrangères. Objet : Movimento anarchico a Tunisi, ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

304. « Chronique judiciaire - Un procès politique devant le Tribunal Correctionnel », Tunis-Soir, Tunis, 30/04/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Surveillance d'individus : dossiers individuels sur ADAMO, Albert (1925) et MAZZONE Vincenzo (1932-1942) ».

305. Ibid.

306. « Mazzone Vincenzo et Puggioni Giovanni connus dans les milieux italiens de Tunis comme antifascistes, alors qu'ils encourageaient un vendeur de journaux à mettre en vente le « Domani » journal antifasciste, se sont vu prendre à partie par des italiens fascistes. Des injures et des coups furent échangés. Un agent de police intervenait alors et arrêtait les nommés Mirabile et Guarrato, pendant que les autres s'enfuiyaient. Mazzone et Puggione reconnaissaient en Mirabile et Guarrato comme étant deux de leurs agresseurs, alors que ceux-ci protestent et prétendent n'être à aucun moment intervenus dans la querelle. Me Boccara assure la défense de Mirabile et Guarreto qui sont inculpés de coups et blessures ». Cf. « Fascistes contre antifascistes devant la Correctionnelle aujourd'hui », Le Petit-Matin, Tunis, 30/04/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Surveillance d'individus : dossiers individuels sur ADAMO, Albert (1925) et MAZZONE Vincenzo (1932-1942) ».

307. « Ont été présentés à la permanence les nommés Charles Pisson, Vincent Mazzone, Luigi Brambilla, Antoine Galea. Charles Pisson prétend avoir été insulté par un des inculpés, ayant été traité de sale français. Une bagarre ayant suivi, les agents ont été forcés d'intervenir. Nous croyons savoir que Vincent Mazzone, de nationalité italienne, sur lequel la police a des renseignements le donnant comme libertaire, avait été inculpé il y a quelques mois de coups et blessures, à la suite d'une rixe provoquée par la vente du journal « Domani » et qu'une condamnation d'amende avec sursis lui avait évité l'expulsion ». Cf. « Rixe », Le Petit-Matin, Tunis, 15/07/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, Surveillance d'individus : dossiers individuels sur ADAMO, Albert (1925) et MAZZONE Vincenzo (1932-1942).

308. Rainero Romain, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, op. cit., p. 266.

Midi-Minuit qui se trouve à l'angle de l'Avenue Jules Ferry et de la Rue de Grèce. Selon les déclarations du directeur du cinéma Midi-Minuit, Renato Canino, vers 20 h 45, à la suite « de la projection de quelques pellicules documentaires Paramount et des actualités italiennes pro-fascistes Luce[309] », un groupe d'une soixantaine d'antifascistes placés au premier rang commence à crier et à siffler, provoquant un échange entre un spectateur, Pietro Savalli et un antifasciste non identifié[310].

Vers 23 h 00, une première altercation se produit entre, d'une part, les anarchistes Achille Longhi, Giovanni Puggioni et Luigi Damiani, et de l'autre, le fasciste Giacomo Candore[311]. Mais le calme revient laissant place à la projection du film[312].

Vers minuit, suite à la diffusion du mariage du fils du Duce et de la prise de Malaga par les nationalistes espagnols, des cris et coups de sifflets retentissent dans la salle « tandis que d'autres criaient « Vive le Socialisme », « À bas le fascisme »[313] » produisant un énorme vacarme, ce qui entraîne l'arrêt immédiat de la projection et l'évacuation de la salle. C'est la fin du spectacle. À la sortie du cinéma, un groupe d'anarchistes et de communistes italiens s'affronte avec un groupe de fascistes. Selon le rapport de police, « deux groupes, l'un sortant de Midi-Minuit et l'autre, formé par des personnes qui s'étaient arrêtés derrière les taxis, à la sortie des salles de spectacle voisines, en vinrent aux mains[314] ». Présent dans la salle, un certain Carmine Previtera se rend au siège du journal L'Unione pour avertir la direction de ce qui se déroule au cinéma Midi-Minuit. C'est alors qu'un groupe de fascistes se met en route en direction du cinéma, avec la ferme intention de donner une leçon au groupe de fauteurs de trouble antifascistes[315].

Selon l'historien Romain Rainero, « ayant à leur tête le directeur du journal L'Unione, Enrico Santamaria et le directeur de l'hebdomaire fasciste de Tunis Coccodè, Giuseppe

309. « durante la proiezione di alcune pellicole documentarie "Paramount" e "Luce" ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 159.

310. « Italien, 20 ans, électricien, demeurant à Tunis, 38 rue de Normandie, a protesté ; il s'est dirigé vers l'un des individus plus haut cités et lui a demandé de se taire, car d'autres personnes et lui-même tenaient à écouter. Son adversaire (encore inconnu) lui a répondu qu'il avait le droit de faire ce qui lui plaisait et brusquement, ajoute-t-il, lui a saisi la figure et l'a gifflé. Savalli a riposté ». Cf. Rapport du commissaire de police du 1er Arrondissement n°1287, émanant de Mr. Jeangirard au Chef du service de la Sécurité Générale, Tunis, 15/02/1937, A/s. Bagarre survenue à la sortie du cinéma « Midi-Minuit » le 13 Février 1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

311. « un primo alterco si produsse verso le ore 23 tra i noti anarchici Longhi Achille, Damiani Luigi, che sembrava l'organizzatore e dirigente della gazzarra e Puggioni Giovanni da una parte ed il fascista Candore Giacomo […] ». Cf. ASMAE, DGAP Tunisia 1931-1945, b.7, rapporto Consolato Generale d'Italia a Tunisi n°4253-735 indirizzato a MAE e p.c. Ambasciata d'Italia, Incidenti per proiezioni documentarie fasciste, 18 febbraio 1937, cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 160.

312. Rapport du commissaire de police du 1er Arrondissement n°1287, émanant de Mr. Jeangirard au Chef du service de la Sécurité Générale à Tunis, Tunis, 15/02/1937, A/s. Bagarre survenue à la sortie du cinéma « Midi-Minuit » le 13 Février 1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

313. Note n°12 D/2, émanant du Chef de la Sûreté Mr. Simonpoli pour le chef du Service de Sécurité Générale, Tunis, 17/02/1937, A/s. des incidents de « Midi-Minuit », Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

314. Rapport du commissaire de police du 1er Arrondissement n°1287, émanant de Mr. Jeangirard au Chef du service de la Sécurité Générale, Tunis, 15/02/1937, A/s. Bagarre survenue à la sortie du cinéma « Midi-Minuit » le 13 Février 1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

315. « Il camerata Previtera Carmine, presente nella sala, si recava alla sede del giornale « L'Unione » ad avvertire quella direzione di quanto accadeva al cinematografo. Cosi' un nucleo di connazionali fra i quali il Direttore dell'Unione si recavano al "Midi-Minuit" con lo scopo di dare una lezione al gruppo di facinorosi antifascisti che nella sala cinematografica aveva provocati gli schiamazzi […] ». Cf. ASMAE, DGAP Tunisia 1931-1945, b.7, rapporto Consolotato Generale d'Italia a Tunisi n°4253-735 indirizzato a MAE e p.c. Ambasciata d'Italia, Incidenti per proiezioni documentarie fasciste, 18/02/1937, cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 160.

Panciroli, une cinquantaine de fascistes armés de bâtons et de barres de fer[316] » attaquent le groupe des antifascistes italiens. Mais grâce à l'intervention fortuite des communistes arabes présents sur les lieux, le groupe de fascistes bat en retraite[317].

D'après la police française, le militant communiste et avocat Loris Gallico et le directeur du journal L'Unione Santamaria Enrico semblent être « les deux vedettes de cette échauffourée[318] ». Selon les sources de la police française, lors de cet incident entre antifascistes et fascistes, les anarchistes Gigi Damiani, Giovanni Puggioni, Luciano Miceli, Paolo Vinci[319], Francesco Covato, présents dans la salle de cinéma, ont pris part de manière active à la bagarre qui s'en est suivie[320]. Dans son rapport daté du 18 février 1937, le consul italien fournit, quant à lui, l'identité des « subversifs » et autres personnalités notoires de l'antifascisme italien, présents à Tunis ayant pris part aux affrontements :

> Parmi les subversifs qui ont participé aux incidents, jusqu'à présent, ont été identifiés les compatriotes suivants : Luigi Damiani, Giovanni Puggioni, Achille Longhi, Loris Gallico, Ruggero Gallico, Maurizio Valensi (Valenzi), Giuseppe Miceli, Ferruccio Bensasson, Marco Vais, Pasquale Lentini, Giovanni Salerno, Antonio Melito, Salvatore Mangione[321]. (Notre traduction)

Lié aux mêmes incidents à caractère politique, le 15 février 1937 à Tunis, et personnellement impliqué dans les derniers évènements, le directeur de l'hebdomadaire fasciste Coccodè, Giuseppe Panciroli est agressé par un groupe d'antifascistes alors qu'il rentrait chez lui. Cette agression fait vraisemblablement suite à la publication d'un entrefilet offensant relatif au récent décès en Espagne de l'anarchiste Giovanni Dettori, l'oncle de Giovanni Puggioni[322]. Quelques jours plus tôt, accompagné d'un camarade, l'anarchiste Giovanni Puggioni s'est rendu dans l'imprimerie Finzi. Ces derniers ont menacé Giuseppe Panciroli, lui intimant « l'ordre de cesser sa campagne anti-fasciste sous peine de mort[323] ». Malgré le fait que Panciroli n'ait pu reconnaître ses agresseurs[324], le chef de la Sûreté

316. « una cinquantina di fascisti armati di bastoni e di pugni di ferro capeggiati dal direttore del giornale "L'Unione", Enrico Santamaria e dal direttore del settimanale fascista di Tunisi, "Coccodè", Giuseppe Pincirolli (sic) ». Cf. Rainero Romain, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, op. cit., p. 266.

317. « I fascisti ebbero la peggio grazie al fortuito intervento di comunisti arabi […] ». Cf. Rainero Romain, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, op. cit., p. 267.

318. Rapport du commissaire de police du 1er Arrondissement n°1287, émanant de Mr. Jeangirard au Chef du service de la Sécurité Générale, Tunis, 15/02/1937, A/s. Bagarre survenue à la sortie du cinéma « Midi-Minuit » le 13 Février 1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

319. ACS, boîte n°5428, VINCI Paolo.

320. Note n°12 D/2, émanant du Chef de la Sûreté Mr. Simonpoli pour le chef du Service de Sécurité Générale Tunis, 17/02/1937, A/s. des incidents de « Midi-Minuit », Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

321. « Tra i sovversivi che parteciparono agli incidenti sono stati finora identificati i seguenti connazionali : Damiani Luigi, Puggioni Giovanni, Longhi Achille, Gallico Loris, Gallico Ruggero, Valensi (Valenzi) Maurizio, Miceli Giuseppe, Bensasson Ferruccio, Vais Marco, Lentini Pasquale, Salerno Giovanni, Melito Antonio, Mangione Salvatore ». Cf. ASMAE, DGAP Tunisia 1931-1945, b.7, rapporto Consolotato Generale d'Italia a Tunisi n°4253-735 indirizzato a MAE e p.c. Ambasciata d'Italia, Incidenti per proiezioni documentarie fasciste, 18/02/1937, cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 160.

322. « Negli incidenti fu coinvolto anche il direttore del settimanale « Coccodé », Giuseppe Panciroli, aggredito da un gruppo di antifascisti mentre rientrava nella propria abitazione, dopo la pubblicazione di un trafiletto offensivo, relativo alla morte avvenuta in Spagna dello zio di Giovanni Puggioni, Tommaso (Sic) Dettori ». Ibid.

323. Rapport n°9 D/2 du Chef de la Sûreté Mr. Simonpoli au Chef du Service de la Sécurité Générale à Tunis, Commissariat de la Sûreté, Tunis, 15/02/1937, A/S. des incidents à caractère politique de samedi soir, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

324. « M. Panciroli dit également « ne pouvoir le reconnaître parmi ses agresseurs, ceux-ci l'ayant attaqué par derrière et de façon si inopinée qu'il n'a pu se ressaisir à temps pour essayer de les identifier ». M. Panciroli ne peut donc, ou ne veut, donner aucune précision pour faciliter les recherches […] ». Ibid.

de Tunis, Simonpoli, met en accusation l'anarchiste Puggioni[325] ainsi que les « milieux politiques hostiles aux tendances du journal que dirige la victime[326] ».

La propagande fasciste dédie à cet évènement une attention particulière accusant les antifascistes de n'être qu'un groupe de violents tentant de les isoler du reste de la communauté italienne de Tunisie[327]. La presse locale fasciste exagère l'évènement, lançant par la même occasion des messages de haine contre l'activité du groupe antifasciste à Tunis[328]. « Directement impliqués, les journaux L'Unione et Coccodè lancent en chœur des cris de protestation contre ce qu'ils qualifient d'agression préméditée[329] » à l'égard de l'ensemble de la communauté italienne de Tunis.

N'oubliant pas de mettre en cause les agissements de leur confrère pro-fasciste L'Unione, la presse coloniale française de Tunisie a, quant à elle, des réactions divergentes vis-à-vis de l'évènement. À l'image des journaux coloniaux français de Tunis tels que Le Petit-Matin et Tunis-Soir, la presse coloniale française cherche désespérément à atténuer la gravité de l'incident tentant de le réduire à « une légère bagarre » ayant « éclaté uniquement entre fascistes et antifascistes italiens […], un regrettable incident de rue. Sans plus[330] ». Même si en haut lieu, les autorités coloniales françaises sont conscientes de l'« état d'esprit dont il y a lieu de craindre les effets[331] » de propagande fasciste opérée en Tunisie. Quant à La Dépêche Tunisienne, accusée d'être au service des fascistes, et à l' organe officiel du fascisme à Tunis, L'Unione, ils se complaisent dans l'apitoiement quant au sort réservé au directeur du précédent journal, Enrico Santamaria, le faisant passer pour la victime[332].

Le 6 avril 1937 à Tunis, lors du procès au sujet de l'incident du cinéma Midi-Minuit, un public nombreux est présent dans la salle d'audience parmi eux se trouve un groupe d'anarchistes composé de Gigi Damiani, Achille Longhi, Luciano Miceli, Paolo Vinci et Giovanni Puggioni[333]. Suite aux évènements du mois d'avril 1937, Leïla El Houssi présente le climat socio-politique et les enjeux du procès pour les Italiens de Tunisie :

---

325. « La démarche faite quelques jours auparavant auprès de lui par l'anarchiste PUGGIONE est significative et il est presque certain également que celui-ci a fait partie du groupe qui a commis l'attentat ». Ibid.

326. Ibid.

327. « La propaganda fascista dedicò a questa vicenda un'attenzione senza precedenti additando agli antifascisti come un gruppo di violenti, nel tentativo di isolarli dal resto della comunità ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 160.

328. « la locale stampa fascista volle ingigantire la vicenda rilanciando vieti motivi di odio contro l'attività del gruppo antifascista ». Cf. Romain Rainero, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, op. cit., p. 267.

329. « Quanto ai giornali più direttamente coinvolti, « L'Unione » e « Coccodè », vi fu un coro di proteste contro quella che venne definita una agressione premeditata ». Ibid.

330. Concernant les propos de Le Petit-Matin sur les incidents du cinéma Midi-Minuit. Cf. Article sans titre, Tunis-Soir, Tunis, 17/02/1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

331. Note n°10 D/2 du chef de la Sûreté Mr. Simonpoli s'adressant au Chef du Service de Sécurité Générale à Tunis, Commissariat de la Sûreté, Tunis, le 15 février 1937, A/s. Incidents prévus au « Midi-Minuit », Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

332. Concernant la position de La Dépêche Tunisienne sur les incidents de Midi-Minuit. Cf. « À propos des incidents de Midi-Minuit », Tunis-Soir, Tunis, 15/02/1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

333. « Les derniers incidents de Midi-Minuit devraient être évoqués ce matin à l'audience du Tribunal Correctionnel mais, vu l'heure tardive, l'affaire a été renvoyée au 20 avril courant. Un nombreux public se pressait ce matin dans la salle d'audience. Le groupe anarchiste y était représenté par DAMIANI, LONGHI, PUGGIONI, MICELLI, VINCI et quelques autres ; de nombreux antifascistes étaient également présents. De leur côté, les éléments fascistes s'y trouvaient en nombre, dont un groupe compact de jeunes gens appartenant aux milieux intellectuels et étudiants. Aucun incident n'a été enregistré./. - Le chef de la Sûreté. Signé : SIMONPOLI ». Cf. Note d'information du Commissariat de la Sûreté n°43 D/2 émanant du Chef de la Sûreté Mr. Simonpoli s'adressant au Chef du Service de la Sécurité Générale à Tunis, Tunis, 06/04/1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

> Pour ces épisodes au mois d'avril 1937 eu lieu un procès ayant eu une très forte résonance grâce à la propagande des deux parties et qui a enflammé le climat en Tunisie. […] Le procès s'est fait l'écho de l'affrontement idéologique qui faisait rage dans la communauté. La tentative était claire : soulever une partie des Italiens contre l'autre, profitant des incidents[334]. (Notre traduction)

Le verdict du tribunal correctionnel de Tunis est le suivant : Loris Gallico et Raphaël Bensasson sont condamnés à une peine de seize francs d'amende chacun avec sursis. Quant à Enrico Santamaria, il est condamné à une peine de huit jours d'emprisonnement et cent francs d'amende également avec sursis[335]. Malgré l'effort considérable de la propagande du fascisme local[336], soutenant le fait que la magistrature française soit utilisée par des élements qui tiennent à provoquer l'inimitié entre les deux collectivités italienne et française de Tunisie, la sentence du tribunal correctionnel de Tunis est une « gifle » aux menées fascistes sur le territoire tunisien[337].

Le 4 mars 1938, dans les colonnes du journal de la SFIO, Le Populaire de Paris, Magdeleine Paz publie un article faisant l'état des lieux sur la recrudescence du fascisme en Tunisie et de l'impunité de la police politique spéciale l'OVRA (Opera Vigilanza Repressione Antifascista) qui opère à sa guise sur le sol tunisien. Décrivant également la situation critique dans laquelle se trouvent les antifascistes italiens de Tunisie, Magdeleine Paz énumère les exactions fascistes en Tunisie commises par l'OVRA :

> Renforcé par la basse besogne qui s'accomplit dans l'ombre, tisse ses fils autour des groupements et des individus, reconnait le terrain, prépare ses positions, installe ses travaux de sape. Une police politique spéciale, l'Opera Vigilanza Repressione Antifascista, l'Ovra, en est chargée. Dirigée par Spada, Guerrero, Boccara, hommes à tout faire, elle fourmille sur le territoire du beylik, grouille dans les bas-fonds, répand ses émissaires dans le bled, assure la liaison avec les fascistes français, couvre la contrebande d'armes lorsqu'elle n'opère pas elle-même, tient registre de ceux qui sont à surveiller, traque les antifascistes italiens, tend sous leurs pas des guet-apens, cambriole les documents, photographie, écoute, attaque, achète, organise les expéditions punitives, précipite la fermentation des milieux indigènes, instruit et rassemble les troupes de choc. C'est elle qui lance ses « Avant-guardistes » sur les bureaux de la Voce Nuova (le journal qui la gêne), elle qui s'y introduit par effraction, elle qui dépose des bombes au domicile des gens qu'elle veut compromettre (affaire Politi- Anastasi), elle qui subtilise les dossiers qu'elle a intérêt à connaître, elle qui organise les vols d'archives (affaire Baresi), elle qui menace et rosse les vendeurs de

334. « Per questi episodi nell'aprile 1937 si svolse un processo che ebbe un'altissima risonanza grazie alla propaganda di entrambi gli schieramenti e rese rovente il clima in Tunisia. […] Il processo dette voce allo scontro ideologico che imperversava nella comunità. Il tentativo era chiaro : sollevare una parte di italiani contro l'altra, sfruttando gli incidenti ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 161.

335. Concernant la sentence pénale prononcée contre les personnes impliquées directement dans les incidents du Cinéma Midi-Minuit. Cf. Rapport « Le Ministère public contre Gallico Loris et 6 autres », s.d., s.l., Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/5, cote 3-19, « Incidents à la sortie du cinéma Midi-Minuit (1937) ».

336. « Nonostante lo sforzo propagandistico del fascismo locale, […] ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 162.

337. « Naturalmente, la sentenza fu uno schiaffo per il quale sostenne che la magistratura francese fosse stata manovrata da "elementi che tengono a provocare l'inimicizia tra le due collettività italiane e francesi della Tunisia" ». Cf. ASMAE, DGAP Tunisia 1931-1945, b. 7, telespresso Consolato Generale d'Italia a Tunisi n°10383/1836 indirizzato a MAE, Ministero dell'Interno e p.c. Ambasciata d'Italia a Parigi, Processo incidenti « Midi-Minuit », 27/04/1937, cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 162.

> journaux qui n'ont pas l'heur de plaire à ses patrons, elle qui noue d'étranges connivences avec certains éléments de la police française, elle qui travaille à expulser les antifascistes de Tunisie (affaire Lentini et Terranova), elle qui viole les domiciles pour y saisir des documents (affaire de Natale), elle qui suscite à Djerissa l'attaque d'un correspondant de l'Italiano di Tunisi, elle qui s'intéresse aux secrets de la défense nationale, c'est elle et toujours elle dans les crimes, les attentats, les coups de main, les troubles, les cambriolages [338].

En général, la propagande, et en particulier la propagande anarchiste, se définit à travers plusieurs aspects. Nous avons d'une part les conférences, les réunions, les meetings et les manifestations. Mais d'autre part, il a aussi la propagande par le fait et l'utilisation de la violence (les opérations coup de poing, les attentats à la bombe et dans certains cas l'assassinat).

Néanmoins, nous ne pouvons ni nier, ni essentialiser, ni encore moins relativiser l'ensemble des actions entreprises par certains anarchistes italiens sur le sol tunisien. Ces dernières ont eu également un caractère violent voire même un esprit vindicatif à l'encontre des représentants ou des fidèles serviteurs du fascisme en Tunisie.

Mais concernant les attentats ayant eu lieu à Tunis, les autorités consulaires fascistes à Tunis et la complaisance des autorités françaises, ont cherchés à tout prix à faire porter le chapeau aux anarchistes italiens. Au sujet des autorités coloniales françaises, on observe chez elles de la complicité, de la permissivité et de l'ambiguité vis-à-vis du régime fasciste. Contre l'agressivité et l'ingérence dont font preuve les représentants du fascisme sur le sol tunisien, l'utilisation de la violence par certains anarchistes italiens peut être perçue comme un acte de militantisme antifasciste et d'autodéfense contre les stratagèmes et les menées mussoliniennes en Tunisie.

III. La répression des groupes et des individualités anarchistes italiennes en Tunisie (1889-1935)

Dans l'appareil répressif et de surveillance à l'égard des anarchistes, les armes favorites des autorités sont aussi bien de nature légale qu'illégale. Nous avons d'un côté les procès, les amendes et les poursuites judiciaires, les extraditions et les expulsions, de l'autre, les menaces et les intimidations, les provocations policières, l'espionnage, les infiltrations et les surveillances rapprochées. De manière chronologique, une suite d'évènements que les anarchistes et les personnes italiennes affiliées aux partis dits « subversifs » de Tunis ont dû subir, sont énumérées ci-dessous.

Le journal anarchiste de Tunis L'Operaio, organo comunista-anarchico du 14 février 1889 [339] nous apprend que l'engrenage judiciaire contre les groupes anarchistes en Tunisie remonte à « l'apposition de placards anarchistes [340] » dans les rues de Tunis par l'Associazione Internazionale dei Lavoratori, pour commémorer l'exécution des anarchistes de Chicago. Identifiés comme faisant partie du groupement anarchiste de Tunis, le docteur Nicolò Converti, Angelo Salvarelli et Antonio Corridi sont déférés devant le parquet de la

338. Magdeleine Paz, « L'ombre du fascio sur la Tunisie – Croire, obéir, combattre », Le Populaire de Paris, Organe centrale du Parti Socialiste (SFIO), a. 21, n°5497, Paris, 04/03/1938, p. 5.

339. « Il processo degli Anarchici di Tunisi », L'Operaio, Organo comunista-anarchico, a. III, n°25, Tunis, 14/02/1889, p. 2-3. Voir au document annexe n°17, l'article en entier.

340. Note manuscrite du Ministère de la Justice, direction des Affaires criminelles et des Grâces à la Cour d'Appel Alger, 13/09/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».

Cour d'appel d'Alger. Les différentes interventions des trois inculpés anarchistes et leurs échanges avec le juge utilisant l'intimidation et la menace montrent clairement que les poursuites judiciaires du parquet à leurs égards sont strictement à caractère politique.

Dès le 23 mars 1894, dans une correspondance du Résident général au ministre de la justice française Eugène Guérin, on nous notifie l'exercice d'une surveillance des anarchistes italiens en Tunisie[341]. À partir de ce moment, de nombreuses surveillances spéciales ont été opérées en Tunisie, tantôt par l'administration coloniale française tantôt par les services de renseignements du consulat italien. Dans un premier rapport manuscrit, nous avons pu identifier les activités d'espionnages de la police italienne en Tunisie depuis le 14 avril 1894 :

> On trouve désormais constitué un service de police régulier et permanent établi [dans] les principaux centres des États étrangers, en particulier pour la surveillance des anarchistes et des personnes affiliées aux partis subversifs. [Ce sont] les renseignements, les négociations et les accords visant à établir une action internationale pour la défense commune contre les anarchistes[342]. (Notre traduction)

Suite à ce communiqué officiel relatif aux services de la « Polizia Internazionale » du 7 juin 1894, portant la mention « Riservato », sur la surveillance des anarchistes et des personnes affiliées aux partis subversifs à l'étranger, une liste comprenant un ensemble de 408 membres affiliés aux services des ambassades et des consulats italiens à l'étranger, dont fait également partie « l'Agenzia e Consolato Generale di Sua Maestà il Re d'Italia in Tunisia[343] » est établie. En l'espace de quelques mois, le nombre des membres de la police internationale augmente très rapidement et de manière progressive passant de 408 membres le 14 avril 1894 à 706 le 14 mai 1894, à 761, le 1er juin 1894 pour arriver enfin à 553 le 11 juin de la même année.

Dans ce communiqué émanant du ministre des Affaires étrangères italien Alberto Blanc, outre le fait qu'il exhorte les agents consulaires à faire preuve de plus de vigilance, le ministre Blanc invite l'ensemble des services consulaires à un changement radical de méthode dans le mode de fonctionnement et les procédures de communication. Il faut dorénavant transmettre les informations directement des services diplomatiques et consulaires à ceux du ministère de l'intérieur, sans passer par les étapes bureaucratiques usuelles rendant ainsi plus efficace et plus rapide la traque de tout élément subversif en dehors du Royaume[344]. Malgré leurs efforts pour éradiquer concrètement les activités des groupes anarchistes présents sur le territoire de la Régence, la police italienne n'a pu qu'en atténuer la portée, pour un temps seulement.

---

341. « Suite à la lettre de mon prédécesseur au 23 mars dernier, relative aux anarchistes italiens en Tunisie, copie d'une communication part laquelle le Résident Général vient de me rendre compte des résultats de la surveillance exercée depuis quelque temps, conformément aux instructions de mon département sur ces étrangers. » Rapport manuscrit du ministre plénipotentiaire et Ministre de la Justice, Monsieur Guérin s'adressant au Ministère des affaires étrangères, objet : anarchistes italiens - avec la mention « Urgent », Paris, 11/07/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».

342. « Trovasi ormai costituito un regolare e permanente servizio di polizia [nei] centri principali degli stati esteri, per la sorveglianza specialmente degli anarchici e delle persone affiliate ai partiti sovversivi [Sono] le intelligenze, le trattative e gli accordi che avessero per scopo di stabilire un'azione internazionale per la difesa commune contro gli anarchici ». Cf. Note n°13000/1219 Oggetto : Polizia Internazionale, Rome, 14/04/1894, Archivio Storico Diplomatico, Rome, Polizia Internazionale (1880-1906), boîte 29, « Provvedimenti, processi contro anarchici. Stati vari. 1897 ».

343. Ibid.

344. Ibid.

Dans la continuité des restrictions opérées par l'administration du protectorat français en Tunisie, le 26 juin 1894, cette dernière promulgue un projet de décret préparant l'administration coloniale à l'organisation d'un service de sûreté en Tunisie[345]. Le 6 juillet 1894, l'autorité coloniale française devient plus menaçante appliquant une surveillance aussi complète que peut le permettre l'organisation de la police à Tunis[346]. Le 11 juillet 1894, selon les propos du ministre plénipotentiaire et Résidant général de Tunisie, « une surveillance attentive[347] » est opérée sur les anarchistes italiens présents sur le sol tunisien.

Le 2 août 1894, nous apprenons que les trois anarchistes italiens résidants à Tunis « Converti, Salvarelli et Corridi, [sont] inculpés de provocation à la guerre civile, au pillage et à l'incendie et qui ont été condamnés de ce chef par la cour d'Alger à six semaines d'emprisonnement et 500 francs d'amende[348] ».

Recommandant aux ouvriers la lecture de la presse anarchiste, le docteur Nicolò Converti, qui est en relation avec de nombreux libertaires à travers le monde, reçoit lui-même de nombreux journaux révolutionnaires tels que La Rivolta de Paris, L'avant-garde, La Revue Icarienne, Lo Schiavo, L'Action révolutionnaire d'Alger. En Italie, La Gazzetta Operaia de Turin, Sempre Avanti de Livourne, La Lotta de Mantoue. Aux États-Unis, Corning lova et deux journaux anglais, The Commonwealth et The Anarchist de Londres[349]. Avant l'interdiction de la presse anarchiste en Tunisie, le 22 mars 1894 dans un rapport manuscrit du Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères s'adressant au Ministre de la justice, Antonin Dubost, les autorités coloniales françaises décident de « prendre des mesures pour empêcher l'introduction dans la Régence les journaux révolutionnaires La Révolte et le Sempre avanti[350].

345. « Les considérations exposées par M. Rouvier touchant l'intérêt qu'il aurait en présence des menées du groupe dont il s'agit, à procéder, sans retard, à la promulgation du projet de décret préparé par l'administration du protectorat en vue de l'organisation d'un service de sûreté dans la Régence. […] autorisé la signature du bey le projet de décret destiné à rendre applicables en Tunisie les dispositions de la loi du 18 décembre 1893 sur la fabrication et la détention d'explosifs. Cet acte a été publié au journal officiel de la régence du 26 du mois dernier ». Cf. Rapport manuscrit du ministre plénipotentiaire et Ministre de la Justice, Monsieur Guérin s'adressant au Ministère des affaires étrangères, objet : anarchistes italiens - avec la mention « Urgent », Paris, 11/07/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».

346. « Je fais exercer une surveillance aussi complète que me le permet l'organisation de la police à Tunis. On atteindrait un bien meilleur résultat si V. E. voulait bien approuver le projet de décret sur l'organisation d'un service de sûreté que je lui ai adressé le 11 avril xx et qu'il y aurait dans les circonstances actuelles, une certaine urgence à rendre exécutoire ». Cf. Lettre manuscrite du Résident Général de France à Tunis au Ministre des affaires étrangères, Tunis, 06/07/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».

347. « J'ai invité notre représentant à veiller à ce que les individus dont il s'agit soient l'objet d'une surveillance attentive et je l'ai prié de continuer à me tenir exactement au courant des nouvelles indications qui lui parviendraient à ce sujet ». Cf. Rapport manuscrit du ministre plénipotentiaire et Ministre de la Justice, Monsieur Guérin s'adressant au Ministère des affaires étrangères, objet : anarchistes italiens - avec la mention « Urgent », Paris, 11/07/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».

348. « […] une procédure instruite en 1889 contre trois anarchistes italiens résidants à Tunis, les nommés Converti, Salvarelli et Corridi, inculpés de provocation à la guerre civile, au pillage et à l'incendie et qui ont été condamnés de ce chef par la cour d'Alger à six semaines d'emprisonnement et 500 francs d'amende ». Cf. Rapport manuscrit du ministre plénipotentiaire et Ministre de la Justice, Monsieur Guérin s'adressant au Ministère des affaires étrangères au sujet des anarchistes italiens en Tunisie, Paris, 02/08/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».

349. Cf. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 169.

350. « J'ai cru devoir également autoriser M. Charles Rouvier, au cas où il le jugerait nécessaire, à prendre des mesures pour empêcher l'introduction dans la Régence des journaux révolutionnaires "La Révolte" et le

Voulant contrôler et réglementer la publication des périodiques en Tunisie, le décret du 14 octobre 1884 impose aux directeurs d'organes politiques le dépôt d'un cautionnement de 6 000 francs, apportant ainsi de nombreuses restrictions à la loi française de 1881[351]. Les années qui vont suivre vont voir apparaitre les uns à la suite des autres une succession de décrets sur la presse en Tunisie. On compte au total 8 décréts sur la presse entre 1884 et 1934[352]. Dans la même lignée, le 13 mars 1936, par arrêté ministériel, les journaux anarchistes français La Voix Libertaire et Le Libertaire sont interdits en Tunisie, respectivement le 3 janvier 1936 et le 18 février 1936[353].

Les pratiques d'espionnage, d'infiltration et de manipulation des services de police au sein des réseaux anarchistes sont monnaies courantes et bien connues par les anarchistes eux-mêmes. En effet, à partir de la fin du XIXe siècle, dans un rapport du ministère des affaires étrangère daté du 13 mai 1899, la police italienne bénéficie depuis un certain temps, et de manière particulière les services de renseignements de la police politique, de « quelques entrées auprès du groupe anarchiste existant[354] » à Tunis. Aux services de la police italienne et même française en Tunisie, exploités et poussés par un besoin matériel et financier de subsistance, cette présence d'agents secrets infiltrés au sein des groupes anarchistes s'explique certainement par cette situation de précarité évidente[355].

Durant la période du fascisme, la Tunisie suscite la préoccupation des autorités italiennes en raison de l'existence d'une importante colonie d'exilés antifascistes dans le pays nord-africain[356]. Les services de la police politique et les services secrets italiens recrutent donc de nombreux(es) espions(nes) résidents(es) en Tunisie dont voici quelques noms : à La Goulette, nous trouvons Andrea Giorgioni, à Tunis, Natalina Matta[357], Giovanni et Mario Meloni[358]. Nous retrouvons également l'informateur Francesco Castellana. C'est d'ailleurs ce dernier qui a permis l'arrestation de l'anarchiste palermitain

"Sempre avanti" ». Cf. Rapport manuscrit du Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères par autorisation du conseiller d'État Directeur à Monsieur Antonin Dubost, Ministre de la Justice, Objet : Anarchistes italiens en Tunisie, Paris, 22/03/1894, « n°56 - Banal, Anarchistes Italiens Tunis, divers », Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».

351. Cf. Duran-Angliviel, La législation de la presse et les libertés publiques en Tunisie, Tunis, 1936, cité in Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 169.

352. Cf. Décréts des 14 octobre 1884, 6 mai 1893, 4 janvier 1926, 29 janvier 1926, 13 mai 1930, 21 octobre 1931, 27 mai 1933 et 1er septembre 1934, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Surveillance d'individus : dossiers individuels sur ADAMO, Albert (1925) et MAZZONE Vincenzo (1932-1942) ».

353. Décrét ministériel sur la presse en Tunisie, Tunis, 13/03/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Surveillance d'individus : dossiers individuels sur ADAMO, Albert (1925) et MAZZONE Vincenzo (1932-1942) ».

354. « […] qualche entratura presso il gruppo anarchico qui esistente ». Cf. Note n°1713/287, « Evasione di anarchici da Lampedusa », Tunis, 13/05/1899, boîte n°34, ministère des Affaires étrangères, Rome, Tunisie, 1899.

355. « Les agents secrets n'ont plus d'argent pour vivre ; ils sont traités comme – des inconnus, des étrangers et par suite exploités un peu, ont envoyé leur note au commissaire central le 27 juin ont encore rien reçu. Leur ai prêté – cinquante francs ». Cf. Note de déchiffrement du contôleur civil à Grombalia s'adressant au Résident Général à Tunis, Grombalia, 02/07/1896 à 10h40 du matin, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

356. « La preoccupazione che destava la Tunisia per l'esistenza di una folta colonia di esuli antifascisti ». Cf. Mauro Canali, Le spie del regime, op. cit., p. 379-380.

357. Ibid.

358. Considéré comme un excellent élément, Mario Meloni donnait des renseignements sur le milieu antifasciste italien de Tunis en maintenant le contact avec les autorités italiennes par le biais d'une filière de confiance qui se trouve dans le personnel du navire à vapeur qui fait la navette hebdomadaire entre Cagliari et Tunis. Au déclenchement de la guerre en 1940, le contact s'est interrompu quand le service de navigation avec l'Afrique française a été suspendu. Ibid.

Paolo Schicchi[359] grâce au précieux concours d'un certain Spadaro, électricien de bord sur le navire Argentina sur lequel les trois anarchistes italiens Salvatore Renda, Paolo Schicchi et Filippo Gramignano ont tenté de rentrer clandestinement en Italie[360]. Lors de son passage à Tunis, Paolo Schicchi évoque la présence de nombreux espions infiltrés affiliés aux autorités consulaires fascistes :

> À Tunis, on en compte un certain nombre, et en premier lieu, le célèbre Peppino Cinque, renégat italien enrôlé dans la police franco-tunisienne, qui aujourd'hui seulement avec le titre de brigadier est devenu millionnaire, non seulement grâce aux innombrables extorsions et échanges dont il a bénéficié mais aussi pour les compensations reçues du Consulat Italien[361]. (Notre traduction)

Durant le fascisme, l'infiltration policière et les stratégies d'espionnage au sein des groupes anarchistes deviennent de plus en plus intenses et encore plus ingénieuses. Mais afin de faire perdre leurs traces, les anarchistes italiens ont élaborés des plans, des procédés et de nombreux stratagèmes alliant tantôt la ruse tantôt le subterfuge réussissant même de nombreuses fois à déjouer et à mettre en difficulté les réseaux de surveillance mis en place par les Consulats italiens à l'étranger, les services de la police politique et l'OVRA.

Un certain nombre d'anarchistes italiens ont même été manipulés pour servir d'espions, informateurs ou agents infiltrés à la botte des services de renseignements fascistes dans le but de leur fournir toutes informations possibles sur les activités, les compositions numériques et les données personnelles de leurs membres ainsi que les motivations des groupements anarchistes installés à Tunis. Voici quelques noms d'anarchistes italiens ayant collaborés avec les services de police italienne en Tunisie[362].

Nous trouvons l'anarchiste Giovanni Allegra. Exilé au départ en France, Allegra part ensuite en Tunisie où il entre en contact avec des antifascistes appartenant à des organisations qui favorisent les expatriations et les rapatriements clandestins. Nous retrouvons aussi l'anarchiste et barbier de profession, Natale Vella qui s'expatrie de Syracuse vers la Tunisie au mois de juin 1931. De retour en Italie en 1932, il ne se fait plus remarquer par les services secrets italiens jusqu'en 1937 où il est assigné à résidence pour une durée de trois ans. De retour du confinement, il commence à collaborer avec l'OVRA[363].

Nous notons également l'anarchiste trapanais Salvatore Renda[364]. Né à Trapani au mois de septembre 1886, depuis son plus jeune âge, Salvatore Renda fréquente les milieux et les militants anarcho-individualistes. En 1907, il émigre en Argentine durant quelques années avant de revenir en Italie. En 1909, il émigre à Tunis, mais retourne à Trapani au courant de l'année 1911. Durant cette période, Salvatore fait la connaissance de Paolo Schicchi avec lequel il se lie d'une forte amitié. En 1928, Salvatore émigre clandestinement de nouveau à Tunis. Entre 1928 et 1930, il vit entre Tunis et Marseille jusqu'en août 1930 où il rejoint Tunis en s'unissant à Schicchi pour tenter un débarquement clandestin en Sicile. Le 21 août 1930, ayant à peine mis le pied en Sicile, les trois

359. Mauro Canali, Le spie del regime, op. cit., p. 26.
360. Cf. Filippo Gramignano, Il tentativo rivoluzionario di Paolo Schicchi del 1930, op. cit., p. 14 ; Cf. Mauro Canali, Le spie del regime, op. cit., p. 797.
361. « A Tunisi se ne contano parecchi e in prima linea il famigerato Peppino Cinque, rinnegato italiano arrolatosi nella polizia franco-tunisina, che oggi col semplice grado di brigadiere è diventato addirittura milionario, non solo per virtù e opera delle innumerevoli concussioni e baratterie, ma anche per i compensi ricevuti dal consolato italiano ». Cf. Paolo Schicchi, Casa Savoia. Volume 2, Edizione de « L'Aurora », East Boston, Massachusetts, 1929, p. 37.
362. Voir première partie, chapitre n°2, sous-chapitre n°2, n°4 dans ce sous-chapitre de notre thèse.
363. Mauro Canali, Le spie del regime, op. cit., p. 375.
364. Cf. ACS, CPC, boîte n°4276, RENDA Salvatore cité in Mauro Canali, Le spie del regime, op. cit., p. 797.

anarchistes, Salvatore Renda, Filippo Gramignano et Paolo Schicchi sont immédiatement arrêtés. Renda est condamné à 8 ans de réclusion à passer dans la prison de Turi[365].

C'est à la prison de Turi que Renda commence à collaborer avec la police fasciste à partir de mars 1934. Remis en liberté au mois d'août 1934, il continue à fournir des renseignements à l'OVRA aussi bien sur les mouvements anarchiste, séparatiste sicilien et communiste, particulièrement sur le territoire tunisien jusqu'à septembre 1935[366]. Poussé par le responsable de la zone sicilienne de l'OVRA Edoardo Mormino[367], Renda reprend une correspondance et propose même de fournir des rapports écrits aux services secrets fascistes sur ses échanges avec des « éléments expatriés et spécialement avec de vieux compagnons anarchistes résidents à Tunis[368] ». Vu son passé d'« activiste subversif », Renda est considéré comme « particulièrement adapté au service d'espionnage, spécialement dans les milieux anarchistes de Tunis qu'il connait très bien pour les avoir assez longuement fréquentés[369] ».

Comme le dit le chercheur Mauro Canali, Salvatore « Renda ne sert donc pas pour le contrôle du territoire trapanais, mais pour contrôler les milieux de l'antifascisme anarchiste de la Tunisie voisine[370] ».

Concernant les campagnes d'expulsion et d'extradition des anarchistes italiens de la Tunisie vers l'Italie, ainsi que les extraditions expéditives d'anarchistes italiens de la part de la Résidence générale française à Tunis, plusieurs évènements démontrent la collaboration politique et l'entraide mutuelle entre les États français et italien quand il s'agit de réprimer les anarchistes ou les dits subversifs[371].

Dans un extrait d'article paru à la mi-septembre 1902 dans le journal Le Promeneur[372], suite à un mandat d'arrêt, la première notification d'un décret d'expulsion du territoire tunisien est prise à l'encontre de l'anarchiste italien Casimiro Accini[373] qui s'est livré à de la propagande anarchiste en Tunisie auprès de ses compatriotes italiens. Selon les termes du journal colonial, la répression de l'autorité coloniale française à l'égard des anarchistes italiens en Tunisie est « applaudie[374] ». L'année suivante, en 1903, avec l'assistance des autorités coloniales françaises, ont lieu l'arrestation puis l'extradition vers l'Italie[375] des anarchistes Giuseppe Rivolta et Ettore Sottovia condamné pour délit de presse en Italie[376].

---

365. Ibid.
366. Mauro Canali, Le spie del regime, op. cit., p. 374.
367. Mauro Canali, Le spie del regime, op. cit., p. 372.
368. « particolarmente adatto al servizio confidenziale, specie per quanto riguarda l'ambiente di Tunisi, che conosce molto bene per avervi dimorato per diverso tempo ». Cf. Mauro Canali, Le spie del regime, op. cit., p. 374.
369. « elementi fuorusciti e specialmente con vecchi compagni di fede residenti a Tunisi ». Ibid.
370. « Renda quindi non serviva per il controllo del territorio trapanese, ma per controllare gli ambienti dell'antifascismo anarchico della dirimpettaia Tunisia ». Cf. Mauro Canali, Le spie del regime, op. cit., p. 374-375.
371. Voir la conférence anti-anarchiste, Interpol in Ministère des affaires étrangères italiennes.
372. « Les anarchistes italiens de Tunisie », Le Promeneur, Tunis, mi-septembre 1902, ACS, CPC, boîte n°10, ACCINI Casimiro
373. ACS, CPC, boîte n°10, ACCINI Casimiro
374. « Nous applaudirons aux mesures de précaution prises par l'autorité ». Cf. « Les anarchistes italiens de Tunisie », Le Promeneur, Tunis, mi-septembre 1902, ACS, CPC, boîte n°10, ACCINI Casimiro
375. Dans les deux sources citées par Claude Liauzu, sans mentionner le nom de Giuseppe Rivolta, l'extradition de l'anarchiste italien Ettore Sottovia aurait eu lieu en 1905. Ce qui est erroné. Cf. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 162.
376. Voir les témoignages dans deux articles écrits respectivement par les deux anarchistes italiens. Plus un autre article qui traite de cet évènement signé Reynier. Cf. Ettore Sottovia, « Un primo maggio all'estero », L'Internazionale : periodico di propaganda e di azione sindacale, Numero straordinario del 1 maggio 1913, Supplemento al n°105, Tipografia Camerale, Parma, 1913, p. 3 ; Cf. Rivolta Giuseppe, « Tutti i governi si asso-

Lors du mouvement de grève de 1905, dans une note venant du Consulat Général d'Italie à Tunis du 22 février 1905, il est écrit qu'à la suite d'un mouvement socialiste tentant de syndiquer les ouvriers, Metello Evangelisti, accompagné de Nunzio Ciciriello et Vincenzo Arena, font de nouveau l'objet d'un décret d'expulsion[377] ». Le journal anarcho-syndicaliste de Tunis La Voce dell'Operaio publie même un article en soutien aux trois anarchistes italiens menacés d'expulsion[378] :

> Les expulsions
>
> Le décret d'expulsion contre nos compagnons Arena, Ciciriello et Evangelisti a été suspendu.
>
> Cela ne pouvait certainement pas plaire à la « Tunisie française », qui a proférée des insultes publiques contre nos camarades, écoeurant ceux dont du cœur et de l'esprit ne faisant aucune distinction quant à leur appartenance politique. Ce journal a ensuite affirmé qu'il ne connaissait même pas les expulsés, qu'il insulte depuis plusieurs mois. Est-ce de l'inconscience ou de la malveillance ? (Notre traduction)
>
> Quelques années plus tard, dans les colonnes du journal L'Unione du 16 juillet 1910 à Tunis, on nous signale que les agents de la police italienne ont procédé à l'arrestation puis à l'expulsion de l'anarchiste Salvatore Fiorino. Ce dernier est condamné à cinq ans de prison pour vol qualifié par le Tribunal de Sousse et à vingt ans d'interdiction de séjour sur le territoire tunisien[379].

Avec l'arrivée au pouvoir du fascisme en Italie, les autorités coloniales françaises n'hésitent pas à collaborer avec le régime en cas de besoin, surtout lorsqu'il s'agit d'expulser du territoire tunisien un subversif ou un indésirable. Selon les propos de l'anarchiste Paolo Schicchi, en 1924 à Tunis, lorsqu'il est convoqué par le commissaire Clapier pour procéder à son expulsion, lors de son interrogatoire, un agent du consulat italien de Tunis assiste à la rencontre[380].

Durant l'année 1935, nous notons également les expulsions des deux anarchistes Dario Castellani et Carlo Benussi[381]. Le 6 avril 1935, à bord du navire Duc d'Aumale, sur le point de débarquer à Tunis en se faisant passer pour un citoyen français du nom de Bixio Sorbi, l'anarchiste Rodolfo Gunscher et sa compagne Ida Caroni sont arrêtés puis expulsés vers Marseille par la police tunisienne[382].

---

ciano », La Difesa, periodico settimanale operaio riminese, Rimini, a. 1, n°24, 04/07/1903, p. 2 ; Cf. Reynier, « Mouvement social. Tunisie », Les Temps Nouveaux, a. 9, n° 6, Paris, 6-12 juin 1903.

377. Note venant du Consulat Général d'Italie à Tunis, le 22 février 1905, ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello.

378. « Le espulsioni - Il decreto di espulsione contro i nostri compagni Arena, Ciciriello, ed Evangelisti è stato sospeso. Ciò non poteva certamente far piacere alla « Tunisie Française », che ha vomitato insulti plateali contro i nostri compagni, nauseando quanti hanno cuore e mente senza distinzione di colore politico. Questo giornale ha poi affermato che non conosce nemmeno gli espulsi, che ha insultati da parecchi mesi. È incoscienza, o malignità ? ». Cf. « Le espulsioni », La Voce dell'Operaio, organo internazionale sindacalista, a. 1, n°5, Tunis, 02/03/1905, p. 3.

379. « Il movimentato arresto di un espulso », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°195, Tunis, 16/07/1910, p. 2.

380. « A Tunisi, allorché nel 1924 io fui chiamato dal commissario Clapier per essere espulso, al mio interrogatorio assistette un segretario del consolato […] ». Cf. Paolo Schicchi, Casa Savoia. Volume 2, op. cit., p. 39.

381. Copie dell'appunto n°500/23210 della Divisione Polizia Politica, 14/09/1935, ACS, CPC, boîte n°4153, Puggioni Giovanni Antonio

382. Copie del telespresso n°02977 in data 24 aprile 1935 del R. Consolato Generale d'Italia a Marsiglia, diretto alla R. Ambasciata d'Italia a Parigi, al R. Ministero Affari Esteri, a questa Direzione Generale di P.S. ed al R. Consolato Generale d'Italia a Tunisi, ACS, CPC, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni Antonio

1. Poursuites judiciaires et provocations des espions italiens en Tunisie contre le docteur Nicolò Converti (1887-1923)

Souvent menacé d'expulsion et calomnié pour ses prises de positions, Nicolò Converti est poursuivi en justice à maintes reprises. Poursuivi et condamné à payer une amende au sujet de l'affichage de placards anarchistes dans les rues de Tunis avec deux de ses compagnons, Angelo Salvarelli et Antonio Corridi [383], le docteur Nicolò Converti fait souvent l'objet d'attaques de la part de certains confrères journalistes italiens en Tunisie, issus de tous les bords politiques. Beaucoup d'entre eux ne partagent ni ses idées ni ses positions qu'ils jugent trop avancées. Parfois des échanges d'insultes et des invectives agressives vont jusqu'au règlement de leur différent, engageant jusqu'à leur intégrité physiquement, à proprement parler, défiant même la mort notamment à travers l'organisation de duel au sabre. Le 21 décembre 1887, représentés par deux de leurs amis respectifs et mandatés par eux [384], Nicolò Converti est provoqué en duel au sabre sans exclusion de coups avec le gant du sabre par Cammillo [sic] Caddeo, correspondant du journal L'Avvenire di Sardegna à Tunis, suite à un différent entre les deux hommes [385].

Sous le regard de leurs témoins respectifs, le combat a lieu à 7 h 20 du matin dans la localité de M'nihla, aux abords de Tunis. Résultat de la confrontation : une blessure pour chacun des deux antagonistes dès la première charge. Converti subit une blessure au niveau du front avec une entaille d'environ trois centimètres de long. Quant à Caddeo, il est blessé au niveau de l'oreille droite avec une entaille, également, d'environ trois centimètres de longueur. Bien qu'étant personnellement contraire à l'idée même de répondre positivement à une telle pratique, qu'il qualifie lui-même de barbare, mais offensé par les propos de son rival, Nicolò Converti dut se résigner à relever le défi malgré ses réticences de principes. Il s'en explique dans un article intitulé « UNA DICHIARAZIONE » afin de justifier son acte auprès de ses camarades [386]. Le 24 novembre 1888 à Tunis, alors l'hebdomadaire anarchiste L'Operaio est calomnié par L'Unione et pris pour cible pour ses prises de positions antiparlementaristes, la police française demande au docteur Nicolò Converti de se présenter « lundi […] à 8 heures du matin devant le tribunal de simple police, séant au Palais de Justice de Khérédine pour répondre à un procès verbal dressé contre [lui] pour infraction à l'article 2 du décret de promulgation de loi sur la presse en Tunisie [387] ». Au début de l'année 1889, craignant d'être expulsé de la Régence, Converti embarque en qualité de médecin sur un navire français qui transporte des musulmans tunisiens partant faire leur pèlerinage à la Mecque et pour lesquels il prodigue des soins jusqu'à leur arrivée à Djeddah en Arabie [388].

Le 30 juin 1893 à Tunis, dans les colonnes du journal La Lanterna, Cronaca settimanale di Tunisi, c'est au tour du directeur et rédacteur en chef du journal Emilio Massari de s'en

383. « […] une procédure instruite en 1889 contre trois anarchistes italiens résidants à Tunis, les nommés Converti, Salvarelli et Corridi, inculpés de provocation à la guerre civile, au pillage et à l'incendie et qui ont été condamnés de ce chef par la cour d'Alger à six semaines d'emprisonnement et 500 francs d'amende ». Cf. Rapport manuscrit du ministre plénipotentiaire et directeur à monsieur Guérin, Garde des Sceaux, ministre de la justice, ministère des Affaires étrangères, « Au sujet des anarchistes italiens en Tunisie », Paris, 02/08/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».

384. D'un côté, Lorenzo Ardisson et Alfredo Pettinelli sont mandatés pour représenter Nicolò Converti et de l'autre, Ugo Tesi et Giovan Battista Ingarao le sont pour Cammillo Caddeo.

385. « Il Nostro Duello (processo verbale) », rubrique « Cose Locali », L'Operaio, Giornale settimanale, a. I, n°6, Tunis, 25/12/1887, p. 3.

386. Cf. Dott. Niccolò Converti, « UNA DICHIARAZIONE », rubrique « Cose Locali », L'Operaio, Giornale settimanale, a. I, n°6, Tunis, 25/12/1887, p. 3. Voir au document annexe n°18, l'article en entier du docteur Converti.

387. Riggio Achille, Un libertario calabrese in Tunisia : Nicolò Converti, op. cit., p. 72.

388. Ibid.

prendre à Converti. Massari ne ménage nullement ses propos à l'égard de son confrère journaliste, le docteur Converti dans un virulent article qui s'intitule « Risposta al Signor N. CONVERTI »[389].

Dans un premier temps, Massari se voit contraint par son imprimeur de réécrire une nouvelle version de son texte avec un ton plus modéré. Dans une lettre lui ayant été personnellement adressée par son imprimeur B. MOURES et Cie de l'Imprimerie Générale à Tunis, rue des Glacières 17 et 19, lui a vivement conseillé de ne pas lancer l'impression de son article, « jugé trop violent et préjudiciable[390] » pour leurs intêrets. Voici le message de l'imprimeur envoyé à Massari :

Monsieur E. Massari, Directeur du Journal « La Lanterna »

Nous avons le regret de vous informer qu'il nous est impossible d'insérer dans votre journal, l'article contre N. Converti, que nous avons jugé trop violent et préjudiciable à nos intérêts. En conséquence, nous vous prions de vouloir bien modifier vos expressions y contenues afin que nous puissions publier votre article sans que nous ayons à encourir la moindre poursuite. Espérant une réponse favorable à nos désirs, nous vous prions d'agréer, M. le Directeur, nos sincères salutations.

B. MOURES et Cie.

La réponse de Massari à Converti, le qualifiant ironiquement « Pontefice massimo, dell'anarchia tunisina[391] », prend des formes outrageuses et insolentes. Répondant aux accusations du docteur Converti d'être un espion à la solde des services consulaires italiens à Tunis, Emilio Massari réplique dans son long plaidoyer publié sur son journal La Lanterna, Cronaca settimanale di Tunisi mentionnant qu'il n'a aucun lien avec le consulat italien à Tunis et qu'il n'a aucune animosité à l'égard des anarchistes, bien au contraire vu qu'il est entré en contact avec un anarchiste italien de Tunisie du nom de Oreste Caproni[392] et lui aurait même apporté son aide[393]. Le 11 juillet 1896, à Tunis, dans le premier numéro de son journal La Gazzetta Tunisina, anciennement La Vera Unione, nous trouvons dans l'article de présentation de Massari s'intitulant « INCOMINCIANDO », des termes peu élogieux à l'égard des anarchistes présents en Tunisie. Voici le passage qui y fait référence de manière on ne peut plus explicite :

> Aujourd'hui on plaisante sur la réthorique socialiste en Italie ; pourtant à Tunis, là où le doux ciel apaise les âmes féroces des rebelles, où les anarchistes, après un certain temps, deviennent célébres et mêmes propriétaires ; démontrant ainsi les courses inutiles des Rapido pour attraper des anarchistes qui se seraient dilués à l'eau de rose, au lieu d'attraper tous les délinquants nés ou pas nés, résidu de nos prisons, qui viene nous déshonorer sur ces plages ; à Tunis[394]. (Notre traduction)

389. « Risposta al Signor N. CONVERTI », La Lanterna, Cronaca Settimanale di Tunisi, a. II, n°13, Tunis, 30/06/1893, p. 1-2.
390. Article sans titre, La Lanterna, Cronaca Settimanale di Tunisi, a. II, n°13, Tunis, 30/06/1893, p. 1.
391. « Risposta al Signor N. CONVERTI », La Lanterna, Cronaca Settimanale di Tunisi, a. II, n°13, Tunis, 30/06/1893, p. 1-2.
392. ACS, CPC, boîte n°1055, CAPRONI Oreste.
393. « Risposta al Signor N. CONVERTI », La Lanterna, Cronaca settimanale di Tunisi, a. II, n°13, Tunis, 30/06/1893, p. 1-2
394. « Oggi si scherza sulla rettorica socialista in Italia ; in Tunisi, però, dove il cielo mite, addolcisce le anime feroci dei ribelli, dove gli anarchici diventano dopo un certo tempo mitissimi ed anche proprietarii ; dimostrando cosi inutili le corse dei Rapido per acchiappare degli anarchici che qui si sarebbero diluiti all'acqua di rose, invece di acchiappare tutti i delinquenti nati e non nati, avanzo delle patrie galere, che vengono a disonorarci in queste spiaggie ; in Tunisi ». Cf. « INCOMINCIANDO », La Gazzetta Tunisina, a. I, n°1, Tunis, 11/07/1896, p. 1

Comme le signale l'historien Claude Liauzu [395], Emilio Massari est en réalité un agent secret envoyé par le gouvernement italien dans les milieux anarchistes de Tunisie [396]. Cette information est vérifiée puis confirmée dans une lettre écrite à Londres le 21 janvier 1891 par l'anarchiste Errico Malatesta s'adressant au docteur Nicolò Converti installé à Tunis [397].

Malgré cette découverte et le dévoilement de son implication avec les services de renseignements italiens, Emilio Massari collabore à plusieurs autres journaux de Tunis dits de gauche, aussi bien en italien qu'en français. Il assume même le rôle de gérant, de rédacteur ou de collaborateur pour certains organes de presse de Tunis. Massari s'est néanmoins démarqué par ses différentes positions critiques, aussi bien à l'égard de l'administration coloniale française que vis-à-vis de ses collègues journalistes quand il s'agissait de défendre ses camarades italiens pris pour cible par la presse coloniale. En 1896, Massari fonde l'hebdomadaire La Vera Unione, qui devient plus tard La Gazzetta Tunisina. La même année, il devient le co-rédacteur du journal Il Telegrafo Tunisino en compagnie d'un journaliste italien du nom de Castelnuovo.

De 1898 jusqu'à 1900, il est également rédacteur du journal L'Unione. Il assume la fonction de gérant de plusieurs journaux d'extrême-gauche comme La Tunisie Libérale, Le Courrier de Tunisie ou encore en 1912, il devient le gérant du journal anarcho-syndicaliste en langue française La Bataille [398]. Il fonde aussi des journaux comme La Lanterna, L'Africa Latina et La Colonia. Durant l'année 1913, Massari est même nommé comme « vice-segretario della Croce Verde [399] ».

Selon les informations recueillies sur la personne d'Emilio Massari, quatre points émergent : l'évolution et l'impact des journaux anarchistes en Tunisie, l'évaluation de la portée réelle de l'infiltration et l'importance de réseau d'espionnage dans les milieux anarchistes en Tunisie, l'observation des pressions constantes et de la surveillance policière dont sont sujet les anarchistes à l'étranger , mais aussi une meilleure approche des rapports sociaux complexes et parfois conflictuels existants entre Italiens présents en Tunisie.

Le 29 mai 1894 à Tunis, le docteur Converti entre dans une nouvelle polémique provoquée cette fois-ci par le journal francophile de Tunis, La Dépêche Tunisienne appartenant à Edmond Lecore-Carpentier, un riche colon et propriétaire terrien et ayant comme rédacteur en chef l'ancien officier français de cavalerie, Henri Tridon. Répondant aux accusations et aux provocations du journal français par articles interposés [400], Converti publie de nombreux entrefilets sur les colonnes du journal La Petite Tunisie d'Émile Lacroix, dénonçant les insinuations calomnieuses dont il fait l'objet [401].

395. Cf. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 163.
396. Ibid.
397. Voir au document annexe n°19, la reproduction de la lettre d'Errico Malatesta envoyée de Londres à son ami Nicolò Converti à Tunis le 21/01/1891.Document tiré de Rosaria Bertolucci, Errico Malatesta. Epistolario 1873-1932. Lettere edite ed inedite, Centro Studi Sociali, Seconda Edizione, Carrare, 1984, p. 64.
398. Cf. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 163.
399. La Guida Italiana : indipendente per la tutela degli interessi italiani in Tunisia, a. 7, n°124, Tunis, 10/12/1913, p. 2.
400. « Lettre du Docteur CONVERTI », La Petite Tunisie, a. 7, n°406, Tunis, 29/05/1894, p. 1 ; « Fumisterie de mauvais goût », rubrique « Au jour le jour », La Dépêche Tunisienne, a. 6, n°1458, Tunis, 31/05/1894, p. 2 ; « Réponse du Docteur CONVERTI à LA DEPECHE TUNISIENNE », La Petite Tunisie, a. 7, n°407, Tunis, 01/06/1894, p. 1 ; « Un petit jeune homme d'avenir », rubrique « Au jour le jour », La Dépêche Tunisienne, a. 6, n°1462, Tunis, 04/06/1894, p. 2 ; « Le Docteur CONVERTI à LA DEPECHE TUNISIENNE », La Petite Tunisie, a. 7, n°409, 08/06/1894, p. 1.
401. Les adversaires de Converti lui reprochent de ne pas avoir soutenu sa thèse de médecine à la fin de ses études.

Au sujet des poursuites judiciaires qu'a subies Nicolò Converti, le 1 mars 1898, Converti est traduit en justice devant le tribunal correctionnel de Tunis pour une querelle d'ordre privé. Son adversaire, un certain Catania, lui reproche d'avoir tenu « des propos injurieux[402] » à son encontre en portant plainte contre le docteur Converti. En fin de compte, l'affaire se termine par l'acquittement de Converti, une histoire que La Dépêche Tunisienne qualifie par la suite d'avoir fait « beaucoup de bruit pour peu de choses[403] ».

Dans une note venant du Consulat Général d'Italie à Tunis du 22 février 1905, il est aussi dit de manière explicite que le docteur Converti est protégé par Jean Jaurès et par le Parti Socialiste français[404]. Ceci laisse entendre qu'une certaine complaisance, un assentiment, une permissivité voire même une immunité serait de mise sur la non-menace d'expulsion ou un soutien factuel de la part de certaines personnalités politiques françaises, de l'administration coloniale et même du gouvernement français de l'époque vis à vis des activités anarchistes dans leur ensemble et en particulier à l'égard de Converti sur le territoire tunisien.

Une telle affirmation ne peut être aussi évidente et devrait donc être nuancée, car même si des relations amicales existent entre certains anarchistes italiens et des responsables politiques ou même de hauts fonctionnaires français[405], il est erroné de dire qu'un soutien ou une immunité est clairement exprimée de la part des autorités coloniales françaises à l'égard des anarchistes italiens présents en Tunisie.

Le 22 octobre 1910, dans un article publié dans les colonnes du journal italien La Patria, qui s'intitule « La Police s'amuse », nous retrouvons les tracasseries policières que subit Nicolò Converti dans la capitale tunisienne. Une fois de plus, il est pris pour cible par les services secrets (italiens ou français cela n'est pas spécifié dans l'article) appliquant sur lui une surveillance qui ressemble à du harcèlement[406].

Durant la période fasciste, malgré l'interdiction du Fascio en terre tunisienne, le gouvernement du Duce s'en prend volontairement à tout opposant politique de nationalité italienne se trouvant sur le sol tunisien. En envoyant des espions et des agents provocateurs, l'OVRA s'en est pris au docteur Converti voulant lui coller sur le dos, une provocation anarchiste dont il aurait été soi-disant l'instigateur mais qui s'avèrera être sans fondement[407].

---

402. « Tribunal correctionnel, audience du 1er mars 1898 », La Dépêche Tunisienne, n°2810, Tunis, 05/03/1898, p. 2 ; Cf. Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXème siècle », op. cit., p. 23.

403. « Tribunal correctionnel, audience du 1er mars 1898 », La Dépêche Tunisienne, n°2810, Tunis, 05/03/1898, p. 2.

404. Note venant du Consulat Général d'Italie à Tunis, le 22 février 1905, ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello.

405. La relation amicale entre le docteur Nicolò Converti et le redacteur en chef du quotidien socialiste Tunis-Journal, le communard français Jules Montels ne peut en aucun cas être une justification d'une quelconque faveur qu'on aurait accordée au bénéfice du docteur Converti, ni relativiser le procès d'intention qu'on lui assigne. En témoignage de leur amitié, à Tunis lors des funérailles civiles d'ex-colonel communard Jules Montels, Converti prononcera une oraison funébre pour rendre hommage à son ami disparu. Cf. Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe », op. cit., p. 2.

406. « "La Police s'amuse" un pericoloso (!) sovversivo s'introduce nel nostro Ufficio ma la Polizia veglia !!! », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. I, n°112, Tunis, 22/10/1910, p. 2.

407. « La mission de police et d'investigations du lieutenant Sacco, plus familier des méthodes aventurières du squadrisme que de l'action diplomatique au niveau gouvernemental, se solde par un échec. Selon le Résident Général de France, il dispose de fonds secrets non contrôlés par le consulat et dépense sans compter. Il utilise la méthode de la provocation pour entraîner l'élimination des adversaires au régime, dénonçant au commissariat central de Tunis le 14 août 1923 « une provocation anarchiste dirigée par le Dr Converti », qui s'avère sans fondement ». Cf. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 45.

Comme le signale justement Giuseppe Masi, l'engagement politique de Converti se concrètise par une active publication d'écrits et par de fréquentes prises de paroles contre le régime fasciste [408].

IV. L'engagement individuel et collectif des anarchistes italiens de Tunisie en faveur de l'Espagne Républicaine (1936-1941)

Dès le début de la guerre civile espagnole (1936-1939), une forte mobilisation internationale s'organise en solidarité avec le peuple espagnol et le nouveau gouvernement républicain démocratiquement élu. Ce gouvernement républicain est alors constitué de partis libéraux-démocrates soutenu par le Front Populaire espagnol, El Frente Popular, vainqueur des élections au mois de février 1936. Sous la menace militaire d'une partie de l'armée espagnole insurgée et des légionnaires stationnés au Maroc sous le commandement des généraux Francisco Franco et Emilio Mola, fortement soutenus par l'Italie fasciste de Mussolini [409] et par l'Allemagne nazie de Hitler [410], le gouvernement républicain espagnol se retrouve vite isolé par la politique « non interventionniste » de la Grande-Bretagne et de la France, qui a à sa tête le chef de gouvernement du Front Populaire, le socialiste Léon Blum. Aux quatre coins du monde, de nombreux volontaires, dont des anarchistes italiens, rejoignent massivement les rangs des unités gouvernementales nouvellement constituées, en s'engageant dans plusieurs milices républicaines, qu'elles soient anarchistes, socialistes, marxistes ou communistes, ou encore au sein des Brigades Internationales [411].

408. « L'atteggiamento del Converti, ai margini, ormai, della politica attiva, fu nettamente avverso al regime "contro cui parla e scrive abbastanza frequentemente" ». Cf. ACS, CPC, boîte n°1460 CONVERTI Nicolantonio cité in Giuseppe Masi, « Niccolò Converti : un emigrato politico in Tunisia (1887-1939) : Seconda parte. », ASEI, 18/22, Edizioni Sette Città, Viterbo, mars 2022, p. 75.

409. Dans une note du 6 février 1937 à Tunis, le gouvernement fasciste italien soutien le général Franco et les nationalistes espagnols en envoyant 50 000 hommes en plus du matériel militaire expédié sur des cargos en direction de Majorque. Cf. Note de renseignement n°123/i, Tunis, « objet : Envois de volontaires pour l'Espagne », 06/02/1937 ; dans une autre note du 7 mai 1937 à Tunis, 2 000 volontaires italiens fascistes nés en Tunisie sont envoyés pour combattre à Séville dans les rangs franquistes. Cf. Note n° Ste 1.652-6 du commissaire spécial Monsieur Durand des renseignements généraux adressée au chef du service de la sécurité général p.i. Monsieur Gallois, Tunis, 07/05/1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 81, « Renseignements militaires – Espagne, répercussions de la guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».

410. « Si è già detto come il sostegno di Mussolini ai militari insorti fosse stato immediato : senza gli aerei italiani, le migliori truppe del futuro Caudillo non avrebbero potuto neanche lasciare il Marocco spagnolo e raggiungere l'Andalusia. Gli aiuti militari arrivarono ben presto anche dalla Germania, in una chiara dimostrazione di come il sostegno agli insorti si coniugasse perfettamente con i piani internazionali delle due potenze fasciste. Nel giro di poche settimane quell'intervento crebbe esponenzialmente tanto che a inizio agosto erano ormai presenti numerose unità navali tedesche e italiane a pattugliare le acque territoriali spagnole. Durante il conflitto sarebbero passati dal « poligono spagnolo » almeno 80 000 tra soldati e ufficiali italiani, e circa 18 000 tedeschi, per un totale di quasi 100 000 uomini. Nel 1940 Adolf Hitler avrebbe ammesso che senza l'aiuto militare tedesco-italiano Franco non avrebbe mai potuto vincere ». Cf. Enrico Acciai, Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, op. cit., p. 32-33.

411. « Environ 35 000 étrangers, de cinquante-trois ou cinquante-quatre nations, servirent dans les Brigades Internationales ». Cf. Jacques Delperrié De Bayac, Les Brigades internationales. 1936-1938 : l'épopée de la guerre d'Espagne, Collection marabout université, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1968, p. 9 ; « La conferma eclatante di quella mobilitazione volontaria e democratico-antifascista la si ricava dalla partecipazione dei volontari, circa 40 mila. Tra di loro 10 000 erano francesi, 5 000 polacchi, 5 000 di lingua tedesca, 3 500 italiani, 2 800 americani, 1 500 jugoslavi, 2 000 inglesi, 1 500 cechi, 1 000 scandinavi, 1 000 ungheresi, 2/3 000 russi ed un numero non precisabile di altre nazionalità sulla base della ricostruzione compiuta da Hugh Thomas in "The

En Tunisie, au déclenchement des hostilités, des groupes antifranquistes se sont organisés matériellement, financièrement et militairement pour prendre part à ce conflit de manière active. Venant en aide aux républicains espagnols, des anarchistes italiens ont opéré au sein de ces groupements. À cet effet, l'historien Romain Rainero affirme qu'à cette époque, les antifascistes ont écrit plusieurs messages de solidarité en faveur les républicains espagnols sous le signe de l'amitié entre Italiens, Français et Tunisiens et en leur envoyant également une aide financière, des vivres et des médicaments[412].

Avec la victoire du Front Populaire en France, la section tunisienne de la Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo (LIDU) invite tous les antifascistes italiens à se mobiliser en se regroupant autour d'une organisation commune. Prenant exemple sur le modèle français, les militants du Front Populaire en Tunisie constituent alors un comité régional portant le nom de Rassemblement populaire de Tunisie (RPT). Ce dernier comprend le parti radical et radical-socialiste, le parti socialiste SFIO, le parti communiste tunisien, la CGT, la Ligue Internationale contre l'antisémitisme, la LIDU[413] « ainsi que diverses petites organisations qui gravitent dans l'orbite des partis de gauche[414] ».

C'est bien grâce à l'étroite collaboration entre la « Concentration antifasciste » de Paris et la loge Mazzini Garibaldi à Tunis que la section tunisienne de la LIDU voit le jour en 1930 sous la présidence du « franc-maçon de tradition anarchiste et républicaine[415] », Giulio Barresi.

Durant les années de la guerre civile espagnole, prenant progressivement un caractère de confrontation idéologique sans précédent, les fascistes et les antifascistes italiens « s'affrontent désormais ouvertement dans l'arène tunisienne[416] ». Par ailleurs, sur la scène politique tunisienne, de nouvelles organisations antifascistes émergent progressivement. Tout d'abord, nous trouvons le Comité d'Aide à l'Espagne Républicaine-Secours populaire[417], le Comité d'aide à l'enfance espagnole[418] et le Comitato di Difesa per la Spa-

---

Spanish Civil War", 1977. In realtà, gli italiani erano più numerosi […] », La Spagna nel nostro cuore 1936-1939. Tre anni di storia da non dimenticare, AICVAS (Associazione Italiana Combattenti Volontari Antifascisti di Spagna), Rome, 1996, p. 8. Dans cet ouvrage, nous pouvons enregistrer 4 000 biographies d'engagés volontaires italiens partis combattre contre les putschistes franquistes.

412. « In un'azione unitaria con altri gruppi francesi (i socialisti di Duran Angliviel di « Tunis socialiste ») ed indigeni (Habib Bourguiba del Neo Destur), gli antifascisti sotto scrissero vari messaggi di solidarietà verso i repubblicani spagnoli all'insegna dell'amicizia tra italiani, francesi e tunisini e mandando loro anche aiuti in denaro, viveri e medicinali. L'ondata di solidarietà che rovesciava dalle fondamenta i termini stessi della "questione tunisina" ». Cf. Romain Rainero, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, op. cit., p. 257-258.

413. Cf. Mustapha Kraiem, La Parti Communiste Tunisien pendant la période coloniale, ISHMN, Tunis, 1997 cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 152.

414. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 181.

415. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 73.

416. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 184.

417. À la fin des années Trente, la situation socio-économique en Tunisie était critique d'où l'utilisation du terme « Tunisie menacée » que nous trouvons inscrit sur la carte d'adhésion ci-dessus. Malgré cette précarité évidente mettant à mal la vie quotidienne des habitants de Tunisie, ces derniers sont néanmoins venus en aide aux Républicains espagnols notamment à travers des dons alimentaires et des produits de premiers secours. Cf. Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 81, « Renseignements militaires – Espagne, répercussions de la guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».

418. Cf. Article « Pour l'enfance espagnole », Tunis socialiste, Tunis, 28/07/38, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 81, « Renseignements militaires – Espagne, répercussions de la guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».

gna - Comité de Défense pour l'Espagne républicaine[419] qui a une section féminine[420]. Nous retrouvons également le Circolo popolare Garibaldi. À travers leur soutien inconditionnel à l'Espagne républicaine, l'aile italienne du parti communiste décide de constituer le « Circolo Garibaldi »[421]. Nous avons aussi l'Unione Popolare Italiana (UPI)[422], née en 1937 au Congrès de Lyon, pour la défense de la paix et de l'Espagne, dirigée par l'ancien député catholique au parlement italien Romano Cocchi[423].

Composée de plusieurs petits groupes antifascistes italiens à Tunis, dès ses débuts, la LIDU a comme objectif principal d'orienter ses activités politiques en faveur des républicains espagnols. Selon Romain Rainero :

> La présence de quelques groupes isolés d'antifascistes italiens à Tunis a déjà été signalée ; ce qui naîtra presque dans l'ombre du front populaire ne sera pas un nouveau groupe mais un centre, la Ligue Italienne des Droits de l'Homme, section de Tunis, dans laquelle tous les antifascistes convergeront d'un commun accord. La première inspiration d'une activité politique concrète a été donnée à cette nouvelle LIDU par la révolte franquiste en Espagne[424]. (Notre traduction)

Plusieurs manifestations et meetings de solidarité avec le gouvernement républicain espagnol ont eu lieu aussi bien en France qu'en Tunisie, par exemple, le meeting du 14 août 1936 à Tunis, organisé par le Rassemblement populaire de Tunisie qui s'est réuni au Gambetta Park pour soutenir la cause républicaine espagnole[425] ou encore celui du 27 septembre 1936 à Souk El Arba (actuellement Jendouba)[426].

Initialement, même l'URSS de Staline et le Komintern adhèrent au pacte de non-intervention, s'alignant ainsi sur les positions franco-britanniques. Observant le massif soutien militaire et humain de l'Italie et de l'Allemagne aux insurgés franquistes, ils se ravisent et changent radicalement de position quelques semaines plus tard[427]. Suite au bombardement de Madrid par l'aviation nationaliste espagnole, le 10 janvier 1937, le journal antifasciste italien et organe de la LIDU, L'Italiano di Tunisi, déplore la position non-interventionniste des gouvernements français et anglais, refusant de sauver l'Espagne et

---

419. Maurizio Valensi, « Per la Spagna Republicana », L'Italiano di Tunisi, organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo (Sezione Tunisi), a. 1, n°1, Tunis, 25/10/1936, p. 1.
420. « Comitato di Difesa della Spagna Republicana », L'Italiano di Tunisi, organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo (Sezione Tunisi), a. 1, n°1, Tunis, 25/10/1936, p. 4.
421. « In questo frangente alcuni antifascisti italiani di Tunisia entrarono nelle brigate internazionali per lottare contro Franco. (Note de bas de page n°96 - Nell'appoggio incondizionato alla Spagna repubblicana, l'ala italiana del Partito comunista decise di costituire il Circolo Garibaldi.) Si trattava, nella maggior parte dei casi, di italiani che, espulsi nel 1935, si arruolarono in Spagna, come il comunista Vincenzo Perrone e l'anarchico Giovanni Dettori, entrambi caduti al fronte ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 159.
422. Ibid.
423. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 187.
424. « È stata già segnalata la presenza di alcuni gruppi isolati di italiani antifascisti a Tunisi ; quello che nascerà quasi all'ombra del fronte popolare non sarà un nuovo gruppo bensì un centro, la Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, sezione di Tunisi, nella quale confluirono per comune accordo tutti gli antifascisti. Il primo spunto ad una attività politica concreta fu dato a questa nuova LIDU dalla rivolta franchista in Spagna ». Cf. Romain Rainero, La rivendicazione fascista sulla Tunisia, op. cit., p. 257.
425. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 158.
426. Rapport n°2122 du commissariat de police de Souk El Arba Monsieur Casanova adressé au chef du service de la sécurité générale à Tunis Monsieur Pascaud, A/S d'un meeting organisé en faveur de l'Espagne Républicaine, Souk El Arba, 27/09/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 81, « Renseignements militaires – Espagne, répercussions de la guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».
427. Enrico Acciai, Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, n°42, Edizioni Unicopli, Milan, 2016, p. 48-49.

la démocratie[428]. Selon l'historienne Juliette Bessis, en prise à des tensions internes et à une pression conservatrice et colonialiste des partis de droite, le gouvernement français cherche avant tout à ménager les ardeurs de Mussolini et a pour « souci de ne pas mécontenter l'Italie[429] ». D'ailleurs, le 20 février 1937, le gouvernement français va encore plus loin en appliquant des mesures d'interdiction concernant le recrutement et le passage des volontaires en Espagne. Des barrages de gendarmes et de gardes mobiles sont placés à quinze kilomètres en avant de la frontière franco-espagnole pour empêcher toute intrusion[430].

Malgré ces mesures gouvernementales et face à l'inaction et au silence assourdissant de la France vis-à-vis de l'Espagne Républicaine, des anarchistes italiens ayant pris fait et cause en faveur des républicains espagnols entreprennent des alliances stratégiques découlant d'initiatives tant personnelles que collectives aux côtés d'autres organisations politiques. Dans une note du Consulat général à Tunis transmise au Ministère de l'Intérieur à Rome datée du 21 août 1936, il est fait état de l'activité du groupe anarchiste de Tunisie ainsi que de sa position en faveur des troupes républicaines gouvernementales espagnoles et de l'alliance avec les communistes contre les rebelles putschistes de Franco[431].

Le 27 août 1937 à Tunis, l'anarchiste Antonino Casubolo[432] expose, dans une correspondance avec les maximalistes italiens de Paris, différentes situations qu'ont dû vivre les anarchistes italiens aussi bien en Espagne qu'en Tunisie notamment la situation politique au regard du rôle du mouvement antifasciste, en particulier des anarchistes. Casubolo met également en relief la situation paradoxale et complexe dans laquelle se sont retrouvés impliqués les anarchistes aux côtés des marxistes révolutionnaires du POUM durant la guerre civile espagnole. Des comités d'action et de soutien pour l'Espagne Républicaine regroupant plusieurs centaines de militants antifascistes de tous les bords politiques (anarchistes, communistes, républicains, socialistes, syndicalistes révolutionnaires, membres de Giustizia e Libertà, etc.) se constituent également dans différents pays (France, Algérie, Tunisie, Italie, etc.).

Compte tenu de l'afflux massif de volontaires italiens venus en défense de l'Espagne républicaine, la constitution d'une Section italienne antifasciste devient nécessaire. On dénombre au moins 650 volontaires passés par ce groupe[433]. En Tunisie, parmi l'ensemble de ces nombreux groupes antifascistes italiens favorables à l'Espagne républicaine, nous trouvons des organisations et des comités de soutien proprement anarchistes. Nous avons identifié deux d'entre eux :

— FAI (Fédération anarchiste Italienne) et le Comité de zone pour la propagande.

428. Maurizio Valenzi, « Salviamo la Spagna e la Democrazia », L'Italiano di Tunisi, organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo (Sezione Tunisi), a. 2, n°12, Tunis, 10/01/1937, p. 1.
429. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 184.
430. « Les évènements en Espagne », Le Petit Matin, Tunis, 21/02/1937 ; « D'importantes décisions ont été prises hier par le gouvernement » ; « L'interdiction de l'envoi de volontaires en Espagne », La Dépêche Tunisienne, Tunis, 21/02/1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 81, « Renseignements militaires – Espagne, répercussions de la guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».
431. Note fiduciaire n°441/031261, Première section du Consulat Général d'Italie à Tunis transmise au Ministère de l'Intérieur Italien, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Rome, le 21/08/1936, objet : Attività anarchica in Tunisia, ACS, CPC, boîte n°4153, DETTORI Giovanni Antonio.
432. Voir au document annexe n°20, la lettre rédigée par Antonino Casubolo et envoyée de Tunis aux maximalistes italiens de Paris le 27/08/1937. ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino.
433. Voir le tableau récapitulatif à la page suivante. Enrico Acciai, Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, op. cit., p. 67.

— Il Comitato Anarchico per famiglie combattenti in Spagna, Gruppo di Tunisi - Le Comité Anarchiste pour les familles des combattants en Espagne, Groupe de Tunis et le Comité de soutien à Tunis.

Les activités politiques et de propagande du groupement de la FAI ont été rapportées dans une note du Commissaire spécial Durand adressée au chef du service de la Sécurité générale des renseignements généraux, Pascaud. Il est signalé que le matin du 22 novembre 1936 à Tunis, la FAI (Fédération Anarchique Italienne) distribue un tract en faveur de l'Espagne républicaine aux abords du Cinéma Royal, où se déroule une manifestation du Rassemblement populaire à la mémoire du ministre Roger Salengro récemment disparu. Un tract est distribué [434], traduit de l'italien par les services de police.

L'autre organisation, Comitato Anarchico per famiglie combattenti in Spagna, Gruppo di Tunisi - Comité Anarchiste pour les familles des combattants en Espagne, Groupe de Tunis [435] est un comité anarchiste qui permet à de nombreuses familles italiennes de Tunisie de subvenir à leurs besoins en l'absence de leurs maris, frères ou fils partis sur le front espagnol. Une lettre envoyée à un combattant anarchiste italien de Tunis, interceptée par les services de renseignements italiens, permet de voir l'importance d'une telle organisation qui pallie aux besoins des familles.

La lettre datée du 5 mars 1937 s'adresse à l'anarchiste sarde Giovanni Puggioni, parti combattre dans les rangs des Brigades Internationales en Espagne [436]. Elle émane d'un certain Giuseppe, se revendiquant également comme anarchiste [437]. Ce dernier fait mention du comité de soutien et du rôle important qu'il assure pour subvenir aux besoins des familles des volontaires partis pour l'Espagne. Il parle également du lien de solidarité qui existe entre les différents comités de soutien et notamment les comités de soutien anarchiste de Tunis et de Paris. Le dénommé Giuseppe fait aussi part des difficultés financières que le comité de soutien rencontre :

> Ledit comité régional, ou pour ainsi dire tunisien, a été formé par nous les anarchistes promettant de venir en aide aux familles les plus nécessiteuses de tous ceux qui ont rejoint l'Espagne. Les moyens sont insuffisants pour fixer un tarif et pour cette raison, nous avons donc pris contact avec Paris où ils nous ont affirmé qu'ils allaient nous envoyer ce qui nous manque. Mais jusqu'à présent, rien [438]. (Notre traduction)

---

434. Voir au document annexe n°21, le tract de propagande de la FAI (Fédération Anarchique Italienne) distribué à Tunis près du Cinéma Royal en faveur de l'Espagne républicaine le 23/11/1936. Cf. Note n° Sté 3.970-6 du commissaire spécial Durand s'adressant à Monsieur Pascaud, chef du service de la sécurité générale, Tunis, 23/11/1936, Tract de la FAI (Fédération Anarchique Italienne), Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 135, « Mouvements anarchistes, activité, propagande : tracts ; réunion en congrès : ordre du jour (1936, 1938) ».

435. Cf. Note des services de renseignements de la Polizia Segreta à la Préfecture de Syracuse (Sicile), 04/04/1937, ACS, CPC, boîte n°3262, MICELI Luciano.

436. Lettre de Puggioni Giuseppe adressée à Puggioni Giovanni Antonio. « Destinatario : Companero Puggioni Antonio, 82e Brigata Mista, 2e Battaglione, 1e Compagnia, Puebla de Valverda-Valencia-Terruel », ACS, CPC, boîte n°4153, DETTORI Giovanni Antonio.

437. Il s'agit très probablement de l'antifasciste et anarchiste sarde, Giuseppe Puggioni resté en Tunisie pour s'occuper de l'organisation et de la gestion du comité de soutien. Selon nos informations, aucun lien de parenté entre Giovanni et Giuseppe Puggioni n'a pu être trouvé dans les archives du CPC.

438. « Il detto comitato regionale o per meglio dire Tunisino è stato formato da noi anarchici promettendoci di aiutare le famiglie più bisognose di tutti coloro che si recano in Spagna, i mezzi sono insufficienti per fissare una tariffa e perciò ci siamo messi in comunicazione con Parigi ove ci dicevano di mandarci il mancante ma fin'oggi niente ». Cf. Lettre de Giuseppe Puggioni adressée à Giovanni Puggioni. « Destinatario : Companero Puggioni Antonio, 82e Brigata Mista, 2e Battaglione, 1e Compagnia, Puebla de Valverda-Valencia-Terruel », ACS, CPC, boîte n°4153, DETTORI Giovanni Antonio.

Le 16 décembre 1936, parmi tous les volontaires italiens partis de Tunis en direction de l'Espagne via Marseille pour aller s'enrôler dans les milices rouges, figurent sept anarchistes connus[439]. Il s'agit de Giovanni Fontana, Giovanni Puggioni, Filippo Politi, Vincenzo Mazzone, Mario Giudice et Giovanni Dettori « surnommé « Bande Nere », un des hommes les plus populaires de l'émigration sarde en Tunisie[440] ». Ce dernier est affecté à la construction de tranchées[441]. Nous trouvons également Giuseppe Burgio « antifasciste, considéré comme un anarchiste dangereux faussement dénoncé en janvier 1933 par le Consulat général d'Italie comme un des auteurs de l'attentat simulé par bombe, organisé précisément par ce même Consulat[442] ».

Comme le signale Leïla El Houssi[443], en plus des sept anarchistes volontaires mentionnés, deux autres anarchistes italiens sont également partis comme volontaires dans les rangs des milices républicaines espagnoles : Egidio Fontana « signalé à Rome comme anarchiste[444] » et Giuseppe Carta « suspect d'antifascisme et d'affiliation à la LIDU[445] ». Quant à Juliette Bessis, elle mentionne la présence d'un certain Pané, anarchiste et militant au sein du groupement de « Giustizia e Libertà » (organisation antifasciste établie en France ayant son siège à Paris, fondée par les frères Rosselli). Ouvrier métallurgiste, Pané est membre du bureau syndical des métallos entre 1920 et 1935 au sein de l'UD-CGT[446]. Expulsé de Tunisie vers Marseille en 1935 en raison de ses activités politiques et syndicales, en compagnie de ses camarades communistes italiens et français Alfredo Borgo, Vito Bonè et Roger Gabison, Pané s'enrôle pour aller se battre en Espagne et est intégré au sein de la Légion Garibaldi des Brigades internationales[447].

D'autres anarchistes participent encore à ce conflit à partir de la Tunisie : ceux qui y sont de passage ou qui y sont entrés clandestinement avant ou après le déclenchement du conflit espagnol. Nous pouvons en trouver sept : Gino Bibbi[448], Dario Castellani, Bruno Castaldi, Giuseppe et Nullo Pasotti, Vincenzo Perrone et un certain Antolini, sept personnes dont sont présentées ici les itinéraires et les engagements, dans la mesure des informations recueillies. Au déclenchement des hostilités, Gino Bibbi, originaire de

439. « Sono partiti da Tunisi, diretti in Spagna, per arruolarsi nelle milizie rosse, i noti anarchici » Cf. copie dell'appunto n°500/36912 del capo Divisione Polizia Politica Di Stefano dal Ministero dell'Interno, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Divisione affari generali e reservati, Sezione Prima, 16 dicembre 1936, ACS, CPC, boîte n°4153, DETTORI Giovanni Antonio.

440. « detto « Bande Nere » era uno degli uomini più popolari nell'emigrazione sarda in Tunisia ». Cf. Manilo Brigaglia, « Storia : La partecipazione dei volontari sardi alla guerra civile di Spagna – I tre cannoni di Dino Giacobbe », Rubrica « Parliamo della Sardegna », Il Messaggero sardo, a. XVIII, n°3, Cagliari, marzo 1986, p. 23.

441. Cf. Copie dell'appunto n°500/36912 del capo Divisione Polizia Politica Di Stefano dal Ministero dell'Interno, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Divisione affari generali e reservati, Sezione Prima, 16 dicembre 1936, ACS, CPC, boîte n°4153, DETTORI Giovanni Antonio.

442. Note de renseignement n°996/h, « Départ pour l'Espagne d'Italiens antifascistes », Tunis, 17/11/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 81, « Renseignements militaires – Espagne, répercussions de la guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».

443. « Altri si imbarcarono l'anno seguente per la Spagna, tra cui Vincenzo Mazzone, Giovanni Puggioni, Egidio Fontana e Giuseppe Carta. Cf. Note d'information du Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien – Police tunisienne - Archives nationales tunisiennes, série E, carton 530 ». Cf. Note de bas de page n°97, cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 159.

444. Note de renseignement n°996/h, « Départ pour l'Espagne d'Italiens antifascistes », Tunis, 17/11/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 81, « Renseignements militaires – Espagne, répercussions de la guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».

445. Ibid.

446. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 115.

447. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 158 et p. 186.

448. ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

la province de Massa Carrara en Toscane, vit depuis 1934 en Espagne dans la ville de Gandia, près de Valence. Il s'est marié avec Maria Dolores Ausias à Valence le 26 mars 1936[449]. Vétéran de la Grande Guerre (1914-1918) et ingénieur de profession, Bibbi se rapproche des idées anarchistes durant l'entre-deux-guerres. Cousin de l'anarchiste Gino Lucetti, Bibbi est arrêté suite à l'attentat avorté de Lucetti contre le Duce. Il ne réussit à s'expatrier clandestinement que durant l'été 1930. Expulsé de France puis d'Algérie, il est identifié comme résident en Tunisie jusqu'aux alentours de l'année 1934. Dans la copie d'une note du commissaire spécial de Breil (France) datée du 18 octobre 1935, Bibbi est signalé dans un télégramme : « Italien anarchiste dangereux expulsé de France, arrêté le 15 juillet 1932, notifié le 18 août 1933 ayant pris part préparation tentative attentat contre chef du Gouvernement Italien a quitté précipitamment Alger pour Alicante (Espagne)[450] ».

Il effectue alors une longue série de pérégrinations ponctuées par des expulsions entre la France, l'Algérie et la Tunisie puis l'Espagne[451]. Bibbi, son épouse et leur fils Marco âgé seulement de quelques mois quittent clandestinement l'Espagne républicaine au mois de septembre 1936[452]. D'après un rapport des services de renseignements du consulat italien de Tunis daté du 3 novembre 1936, s'étant enrôlé dans l'aviation républicaine espagnole, Bibbi a participé à de nombreuses actions militaires[453]. Selon une note des services de renseignements français datée du 17 novembre 1936, Gino Bibbi arrive à nouveau à Tunis dans le but de recruter des volontaires pour la légion commandée par le Sarde Emilio Lussu appartenant au groupe Giustizia e Libertà[454], mais également pour l'achat d'armes et de munitions[455]. Il est de retour en Espagne puisque le 20 décembre 1936, il tient un discours de propagande en langue italienne pour la radio gouvernementale espagnole[456].

En Espagne au début de l'année 1937, un conflit interne oppose d'un côté, les anarchistes et les miliciens du POUM et de l'autre l'armée gouvernementale espagnole appuyée par les communistes. Dans ce climat de lutte intestine, une note de renseignement du consulat d'Italie à Port Vendres (France) datée du 1er mai 1937[457] explique qu'un anarchiste venant de Barcelone a fait savoir que Gino Bibbi a été arrêté et emprisonné

449. Telespresso n°7104/3762 du Consulat Général d'Italie à Paris daté du 11 novembre 1937, ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

450. Copie d'une note n°98.S=CH du commissaire spécial sous-chef de Breil adressé à Monsieur Sloz commandant de brigade de gendarmerie de Breil, Frontan et Sospel datée du 18 octobre 1935, ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

451. Enrico Acciai, Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, op. cit., p. 35-36.

452. Telespresso n°7104/3762 du Consulat Général d'Italie à Paris daté du 11 novembre 1937, ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

453. Telespresso n°63/28688 du Consulat Général d'Italie à Tunis adressé au Ministère des Affaires Étrangères daté du 3 novembre 1936, ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

454. Note de renseignement n°996/h, « Départ pour l'Espagne d'Italiens antifascistes », Tunis, 17/11/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 81, « Renseignements militaires – Espagne, répercussions de la guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».

455. Note n°03193 provenant de la préfecture de Massa Carrara, « objet : notizie per il prospetto biografico di Bibbi Gino fu Carlo – Anarchico », 6 avril 1937, ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

456. Note n°011685 référence ministérielle n°73570/13835 du 19 novembre 1936 provenant de la préfecture de Massa Carrara, « objet : notizie per il prospetto biografico di Bibbi Gino fu Carlo nato ad Avenza (Carrara) il 5 febbraio 1899 », 1 janvier 1937, ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

457. Selon la même source, deux autres éventualités sont possibles. La première, c'est que Bibbi a été fait prisonnier par les nationalistes espagnols. Et la seconde, c'est que Bibbi a fait circuler le bruit de son arrestation afin de faire perdre sa trace. Cf. Telespresso n°01486a du Consulat General d'Italie à Toulouse (France) daté du 20 mai 1937, ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

par l'armée républicaine espagnole à Valence car « soupçonné de vouloir commettre un attentat contre le gouvernement républicain espagnol[458] ».

Selon une lettre datée du 18 mai 1937 de l'anarchiste Giuseppe Puggioni adressée à Giovanni Puggioni, nous apprenons que Gino Bibbi est libéré puisqu'il a pu écrire à sa sœur Maria. Cette dernière se trouve alors avec le 81ebataillon sur le front de Gandia Segorbe[459]. Ayant quitté définitivement l'Espagne pour rejoindre Paris au début du mois de juin 1937[460], et afin d'être le plus discret possible lors de son passage dans la capitale française, Bibbi porte le pseudonyme de Noris. Après l'effondrement de la République espagnole, Bibbi sera interné dans le camp d'internement de Gurs qui se trouve dans les Pyrénées-Atlantiques jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

Nous trouvons également d'autres cas d'anarchistes italiens tels que Giuseppe Pasotti[461] et son fils Nullo Pasotti[462]. Giuseppe Pasotti réside à Perpignan depuis décembre 1932 avec sa famille. Après la mort de son épouse Maria Bernardi, il vit en compagnie d'Amelia Ferracini. Dès le début du conflit, aux premiers jours du mois d'août 1936, Pasotti, aux côtés de son fils Nullo, aide les volontaires antifascistes italiens, dont ceux du groupe « Giustizia e Libertà », à entrer clandestinement sur le territoire espagnol. Repéré par les services de renseignements italiens quelques mois plus tard, Giuseppe Pasotti est mis sous étroite surveillance par l'intermédiaire de sa secrétaire et concubine Juanita Mir Sanchez qui travaille pour le compte de l'OVRA[463]. Durant la fin de l'année 1936, Pasotti s'active à mettre en contact la FAI (Fédération Anarchiste Ibérique) avec des anarchistes français et suisses[464].

Dès les débuts de l'année 1937, son activisme pour la cause espagnole s'intensifie et son engagement devient de plus en plus important et plus difficilement contrôlable, comme le signalent les services de renseignements du Consulat général italien à Toulouse qui décrivent les activités subversives de Giuseppe Pasotti :

> Comme nous l'avons déjà mentionné, depuis le début du mouvement révolutionnaire espagnol, la grande activité de l'anarchiste Giuseppe Pasotti est bien connue. À Perpignan, il est l'un des principaux dirigeants de la FAI. Il s'occupe de la propagande et du recrutement des Italiens. Il fait parvenir de la correspondance d'Italie s'adressant aux membres de la colonne italienne opérant en Espagne et vice versa. Il est le chef du bureau d'enquête politique de la FAI délivrant des documents pour entrer en Espagne. Il recevait chez lui des anarchistes qui vont et viennent d'Espagne. Il se rend à Barcelone chaque semaine. Indubitablement, il est même certain qu'il est également impliqué dans le trafic

458. Note n°105580 référence ministérielle n°27629/13835 du 30 avril 1937 provenant de la préfecture de Massa Carrara, « objet : notizie per il prospetto biografico di Bibbi Gino fu Carlo – Anarchico », 8 mai 1937, ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

459. Lettre de Giuseppe Puggioni adressée à Giovanni Puggioni. « Destinatario : Companero Puggioni Antonio, 82e Brigata Mista, 2e Battaglione, 1e Compagnia, Puebla de Valverda-Valencia-Terruel », ACS, CPC, boîte n°4153, DETTORI Giovanni Antonio.

460. Copie du telespresso n°312147 du Ministère des Affaires Étrangères Royal, « objet : Fontana Giovanni fu Giovanni – anarchico - Bibbi Gino – Tantini Tosca », 17/071937, ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino.

461. ACS, CPC, boîte n°3757, PASOTTI Giuseppe.

462. ACS, CPC, boîte n°3757, PASOTTI Nullo.

463. Enrico Acciai, Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, op. cit., p. 56.

464. Note n°09909 provenant de la préfecture de Ravenna, voir référence ministérielle n°67598/83396 du 25 octobre 1936, « objet : notizie per il prospetto biografico di Pasotti Giuseppe di Evaristo – Anarchico », 2 janvier 1937, ACS, CPC, boîte n°3757, PASOTTI Giuseppe.

des armes. Mais il nous est impossible d'avoir la preuve qu'il a personnellement envoyé à Barcelone, 1 000 fusils et 40 000 cartouches[465]. (Notre traduction)

Expulsé de France depuis le 22 juillet 1937, Giuseppe Pasotti se rend en Espagne républicaine où il s'occupe d'un bureau de renseignements pour les Italiens qui viennent s'engager comme volontaires dans les brigades internationales. Au mois de mai 1938, il quitte l'Espagne pour la Tunisie. Le 27 décembre 1938, son fils Nullo quitte Perpignan et rejoint son père à Tunis le 29 du même mois par le paquebot Gouverneur Général Chanzy[466].

Originaire de Florence et ayant vécu à Marseille jusqu'à la fin des années 1920, Dario Castellani[467] est signalé par la police fasciste comme étant « l'âme » du groupe libertaire phocéen[468]. En 1934, après s'être séparé de sa compagne, la militante anarchiste Fosca Corsinovi, Dario Castellani passe par Barcelone avant de débarquer en Tunisie où il vit de façon précaire en vendant des livres à crédit[469]. Par décret, au mois de septembre 1935, Castellani est expulsé de Tunisie par les autorités coloniales françaises aux côtés d'un autre anarchiste dénommé Carlo Benussi. Au mois de décembre 1937, Castellani s'enrôle dans les milices républicaines[470].

Même individuellement et de manière anonyme, les anarchistes italiens de Tunisie se mobilisent pour venir en aide aux Républicains espagnols. Le 22 novembre 1936 à Tunis, en première page du journal antifasciste italien L'Italiano di Tunisi, se trouvant aux côtés d'autres volontaires anarchistes italiens de Tunisie sur le front espagnol, une lettre d'un certain Umberto donne ses impressions à un certain Luciano à Tunis[471]. Il s'agit sans nul doute de l'anarchiste Luciano Miceli[472].

À travers les propos d'Umberto, se dégagent aussi bien l'idée d'un esprit enthousiaste qu'une vision d'incertitude qui plane sur ce conflit qui s'annonce long, meurtrier et sanglant. Dès les premiers jours de combats, les décès de deux anarchistes italiens venant

465. « È nota la grande attività, già segnalata che svolge l'anarchico Pasotti Giuseppe fin dal principio del movimento rivoluzionario spagnolo. A Perpignano è uno dei principali capi della FAI. Si occupa della propaganda e del reclutamento degli Italiani, fa pervenire la corrispondenza dall'Italia e diretta agli appartenenti alla colonna italiana operante in Spagna e viceversa. È il capo dell'ufficio di investigazione politica della FAI, rilascia documenti per entrare in Spagna. Riceve in casa propria gli anarchici che vanno e vengono dalla Spagna. Settimanalmente egli si reca a Barcellona. Indubbiamente, anzi è certo, egli si occupa anche del traffico delle armi, ma non è possibile stabilire se abbia inviato personalmente a Barcellona mille fucili e 40 mila cartucce ». Cf. Note n°01546 provenant de la préfecture de Ravenne, voir référence à la note n°12126/83396 du 14/03/1937, « objet : notizie per il prospetto biografico di Pasotti Giuseppe di Evaristo – Anarchico », 31/03/1937, ACS, CPC, boîte n°3757, PASOTTI Giuseppe.

466. Procès-verbal des renseignements généraux n°28 « objet : Découverte et arrestation de deux italiens suspects. Les nommés : Pasotti Nullo, né le 6 août 1917 à Milan, domicilié à Perpignan (P.O.), Pasotti Giuseppe, né le 10 février 1888 à Concelini (Italie) expulsé de France, tous deux se trouvant à Tunis en situation irrégulière », Tunis, 14/01/1939, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/104, cote 38-9 « Mouvement libertaire (1941) ».

467. ACS, CPC, boîte n°1163, CASTELLANI Dario.

468. « A Marsiglia, anni 20, sul finire del decennio, il gruppo libertario fu segnalato in continua espansione, il fiorentino Dario Castellani sarebbe stato "l'anima" di quella piccola comunità ». Cf. Enrico Acciai, Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, op. cit., p. 128.

469. « Nel 1934, Dario Castellani era invece nel frattempo passato prima a Barcellona e poi a Tunisi, dove viveva precariamente vendendo libri a rate. Anche lui era stato vittima di un decreto di espulsione delle autorità francesi. ACS, MI, DGPS, DAGR, CPC busta 1163, fascicoli 20543 Castellani Dario. Appunto della prefettura di Firenze, 15 Settembre 1935 ». Cf. Enrico Acciai, Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, op. cit., p. 271 et p. 135.

470. Note n°015054 provenant de la préfecture de Florence, voir référence ministérielle n°45822/65186/20543 du 5 décembre 1937, « objet : notizie per il prospetto biografico di Castellani Dario fu Giuseppe, da Galluzzo – Anarchico », 1 janvier 1938, ACS, CPC, boîte n°1163, CASTELLANI Dario.

471. « Lettera di un italiano di Tunisi che combatte a Huesca », L'Italiano di Tunisi, a. 1, n°5, Tunis, 22/11/1936, p. 1.

472. ACS, CPC, boîte n°3262, MICELI Luciano.

de Tunisie, celui de Giovanni Dettori tombé dans la bataille à Teruel et celui de Vincenzo Perrone[473] tombé à la bataille de Monte Pelato, sont enregistrés par la presse antifasciste de Tunisie. Le 9 septembre 1936, suite à l'annonce du décès de Perrone, dans une note provenant de Carmine Senise, ministre de l'Intérieur italien s'adressant au Préfet de Salerne en lui demandant d'établir une surveillance rapprochée des membres de la famille du défunt résidant dans le Royaume italien, afin de leur éviter des « actes inconsidérés, notamment contre des personnalités du Régime[474] », le journal socialiste Tunis Socialiste fait paraître le 17 septembre 1936 un article qui s'intitule « Deux braves » en guise d'hommage au militant anarchiste disparu[475] :

Deux braves Vincenzo Perrone, Italien, ayant vécu à Tunis ou il a laissé beaucoup d'amis, vient d'être tué en Espagne dans les rangs des défenseurs de la République.

Perrone fut un adversaire acharné du fascisme ; condamné à la déportation dans les îles, il put s'échapper et dès que la liberté fut en danger en Espagne il partit s'engager.

Nous saluons la mémoire de cet ardent compagnon, mort en défendant le prolétariat après avoir combattu toute sa vie pour l'émancipation totale de la classe ouvrière.

T.S. (Tunis Socialiste)

Quelques mois plus tard, c'est la mort de Giovanni Dettori qui émeut toute la communauté antifasciste de Tunisie. En date du 20 février 1937, dans les colonnes du journal communiste de Tunisie, L'Avenir Social nous retrouvons un vibrant hommage au défunt :

UNE NOUVELLE VICTIME DE FRANCO Un autre italien de Tunis vient de mourir sur le front de la liberté en Espagne.

Après Perrone, Giovanni DETTORI meurt à Teruel en défenseur de la République espagnole.

Giovanni DETTORI est un lutteur antifasciste de la première heure, un militant de la liberté depuis toujours.

Le fascisme italien le relégua au « confino » à Ponza et à plusieurs reprises, il fut condamné et brimé par les Autorités Fascistes.

Sa mort est digne de sa vie d'actif combattant antifasciste.

Nous saluons en lui le camarade, le milicien, le véritable italien digne de la tradition garibaldienne et nous assurons sa famille de toute notre fraternelle et agissante sympathie[476].

Le 17 juillet 1937, dans les colonnes du journal anarchiste italo-new-yorkais L'Adunata dei Refrattari, des articles avec des photos en médaillon rendent hommage aux militants anarchistes morts sur le front espagnol dont Vincenzo Perrone[477]. Dans le même numéro de ce journal, le chef de file du groupe des anarchistes italiens de Tunis, l'inépuisable docteur Nicolò Converti, fait paraître aussi un écrit à la mémoire de son compagnon récemment tombé en martyr de la Révolution espagnole, Giovanni Dettori[478]. Lors de la publication de l'article pour rendre hommage au martyr anarchiste, nous retrouvons le prénom de Giuseppe au lieu de Giovanni Dettori. Revenus en Tunisie après la guerre civile espagnole, certains anarchistes italiens continuent d'avoir une vie et une activité

473. ACS, CPC, boîte n°3876, PERRONE Vincenzo.
474. « […] atti inconsulti, speccie contro Personalità del Regime » Cf. Note n°441/034090, Section 1°, provenant de Carmine Senise, ministre de l'Intérieur italien s'adressant au Préfet de Salerno, DGPS, (Direction Générale de la sécurité publique), 09/09/1936. ACS, CPC, boîte n°3876, PERRONE Vincenzo.
475. « Deux braves », Tunis Socialiste, Tunis, 17/09/1936. ACS, CPC, boîte n°3876, PERRONE Vincenzo.
476. Copie conforme de l'article « Une nouvelle victime de Franco », L'Avenir Social, Tunis, 20/02/1937. ACS, CPC, boîte n°4153, DETTORI Giovanni Antonio.
477. « Vincenzo Perrone », rubrique « Chi erano… », L'Adunata dei Refrattari, Volume XVI, Number 28, New-York, 17/07/1937, p. 3.
478. « Giuseppe Dettori », rubrique « Chi erano… », L'Adunata dei Refrattari, Volume XVI, Number 28, New-York, 17/07/1937, p. 3-4.

militantes importantes. Après la dissolution et le renvoi des Brigades internationales puis la Retirada de l'armée républicaine, certains anarchistes volontaires comme Giovanni Fontana et Bruno Castaldi réussissent à quitter l'Espagne pour se réfugier en Tunisie.

Dans un rapport daté de 1932, Giovanni Fontana[479] est identifié comme étant un « anarchiste militant, entretenant des relations des plus suivies avec les Italiens professant les mêmes opinions et réfugiés dans la Régence[480] ». D'après un autre rapport daté du 10 octobre 1941, l'anarchiste sicilien Fontana aurait même pris « la tête de l'activité libertaire et du mouvement autonomiste sicilien[481] » en Tunisie.

Pendant la guerre d'Espagne, plusieurs anarchistes qui étaient à Tunis, partirent pour combattre dans les rangs de l'armée Républicaine espagnole. Quelques uns d'entre eux y trouvèrent la mort et principalement FONTANA qui est porté disparu. Par contre beaucoup d'entre eux, voyant que les armées de la République espagnole marchaient de revers en revers, purent quitter clandestinement l'Espagne et rentrer en France. Quelques-uns de ceux-ci s'établirent dans différents centres du Midi de la France et de la côte méditerranéenne, alors que d'autres, aidés par des anarchistes en résidence à Marseille, purent assez facilement gagner les ports de la côte Nord-Africaine[482].

Dans ce même rapport, nous apprenons que les anarchistes italiens Vincenzo Mazzone[483], et Castaldi Bruno[484] arrivent à Tunis en 1937[485]. Le rapport donne plus de détails sur l'itinéraire et l'engagement militant de l'anarchiste Vincenzo Mazzone durant la guerre civile espagnole :

> MAZZONE qui est marié à une Française et père de deux enfants avait quitté la Tunisie en 1936. Blessé par une balle au bras droit au combat d'Almudèvar en Aragon, il avait été hospitalisé et soigné pendant deux ou trois mois. S'étant remis de sa blessure, il passa la frontière franco-espagnole, arriva à Perpignan puis à Marseille et finalement à Tunis en 1937. Bien que cet étranger ait conservé toujours ses idées libertaires, qu'il ait reçu pendant de nombreuses

479. ACS, CPC, boîte n°2107, FONTANA Giovanni.
480. Rapport n°Sté 1.438-6 de Monsieur Balthazard Directeur de la Sûreté publique s'adressant à Monsieur le Directeur Général de l'Intérieur à Tunis, A/S. Attentat contre « L'UNIONE », Tunis, 20/06/1932, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2103, boîte n°103, FONTANA Giovanni.
481. Rapport M/T, Tunis, 10/10/1941, « mouvement libertaire », Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 138, « Mouvement libertaire (1941) ».
482. Ibid.
483. Né à Scordia dans la province de Catane en Sicile le 10 novembre 1906, entrepreneur en bâtiment, et activiste anarchiste. Inscrit au Parti Communiste italien en 1926, recherché en 1929 par la police pour activité politique à Messine, il fut condamné par contumace par le tribunal à 14 mois et deux mois de réclusion. Il s'expatria clandestinement en France jusqu'en 1931. Après avoir été arrêté à Barcelone alors qu'il participait à un mouvement de grève, il s'en alla en Tunisie. En 1934, il fit la connaissance d'Elvira Malatesta, que par la suite il épousa, il eut un fils Cafiero. Il réussit à s'y établir en travaillant comme manœuvre dans le bâtiment mais sans jamais renoncer à l'engagement politique puisqu'en 1935, il fonda l'hebdomadaire antifasciste aux accents anarchistes en langue italienne Domani… Après sa participation à la guerre d'Espagne contre les franquistes où il fut blessé au bras le 24 novembre 1936 à Almudèvar, et suite à la défaite des Républicains espagnols, en passant par la France, il retourna en Tunisie pour être finalement secrétaire général du syndicat des constructions jusqu'en 1945. Après un bref retour à Messine, où il mettra en place la principale organisation sicilienne de la fédération anarchiste italienne, il décidera de repartir pour la France à cause de l'instabilité de son entreprise de construction à la fin des années 50 où il y finira sa vie. Cf. ACS, CPC, boîte n°3187, MAZZONE Vincenzo ; Cf. Dictionnaire biografique du mouvement ouvrier et social Le Maitron [en ligne], consulté le 08/05/2024 : https ://maitron.fr/spip.php ?article121432
484. ACS, CPC, boîte n°1160, CASTALDI Bruno.
485. « Pour ne citer que deux des plus connus, c'est ainsi qu'arrivèrent [à Tunis] en 1937 les nommés MAZZONE Vincenzo et CASTALDI Bruno ». Cf. Rapport M/T, Tunis, 10/10/1941, « mouvement libertaire », Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 138, « Mouvement libertaire (1941) ».

années des journaux et des brochures à tendances anarchistes, son activité n'a donné lieu à aucune remarque défavorable. Il fait l'objet d'un arrêté d'expulsion du territoire de la Régence, mais, considéré comme réfugié politique, il est autorisé à résider en Tunisie [486].

Le rapport contient également des éléments sur le parcours en Espagne et en Tunisie de deux anarchistes Bruno Castaldi et son fils Spartaco :

> En ce qui concerne CASTALDI Bruno, qui lui aussi combattit dans les rangs de l'armée républicaine espagnole comme officier à la 120° Brigade Mixte, 26° Section avec le grade d'ingénieur technique, il arriva également à Tunis à la fin de 1937. Il fut reçu par BARRESI Giulio président de la LIDU et logea pendant quelque temps au siège de celle-ci, 7, rue de Serbie. Il s'installa par la suite comme cordonnier à St. Henri, puis monta une fabrique d'espadrilles à La Goulette, 26 rue de Carthage. Jusqu'à ces temps derniers, il avait comme ouvrier son fils Spartaco, un Espagnol nommé CARCELES José et une Italienne PERO Marianne. Comme son camarade MAZZONE, CASTALDI n'a donné lieu à aucune remarque défavorable [487].

Ces renseignements sont complétés par un autre rapport de la police administrative datant du 21 mai 1941 au sujet des anarchistes italiens ayant été présents en Espagne :

> CASTALDI Bruno se trouvait avant et pendant la guerre espagnole à Barcelone. Durant ce dernier épisode il aurait pris le commandement de la colonne GARIBALDI en qualité de chef de la « FAI ». Cet étranger serait un anarchiste dangereux. Actuellement il exploiterait à Tunis 7 rue de Serbie, une fabrique de manufacture moderne de chaussures en association avec un autre anarchiste italien connu sous la dénomination de FORTI Henri [Enrico FORTI]. […] CASTALDI Bruno en compagnie d'un autre anarchiste italien appelé ANTOLINI quittèrent l'Espagne à la fin de la guerre civile pour se rendre à Marseille et de là à Tunis grâce aux moyens financiers qui leur furent alloués dit-on par le secours anarchiste [488].

À travers les résultats enregistrés grâce aux recherches effectuées dans les archives et des sources historiographiques de première main, de premiers éléments de réponse nous permettent d'identifier aussi bien la composition numérique des anarchistes italien(ne)s qui se sont portés volontaires pour aller se battre aux côtés des Républicains espagnols ainsi que la nature de leurs engagements respectifs. Certains ayant même sacrifié leurs vies pour défendre la cause républicaine espagnole, ils ont été parmi les plus actifs et les plus militants tout au long du conflit aussi bien sur le sol espagnol, français mais aussi tunisien. Contribuant de différentes manières en faveur de l'Espagne républicaine, certains choisissent de publier des articles antifranquistes dans des colonnes de journaux anarchistes et antifascistes. D'autres choisissent de prendre part militairement au conflit armé. Alors que d'autres encore contribuent à l'effort de guerre en organisant des collectes de vivres et de médicaments à envoyer en Espagne. Ne pouvant aucunement hiérarchiser ou classer par ordre d'importance tous ces types engagements, nombreux

486. Ibid.
487. Ibid.
488. Rapport n°2086 de l'Inspecteur-chef Principal, Chef de la Police Administrative P.I à Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef de la Sûreté Régionale à Casablanca (Maroc), 21/05/1941, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1, Renseignements Généraux, cote 100, « Réfugiés espagnols, surveillance dans des offices de travailleurs, des syndicats et une association proche des anarchistes : listes nominatives et notices individuelles (1939-1942) ».

ont été à s’investir tant individuellement que collectivement prenant part à ces différents terrains de lutte empruntant des régimes d’engagement aussi riches que variés les uns autant que les autres.

III. TROISIEME PARTIE : PROPAGANDE LOCALE

Chapitre 1 : Imprimeries anarchistes italiennes à Tunis

I. Historique de l'imprimerie en Tunisie

L'apparition de l'imprimerie en Tunisie se situe en 1860. Le 6 janvier 1860, un contrat a été signé entre le souverain husseinite Mohamed Sadok Bey et Richard Holt pour l'établissement de la première imprimerie publique. Le décret du 18 juillet 1860 acte officiellement cette décision beylicale[1]. Cependant, selon les propos de Jamel Zran, avant la colonisation française, à part certaines exceptions particulières, l'imprimerie et la presse sont interdites de diffusion sur l'ensemble du territoire tunisien :

> Avant la colonisation, hormis l'imprimerie Finzi, il était interdit d'ouvrir une imprimerie, comme d'ailleurs, un journal. Les imprimeries qui fonctionnaient pendant cette période étaient clandestines, tandis que les journaux s'imprimaient à Bône (Algérie), Cagliari (Italie), Marseille (France). L'imprimerie et la presse se caractérisaient par l'appartenance à une communauté religieuse, à un parti politique ou à l'État[2].

Malgré le décret beylical de 1875 interdisant la publication de journaux en Tunisie, des journaux, imprimés en Italie, à Malte et clandestinement à Tunis, circulent dans la Régence[3].

Après l'instauration du protectorat français en Tunisie le 12 mai 1881, le souverain du Royaume de Tunis donne à la France le pouvoir de réorganiser l'administration interne du pays.

La réglementation de la presse et de l'édition est donc réajustée. Selon Mohamed Hamdane, « si les Italiens étaient les premiers à introduire la presse en Tunisie, ce sont les Français qui ont dominé la scène journalistique tunisienne depuis l'instauration du protectorat français en 1881 et l'introduction du code de la presse français, son adapta-

1. « Un décret daté du 18 juillet 1860 stipule : « nous avons autorisé l'honorable commerçant anglais, M. Richard Holt… à fonder une imprimerie en langue arabe et autres langues dans notre capitale de Tunis, à cause des avantages innombrables et illimités et pour imprimer une feuille périodique. Nous avons subordonné notre autorisation à certaines conditions, en particulier que le directeur responsable de tout ce qui concerne l'imprimerie et de sa marche soit le Président du Conseil Municipal… Il faut que le journal ait pour titre l'Indicateur tunisien et qu'il réserve une partie pour y faire paraître ses décisions officielles ». (Traduit de l'arabe par André Demeerseman) ». Cf. Mohamed Hamdane, Le droit de l'information en Tunisie, Publications du Centre national universitaire de documentation scientifique et technique, Tunis, 1989, p. 127 cité in Jamel Zran, « Aux origines de l'imprimerie et de l'édition en Tunisie : l'imprimerie officielle et le journal al-Râ'id », La presse en Tunisie et dans les pays méditerranéens durant un siècle (1860-1960), Actes colloque à Hammamet, Imprimerie de l'Office Nationale de la famille, mai 2011, p. 26-27.

2. Jamel Zran, « Aux origines de l'imprimerie et de l'édition en Tunisie : l'imprimerie officielle et le journal al-Râ'id », La presse en Tunisie et dans les pays méditerranéens durant un siècle (1860-1960), Actes colloque à Hammamet, Imprimerie de l'Office Nationale de la famille, mai 2011, p. 27-28.

3. Michele Brondino, La stampa italiana in Tunisia : storia e società, 1838-1956, Milan, Jaca Book, 1998, p. 46 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 49.

tion et son institution en Tunisie depuis 1884[4] ». Voici ce que prévoit le décret beylical du 14 octobre 1884 :

> Jusqu'à présent, l'imprimerie et la librairie n'étaient pas libres dans notre royaume. La publication des journaux et écrits périodiques n'était pas autorisée ; nous avons reconnu que les écrits imprimés ont pour effet d'éclairer les gouvernements et les peuples et de défendre les droits des états et des sujets dans toutes les affaires. Aussi jouissent-ils d'un grand crédit dans les États bien organisés, lorsqu'ils savent s'inspirer des principes de justice et de vérité. Notre intention étant de donner la liberté aux industries de l'imprimerie et de la librairie et de laisser paraître sans autorisation préalable ni censure les journaux et écrits périodiques, en quelque langue que ce soit. Nous avons demandé à la République française, sous le protectorat de laquelle la Tunisie se trouve placée, de laisser appliquer dans notre Royaume les lois qui régissent la presse en France, car elles nous ont paru les meilleures[5].

La motivation de la libéralisation de l'activité éditoriale en Tunisie voulue par le Résident Général Paul Cambon en 1884 est double : premièrement, il s'agit d'inciter et de dynamiser la presse française, qui est l'instrument indispensable à la propagande coloniale sur le sol tunisien. Deuxièmement, il faut pouvoir contrôler de près les organes d'information des autres communtés européennes en Tunisie[6]. Les publications sont soumises à une autorisation préventive de la part des autorités françaises qui comprend notamment le versement d'une caution substantielle. En 1887, cette caution est abolie par le nouveau Résident Général Justin Massicault, successeur de Paul Cambon. En 1897, elle est de nouveau rétablie pour être remplacée en 1904 par une mesure contributive différente[7].

Parmi les imprimeries les plus actives de la période coloniale, nous pouvons citer « l'imprimerie officielle, Finzi, La Rapide, Bonici, Saliba, Hadida, Weber, Sefan, Sapi, l'Essor, La Presse, l'imprimerie As-Snûssî [et] l'imprimerie franco-italienne[8] ».

À travers la diffusion de propagande libertaire, de nombreuses publications de journaux, de placards et de brochures anarchistes, des imprimeries et des typographies voient le jour un peu partout en Tunisie.

Trois types d'imprimerie sont à distinguer. Certaines appartiennent à un comité de rédacteurs composés principalement d'anarchistes et qui sont aussi les gérants de ces typographies. Ces imprimeries affichent explicitement leur appartenance politique. D'autres imprimeries ont soit un gérant soit appartiennent à un propriétaire de journal qui collabore avec des rédacteurs anarchistes. Ces typographies travaillent souvent avec plusieurs journaux sans toutefois déclarer explicitement une appartenance politique. Une troisième catégorie comporte les imprimeries appartenant à des typographies ou des typographes qui œuvrent dans la clandestinité.

---

4. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, Carthage, Académie tunisienne « Beit al-Hikma », 1989, p. 8-9.

5. Dali Jazi, Les rapports entre l'État et le citoyen dans la Tunisie indépendante, Thèse d'État, Paris II, 1982, p. 236 cité in Jamel Zran, « Aux origines de l'imprimerie et de l'édition en Tunisie : l'imprimerie officielle et le journal al-Râ'id », La presse en Tunisie et dans les pays méditerranéens durant un siècle (1860-1960), op. cit., p. 28-29.

6. Patrizia Manduchi, « La presenza italiana in Tunisia ed il suo ruolo nello sviluppo della stampa », Vol. VI, Pise, Africana, Rivista di Studi Extraeuropei, Edistudio, 2000, p. 140.

7. Michele Brondino, La stampa italiana in Tunisia : storia e società, 1838-1956, op. cit., p. 46 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 49.

8. Jamel Zran, « Aux origines de l'imprimerie et de l'édition en Tunisie : l'imprimerie officielle et le journal al-Râ'id », op. cit., p. 31-32.

Grâce aux adresses indiquées dans les journaux, les imprimeries se concentrent principalement dans la ville de Tunis. Massimo Ortalli a repéré quatre imprimeries italiennes anarchistes ou ayant collaboré avec des anarchistes italiens, actives entre 1871 et 1942, [9] :

— Tipografia dell'Operaio – 1889

— Tipografia Internazionale – 1893

— Tipografia Socialista anarchica – 1898

— Tipografia Maury – 1917 Dans un passage de sa recherche, Massimo Ortalli nous décrit comment il a pu identifier les différentes particularités typographiques et éditoriales à travers lesquelles le mouvement anarchiste a pu s'exprimer dans la presse :

> Le critère selon lequel on a procédé à cette compilation, c'est essentiellement le mouvement anarchiste de l'éditeur, de l'imprimeur ou de l'auteur lui-même. [Nous trouvons aussi] certaines maisons d'éditions certainement non anarchistes [qui sont] incluses, cependant, pour des textes souvent nombreux, des auteurs anarchistes ou concernant le mouvement anarchiste à quelque titre que ce soit. [Il faut] souligner l'intêret que l'édition progressiste manifestait fréquemment pour les idées et la pensée libertaire [10]. (Notre Traduction)

Les imprimeries anarchistes comme « la Tipografia dell'Giornale l'Operaio » ont une particularité commune avec les journaux anarchistes qu'elles publient : elles ont été souvent victimes d'un harcèlement judiciaire et de poursuites pénales de la part de l'administration coloniale française. Cela a pour résultat une irrégularité des publications et des périodes, plus ou moins longues, de cessation d'activité.

Pour notre part, n'ayant pas trouvé d'informations concluantes pour affirmer que la « Tipografia Maury » (1917) est spécifiquement anarchiste, et sachant que la « Tipografia dell'Operaio » (1889) s'intitule en réalité « Tipografia dell'Giornale L'Operaio », nous avons pris la décision de rajouter à la liste préparée par Massimo Ortalli, la « Tipografia Speciale del Vespro Anarchico » (1924) dont Ortalli ne fait aucune mention.

Pour conclure, nous avons donc trouvé un ensemble de quatre imprimeries italiennes de type anarchiste, actives en Tunisie entre 1881 et 1956.

II.Typographies anarchistes de Tunis

a. « La Tipografia dell'Giornale l'Operaio »

« La Tipografia dell'Giornale l'Operaio » est établie au départ au n°10 Dribet Ghorbal Sidi Ali Azouz. Cette imprimerie s'est notamment chargée de la publication du journal L'Operaio du 22 février 1888 jusqu'au 14 avril 1889 (du numéro 12 de la deuxième année

9. Massimo Ortalli, « Elenco editori e tipografi anarchici di lingua italiana (1871-1942) », in Editori e tipografi anarchici di lingua italiana tra otto e novecento, sous la direction de Maurizio Antonioli, BFS (Biblioteca Franco Serantini), Pise, 2007, p. 25.

10. « Il criterio in base al quale si è proceduto a questa compilazione, è essenzialmente al movimento anarchico dell'editore, del tipografo o dell'autore editore di se stesso. […] Sono riportate alcune case editrici sicuramente non anarchiche […] incluse, però, per i testi spesso numerosi, autori anarchici o riguardanti a qualsiasi titolo, il movimento anarchico. A rimarcare l'interesse che l'editoria progressista mostrava frequentemente per le idee e il pensiero libertario ». Massimo Ortalli, « Elenco editori e tipografi anarchici di lingua italiana (1871-1942) », Editori e tipografi anarchici di lingua italiana tra otto e novecento, sous la direction de Maurizio Antonioli, BFS (Biblioteca Franco Serantini), Pise, 2007, p. 19.

jusqu'au numéro 36 de la troisième année). À partir du 8 mai 1888, la « Tipografia del giornale l'Operaio » change d'adresse et de gérance. Elle se trouve désormains au n°10, rue du Moufti à Tunis et c'est l'anarchiste et publiciste italien Marsilio Vanni qui en devient le gérant. Grâce à l'affichage publicitaire en dernière page du journal, l'imprimerie met en avant son savoir-faire et ses qualités typografiques, en signalant que dans ces locaux « on effectue tout travail d'impression avec ponctualité et précision et à des prix modérés ».

Placard publicitaire de « La Tipografia dell'Operaio » à Tunis.

Durant l'année 1888, « La Tipografia dell'Giornale l'Operaio » se trouve au centre de l'attention des autorités coloniales françaises. Alors que le journal est menacé d'interdiction par l'administration coloniale, le 23 janvier 1888, le comité de rédaction de L'Operaio publie un article pour se défendre des calomnies que font ébruiter les journaux de la bourgeoisie italienne de Tunisie, qui cherchent à tout prix à empêcher la diffusion de l'organe des anarchistes de Tunis.

La bourgeoisie italienne de Tunis a répandu le bruit que l'Operaio a été suspendu… Quel vœu pieux ! Anarchistes, on ne s'étonnerait pas que notre journal soit supprimé mais étant ennemis de tous les gouvernements, étant aussi assez positivistes et nous rendant précisément compte de la réalité, nous ne croyons pas que, particulièrement aujourd'hui, le gouvernement de la République française veuille se transformer en une préfecture de la monarchie italienne et veuille satisfaire les usuriers de Tunis – En tout cas, si cela arrivait, cela prouverait que devant nous, les bourgeois de tous les pays sont solidaires – En attendant, afin de satisfaire le désir de des bourgeois, nous annonçons que si l'Operaio devait être suspendu, nous continuerions notre propagande sous une autre forme, plus efficace – Nous avons commencé, et bon gré mal gré pour les bourgeois, nous continuerons – Les usuriers vivent de l'usure, nous nous ne savons pas vivre sans la propagande de nos principes [11]. (Notre traduction)

Dans un contexte politique et social tendu au sujet du décret relatif aux écoles de la Régence, la nuit du 11 novembre 1888, à la suite de l'affichage de placards anarchistes en langue italienne à Tunis pour commémorer le premier anniversaire des martyrs de Chicago, l'évènement chamboule radicalement ce fragile statu quo. Transmis à Paris par la Résidence française de Tunis, voici la traduction du texte des placards anarchistes affichés sur les murs de Tunis :

Plus de gouvernement, mais la libre association des ouvriers !

Plus de propriété, mais la communauté des biens !

Plus de mariage, mais l'amour libre !

Plus d'église ou de synagogue, mais la science !

Plus de patrie, mais la solidarité humaine [12] !

À la suite de cette distribution de placards anarchistes et révolutionnaires sur les murs de la ville, des manifestations anarchistes ont lieu. La réponse des autorités coloniales

11. « La borghesia italiana di Tunisi ha messo in giro che l'Operaio è stato soppresso… Che pio desiderio ! Anarchici, non ci si maraviglierebbe se il nostro giornale dovesse venire soppresso ma per quanto nemici di tutti i governi siamo, essendo anche assai positivisti e rendendoci perciò esatto conto della realtà, non crediamo che proprio oggi il governo della repubblica francese voglia rendersi una prefettura della monarchia italiana e voglia accontentare gli strozzini di Tunisi – In ogni modo se ciò avvenisse comproverebbe che di fronte a noi i borghesi di tutti i paesi sono solidali – Intanto per soddisfare il desiderio dei borghesi, annunziamo che se l'Operaio dovesse essere soppresso noi continueremmo in altra forma più efficace la nostra propaganda – Abbiamo incominciato e, buongrado o malgrado i borghesi, continueremo – Gli strozzini vivono d'usura, noi non sappiamo vivere senza la propaganda dei nostri principii ». Cf. Article sans titre, rubrique « Cose Locali », L'Operaio, a. 2, n°10, Tunis, 23/01/1888, p. 3

12. Cf. Ministère des Affaires étrangères à Paris, Tunisie, nouvelle série, Sécurité Générale, Police, Dossier Général, Tome I (1885-1892), fol. 60 à 68 cité in Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe siècle », op. cit., p. 32.

ne se fait pas attendre. La police française effectue une perquisition dans les locaux de l'imprimerie du journal :

> En vertu d'une délégation de M. le juge d'instruction, M. le commissaire central a fait, dimanche soir 11 courant, une descente à l'imprimerie de l'Operaio, où il a saisi un cliché ainsi que des placards anarchistes semblables à ceux qui avaient été répandus en ville dans la matinée du même jour[13].

Étant donné l'importance de l'évènement dans la capitale tunisienne et craignant des répercussions au niveau international, certains organes de presse tunisienne relatent dans ses colonnes les péripéties de ce qui va devenir « une affaire d'État » :

> Une attaque injuste
>
> À l'occasion des manifestations anarchistes dont nous avons dit quelques mots dans notre dernier numéro, un journal d'Algérie écrit ce qui suit :
>
> « L'audace des Italiens à Tunis ne connait plus de bornes. Ils se croient décidément chez eux… Deuxièmement, ils faisaient une affaire d'Etat au sujet du décret relatif aux écoles de la Régence ; aujourd'hui, ils font appel à la révolution. Dimanche dernier, Tunis était surprise de trouver sur ses murs des affiches rouges rédigées en italien et faisant appel à la révolution. Ces placards sortent de l'imprimerie du journal l'Operaio (L'Ouvrier), feuille anarchiste publiée à Tunis. L'un d'eux a été collé contre la porte principale du Consulat d'Italie. La police a fait aussitôt arracher ces placards révolutionnaires. Une enquête est ouverte. »
>
> Nos lecteurs savent ce que nous pensons de la politique du gouvernement de Rome et de l'attitude de la presse italienne dans les questions relatives à la Tunisie ; mais il nous semble à peine nécessaire de dire que personne à Tunis n'a songé à rendre la colonie italienne responsable du manifeste révolutionnaire qui a été affiché ici l'autre jour. Il y a des fous partout et l'anarchisme est cosmopolite. Les Italiens de Tunis n'ont pas été les derniers à témoigner leur réprobation et nul parmi eux n'a cherché à entraver l'action de la justice[14].

Malgré cet incident majeur, la « Tipografia dell'Operaio » continue son activité de publication. Au courant de l'année 1889, elle publie l'ouvrage de Nicolò Converti « Repubblica ed Anarchia »[15], qui reprend en exergue la célèbre devise de l'anarchiste français Pierre-Joseph Proudhon « La proprietà è un furto » (la propriété c'est le vol)[16]. À notre connaissance, c'est la dernière trace d'activité de cette imprimerie sur le sol tunisien.

b. « La Tipografia Socialista-Anarchica a Tunisi »

Concernant les activités de publication de « La Tipografia Socialista-Anarchica » à Tunis, deux évènements principaux sont à mentionner. En 1896, sans date de parution plus précise, « La Tipografia Socialista-Anarchica a Tunisi » publie un placard signé par le

13. Cf. Rubrique « Chronique locale », L'Écho de Tunis, Revue foncière de Tunis, a. 2, n°61, Tunis, 15/11/1888, p. 3.
14. Cf. « Une attaque injuste », L'Écho de Tunis, Revue foncière de Tunis, a. 2, n°62, Tunis, 22/11/1888, p. 1.
15. « Nicolò Converti « Repubblica ed Anarchia », Tunisia, Tipografia dell'Operaio, 1889, p. 75 ». Cf. Max Nettlau, Bibliographie de l'anarchie, préface réalisée par Elisé Reclus, Bibliothèque « des Temps Nouveaux », année 1897, n°8, Bruxelles-Paris, p. 127.
16. L'ouvrage est disponible dans les fonds du CADN. Cf. Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

« Partito Socialista-Anarchico Italiano » de Tunis qui s'intitule « Ai lavoratori italiani ! [17] ». Le second a lieu deux années plus tard, en 1898, quand « La Tipografia Socialista-Anarchica a Tunisi » publie un volume retraçant l'épopée du militant anarchiste italien Errico Malatesta et ses compagnons fugitifs de l'île de Lampedusa vers la Tunisie ainsi que leurs condamnations par les autorités italiennes [18]. Nous n'avons plus d'autres informations sur l'activité de cette imprimerie.

c. « La Tipografia Internazionale »

Du 16 janvier 1888 jusqu'au 30 janvier 1888, « La Tipographie Internationale – Uzan & Castro » se charge de faire paraître le journal anarchiste L'Operaio. Au mois de janvier 1888, « La Tipogragia Internazionale » se situe au n°52, rue des Glacières à Tunis. Grâce à l'affichage publicitaire en dernière page du journal L'Operaio, on connaît les différents types d'activité d'impression : « journaux, affiches, factures, mandats fond [en] couleurs, circulaires, prospectus, cartes de visites – caractères en tous genres [à] prix modérés ». Placard publicitaire de l'Imprimerie Internationale Uzan & Castro à Tunis.

Encore en activité durant l'année 1893, « La Tipografia Internazionale » installée à Tunis publie l'ouvrage de Nicolò Converti qui s'intitule I Fasci dei Lavoratori in Sicilia [19].

d. « Tipografia Speciale del Vespro Anarchico »

Le 8 novembre 1924, la « Tipografia Speciale del Vespro Anarchico », établie dans la rue d'Athènes à Tunis, s'occupe de l'impression du journal Il Vespro Anarchico. Aux côtés du rédacteur en chef du journal, l'anarchiste palermitain Paolo Schicchi, nous trouvonsl'anarchiste Nunzio Ciciriello en qualité de gérant-responsable du feuillet anarchiste. Le 25 mai 1925, grâce à un article dans les colonnes du journal anarchiste de Marseille, Il Picconiere, nous apprenons que la « Tipografia Speciale del Vespro Anarchico » n'est autre que la « Tipografia L. Soraci ». Après la publication de l'unique numéro du journal Il Vespro Sociale, attiré par la perspective d'une alléchante vente de son établissement au groupe des anarchistes de Tunis, L. Soraci, propriétaire de l'imprimerie change le nom de l'imprimerie. C'est ce que signale l'article du journal marseillan, expliquant le tour de passe-passe effectué par l'opportuniste et vénal propriétaire d'imprimerie de Tunis :

> Après l'expulsion de notre rédacteur, vous vous êtes vanté d'être un patriote affiché et de ne pas vouloir imprimer d'autres numéros de notre journal. En revanche, la vérité est qu'à cause du profit énorme que vous avez tiré de l'impression du journal Il Vespro Anarchico, non seulement vous nous avez accueilli à bras ouverts, mais vous nous avez même proposé de nous vendre votre imprimerie, que vous avez évalué vous-même à hauteur de deux cent mille francs (excusez du peu !). Le fait que vous ayez vous-même imprimé sur le journal : « Tipografia Speciale del Vespro Anarchico » suffit à prouver ce que nous affirmons. Quand on est un crétin et un escroc, on ne sait pas quoi dire pour s'attirer

17. Cf. Affiche de propagande « Ai Lavoratori italiani ! » rédigée par le « Partito socialista-anarchico italiano », Tipografia socialista-anarchica, Tunis, 1896. Document de la Biblioteca Franco Serantini, Archivio e centro di documentazione di Storia sociale e contemporanea, Pise-San Giuliano Terme, consulté le 26/04/2020. Voir encore au document annexe n°6, l'affiche originale suivie par notre traduction en français du texte de l'affiche. http ://bfsopac.org/cgi-bin/koha/opac-imageviewer.pl ?biblionumber=38397

18. Una pagina di storia del partito socialista-anarchico, Resoconto del processo Malatesta e Compagni, Tipografia Socialista-Anarchica, Tunis, 1898, p. 119.

19. L'ouvrage est disponible dans les fonds du CADN. Cf. Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

les faveurs du nénuphar, de l'huile de ricin et un certain gros malin exotique[20]. (Notre traduction)

III. Typographies anarchistes clandestines

La difficulté principale, c'est l'aspect anonyme soit de certaines imprimeries, soit de certaines publications et de certains types de journaux publiés dans la clandestinité. Concernant l'activité anarchiste clandestine en Tunisie, entre 1944 et 1945, nous avons connaissance de la publication du journal libertaire le Bolletino del Movimento Libertario devenu par la suite Luce Nuova, Bolletino anarchico dell'Africa del Nord sur le territoire tunisien. Malheureusement, nous n'avons pas d'autres informations concernant l'activité clandestine de typographies anarchistes présentes sur le sol tunisien.

IV. Typographies ayant collaboré avec des rédacteurs anarchistes

À travers la publication de nombreux journaux, affiches, placards et autres moyens de communication et de propagande, de nombreuses imprimeries alimentent considérablement la ferveur révolutionnaire au sein des milieux populaires et ouvriers dans les grandes villes du pays comme Tunis, Sousse, Sfax ou Bizerte.

Sans être étiquetée anarchiste, plusieurs de ces imprimeries ont soit collaboré avec des anarchistes italiens résidant en Tunisie, soit leur ont appartenu. Nous avons pu identifier douze d'entre elles, toutes installées dans la capitale tunisienne. Les voici classées ci-dessous par ordre alphabétique :

20. « Dopo l'espulsione del nostro compilatore vi siete vantato di essere un patriotta di cartello e di non aver voluto perciò stampare altri numeri del nostro giornale. La verità invece è che, a cagione del lauto guadagno che voi ricavavate dalle stampa del Vespro Anarchico, non solo ci accoglieste a braccia aperte, ma ci proponeste perfino di venderci la vostra tipografia, da voi stesso valutata duecentomila franchi (scusate s'è poco !). Quanto affermiamo basta a provarlo il fatto che sul giornale voi stesso stampato : « Tipografia speciale del Vespro Anarchico ». Quando si è cretini e farabutti non si sa che cosa dire per ingraziarsi il nerafumo, l'olio di ricino e qualche paraculo esotico ». Cf. « L. Soraci, emerito e tipografo imbroglione di Tunisi », rubrique « Piccola Posta », Il Picconiere, a. 4, n°50, Marseille, 25/05/1925, p. 4.

Noms des imprimeries ayant collaborées aves les anarchistes italiens de Tunis	Activités et coordonnées de localisation
L'Imprimerie Commerciale Rombi et Cie	À partir du 15 mars 1911, se situant au n°2, rue Malta-Srira, « L'Imprimerie Commerciale Rombi et Cie » se charge de la publication de la revue Il Libero Pensatore, Journal mensuel de la Fédération des libres penseurs de Tunis. Dans les années 1930, sans indiquer de date précise, « L'imprimerie Rombi » publie un tract signé « Les Anarchistes » s'intitulant « Travailleurs, opprimés, nos compagnons »[a]. Ce journal est écrit à la fois en italien et en français. L'orthographe en français étant assez approximative, nous pouvons penser que le fascicule a été rédigé par des italophones.
L'imprimerie de l'Orient	À partir du 14 juillet 1908 à Tunis[b], « L'imprimerie de l'Orient » se charge la publication du journal Le Libertaire - Il Libertario. Journal périodique organe communiste syndicaliste international. Se trouvant au n°40, rue des Maltais à Tunis, cette imprimerie se charge également de la publication de l'organe syndicaliste internationaliste Il Proletario - Le Prolétaire à partir du 31 mai 1908[c].
La Tipografia Jules Guedj	Après avoir été imprimé successivement dans les locaux de « L'Imprimerie Franco-tunisienne de Charles Fath », « La Tipografia Internazionale –Uzan et Castro » et « La Tipografia del Giornale dell'Operaio » à Tunis, devenu un hebdomadaire sortant uniquement le dimanche, durant l'année 1904, c'est « La Tipografia Jules Guedj » qui se charge de la dernière parution de L'Operaio, organo internazionale dei lavoratori, du 7 février 1904 jusqu'à son arrêt définitif le 27 mars 1904.
L'Imprimerie Franco-tunisienne Charles FATH	Se trouvant au n°43, rue des Glacières à Tunis, « La Typographie Franco-Tunisienne Charles FATH » est le premier établissement d'impression qui collabore avec les anarchistes de Tunis. Le 20 novembre 1887, « La Typographie Franco-Tunisienne FATH » sort dans ses locaux le premier numéro du journal anarchiste de Tunis L'Operaio. « La Typographie Franco-Tunisienne Charles FATH » se charge de l'impression de l'Operaio jusqu'au 7 janvier 1888. Cette imprimerie se targue même d'être la « seule imprimerie lithographique en Tunisie. Ayant une vraie machine Marinoni. Travaux de luxe en gravure. Médaille d'or exposition de Tunis 1887[d] ». Voici le contenu entier d'un placard publicitaire : « Lavori di lusso in tutti i generi. Biglietti da Visita in litografia e in tipografia. Giornali – opuscoli specialità per avvisi di tutte grandezze[e] ».

Chapitre 2 : Périodiques anarchistes en italien publiés en Tunisie

Avec l'apparition de l'imprimerie en Tunisie en 1860, la tradition journalistique appartient en premier lieu à la communauté italienne et notamment aux exilés politiques. Les anarchistes en particulier ont libéré la parole des revendications ouvrières étouffées par le pouvoir colonial avec la complicité des autorités italiennes et tunisiennes, essentiellement à travers une presse militante composée de périodiques qui défendent « les thèses socialistes, les thèses communistes et internationalistes ou les idées anarchistes[1] ».

Entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle en Tunisie, la presse anarchiste italienne s'est considérablement développée. À travers ce journalisme militant, un nombre important d'anarchistes italiens est à l'origine de cette grande vitalité de la propagande et de la diffusion des idées libertaires. Comme le signale l'anarchiste allemand Max Nettlau, ce sont des « journaux anarchistes italiens, [des] publications faites par des exilés d'Italie, [et des] écrits de propagande [distribués] parmi les ouvriers ou la population de langue italienne en Tunisie[2] ».

Michele Brondino décrit cette période de bouillonnement journalistique qu'il définit comme « la stampa di protesta sociale ». Cet aspect est d'une importance capitale pour comprendre l'origine de la diffusion des nouvelles idées sociales et politiques au regard des luttes pour l'émancipation sociale et politique de la société tunisienne au XXe siècle :

> Au sujet du dynamique et polémique journalisme plurilingue et pluraliste qui se développe en Tunisie à la fin du XIXe siècle, pour s'affirmer pleinement comme moyen de communication de masse que les autorités coloniales françaises surveillent à travers un contrôle policier, une forme particulière de presse émerge grâce aux émigrés italiens réceptifs aux nouvelles théories politiques et sociales d'inspiration anarchiste-libertaire et socialiste, qui contestent le système capitaliste-colonial et institutionnel[3]. (Notre traduction)

Bien que minoritaire dans le paysage journalistique dans la Tunisie coloniale, « cette presse constestataire d'inspiration essentiellement anarchique-libertaire, socialiste et internationaliste[4] » est aussi la première à s'être occupée de l'exploitation de la population ouvrière tunisienne, appelant à l'unité et à la solidarité collective de la classe prolétaire,

1. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 11.

2. Max Nettlau, Bibliographie de l'anarchie, préface réalisée par Elisé Reclus, Bibliothèque « des Temps Nouveaux », année 1897, n°8, Bruxelles-Paris, p. 132.

3. « Nel vivace e polemico giornalismo plurilingue e pluralistico che si sviluppa nella Tunisia al volgere del secolo XIX per affermarsi pienamente come mezzo di comunicazione di massa su cui le autorità coloniali vigilano poliziescamente, emerge una forma particolare di stampa ad opera di emigrati italiani aperti alle nuove teorie politiche e sociali d'ispirazione anarchico-libertaria e socialista, i quali contestano il sistema capitalistico-coloniale e istituzionale ». Cf. Michele Brondino, « La stampa italiana di protesta sociale in Tunisia : una voce della diaspora dell'emigrazione italiana nel Mediterraneo », Gianni Marilotti (dir.) L'Italia e il Nord Africa : l'emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), op. cit., p. 165.

4. Michele Brondino, La stampa italiana in Tunisia : storia e società, 1838-1956, Gianni Marilotti (dir.) L'Italia e il Nord Africa : l'emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), op. cit., p. 47 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 50.

malgré les réserves compréhensibles des ouvriers tunisiens à l'égard de leurs collégues européens. Selon Patrizia Manduchi :

> Dans les années qui ont précédé la Première Guerre mondiale, un courant de protestation sociale s'est développé qui comprenait des journaux socialistes, anarchistes, d'inspiration syndicale, ou en général dans la défense des travailleurs. […] C'est exclusivement sur cette presse « mineure » que l'on affronte – pour la première fois – les problèmes de l'exploitation des travailleurs indigènes : En effet, on s'adresse de plus en plus souvent aux Tunisiens pour qu'ils lèvent la tête avec leurs collègues européens. Cependant, la tâche de sensibiliser les masses ouvrières indigènes était vraiment ardue car l'ouvrier tunisien considérait presque toujours son collégue européen avec un ressentiment justifié et détâché de celui qui se sent encore plus exploité. Certains priviléges indéniables, la principale organisation syndicale, les plus grandes possibilités d'ascension sociale, ne pouvaient que créer des divisions parmi les composantes de la classe ouvrière en Tunisie [5]. (Notre traduction)

Plusieurs travaux de recherche ont été menés sur la présence de titres de journaux anarchistes durant la période coloniale française en Tunisie (1881-1956). En 1897, Max Nettlau signale la présence d'un journal et d'une revue anarchistes italiens, L'Operaio et La Protesta Umana [6]. En 1976, Leonardo Bettini signale la présence de quatre titres anarchistes en langue italienne [7]. En 1987, René Bianco mentionne deux journaux anarchistes, le premier composé de seulement 2 numéros, qui apparaît entre les années 1880-1914, le second, composé de 12 numéros, ce dernier apparaît entre les années 1940-1967 [8]. Pour le chercheur Philippe Bouba, trois journaux libertaires d'expression française sont présents en Tunisie pour lesquels René Bianco a établi une notice à savoir Le Libertaire (1908), Le Libre Penseur – Il Libero Pensatore (1911) et Luce Nuova (1944-1945) [9].

En 1971, Claude Liauzu consacre lui aussi un article aux premiers journaux ouvriers italiens présents en Tunisie entre 1881 et 1939 [10]. En 1989, dans l'ouvrage de Mohamed Hamdane, sur les trente-deux quotidiens, hebdomadaires et bimensuels de langue italienne recensés en Tunisie sous le protectorat français, six journaux sont identifiés comme étant soit de tendance anarchiste (Il Vespro anarchico et Il Contro-Natolianismo

5. « Si sviluppa negli anni precedenti la prima guerra mondiale un filone di protesta sociale, che comprendeva giornali socialisti, anarchici, d'ispirazione sindacale, o genericamente in difesa dei lavoratori. […] È quasi esclusivamente su questa stampa « minore » che – per la prima volta – si affrontano i problemi dello sfruttamento anche dei lavoratori indigeni : ci si rivolge infatti sempre più spesso anche ai tunisini perché sollevino la testa insieme ai loro colleghi europei. Il compito di sensibilizzare le masse lavoratrici indigene era però veramente arduo poiché l'operaio tunisino considerava quasi sempre il suo collega europeo con il giusto rissentimento e distacco di chi si sente ancor più sfruttato. Alcuni innegabili privilegi, la maggiore organizzazione sindacale, le più ampie possibilità di ascesa sociale, non potevano che creare delle divisioni fra le componenti lavorative in Tunisia ». Patrizia Manduchi, « La presenza italiana in Tunisia ed il suo ruolo nello sviluppo della stampa », op. cit., p. 141-142.

6. « L'Operaio (Tunis), 20 novembre 1887-88, 18 n° ou plus ; La Protesta Umana (Revue), 9 février 1896 sq. » cité in Max Nettlau, Bibliographie de l'anarchie, op. cit., p. 132.

7. Les journaux anarchistes italiens publiés en Tunisie sont L'Operaio, La Protesta Umana, Il Vespro Sociale et Il Vespro Anarchico. Cf. Leonardo Bettini, Bibliografia dell'anarchismo, Volume 1, Tomo 2 : periodici e numeri unici anarchici in lingua italiana pubblicati all'estero (1872-1971)", Florence, CP editrice, 1976, p. 262-266.

8. René Bianco, Un siècle de presse anarchiste d'expression française (1880-1983), Thèse de Doctorat d'État, Annexes au répertoire, Aix-Marseille, 1987, p. 18-20.

9. Philippe Bouba, L'Anarchisme en situation coloniale : le cas de l'Algérie. Organisations, militants et presse (1887-1962), Thèse spécialité Histoire, Université de Perpignan, 2014, p. 17.

10. Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », op. cit., p. 933-955 ; Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 17-41.

[et non Il Contro-Nationalismo]), soit révolutionnaire (Il Sindicalista et La Voce dell'Operaio), soit internationaliste (Il Proletario et Il Grido del lavoratore)[11].

En 1998, l'historien Michele Brondino accomplit le premier travail de référencement des journaux italiens présent en Tunisie entre 1838 et 1956. Selon Romain H. Rainero, cet ouvrage est « un premier regard, presque un inventaire précis et détaillé[12] ». Il a été traduit en français en 2005[13].

Enfin, en 2021, dans sa thèse de doctorat Jihène Rajhi cite seulement trois journaux et une revue anarchistes en langue italienne : L'Operaio : organo degli anarchici di Tunisi e di Sicilia (1887-1889), La Protesta Umana : rivista di scienze sociali (1896), La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista (1905), La Voce del Muratore : giornale di raggruppamento e di difesa degli operai muratori e arti similari di Tunisi (1907-1911)[14].

En réalité, les journaux anarchistes présents sur le sol tunisien sont bien plus nombreux et ont eu une portée plus significative qu'il n'y paraît au sein de la société tunisienne de l'époque. Nous tenons compte des différentes orientations qui existent au sein de l'anarchisme et de la pensée anarchiste. Des journaux syndicalistes révolutionnaires et internationalistes ainsi que l'organe de la Libre pensée tunisienne ont été inclus. Au total, on compte, pas moins de dix organes de presse en italien – journaux et revues – en lien avec l'anarchisme en Tunisie.

1. L'Operaio, premier organe journalistique ouvrier et anarchiste en Tunisie (1887-1904)

L'Operaio, sur lequel portent déjà plusieurs travaux[15], est le premier organe de presse et ouvrier fondé en Tunisie. Selon Claude Liauzu, la collection de L'Operaio est la seule qui soit en partie conservée[16]. Grâce aux documents collectés, nous avons pu consulter l'ensemble de la collection du journal.

Le 20 novembre 1887, le premier numéro de L'Operaio, Giornale settimanale sort à Tunis grâce aux deux anarchistes italiens, nouvellement arrivés sur le sol tunisien, Nicolò Converti et son ami Gaetano Grassi[17]. Du n°1 daté du 20 novembre 1887 jusqu'au n°21

11. Malheureusement, en dépit de nos recherches, et ce malgré le fait d'être signalé comme actif dans d'autres journaux tels que La Patria ou l'Unione, le journal Il Grido del lavoratore est signalé comme introuvable et n'a donc pu être consulté. Cf. Hamdane Mohamed, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, Carthage, Académie tunisienne « Beit al-Hikma », 1989, p. 429-436.

12. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 35.

13. Michele Brondino, La stampa italiana in Tunisia : storia e società, 1838-1956, op. cit., p. 224 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 260.

14. Jihène Rajhi, Gli anarchici italiani in Tunisia : Niccolò Converti e la diffusione della stampa operaia, Tesi di dottorato in civiltà, Università della Manouba, Facoltà delle Lettere delle Arti e delle Umanità, anno academico 2020-2021, p. 252-287.

15. Leonardo Bettini, Bibliografia dell'anarchismo, Volume 1, Tome 2 : periodici e numeri unici anarchici in lingua italiana pubblicati all'estero (1872-1971), op. cit., p. 263 ; Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 224-225 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 231-232 ; p. 235 ; Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du 19esiècle », Colonisations, migrations, racismes. Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 55-60 ; Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du 19esiècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 168-174 ; Habib Khazdaghli, « Niccolò Converti, précurseur de la presse ouvrière en Tunisie (1858-1939) », Silvia Finzi (dir.) Mémoire italienne de Tunisie, Finzi editore, Tunis, 2000, p. 185-188.

16. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du XIX° siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 181.

17. ACS, CPC, boîte n°2509, GRASSI Gaetano.

daté du 19 août 1888, l'hebdomadaire anarchiste est géré par Nicolò Converti en qualité de directeur et Gaetano Grassi comme responsable de rédaction. À partir du n°16 en date du 19 avril 1888, changeant de direction, le journal devient un hebdomadaire et prend désormais le titre de L'Operaio, Organo degli anarchici di Tunisi e di Sicilia. À partir du n°25 au cours de sa troisième année d'existence, le 14 février 1889, le journal change à nouveau de titre : L'Operaio, Organo Communista Anarchico. Le journal cesse une première fois son activité après le n°26 en date du 14 avril 1889.

La raison de cette première disparition est principalement due aux tracasseries aussi bien judiciaires que policières que subit son directeur Nicolò Converti. Reconnu pour être l'auteur des affiches anarchistes placardées sur les murs de Tunis commémorant le premier anniversaire des martyrs de Chicago, docteur Nicolò Converti est l'objet d'un procès-verbal et d'une condamnation à quarante-deux jours de prison et à cinq cents francs d'amende. Cet évènement pousse Converti à embarquer en tant que médecin à bord d'un paquebot en direction de Djeddah en Arabie. Amnistié par la loi de 1889, le docteur Converti retourne en Tunisie [18]. Œuvrant à l'étranger pour trouver les fonds nécessaires afin de faire renaître le périodique anarchiste tunisien [19], le docteur Nicolò Converti fait appel au soutien, à la solidarité et l'entraide anarchiste internationale, en particulier, auprès des compagnons siciliens et de la presse anarchiste messinoise. Converti fait réapparaître le journal anarchiste le 7 février 1904 sous le titre de L'Operaio, Organo Internazionale dei Lavoratori jusqu'à son dernier numéro en date du 27 mars 1904. Il faut noter que la parution du journal est parfois indiquée, de manière erronée, de 1907 à 1908 [20]. Durant l'année 1904, au docteur Nicolò Converti, se succèderont au poste d'administrateur et de responsable de publicité C. Provenzal demeurant au n°6, rue d'Alger à Tunis, puis l'anarchiste italien Nicola Ponzio demeurant au n°6, rue rouge à Tunis.

Avec une césure de six années puis une republication du journal qui ne dure que trois mois, la vie mouvementée de ce journal est marquée par une série de rebondissements avec l'administration française.

Ce journal est imprimé successivement dans les locaux de quatre imprimeries différentes : d'abord « L'Imprimerie Franco-tunisienne de Charles Fath » du 20 novembre 1887 jusqu'au 7 janvier 1888), ensuite, « La Tipografia Internazionale –Uzan & Castro » du 16 janvier 1888 jusqu'au 30 janvier 1888, puis, « La Tipografia del Giornale dell'Operaio » du 22 février 1888 jusqu'au 14 avril 1889. Et pour finir, devenant un hebdomadaire paraissant le dimanche, c'est « La Tipografia Jules Guedj » qui se charge de la publication de L'Operaio, organo internazionale dei lavoratori du 7 février 1904 jusqu'à son arrêt définitif le 27 mars 1904.

18. Paul Lambert, Dictionnaire illustré de la Tunisie. Choses et gens de Tunisie, 1ère édition, Imprimerie C. Saliba Ainé, Tunis, 1912, p. 134 ; Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».

19. « […] Non compare alcun riferimento a « L'Avvenire sociale » nella copertina dell'opuscolo di Converti, Cosa è il socialismo, stampato nella tipografia che editava il giornale messinese. Evidentemente la posizione ideologica che traspare dall'ospuscolo di Converti non collima con quella dell'editore. La pubblicazione potrebbe essere stata effettuata su commissione di Converti, per incrementare i fondi necessari all'annunciata rinascita di un periodico anarchico tunisino ». Cf. La Questione sociale, a. V, n°8, Paterson, 28/10/1899, p. 3 ; ARBACE, « Note tunisine », L'Avvenire sociale, a. IX, n°3, Messine, 21/01/1904, p. 3 cité in Natale Musarra, « La biblioteca di propaganda « L'Avvenire sociale » di Messina », Maurizio Antonioli (dir.) Editori e tipografi anarchici di lingua italiana tra otto e novecento, , BFS (Biblioteca Franco Serantini), Pise, 2007, p. 71.

20. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 224 ; Brondino, Michele, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 235.

Aussi bien sur le plan local qu'international, le journal anarchiste aborde plusieurs thématiques socio-politiques et met en avant des écrits de théories politiques[21], de questions syndicales, sociétales[22], juridiques ou patrimoniales[23]. Des textes de personnalités anarchistes et communistes de premier plan sont publiés dans les colonnes du journal : ceux de l'Allemand Karl Marx ; des Russes Mikhail Bakounine, Pierre Kropotkine et Léon Tolstoi ; des Italiens Emilio Covelli, Amilcare Cipriani et Giovanni Passanante ; du Britannique Herbert Spencer et des Français Pierre-Joseph Proudhon et Élisée Reclus. Il est important de signaler que nous retrouvons parmi tous ces textes publiés deux catégories d'écrits à distinguer : certains écrits dédiés spécifiquement au journal et d'autres repris par la direction de L'Operaio. Selon Habib Khazdaghli, L'Operaio « se présente comme étant [un] journal d'éducation ouvrière d'information sur le mouvement ouvrier international, c'est [aussi] un journal-anticolonialiste et défendant la population autochtone[24] ». Selon Claude Liauzu, le journal anarchiste n'a « pas été qu'une feuille de propagande, il avait favorisé l'organisation des libertaires jusqu'alors sans moyens d'action[25] ». Dans les colonnes du journal anarchiste, le 28 octobre 1888, nous retrouvons la publication en dernière page d'un message militant adressé à l'ensemble des lecteurs et aux militants anarchistes italiens présents en Tunisie sur les bienfaits de leurs engagements pour la diffusion du journal :

> Nos journaux surgissent ou meurent en partie à cause des saisies continues ou par manque de moyens. Pour qu'un journal puisse avoir le plus grand développement, il faut qu'il ait une longue vie. L'Operaio peut vivre longtemps, jusqu'à la Révolution Sociale. C'est aux compagnons de lui donner une vie plus régulière avec leur appui matériel et moral. Et nous leur faisons cet appel, pour que ces aides nous parviennent, L'OPERAIO avec le concours de tous peut devenir un organe durable en langue italienne du parti anarchiste. Ses colonnes sont ouvertes à tous les anarchistes indistinctement. Chaque localité peut y trouver une rubrique spéciale, d'autant plus que la bonne volonté de tous nous permettra bientôt de le publier une nouvelle fois chaque semaine. Invitons tous les groupes qui croient notre journal pourra être leur organe à nous le communiquer et nous dire sur quels soutiens nous pouvons compter[26]. (Notre traduction)

21. « La Théologie politique de Mazzini et l'Internationale (Neuchatel, 1871, p. 111, in 8°) - traduction italienne : La Teologia politica di Mazzini e l'Internazionale, L'Operaio (Tunisie), 8 mai 1888 sq. (Inachevé) ». Cf. Max Nettlau, Bibliographie de l'anarchie, op. cit., p. 48.
22. « Influence morale des prisons sur les prisonniers, Conférence faite le 20 décembre 1887 à la salle Rivoli, L'Operaio (Tunisie), 1888 ». Cf. Max Nettlau, Bibliographie de l'anarchie, op. cit., p. 79.
23. « Nicolò Converti, « Della proprietà », in L'Operaio, Tunisie, 1887-1888 (8 mai) ». Cf. Max Nettlau, Bibliographie de l'anarchie, op. cit., p. 127.
24. Habib Khazdaghli, « Niccolò Converti, précurseur de la presse ouvrière en Tunisie (1858-1939) », op. cit., p. 185.
25. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du 19e siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 168-174.
26. « I nostri ll giornali sorgono o muoiono in parte per i continui sequestri, in parte per mancanza di mezzi. Perchè un giornale abbia il maggiore sviluppo bisogna che abbia vita lunga. Per un cumulo di cose favorevoli L'Operaio può vivere lungamente, fino alla Rivoluzione Sociale. Stà ai compagni il dargli una vita più regolare = con il loro appoggio materiale e morale. E noi facciamo loro appello, perchè questi aiuti ci pervengano, L'OPERAIO con il concorso di tutti può divenire un organo duraturo di lingua italiana del partito anarchico. Le sue colonne sono aperte a tutti gli anarchici indistintamente. Ciascuna località può trovarvi una rubrica speciale, tanto più se la buona volontà di tutti ci metterà in grado di presto pubblicarlo un'altra volta ogni settimana. Inviatiamo tutti i gruppi che credono potere essere il nostro giornale loro organo a volercelo comunicare ed a volerci dire su quale appoggi possiamo contare ». Cf. Publication à la dernière page, L'Operaio, Organo degli Anarchici di Tunisi e di Sicilia, a. II, n°23, Tunis, 28/10/1888, p. 4.

Dans les colonnes du journal, nous remarquons certaines publications d'anarchistes résidants localement : les nombreux articles du docteur Nicolò Converti ainsi que ceux d'Antonio Corridi [27] et d'Angelo Salvarelli [28] ainsi que la contribution du rédacteur responsable du journal Gaetano Grassi et celle de Marsilio Vanni [29] chargé de la « Tipogragia del Giornale l'Operaio ». Dès le début de la parution le 20 novembre 1887 à Tunis, L'Operaio, Giornale settimanale expose explicitement son programme revendiquant en préambule aussi bien son orientation politique que ses revendications sociales :

> Nous serons contre les empereurs, les rois, contre le monde officiel et officieux, noble et bourgeois, contre toutes les sangsues de l'industrie, du commerce, de la banque, contre les fonctionnaires des États, nous combattrons les hautes et les basses polices, les gendarmes, les prisons, sans oublier les prêtres, qui constituent la police noire des âmes au profit des États, et les généraux, ces défenseurs de l'ordre public, contre les rédacteurs de la presse vendue, ses représentants purs de toutes les vertus officielles. Nous défendrons à outrance tous ceux qui travaillent, tous ceux qui souffrent, les ouvriers, les paysans, les dépossédés, les prolétaires du monde entier : nous serons en un mot pour tous les opprimés contre tous les oppresseurs. […] En conclusion, nous combattrons la propriété par le communisme (par sa seule réalisation, l'émancipation économique des ouvriers est possible), contre l'État, le principe d'autorité, pour l'anarchie, pour la liberté, contre l'égoïsme patriotique pour la solidarité humaine ; enfin, nous serons contre les parlementaristes, les mystificateurs du peuple ; pour les révolutionnaires ; pour les négateurs audacieux des religions, de l'ordre divin et du principe d'autorité, croyants en l'humanité, dans l'ordre humain, dans la liberté humaine [30]. (Notre traduction)

2. Revue anarchiste « La Protesta Umana » (1896)

Le 9 février 1896 à Tunis sort le premier numéro de la revue mensuelle intitulée La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali [31] (Revue de Sciences Sociales), composée de dix numéros.

27. Corridi, « Sudicerie », L'Operaio, Organo internazionale dei lavoratori, a. IV, n°3, Tunis, 21/02/1904, p. 3.
28. A. Salvarelli, « Come si ruba sotto la borghesia », L'Operaio, a. II, n°10, Tunis, 23/01/1888, p. 3.
29. « Tutti quei gruppi, individui ecc. Che vorranno corrispondere con esso invieranno al seguente : Vanni Marsilio fermo in posta Tunisi ». Cf. Article sans titre, rubrique « Cose Locali », L'Operaio, Organo degli Anarchici di Tunisi e di Sicilia, a. II, n°23, Tunis, 28/10/1888, p. 3.
30. « Saremo contro gli'imperatori, i re, contro il mondo ufficiale ed ufficioso, nobile e borghese ; contro tutte le sanguisugue dell'industria, del commercio, della banca, contro i funzionari degli stati ; combatteremo le alte e le basse polizie, i gendarmi, i carcerieri, i carnefici, senza dimenticare i preti, che costituiscono la polizia nera delle anime a profitto degli stati, ed i generali, questi umani difensori dell'ordine pubblico, come i redattori della stampa venduta, rappresentanti si puri di tutte le virtù ufficiali. Diffenderemo ad oltranza tutti quelli che lavorano, tutti quelli che soffrono, gli operai, i contadini, gli spostati, i proletari del mondo intero : saremo in altri termini per tutti gli oppressi contro tutti gli oppressori. […] In conclusione, combatteremo la proprietà per il comunismo (coll'attuazione del quale è solo possibile l'emancipazione economica degli operai) ; contro lo stato, il principio d'autorità, per l'anarchia, per la libertà, contro l'egoismo patriottico per la solidarietà umana ; saremo infine contro i parlementaristi, i mistificatori del popolo per i rivoluzionari, per i negatori audaci delle religioni, dell'ordine divino e del principio d'autorità, credenti nell'umanità, nell'ordine umano, nell'umana liberà ». Cf. « Programma », L'Operaio, Giornale settimanale, a. I, n°1, Tunis, 20/11/1887, p. 1.
31. Leonardo Bettini, Bibliografia dell'anarchismo, Volume 1, Tomo 2 : periodici e numeri unici anarchici in lingua italiana pubblicati all'estero (1872-1971), op. cit., p. 264 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 233 ; Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du XIX° siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 182 ; Cf. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIX° siècle », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 67.

Le dernier numéro de La Protesta Umana date du 30 novembre 1896. Il faut relever une erreur de datation dans les ouvrages de Michele Brondino et Claude Liauzu qui citent de manière erronée la création de cette revue durant l'année 1894 au lieu de 1896. Cette erreur de datation provient d'une note du commissaire de police datée du 28 janvier 1894 :

> Note
>
> Vers le 5 février prochain doit paraître un nouveau journal en italien (« Protesta Umana ») qui sera imprimé chez M.M. Isnard et Cie et dont le gérant responsable est Mr le Docteur Converti Nicolas, anarchiste avéré, demeurant 5 rue du limonadier.
>
> Mr. Converti, qui est médecin à l'Hopital Italien depuis environ dix ans, a donné plusieurs fois à Tunis des conférences sur l'anarchie et a avéré officiellement de la publication de son journal Mr. Le Procureur de la République, en l'informant que cette nouvelle feuille serait une revue de sciences sociales.
>
> Tunis, le 28 janvier 1894, le commissaire central [32]

La Protesta Umana paraît en période de répression du mouvement anarchiste en Tunisie. Voulant échapper aux contrôles de la police, les anarchistes font circuler de fausses informations afin de faire perdre leurs traces. Cette inexactitude policière pourrait s'expliquer ainsi. Cependant, d'après les faits rapportés par Isabelle Felici [33], la situation est tout autre. En 1896, la loi sur la presse en Tunisie change imposant le dépôt d'une forte caution pour toutes parutions journalistiques. Nicolò Converti, alors en charge de la prochaine parution de la revue, n'avait pas la somme requise entraînant dans un premier temps, la disparition momentanée de la revue. Quand la loi change à nouveau, Converti réussi finalement à faire paraître la revue prévue de longue date.

C'est dans les colonnes de La Dépêche tunisienne en date du 22 juin 1895 qu'on fait mention pour la première fois de la revue anarchiste et de sa prochaine parution dans la presse tunisienne [34]. La Protesta Umana. Rivista di scienze sociali se présente comme une revue culturelle [35]. Composée de 16 pages, le prix unitaire en Tunisie est de 25 centimes. Concernant les abonnements en Tunisie, en France et en Italie, nous trouvons trois types d'abonnement pour recevoir la revue : l'abonnement annuel qui est de 7 francs ; l'abonnement semestriel qui est de 4 francs et l'abonnement trimestiel qui est de 2 francs 50. Quant aux autres pays, il faut compter des dépenses supplémentaires pour l'envoi par voie postale. Se situant au n°17 et 19, rue des Glacières à Tunis, « l'imprimerie Isnard et Cie » se charge de sa publication. Sachant que le directeur responsable de la revue est le docteur Nicolò Converti, l'adresse de la rédaction et de l'administration de La Protesta Umana se trouve chez N. Converti au n°31, rue Al-Djazira à Tunis et non au n°5, rue du limonadier à Tunis comme l'indiquent certaines sources.

32. Note du Commissaire Général français au Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, Tunis, 28/01/1894, Archives nationales tunisiennes, série E, carton 531-52, dossier 1/52 (1894), « La Protesta Umana ».

33. Cf. Isabelle Felici « Les rédacteurs de la presse anarchiste italienne publiée hors d'Italie : Nicolò Converti, entre Naples, Marseille et Tunis », Figures et trajectoires de journalistes de la presse en langue étrangère du Siècle des Lumières à l'époque des nationalismes. Configurations et mises en perspectives comparatistes, Europe - Amériques (XVIIIe- début XXe siècles), collection interdisciplinaire intitulée « Mediengeschichte - Media History - Histoire des médias », Éditions Nomos, Baden Baden, 2024 (en cours de publication). Je remercie chaleureusement Isabelle Felici pour son précieux concours.

34. « Nouvelle publication : Va paraître La Protesta Umana, revue bi-mensuel des Sciences sociales, directeur M. Niccolo Converti ». Cf. Article « Nouvelle publication », rubrique « Au jour le jour », La Dépêche Tunisienne, a. 7, n°1841, Tunis, 22/06/1895, p. 2.

35. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du XIX° siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 182.

Selon Michele Brondino, La Protesta Umana est « en réalité, […] un journal mensuel de tendance anarchiste ». Christiane Souriau qualifie quant à elle la revue comme « une feuille agressive » portant uniquement le nom de « La Protesta (La Protestation)[36] ». De nombreuses publications d'anarchistes célèbres paraissent dans la revue. Nous pouvons noter la présence des Italiens Amilcare Cipriani, Luigi Fabbri, Francesco Saverio Merlino et Antonio Agresti, du Russe Pierre Kropotkine, des Français Louise Michel, Pierre Delesalle et Augustin Hamon. Des journaux anarchistes italiens font également la promotion de la revue anarchiste de Tunis, comme l'atteste l'annonce du journal de Messine L'Avvenire Sociale du 4 juillet 1896 :

> En cours d'impression, le N°5 de la PROTESTA UMANA de Tunis – Ce numéro est consacré à nos compagnons qui se sont échappés de l'île de Favignana. Pour tout ce qui concerne la PROTESTA UMANA, veuillez contacter le Docteur NICOLÒ CONVERTI, Rue Al Diazira, 31 – Tunis[37]. (Notre traduction)

Seuls trois anarchistes italiens de Tunis, Giuseppe Curatolo, Nicolò Converti[38] et Pietro Raveggi[39] collaborent à la revue anarchiste. Dans les colonnes de La Protesta Umana, parmi ces nombreux articles, Pietro Raveggi sous le pseudonyme de « Evening » fait l'apologie de la pensée rationaliste de Karl Marx[40]. Le 24 juillet 1896, le journal anarchiste de Messine L'Avvenire Sociale mentionne l'article de Raveggi comme suit :

> Dans un article paisible et serein que nous avons publié il y a de cela quelque temps dans les colonnes de la PROTESTA UMANA de Tunis, nous avons discuté des critères économiques du grand socialiste allemand [Karl Marx], tout en reconnaissant ses mérites qui ont réduit le Socialisme à une véritable science

36. Cf. Christiane Souriau-Hoebrechts, La presse maghrébine : Libye, Tunisie, Maroc, Algérie ; évolution historique, situation en 1965, organisation et problèmes actuels, Paris, Éditions du CNRS, 1969, p. 36.

37. « In corso di stampa il N°5 della PROTESTA UMANA di Tunisi – Questo numero è dedicato ai nostri compagni evasi dall'isola di Favignana. Per tutto ciò che riguarda La PROTESTA UMANA rivolgersi al Dottor NICOLÒ CONVERTI, Rue Al diazira, 31 – Tunisi ». Cf. Annonce de publication, L'Avvenire Sociale, Periodico Settimanale, a. I, n°17, Messine, 04/07/1896, p. 4.

38. Cf. Nicolò Converti, « Idee generali », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°1, Tunis, 09/02/1896, p. 1-5 ; Nicolò Converti, « Idee generali II », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°2, Tunis, 12/03/1896, p. 22-27 ; Nicolò Converti, « Idee generali III », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°3, Tunis, 16/04/1896, p. 33-38 ; Nicolò Converti, « Il congresso di Londra », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°4, Tunis, 31/05/1896, p. 57-59 ; Nicolò Converti, « Gli evasi di Favignana », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°5, Tunis, 28/06/1896, p. 65-70 ; Nicolò Converti, « Interesse, rendita, salario », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°6, Tunis, 31/07/1896, p. 84-87 ; Nicolò Converti, « Il congresso di Londra », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°7, Tunis, 31/08/1896, p. 98-100 ; Nicolò Converti, « Anarchismo o riformismo », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°7, Tunis, 31/08/1896, p. 105-106 ; Nicolò Converti, « Che cosa è il socialismo - I », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°8, Tunis, 30/09/1896, p. 120-122 ; Nicolò Converti, « Che cosa è il socialismo - II », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°9, Tunis, 31/10/1896, p. 129-133 ; N. C., « I delitti della classe dirigente », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°9, Tunis, 31/10/1896, p. 143 ; N. C., « Viva l'amnistia », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°10, Tunis, 30/11/1896, p. 154 ; Nicolò Converti, « Che cosa è il socialismo - III », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°10, Tunis, 30/11/1896, p. 154-157.

39. Cf. Article de « Evening » pseudonyme de Pietro Raveggi, « Le teorie sociali di F. Lassalle », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°1, Tunis, 09/02/1896, p. 12-14 ; Evening, « L'Anarchia e suo sviluppo », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°2, Tunis, 12/03/1896, p. 20-22 ; Evening, « I criteri economici di Karl Marx », Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°3, Tunis, 16/04/1896, p. 38-41 ; Evening, « La sociologia criminale », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°6, Tunis, 31/07/1896, p. 81-84 ; Evening, « I criteri moderni della sociologia criminale », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°8, Tunis, 30/09/1896, p. 113-117 ; Evening, « L'antropologia e la frenologia in rapporto alla sociologia criminale », La Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°10, Tunis, 30/11/1896, p. 157-159.

40. Cf. Evening, « I criteri economici di Karl Marx », Protesta Umana. Rivista di Scienze sociali, a. 1, n°3, Tunis, 16/04/1896, p. 38-41.

positiviste. Nous avons passé en revue tout le système des observations critiques que nos principes libertaires nous ont dictées avec une conviction de conscience. Ne nous aveuglant pas avec le vain espoir d'une impasse élective[41]. (Notre traduction)

3. La Voce dell'operaio (1905)

Le journal syndicaliste-révolutionnnaire et anarcho-syndicaliste La voce dell'Operaio[42] est paru à 10 reprises. Il est disponible aux archives nationales tunisiennes[43], mais il est en très mauvais état. Seuls certains numéros ont pu être exploités.

Le premier numéro du bimensuel bilingue français-italien La Voce dell'operaio - Organo Internazionale Sindacalista. La Voix du l'ouvrier. Organe International Syndicaliste sort à Tunis « paraît le 1er janvier 1905 et le dernier numéro paraît le 28 mai 1905[44] ». Composé de 4 pages, le prix unitaire du numéro en vente en Tunisie varie entre 3 et 5 centimes alors que le prix de vente à l'étranger est de 10 centimes. Quant au montant de l'abonnement annuel, il varie entre 1 Lire 30 et 1 Lire 50. Nous savons également que c'est dans les locaux de « L'imprimerie Guedj » puis de « L'imprimerie Soraci », situés à Tunis, qu'est imprimé le journal.

Aux côtés du docteur Nicolò Converti en qualité de rédacteur responsable, c'est un autre anarchiste de Tunis, Metello Evangelisti[45] qui est l'administrateur. Dans un rapport daté du 22 février 1905, la police italienne évoque l'apparition à Tunis d'une « publication bi-mensuelle d'un journal socialiste anarcoide pour lequel est directeur le dénommé Converti et l'administrateur le susmentionné Evangelisti[46] ».

Afin d'identifier son appartenance politique, le journal affiche dans son entête une devise à tendance communiste internationaliste : « Lavoratori di tutto il mondo, unitevi. Uno per tutti. Tutti per uno – traduction en français : Travailleurs du monde entier, unissez-vous. Un pour tous. Tous pour un ».

41. « In un articolo pacato e sereno pubblicato da noi tempo indietro sulle colonne della PROTESTA UMANA di Tunisi discutemmo i criteri economici del grande socialista tedesco e pur riconoscendo i suoi meriti che hanno ridotto il Socialismo ad una vera e propria scienza positivista, muovemmo sopra l'insieme del sistema quelle osservazioni critiche che i nostri principii libertarii ci dettavano con convinzione di coscienza, non acciecandoci la vana speranza di uno stallo elettivo ». Cf. Evening, « Il problema della libertà umana e la filosofia della Storia », L'Avvenire Sociale, Periodico Settimanale, a. I, n°19, Messine, 24/07/1896, p. 1-2.

42. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 236 ; Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 322 ; Habib Khazdaghli, « Niccolò Converti, précurseur de la presse ouvrière en Tunisie (1858-1939) », op. cit., p. 185-188.

43. Aux archives nationales tunisiennes, la collection se trouve en très mauvais état. Voici les 10 numéros qui auraient dû être répertoriés : La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista, a. I, n°1, Tunis, 01/01/1905 ; La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista », a. I, n°2, Tunis, 15/01/1905 ; La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista, a. 1, n°3, Tunis, 04/02/1905 ; La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista, a. I, n°4, Tunis, 12/02/1905 ; La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista, a. I, n°5, Tunis, 05/03/1905 ; La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista, a. I, n°6, Tunis, 19/03/1905 ; La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista, a. I, n°7, Tunis, 02/04/1905 ; La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista, a. I, n°8, Tunis, 16/04/1905 ; La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista, a. I, n°9, Tunis, 14/05/1905 ; La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista, a. I, n°10, Tunis, 28/05/1905.

44. Habib Khazdaghli, « Niccolò Converti, précurseur de la presse ouvrière en Tunisie (1858-1939) », op. cit., p. 187.

45. ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello.

46. « la pubblicazione bimensile di un giornale socialista anarcoide di cui è direttore il detto Converti e amministratore il suddetto Evangelisti ». Note du Consulat Général d'Italie à Tunis, le 22 février 1905, ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello.

Très utilisées en Tunisie avec la langue arabe comme moyen d'expression, il est important de rappeler que les langues françaises et italiennes sont des langues usuelles utilisées, même encore aujourd'hui, par une grande partie de la population locale. Romain Rainero décrit cette publication comme étant :

> « La Voce dell'operaio/La voix de l'ouvrier » qui, dans le premier semestre de 1905, lança dans les langues parlées en Tunisie, le message d'union des travailleurs. Son titre bilingue avait un sous-titre « Travailleurs du monde entier, unissez-vous ! » (Lavoratori di tutto il mondo, unitevi ! Uno per tutti, tutti per uno !) et une ambitieuse référence : « Organe international et syndicaliste ». En outre le titre était accompagné d'une figure représentant un ouvrier tenant un marteau sur l'épaule avec un globe, où deux mains se serrent, entourré par deux devises : « Confédération Générale du Travail » et « Bien-être et Liberté »[47].

Dans le numéro 2 du journal daté du 15 janvier 1905, afin de faire valoir ses revendications anticapitalistes et son engagement en faveur de la classe ouvrière, la rédaction de l'organe anarcho-syndicaliste publie son programme :

> Exempts des rancunes et des bassesses dans lesquelles se ment une société en décrépitude, conscients des luttes acharnées que nous susciteront les patrons, nous entreprenons la publication d'un journal qui soit l'expression des misères, des souffrances et des aspirations de la classe ouvrière [...] Considérant que l'émancipation des travailleurs n'est pas un problème national ou local, qu'il intéresse, au contraire, les travailleurs du monde entier et que sa solution dépend de leurs concours théorique et pratique, la « Voix de l'Ouvrier », préconise l'union du prolétariat sans distinction de race, de couleur ou de nationalité. « La Voix de l'Ouvrier », s'inspirant des principes de « L'Internationale des Travailleurs » et des principes des syndicats qui continuent la tradition de la grande « Association » étudiera les causes diverses qui produisent la misère et recherchera les remèdes à apporter à cette plaie sociale ; et tout en poursuivant le but final, elle s'occupera de toutes les luttes ouvrières, des questions de salaire, de toutes les améliorations partielles et des moyens de les obtenir par une « action directe ». La « Voix de l'Ouvrier », née de l'initiative des ouvriers, ne peut avoir d'autres but que l'émancipation intégrale des ouvriers leur organisation en groupements de métiers ou d'industrie, pour la lutte de classe, en dehors des luttes politiques qui détournent inutilement le prolétariat des luttes économique et le divisent.
>
> La Rédaction[48]. (Notre traduction)

Appartenant aux plus importantes corporations de métiers en Tunisie, mettant en garde leurs compagnons prolétaires de la prédation capitaliste et des successifs abus des patrons, des représentants de corporations des ouvriers de la production de pâtes alimentaires, des ouvriers-maçons, des mineurs ou des menuisiers utilisent les colonnes du journal pour publier des articles revendiquant la défense de leurs droits et pour prôner l'union de la classe ouvrière. Parmi les sympatisants de ces revendications, nous trouvons l'ouvrier d'une usine de pâtes alimentaires, Antonio Corradini (operaio pastaio) ou

47. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 56-57.
48. « Programme (1) », La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista, a. 1, n°2, Tunis, 15/01/1905, p. 1.

bien Antonino Corradino, Serafino Carboni, l'ouvrier maçon F. Manzella (operaio muratore), Saturnino Cicalò (operaio minatore), Emilio Giuseppe Ferrari[49] ou encore Ignazio Piazza[50].

Nous retrouvons des écrits de célébres personalités françaises telles que les romanciers Gustave Flaubert et Victor Hugo, l'astronome Camille Flammarion et l'ethnologue Léon de Rosny. Nous remarquons également la présence de nombreuses publications émanant de célébres penseurs anarchistes tels que les Russes Léon Tolstoi, Pierre Kropotkine et Mikhail Bakounine (M. Bakounine), les Français Jean Grave (J. GRAVE) et Louise Michel, le Belge Georges Thonar (G. Thonar) ou encore l'Italien Luigi Fabbri.

Dans les colonnes du journal, nous trouvons aussi certaines publications produites par des anarchistes italiens de Tunis : Sisto Quarello, l'ouvrier maçon, Giuseppe Natoli (Giuseppe Notoli - operajo muratore - Natoli Joseph), Nicolò Converti (N. C., N. Converti), une poésie de Vincenzo Mongelli ou encore des articles et des poésies de Francesco Cucca (F. Cucca). On relève également la présence de certains noms d'anarchistes italiens résidant en Tunisie :

> Giuseppe Cesarò, Francesco Alfredo Ristori, Gustavo Converti, Vincenzo Arena, Metello Evangelisti et Nunzio Ciciriello.
>
> Qu'elles soient liées à des évènements locaux ou internationaux, les thématiques abordées dans les colonnes du journal sont principalement liées aux revendications ouvrières, au droit des six heures journalières de travail ainsi qu'aux mouvements sociaux et aux actions collectives, particulièrement à l'action directe prônée par le mouvement anarchiste. Le chercheur tunisien Habib Kazdaghli décrit l'activité militante et l'orientation politique anarchiste du journal :
>
> Toujours face à la même détermination à défendre la cause des ouvriers et la volonté d'affirmer une fidélité sans faille aux principes du mouvement ouvrier de tendance anarchiste. […] Quant à la tactique et à la pratique militante, elles sont également imprégnées du modèle anarchiste ; ainsi on rappelle aux ouvriers que l'État est l'organisation politique de la classe bourgeoise et qui défend ses intérêts, pour cela, ce n'est pas avec la politique que les ouvriers peuvent améliorer leurs conditions, pour les ouvriers, il ne reste que les moyens économiques. C'est ce que les anarchistes appellent : l'action directe. [La] Voce dell'Operaio appelle à la constitution d'un front anticapitaliste regroupant ouvriers et employés, invitant surtout les ouvriers à dépasser les vieilles rivalités corporatistes[51].

49. Né en 1872 à Codogno près de Milan, c'est un antifasciste résidant en France sans aucune indication sur sa profession. ACS, CPC, boîte n°2015, FERRARI Emilio Giuseppe.

50. Né en 1879 à Trapani, c'est un journaliste antifasciste résidant à Tunis. ACS, CPC, boîte n°3935, PIAZZA Ignazio.

51. Habib Kazdaghli, « Niccolò Converti, un précurseur de la presse ouvrière en Tunisie (1858-1939) », op. cit., p. 187.

4. Il Sindacalista (1905-1906)

Le Syndicaliste – Il Sindacalista[52] est un périodique bilingue en français et italien. De tendance syndicaliste révolutionnaire, il paraît le 23 décembre 1905[53] pour disparaître au cours de l'année 1906. En 1907, quelques syndicalistes tentent de le faire revivre mais sans succès[54]. Malgré nos recherches, il a été impossible de retrouver des exemplaires de ce journal[55].

5. Il Libertario, organe communiste, syndicaliste international (1908)

Mentionné dans trois études différentes[56], Le Libertaire - Il Libertario. Journal périodique organe communiste syndicaliste international sort à Tunis le 14 juillet 1908[57]. C'est « L'imprimerie de l'Orient » qui se charge sa publication. La rédaction du journal est située rue de l'Algérien (3, Impasse El-Kasbah) à Tunis. Journal bilingue français-italien, c'est le typographe français et syndicaliste CGT, Auguste Boisson[58] qui en a la direction. Se composant de quatre pages, ce journal se vend au prix unitaire de quarante centimes le numéro. Pour recevoir par voie postale le périodique, nous trouvons deux types d'abonnement : le premier est annuel et s'élève à 3 francs et le second est semestriel et s'élève à 1,50 francs.

Bien qu'il ne revendique aucunement dans son en-tête son appartenance à l'anarchisme, la ligne éditoriale et le contenu de ce périodique sont ouvertement de tendance communiste-anarchiste et syndicaliste révolutionnaire. Dans le numéro 2, unique numéro disponible, daté du 1erseptembre 1908, parmi les divers articles publiés par le rédacteur en chef Auguste Boisson faisant l'apologie de l'anarchisme, nous remarquons le positionnement idéologique représentatif de la ligne éditoriale du périodique « Le Libertaire qui ne sera pas un journal de combat », tout en étant en faveur de « la démonstration [de] la pratique du communiste libertaire préparant la transformation sociale[59] » au sein des divers groupes du prolétariat tunisien. Impartial et fidèle, n'étant favorable à aucun groupement, le chef de la rédaction Boisson rappelle également à ses lecteurs la volonté d'indépendance du journal qui est celle de « penser, écrire, agir et parler en toute liberté

52. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 274 ; Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », op. cit., p. 937 ; Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 21 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 236.

53. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 274.

54. Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », op. cit., p. 937 ; Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 21.

55. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 236.

56. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 207 ; Claude Liauzu, « Aux origines du socialisme en Tunisie, la presse démocratique française avant 1914 », op. cit., p. 961 ; Voir au document annexe n°22, la fiche d'informations préparée par René Bianco sur le périodique Le Libertaire, Organe communiste, syndicaliste internationaliste à Tunis en 1908. Document tiré du site https ://bianco.ficedl.info/article1314.html

57. « Sa parution est annoncée le 14 juillet 1908 par le Courrier de Tunisie du 1er juillet 1908 ». Cf. Claude Liauzu, « Aux origines du socialisme en Tunisie, la presse démocratique française avant 1914 », op. cit., p. 961.

58. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 43.

59. Cf. A. Boisson [Auguste Boisson], « Notre attitude », Le libertaire, journal périodique organe communiste syndicaliste international, a. 1, n°2, Tunis, 01/09/1908, p. 2. Voir au document annexe n°23, l'article en entier.

sans phrases et sans détour et éviter l'ingérance dans sa propagande et dans ses écrits, des fausses idées sur la liberté individuelle et la tactique propagandiste [60] ».

6. Il Proletario, Le Prolétaire, organe syndicaliste internationaliste (1908)

Paru sous les presses de « l'Imprimerie de l'Orient », située au n°40, rue des Maltais à Tunis, le premier numéro de l'organe syndicaliste internationaliste Il Proletario - Le Prolétaire sort le 31 mai 1908 [61]. Mensuel bilingue français-italien, ce journal paraît par souscription volontaire au prix de dix centimes [62]. Le directeur du journal est le français Auguste Boisson [63] et son administrateur est le fils de Nicolò Converti, Gustavo Converti [64]. Le gérant du journal par intérim est Alexandre Henri Riols De Fonclare. Seuls deux exemplaires sont conservés à la Bibliothèque Nationale tunisienne.

Affirmant son appartenance politique en tant qu'« organe du syndicalisme révolutionnaire [65] », dans l'extrait d'un article qui s'intitule « La nostra via », le comité de rédaction du journal énonce sa profession de foi ainsi que son engagement pour la cause de l'émancipation de la classe prolétaire de Tunisie en proie à la misère et à l'exploitation :

> Ce que nous avons toujours dit, nous le répétons encore : Le Prolétaire est avec ceux qui souffrent du malaise et de la misère ; et ce que ce malaise et cette misère causent au prolétaire. Nous ne faisons pas de distinction entre bourgeois et bourgeois. […] Nous ne pouvons être ni avec l'un, ni avec l'autre, car trop grandes sont les finalités qui nous divisent. Nous sommes une classe : eux, une autre ; et nous ne croyons pas affamer aux hauts idéaux insaisissables de la bourgeoisie de Tunis et d'ailleurs, et nous n'avons pas foi en un charlatanisme et une vaine évolution de leur morale qui résument en soi, plus ou moins sous multiples formes, enrobés d'idéalisme ou de luttes d'épuration, tout le contenu du présent ordre social fait d'injustice, d'exploitation, d'utilité aveugle et d'une concurrence effrénée [66].

Dans le numéro 6 de la première année de parution, daté du 25 octobre 1908, nous pouvons consulter les écrits des anarchistes italiens de Tunis Nicolò Converti et Francesco

60. Ibid.
61. Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », op. cit., p. 938 ; Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 21.
62. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 238.
63. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 43.
64. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 243.
65. Cf. « Au "Risveglio" » signé Le Comité de Rédaction, Il Proletario. Organo Sindacalista Internazionale - Le Prolétaire. Organe Syndicaliste International, a. 1, n°6, Tunis, 25/10/1908, p. 3.
66. « Quel che abbiamo sempre detto ripetiamo : Il Proletario à con quelli che soffrono il disagia e la miseria ; e quelli che questo disagio e questa miseria cagionana al proletario. Noi non facciamo distinzione fra borghesi e borghesi […] Noi non possiamo essere né cogli uni né cogli altri, perché troppo grandi sono le finalità che ci dividono. Noi siamo una classe : essi un'altra ; e non crediamo affato alle alte inafferrabili idealità della borghesia di Tunisi e d'altrove, e neppure abbiam fede in una ciarlatanesca e vana evoluzione della loro morale, che riassume in sé, sotto infinite forme più o meno raffinate d'idealismo o di lotte di epurazione, tutto il contenuto del presento assetto sociale fatto d'ingiustizie, di sfruttamento, d'utilarismo cieco e di spiccata concorrenza ». Cf. « La nostra via » signé "Il Proletario", Il Proletario. Organo Sindacalista Internazionale - Le Prolétaire. Organe Syndicaliste International, a.1, n°6, Tunis, 25/10/1908, p. 2.

Cucca , sous le pseudonyme de « Barbaricino Ribelle »[67]. On y trouve également d'autres personalités du mouvement ouvrier et syndical local tels qu'Alexandre Riols De Fonclare mais aussi international tels que l'anarchiste russe Mikhaïl (Michele) Bakounine.

7. Il Libero Pensatore, revue de la Libre pensée tunisienne (1911)

Mentionné à plusieurs reprises[68], Le Libre Penseur (Il Libero Pensatore). Organe mensuel de la Fédération des Groupes de la Libre Pensée de Tunisie sort au mois de mars 1911 et non au mois d'avril 1911 contrairement à ce qui est mentionné dans certaines références bibliographiques[69]. C'est aussi confirmé dans le quotidien La Patria, Giornale Politico Quotidiano[70], et dans les colonnes du journal syndicaliste révolutionnaire La Bataille[71], à la date du 15 mars 1911 :

> Le Libre Penseur
>
> Vers la fin du mois de mars prochain paraîtra à Tunis l'organe de la fédération des groupes de la Libre Pensée de Tunisie, intitulé : « Il libero pensatore » (revue mensuelle en langue italienne et française). L'abonnement est fixé à 1.50 Francs par an, payable après la publication du premier numéro. Nous invitons tous les amis de la Libre Pensée à aider ce travail de propagande en y souscrivant. Le bureau de la rédaction est située dans le local de la rue de la Commission[72].

(Notre traduction)

Deux numéros sont disponibles à l'International Institute of Social History d'Amsterdam et trois à la Biblitohèque Nationale de Tunis : mars 1911 (n°1), mai 1911 (n°2) et juillet 1911 (n°3)[73] ». Il Libero Pensatore semble être une revue bimensuelle ayant eu une brève existence (mars 1911-juillet 1911).

Se situant au n°2, rue Malta-Srira, « L'Imprimerie Commerciale Rombi et Cie » se charge de la publication de la revue. La rédaction et l'administration se situent au n°6,

---

67. « Chi è Barbaricino Ribelle ? Che si tratti di Francesco Cucca non sembrerebbe dubbio. In primo luogo perché con tale pseudonimo il Cucca firma i suoi interventi politici ». Cf. Maria Antonietta Pilia, « Cultura ed emigrazione. Francesco Cucca, poeta e scrittore sardo-arabo », op. cit., p. 220.

68. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 206 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 240 ; Paul Lambert, Dictionnaire illustré de la Tunisie. Choses et gens de Tunisie, op. cit., p. 266 ; Claude Liauzu, « Aux origines du socialisme en Tunisie, la presse démocratique française avant 1914 », op. cit., p. 963 ; Voir au document annexe n°24, la fiche d'informations préparée par René Bianco sur le périodique Le Libre Penseur – Il Libero Pensatore, Organe mensuel de la Fédération de la Libre Pensée de Tunisie à Tunis en 1911. Document tiré du site https ://bianco.ficedl.info/article1377.html

69. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., Claude Liauzu, « Aux origines du socialisme en Tunisie, la presse démocratique française avant 1914 », op. cit., p. 963 ; Paul Lambert, Dictionnaire illustré de la Tunisie. Choses et gens de Tunisie, op. cit., p. 266.

70. « Il Libero Pensatore », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. II, n°73, Tunis, 15/03/1911, p. 2.

71. « Le Libre-Penseur », rubrique « Bibliographie », La Bataille, journal hebdomadaire paraissant tous les jeudis, a. 1, n°6, Tunis, 16-22/03/1911, p. 3.

72. « Il Libero Pensatore - Verso la fine del prossimo Marzo si pubblicherà a Tunisi l'organo delle federazione dei gruppi di Libero Pensiero di Tunisia, dal titolo : « Il libero pensatore » (rivista mensile in lingua italiana e francese). L'abbonamento ne è stabilito a franchi 1.50 all'anno, pagabili dopo l'uscita del primo numero. Invitiamo tutti gli amici del Libero Pensiero ad aiutare quest'opera di propaganda, abbonandovisi. L'ufficio di redazione è nel locale della rue de la Commission ». Cf. « Il Libero Pensatore », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. II, n°73, Tunis, 15/03/1911, p. 2.

73. Béchir Tlili, « Socialisme libertaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre (1911) », op. cit., p. 82.

rue de la Commission à Tunis. Composé de seize pages, le prix unitaire du numéro est de dix centimes. Quant au montant de l'abonnement annuel, il s'élève à 1 franc 50.

Orné de la fameuse devise « Ni Dieu, ni Maître » qui figure en gras sur la page de couverture, ce nouvel organe mensuel de la Libre pensée tunisienne est rédigé en français et en italien. Dès la publication du premier numéro, le Comité de la Fédération Tunisienne envisage de faire paraître des articles en langue arabe. Portant un titre unificateur sur sa page de couverture, écrit en trois langues différentes, en italien, en français et en arabe, Il Libero Pensatore, Le Libre Penseur, al-Fikr al-hurr, □□□□□□□□□ se veut à la fois républicain, laïc et démocratique [74]. Ce journal est également anticlérical, internationaliste, libertaire, émancipateur et multiculturel.

Les thématiques récurrentes abordées par la revue sont liées à l'école et à l'enseignement laïc en Tunisie, aux fondements de la Libre pensée, à l'anticléricalisme, à la dénonciation des fêtes religieuses ou encore à l'entrisme des organisations catholiques au sein des syndicats ouvriers.

Dans ses colonnes, nous retrouvons les activités des différents groupes composant la Fédération de la Libre pensée de Tunisie : le Groupe de Tunis (Ferrer), le Groupe Germinal à Ferryville et le Groupe de Sfax portant le nom de « Solidarité Sfaxienne » [75].

D'après René Bianco, « ce périodique pourrait avoir compté des anarchistes parmi ses collaborateurs [76] ». En effet, nous pouvons citer le docteur Nicolò Converti. Dans les colonnes du quotidien La Patria, Giornale Politico Quotidiano daté du 3 avril 1911 à Tunis, à l'occasion de la sortie du 1er numéro du Libero Pensatore, la publication d'un article intitulé « Il Libero Pensatore » mentionne aussi ce nom, et se félicite de la parution de ce journal des Libres penseurs tunisiens [77].

Aux côtés du rédacteur en chef de la revue, le Français Jules Imer, Converti y participe en signant ses propres articles [78]. Nous trouvons des références et des indications en lien avec les idées anarchistes. Comme le signale Béchir Tlili, la revue propose « des poèmes et des citations puisés dans les discours ou écrits des socialistes libertaires, de Bakounine, de Garibaldi, de V. Hugo, d'Epicure, et d'autres [79] ». L'article intitulé « Provocations policières » daté du mois de mai 1911, signale que des membres de la Libre pensée tunisienne subissent l'arbitraire et l'abus répressif des autorités coloniales françaises en Tunisie :

> Prenant comme prétexte l'arrivée du Président de la République il fallait imaginer un complot. Une quarantaine de paisibles et honnêtes citoyens ont été convoqués et recherchés par le chef de la sûreté qui s'est permis vis-à-vis d'eux des intimidations et des menaces ridicules. Parmi les soi-disant suspects se trouvaient plusieurs membres de la Libre-Pensée auxquels il fut reproché d'être libres penseurs et par conséquent trop avancés d'idées, à d'autres d'avoir pris la parole au meeting Pro Ferrer !!! La Libre Pensée ne plaît pas, paraît-il au gouvernement et à la police qui voient en elle une société révolutionnaire ? Est-ce

74. Ibid.

75. Cf. Rubrique « Chronique Fédérale », Le Libre Penseur (Il Libero Pensatore). Organe mensuel de la Fédération des Groupes de la Libre-Pensée de Tunisie, a. 1, n°2, Tunis, Mai 1911, p. 14.

76. Cf. Fiche d'informations du périodique faite par René Bianco. https ://bianco.ficedl.info/article1377.html

77. « Il Libero Pensatore . È uscito, sotto forma di fascicolo, il primo numero del « Libero Pensatore » organo mensile della federazione dei gruppi del Libero Pensiero di Tunisia. Esso comprende scritti in Francese ed in italiano, fra i quali notevole un articolo dell'amico nostro Dott. Converti. Al nuovo organo i nostri migliori auguri ». Cf. « Il Libero Pensatore », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. II, n°92, Tunis, 03/04/1911, p. 2.

78. Béchir Tlili, « Socialisme libertaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre (1911) », op. cit., p. 82.

79. Ibid.

parce qu'elle dénonce les actes d'arbitraires des chefs omnipotents, les agissements de l'église, des cléricafards, des ennemis de l'école laïque soutenus par le gouvernement ? Est-ce par ce qu'elle cherche à émanciper les malheureux indigènes qu'elle soustrait aux vexations de leurs chefs et de leurs tribunaux d'exception ? Qu'elle demande pour tous l'instruction et la liberté ? Mystère et politique tunisienne !! Le Président de la Libre Pensée lui-même s'est trouvé être parmi les anarchistes (?) convoqués !! [80]

8. Il Vespro Sociale puis Il Vespro anarchico (1924)

Deux numéros seulement de ce journal [81] ont été publiés en Tunisie. Le 25 octobre 1924, le rédacteur-responsable l'anarchiste palermitain Paolo Schicchi sort un numéro unique du journal anarchiste Il Vespro Sociale (Les Vêpres Socialistes), considéré comme l'« organe des anarchistes [82] » en Tunisie. Les établissements de l'imprimerie « Premiati Stabilimenti Grafici L. Soraci » établie au n°17 rue d'Athènes à Tunis, se chargent de sa publication. Quelques jours plus tard, sous la direction et la gestion de l'anarchiste Nunzio Ciciriello aux côtés de Paolo Schicchi, le 8 novembre 1924, Il Vespro anarchico (Les vêpres anarchistes) publie à Tunis l'hebdomadaire [83] Il Vespro anarchico sous le numéro 47 de la quatrième année, comme la continuation du Vespro anarchico de Palerme [84]. Se trouvant dans la rue d'Athènes à Tunis, la « Tipografia Speciale du Vespro Anarchico » se charge de la publication du second feuillet anarchiste. Le journal anarchiste italien a eu une très courte existence sur le sol tunisien ne sortant qu'un seul numéro [85].

Expulsé du territoire tunisien par les autorités coloniales françaises en collaboration avec la police fasciste, Paolo Schicchi est arrêté au soir du 24 novembre 1924. Il est conduit le lendemain matin par un agent de police à bord du navire Eugène Péreire partant du port de Bizerte en direction de Marseille [86]. D'après Michele Brondino, la dispari-

80. Cf. « Provocations policières », Le Libre Penseur (Il Libero Pensatore). Organe mensuel de la Fédération des Groupes de la Libre-Pensée de Tunisie, a. 1, n°2, Tunis, Mai 1911, p. 9-10.

81. Cf. Leonardo Bettini, Bibliografia dell'anarchismo, Volume 1, Tomo 2 : periodici e numeri unici anarchici in lingua italiana pubblicati all'estero (1872-1971), op. cit., p. 265-266 ; Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 67 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 244 ; Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 318 ; Ahmed Jaafar, « Le prime organizzazioni operaie italiane e gli albori del sindacalismo tunisino », Silvia Finzi (dir.) Storie e testimonianze politiche degli italiani di Tunisia, Tunis, Finzi Editore, 2016, p. 128.

82. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 244.

83. « Con questo numero Il Vespro Anarchico ripiglia regolarmente le sue pubblicazioni prima quindicinali e poi settimanali ». Cf. Rubrique « Comunicazioni », Il Vespro anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 4.

84. « Allora, un giorno del 1924, fingendo di andare in campagna a cavallo di un asino ed eludendo la sorveglianza dei carabinieri, lo Schicchi, da Collesano andò a Palermo, ove clandestinamente s'imbarcava e finiva il suo viaggio nella vicina Tunisi. Qui ripigliò subito la sua battagliera attività con implacabile veemenza contro il fascismo e la Casa Savoia, che furono i suoi preferiti bersagli. Iniziò così la pubblicazione del numero unico Il Vespro Sociale. Subito dopo apparve Il Vespro anarchico come continuazione di quello di Palermo : non più quindicinale ma settimanale. Riuscì a stampare un solo numero. Fu soppresso dalle autorità tunisine. La sua permanenza nel territorio tunisino non durò a lungo : venne espulso dalle autorità locali in combutta con la polizia fascista. Se ne andò a Marsiglia [...] ». Cf. Michele Corsentino, Il processo Paolo Schicchi davanti alla Corte d'Assise di Palermo nel 1924, Samizdat, Pescare, 1997, p. 16.

85. « Il presente numero del Vespro Anarchico porta il n°47 come seguito del giornale che si pubblicava a Palermo. In quanto all'edizione tunisina, esso ne è il primo numero, non tenendo conto del passato numero unico, che portava il titolo di Vespro Sociale ». Cf. Annonce au bas de la page, Il Vespro anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 3.

86. « Hier soir, malgré les déclarations formelles données en haut lieu, un commissaire de police s'est présenté au domicile de Paolo Schicchi et l'a averti qu'il serait embarqué ce matin sur l'Eugène Péreire à destination de la France. Il lui signifia l'interdiction de sortir, et de communiquer avec qui que ce soit ; Paolo Schicchi après avoir été gardé à vue toute la nuit, a été mené ce matin sous la conduite d'un agent qui ne le quittera qu'au

tion instantanée [87] de la publication Il Vespro anarchico coincide avec le « refoulement [88] » arbitraire de Schicchi. Les différents articles publiés dans les deux journaux abordent des sujets qui traitent de problématiques ou d'évènements tournés principalement à l'étranger soit sur ce qui se passe dans l'Italie fasciste et la politique du Duce, soit au niveau international et sur la vie des exilés anarchistes italiens vivant notamment aux États-Unis d'Amérique ou en France.

Habitué à l'utilisation de plusieurs pseudonymes dans la publication de ses articles [89], durant son séjour dans la capitale tunisienne, l'anarchiste sicilien Paolo Schicchi ne déroge pas à cette régle en publiant de nombreux articles dans les colonnes des deux journaux anarchistes soit en les signant de son propre nom [90] soit en utilisant un pseudonyme [91].

Parmi les collaborateurs de ce journal figurent des personnalités importantes du mouvement anarchiste : Nino Napolitano [92] et Libero Liberi [93] en Sicile ou Nicolò Converti [94] en Tunisie.

Nous trouvons également un article de Vito Grignani [95], l'avocat palermitain et ami de Schicchi [96] ainsi qu'une citation de l'intellectuel français Anatole France. La direction des deux journaux signe certains de ses articles avec « Il Vespro Sociale [97] » et « Il Vespro Anarchico [98] » ou encore d'autres articles sont publiés sous des pseudonymes restés

---

départ de Bizerte. Nous dirons demain ce que nous pensons de cet acte d'odieux arbitraire. Mais d'ores et déjà nous adressons l'expression de notre mépris à ceux qui se font ici, par veulerie ou pour tout autre motif les valets de Mussolini. Et nous disons que les responsables ne le porteront pas au paradis ». Cf. « À propos d'une expulsion », rubrique « Echos », Tunis Socialiste, a. 4, n°730, Tunis, 25/11/1924, p. 1.

87. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 244.

88. Cf. « L'expulsion de Paolo Schicchi », rubrique « Nouvelles du jour et de la nuit », Tunis Socialiste, a. 4, n°731, Tunis, 26/11/1924, p. 1.

89. « Parecchi degli articoli pubblicati, con vari pseudonimi (« L'artigliere », « Il picconiere », « Il mielitore », « Il falciatore », « Il contadino », « Un ex-studente », « Il barbaro », « Il bandito delle Madonie », « Massar ») nei numeri unici anarchici che appaiono dal luglio 1919 al maggio 1921 ». (https ://www.bfscollezio nidigitali.org/entita/14649-schicchi-paolo). Nous trouvons aussi d'autres pseudonymes utilisés par Paolo Schicchi tels que « Iconoclasta » ou « Internazionalista ».

90. Cf. Paolo Schicchi, « Casa Savoia », Il Vespro Sociale, Numéro unique, Tunis, 25/10/1924, p. 2 ; Cf. Paolo Schicchi, « Il ritorno di San Francesco d'Assisi (Polemiche in famiglia », Il Vespro Sociale, Numéro unique, Tunis, 25/10/1924, p. 3. Cf. Paolo Schicchi, « Birri e aguzzini », Il Vespro Anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 3 ; Cf. Paolo Schicchi, « Casa Savoia – II – I Savoiardi in Sicilia », Il Vespro Anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 4.

91. Cf. « L'Artigliere », « Vittorio Veneto », Il Vespro Sociale, Numéro unique, Tunis, 25/10/1924, p. 1 ; Cf. « Massar », « Il linguaggio del manicomio criminale », Il Vespro Sociale, Numéro unique, Tunis, 25/10/1924, p. 1 ; Cf. « Il Picconiere », « La giustizia del teschio di morto », Il Vespro Sociale, Numéro unique, Tunis, 25/10/1924, p. 2 ; Cf. « Massar », « Contenuto morale del fascismo », Il Vespro Sociale, Numéro unique, Tunis, 25/10/1924, p. 4 ; Cf. « Il bandito delle Madonie », rubrique « Corrispondenze », Il Vespro Sociale, Numéro unique, Tunis, 25/10/1924, p. 4 ; Cf. « L'Artigliere », « l'esercito e il fascismo », Il Vespro Anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 1 ; Cf. « Massar », « Il fascio dell'impostura », Il Vespro Anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 1 ; Cf. « Massar », « L'Eldorado », Il Vespro Anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 4 ; Cf. « Il Picconiere », « Letteratura fascista », Il Vespro Anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 4.

92. Cf. Lettre de N. N. (Nino Napolitano) de Palerme en date du 31 mai 1924 adressée à Paolo Schicchi citée in Paolo Schicchi, « Birri e aguzzini », Il Vespro Anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 3.

93. Cf. Libero Liberi, « Odor di cadavere », Il Vespro Anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 3.

94. Cf. N. Converti, « Dove andiamo ? », Il Vespro Sociale, Numéro unique, Tunis, 25/10/1924, p. 2 ; Cf. N. Converti, « Cose nostre », Il Vespro Sociale, Numéro unique, Tunis, 25/10/1924, p. 3 ; Cf. N. Converti, « Verso l'anarchia », Il Vespro Anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 2.

95. Cf. Vito Grignani, « La libertà », Il Vespro Sociale, Numéro unique, Tunis, 25/10/1924, p. 2

96. Cf. Michele Corsentino, Il processo Paolo Schicchi davanti alla Corte d'Assise di Palermo nel 1924, op. cit., p. 13.

97. Cf. « Il Vespro Sociale », « Nicola "Malservizi" », Il Vespro Sociale, Numéro unique, Tunis, 25/10/1924, p. 3.

98. Cf. « Il Vespro Anarchico », « Le elezioni inglesi », Il Vespro Anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 2 ; « Il Vespro Anarchico », « La patria italiana », Il Vespro Anarchico, a. 4, n°47, Tunis, 08/11/1924, p. 3.

inconnus tels que « Il Saraceno », « Nino del Vespro » (sans doute Nino Napolitano), « Il cronista » ou encore « Il Mietitore ».

Paolo Schicchi se rend à trois reprises en Tunisie, la première fois en 1890. Menacé d'expulsion en France, Paolo Schicchi quitte l'Hegaxone en compagnie de Merlino en passant par Marseille puis Tunis pour rejoindre Malte [99]. La seconde fois, son passage à Tunis est plus significatif, même s'il est de courte durée. Entré clandestinement en Tunisie au mois d'octobre 1924 [100], Schicchi publie deux journaux anarchistes déjà mentionnées. Il est finalement expulsé par les autorités coloniales françaises le 24 novembre 1924. Selon le chercheur tunisien Ahmed Jaafar, durant son séjour tunisien, Paolo Schicchi « diffuse ses propres idées libertaires au sein de la collectivité italienne [de Tunis engendrant] des préoccupations dans l'appareil gouvernemental et parmi les sympatisants du régime fasciste [101] ».

La troisième fois, Schicchi arrive clandestinement en Tunisie au courant de l'année en 1930. Au mois d'août, après avoir lancé un appel aux compagnons anarchistes siciliens et au « peuple rebelle » de Sicile, Paolo Schicchi part de Tunis à bord d'un navire à vapeur aux côtés de deux autres compagnons anarchistes, Salvatore Renda et Filippo Gramignano. Il prévoie de débarquer sur les côtes siciliennes afin de provoquer une insurrection populaire [102]. Trahis par le capitaine de navire, les trois compagnons sont immédiatement arrêtés par la police fasciste dès leur arrivée, puis incarcérés dans les geôles de la prison d'Ucciardone [103].

9. Domani… journal de lutte antifasciste des anarchistes italiens en Tunisie (1935)

En partant des recherches effectuées sur l'entrefilet antifasciste de Tunis [104], le 18 août 1935 apparaît le premier numéro du journal sous le titre de Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose. Composé de huit pages, chaque numéro vaut vingt-cinq centimes avec la possibilité de soutenir la publication du journal en souscrivant à un abonnement à hauteur de cinquante francs. Si la plupart des chercheurs s'en tiennent à l'existence de six numéros [105], parus entre le 18 août d'août et le 22 septembre 1935

99. Cf. Tipologia personale di Schichi Paolo sul DBAI-Biblioteca Franco Serantini. https ://www.bfscollezionidigitali.org/entita/14649-schicchi-paolo

100. « 24/10/1924 – 6988 - Ritornò a Collesano dove non diede luogo a rilievi. La notte del 5 al 6 andante si allontanò per ignota direzione. Vennero diramate le ricerche in tutto il Regno. La questura ha ora accertato che lo Schicchi si è recato clandestinamente a Tunisi, dove ha preso dimora al n°257 della Boîte Privée. Lo Schicchi ha fondato colà il giornale « Il Vespro Sociale » che a stampa nella tipografia Soraci, Rue d'Athènes n°17. Disposto per il sequestro del giornale all'arrivo del postale in questo scalo. Console informato ». Annotazioni del Ministero, Scheda biografica s.n., Riservata, Prefettura di Palermo, s.d., ACS, CPC, boîte n°4693, SCHICCHI Paolo.

101. « Paolo Schicchi fu una personalità che operava per diffondere le proprie idee libertarie nella collettività italiana, che destò preoccupazione negli apparati e tra i simpatizzanti del regime fascista ». Cf. Ahmed Jaafar, « Le prime organizzazioni operaie italiane e gli albori del sindacalismo tunisino », op. cit., p. 128.

102. Cf. Filippo Gramignano, Il tentativo rivoluzionario di Paolo Schicchi del 1930, op. cit., p. 10-11.

103. Michele Corsentino, Il processo Paolo Schicchi davanti alla Corte d'Assise di Palermo nel 1924, Samizdat, Pescare, 1997, p. 18.

104. Isabelle Felici, « Domani…, Tunis 1935, une publication antifasciste et anticolonialiste à l'initiative des anarchistes italiens de Tunisie », Silvia Finzi (dir.) Storie e testimonianze politiche degli italiani di Tunisia, Tunis, Finzi Editore, 2016, p. 173-183 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 249 ; Isabelle Felici, Poésie d'un rebelle. Poète, anarchiste, émigré (1876-1953), op. cit., p. 102-113 ; Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 144 ; Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 137-138.

105. « Il settimanale "Il Domani" interrupe le pubblicazioni dopo sei numeri ». Cf. Archives nationales tunisiennes, série E, carton 530, editorial n°1, 18 juillet 1935, cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli

à Tunis, grâce aux fonds d'archives de l'International Institute of Social History basé à Amsterdam, Isabelle Felici a pu analyser l'ensemble de la collection du périodique antifasciste, composée de sept numéros dont le dernier date du 30 septembre 1935[106]. Se situant au n°3, rue de Lorraine à Tunis, les établissements de « L'Imprimerie Louis Maury et Cie » se chargent de la publication du feuillet anarchiste.

Le journal ayant été créé à l'initiative des anarchistes de Tunis[107], bien qu'il ne figure pas dans les bibliographies anarchistes disponibles, Isabelle Felici considère que Domani est « l'organe de la "famille" anarchiste de Tunis[108] ». Les deux premiers numéros du journal, datés respectivement du 18 et du 25 août 1935, contiennent des passages représentatifs du programme éditorial et du positionnement du journal :

> Domani… se lève donc pour protester contre cet avilissement coactif de la personnalité humaine et pour attester, même si malheureusement il est vrai, ceux qui abondent, par lâcheté, par calcul ou par idiotie congénitale et qui sont disposés à tout renoncement, en revanche, lui n'abdique pas au droit d'exposer, sa propre pensée sur les hommes, les idées et les choses ; - pour attester que toutes les épines dorsales n'ont pas pris l'habitude de se courber devant les triomphateurs de circonstances […] Domani… n'est pas l'organe d'un parti, d'une secte ou d'une petite chapelle. Des hommes appartenant à des écoles politiques diverses l'ont voulu mais ils se sont entendus. C'est ce qu'ont voulu les hommes qui appartiennent à des écoles politiques différentes, mais qui se sont trouvés d'accord pour estimer que sans liberté on ne peut pas être le progrès civil, que sans la justice sociale on ne peut pas être paix dans la conscience humaine […] Ils ne prétendent diriger aucun mouvement qui aspire à telle ou telle « succession » ; ils ne prétendent pas du tout imposer leur « vérité » à celui qui croit et espère en une autre « vérité » ; ils – et c'est toute leur ambition – veulent seulement réaffirmer leur esprit d'indépendance, leur dignité d'hommes, leur foi en la liberté[109]. (Notre traduction)

Cet aspect antifasciste, apartisan, libertaire et indépendantiste est confirmé dans un autre passage :

> Du reste, ne prétendant pas à l'infaillibilité et à aucun monopole de la vérité, ceux qui ne sont pas d'accord avec nos opinions et qui croient que nos apprécia-

antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 138. Voir aussi les travaux de Juliette Bessis, Mohamed Hamdane et Michele Brondino.

106. Isabelle Felici, « Domani…, Tunis 1935, une publication antifasciste et anticolonialiste à l'initiative des anarchistes italiens de Tunisie », op. cit., p. 173.

107. « Frequenti riunioni con gli elementi anarchici locali e specialmente con Damiani, Casubolo e certo Salerno [...]. Queste riunioni hanno portato alla creazione d'un nuovo giornale naturalmente di tendenza anarchica. Questo si chiamerà "Il Domani" e farà la sua comparsa in pubblico il 17 corrente mese ». Cf. ACS, CPC, boîte n°635, BIBBI Gino, cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 137.

108. Isabelle Felici, « Domani…, Tunis 1935, une publication antifasciste et anticolonialiste à l'initiative des anarchistes italiens de Tunisie », op. cit., p. 173-183.

109. « Domani… sorge dunque per protestare contro questo coattivo avvilimento della personalità umana e per documentare che se è purtroppo vero abbondano quelli che per viltà, per calcolo o per idiozia congenita, sono disposti ad ogni rinuncia, c'è pure che non abdica al diritto di esporre, il proprio pensiero su uomini, idee e cose ; - per documentare che non tutte le spine dorsali hanno presa l'abitudine di curvarsi davanti ai trionfatori d'occasione […] Domani… non è l'organo di un partito, d'una setta o di una chiesuola. Lo hanno voluto uomini che appartengono a scuole politiche diverse, ma che si son trovati concordi nel ritenere che senza libertà non si può essere progresso civile ; che senza giustizia sociale non si può essere pace nel consarzio umano […] Essi non pretendono capeggiare nessun movimento che aspiri a questa o a quella « successione » ; essi non pretendono affatto imporre la loro « verità » a chi crede e spera in un altra « verità » ; essi – ed è tutta li' la loro ambizione - vogliono soltanto riaffermare il loro spirito d'indipendenza, la loro dignità di uomini, la loro fede nella libertà ». Cf. Article sans titre, Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°1, Tunis, 18/08/1935, p. 1

> tions erronées, peuvent nous réfuter sur ce même périodique en restant naturellement dans le domaine idéologique. Par principe, par cohérence et par tempérament, nous fuyons tout sectarisme. Nous aurons aussi nos intransigeances, mais nous savons que le point de départ vers l'autoritarisme est l'intolérance. Et nous la laissons aux prêtres et aux fascistes. Et à quiconque – même « rouge » – la réclame[110].

(Notre traduction)

Signalé par l'historien Michele Brondino, comme un hebdomadaire de tendance antifasciste d'information politique et culturelle[111], Domani regroupe également en son sein un cercle antifasciste bien plus large, composé d'autres personnalités antifascistes résidantes dans la capitale tunisienne. Même si ce journal est clairement identifié comme appartenant au courant anarchiste de Tunis, la composition sociopolitique de ses membres confère une ligne éditoriale plus ouverte. Parmi ses collaborateurs, citons les communistes Loris et Renato Gallico[112], les anarchistes Nicolò Converti, Luigi Damiani et Achille Longhi, et certains collaborateurs ayant d'autres étiquettes appartenant aux mêmes orientations politiques comme l'antifasciste Pasquale Lentini, étiqueté par les services de renseignements français comme communiste, ou encore l'antifasciste Luigi Sanna[113].

Sur le plan éditorial, le journal Domani s'intéresse principalement à trois thématiques. Nous retrouvons les évènements internationaux, les turpitudes colonialistes et l'esprit belliqueux de l'Italie mussolinienne avec son impact sur la réalité sociopolitique tunisienne. Le journal voit le jour dans un climat tendu au niveau international. Le 3 octobre 1935, le gouvernement fasciste italien attaque militairement l'Éthiopie. Suite au déclenchement des hostilités, représentées « comme le prélude à de nouvelles conquêtes coloniales plus consistantes[114] », la communauté italienne de Tunisie se divise nettement sur ce sujet. Tandis qu'une minorité d'Italiens soutient ouvertement l'entreprise coloniale, un groupe d'antifascistes italiens dénonce l'agression fasciste de l'Éthiopie. En représailles, craignant des débordements dans la Régence et des répercussions sur le plan international, les autorités coloniales françaises choisissent de faire taire l'esprit contestataire au sein de la communauté italienne de Tunisie réprimant durement les antifascistes présents sur le sol tunisien.

---

110. « Del resto, noi non pretendendo all'infallibilità ed a nessun monopolio della verità, coloro che non concordano colle nostre opinioni, che credono errati i nostri apprezzamenti, possono confutarci su questo stesso periodico naturalmente restando nel campo ideologico. Noi rifuggiamo per principio, per coerenza e per temperamento da ogni settarismo. Avremo anche noi le nostre intransigenze, ma sappiamo che il punto di partenza verso l'autoritarismo è l'intolleranza. E questa la lasciamo ai preti ed ai fascisti. E a chiunque altro – anche se « rosso » - che la reclami ». Cf. Article sans titre, Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°2, Tunis, 25/08/1935, p. 1

111. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 249.

112. « "Il Domani" vantava trai i suoi collabori esponenti che appartenevano all'intero schieramento antifascista come Renato Gallico, Niccolò Converti, Luigi Damiani e Loris Gallico, definito "il vero intellettuale sovversivo che si occupa attivamente del libello […], giovane intelligente e abbastanza colto figlio di un noto avvocato di questo foro ». Cf. Circulaire ministérielle n°60952/8155 daté 05/09/1935, ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino, cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 138.

113. « Gallico Renato, Raffaele, avocat, ayant son étude 6 rue de Lorraine, son fils Loris, Converti Niccolò, médecin toléré, Damiani Luigi, artiste-peintre, Longhi Achille, horloger, Luigi Sanna, sans profession bien définie, italiens, tous anarchistes ou communistes notoires. Le nommé Lentini Pasquale, italien, communiste, s'occupe de la diffusion, de la vente et des abonnements du Journal ». Cf. Note d'information n°16.715-4 du Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien – Police tunisienne. Archives nationales tunisiennes, série E, carton 530, Presse italienne. Journal "Domani", cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 138.

114. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 137.

Grâce à la parution du Domani, la lutte antifasciste ressurgit de nouveau en Tunisie mettant en alerte les autorités fascistes sur « un nouveau réveil de l'antifascisme local ayant à sa tête exclusivement des éléments anarchistes – décidés à faire parler d'eux[115] ». Dans différents rapports de police, il est même mentionné que les anarchistes Filippo Politi, Dario Castellani, Vincenzo Mazzone[116] et Giovanni Puggioni se sont chargés de la distribution du feuillet[117]. L'organe antifasciste Domani exprime en préambule de son programme qu'il souhaite : rompre la monotonie des voix uniques qui sont alors les voix des gouvernements dictatoriaux. [Il] s'adresse à quiconque, outre la "voix du maître" – n'étant pas un chien – ou celle des esclaves - ne se considérant nullement comme un esclave – veut écouter la voix de celui qui n'est pas, et non veut être ni maître ni esclave afin de pouvoir procéder en connaissance de cause à la confrontation d'opinions diverses ; une confrontation non admise par ceux qui disposent de la force usant de la fourche, se sentant autorisés à proclamer leur infaibilité sur tout et sur nous tous[118].

À l'origine des incidents entre antifascistes et fascistes présents sur le sol tunisien, l'hebdomadaire antifasciste Domani représente une source de préoccupations majeures pour le consulat italien de Tunis[119]. Le chef de Division de la police politique fasciste Filippo De Stefano le qualifie même de « nauséabond, vile, ignoble plus qu'on ne puisse imaginer, à savoir la collecte de toutes les plus basses et les plus honteuses calomnies qui ont été inventées à l'étranger contre l'Italie fasciste et contre l'armée italienne[120] ».

Dans les colonnes de ce journal, nous trouvons des articles signés par des anarchistes tels que Saverio Merlino[121], Luigi Fabbri[122], le républicain Giovanni Bovio[123] ou encore des intellectuels et des poètes célèbres tels qu'Ernest Renan[124], Ugo Foscolo[125],

115. « Siamo quindi in presenza d'un novello risveglio dell'antifascismo locale, risveglio grave perché diretto esclusivamente da elementi anarchici – decisi a far parlare di loro ». Cf. Copie dell'appunto n°500/21676 in data 23 agosto 1935 pervenuto dall'On. Divisione Polizia Politica, ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino.

116. Cf. Copie dell'appunto n°500/22253 della Divisione Polizia Politica in data del 2 settembre 1935, ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino.

117. « Il "Domani", come è noto, non è stato più pubblicato e se in un primo tempo il Puggioni Giovanni ed il Mazzone Vincenzo si adoperavano per diffondere il libello […] ». Cf. Copie del telespresso n°781/30269 del 20 novembre 1935 del R. Consolato Generale di Italia a Tunisi diretto alla Direzione Generale di Pubblica Sicurezza, oggetto : movimento anarchico a Tunisi, ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino.

118. « Domani… sorge per rompere la monotonia delle voci uniche che sono poi le voci dei governi dittatoriali […] Domani… si rivolge a chiunque che, oltre alla "voce del padrone" – non essendo un cane – o a quella dei servi – non ritenendosi uno schiavo – desidera ascoltare la voce di chi non è, e non vuol essere né servo e né padrone, per poter procedere, con conoscimento di causa, ad un confronto di opinioni diverse ; confronto non ammesso da coloro che , disponendo della forza ed usando della forca, si credono autorizzati a proclamare su tutto e su tutti la loro infallibilità ». Cf. Article sans titre, Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°1, Tunis, 18/08/1935, p. 1.

119. Cf. Copie del telespresso n°65425/75 del 24 settembre del Consolato di Tunisi al Ministero degli Esteri, alla Direzione Generale della Pubblica Sicurezza e all'ambasciata di Parigi, Oggetto : Incidente tra fascisti e antifascisti, ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino.

120. « Il giornale esce – ed è quanto di più nauseante, vile ignobile più di quanto si possa immaginare – è, cioè, la raccolta di tutte le più basse e vergognose calunnie che sono state inventate all'estero contro l'Italia fascista e contro l'esercito italiano ». Cf. Copie dell'appunto n°500/21932 in data 27 agosto 1935 pervenuto dall'On. Divisione Polizia Politica, ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino.

121. Écrit par S. Merlino, « La guerra e la filosofia », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°6, Tunis, 22/09/1935, p. 2.

122. Luigi Fabbri, « Manifestazioni e degenerazioni del sentimento patrio », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°5, Tunis, 15/09/1935, p. 4-5.

123. Giovanni Bovio, « Lo Stato », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°4, Tunis, 08/09/1935, p. 1 ; Giovanni Bovio, « Del carattere », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°4, Tunis, 08/09/1935, p. 6.

124. Renan, citation sans titre in rubrique « Ieri e oggi », « Del carattere », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°4, Tunis, 08/09/1935, p. 5.

125. Ugo Foscolo, « Frammenti », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°3, Tunis, 01/09/1935, p. 6.

Vincenzo Monti[126], Dante Alighieri[127], Francesco Guicciardini[128] et Giuseppe Giusti[129]. Dans un article daté du 1er septembre 1935, Domani fait également allusion aux journaux anarchistes de langue italienne, l'Adunata dei Refrattati et l'Umanità nova[130].

Dans les colonnes du journal, nous notons la publication d'articles de Gigi Damiani écrivant soit de manière anonyme[131] soit signant sous le pseudonyme « Ausonio Acrate »[132]. Nous trouvons aussi un article de Vincenzo Mazzone qui s'intitule « Una lettera dell'aggredito »[133]. Ayant pris la défense d'un jeune vendeur ambulant tunisien de l'hebdomadaire antifasciste Domani, Mazzone expose dans cet entrefilet les faits. Ajoutant certains détails au sujet de l'agression du jeune vendeur ambulant, Mazzone parle également de sa propre agression par le même groupe de fascistes dans les rues de Tunis. Dans les n°2 et 4, suite à l'arrestation de trois exilés politiques antifascistes, puis à l'ordre d'expulsion de la Régence de deux d'entre eux, Dario Castellani et Carlo Benussi, Domani prend position pour condamner cette « forme l'intimidation indirecte » pratiquée par l'administration coloniale mais élaborée par le « consulat italien contre l'antifascisme tunisien[134] ».

Dans le numéro n°3 du 1er septembre 1935, nous trouvons l'annonce de la disparition de l'anarchiste italien de Tunis Metello Evangelisti. Lors des funérailles, un message de solidarité de la part de Domani a été adressé à la famille du défunt ainsi que le discours d'adieu du docteur Nicolò Converti[135].

D'autres anarchistes italiens de Tunis sont présents dans les colonnes du journal. nous pouvons mentionner les noms de : Antonino Casubolo, directeur-gérant du journal[136]

126. Poesie liriche di V. Monti sous la direction de G. Garducci. – Edit. Barbera, Firenze, 1862, p. 378 cité in « Il congresso di Vienna », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°3, Tunis, 01/09/1935, p. 6.

127. « Un fuoruscito ostinato », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°3, Tunis, 01/09/1935, p. 5.

128. Francesco Guicciardini, « Ricordi politici e civili », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°3, Tunis, 01/09/1935, p. 4.

129. Giuseppe Giusti, « I grilli », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°3, Tunis, 01/09/1935, p. 2.

130. « Passato e presente », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°3, Tunis, 01/09/1935, p. 5.

131. « Ceux qui reconnaîtront sans peine la forme qu'il [Damiani] aime à donner à ses articles. Il [Damiani] a souvent recours au dialogue fantaisiste qui apparaît aussi dans un des articles du numéro 1 de Domani…, « Interviste. Parla Niam-Bou », dont il sera question plus loin. Autre trait caractéristique : comme toutes les publications dans lesquelles Damiani a été actif, Domani…, propose une revue de presse. Si dans Umanità nova (Milan puis Rome, 1920-1922) et Fede ! (Rome, 1923-1926, Paris puis Bruxelles 1929-1931), pour ne citer que deux périodiques parmi les plus importants, cette rubrique avait un titre, respectivement « Con la lenza » et « Serenate alla luna », il s'agit cette fois d'articles aux titres variés, par exemple « Come in Italia la stampa dice la verità » (n°1) ou « Raccolta di Escrementi » (n°7) ». Sans affirmer que Damiani, journaliste chevronné, est à l'origine de toutes ces revues de presse […] on retrouve dans ces colonnes tunisiennes la même ironie cinglante, qui le caractérise, et la même façon d'appuyer ses raisonnements et ses démonstrations par des informations tirées de la grande presse italienne et internationale, mais aussi de la presse locale, en français et en italien, et notamment du journal philofasciste L'Unione […] Une autre trace de l'implication de Damiani est perceptible à travers les expressions et références qui parsèment les articles du périodique tunisien et qu'on retrouve dans ses écrits antérieurs à Domani… ou contemporains. Il [Damiani] « signe » ainsi indirectement quelques textes en utilisant des images qui lui sont familières, notamment des allusions à la Rome antique et aux Écritures : on retrouve par exemple dans « Basta di mistificazioni » (n°4) ». Cf. Isabelle Felici, « Domani…, Tunis 1935, une publication antifasciste et anticolonialiste à l'initiative des anarchistes italiens de Tunisie », op. cit., p. 173-183.

132. « Fasti e nefasti delle dittature », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°1, Tunis, 18/08/1935, p. 7.

133. Vincenzo Mazzone, « Una lettera dell'aggredito », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°7, Tunis, 30/09/1935, p. 2-3.

134. « Arresti a Tunisi », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°2, Tunis, 25/08/1935, p. 7 ; « A proposito di due espulsioni », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°4, Tunis, 08/09/1935, p. 6.

135. « Lutti », Domani… Rassegna libera di idee, uomini e cose, a. 1, n°3, Tunis, 01/09/1935, p. 3.

136. « "Il Domani" fut diretto da Antonino Casubolo, « oriundo di Favignana (Trapani) e dimorante a Tunisi », già noto dal 1929 al Consolato italiano come « proprietario di tre piroscafi adibiti al trasporto merci e passeg-

et propriétaire de la fabrique de savons « Ecler » ; Giulio Barresi[137] ; Gregorio Oreto, propriétaire de l'entreprise de marbre « Marmo-glaces », Achille Longhi possédant une horlogerie-bijouterie, ainsi que Giovanni Salerno, propriétaire de l'atelier de tailleur « Au tailleur turinois ». Ces quatres anarchistes font paraître sur la dernière page du journal des affiches publicitaires faisant la promotion de leurs œuvres ou négoces respectifs.

10. Il Bollettino del Movimento Libertario renommé en 1945 Luce Nuova, Bollettino Anarchico dell'Africa del Nord (1943-1945)

Ce bulletin n'est mentionné dans aucun ouvrage, sans doute parce qu'il a été publié de manière clandestine. René Bianco en signale l'existence, précisant qu'il s'agit d'un périodique bilingue français-italien[138]. Soulignons qu'en Tunisie, entre 1940-1945, d'autres journaux antifascistes ronéotypés voient également le jour de manière clandestine : La nostra lotta (1940)[139], Il Giovane Italiano (1943)[140] Il Soldato Italiano[141], Avanti (1943)[142], Appello ai Giovanni Italiani (1943)[143], Giovani (1943)[144] et La nostra voce (1943)[145].

Grâce aux fonds d'archives de l'International Institute of Social History d'Amsterdam, nous avons pu consulter quelques numéros rénotypés du mensuel libertaire, parfois non datés (un numéro du mois de novembre 1943 - mars 1944 – avril 1945 jusqu'à septembre 1945). Il semble que le premier numéro du mensuel anarchiste italien clandestin Bollettino del Movimento Libertario débute en réalité au mois de janvier 1944. Dans une note du 14 août 1944 à Tunis, le service des renseignements généraux français signale que « le numéro 7 du mois de juillet 1944, du Bulletin anarchiste d'Afrique du Nord « Luce Nuova », en langue italienne, vient de paraître clandestinement[146] ».

Renommé en 1945 Luce Nuova, Bollettino anarchico dell'Africa del Nord, durant le mois de juin, les rédacteurs du feuillet anarchiste clandestin s'excusent auprès de leur lectorat pour le retard de publication en précisant qu'ils rencontrent des difficultés matérielles dans l'impression du périodique[147]. Dans ce mensuel anarchiste clandestin, à la suite de tous les articles, nous trouvons quelques rares formules impersonnelles en guise de signature, soit en italien soit en français : « Les Anarchistes de l'Afrique du Nord », « I

---

geri sulle linee Tunisi-Marsiglia-Amburgo […] di sentimenti antifascisti simpatizzante anarchico, presterebbe ai fuoriusciti la sua collaborazione e il suo aiuto nelle mene contro il Regime e specialmente nell'emigrazione clandestina nel regno di materiale e propaganda antifascista ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 138.

137. « I noti Salerno Giovanni, Longhi Achille, Oreto Gregorio e Barresi Giulio si servono del libello per la loro pubblicità ». Cf. Copie dell'appunto n°500/22253 della Divisione Polizia Politica, 02/09/1935, ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino.

138. Voir au document annexe n°25, la fiche d'informations préparée par René Bianco sur le périodique Luce Nuova, Bolletino anarchico dell'Africa del Nord à Tunis de 1944 à 1945. Document tiré du site https :// bianco.ficedl.info/article1388.html

139. Cf. Loris Gallico, L'Altro Mediterraneo. Tra politica e Storia, Chieti, Vecchio Faggio Ed., 1989, capitolo III : Tunisia, p. 173 cité in Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 252-253.

140. Cf. Nullo Pasotti, Italiani e Italia in Tunisia. Dalle origini al 1970, Rome, Finzi, 1970, p. 139 cité in Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 253.

141. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 252-253.

142. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 253.

143. Ibid.

144. Ibid.

145. Ibid.

146. Note n°1464 RG/1, Tunis, 14/08/1944, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 2ème Versement. Archives de la résidence générale. Classement René De Vienne, 1950-1956, Contrôle civil de Tunis (1891-1960), Maintien de l'ordre, cote 2650, « Italie : état d'esprit de la colonie italienne, expulsions, fascisme et anti-fascisme (1943-1954) ».

147. « I compagni debbono scusare del ritardo essendosi rotto il duplicatore ». Cf. En bas de la page, Luce Nuova, Bollettino anarchico dell'Africa del Nord, a. 2, n°6, s.l., Juin 1945, p. 4.

Gruppi Libertari » ou encore « Un compagno ». Bien qu'aucun nom, ni aucun pseudonyme ne soit explicitement énoncé dans les articles, deux noms d'anarchistes italiens de Tunis, encore sur le sol tunisien à cette période, ressortent d'une note manuscrite reproduite dans un des numéros de ce journal. Ce sont Giuseppe Pasotti et Gigi Damiani.

Les rubriques concernent aussi bien sur le plan local qu'international (Italie, France, Angleterre ou encore Suède). Dans un article du mois de mars 1944, un rédacteur anarchiste, qui signe sous le pseudonyme « un compagno », appelle ses compagnons anarchistes de Tunis « de bonne volonté » pour que « le mouvement anarchiste tunisien ressurgisse, devant reprendre son activité, sa place dans la lutte pour la liberté, pour l'émancipation des peuples opprimés, pour le triomphe de ce grand idéal pour lequel ils se déclarent partisans[148] ». En 1944, un rédacteur anonyme publie un article où il souhaite rendre justice à l'engagement militaire des anarchistes dans la lutte contre le fascisme. Nous apprenons également que le premier soldat allié entré à Naples est un anarchiste italien parti de Tunis[149].

Publié au mois d'avril 1945 dans les colonnes du journal anarchiste d'Afrique du Nord[150], un autre article met en garde les anarchistes contre les fausses promesses que leur ont faites les gourvements des démocraties libérales occidentales. Distribué sous forme de tract sous le titre « Luce Nuova, agli ingannati di sempre », le mensuel Luce Nuova invite les lecteurs à ne pas se bercer d'illusions et à se méfier de ceux qui voudraient imposer leur justice, leur liberté que les peuples subiront comme ils ont subi le fascisme[151].

148. « […] il movimento anarchico tunisino deve risorgere, deve riprendere la sua attività, il suo posto nella lotta per la libertà, per l'emancipazione dei popoli oppressi, per il trionfo di quel grande ideale del quale tu, o compagno che mi ascolti, pur ti dichiari sostenitore. Al lavoro, o compagno, o compagni di buona volontà ». Cf. Signé par un rédacteur anonyme « un compagno », « Compagno, ascolta », Bollettino del Movimento Libertario, s.n, s.l., mars 1944, p. 3.

149. « La congiura del silenzio », Bollettino del Movimento Libertario, s.a., s.l., 1944, p. 1.

150. « Pour ceux qu'on a toujours trompés », Luce Nuova, Bollettino anarchico dell'Africa del Nord, a. 2, n°4, Avril 1945, p. 7-8.

151. « Nous nous sommes battus hier, comme nous nous battons aujourd'hui, comme nous nous battrons demain, non seulement contre le mal le plus grand, mais aussi contre les petites injustices commises au nom de la Justice. Nous nous sommes battus et nous nous battrons toujours, même pour les réparations les plus humbles et pour les libertés les plus modestes, piétinées au nom de l'Humanité et de la Liberté… ». Voir aussi au document annexe n°25, la fiche d'informations préparée par René Bianco sur le périodique Luce Nuova, Bolletino anarchico dell'Africa del Nord à Tunis de 1944 à 1945. Document tiré du site https ://bianco.ficedl.info/article1388.html

Chapitre 3 : Journaux influencés par les idéaux ou/et des personnalités anarchistes

Pour l'essentiel, ces publications en italien ont paru à Tunis. Dans les autres villes tunisiennes, malgré les efforts fournis par les milieux militants, elles ne sont pas aussi significatives ni soutenues. Souvent de manière partielle et incomplète, certains journaux ont pu être retrouvés notamment dans les fonds d'archives à la Bibliothèque Nationale de Tunis ou encore de l'International Institute of Social History d'Amsterdam. En revanche, pour plusieurs autres titres, nos recherches sont restées infructueuses. Parfois ces journaux sont mentionnés dans d'autres sources.

L'Indipendente, Giornale del Popolo[1], anciennement La Scimmia[2] donne des informations sur la présence et l'activité de certains anarchistes italiens sur le sol tunisien. Par exemple, l'anarchiste italien Marsilio Vanni[3] séjourne pendant un certain temps dans la capitale tunisienne, mais n'est jamais mentionné par les services de renseignements italiens.

Gérant de l'imprimerie « Tunisi Tipografia » située à Tunis, Vanni collabore notamment avec des journaux ouvriers tels que L'Indipendente et La Scimmia. Dans un article paru dans le journal anarchiste L'Operaio daté du 8 mai 1888, on nous signale la sortie du nouveau journal La Scimmia, Organo degli uomini en date du 13 mai 1888[4]. Selon un autre article paru dans les colonnes du journal anarchiste L'Operaio daté du 20 juin 1888, un placard nous permet d'avoir de plus amples informations sur la tenue rédactionnelle ainsi que l'orientation politique du journal La Scimmia :

> La Scimmia est un journal littéraire et qui n'a aucune couleur politique ; mais il a le malheur d'être écrit par des ouvriers et imprimé dans l'imprimerie de notre journal ; cela lui a valu l'excommunication du Consulat d'Italie – Et c'est logique, l'excommunication s'étend à tous ceux qui traitent avec les excommuniés. Ce n'est pas pour rien qu'ils ont fait des études d'histoire comparée[5]. (Notre traduction)

Bien qu'ils ne se réclament pas anarchistes, sept autres journaux témoignent d'une collaboration avec des anarchistes dont ils publient les articles. D'une certaine manière,

1. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 118 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 232.
2. Malheureusement, ce journal n'a pu être retrouvé dans les fonds d'archives de la Bibliothèque Nationale à Tunis.
3. ACS, CPC, boîte n°5315, MARSILIO Vanni.
4. Annonce sans titre, rubrique « Cose Locali », L'Operaio, Organo degli anarchici di Tunisi e di Sicilia, a. II, n°17, Tunis, 08/05/1888, p. 3.
5. « La Scimmia è un giornale letterario e che non ha nessun colore politico ; ma ha la disgrazia di essere scritto da operai, e stampato nella tipografia del nostro giornale ; ciò le ha valsa la scomunica del Consolato d'Italia – Ed è logica, la scomunica si estende a tutti quelli che trattano gli scomunicati. Non per nulla si sono fatti gli studi di storia comparata ». « Cose Locali », L'Operaio, Organo degli Anarchici di Tunisi e di Sicilia, a. II, n°19, Tunis, 20/06/1888, p. 3.

ces journaux permettent aux anarchistes de faire de la propagande via une presse moins surveillée par les autorités coloniales françaises, véhiculant ainsi plus librement leurs opinions et la pensée anarchiste dans les insterstices de leurs pages. Nous les avons classés par ordre chronologique de parution.

1. La Voce di Tunisi (1890-1895)

Selon l'historien Mohamed Hamdane, le périodique est resté actif durant six années avec une période d'inactivité non précisée. Hebdomadaire d'information générale sortant uniquement le dimanche, La Voce di Tunisi, Giornale del popolo : politico, commerciale, letterario e satirico apparaît le 10 mars 1890 jusqu'au 14 avril 1895[6]. En 1891, à partir du n°48, le journal change de titre et devient La voce di Tunisi : giornale indipendente, politico, commerciale, letterario e satirico. En 1892, à partir du n°14, le journal fait peau neuve et prend le titre de La Voce di Tunisi : giornale settimanale. Il est composé de quatre pages, son prix unitaire est de deux caroubes le numéro. Nous trouvons trois types d'abonnement postaux : annuel qui s'élève à sept lires, semestriel à quatre lires et trimestriel à deux lires. « L'Imprimerie La Rapide – Louis Nicolas et Cie », « l'Imprimerie Charles Fath » ainsi que « L'Imprimerie Finzi » se sont chargées de sa publication[7]. Durant l'année 1895, plus de 2 000 exemplaires sont tirés[8].

En ces années d'existence, la direction et l'administration déménagent à plusieurs reprises.

En 1890, elles se trouvent au n°3 rue Chaker à Tunis. Elles se déplacent une première fois au n°4, rue El-Mektar à Tunis. Puis, une seconde fois, à l'impasse Cohen, rue El-Mektar toujours à Tunis, pour finalement arriver au premier étage du n°2, rue Sidi Edttinji à Tunis[9]. Selon les conclusions d'Achille Riggio et Pierre Soumille[10], de retour à Tunis après son séjour à la Mecque, le 10 mars 1890, c'est Nicolò Converti qui crée le journal La Voce di Tunisi. Mais les seuls noms que nous trouvons sur le journal sont ceux des deux gérants responsables, G. Roches en 1890 puis G. Orsini en 1891. L'historien tunisien Mohamed Hamdane signale la présence d'un autre nom de gérant responsable, un certain Al Alacchi[11].

Le Comité de rédaction se compose de plusieurs hommes et femmes. Voici le nom ou le pseudonyme des collaborateurs : Luchi Cav. Giovanni, Icilio Bertoni, Codemo Luigia, C. Frediani, Albertoni Silvia, Controsenso (selon Claude Liauzu, il s'agit peut-être d'un

6. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 322.

7. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 232-233 ; Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du XIX° siècle », Les Cahiers de Tunisie :revue de sciences humaines, op. cit., p. 181-182 ; Cf. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIX° siècle », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 67 ; Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 322.

8. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 322.

9. « La Direzione ed amministrazione della VOCE avverte i suoi abbonati e lettori che ha trasferito i locali della Redazione nella Rue Sidi Edttinji n°2 al primo piano ». Cf. Placard sans titre, La Voce di Tunisi, Giornale settimanale, a. IV, n°1, Tunis, 08/01/1893, p. 3.

10. L'auteur indique de façon erronée la date du 11 mars 1890. Cf. Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe siècle », op. cit., p. 32-33.

11. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 322.

pseudonyme de Nicolò Converti[12]), C. F. Baronio et C. Smailluc[13]. Ensuite, nous trouvons les noms d'Aldisio Sammito, G. Pani (l'anarchiste Giovanni Pani), Fra Galdino, Cav. R. Costanzo et Dottor G. B. Bindi[14].

Le journal La Voce di Tunisi est présent dans les rues de Tunis mais également dans les principales villes d'Italie[15]. Se considérant comme le journal le plus répandu de la Régence, d'utilité publique et pour le bien-être commun, il est le seul journal de Tunis né sans avoir eu recours ni à des financements ni à des soutiens particuliers[16]. Dès le premier numéro, dans l'article qui s'intitule « Due parole di programma », tout en présentant leurs aspirations pour une réelle émancipation populaire, les rédacteurs du journal[17] présentent leur programme avertissant leurs lecteurs de qui ils doivent se méfier :

> Dans la comédie grecque… un histrion, au sens primitif du terme, disait d'abord au public le thème de la comédie à représenter. Et aujourd'hui, le programme du journal est pragmatique. Nous dirons donc à nos bons lecteurs nos intentions avec cette loyauté qui nous distingue, avec la fraternité qui doit caractériser l'homme. « La Voce di Tunisi », comme son sous-titre, n'est et ne veut être que l'expression exacte et consciente des sentiments et des aspirations de la masse populaire. Le peuple ! Voici le sphinx ! Nous ne parlerons ni du roi ni des empereurs ni des ministres ni des députés ni des conseillers municipaux et ni des affairistes… tous les engraissés du peuple… mais nous ne sommes, ni aspirons à l'être, des engraissés… nous ne voulons pas pour cela diviniser le peuple dans la forme, pour le commander en substance… nous serons en revanche les modestes interprètes du vrai peuple[18]. (Notre traduction)

Désireuse de garder sa liberté et son indépendance éditoriale, se battant contre ceux qui cherche à lui nuire et à la dénigrer, le 12 juillet 1891, la direction de La Voce di Tunisi répond aux accusations en faisant paraître un placard combattif :

Nous nous sommes battus et nous nous battons indépendants !

C'est notre programme. Cela a d'abord provoqué la ridicule calomnie d'être des VENDUS. Aujourd'hui, que les détracteurs se sont aperçus que cela ne nous a pas fait bouger de notre chemin, ils ont changé de tactique ; et dans l'espoir de nous tuer, ils tenteraient

12. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du XIX° siècle », Les Cahiers de Tunisie, op. cit., p. 181.

13. Cf. « Collaboratori », La Voce di Tunisi, Giornale del popolo, a. I, n°4, Tunis, 30/03/1890, p. 1.

14. Cf. « Collaboratori », La Voce di Tunisi, Giornale indipendente, a. II, n°50, Tunis, 15/02/1891, p. 1.

15. « La pubblicità della Voce di Tunisi è la più efficace relativamente alla sua diffusione è la meno costosa. Pochi avvisi replicati ad intervalli possono dare subito la prova dell'utilità del giornale La Voce di Tunisi che si dispensa in tutti i pubblici locali delle principali città d'Italia e per le vie di Tunisi ». Cf. Rubrique « La Pubblicità », La Voce di Tunisi, Giornale del popolo – Politico, commerciale, letterario e satirico, a. I, 30/03/1890, Tunis, n°4, p. 1.

16. « Pochi avvisi replicati ad intervalli danno subito la prova dell'utilità del giornale La Voce di Tunisi il più informato, spigliato e ricco d'articoli di utilità e di benessere comune, il solo periodico, in Tunisi, nato senza sussidi senza protettori, in una parola, il più diffuso della Reggenza ». Cf. Rubrique « La Pubblicità », La Voce di Tunisi, Giornale settimanale, a. IV, n°28, Tunis, 26-27/08/1893, p. 3.

17. Pierre Soumille, « L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe siècle », op. cit., p. 32-33.

18. « Nella commedia greca…. un istrione, nel senso primitivo della parola, innanzi tutto diceva al pubblico il tema della commedia da rappresentarsi. Ed oggi è di prammatica il programma del giornale. Noi dunque diremo ai nostri bravi lettori i nostri intendimenti, con quella lealtà che ci distingue, con la fratellanza che deve caratterizzare l'uomo. "La Voce di Tunisi" come il suo sottotitolo non è e non vuole essere che la espressione esatta e cosciente dei sentimenti e delle aspirazioni della massa popolare. Il popolo ! Ecco la sfinge ! Ne parlano re ed imperatori, ministri e deputati, consiglieri comunali ed affaristi… tutti gli unti del popolo… ma noi che non siamo, né aspiriamo ad essere gli unti… noi non vogliamo per questo, divinizzare il popolo nella forma, per comandarlo in sostanza… saremo invece i modesti interpreti del popolo vero ». Cf. « Due parole di programma », La Voce di Tunisi, Giornale del popolo – Politico, commerciale, letterario e satirico, a. I, 10/03/1890, Tunis, n°1, p. 1 cité in Achille Riggio, Un libertario calabrese in Tunisia : Nicolò Converti, op. cit., p. 82.

de nous jeter la boue dans laquelle ils vivent, en nous frappant avec leurs calomnies dans les plus sacrés et intimes sentiments. Nous répondons à ces vauriens : calomniez, c'est votre métier ; nous irons de l'avant et nous sousciant peu de vos tribulations[19] ! (Notre traduction)

Faisant suite à un poème dans lequel ils présentent leurs vœux de bonne année et remercient les lecteurs pour leur fidélité au journal[20], les rédacteurs publient un article incendiaire contre ses détracteurs, réaffirmant leurs principes d'indépendance et de liberté :

> La Voce di Tunisi
>
> Notre modeste feuillet qui devait mourir de mort naturelle dès sa naissance comme l'a dit notre collègue à son apparition, avec ce numéro, entre dans sa quatrième année de vie (10 mars 89 – sic). La Voce, désormais nos aimables lecteurs le savent déjà, n'a pas été ni ne sera l'organe de tel ou tel homme politique, de tel ou tel parti, elle n'est animée d'un esprit partisan envers personne : elle n'est pourtant pas très appréciée par les tristes personnes mais désirée par les bonnes ; cela lui suffit. Le seul but est d'avoir son mot à dire pour la verità, de faire connaître les besoins de notre Colonie, les avantages à lui procurer pour le bien-être de tous, et enfin se faire l'écho des justes réclamations dont chacun a le droit en étant victime d'abus[21]. (Notre traduction)

Comme le souligne Claude Liauzu, c'est un journal « très modéré, [qui] déclare son opposition à toutes les oppressions et son aspiration à la liberté mais n'emploie pas le vocabulaire libertaire[22] ». En effet, « dans l'ensemble, un ton modéré, respectant en cela la volonté expression du comité de rédaction, contraire à la virulence anarchiste[23] », La Voce di Tunisi ne se présente nullement comme un organe anarchiste.

Néanmoins, parmi les numéros que nous avons pu consulter, nous trouvons pas moins de huit articles de la plume de Nicolò Converti qui font soit l'apologie de la pensée anarchiste soit commémorent des évènements marquants dans l'histoire de l'anarchisme[24].

---

19. « Combattemmo e combattiamo indipendenti ! È il nostro programma. Ciò cagionò prima la ridicola calunnia d'essere dei VENDUTI. Oggi, che i detrattori si sono accorti che ciò non ci ha fatto muovere dal nostro camino, hanno cambiato tattica e sperando di ucciderci tenterebbero gettarci quel fango nel quale vivono, colpendoci con le loro calunnie nei più sacri ed intimi affetti. A questi mascalzoni rispondiamo : calunniate pure, è il vostro mestiere ; noi tireremo innanzi, poco curandoci delle vostre miserie ! - La Direzione ». Cf. Placard sans titre, La Voce di Tunisi, Giornale Indipendente – Politico, commerciale, letterario e satirico, a. II, n°71, Tunis, 12/07/1891, p. 1.

20. « Auguri felicissimi/ a' miei lettori cari/ di vita anni lunghissimi/ prosperità e denari/ E alle donnelle/ care e dilette/ mille cosette/ graziose e occette/ e a tutti infine/ beni a dozzine ! » Cf. Article « Augurio », rubrique « Tunisi », La Voce di Tunisi, Giornale settimanale, a. IV, n°1, Tunis, 08/01/1893, p. 2.

21. « La Voce di Tunisi - Il nostro modesto foglio che doveva morire di morte naturale appena nato, come disse un nostro collega alla sua apparizione, con questo numero entra nel suo quarto anno di vita (10 marzo 89 - sic). La Voce ormai già i nostri cortesi lettori lo sanno, non è stata né sarà organo di questo o quell'uomo politico, di questo o quel partito, non è animata da spirito di parte verso alcuno : è però invisa ai tristi ma desiderata dai buoni ; questo le basta. Solo scopo è di aver voce per la verità, far conoscere i bisogni della nostra Colonia, i vantaggi da procurarle per il benessere di tutti, e infine farsi l'eco dei giusti reclami che a ognuno da diritto ricevendo dei soprusi ». Cf. Article « Augurio », rubrique « Tunisi », La Voce di Tunisi, Giornale settimanale, a. IV, n°1, Tunis, 08/01/1893, p. 2.

22. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du XIX° siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 181.

23. Michele Brondino, La stampa italiana in Tunisia : storia e società, 1838-1956, op. cit., p. 68 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 81.

24. Converti, « Questione Sociale », La Voce di Tunisi, Giornale del popolo – Politico, commerciale, letterario e satirico, a. I, 30/03/1890, Tunis, n°4, p. 1 ; Converti (Signature manuscritte), « Crispi », La Voce di Tunisi, Giornale Indipendente – Politico, commerciale, letterario e satirico, a. II, n°50, Tunis, 15/02/1891, p. 1 ; Converti (Signature manuscritte), « La presa della Bastiglia », La Voce di Tunisi, Giornale Indipendente – Politico, com-

Comme le signale Claude Liauzu, suite à la disparition de La Voce di Tunisi en 1895, la diffusion de la propagande et des idées anarchistes est « rendue difficile par l'abscence de journaux[25] » libertaires à cette période en Tunisie.

Nous retrouvons également dans les colonnes de ce journal les traces de deux autres anarchistes italiens de Tunisie. Le premier est Giuseppe Stefanini[26], propriétaire du « BAR » situé sur l'avenue de France à Tunis. Le second, ayant fait partie du groupe des cinq membres identifiés par les services de police le 3 juillet 1899, n'est autre que l'anarchiste et peintre-ouvrier, Giovanni Pani[27].

2. 1° Maggio – 1er Mai

Il existe trois publications différentes avec le même titre, Primo Maggio - Premier Mai, publiés en Tunisie[28], qui ne se présentent aucunement comme des publications anarchistes. Les voici par ordre chronologique.

Sorti en 1904, 1°Maggio - 1°Mai est un numéro unique qui se compose de quatre pages avec un prix de vente de cinq centimes. L'imprimerie qui s'est chargée de le faire paraître est la « Société Anonyme de l'Imprimerie Rapide de Tunis ». Les articles publiés sont rédigés en italienne et en français. Le gérant de ce journal est l'anarchiste Jean Chiari (Giovanni-Battista Chiari). On y trouve des articles ou des poèmes sur des thématiques socio-économiques et politiques, avec des positions anticapitalistes, ouvrières, syndicalistes, anarchistes, anticléricales et antiparlementaristes. Apparaissent les noms des anarchistes italiens de Tunis : Nicolò Converti, Vincenzo Mongelli, Oreste Fagiolini et Giuseppe Patti[29] ou encore des socialistes italiens de Tunisie : Giulio Provenzal et Stefano Colosio[30]. Contribuent également des syndicalistes révolutionnaires de Tunisie,

merciale, letterario e satirico, a. II, n°71, Tunis, 12/07/1891, p. 1 ; Dott. N. Converti, « Tribuna Libera », La Voce di Tunisi, Giornale settimanale, a. III, n°46, Tunis, 24/11/1892, p. 1-2 ; Dott. N. Converti, « Tribuna Libera », La Voce di Tunisi, Giornale settimanale, a. IV, n°1, Tunis, 08/01/1893, p. 1 ; Dott. N. Converti, « Tribuna Libera », La Voce di Tunisi, Giornale settimanale, a. IV, n°2, Tunis, 15/01/1893, p. 1-2 ; Dott. N. Converti, « I Martiri di Chicago », rubrique « Tribuna Libera », La Voce di Tunisi, Giornale settimanale, a. IV, n°28, Tunis, 26-27/08/1893, p. 2 ; Dott. N. Converti, « I Fatti d'Aigues Mortes », rubrique « Tribuna Libera », La Voce di Tunisi, Giornale settimanale, a. IV, n°29, Tunis, 02-03/09/1893, p. 2.

25. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du 19e siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 175-176.

26. Cf. Affiche publicitaire « Bar Giuseppe Stefanini - Proprietario », La Voce di Tunisi, Giornale Indipendente – Politico, commerciale, letterario e satirico, a. II, n°71, Tunis, 12/07/1891, p. 3 ; Cf. « Le ordinazioni si ricevono presso il sig. G. Stefanini - BAR, Avenue de France, sotto le arcade » cité in affiche publicitaire « Cav. Salvatore Guli e Figli – Confetturieri », La Voce di Tunisi, Giornale settimanale, a. IV, n°1, Tunis, 08/01/1893, p. 3.

27. Cf. « G. Pani » (Giovanni Pani) est parmi les collaborateurs au journal. Cf. « Collaboratori », La Voce di Tunisi, Giornale indipendente, a. II, n°50, Tunis, 15/02/1891, p. 1 ; Cf. Affiche publicitaire « Giovanni Pani – Pittore Decoratore di Salons e Plafonds », La Voce di Tunisi, Giornale Indipendente – Politico, commerciale, letterario e satirico, a. II, n°50, Tunis, 15/02/1891, p. 4.

28. Je souhaite remercier le chercheur Gabriele Montalbano pou son précieux concours concernant le numéro unique daté de 1904. Cf. Gabriele Montalbano, « Tunis in the Global Radical Web : Diasporas, transnational Anarchism, and Labor Movements (1887-1912) », International Labor and Working-Class History, Cambridge University Press, 2023, p. 1-19. https ://doi.org/10.1017/S0147547923000273 ; Cf. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 236.

29. Vincenzo Mongelli – operaio scalpellino, « La Zappa e la Spada », 1°Maggio - 1°Mai, numero unique, Tunis, 1904, p. 2 ; Giuseppe Patti, « Dalla campagna. Propositi di un contadino», 1°Maggio - 1°Mai, numero unique, Tunis, 1904, p. 2 ; N. Converti, « La patria nostra », 1°Maggio - 1°Mai, numero unique, Tunis, 1904, p. 3 ; Oreste Fagiolini, « La frontiera », 1°Maggio - 1°Mai, numero unique, Tunis, 1904, p. 4.

30. Cf. Stefano Colosio, « Verso l'organizzazione », 1°Maggio - 1°Mai, numero unique, Tunis, 1904, p. 1 ; Giulio Provenzal, « Socialismo e questione operaia », 1°Maggio - 1°Mai, numero unique, Tunis, 1904, p. 2.

Auguste-François Boisson et Auguste Dubosq. Figure enfin un texte du célébre Auguste Blanqui [31].

Concernant la souscription, parmi les cotisants identifiés, figurent les noms d'anarchistes italiens en Tunisie tels que Nicolò Ponzio, Giuseppe Patti, Giuseppe Curatolo, Nunzio Ciciriello, Antonio Corridi, Giovanni-Battista Chiari, Andrea Cuttone, Metelleo Evangelisti, Francesco Ristori, Vincenzo Mongelli, Giuseppe Natoli, Rosario Mongelli, Oreste Fagiolini, Giuseppe Ciolino, Vincenzo Arena ou encore Salvatore Virzi [32].

Un autre numéro unique portant un titre identique sort à l'occasion du 1er mai 1905 à Tunis. Il est signalé par Michele Brondino [33] et dans les colonnes du journal anarcho-syndicaliste ouvrier La Voce dell'Operaio qui annonce à ses lecteurs qu'un numéro unique va exceptionnellement sortir à sa place le 30 avril 1905. La lecture de ce numéro est vivement recommandée aux militants et aux ouvriers conscients [34]. Malheureusement, nous n'avons pas pu avoir accès à cette publication.

Les fonds de l'International Institute of Social History d'Amsterdam contiennent une troisième publication sous le même titre, Primo Maggio. Il lavoratore del Legno, Organo del Sindacato dei Lavoratori in Legno - Premier Mai. L'ouvrier sur bois, Organe du Syndicat des Ouvriers du Bois. Écrit en français et en italien, c'est Alexandre Henri Riols De Fonclare [35] qui en est le responsable. Considéré comme étant le premier organe journalistique du syndicat des travailleurs du bois à Tunis, daté du mois de mai 1911, un seul numéro de ce journal est disponible [36]. C'est « L'Imprimerie Commerciale », située au n°2, rue Malta-Srira à Tunis, qui s'est chargée de sa publication Plusieurs articles anonymes ou signés par des pseudonymes y sont publiés, des militants syndicalistes appelant à l'union et l'action directe de tous les travailleurs du Bois. Certains articles traitent de sujets socio-économiques, de la pénibilité et des difficiles conditions de travail des travailleurs du secteur du bois et de la dure réalité de la vie. On rapporte des plaintes et des réclamations d'ouvriers concernant des dépassements comportementaux soit des attitudes peu respectueuses des droits du travailleur de la part de leurs employeurs et des corporations patronales existantes. On y trouve également des références aussi bien communistes qu'anarchistes avec la reproduction d'un poème de Pietro Gori écrit à Liverpool en 1895 dédié à sa mère et une citation de Karl Marx en préambule d'un article produit par un rédacteur anonyme [37].

31. Cf. Auguste Blanqui, « Réfutation d'un sophisme économique », (Critique Sociale, Tome 1er : Capital et travail, pages 108-109 ; Félix Alcan Éditeur, 108, boulevard Saint-Germain.) cité in 1°Maggio - 1°Mai, numero unique, Tunis, 1904, p. 2 ; A. Dubosq, « 1er Mai 1904 », 1°Maggio - 1°Mai, numero unique, Tunis, 1904, p. 2 ; A. - F. Boisson, « La colonisation tunisienne et le 1er Mai », 1°Maggio - 1°Mai, numero unique, Tunis, 1904, p. 4.

32. Cf. Placard avec encadré noir sans titre, 1°Maggio - 1°Mai, numero unique, Tunis, 1904, p. 4.

33. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 236.

34. « Il Primo Maggio » , La Voce dell'Operaio : organo internazionale sindacalista, a. I, n°8, Tunis, 16/04/1905, p. 2.

35. Paul Lambert, Dictionnaire illustré de la Tunisie. Choses et gens de Tunisie, op. cit., p. 346.

36. Primo Maggio. Il lavoratore del Legno, Organo del Sindacato dei Lavoratori in Legno - Premier Mai. L'ouvrier sur bois, Organe du Syndicat des Ouvriers du Bois, a.1, n°1, Tunis, mai 1911, p. 4.

37. Cf. Pietro Gori, « Salpando », Primo Maggio. Il lavoratore del Legno, Organo del Sindacato dei Lavoratori in Legno - Premier Mai. L'ouvrier sur bois, Organe du Syndicat des Ouvriers du Bois, a.1, n°1, Tunis, mai 1911, p. 1 ; article anonyme, « Notre raison d'être », Primo Maggio. Il lavoratore del Legno, Organo del Sindacato dei Lavoratori in Legno - Premier Mai. L'ouvrier sur bois, Organe du Syndicat des Ouvriers du Bois, a.1, n°1, Tunis, mai 1911, p. 1.

3. Il Minatore, journal autogéré des mineurs (1907)

Ce journal est disponible aux archives nationales tunisiennes. Il Minatore[38] est le premier organe autogéré par les prolétaires eux-mêmes, en l'occurrence par les mineurs italiens, défendant les intérêts de leur corporation en Tunisie, mais également de ceux se trouvant dans tous les pays voisins du Maghreb (l'Algérie, le Maroc, la Libye et évidemment la Tunisie).

Paru le 27 janvier 1907, Il Minatore est un hebdomadaire syndicaliste et ouvrier. Ayant comme sous-titre « Organo di raggruppamento e di difesa di tutti i lavoratori della miniera », ce journal s'adresse en particulier aux travailleurs des mines, toutes professions confondues. Au début de sa sortie, nous retrouvons deux co-directeurs et co-gérants, Francesco Montuori[39] et Francesco Ghiso, qui font vivre le journal. Dès le n°5 du journal, en changeant définitivement sa position initiale en faveur de la modération passant à la lutte pour la classe ouvrière et son émancipation, l'un des deux directeurs Francesco Ghiso, alias Francesco Cucca, laisse à son collègue Francesco Montuori les rênes de la direction[40]. À partir du n°11, le sous-titre devient « Giornale settimanale – Organo raggruppamento e di difesa di tutti i lavoratori della miniera » s'ancrant davantage dans cette volonté de radicalité ouvrière. Dès ses débuts, l'administration et la rédaction du journal se trouvent au n°8, rue Sidi Kadous à Tunis. Le n°27 est la dernière parution de l'hebdomadaire en date du 25 août 1907. Le chercheur tunisien Mohamed Hamdane fait mention de 500 abonnés à l'hebdomadaire syndicaliste ouvrier. C'est « L'imprimerie Jacob Guedj » qui se charge de la parution du début jusqu'à la fermeture définitive du journal.

Le journal Il Minatore est composé d'un groupe d'intellectuels de tendance socialiste, ayant un bon bagage culturel : « Leur approche politique s'inspire d'un socialisme philantropique, parfois paternaliste, libertaire, optimiste, confiant dans le bien et le progrès des peuples et dans la victoire finale des travailleurs opprimés[41] ». Le directeur du journal Ferdinando Montuori, considéré comme « l'âme du journal[42] », signalé aussi comme anarchiste au CPC, met en avant le positionnement du journal en faveur de la classe ouvrière dans les mines, tout en fustigeant l'exploitation de la classe possédante et capitaliste :

> Les propriétaires de mines, les profiteurs, les affameurs, les libertins effrontés sirotent doucement allongés sur les canapés moelleux des coquettes brasseries le fumant café ou l'effervescent bok (de bière) tandis que la fumée des délicieuses cigarettes se perd lentement dans l'air vicié de cet environnement morbide. Par contre, les mineurs, au même moment, baignent dans des bassins de sueur, avec la lourde pioche accumulent dans les antres ténébreux et meurtriers des lointaines mines, entre l'eau et la boue et la fumée dense des

38. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc.2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 212-213 ; Romain H. Rainero, « L'émigration ouvrière italienne dans le Maghreb et les répercussions algériennes après la constitution du comité d'entr'aide des mineurs italiens du groupe de « Il Minatore » (1907) », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 83-99 ; Nadia Néji, « Il linguaggio politico della stampa operaia italiana in Tunisia attraverso "Il Minatore"», Storie e testimonianze politiche degli Italiani di Tunisia, Éditions Finzi, Tunis, 2016, p. 140-146 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 237.

39. ACS, CPC, boîte n°3385, MONTUORI Francesco.

40. Romain H. Rainero, « L'émigration ouvrière italienne dans le Maghreb et les répercussions algériennes après la constitution du comité d'entr'aide des mineurs italiens du groupe de "Il Minatore" (1907) », op. cit., p. 88.

41. « La loro impostazione politica si rifà a un socialismo filantropico, talvolta di impronta paternalistica, libertario, ottimista, fiducio nel bene e nel progresso dei popoli e nella vittoria finale dei lavoratori oppressi ». Cf. Gianni Marilotti, « Stampa e tutela dei diritti. Un caso esemplare : "Il Minatore" », Gianni Marilotti (dir.) L'Italia e il Nord Africa : l'emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), op. cit., p. 178.

42. Ibid.

explosions des mines, les richesses des premiers. Les premiers sont les capitalistes, les dégénérés, les exploiteurs, les oppresseurs ; les seconds sont les travailleurs, les bons, les exploités, les opprimés[43]. (Notre traduction)

Clairement de tendance révolutionnaire, lors de la célébration du 14 juillet 1789, le journal ouvrier syndicaliste publie en première page un appel à l'union des mineurs :

> Mineurs, en ce jour solennel, les tyrans et les affameurs tremblent, les pauvres affamés retrouvent le courage pour les luttes de la vie comptant déjà les prochaines victoires qui ne pourront manquer si, tous unis, ils s'inspireront des grandes vertus du peuple révolutionnaire de 1789[44].

Le 3 février 1908 à Tabarka, ville au nord-ouest de la Tunisie, dans une lettre de Francesco Cucca adressée à son ami Attilio Deffenu, on apprend que c'est bien Francesco Cucca alias Francesco Ghiso, aux côtés de son compagnon Ferdinando Montuori, qui fonde en Tunisie le journal ouvrier syndicaliste Il Minatore :

> Tunis la blanche, la vaste et belle ville cosmopolite, dès que je l'ai vu pour la première fois, elle m'a levé un voile de mon cerveau. Tout d'abord, je me suis consacré à étudier les langues. J'avais du courage, de la force, de la volonté et de l'espérance, et j'ai réussi, non parfaitement, mais avec beaucoup plus de facilité que je ne l'avais espéré. Quelque temps plus tard, j'ai écrit et animé un journal ouvrier en Tunisie. L'année dernière, me trouvant dans une mine (que j'ai quitté précisément à cause de désaccords avec le Directeur concernant ma propagande assidue et les longues conférences – conférences, pour ainsi dire – que je donnais les soirs d'hiver aux ouvriers) laissant la direction à un camarade, nous avons donné naissance à un journal « Il Minatore » dans lequel j'évoquais simplement tous les problèmes de la mine que je connaissais parfaitement grâce à mes constants excursions dans les tunnels, les puits et les blanchisseries.
>
> Quand je suis parti pour retourner avec Lumbruso qui avait eu un délai de sept mois dans ses travaux, le pauvre « Minatore » cessa d'exister, à mon grand regret et à la négligence du compagnon qui avait été laissé seul pour le préparer. Pendant longtemps, ils n'ont cessé de m'assaillir dans toutes les mines, me proposant de faire revivre le journal. Vous comprendrez qu'une fois sorti de l'environnement, avec les importantes charges que j'assume, j'ai dû détourner mon esprit de ce travail qui a rameuté énormément de personnes et a suscité la grève à la mine de Kalaa-Djerda [en Tunisie]. Dans beaucoup de mines, ils ont obtenu les 8 heures de travail pour lesquelles j'ai combattu avec ténacité car il

43. « I proprietari di miniere, i gaudenti, gli affamatori, i libertini sfacciati sorseggiano dolcemente sdraiti sui soffici divani delle civettuole brasseries il fumante caffè o l'effervescente bok (di birra) mentre il fumo delle délicieuse cigarette lentamente si perde fra l'aria viziata di quell'ambiente morboso. I minatori invece, contemporaneamente, madidi di sudore, col pesante piccone accumulano negli antri tenebrosi e micidiali delle lontane miniere, tra l'acqua e il fango e il denso fumo degli scoppi delle mine, le ricchezze dei primi. I primi sono i capitalisti, i degenerati, gli sfruttatori, gli oppressori ; i secondi sono i lavoratori, i buoni, gli sfruttati, gli oppressi ». Cf. Il Minatore. Giornale settimanale – Organo di raggruppamento e di difesa di tutti i lavoratori della miniera, a.1, n°27, Tunis, 25/08/1907 cité in Gianni Marilotti, « Stampa e tutela dei diritti. Un caso esemplare : "Il Minatore"», L'Italia e il Nord Africa : l'emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), op. cit., p. 178.

44. « Minatori, in questo giorno solenne i tiranni e gli affamatori, al grande ricordo : tremano di paura, e i diseridati affamati prendono nuovo coraggio per le lotte della vita, contando già le prossime vittorie che non potranno mancare se uniti s'ispiranno alle grande virtù del popolo rivoluzionario del 1789 ». Cf. « Il 14 Luglio », Il Minatore. Giornale settimanale – Organo di raggruppamento e di difesa di tutti i lavoratori della miniera, a.1, n°24-25, Tunis, 14-21/07/1907, p. 1 ; Cf. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 237.

faut savoir qu'en Afrique les mineurs travaillent 10 heures par jour[45]. (Notre traduction)

Romain Rainero décrit dans son article datant de 1981 l'évolution et l'historiographie de ce journal, considéré comme l'organe militant des revendications des ouvriers mineurs et de leur lutte d'émancipation du système capitaliste de l'époque :

> Toutefois pendant les quatre premiers numéros de la publication, la modération est la règle ; mais bien vite les hommes du « Minatore » se rendent compte que cette politique ne porte à aucun résultat d'amélioration soit des conditions de travail soit des rapports en général avec le capital. Bien vite le « Minatore » s'oriente vers la rupture avec son passé et choisira la lutte pour la classe ouvrière et son émancipation. Cette position change définitivement soit après la réduction des directeurs de la revue de deux à un, soit après toute une série d'opinions exprimées par les mineurs mêmes. Francesco Ghiso laissa à Ferdinando Montuori la direction à partir du numéro 5 et ce changement porte rapidement à un changement de politique. D'un côté les appels à la solidarité se multiplient, d'un autre le ton général des écrits est plus vivace jusqu'à l'appel de Pâques qui est presque une proclamation de stratégie[46].

Selon Gianni Marilotti, Francesco Cucca possède indubitablement un « filtre critique de type anticolonialiste et libertaire[47] ». Lors de sa première expérience professionnelle dans les mines à Iglesias en Sardaigne, Cucca se forme culturellement et politiquement en entrant pour ainsi dire en contact avec des membres du socialisme-libertaire où il se familiarise ainsi avec les idées du socialisme anarchiste et l'anarcho-syndicalisme. Quelques années plus tard, Cucca réside en Afrique du Nord de façon régulière de 1902 à 1939, en partant travailler pour le compte de la Société Cignoni & Lumbroso. Durant cette période, il découverte la ville de Tunis. Ses activités professionnelles dans le secteur du bois, puis dans les mines renforcent son engagement politique et son activité de publiciste et de propagandiste aiguisant ainsi son goût pour la connaissance, l'étude de la littérature et l'écriture de la poésie.

Sur les colonnes du journal Il Minatore, Francesco Cucca fait paraître plusieurs articles engagés, signés aussi bien de son vrai nom « Francesco Cucca » qu'avec le pseu-

45. « La bianca Tunis, la vasta e belle città cosmopolita, al primo vederla tolse un velo al mio cervello e prima di tutto mi dedicai alle lingue. Avevo Coraggio, forza, volontà e speranza e vi riuscii, se non perfettamente, con molta più facilità di quanto mi ero sognato. Scrissi, tempo dopo, e fui gradito in qualche giornaletto operaio della Tunisia, e l'anno scorso trovandomi in una miniera (che lasciai appunto per discordie col Direttore, riguardanti la mia assidua propaganda e le lunghe conferenze – conferenze a modo di dire – che tenevo nelle serate d'inverno agli operai) lasciando la direzione ad un compagno, dammo alla luce un giornalu{n}colo "Il Minatore" dove ho trattato semplicemente tutti i problemi della miniera, che conoscevo perfettamente per le mie continue gite nelle gallerie, nei pozzi e nelle laverie. Partito e rientrato con Lumbruso che aveva avuto un intervallo nei suoi lavori di sette mesi, il povero "Minatore" chiuse gli occhi alla luce, e ciò con mio sommo dispiacere e per indolenza del compagno che era rimasto solo a compilarlo. Per un pezzo non hanno cessato di assalirmi da tutte le miniere proponendomi di far rivivere il giornale. Capirai che una volta fuori dall'ambiente, con le gravi responsabilità che assumo, ho dovuto distogliere addoloratissimo la mente da quella opera che ha sobillato molti e molti animi ed ha suscitato lo sciopero della miniera di Kalaa-Djerda [in Tunisia], ed in molte miniere hanno ottenuto le 8 ore di lavoro che ho combattuto tenacemente, perché devi sapere che nell'Africa i minatori lavorano 10 ore al giorno ». Cf. Simona Pilia, Francesco Cucca, Lettere ad Attilio Deffenu (1907-1917), Centro di studi filologici sardi, prima edizione, Cooperativa Universitaria Editrice Cagliaritana (CUEC), Cagliari, 2005, p. 17-18.

46. Romain H. Rainero, « L'émigration ouvrière italienne dans le Maghreb et les répercussions algériennes après la constitution du comité d'entr'aide des mineurs italiens du groupe de "Il Minatore" (1907) », op. cit., p. 88.

47. « Filtro critico di stampo anticolonialista e libertario ». Cf. Maria Antonietta Pilia, « Cultura ed emigrazione. Francesco Cucca, poeta e scrittore sardo-arabo », op. cit., p. 214.

donyme « Barbaricino Rebelle ». À Tunis, Francesco Cucca entre en contact avec l'anarchiste romain Ettore Sottovia, alors directeur d'un journal à Tunis L'Unione di Tunisi[48], dans lequel Cucca publie des articles[49].

4. La Voce del Muratore, journal ouvrier et autogéré aux influences anarchistes (1907-1911)

Le journal La Voce del Muratore, Giornale di raggruppamento e di difesa per gli operai muratori e arti similari di Tunisi est publié à Tunis de 1907 à 1911. C'est un bimensuel qui indique dans le sous-titre sur la première page, sauf sur les premiers numéros, qu'il est « redatto esclusivamente da operai – rédigé exclusivement par des ouvriers ». Les gérants de ce journal sont l'anarchiste Nunzio Ciciriello, A. Messina, G. Bartolotta et P. Mineo. Plusieurs imprimeries se sont chargées de l'impression de ce journal. Nous avons d'abord « L'Imprimerie Spéciale de la Voix du Maçon » de Jules Guedj, puis « L'Imprimerie Modèle de J. Soussan, Rombi et Cie »[50].

Écrit en français et en italien, il se présente avec un engagement très prononcé en faveur de toute la classe prolétarienne, et de l'ensemble des ouvriers et des ouvrières de Tunisie. Nous pouvons noter la présence de personnalités avec une étiquette anarchiste telles que Nunzio Ciciriello[51], identifié comme le gérant de « L'Imprimerie Spéciale de la Voix du Maçon », Giuseppe Natoli[52], élu président du syndicat du bâtiment et du groupement portant le même nom que le journal La Voce del Muratore, ou encore Giovanni Mongelli[53] nommé comme conseiller tailleur de pierre. À leurs côtés, élu comme secrétaire de ce même syndicat, nous trouvons Salvatore Scalabrino[54], lui aussi anarchiste.

L'influence des idées anarchistes ne peut qu'être effective aussi bien dans le style de rédaction que dans les thèmes choisis par les ouvriers eux-mêmes. Il est également à noter que dès ses débuts, La Voce del Muratore connait des conflits intérieurs majeurs d'abord entre ses adhérents puis au sein de la direction. Au sein de ce groupement ouvrier, une lutte interne s'est engagée. D'une part, nous avons le camp des réformistes ou des réformateurs, et de l'autre, celui des anarchistes et des révolutionnaires. Selon Claude Liauzu, cette confrontation où on se répond par articles interposés, se solde par la victoire des réformistes[55].

Bien qu'étiqueté comme anarchiste par les services de renseignement de la police française et italienne, Giuseppe Natoli, élu président du syndicat du bâtiment, est le meneur de la frange des partisans réformistes au sein de cette corporation. Selon Claude Liauzu, ce dernier s'oppose au groupe des anarcho-syndicalistes et des syndicalistes révolutionnaires qui réclament énergiquement sa démission, ouvrant ainsi une crise interne et provoquant des divisions au sein même du syndicat et du groupement des ouvriers-maçons. Dans un article publié par la rédaction du journal La Voce del Muratore, en deux versions différentes – une en italien et une autre en français, avec beaucoup d'erreurs

48. Malgré nos recherches, aucune trace de ce journal n'a pu être trouvée.
49. Simona Pilia, Francesco Cucca, Lettere ad Attilio Deffenu (1907-1917), op. cit., p. 376.
50. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 237.
51. ACS, CPC, boîte n°1337, CICIRIELLO Giuseppe Nunzio.
52. ACS, CPC, boîte n°3503, NATOLI Giuseppe.
53. Cf. Article « Elezioni », La Voce del Muratore, a. I, n°11, Tunis, 17/11/1907, p. 3 ; Cf. l'article « Nos élections générales », La Voce del Muratore, a. II, n°2, Tunis, 19/01/1908, p. 2 ; Cf. ACS, CPC, boîte n°3352, MONGELLI Giovanni.
54. ACS, CPC, boîte n°4650, SCALABRINO Salvatore.
55. Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », op. cit., p. 937 ; Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 21.

dans la version française – les ouvriers exposent clairement leurs intentions et tentent de régler définitivement les conflits internes qui touchent leur organisation. L'article s'intitule « À certains anarchistes à l'eau de rose de Tunis[56] », un titre révélateur de la tension existante au sein du groupement des ouvriers-maçons italiens de Tunis.

Cette opposition entre « réformistes » et anarchistes, incarnée par la position et le parcours individuel de Giuseppe Natoli, est complexe. Prolifique et très investi dans sa mission, Natoli collabore avec plusieurs journaux en langue italienne et française, dans lesquels il écrit de nombreux articles engagés et militants en faveur de la classe ouvrière en Tunisie. Le 5 mars 1905 à Tunis, Giuseppe Natoli collabore avec le journal anarchiste La Voce dell'Operaio, dans lequel il a fait publier plusieurs articles dont « Appello ai miei compagni Sindacalisti[57] ». Cet article est un appel à l'union et à la solidarité pour l'ensemble de ses compagnons syndicalistes face à la répression policière et aux diverses manœuvres de division fomentées par les entités patronales et les groupements réactionnaires et nationalistes en Tunisie.

Dans le journal La Patria du 20 et 23 août 1910 à Tunis, figurent deux autres articles de Natoli : « I diritti della Storia[58] » et « I diritti della Storia II[59] ». Dans une publication tirée d'un autre journal italien, en l'occurrence L'Unione du 24 janvier 1908, il est signalé que Giuseppe Natoli, président du groupement ouvrier qui porte le même nom que le journal La Voce del Muratore, s'oppose avec véhémence au président de la Chambre du Commerce, Giuseppe Attia et aux nouvelles dispositions patronales iniques pour l'ensemble des travailleurs italiens, prétextant un manque de main-d'œuvre dans la Régence. La presse italienne mentionne même qu'il ait eu « entre Natoli et le Président de la Chambre de Commerce […] une scène non seulement vivace, mais très vivace[60] ».

Dans le second article, un passage met en relief les arguments irrévocables de Natoli au sujet de la triste réalité des travailleurs émigrés italiens en Tunisie et la misère quotidienne dans laquelle ils vivent par manque, précisément, de travail, tout en exposant par la suite, les basses et illégales manœuvres du Président de la Chambre de Commerce :

> En outre, Natoli, alors Président du très populaire La Voce del Muratore, possédait une liste nominative, indépendante de celle du « Patronato degli Emigrati », de maçons, de tailleurs de pierre et de terrassiers qui, depuis quelques mois, erraient en vain, réclamant du pain dans les rues de Tunis, à la recherche d'un emploi : pour toutes les bonnes raisons, voulant arrêter les étranges tentatives que le Président de la Chambre de Commerce faisait laborieusement et avec insistance, Natoli lui remit cette liste ainsi qu'aux autorités italiennes, avec la déclaration formelle, accèdant à sa première demande, qu'il aurait fourni autant d'ouvriers qu'on voulait.
>
> […] Le respect de la loi ? Mais qui voulait la violer ? Le Président de la Chambre de Commerce ! Ce dernier s'agitait, s'employait et voulait à tout prix que nos

56. Cf. « À certains anarchistes à l'eau de rose de Tunis », La Voce del Muratore, Giornale di raggruppamento e di difesa per gli operai muratori e arti similari di Tunisi, a. 1, n°10, Tunis, 15/09/1907, p. 1-2. Voir au document annexe n°26, l'article en entier.

57. Cf. Natoli Giuseppe, « Appello ai miei compagni Sindacalisti », La Voce dell'Operaio, Organo Internazionale Sindacalista, a. I, n°5, Tunis, 05/03/905, p. 3. Voir au document annexe n°27, l'article en entier.

58. « I diritti della Storia. Come si amavano gli operai e come son larghe le loro spalle », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. I, n°49, Tunis, 20/08/1910, p. 2.

59. « I diritti della Storia II. La tresca continua con pericolo degli italiani. Il giuoco è scoperto…e si veglia… », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. I, n°52, Tunis, 23/08/1910, p. 2

60. « tra il Natoli e il Presidente della Camera di Commercio si svolse una scena non vivace soltanto, ma vivacissima ». Cf. « I diritti della Storia. Come si amavano gli operai e come son larghe le loro spalle », La Patria, Giornale quotidiano politico, a. I, n°49, Tunis, 20/08/1910, p. 2.

ouvriers affluent en Tunisie dans le seul but de créer une concurrence désastreuse pour les ouvriers, et vice versa, profitable pour quelques autres [61]. (Notre traduction)

Cependant, nous constatons que Giuseppe Natoli adopte dorénavant des positions politiques et des orientations syndicales moins révolutionnaires. Les menées réformistes de Natoli au sein de l'organisation ouvrière des maçons La Voce del Muratore et de la Corporation d'ouvriers dans la fabrication de pâtes alimentaires La Voce del Pastaio lui ont également valu les critiques acerbes du correspondant à Tunis, le communiste Jacques Zuili du journal anarchiste parisien Les Temps Nouveaux le 29 février 1908 :

> L'organisation : Voce del muratore (voix du maçon), compte quelques centaines d'adhérents ; elle est maniée avec une maëstria de bon politicien policier par un président qui n'appartient nullement à la corporation. Les membres sont tous de nationalité italienne, les autres maçons de Tunis n'ont pas voulu se joindre à eux, s'étant aperçus que la présidence n'est pas occupée par une personne digne de porter le nom de travailleur.
>
> Croyez-vous que les maçons appartenant à cette corporation, soit à plaindre ? Nullement, car on n'a pas cessé de leur faire comprendre par quel triste sire ils étaient dirigés.
>
> La Corporation dite : Voce del Pastaío (Voix des ouvriers des pâtes alimentaires), récemment formée, ayant à sa tête le même personnage que celui des maçons ; même reproche [62].

Selon Michele Brondino, Claude Liauzu ou encore Juliette Bessis, ces conflits internes se divisent de manière binaire et antagoniste entre les anarchistes d'un côté et les réformistes de l'autre. Un autre point de vue est possible. Selon nous, le conflit n'est pas une opposition entre deux camps, anarchistes contre réformistes, mais reflète plûtot des divergences internes existentes dans la stratégie à adopter dans la lutte syndicale et pour le droit des travailleurs.

Nous pouvons suivre la description de ses débats dans la publication journalistique suivante.

5. Il Contro-Natolianismo (1908)

Selon Michele Brondino, cet organe syndical s'intitulerait Il Contro-Nazionalismo [63] et aurait été créé en 1908 par le syndicaliste révolutionnaire italien Giuseppe Natoli. Claude Liauzu suppose quant à lui que ce journal à l'existence éphémère [64] a des positions

61. « Inoltre il Natoli, allora Presidente popolarissimo de La Voce del Muratore, possedeva una lista nominativa, indipendente da quella del « Patronato degli Emigranti », di muratori, scalpellini e terrazzieri, che da un paio di mesi almeno si aggiravano invano, bisognosi di pane, per le vie di Tunisi, in cerca di lavoro : elenco, che egli, per ogni buon fine – volendo arrestare gli strani tentativi che faceva laboriosamente e insistentemente il Presidente della Camera di Commercio – consegnò a lui stesso e dalle autorità nostre, con la dichiarazione formale da parte sua che avrebbe, alla prima richiesta, fornito quanti più operai si volevano [...] Il rispetto della legge ? Ma chi è che voleva violarla ? Il Presidente della nostra Camera di Commercio ! Il quale s'agitava e s'adoprava e voleva ad ogni costo che i nostri operai affluissero in Tunisia al solo fine di creare una concorrenza disastrosa per essi, e vice versa profittevole per qualche altro » Cf. « I diritti della Storia II. La tresca continua con pericolo degli italiani. Il giuoco è scoperto…e si veglia…», La Patria, Giornale quotidiano politico, a. I, n°52, Tunis, 23/08/1910, p. 2.

62. Cf. Jacques Zuili, « Tunisie, le mouvement ouvrier », rubrique « Mouvement social », Les Temps Nouveaux, a. 13, n°44, Paris, 29/02/1908, p. 6.

63. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 238.

64. Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », op. cit., p. 937.

anarchistes opposées aux visions réformistes des autres membres d'ouvriers du bâtiment et les maçons italiens qui composent le groupement La Voce del Muratore [65].

Le numéro unique, disponible à l'Institut Social of History d'Amsterdam, s'intitule Contro Il Natolianismo, Giornale di un gruppo di muratori et n'est pas dirigé par Giuseppe Natoli. Paru le 8 mars 1908, ce journal corporatiste est fondé pour lutter contre la tendance réformiste du journal syndicaliste ouvrier La Voce del Muratore [66], représentée par Giuseppe Natoli. Le journal Contro Il Natolianismo est distribué gratuitement et son lieu de publication n'est pas proprement spécifié. Nous connaissons également le nom et prénom de certains de ces collaborateurs qui se présentent comme anti-réformistes. Avant tout, nous trouvons Ruggiero (Ruggero) Checco, gérant du journal et de « l'Imprimerie Spéciale du Contro il Natolianismo ». Nous trouvons aussi les noms de Giovanni Greco, Salvatore Scalabrino et Francesco Lo Bianco. Est reproduit un poème de Giovanni Prati. À part la présence de l'anarchiste Salvatore Scalabrino, répertorié dans l'inventaire en ligne du CPC, aucun des autres compagnons et collaborateurs de ce journal n'a pu être identifié.

Presque tous les articles de cet unique numéro parlent du président de la corporation des maçons de Tunis, Giuseppe Natoli. Les griefs sont nombreux à l'égard de Natoli et on condamne sa position de président de La Voce dei Muratori. On critique aussi le caractère dispendieux de son rôle de président, sa personnalité versatile et l'orientation réformiste qu'il donne tant au groupement qu'au journal. Il n'y a aucune référence explicite à la pensée anarchiste ou anarcho-syndicaliste dans ce journal. Néanmoins, dans certains articles, nous trouvons une approche libertaire liée aux aspirations autogestionnaires et émancipatrices de la classe ouvrière, voulant rompre radicalement avec ceux-là même qui s'accaparent pour leur propre compte les revendications des ouvriers maçons italiens de Tunis.

6. La Voce Nuova (1930-1933)

La Voce Nuova [67] est un journal antifasciste en langue italienne paru entre le 18 mai 1930 et le 5 novembre 1933. Initialement, le feuillet est publié une fois par semaine, le dimanche, mais, à partir de mois mai 1931, il est publié deux fois par semaine [68]. Il change aussi plusieurs fois d'intitulés : à partir du n°1, le journal s'appelle La Voce Nuova, Trisettimanale politico del mattino. À partir du n°3, c'est La Voce Nuova, Bisettimanale politico del mattino. À partir du n°12, c'est La Voce Nuova. Settimanale italiano del mattino. À partir du n°37 jusqu'au n°69, c'est La Voce Nuova. Quotidiano italiano della Tunisia. À partir du n°145, c'est La Voce Nuova. Organo dei liberi italiani dell'Africa del Nord. À partir du 2 avril 1931, c'est La Voce Nuova. Bisettimanale organo dei liberi italiani dell'Africa del Nord. Et pour finir, à partir du n°250, c'est La Voce Nuova. Settimanale organo dei liberi italiani dell'Africa del Nord.

65. Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », op. cit., p. 933-955 ; Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, op. cit., p. 17-41.

66. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 130.

67. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 323 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 246-247 ; p. 149-156.

68. « Inizialmente il foglio uscì una volta alla settimana, la domenica, ma, dal maggio del 1931, ebbe cadenza bisettimanale ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 111.

Tout au long de son existence, le périodique antifasciste a été dirigé par Vincenzo Serio. Il a eu trois gérants successifs : Eugenio N. Vitry, Vincenzo Serio et Giulio Barresi. Ce journal a collaboré avec trois imprimeries différentes : « L'Imprimerie Finzi », « L'Imprimerie de l'Alliance » et la « Typographie V. Hababou et Cie »[69].

Selon Leïla El Houssi, en qualité d'organe officiel de la LIDU, La Voce Nuova veut être considérée par la communauté italienne de Tunisie comme « l'expression de toutes les âmes de l'antifascisme italien, en plus de dénoncer l'attitude du consulat italien, elle rédigeait la chrononique de ce qui se passait dans la colonie, en rapportant des informations importantes sur l'activité antifascite des émigrés italiens dans d'autres pays[70] ». Voici le programme du journal selon le directeur Vincenzo Serio :

> Cette fois-ci, nous voulons écrire non pas pour les fascistes, ni pour les antifascistes, mais pour ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre, pour ceux qui, en restant à la surface et en vivant ici en Tunisie tranquillement, en travaillant, et en gagnant leur pain, ne sont ni dérangés, ni angoissés par aucune persécution politique et policière, ils ne sont pas convaincus que cet antifascisme dont les journaux littoraux parlent avec tant de haine et de mépris. Ces personnes devraient commencer par se poser une question : Pourquoi en France et dans d'autres pays démocratiques n'existe-t-il pas contre le gouvernement aucune opposition du genre de celle qui, à l'intérieur et à l'extérieur, combat le gouvernement fasciste ?[71] (Notre traduction)

Le 14 septembre 1932, c'est la première fois qu'a lieu une agression fasciste contre l'organisation de la LIDU à Tunis. Le ministère de l'intérieur fasciste défini La Voce Nuova comme un feuillet nettement antifasciste qui requiert des mesures répressives adéquates[72]. Un groupe de fascistes attaque donc le siège du journal et vole la documentation et toute l'activité journalistique et politique du directeur et rédacteur en chef Vincenzo Serio[73].

Les services consulaires italiens choisissent une autre stratégie en réussissant à corrompre le directeur de La Voce Nuova, Vincenzo Serio[74]. Étant atteint l'objectif d'affaiblir et diviser les antifascistes avec la compromission de Vincenzo Serio, signalé par les ser-

69. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 246-247.

70. « "La Voce Nuova", espressione di tutte le anime dell'antifascismo italiano, oltre a denunciare l'atteggiamento del Consolato italiano, redigeva la cronaca di ciò che accadeva nella colonia, riferendo importanti informazioni sull'attività antifascista degli emigrati italiani in altri paesi ». Leïla El Houssi, « Voci del dissenso tra gli italiani di Tunisia. La sezione tunisina della LIDU (1930-1934) », in Annali delle Fondazione Ugo La Malfa, Vol.XXII, 2007, p. 286 cité in note en bas de page n°56, Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 71.

71. « Questa volta vogliamo scrivere non per i fascisti, non per gli antifascisti ma per quelli che non sono né l'una né l'altra cosa, per quelli che, mantenendosi alla superficie e vivendo qui in Tunisia tranquillamente, lavorando, e guadagnandosi il pane, non disturbati, non angustiati da nessuna persecuzione politica e poliziesca, non si persuadono di questo antifascismo di cui le gazzette littorie parlano con tanto odio e tanto disprezzo. Questa persone dovrebbero cominciare ponendosi una domanda : Perché in Francia ed in altri paesi democratici non esiste contro il governo nessuna opposizione del genere di quella che all'interno e all'estero combatte il governo fascista ? ». Cf. Article signé V. Serio, « Ponetevi una domanda », La Voce Nuova, 16 luglio 1931, cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 71.

72. « L'anno successivo il ministero degli interni si informò della decisa virata politica della La Voce Nuova definito come foglio nettamente antifascista chiedendo provvedimenti nei confronti del direttore del giornale ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 112.

73. « Nel luglio del 1932 la sede della Voce Nuova fu oggetto di un'infrazione compiuta nottetempo da fascisti che si impadronirono della documentazione riguardando l'attività giornalistica e politica del direttore Vincenzo Serio ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 117.

74. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 118.

vices de renseignements français comme étant revenu au fascisme [75], le 4 novembre 1933 la publication du journal antifasciste est définitivement interrompue.

Autour du journal antifasciste de Tunis, nous remarquons la présence de certaines figures majeures du mouvement anarchiste local tel que Giovanni Fontana assumant le rôle d'intermédiaire entre les dirigeants de La Voce Nuova et des réfugiés clandestins anarchistes tels que Giuseppe Burgio, Marcello Cicero et Luciano Miceli [76], Antonino Casubolo comme soutien, collaborateur [77] et même rédacteur [78] de La Voce Nuova. Dans les colonnes du journal antifasciste, nous trouvons également certains articles publiés par des anarchistes italiens de Tunisie comme Antonino Casubolo [79], Nicolò Converti et son fils Ernesto Converti. Nous pouvons relever deux articles publiés par l'anarchiste Nicolò Converti. Le 17 décembre 1931, suite au décès de l'anarchiste Luigi Galleani, Nicolò Converti fait paraître un article pour commémorer la disparition de son regretté compagnon de lutte [80]. Le second article datant du 30 avril 1933 s'intitule « Primo Maggio » [81].

Le 9 juin 1933, le fils de Nicolò Converti, Ernesto, de sentiments anarchistes comme son père et membre de la LIDU de Tunis, publie dans les colonnes de La Voce Nuova de Tunis un article qui s'intitule « Tribuna libera » [82].

7. L'Italiano di Tunisi (1936-1947)

Ce journal [83] « politique antifasciste » est le nouvel organe de presse de la LIDU. Il paraît sans interruption durant cinq années successives en Tunisie (du dimanche 25 octobre 1936 jusqu'au samedi 2 mars 1940 - cinquième année, du n°1 au n°161). Ce journal

75. Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 117-118 ; Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 76 ; Cf. Note circulaire de M. Pascaud, chef du service de la sécurité générale aux commissaires de police et chefs de poste frontière de police de Tunisie, objet : a/s du prochain voyage de M. Mussolini en Tripolitaine, Tunis, 22/02/1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service des renseignements généraux de Tunisie, dossiers thématiques [1888] 1919-1942, cote 1 TU/701/1/50, Politique intérieure italienne (1935-1941), « Voyage de M. Mussolini en Tripolitaine : comptes rendus, articles de presse, rapports, notes sur les individus à surveiller, mesures prises par la police (1937) ».

76. Rapport n°Sté 1.438-6 de M. Balthazard, directeur de la Sûreté Publique à Monsieur le Directeur Général de l'Intérieur, Tunis, 20/06/1932, A/s. Attentat contre « L'UNIONE », Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2103, boîte n°103, FONTANA Giovanni.

77. Telespresso n°30641-8682 envoyé par le Consul Général d'Italie à Tunis, Monsieur Bombieri au Ministère de l'Intérieur en date du 15 décembre 1932, ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Giuseppe Mario.

78. A. Casubolo « In tema di fascismo », La Voce Nuova, 15/11/1931, ACS, CPC, boîte n°1176, CASUBOLO Antonino.

79. « Un altro personaggio, noto per i suoi articoli di ferma denuncia del regime apparsi sull'organo di stampa della sezione tunisina della LIDU, "La Voce Nuova", era Antonino Casubolo, originario di Favignana, che risultava iscritto alla loggia "Fides" dal 1914, anno in cui assunse il ruolo di Apprendista per poi divenire Maestro il 27 maggio 1920 ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 71 ; « In seguito, il profilo antifascita del giornal si accentuò, grazie anche alla collaborazione di Antonino Casubolo, ben presto noto per i suoi articoli contro il regime. "La Voce Nuova" assunse il ruolo di organo di stampa della LIDU […] ». Cf. Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 111.

80. Katia Massara, Oscar Greco, Rivoluzionari e migranti. Dizionario biografico degli anarchici calabresi, BFS Edizioni, Pise, 2010, p. 89-90 ; consulté le 15/01/2024. http ://www.arivista.org/riviste/Arivista/359/85.htm

81. Cf. N. Converti, « Primo Maggio », rubrique « Libera opinione », La Voce Nuova. Organo dei liberi italiani dell'Africa del Nord, a. 3, n°249, Tunis, 30 avril 1933, p. 1-2.

82. Katia Massara, Oscar Greco, Rivoluzionari e migranti. Dizionario biografico degli anarchici calabresi, BFS Edizioni, Pise, 2010, p. 89-90 ; consulté le 15/01/2024. http ://www.arivista.org/riviste/Arivista/359/85.htm

83. Mohamed Hamdane, Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, op. cit., p. 190 ; Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., p. 250.

cesse une première fois ses activités à la veille de la déclaration de la Seconde Guerre mondiale et au début des hostilités entre la France et l'Italie.

Paru le 25 octobre 1936, L'Italiano di Tunisi. Organo della Lega Italiano dei Diritti dell'Uomo débute son activité en tant qu'hebdomadaire politique de tendance antifasciste paraissant uniquement le dimanche [84]. À partir de la quatrième année et du n°159, le samedi 4 octobre 1939, le journal devient mensuel. Il reparaît brièvement (seuls les mois de janvier et mois de mars 1947 ont été trouvés [85]) avant de définitivement disparaître. Cette disparition est vraisemblablement due au manque de moyens qui conduit à la diminution du tirage [86].

Considéré comme l'organe de la LIDU de la Section de Tunis, l'hebdomadaire L'Italiano di Tunisi arrive à un tirage important de 2 500 exemplaires. Un document d'archive du mois de mars 1938 indique plutôt le chiffre de 1 700 exemplaires [87].

À la tête du journal, nous trouvonsle directeur, Loris Gallico et le gérant, l'antifasciste Giulio Forti. Bien qu'identifié comme anarchiste au CPC, Loris Gallico est en réalité un militant communiste. La rédaction de L'Italiano di Tunisi se situe au n°3, rue de Lorraine à Tunis. Entre 1936 et 1940, c'est « L'Imprimerie Maury et Cie » qui se charge de sa publication [88]. Lors de son éphémère reparution en 1947, aucun nom d'imprimerie n'est signalé.

Dès sa parution, le 25 octobre 1936, le journal antifasciste et organe de la LIDU Section de Tunis montre clairement son appartenance et affiche sa ligne éditoriale à travers la publication de la déclaration de principes de la LIDU :

> Peuvent faire partie de la Ligue, sans se sentir en aucune façon, handicapés ou liés par leur conception politique, sociale ou religieuse particulière, tous ceux qui ont honnêtement et sincèrement foi en la liberté : des démocrates les plus tempérés aux libertaires les plus extrêmes, à condition qu'ils excluent de leurs principes toute oligarchie ou dictature en tant que système permanent de gouvernement, reconnaissant les droits de l'homme et du citoyen – tels qu'ils ont d'abord été énoncés par la Révolution de 1789 et développés par les conquêtes populaires successives [89]. (Notre traduction)

Sachant que « les organes officiels, froide expression artificielle de l'autorité d'importation, ne sont pas en contact avec les masses et s'obstinent à en ignorer les necessités et

84. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 185.

85. Cf. L'Italiano di Tunisi, Bollettino della Lega italiana dei diritti dell'Uomo - sezione di Tunisi (Luigi Campolonghi), Nuova serie, a. 11, n°1, Tunis, janvier 1947 ; L'Italiano di Tunisi, Bollettino della Lega italiana dei diritti dell'Uomo - sezione di Tunisi (Luigi Campolonghi), Nuova serie, a. 11, n°3, Tunis, mars 1947, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Nanterre, cote GF delta res 0068, Activités de la Ligue italienne des droits de l'homme en Tunisie (1945-1962).

86. « IL NOSTRO BOLLETTINO ha un tiraggio ridotto. Preghiamo gli amici di passarlo ai loro conoscienti dopo averlo letto ». Cf. Placard en bas de page, L'Italiano di Tunisi, Bollettino della Lega italiana dei diritti dell'Uomo - sezione di Tunisi (Luigi Campolonghi), Nuova serie, a. 11, n°3, Tunis, mars 1947, p. 3.

87. Cf. ACS, CPC, boîte n°225, GALLICO Loris, cité in Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 22.

88. Michele Brondino, La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), op. cit., 2005, p. 250.

89. « [...] possono far parte della Lega, senza sentirsi in alcun modo menomati o vincolati nella propria particolare concezione politica e sociale o religiosa , tutti quelli che onestamente e sinceramente hanno fede nella libertà : dai democratici più temperati ai libertari più estremi, purché escludano dai loro principii ogni oligarchia o dittatura come sistema permanente di governo, riconoscendo i diritti dell'uomo e del cittadino – quali furono da prima enunciati dalla Rivoluzione dell'Ottantanove e sviluppati poi con le successive conquiste popolari [...] ». Cf. Article « DICHIARAZIONI DI PRINCIPI' », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. I, n°1, Tunis, 25/10/1936, p. 1.

les tendances[90] », la direction du journal de L'Italiano di Tunisi signale à ses lecteurs que l'une de ses raisons principales d'existence est que L'Italiano di Tunisi se veut avant toute chose ouvert à l'ensemble des différentes composantes et tendances politiques italiennes antifascistes présentes sur le sol tunisien, « expression de l'opinion publique tunisienne » :

> À NOS AMIS
>
> Toujours dans le but de rétablir une communication plus directe entre notre colonie et les différents partis politiques, expression de l'opinion tunisienne, la direction met à la disposition des dirigeants de ces partis une colonne de notre journal. Ainsi, les Italiens pourront enfin connaître par voie directe les idées et les tendances des différents groupes politiques en Tunisie[91]. (Notre traduction)

Selon Lucia Valenzi, l'hebdomadaire L'Italiano di Tunisi, « libellé subversif et porte-voix du bolchevisme de Tunis comme le signale les espions de l'OVRA du Consulat italien » est également « l'expression d'un laboratoire politique dans les années Trente où l'effort unitaire antifasciste prévalait sur tout le reste, allant des anarchistes jusqu'aux républicains[92] ».

Au niveau local, « L'Italiano di Tunisi rend fréquemment compte de l'accueil organisé par la LIDU et l'UPI de réfugiés politiques qui arrivent régulièrement[93] ». Quant au niveau international, L'Italiano di Tunisi, en tant qu'organe antifasciste et antifranquiste, aborde principalement des thématiques qui traitent de la guerre civile espagnole. Entre 1936 et 1939, L'Italiano di Tunisi milite en faveur de la victoire finale de l'Espagne républicaine.

N'appartenant pas exclusivement aux groupes des anarchistes italiens de Tunisie, certains anarchistes de Tunis publient plusieurs articles dans les colonnes de L'Italiano di Tunisi en les signant soit avec leurs noms soit sous des pseudonymes : Giovanni Salerno ; Antonino Agueli, Augusto Bindi dit Sapelli ; Nicolò Sorrentino ; Giuseppe Nicosia (Nicosia, Il segretario Nicosia, Il segretario generale Giuseppe Nicosia) ; Giulio Barresi (G. Barresi) ; Giovanni Siracusa (G. Siracusa – G. S.) ; Giovanni Rosa dit Vanni ; Nullo Pasotti (N.P.) et Gigi Damiani (G. D.).

Dans un article, on fait également référence au pharmacien d'Hammam-Lif l'anarchiste Nunzio Valenza et un anarchiste anonyme signe à la fin de son article « Un giovane comunista libertario ». L'anarchiste Achille Longhi, quant à lui, fait paraître sur le journal des affiches publicitaires faisant ainsi la promotion de son atelier d'horloger. Voici un tableau récapitulatif de tous les articles identifiés ci-dessus :

---

90. « gli organi ufficiali, fredda espressione artificiale della autorità d'importazione, non sono a contatto con le masse e si ostinano a ignorarne le necessità e le tendenze ». Cf. Article « Al lettore », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. I, n°1, Tunis, 25/10/1936, p. 1.

91. « AI NOSTRI AMICI - La Direzione, sempre allo scopo di ristabilire una communicazione più diretta tra la nostra colonia e i vari partiti politici espressione dell'opinione Tunisina, mettera alla disposizione dei dirigenti di questi partiti una colonna del nostro giornale. Cosi soltanto finalmente gli Italiani potranno conoscere per via diretta le idee e le tendenze dei differenti gruppi politici in Tunisia ». Cf. article « AI NOSTRI AMICI », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. I, n°1, Tunis, 25/10/1936, p. 4.

92. « Nel loro comune impegno, un'esperienza fondamentale è stata questa del settimanale « L'italiano di Tunisi », espressione di un laboratorio politico negli anni'30, in cui prevaleva lo sforzo unitario antifascita, dagli anarchici ai repubblicani. Il « libello sovversivo », « portavoce del bolscevismo di Tunisi » (come scrivevano le spie dell'OVRA del consolato italiano) ». Cf. Lucia Valenzi, « Contributi », L'Italiano di tunisi. Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo (SEZIONE DI TUNISI), (dir.) di Sonia e Renato Gallico & la collaborazione di Rym Lajmi, Aracne editrice, Canterano, 2019, p. XIV.

93. Juliette Bessis, La méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit. p. 189.

NOMS DES ANARCHISTES ITALIENS	INTITULÉS DES ARTICLES
Giovanni Salerno	« Ai compagni operai sarti », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. I, n°2, Tunis, 01/11/1936, p. 4.
Antonino Agueli	« Biserta, Assistenza del Consolato », rubrique « Italiani di Tunisia », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. III, n°86, Tunis, 28/05/1938, p. 4.
Augusto Bindi dit Sapelli	Annonce du « CIRCOLO POPOLARE ITALIANO – Commemorazione di Giuseppe Garibaldi », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°34, Tunis, 13/06/1937, p. 2.
Nicolò Sorrentino	« Alla dita Gabison », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°26, Tunis, 18/04/1937, p. 4 ;
	« Sindacato generali dei calzolai », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°42, Tunis, 08/08/1937, p. 4.
Giuseppe Nicosia	« Ai falegnami ebanisti », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. I, n°2, Tunis, 01/11/1936, p. 4 ;
	« Fra i lavoratori del legno », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°26, Tunis, 18/04/1937, p. 4 ;
	« Tra i lavoratori del legno », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°37, Tunis, 04/07/1937, p. 4 ;
	« Sindacato dei lavoratori del legno », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°49, Tunis, 21/09/1937, p. 2.
Giulio Barresi	« Hanno ucciso Rosselli », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°34, Tunis, 13/06/1937, p. 1 ;
	« Le paure di Panciroli », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°37, Tunis, 04/07/1937, p. 2 ;
	« Una perquisizione all'Unione », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. II, n°28, Tunis, 02/05/1937, p. 1 ;
	« L'assemblea generale della LIDU », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. III, n°72, Tunis, 20/02/1938, p. 2 ;
	« All'ordine del giorno, LIDU », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. III, n°74, Tunis, 28/02/1938, p. 2 ;
	« Comunicato della LIDU », L'Italiano di

Prenons le cas de l'anarchiste Antonino Agueli[94]. Barbier de profession, Agueli réside à Bizerte avec sa famille depuis l'âge de 10 ans. Suite à l'assassinat du communiste Giuseppe Miceli par les fascistes, les services de renseignements italiens signalent qu'Agueli « se met en évidence par la virulence de son langage contre le Régime au cours de manifestations subversives[95] ». Toujours selon la même fiche personnelle émise par la préfecture de Police de Trapani, le 9 août 1938, Antonino Agueli, « fait de la propagande extrémiste auprès des clients dans sa boutique de barbier et à l'occasion de spectacles cinématografiques organisés pour le compte de nos œuvres d'assistance de Tunisie, il n'hésite pas à déclarer qu'il se sent capable de faire arrêter ces dits spectacles avec des bombes. Il est effectivement considéré comme dangereux par la police tunisienne[96] ». Un télégramme du Consulat Général d'Italie à Tunis le 3 juin 1938 décrit Antonino Agueli :

> Le dénommé en question résidait à Paris jusqu'à il y a environ 2 ans de cela. Maintenant, il se trouve à Bizerte. En plus de participer activement à toutes les manifestations rouges, il a l'habitude de donner de véritables conférences de propagande extrémiste aux clients de son salon de coiffure. Dans de tels conciliabules, il affirme que l'activité du Vice-Consul royal dans sa résidence, qualifié de « provocateur fasciste » et qu'elle doit être empêché par tous les moyens : et il est même allé jusqu'à proclamer qu'il se sent capable au moyen de bombes de mettre fin aux spectacles cinématographiques organisés au profit de nos œuvres caritatives. Agueli a été signalé à la police comme un individu exalté et donc réellement dangereux[97].

(Notre traduction)

Selon un autre rapport de police établi à Tunis au mois de décembre 1938[98], l'anarchiste Antonino Agueli fait paraître un article dans les colonnes du journal L'Italiano di Tunisi daté du 28 mai 1938, sous le titre évocateur de « Biserta, Assistenza del Consolato ». Les faits se sont déroulés à Bizerte et mettent en cause des agissements inhumains et indignes d'un médecin, un dénommé Pagano au service de la Résidence Consulaire Italienne à Bizerte, à l'égard d'une personne âgée et malade, un certain Stefano Cangelosi. Bien que ce dernier soit pro-fasciste, inscrit depuis plus de quarante ans au service de Bienfaisance Italienne du Consulat de Bizerte, le docteur Pagano n'a même pas pris la peine de rendre visite au malade. Bien au contraire, vénal et inhumain, le docteur Pagano

94. ACS, CPC, boîte n°32, AGUELI Antonino.

95. « […] si mise in evidenza per la sua virulenza di linguaggio contro il Regime in occasione di manifestazioni sovversive ». Cf. Annotazioni del Ministero, Scheda biografica, Riservata, Prefettura di Trapani, compilata 9 agosto 1938, ACS, CPC, boîte n°32, AGUELI Antonino.

96. « […] nella sua bottega di barbiere usa fare propaganda estremista cogli avventori ed in occasione di spettacoli cinematografici, organizzati a beneficio delle nostre opere assistenziali di Tunisia, non esitò a dichiarare che si sentiva capace di fare cessare con le bombe detti spettacoli. Dalla polizia tunisina è ritenuto effettivamente pericoloso ». Ibid.

97. « Il nominato in oggetto, che ha risieduto a Parigi sino a circa 2 anni fa, trovasi ora a Biserta. Egli oltre a partecipare attivamente ad ogni manifestazione rossa, ha l'abitudine di fare vere conferenze di propaganda estremista agli avventori della sua bottega di barbiere. In tali concioniegli v(s)uole affermare che l'attività del R. Vice Console in questa residenza qualificato di « provocatore fascista », dovrebbe essere impedita con ogni mezzo : ed è giunto a proclamare che egli si sente capace di far cessare con bombe gli spettacoli cinematografici organizzati a beneficio di quelle nostre opere assistenziali. L'Agueli è stato segnalato alla Polizia quale individuo esaltato e perciò effettivamente pericoloso ». Cf. Télégramme n°52112750 du Consulat Général d'Italie à Tunis, le 3 juin 1938, ACS, CPC, boîte n°32, AGUELI Antonino.

98. Concernant la date du journal L'Italiano di Tunisi, le rapport de police signale la date du 29/05/1938 alors qu'en réalité, c'est la date du 28/05/1938 qui est indiquée dans l'en-tête du journal. Cf. Rapport de police, objet : Cangelosi Stefano, Tunis, décembre 1938, ACS, CPC, boîte n°32, AGUELI Antonino.

a même été jusqu'à malmener l'épouse de Cangelosi par des propos agressifs, intimidants et culpabilisateurs [99].

99. « Biserta, Assistenza del Consolato », rubrique « Italiani di Tunisia », L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi, a. III, n°86, Tunis, 28/05/1938, p. 4.

IV. QUATRIEME PARTIE : PRESSE INTERNATIONALE & INFLUENCES LOCALES

Chapitre 1 : Relations des anarchistes italiens de Tunisie avec la presse anarchiste internationale

Durant la période coloniale française en Tunisie (1881-1956), pour diverses raisons qui leur sont propres, plusieurs pamphlétaires, journalistes, poètes, écrivains et intellectuels anarchistes italiens choisissent la destination tunisienne. Voici quelques noms : Ettore Sottovia[1], Nullo Pasotti[2], Vincenzo Mongelli[3], Pietro Raveggi[4] (signe ses articles sous le pseudonyme d'Evening), Andrea Salsedo[5], Paolo Schicchi[6] (signe ses articles avec de nombreux pseudonymes[7]), Luigi Damiani dit Gigi[8] (certains de ses articles sont signés

1. Bien que n'ayant rien trouvé de concluant dans les fonds d'archives du CPC, nous savons que le journaliste romain Ettore Sottovia a dirigé le bimensuel anarchiste La Gioventù Libertaria et fonde aussi l'hebdomadaire romain L'Alleanza Libertaria - contro ogni forma di sfruttamento e di autorità. À la tête du mouvement anticolonialiste nord-africain, durant sa présence de Sottovia en Tunisie remonte à 1902 puis son expulsion par les autorités coloniales françaises date de 1903, Sottovia aurait fondé un journal à Tunis s'intitulant L'Unione di Tunisi. Malgré nos recherches, aucune trace matérielle de ce journal n'a été trouvée. Cependant, il est important de ne pas confondre ce libellé avec un autre journal portant le même nom, L'Unione. Selon les recherches effectuées et le travail de répertoriage par l'historien tunisien Mohamed Hamdane, fondé en 1886, L'Unione sous la direction de Cesare Fabbri, est l'organe de la bourgeoisie italienne de Tunis. De tendance réformiste libérale, il prendra des accents plus en plus nationalistes et chauvins au fil du temps. Devenant l'organe officiel du Consulat Italien à Tunis, L'Unione se converti progressivement au fascisme dès le début des années 20 jusqu'à devenir l'organe de presse et le porte-parole officiel du régime mussolinien en Tunisie. Cf. ACS, CPC, boîte n°4882, SOTTOVIA Ettore.

2. Silvia Finzi, écrivains et poétes italiens de Tunisie, Finzi Editions, Tunis, 2007, p. 213 ; p. 288.

3. Silvia Finzi, écrivains et poétes italiens de Tunisie, op. cit., p. 287.

4. Connu aussi sous le pseudonyme d'Evening, Pietro Raveggi collabore notamment avec le docteur Nicolò Converti en publiant différents articles dans les journaux anarchistes en langue italienne tels que L'Operaio et la Voce dell'Operaio ainsi de la revue la Protesta Umana. Ces activités de militant-journaliste lui ont permis aussi d'entrer en contact avec des personnalités importantes du courant anarchiste et libertaire international comme l'allemand Max Nettlau avec lequel il a maintenu une correspondance épistolaire durant quelques temps. ACS, CPC, boîte n°4245, RAVEGGI Pietro.

5. Parti de Trapani le 2 juin 1904, voulant trouver du travail mais sans succès, Andrea Salsedo habite auprès d'un parent à lui au n°5 rue Kheireddine à Tunis. Il est surveillé de très près par les services de renseignement du Consulat Général Italien à Tunis. Malgré que Salsedo ait réussi à faire perdre sa trace durant quelques temps, les services de renseignements mentionne à nouveau sa présence en Tunisie en indiquant qu'il est entré en contact avec le socialiste révolutionnaire Bernardino Verro, exilé lui aussi depuis quelques temps dans la capitale nord-africaine, au sujet d'une future collaboration pour fonder une nouvelle typographie. Le projet n'ayant pas eut une fin heureuse, le 2 janvier 1906, Andrea Salsedo décide de quitter définitivement la Tunisie pour Pantelleria avant de prendre le chemin de l'émigration vers les États-Unis d'Amérique. ACS, CPC, boîte n°4539, SALSEDO Andrea.

6. ACS, CPC, boîte n°4693, SCHICCHI Paolo.

7. « Parecchi degli articoli pubblicati, con vari pseudonimi (« L'artigliere », « Il picconiere », « Il mielitore », « Il falciatore », « Il contadino », « Un ex-studente », « Il barbaro », « Il bandito delle Madonie », « Massar ») nei 14 numeri unici anarchici che appaiono dal luglio 1919 al maggio 1921 ». Cf. https ://www.bfsco llezionidigitali.org/entita/14649-schicchi-paolo. Nous trouvons aussi d'autres pseudonymes utilisés par Paolo Schicchi tels que « Iconoclasta » ou « Internazionalista ».

8. La présentation de Damiani présentée en note de bas de page par Leïla El Houssi, comporte des inexactitudes et des affirmations aucunement vérifiables au vu des documents disponibles au CPC et des recherches effectués par Isabelle Felici. Cf. Note bas de page n°52 in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 108-109 ; Cf. Isabelle Felici, Poésie d'un rebelle. Poète, anarchiste,

sous des pseudonymes tels qu'Ausonio Acrate ou Hamed El Ghanzi) ou encore Francesco Cucca [9]

(connu également sous le pseudonyme de Barbaricino Ribelle). Bon nombre d'entre eux débarquent au port de Tunis, lieu de métissage et de rencontres, marquant ainsi le début de leurs expériences littéraires ou journalistiques en terre africaine.

Plusieurs auteurs, dont Guillaume Rey, font le lien entre la présence des anarchistes italiens en Tunisie et en Égypte à la fin du XIXe et le début du XXe siècle [10]. L'anarchisme en Afrique du Nord et au Moyen Orient a une histoire bien plus ancienne que celle que nous trouvons dans d'autres zones géographiques du continent africain.

À travers la circulation de nombreux journaux, les ports nord-africains jouent un rôle majeur dans la diffusion des idées anarchistes en Afrique du Nord. Comme de nombreuses villes portuaires du pourtour méditerranéen, le port de Tunis est un lieu de brassages sociaux et culturels. Il permet au mouvement libertaire déjà présent dans la Régence, mais également parmi les immigrants italiens nouvellement arrivés de propager davantage la pensée anarchiste sur l'ensemble du territoire tunisien.

Entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle, plusieurs publications sont éditées au Liban, en Algérie, en Égypte et aussi en Tunisie. L'aspect géographique est un élément fondamental pour comprendre la nature des échanges et les moyens de diffusion utilisés par les anarchistes italiens pour propager leurs idées en Tunisie. Selon Guillaume Rey, les premières publications anarchistes en Afrique datent de 1877 à Alger (Algérie) avec L'Actionnaire Révolutionnaire et à Alexandrie (Égypte) avec Il lavoratore – organe de l'Internationale [11]. Comme pour les villes d'Alexandrie et de Tunis, la population des villes portuaires sur les côtes méditarranéennes est très diversifiée incluant également les communautés anarchistes d'abord constituées de réfugiés politiques rejoints par des travailleurs italiens immigrés fuyant la Péninsule. Les immigrés italiens et grecs aident à la diffusion des idées libertaires dans les régions méditerranéennes, en particulier dans les pays nord-africains, principalement dans les villes portuaires. Le port de Tunis, considéré comme une plaque tournante en Mer Méditerranée, joue le rôle de réservoir non seulement pour l'activité anarchiste, mais aussi dans l'accueil des exilés anarchistes dans les régions alentours. Tout comme à Alexandrie en Égypte, à Tunis les immigrants italiens se sont lancés dans la publication de plusieurs journaux anarchistes ou ayant des influences libertaires tels que L'Operaio, La Protesta Umana, La Voce di Tunisi, La Voce dell'Operaio 1° Maggio, Domani…ou encore La Voce Nuova.

Lucien Van Der Valt expose l'existence de liens et des activités sur le plan international des mouvements anarchistes et révolutionnaires italiens de l'époque en Tunisie dans le contexte colonial [12]. Malgré la surveillance, la censure et les diverses restrictions ins-

émigré (1876-1953), op. cit., p. 183 ; Isabelle Felici, « Domani…, Tunis 1935, une publication antifasciste et anticolonialiste à l'initiative des anarchistes italiens de Tunisie », op. cit., p. 173-183 ; ACS, CPC, boîte n°1601, DAMIANI Luigi.

9. ACS, CPC, boîte n°1550, CUCCA Francesco ; Cf. Silvia Finzi, écrivains et poétes italiens de Tunisie, op. cit., p. 135, p. 139 ; p. 272-273.

10. « L'anarchisme a son foyer en Égypte au sein de la communauté italienne. Le noyau initial s'élargit au fil des années, recueillant en particulier l'adhésion […] d'Allemands, de travailleurs de diverses nationalités d'Europe de l'Est […] même si les Italiens demeurent le groupe ethnique dominant du mouvement jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il s'agit là de faits incontestables ». Cf. Guillaume Rey, Afriques anarchistes. Introduction à l'histoire des anarchismes africains, op. cit., p. 42.

11. Guillaume Rey, Afriques anarchistes. Introduction à l'histoire des anarchismes africains, op. cit., p. 34-37.

12. « Plus dans l'Ouest, en Tunisie, les anarchistes s'incluent dans les réseaux internationaux de militants mais on ne sait pas grand-chose sur leurs activités au niveau local, seulement le nom de quelques personnes et de journaux qui permettent de penser que le mouvement anarchiste à Tunis à la fin du XIXe siècle a là aussi un certain accent italien. En 1887 apparaît l'Operaio, fondé par Nicolò Converti qui paraît pendant plusieurs années, en 1890 Andrea Costa publie Imola puis Luigi Fabbri publie la Protesta Umana. Des journaux d'Italie et

titutionnelles, la présence des journaux anarchistes en Tunisie venant de l'étranger est bien effective. Venant notamment de France, d'Italie, d'Espagne ou des États-Unis, ces journaux permettaient à leurs lecteurs de se renseigner sur le plan international. Les militants anarchistes présents sur le territoire tunisien cherchaient à être informés sur les faits quotidiens que vivent leurs compagnons dans d'autres pays, particulièrement en Europe, mais aussi être constamment informés de l'actualité avec une approche critique, aux accents anarchistes.

La presse anarchiste internationale a un impact fondamental pour trois raisons principales. Il s'agit de renforcer la nature et le dégré d'engagement des anarchistes présents en Tunisie. Deuxièmement, de renforcer les liens de solidarité et d'entraide avec les compagnons anarchistes à l'étranger. Et troisièmement, de s'informer en maintenant un échange constant pour continuer de communiquer avec les réseaux anarchistes à l'étranger.

L'existence de liens entre certains journaux anarchistes internationaux et les anarchistes italiens de Tunisie démontrent cette volonté de s'inscrire dans une dynamique de lutte collective et internationale. Voulant contrôler et réglementer la publication des périodiques en Tunisie, le décret du 14 octobre 1884 impose aux directeurs d'organes politiques le dépôt d'un cautionnement de 6 000 francs apportant ainsi de nombreuses restrictions à la loi française de 1881 [13]. Les années qui vont suivre vont voir apparaître les uns à la suite des autres une succession de décrets sur la presse en Tunisie. On compte au total huit décrets sur la presse entre 1884 et 1934 [14].

Le 16 juillet 1887, dans le numéro du journal anarchiste turinois Gazzetta Operaia, nous notons la publication d'une lettre conjointement écrite par Nicolò Converti [15] et Gaetano Grassi dans laquelle les deux anarchistes affirment que « l'organisation de l'Internationale s'est toujours transformée au fil du temps et pourtant elle pouvait répondre, même très bien répondre, aux concepts d'organisation les plus anarchistes parce que justement elle n'en a pas et n'en a jamais fait une norme préétablie. Elle a toujours proclamé l'autonomie des groupes et des individus [16] ». Recommandant aux ouvriers la lecture de la presse anarchiste, le docteur Nicolò Converti est en relation avec de nombreux libertaires à travers le monde et reçoit lui-même de nombreux journaux révolutionnaires [17].

Rédacteur de L'Operaio aux côtés de Nicolò Converti, la contribution de l'anarchiste Gaetano Grassi [18] à la presse anarchiste est importante. D'après les autorités consulaires,

---

de France circulent également, c'est le cas du Père Peinard. Des liens existent avec les anarchistes égyptiens ». Cf. Guillaume Rey, Afriques anarchistes. Introduction à l'histoire des anarchismes africains, op. cit., p. 35-36.

13. Cf. Duran-Angliviel, La législation de la presse et les libertés publiques en Tunisie, Tunis, 1936, cité in Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 169.

14. Cf. Décréts des 14 octobre 1884, 6 mai 1893, 4 janvier 1926, 29 janvier 1926, 13 mai 1930, 21 octobre 1931, 27 mai 1933 et 1er septembre 1934, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Surveillance d'individus : dossiers individuels sur ADAMO, Albert (1925) et MAZZONE Vincenzo (1932-1942) ».

15. ACS, CPC, boîte n°1460, CONVERTI Nicolantonio.

16. « […] l'Internazionale, anche come organamento, si è andato sempre modificando » e che essa, pertanto, poteva « rispondere e rispondere benissimo ai concetti più anarchici d'organizzazione ; perché appunto non ne ha e non ne ha avuto mai una prestabilita : ha sempre proclamato l'autonomia dei gruppi, degli individui ». Cf. Leonardo Bettini, Bibliografia dell'anarchismo, Volume 1, Tomo 2 : periodici e numeri unici anarchici in lingua italiana pubblicati all'estero (1872-1971), op. cit., p. 93.

17. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 169.

18. ACS, CPC, boîte n°2509, GRASSI Gaetano.

ayant signalées son rapatriment de Tunis le 28 août 1887[19], Gaetano Grassi débarque à Florence, presque deux années plus tard, le 16 juin 1889[20]. En 1888, dans une note de police du 7 janvier 1888, nous apprenons que l'anarchiste italien de Tunis Angelo Salvarelli envoie lui aussi une lettre à la rédaction de la Gazzetta Operaia de Turin[21].

Au début des années 1900, durant cette période de crise sociopolitique majeure qui a secoué la Tunisie, des anarchistes italiens de Tunis de plus en plus nombreux entrent en contact avec leurs compagnons résidant à l'étranger, notamment en collaborant avec des journaux anarchistes, en particulier italiens. Étroitement surveillés dans tous leurs déplacements par les services de police et de renseignements italiens, durant les années 1904-1905, jouant un rôle important grâce à leur activisme politique et syndical, les anarchistes de Tunis soutiennent financièrement les publications anarchistes en langue italienne à l'étranger. En tant que lecteur assidu de la presse anarchiste italienne, dans une note de police du 24 novembre 1904, on apprend que Metello Evangelisti envoie plusieurs participations financières au journal anarchiste de La Spezia Il Libertario[22].

En 1905, d'autres anarchistes de Tunis s'engagent dans la lutte syndicale et ouvrière collaborant cette fois avec le journal anarchiste milanais Il Grido della Folla. Nous trouvons les anarchistes italiens Giuseppe Cesari, Salvatore Di Bella, Metello Evangelisti et l'anglo-maltais naturalisé français Carmelo Psaila[23].

En 1908, l'anarchiste italien Giuseppe Nunzio Ciciriello entre en relation avec d'autres anarchistes installés à l'étranger. Dans une note du Ministère de l'Intérieur adressée au Préfet de Catane (Sicile) le 21 mai 1908, on nous indique que Ciciriello collabore avec l'hebdomadaire anarchiste milanais Il Grido della Folla[24], mais également avec le journal de La Spezia, Il Libertario[25], de 1908 à 1911. Toujours en 1908, l'anarchiste Giuseppe Natoli contribue lui-aussi à travers une participation financière au journal Il Libertario[26].

Nous pouvons aussi mentionner le nom du poète et journaliste sarde Francesco Cucca. Des études et des ouvrages ont été auparavant effectués sur ce personnage si particulier de la communauté italienne en Tunisie. Le passage de Cucca en Tunisie marque de son empreinte l'histoire intellectuelle, littéraire et artistique de la communauté ita-

19. « vous pouvez rapatrier Grassi avec itinéraire obligatoire en indiquant à l'avance le port et la date du débarquement ». Cf. Télégramme n°690 du Ministère des Affaires Étrangères expédié de Rome en partance pour Tunis, 28/08/1887, objet : Gaetano Grassi, Ministero degli affari Esteri, boîte 44.

20. Risposta al dispaccio n°233 dal Ministero dell'Estero indirizzata alla Reggia Agenzia e Consolato Generale a Tunisi, Roma, 16/06/1889, Oggetto : Gaetano Grassi, Ministero degli affari Esteri, boîte 44.

21. Note de police n°14 adressée au Consul Général italien Malmusi. Oggetto : corrispondenze di anarchici, 07/01/1888, Archivio Storico Diplomatico, Rome, Polizia Internazionale (1880-1906), boîte 44, « Tangeri, Tolone, Trieste, Tripoli, Tunisi, Vienna, Zurigo, Washington. 1880-1896 ».

22. Note manuscrite, Tunis, 24/11/1904, ACS, CPC, boîte n°1899, EVANGELISTI Metello.

23. Note Prot. Gen. n°1471, Ufficio Riservato, dal Ministro dell'Interno Leonardi al Regio Console Generale d'Italia a Tunisi, Rome, 26/05/1905, oggetto : Ufficio schedario – Richiesta d'informazioni, ACS, MI, DGPS, Categorie annuali 1905, boîte 14, dossier n°71, Francia. Tunisi - Partito anarchico.

24. « L'anarchico Ciciriello Nunzio, il quale è in relazione con gli anarchici dei diversi paesi e collabora nel giornale il Grido della Folla, nel quale si dichiara partigiano della propaganda per vie di fatto ». Cf. Note Prot. Gen. n°12023, Ufficio Riservato, dal Ministro dell'Interno al Prefetto di Catania, Rome, 21/05/1911, oggetto : Ciciriello Nunzio fu Salvatore nato a Bronte il 7 febbraio 1863, ACS, CPC, boîte n°1337, CICIRIELLO Giuseppe Nunzio.

25. Note Prot. Gen. n°9520, Ufficio Riservato, dal Ministro dell'Interno Leonardi al Regio Console Generale d'Italia a Tunisi, Rome, 28/04/1908, oggetto : Ciciriello Nunzio ; Cf. Note Prot. Gen. n°10232, Ufficio Riservato, dal Ministro dell'Interno al Regio Console Generale d'Italia a Tunisi, Rome, 03/05/1911, oggetto : Ciciriello Nunzio ; Cf. Note Prot. Gen. n°15892, Ufficio Riservato, dal Ministro dell'Interno La Giorgia al Regio Console Generale d'Italia a Tunisi, Rome, 01/07/1911, oggetto : Cicciriello Nunzio, ACS, CPC, boîte n°1337, CICIRIELLO Giuseppe Nunzio.

26. Note Prot. Gene. n°9518, provenant de l'Ufficio riservato du Ministère de l'Intérieur s'adressant au Consul Général d'Italie à Tunis, Oggetto : Natoli Giuseppe, Rome, 28/04/1908 ACS, CPC, boîte n°3503, NATOLI Giuseppe.

lienne présente sur le sol tunisien. Entre les années 1908 et 1913, Francesco Cucca écrit de nombreux articles et plusieurs poèmes dans des journaux et des revues anarchistes ou de sensibilité libertaire en langue italienne à l'étranger tels que L'Alleanza libertaria (1908), Pensiero Anarchico (1913), Il Pensiero (1911), Il Proletario (1908) ou encore Volontà (1913)[27].

Avec l'avènement du fascisme et la répression qui est mise en place, la dynamique de journalisme anarchiste est sensiblement diminuée. Mais certains anarchistes de Tunis continuent de lutter contre l'hégémonie mussolinienne. Depuis son arrivée en Tunisie, Gigi Damiani collabore en tant que correspondant avec des journaux anarchistes aux États-Unis d'Amérique[28] et aussi de l'étranger, recevant régulièment et par voie postale des exemplaires de journaux tels que L'Adunata dei Refrattari de New-York[29] et l'Umanità Nova de Genève (Suisse)[30].

Malgré l'arrivée au pouvoir du Front Populaire en France, les difficultés de diffusion et les interdictions de la presse anarchiste en Tunisie sont toujours d'actualité. Saisis par la poste alors qu'ils sont adressés à l'anarchiste Vincenzo Mazzone, les journaux anarchistes français La Voix Libertaire et Le Libertaire sont interdits en Tunisie par arrêté ministériel respectivement en date du 3 janvier 1936 et du 18 février 1936[31]. Malgré la censure et les arrêtés ministériels à l'encontre de la presse anarchiste, cette dernière maintient clandestinement ses activités en Tunisie. Dans une note d'information datée du 24 octobre 1936, nous apprenons que le journal anarchiste génevois Il Risveglio anarchico circule largement dans les milieux ouvriers de Tunis grâce à un groupe d'anarchistes italiens précédemment mentionné[32].

Pour finir, en 1941, malgré la répression des autorités coloniales françaises et la censure des journaux anarchistes, monnaie courante en cette période marquée par la Seconde Guerre mondiale, comme Il Risveglio Anarchico aux alentours du mois de septembre 1939[33] ou L'Adunata dei Refrattari de New-York en 1941[34], les anarchistes Gio-

27. Simona Pilia, Francesco Cucca, Lettere ad Attilio Deffenu (1907-1917), op. cit., 2005, p. 376.

28. Isabelle Felici, « Collaborating Across the Atlantic : Gigi Damiani and the Italian anarchist press in the United States », Immigration and Exile Foreign-Language Press in the UK and in the US : Comparable (Hi)stories ? (19th-21st Centuries), Bénédicte Deschamps & Stéphanie Prévost (dir.), Londres, Bloomsbury, 2024, p. 63-78.

29. Rapport de police manuscrit, Tunis, 04/05/1940, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2/77, boîte n°277, DAMIANI Gigi.

30. Note N°Sté 322-6 du Commissaire divisionnaire adressée au Commissaire Principal Chef de la Police, Objet : A/s. du nommé Damiani Luigi, Tunis, 10/02/1934, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2/77, boîte n°277, DAMIANI Gigi.

31. Note n°996-6 du Commissaire spécial, chargé du service des renseignements générauux au Commissaire principal, chef de la police, Tunis, 17/03/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701, Renseignements Généraux, cote 135, « Surveillance d'individus : dossiers individuels sur ADAMO, Albert (1925) et MAZZONE Vincenzo (1932-1942) ».

32. « Depuis quelque temps, le journal Il Risveglio anarchico dont le siège est à Genève, 6, rue des Savoises, est abondamment répandu dans les milieux ouvriers, et les renseignements recueillis indiquent que le groupe anarchistes sus-nommé [Vincenzo Mazzone, Giovanni Dettori, Giovanni Puggioni et Francesco Covato] n'est pas étranger à ce mouvement ». Cf. Note d'information transmise au chef de la Sécurité Générale en charge de la Résidence Générale, Monsieur Pascaud, Tunis, 24/10/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1/Renseignements Généraux, cote 100 « Réfugiés espagnols, surveillance dans des offices de travailleurs, des syndicats et une association proche des anarchistes : listes nominatives et notices individuelles (1939-1942) ».

33. « "Le Réveil anarchiste" est interdit et on ne l'a plus vu depuis septembre. » Cf. Lettre de l'anarchiste L. Damiani, 6 rue d'Epinal, Mutuelleville, au Rédacteur de l'Adunata, Newark (New-Jersey), E.U.A., 16/4 cité in Note de renseignement n°8626 BCRT8 du 22 avril 1940, extrait de la fiche de renseignements n°167 du 16/04/1940, de la C.C.P. n°634 (B.C.R. n°11.563 du 16/04/1940), Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2/77, boîte n°277, DAMIANI Gigi.

34. Note d'information n°5 MA/CO – 20.441 du Général de Division Audet Commandant supérieur des Troupes en Tunisie, Etat-major, B.M.A, pour le Préfet D.S.S., Tunis, 10/02/1941, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2/77, boîte n°277, DAMIANI Gigi.

vanni Puggioni, Nicolò Converti, Nunzio Valenza, Giovanni Salerno et Giovanni Siracusa continuent de recevoir le journal anarchiste new-yorkais L'Adunata dei Refrattari[35].

35. Note d'information transmise du Chef de Bataillon, chef du B.M.A. à Monsieur le Préfet Délégué de la Sécurité Générale de le Tunisie concernant la propagande anarchiste, Tunis, 07/11/1941, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Inventaire Cauchards, dossier 1TU/701/2/57, boîte n°257, CASUBOLO Antonino.

Chapitre 2 : État des lieux des relations existantes entre les anarchistes occidentaux et les « indigènes » tunisiens

Bien que les activités anarchistes semblent avoir peu concerné la population locale tunisienne, entre la fin des années 1800 et le début des années 1900, certains ressortissants tunisiens de confession musulmane sont sensibles aux théories libertaires, sans pour autant connaitre précisément leurs portées idéologiques. Alors que nous commencions nos recherches, très peu d'éléments étaient connus sur la nature, la typologie et l'influence réelle du mouvement anarchiste auprès de la population locale tunisienne. Tout était donc à parcourir et à éclaircir.

Deux faits importants peuvent maintenant être mis en évidence.

Durant la période coloniale, nous notons l'existence de liens ou d'échanges au niveau local entre des anarchistes occidentaux (français ou italiens) installés en Tunisie et des Tunisiens de confession musulmane qu'ils soient indépendandistes, syndicalistes, communistes ou socialistes.

De plus, aussi bien au niveau local qu'international, on observe l'engagement et les moyens de résistances utilisés par certains militants tunisiens contre le colonialisme et l'impérialisme des occidentaux aussi bien français qu'italiens. Dans les années 1930 et 1940, certains choisissent de s'opposer ouvertement aux régimes dictatoriaux tels que le fascisme et le franquisme. Tout comme certains anarchistes italiens et français de Tunisie, des militants tunisiens s'engagent politiquement, intellectuellement et socialement. Nous allons vous proposer de parcourir les itinéraires de certains d'entre eux.

I. Manières de résistance des Tunisiens contre le joug français

1. De la résistance armée à la prise de pouvoir du Néo-destour

Bien avant la colonisation française, les tribus tunisiennes bénéficient déjà de la réputation d'être insoumises et opposées à toute ingérence étrangère[1]. À la fin du XIXe siècle, plusieurs révoltes populaires éclatent en Tunisie durant la période précoloniale[2]. Les raisons de ces mouvements insurrectionnels qui se succèdent en Tunisie remontent

1. Azzedine Guellouz, Abdelkader Masmoudi, Mongi Smida, Ahmed Saadaoui, Histoire Générale de la Tunisie, Tome III, Les Temps Modernes (941-1247 H. / 1534-1881), Sud Éditions, Tunis, 2010, p. 54.

2. Mustapha Kraïem, La Tunisie Précoloniale : État, gouvernement, administration, Tome 1, Société Tunisienne de Diffusion, Tunis, 1973, p. 462 ; Mustapha Kraïem, La Tunisie Précoloniale : Économie, société, Tome 2, Société Tunisienne de Diffusion, Tunis, 1973, p. 475.

aux premiers foyers de contestation des tribus contre l'autorité beylicale, lorsque le souverain Mohamed Sadok Bey cherche à imposer par la force un nouveau régime fiscal impopulaire et antisocial[3]. Menée par le chef de tribu Ali Ben Ghedhahem, la plus importante des révoltes populaires et paysannes a lieu en 1864 et s'oppose au doublement des impôts (El Méjba /al maʒba/ – □□□□□□ (exigé par le pouvoir beylical[4].

Les parcours individuels des résistants tunisiens n'ont guère fait l'objet de recherches : l'historiographie officielle et les recherches universitaires sont très peu exhaustives et parfois même caricaturales. S'opposant à l'autorité centrale du Bey et au colonialisme français, l'histoire d'un grand nombre de ces résistants ou indépendantistes tunisiens demeure encore peu connue par les Tunisiens eux-mêmes. Les noms communs qu'on leur attribue sont les suivants : « les résistants /al muqauimun/ - »□□□□□□□□□ , » les indépendantistes /al isteklaliyine/ - »□□□□□□□□□□□ , » les militants /al monadiline/ - »□□□□□□□□□ , » les fellaghas[5] /al felaqa/ »□□□□□□□ ou encore « les Libres[6] /al aħrar/ »□□□□□□□ .

Entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, en nette évolution sur le territoire tunisien, des actes criminels, de délinquance ou de violence sont signalés par la presse coloniale française[7]. Ces actes individuels pour la plupart sont à distinguer des actions collectives de guérilla et des stratégies de résistance préconisées par les fellaghas contre l'occupant français. Néanmoins, certaines révoltes sociales sur le territoire tunisien éclatent en raison du « mécontentement [qui] provenait de la misère due à la sécheresse, qui succédait à de grands froids dont avait été victime le bétail, et de la nature des contacts avec les colons[8] ».

Afin de mieux comprendre l'implication et d'évaluer l'impact réel des fellaghas et des résistants tunisiens « Libres » dans la lutte pour l'indépendance, nous trouvons dispo-

3. Béchir Ben Slama, L'insurrection de 1864 en Tunisie, Maison Tunisienne de l'Édition, Tunis, 1967, p. 191 ; 1864 □□□□□ □□ □□□ □□□□ - Jean Ganiage, La révolte de Ali Ben Ghdahem 1864, Bibliothèque historique, n°2, Maison tunisienne d'édition, Tunis, 1965, p. 78.

4. « La Mejba : Impôt de capitation. Il s'agit d'un impôt personnel de 3 piastres par mois ou 36 piastres par an et établi sur tous les sujets tunisiens du sexe masculin et pubères. Le décret spécifie par ailleurs : « On n'en exceptera personne parmi les populations nomades ou fixes, les villageois ou les citadins ; elle sera égale pour le noble et le roturier, le fort et le faible [...] ». [...] Si les autres taxes abolies furent rétablies, la Mejba vint s'ajouter à tous les anciens impôts et ne fut jamais supprimée. Or c'était un impôt très lourd : 36 piastres par an. Quant on sait que le journalier agricole touchait quotidiennement 0,80 piastres, la Mejba représentait donc 45 jours de travail ouvrier dans le cas, bien entendu, où ce dernier pouvait trouver de l'embauche durant toute l'année ! [...] Il s'agit bien entendu du doublement de la Mejba de 36 à 72 piastres, mesure qui fut à l'origine de la révolte générale de 1864 et de la ruine totale du pays ». Cf. Mustapha Kraïem, La Tunisie Précoloniale : État, gouvernement, administration, op. cit., p. 313-315.

5. L'origine de ce mot provient du verbe « exploser » en langue arabe – .□□□□ Ce mot nous rappelle les qualificatifs de « dynamiteur » ou de « terroriste » que la presse (française et italienne) attribue systématiquement aux anarchistes. Même si ce dernier se rapproche étymologiquement du sens de la lutte et la résistance armée, le mot « fellaghas » /al felaqa/ - □□□□□□□ diffère radicalement du mot « /al moujahidine/ – .□□□□□□□□□ Ayant une connotation nettement religieuse, ce dernier item « al moujahidine » trouve sa racine dans le mot « jihad » – ,□□□□□□□ rappellant dans l'imaginaire collectif plus la notion de « guerre sainte » que celle de la résistance indépendantiste et anticoloniale même si elles ont eu tendance à se confondre dans le récit narratif de l'histoire de la libération nationale.

6. Étymologiquement parlant, en langue arabe, le mot « /al aħrar/ les Libres – □□□□□□□ « est le pluriel du mot singulier « /al ħor/ le Libre - »□□□□ . Ces termes dérivent des mots « /taħriɾ/ libération □□□□□- « - et « /ħoria/ Liberté.« □□□□ -

7. Cf. Extraits de journaux : « Agitation en Tunisie », La Croix, Paris, 19/11/1898 ; « Tunis », Echo de l'Est, Bar-Le-Duc, 02/02/1899 ; « La sécurité en Tunisie », Le Promeneur, n°805, 08/12/1902, p. 2 ; « L'accroissement de la criminalité », La Tribune française, 17/08/1903 ; « Vol à main armée », Le Petit Bizertin, n°187, 29/08/1903, Archives nationales tunisiennes, série E, carton 550, dossier 13/1, 1898-1905, Police du territoire - Articles de presse sur la sécurité publique en Tunisie.

8. Khémaïs El Abed, Mohamed Ali El Hammi et la France – La naissance de la CGT tunisienne (1924-1925). Le Procès (1925), op. cit., p. 29.

nible divers documents et supports notamment une fiction cinématographique[9] ou des productions de recherches scientifiques. Nous pouvons citer l'article de l'historien Khalifa Chater[10], les deux ouvrages de l'historien tunisien Amira Aleya Sghaïer en collaboration avec Adnen El Mansar[11] ainsi que deux mémoires universitaires sur la résistance populaire armée en Tunisie sous l'occupation française[12]. Rappelons que les quatre derniers ouvrages cités sont tous rédigés en langue arabe. De célébres résistants tels que Mohamed Salah Daghbeji, Ahmed Ben Youssef, Ghouma El-Mahmoudi, Abdellah El-Ghoul, Ahmed El-Machta, Dahmani El-Bougi, Lazhar Chraïti ou encore les frères Tahar et Sassi Lassoued, et bien d'autres encore, s'inscrivent tous dans cette démarche de lutte armée indépendantiste contre l'occupation française de la Tunisie[13].

Selon l'historien et sociologue algérien Mostefa Lacheraf, en Afrique du Nord, le soulèvement contre le colonialisme français relève plus d'un « patriotisme rural[14] » ayant « précédé en Tunisie la naissance du nationalisme moderne[15] » tunisien.

Il est important de rappeler que la lutte armée des Tunisiens s'étend sur l'ensemble du territoire tunisien contre l'occupant français[16]. Dès l'année 1881, date de l'invasion militaire française de la Tunisie jusqu'à la déclaration d'indépendance en 1956, la résistance armée tunisienne contre l'occupant français n'a jamais cessé d'exister durant toutes ces années d'occupation. L'organisation de cette résistance armée tunisienne repose sur une libre participation de la composante tribale et populaire organisée essentiellement en confédération indépendante. Comme le remarque Abderrahman Abdelkebir, « dès l'occupation française de l'Algérie en 1830 puis de la Tunisie en 1881, la résistance à l'occupation a été presque exclusivement le fait de la masse populaire et des tribus et confédérations[17] ».

Le colonel français Jules Le Bœuf évoque même « en 1881, [l'existence de] la confédération des Werghemma [qui] formait une petite république indépendante ayant ses lois spéciales. [En outre] la puissante confédération ne dépendant que nominalement des beys

9. « Les Fellaghas – □□□□□□□ « film tunisien réalisé par Omar Khlifi et produit par Rachid Khlifi, Tunisie, 1970.

10. Khalifa Chater, « La guérilla tunisienne (1952-1954) », Jean-Charles Jauffret et Charles-Robert Ageron (dir.) Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie, Paris, Éditions Autrement, Collection « Mémoires », n°97, 2003, p. 372-385.

11. Pour rendre plus accessible notre travail et dans un souci d'harmonisation, nous avons choisi de mettre pour l'ensemble des œuvres en langue arabe uniquement le titre original accompagné de la transcription complète de l'œuvre en langue française. (1939-1881) 1 ,□□□ □□□□ □□ □□□□□□□ □□□□□□□□ - Adnan El Mansar & Amira Aleya Sghaïer, La résistance armée en Tunisie de 1881 à 1939, Partie 1, Tunis, éd. Institut supérieur d'histoire du mouvement national, 1997, p. 201. (1956-1939) 2 ,□□□ □□□□ □□ □□□□□□□ □□□□□□□□ - Adnan El Mansar & Amira Aleya Sghaïer, La résistance armée en Tunisie de 1881 à 1939, Partie 2, Tunis, éd. Institut supérieur d'histoire du mouvement national, 2005, p. 219.

12. 1954-1881 □□□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□□□ - Lina Hamdaoui & Hajar Majdel, La résistance armée tunisienne (1881-1954), Université des sciences humaines et sociales, Université 8 Mai 1945, Guelma (Algérie), Année universitaire 2018-2019, p. 100. (1907-1881) □□□□□□□□ □□□□ □□ □□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□□□ - Dhaouia Hafsaoui & Asma Bousri, La résistance populaire armée en Tunisie et ses répercussions (1881-1907), Université Djilali Bounaama Khemis Milihana (Algérie) ; Année universitaire 2015-2016, p. 91.

13. (1939-1881) 1 ,□□□ □□□□ □□ □□□□□□□ □□□□□□□□ - Adnan El Mansar & Amira Aleya Sghaïer, La résistance armée en Tunisie de 1881 à 1939, Partie 1, op. cit., p. 189-198. (1956-1939) 2 ,□□□ □□□□ □□ □□□□□□□ □□□□□□□□ - Adnan El Mansar & Amira Aleya Sghaïer, La résistance armée en Tunisie de 1881 à 1939, Partie 2, op. cit., p. 205-216.

14. Mostefa Lacheraf, L'Algérie : nation et société, 2ème édition, SNED, Alger, 1978, p. 69.

15. Hafnaoui Ammairia, « Doléances et résistance dans le chant populaire de la région de Gafsa (1860-1885) », Revue du monde musulman et de la Méditerranée, Vol. 51, 1989, (Les prédicateurs profanes au Maghreb), p. 132.

16. Ahmed Kassab, Ahmed Ounaïes, Histoire Générale de la Tunisie, Tome IV, L'Epoque Contemporaine (1881-1956), Sud Éditions, Tunis, 2010, p. 9-34.

17. Abderrahman Abdelkebir, « Les mutations socio-spatiales, culturelles et aspects anthropologiques en milieu aride : Cas de la Jeffara tuniso-libyenne 1837-1956 », Thèse de doctorat, Université de Metz, 2003, p. 136.

de Tunis, s'était organisé de façon à pouvoir soutenir seule le lutte contre ses voisins[18] ». Toujours selon le même auteur, voici une description de ces confédérations tribales par le colonel Le Bœuf :

> Au moment de l'occupation française en 1881, ces populations groupées en confédérations guerrières à demi indépendantes, formaient entre la régence de Tunis et le Wilayat de Tripoli une sorte d'État tampon dont le gouvernement du Protectorat français a maintenu le principe en les constituant en tribus (makhzen) sous la surveillance de l'autorité militaire[19].

D'après Mohamed-Hadi Chérif, « en 1881, les tribus se soulèvent unanimes, pour la dernière fois de leur histoire, contre les Français envahisseurs et leur nouvel allié, le bey[20] » notamment lors des affrontements dans les massifs montagneux des Khmîr et des Mug'ud ou encore lors du combat meurtrier de Bin-Bashir à la fin du mois d'avril 1881 ayant eu lieu sur la haute Medjerda tunisienne[21]. Outre l'opposition des confédérations tribales aux autorités coloniales françaises, nous avons également une résistance régionale et populaire à l'occupant français. D'autres évènements analogues, bien particuliers à cette résistance armée tunisienne, méritent d'être mentionnés. Durant la Seconde guerre mondiale, s'opposant aux autorités coloniales françaises, des fellaghas tunisiens entreprennent des insurrections armées comme celle des Mraazik (1943-1944)[22] ou bien la révolte dans le Sud tunisien (1944)[23]. Durant cette même période, l'apparition d'un autre groupe de combattants tunisiens issus de la région de Zeramdine[24] tiennent tête à l'armée française jusqu'en 1948[25]. Mustapha Kraiem illustre clairement les péripéties de cet épisode révolutionnaire :

> Il y a d'abord l'affaire de Zeramdine. Depuis la « libération de la Tunisie » et la vague de répression qui la suivit, quatre résistants se cachaient dans la forêt de Zeramdine, localité située dans le Sahel de Sousse. De temps en temps, ils sortaient pour se livrer à des opérations contre les autorités. Jouissant de la complicité de la population, ils réussirent à déjouer toutes les tentatives des forces de l'ordre tendant à les mettre hors d'état de nuire. En 1948, les résistants furent livrés aux autorités, alors qu'ils poursuivaient leur route vers la Tripolitaine pour s'engager dans la guerre arabo-israélienne, par un responsable néo-destourien de Ksar Hellal, Tahar Battikh, chargé par le Parti de les

18. Jules Le Bœuf, Les confins de la Tunisie et la Tripolitaine. Historique du tracé de la frontière, Berger-Levrault et Cie Éditeurs, Paris-Nancy, 1909, cité in Abderrahman Abdelkebir, « Les mutations socio-spatiales, culturelles et aspects anthropologiques en milieu aride : Cas de la Jeffara tuniso-libyenne 1837-1956 », op. cit., p. 267.

19. Jules Le Bœuf, Les confins de la Tunisie et la Tripolitaine. Historique du tracé de la frontière, op. cit., cité in Abderrahman Abdelkebir, « Les mutations socio-spatiales, culturelles et aspects anthropologiques en milieu aride : Cas de la Jeffara tuniso-libyenne 1837-1956 », op. cit., p. 4.

20. Mohamed-Hadi Cherif, « Les mouvements paysans dans la Tunisie du XIXe siècle », Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n°30, 1980, p. 31.

21. Mohamed-Hadi Cherif, « Les mouvements paysans dans la Tunisie du XIXe siècle », op. cit., p. 38.

22. (1956-1939) 2 ,□□□ □□□□ □□ □□□□□□□ □□□□□□□□ - Adnan El Mansar & Amira Aleya Sghaïer, La résistance armée en Tunisie de 1881 à 1939, Partie 2, op. cit., p. 27.

23. (1956-1939) 2 ,□□□ □□□□ □□ □□□□□□□ □□□□□□□□ - Adnan El Mansar & Amira Aleya Sghaïer, La résistance armée en Tunisie de 1881 à 1939, Partie 2, op. cit., p. 42-43.

24. (1956-1939) 2 ,□□□ □□□□ □□ □□□□□□□ □□□□□□□□ - Adnan El Mansar & Amira Aleya Sghaïer, La résistance armée en Tunisie de 1881 à 1939, Partie 2, op. cit., p. 28.

25. « La fin des fellagas ? – Quatre des bandits de Zeramdine sont tués à Gafsa après une poursuite acharnée », Tunis Socialiste, a. 28, nouvelle série, n°947, Tunis, 12/04/1948, p. 1 ; Dr. E. Cohen-Hadria, « La fin des fellagas ? », Tunis Socialiste, a. 28, nouvelle série, n°948, Tunis, 13/04/1948, p. 1.

escorter. Il semble que cette trahison fût préconisée en haut lieu dans le parti nationaliste[26].

Au courant de l'année 1952, de nouvelles formes de lutte et d'action armée apparaissent, notamment les actes de sabotage (voies ferrées, ponts, lignes électriques et téléphoniques), les affrontements entre les bandes armées de fellaghas et les forces régulières de l'armée française au Sud du pays, ainsi que les attentats indivuels contre les forces de l'ordre ou contre des Tunisiens au service du pouvoir colonial[27]. Voici les propos de Mohamed Sayah concernant l'activité de résistance urbaine et rurale des groupes armées de fellaghas non affiliés aux dirigeants du Néo-Destour :

> Outre les groupes de résistants déjà signalés, d'autres, plus nombreux, avaient vu le jour, constitués pour la plupart autour de militants nouvellement engagés dans l'action directe. Selon les cas, ces nouvelles recrues pratiquèrent la résistance dans les villes ou dans les campagnes. Dans les villes, les groupes constitués eurent à s'exercer aux techniques du terrorisme urbain. Les armes leur faisant souvent défaut, ils vinrent à en fabriquer eux-mêmes. À partir de boîtes de conserve, de mélange de poudre et de clous, des bombes étaient mises au point qui, si elles ne causaient pas trop de dégâts, faisaient quand même assez de bruit. La dynamite, dont la puissance de destruction est plus grande, n'était pas difficile à trouver, surtout dans les régions côtières où elle était utilisée par les pêcheurs. Elle devenait l'objet d'un trafic assidu entre certains villages du Sahel et du Cap-Bon et la capitale. Avec de tels moyens et au besoin avec d'autres, plus rudimentaires encore, comme le feu, les tenailles et les scies, des sabotages étaient exécutés contre les édifices publics, les réseaux de communication téléphonique, la voie ferrée et des attentats perpétrés contre les forces de l'ordre et des indicateurs attitrés[28].

Malgré les nombreuses volte-face des cadres politiques néo-destouriens et leur volonté de démobilisation des fellaghas cherchant ainsi à normaliser leurs relations et à négocier librement l'autonomie interne du pays avec l'administration coloniale française[29], d'autres évènements similaires continuent d'avoir lieu au cours des années suivantes, jusqu'à la déclaration officielle d'indépendance du pays en 1956[30]. Selon Juliette Bessis, les actions armées et la participation des fellaghas sont cruciales dans la marche vers l'indépendance tunisienne :

> Il n'est sans doute pas indifférent que ce soit dans ces régions [du Sud de la Tunisie] qu'éclate une révolte armée qui s'étend à partir de 1953 et gagne, en remontant vers le Nord, l'ensemble des campagnes. L'impact réel de ce mouvement dit des « fellaghas », nom donné aux paysans bandits d'honneur et coupeurs de routes, son histoire, sont très mal connus et rares sont les sources accessibles qui y font référence. Si lacunaires soient-elles, elles permettent

26. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 243-244.
27. Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel », Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe, Cahier du « Mouvement social » n°3, Les éditions ouvrières, Paris, 1978, p. 267-268.
28. Mohamed Sayah, 1. L'échec de la répression, Histoire du mouvement national tunisien, document XIII, Le Néo-Destour face à la troisième épreuve (1952-1956), Dar El Amal, Tunis, 1979, p. 541-542.
29. Mohamed Sayah, 2. La victoire, Histoire du mouvement national tunisien, document XIV, Le Néo-Destour face à la troisième épreuve (1952-1956), Dar El Amal, Tunis, 1979, p. 363-375.
30. Cf. « La bande de malfaiteurs qui écumait la région de Mateur est arrêtée », rubrique « les faits du jour », La Dépêche tunisienne, a. 61, n°20209, Tunis, 18/01/1949, p. 3 ; « Coupeurs de route – Sur la route de Sousse 4 camions sont arrêtés et leurs occupants dévalisés », rubrique « les faits du jour », La Dépêche tunisienne, a. 62, n°20546, Tunis, 12/02/1950, p. 2.

néanmoins d'en tracer un premier bilan et de tenter une analyse de leur place réelle dans la crise de l'autonomie et de l'indépendance [31].

Comme le souligne Abdelhamid Hénia, « les historiens contemporains vivent si intensément la question de l'État national et sa construction au point qu'ils n'arrivent à lire le passé qu'en termes centrés autour de l'État et de l'espace actuel de la Tunisie [32] ». Afin de sortir de la narration du roman national, prisme par lequel le nationalisme tunisien s'accapare à son propre bénéfice, de tous ces évènements révolutionnaires en Tunisie, une vision plus nuancée nous permet de mieux interpréter l'esprit indépendantiste et le désir anticolonialiste et révolutionnaire qui animent ces fellaghas tunisiens.

Concernant les liens existants entre les nationalistes et les anarchistes, des groupes en théorie antinomiques et radicalement opposés sur l'échiquier politique, l'exemple de l'Égypte est assez significatif pour comprendre aussi la réalité tunisienne. Selon l'idée du chercheur Guillaume Rey, « les nationalistes doivent aux anarchistes de les avoir sérieusement influencés par leurs pratiques dans le pays et à l'étranger [33] ». Factuellement avec une situation coloniale où l'oppression est plus facilement identifiable, les nationalistes arabes et leurs revendications indépendantistes, dans notre cas les Tunisiens, sont souvent considérés par certains communistes et anarchistes occidentaux présents sur le sol tunisien comme des alliés circonstanciels et objectifs. Cependant, n'ayant aucune confiance dans ce jeu des alliances tout en se méfiant des prétentions du mouvement nationaliste néo-destourien mené par Habib Bourguiba, les anarchistes, loin d'être dupes, restent sur leurs gardes [34].

Idéologiquement parlant, le nationalisme est diamétralement opposé aux idéaux anarchistes.

Nous ne pouvons nier la complexité du contexte historique et social dans lequel tout le Maghreb se trouve sous la domination coloniale française. Ainsi, tout comme le courant libertaire, le nationalisme maghrébin de l'époque, encore à ses débuts, s'inscrit lui aussi dans un processus de libération et un désir indépendantiste du joug colonial français.

2. Intellectuels tunisiens en résistance à la répression coloniale française

À travers leurs appartenances, plus au moins explicites, leurs engagements sociaux, politiques et intellectuels durant la période coloniale, certaines personnalités politiques tunisiennes de confession musulmane, ayant pour certains des affinités avec la Libre pensée, ont des prises de positions que nous pouvons qualifier de libertaires ou d'anarchistes.

En premier lieu, nous pouvons citer l'intellectuel et penseur tunisien cheïkh Abdelaziz Thâalbi [35]. Né à Tunis le 15 avril 1876, Abdelaziz Ben El Haj El Thâalbi est issu d'une famille d'origine algérienne émigrée en Tunisie lors de la conquête française de l'Algérie

31. Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel », op. cit., p. 270.

32. Cf. Abdelhamid Hénia, « Quand l'historiographie tunisienne se fait "prisonnière de l'État" », cité in Sami Bargaoui & Hassan Remaoun, « Savoirs Historiques au Maghreb », Cahier du CERES, n°16, Tunis-Oran, 2006, p. 118 ; Daniela Melfa, « De l'italianité aux Italiens de Tunisie : identité nationale et recherche historique », Polo Sud, semestrale di studi storici, anno secondo, n°2, 2013, p. 72.

33. Guillaume Rey, Afriques anarchistes. Introduction à l'histoire des anarchismes africains, op. cit., p. 50.

34. « En Tunisie », Le Réveil anarchiste, a. XXXVIII, n°998, Genève, 04/06/1938, p. 1 ; « En Tunisie », Le Réveil anarchiste, a. XXXVIII, n°1000, Genève, 18/06/1938, p. 1.

35. Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°42, Abdelaziz Thâalbi.

qui prétend descendre du marabout Sidi El Thâalbi dont le tombeau est à Alger[36]. Fils d'un ancien notaire à Tunis, ayant une certaine instruction, le jeune Abdelaziz se lance très jeune dans la politique. En 1896, il fonde un journal en langue arabe Sabil Errached (le sentier de la droiture) dans lequel il rédige des articles de controverse sur les dogmes de l'Islam[37].

Esprit rebelle dès son plus jeune âge[38], le jeune Abdelaziz est « perçu alors comme un excessif devant rester dans la marginalité[39] ». Animé par un esprit d'insubordination, il anime des clubs littéraires et se dédie aussi à l'écriture journalistique. Il menera également des actions revendicatives dans les manifestations anticoloniales[40]. Ayant une envie mordante pour la connaissance, Thâalbi accomplit plusieurs voyages en Orient et en Occident, où il a découvert des horizons jusque-là inconnus. Ayant rejoint les rangs du Parti « Jeune-Tunisien » devenant très rapidement l'un des membres les plus actifs du groupement, au mois de mars 1912, Thâalbi est expulsé du territoire de la Régence mais il revient à Tunis au mois d'août 1913. Durant toute la période de la Grande guerre, Thâalbi se livre à une active propagande pan-islamique et se fait le propagateur des nouvelles défavorables au camp des Alliés et en particulier des Français[41].

Dans sa critique sociale, politique et religieuse de la société tunisienne, le cheïkh Abdelaziz Thâalbi publie deux ouvrages cardinaux : « L'esprit libéral du Coran[42] » et « La Tunisie Martyre[43] ». Avec ses écrits subversifs, nourri d'un esprit à la fois indépendantiste et émancipateur, Thâalbi ouvre la voie à un vaste et véritable courant de « réformisme radical[44] » de la société tunisienne. À en croire Kmar Bendana, Thâalbi est « reconnu comme le leader du Parti libéral constitutionnaliste de Tunisie[45] », et également considéré comme le père fondateur du « Vieux Destour » ou de l'« Archéo Destour », plus connu sous l'appellation du « Parti Libre Tunisien - □□□□□□□□□□□□))□□□□□[46]».

Créé quasiment dans la clandestinité au lendemain de la Première Guerre mondiale par le mouvement indépendantiste des « Jeunes Tunisiens[47] », le parti politique du Destour a lieu entre le mois de février et le mois de juin 1920, même si on considère que

36. Renseignements tirés d'un document intitulé « Résultat d'une enquête sur les membres du Comité tunisien » pour la propagande anti-française en Afrique du Nord, Archives du Quai d'Orsay. Volume C.63, cote P. 17 – 1 à 5. Ce document daté du 15 avril 1921 est adressé par le Ministre de l'Intérieur au Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères cité in Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 161.

37. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 162.

38. Cf. Article « Abdelaziz Thâalbi, un "intellectuel tunisien en politique" », HCTC, Tunis, 27/09/2015, transcription en français de l'entretien (en arabe) entre Adel Kadri journaliste, enseignant d'histoire sur la radio tunisienne culturelle et producteur de l'émission "Watha'iq wahaqa'iq" – □□□□□ □ [,□□□□□ Documents et vérités], diffusée sur la radio Tounès Ath-thaqafiyya - □□□□□□□□ □□□□ [□□□□□ Radio Tunisie Culturelle] avec Kmar Bendana chercheure à l'Institut Supérieur d'Histoire de la Tunisie Contemporaine (ISHMN), consulté le 07/05/2024. https ://hctc.hypotheses.org/1400

39. Moncef Dellagi, Abdelaziz Thaalbi. Naissance du mouvement national tunisien, Éditions Cartaginoiseries, Carthage, 2013, p. 29.

40. Kmar Bendana, « Renaissance d'une figure oubliée du nationalisme tunisien », Revue OrientXXI, Section « Histoire », 22/10/2015. Dernière consultation de l'article en ligne le 16/11/2022. https ://orientxxi.info/magazine/abdelaziz-thaalbi-renaissance-d-une-figure-oubliee-du-nationalisme-tunisien,1060

41. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 162.

42. César Benattar, El Hadi Sebai, Abdelaziz Ettéalbi, L'esprit Libéral du Coran, Ernest Leroux Éditeur, Paris, 1905, p. 100.

43. Abdelaziz Thâalbi, La Tunisie Martyre. Ses revendications, Jouve et Compagnie Éditeurs, Paris, 1920, p. 212.

44. Moncef Dellagi, Abdelaziz Thaalbi. Naissance du mouvement national tunisien, op. cit., p. 35.

45. Kmar Bendana, « Renaissance d'une figure oubliée du nationalisme tunisien », Revue OrientXXI, Section « Histoire », 22/10/2015. Dernière consultation de l'article en ligne le 16/11/2022. https ://orientxxi.info/magazine/abdelaziz-thaalbi-renaissance-d-une-figure-oubliee-du-nationalisme-tunisien,1060

46. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 152-154.

47. Dès la création du Destour, ces derniers prennent aussitôt le nom de Destouriens.

la date de fondation est le 6 juin 1920 à Tunis[48]. À cette période, Abdelaziz Thâalbi se trouve à Paris depuis le mois de juillet 1919 afin de faire aboutir les revendications tunisiennes[49]. Il est important de mettre en relief la place centrale de la liberté revendiquée par le nouveau Parti politique tunisien. Le chercheur tunisien Moncef Dellagi met en avant aussi bien la centralité que la spécificité de la notion de liberté en langue arabe.

Le parti prit d'abord le nom de Parti libéral tunisien, puis on lui ajouta constitutionnaliste pour insister sur la principale revendication. Le nom définitif est : El Hezb el hor ed-Destouri el Tounousi, Parti libéral Constitutionnel Tunisien. Notons que le mot libéral peut prêter à équivoque, en français, il évoque le libéralisme, la doctrine libérale. Être libéral, c'est être de gauche, sans être socialiste ; cela pouvait donc attirer des sympathies en France. Mais en arabe, le mot el Hor veut tout simplement dire libre, sans rapport avec le libéralisme, notion inexistante dans le vocabulaire politique traditionnel et non encore intégrée dans l'esprit en 1920. C'est probablement à la liberté de la Tunisie que les fondateurs du Destour ont pensé. Mais l'ensemble des revendications présentées alors relève de l'idéologie libérale : gouvernement représentatif responsable et libertés fondamentales. Notons qu'il s'était formé alors en Égypte un Parti libéral que les Tunisiens suivaient de près[50].

Certains aspects de l'ouvrage sur « L'esprit libéral du Coran » sont intéressants à mettre en exergue. Tout d'abord, la traduction du titre de cette œuvre collective n'est pas tout à fait correcte. Les connaissances de la langue française d'Abdelaziz Thâalbi sont assez limitées.

Dans l'ouvrage L'esprit Libéral du Coran □□□□□□) □□ □□□ □□□□ □□□ (traduit en langue arabe par « L'esprit libéral du Coran » n'est ni une traduction correcte ni une expression fidèle au sens premier et littéral ni au désir indépendantiste de Thâalbi. L'écrit en question a été corédigé avec Hédi Sebai (un interprète judiciaire) et César Ben Attar (un avocat français de confession juive). Cette œuvre collective est un essai critique traitant de l'aspect social, politique, culturel et religieux de la société tunisienne sous la domination coloniale française. D'après les sources historiques disponibles, c'est Abdelaziz Thâalbi qui rédige la version en langue arabe. Le texte est donc traduit en deux temps. Une première fois en langue française par l'interprète judiciaire Sebai, et une seconde fois par l'avocat français Ben Attar sachant que ce dernier ne lit ni ne comprend la langue arabe. D'ailleurs, l'universitaire en théologie musulmane Faraj Ahmad Salem Al-Zoubaïdi confirme cette critique de l'œuvre :

> La première chose qui attire notre attention dans le livre, c'est son titre. L'expression (l'esprit de libération du Coran) nous invite dès le départ à plonger dans l'incertitude, vis-à-vis du terme employé de « libération » proche sémantiquement du mot « liberté » ! L'utilisation du mot « libération » donne un sens au fait de s'extraire de l'emprise d'un quelconque chef et à l'insoumission. Car la notion même de libération a fait de l'Homme un être libre.[…][51]. (Notre traduction)

48. « La dernière réunion, considérée par la suite comme fondatrice, eut lieu le 6 juin 1920, correspondant au 17 ramadhan 1338, au domicile de Hammouda Mestiri. Les cartes d'adhésion au Destour, distribuées plus tard portent la mention : fondé le 17 ramadhan 1338, donc la date de la fondation du Destour ». Cf. Moncef Dellagi, Abdelaziz Thaalbi. Naissance du mouvement national tunisien, op. cit., p. 131.

49. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 162.

50. Moncef Dellagi, Abdelaziz Thaalbi. Naissance du mouvement national tunisien, op. cit., p. 131-132.

51. □□ □□□ □□□□□□□ □□□□ □□□□( )□□□ □□□□□□ □□ □□□□□□□□ □□□□ □□□" □□ □□□□ □□□□□□□□ □□ □□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□ □□□(□□□□ □□□ □□)□□□□□□ □□□□ □□□□□ □□□□ □□□□□□□□ □□ □□ □□□ □□□□ .□□□□□□□□ □□□□□□□□□ : □□□ □□□□□□□ □6.."[…].□□□ □□□□□□□)□ □□ □□□ □□□□ □□□ □□□□□(□□□□□ □□□□□ - Faraj Ahmad Salem Al-Zoubaïdi, « Les critiques du livre (l'esprit de libération du Coran) d'Abdelaziz Thâalbi », Université Al-Hussein Bin Talal, Jordanie, décembre 2014, p. 6. https ://

Une traduction plus appropriée et plus proche des idéaux indépendantistes de Thâalbi ressemble plutôt à celle-ci : « l'esprit de libération ou encore l'esprit d'émancipation dans le Coran, et non l'esprit libéral du Coran ».

Concernant son second ouvrage « La Tunisie Martyre », en préambule, nous remarquons également qu'il n'a aucune animosité à l'égard de la population française, le sens politique de la Liberté pour Thâalbi possède une dimension hautement humaniste et universelle liée intrinsèquement à l'Histoire de l'Humanité toute entière.

Aucun sentiment de haine ou d'hostilité à l'égard du peuple français – nous le déclarons solennellement – n'a hanté – ne fût-ce qu'un instant – nos esprits et nos cœurs. Le contraire supposerait que nous ne connaissons pas l'Histoire de cette France éprise de liberté et de justice, dont le profond désir est de voir la liberté éclairer le monde, et qui, chaque fois qu'elle a été mise au courant et convaincue qu'une injustice sévissait sur un peuple opprimé, s'est sacrifiée sans compter pour son émancipation avec un désintéressement et une abnégation que l'Histoire universelle a rarement enregistrés pour d'autres peuples [52].

Pour Thâalbi, anticlérical et laïque, la Libre pensée lui inspire un idéal révolutionnaire, libérateur, fédérateur et émancipateur pour toutes les populations subissant l'oppression. Comme le dit Moncef Dellagi :

> Thâalbi, tout en étant quelque peu influencé par ces idées, recherchait surtout des alliés, des protections et une tribune dans cette presse. C'est ainsi qu'il aurait adhéré à La Libre Pensée, organe laïque et notoirement antireligieux, antichrétien évidemment. [53]

Après six longues années de pérégrination [54] dans plusieurs pays d'Orient, « en Turquie et en Égypte d'où il fut expulsé en raison de ses agissements d'ordre religieux [55] », Abdelaziz Thâalbi revient finalement à Tunis à la fin de l'année 1902. Thâalbi se déclare « partisan des idées [dites laïques] de Mustapha Kamel Pacha alors chef du Parti Jeune Égyptien [56] » en entreprenant « à cette époque de discuter certains préceptes du Coran [57] » allant « jusqu'à outrager, dans ses discours, les marabouts les plus vénérés du monde musulman, ce qui lui valut une condamnation à deux mois de prison par la justice tunisienne [58] ».

Devenant membre du groupe de la Libre pensée tunisienne en 1904, Thâalbi est le premier tunisien musulman à rejoindre ce groupement laïc [59]. Bien qu'il n'ait pu retracer l'ensemble des particularités sociales et historiques de ce mouvement en Tunisie grâce

---

www.researchgate.net/publication/311680737_qrat_nqdyt_lktab_rwh_althrr_fy_alqran_lbd_alzyz_althalby_Read_reviews_of_the_book_the_spirit_of_liberation_in_the_Koran_to_Abdelaziz_Thaalbi

52. Abdelaziz Thaalbi, La Tunisie Martyre, Ses revendications, op. cit., p. 1.
53. Moncef Dellagi, Abdelaziz Thaalbi. Naissance du mouvement national tunisien, op. cit., p. 39.
54. Abdelaziz Thâalbi parle, quant à lui, de 7 années. Cf. Moncef Dellagi, Abdelaziz Thaalbi. Naissance du mouvement national tunisien, op. cit., p. 33.
55. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 162.
56. Ibid.
57. Ibid.
58. Ibid.
59. Télégramme n°11 adressé à Rome-Nice, Tunis, 20/09/1904, PR Congrès Libre-pensée Rome-Nice, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

son travail de recherche, l'historien tunisien Béchir Tlili[60] tente néanmoins de retracer les contours de la Libre pensée en Tunisie.

Thâalbi n'est pas le seul tunisien musulman à avoir rejoint le groupement des Libres penseurs tunisiens. Dans le journal officiel de la Libre pensée en Tunisie, l'article « Les Musulmans et la Libre-Pensée » démontre le contraire mentionnant la présence d'une vingtaine de membres tunisiens de confession musulmane ainsi que de l'arrivée imminente de nouveaux adhérents musulmans au sein de la Fédération de la Libre pensée de Tunisie[61].

Tout aussi centrale dans le paysage intellectuel, syndicaliste et sociopolitique tunisien, la deuxième personnalité qui mérite notre attention est celle de Tahar El Haddad[62]. Né en 1899 à Tunis Tahar El Haddad est issu d'une famille modeste originaire d'El Hamma à Gabès. Tahar poursuit ses études à l'université théologique de la Grande Mosquée de la Zitouna en 1911. Après avoir obtenu le diplôme de fin d'études secondaires (tatwî'), il quitte la Zitouna vers 1920. Tahar El Haddad tisse des liens d'amitié dans des cercles divers, aussi bien avec le poète Aboulkacem El Chabbi, qu'avec le militant communiste Abderrahmane Attia et le syndicaliste révolutionnaire Mohamed Ali El Hammi. Aux côtés de ce dernier, le 3 décembre 1924, Tahar El Haddad devient le cofondateur et principal conseiller de la première CGTT[63].

S'opposant aux visions conservatrices, rétrogrades et patriarcales de la société tunisienne de l'époque dont lui-même est issu, prônant davantage des idées réformistes, la figure de Tahar El Haddad « fait penser davantage aux socialistes utopistes[64] » sans pour autant avoir d'appartenance politique et idéologique bien défini. Outre son engagement politique et syndical[65], ainsi que son combat pour l'émancipation et l'amélioration de la condition de la femme tunisienne, Tahar El Haddad démontre sa position avangardiste et révolutionnaire au sein de la société tunisienne[66].

Quelques années plus tard, durant l'entre-deux-guerres, on voit l'émergence d'un groupe d'intellectuels tunisiens[67]. L'écrivain Philippe Di Folco décrit ce groupement comme étant composé de « chansonniers, journalistes, libres-penseurs, anticonformistes, désargentés, pessimistes et désespérés de leur état, mais qui se venge[nt] de l'adversité par l'ironie et l'humour noir [...], rien n'échapp[e] à leur regard satirique, déjouant par le rire la déchéance sociale et l'injustice de l'histoire[68] ».

60. N'ayant pu être retrouvé physiquement le numéro du journal dont il est question dans les archives nationales tunisiennes, et ceci malgré l'identification du journal sur le site officiel de la bibliothèque nationale à Tunis, ni nulle part d'ailleurs, nous nous sommes donc inspirés du seul travail de recherche disponible au sujet du socialisme libertaire en Tunisie en 1911 réalisé par l'historien tunisien Béchir Tlili. Cf. Tlili Béchir, « Socialisme libertaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre (1911) », op. cit., p. 79-94.

61. « Les Musulmans et la Libre-Pensée », Le Libre-Penseur, a. 1, n°1, Tunis, Mars 1911, p. 8-9 cité in Tlili Béchir, « Socialisme libertaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre (1911) », op. cit., p. 87-88.

62. Bien qu'un dossier personnel existe dans les fonds d'archives tunisiennes, très peu de choses y sont mentionnées. Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2354, Tahar Haddad.

63. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 69-70 ; Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 518.

64. Noureddine Sraieb, « Contribution à la connaissance de Tahar El-Haddad (1899-1935) », Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, n°4, 1967, p. 132.

65. Voir troisième partie, chapitre n°5, sous-chapitre n°3 de notre thèse.

66. Cf. Tahar Haddad, Notre femme, la législation islamique et la société, Collection Bibliothèque du Maghreb, Éditions ANEP, Tunis, 2005, p. 227.

67. Taoufik Baccar, Salah Garmadi, Écrivains de Tunisie, Anthologie de textes et poèmes traduits de l'arabe, Collection Littératures, La Bibliothèque Arabe, Éditions Sindbad, Paris, 1981, p. 22.

68. Philippe Di Folco, Le goût de Tunis, Mercure de France, Paris, 2007, p. 90.

Parmi ces intellectuels marginaux tunisiens, nous notons la présence du journaliste Mahmoud Bayram At-Tounsi, des poètes Ali Douagi et Mohammed Laâribi[69]. Proche de ce cercle portant le nom de « Taht As-Sour » (Sous les remparts), nous trouvons également le penseur et syndicaliste Tahar El Haddad. Ce groupe d'intellectuels a pour habitude de se réunir dans un café à Tunis portant également le même nom « Taht As-sour »[70].

Dans les années Trente, avec la crise économique mondiale de 1929, la société tunisienne sous le poids du joug colonial français se trouve plongée dans « une période de léthargie[71] » sociale. L'apparition du Front Populaire en France donne un nouvel essor à la jeunesse tunisienne sur le plan culturel, intellectuel et social. Selon Ophélie Arroues, « l'arrivée du Front Populaire en France en 1936 a permis une suspension des mesures judiciaires répressives en matière de journalisme et, par conséquent, la multiplication du nombre de parutions[72] » en Tunisie.

Grâce aux idéaux et aux écrits portés par des socialistes, des marxistes, des anarchistes ou encore des Libres penseurs occidentaux, porteurs d'une tradition républicaine et réformiste, les intellectuels et les penseurs tunisiens Tahar El Haddad et Abdelaziz Thâalbi ont indubitablement influencé le courant réformateur, mais aussi révolutionnaire de la Tunisie contemporaine.

Pour la majorité de la société tunisienne, ces « nouvelles » idées semblent très éloignées de la conception sociale et culturelle traditionnelle de l'époque. Victime d'un archaïsme culturel et social causé par une forte empreinte religieuse et par l'influence du maraboutisme, la société tunisienne est en proie à une crise identitaire profonde. Ses propres crispations socio-cultuelles intérieures alimentées par une vision dogmatique rétrograde sur des sujets tels que l'émancipation de la femme tunisienne et son rôle dans la société, la réflexion sur l'impact réel de la modernisation galopante dans le pays, l'occidentalisation des mœurs et le mode de production capitaliste dans la vie des Tunisiens, ne font que justifier d'une part l'encloîtrement des femmes, une partie des forces vives du pays et de l'autre le renforcement des inégalités et des injustices au sein de la société tunisienne.

II. Liens et échanges entre anarchistes occidentaux (italiens et français) et indépendantistes tunisiens

On constate qu'il n'y a aucune trace tangible permettant d'établir une quelconque influence directe entre des groupes ou des individualités anarchistes italiennes avec la population tunisienne autochtone, en particulier de confession musulmane. Cependant, malgré l'activisme et la présence effective des groupes anarchistes italiens en Tunisie durant la période coloniale française, ce sont des anarchistes, des anarcho-syndicalistes et des communistes libertaires de nationalité française qui ont eu un impact bien plus significatif sur la population tunisienne, en particulier musulmane.

Nous trouvons cependant certains discours indépendantistes et favorables à l'émancipation sociopolitique des Tunisiens de la part de certains anarchistes italiens de Tuni-

69. Cf. Ophélie Arroues, « Journalisme et figure du journaliste chez Bayram al-Tùnisi à travers son journal tunisien Al- Sabàb (octobre 1936-1937) », La presse en Tunisie et dans les pays méditerranéens durant un siècle (1860-1960), Imprimerie de l'Office Nationale de la famille, Actes colloque Hammamet, mai 2011, p. 47-60.

70. Taoufik Baccar, Salah Garmadi, Écrivains de Tunisie, Anthologie de textes et poèmes traduits de l'arabe, op. cit., p. 22.

71. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 25.

72. Ophélie Arroues, « Journalisme et figure du journaliste chez Bayram al-Tùnisi à travers son journal tunisien Al- Sabàb (octobre 1936-1937) », op. cit., p. 48-49.

sie. Nous identifions également les mêmes discours de la part de quelques Tunisiens de confession musulmane. Traditionnellement, les périodiques anarchistes prennent systématiquement fait et cause pour les peuples colonisés proclamant pour eux, non seulement le droit à l'indépendance, mais aussi le droit à la révolte [73].

En 1912, suite à la profanation de tombeaux musulmans, de violentes bagarres éclatent aux abords du cimetière musulman entre la police française et les émeutiers arabes en colère. Lors de ces rixes, on dénombre de nombreuses victimes de part et d'autre. En représailles, les autorités coloniales françaises procédent à des centaines d'arrestations arbitraires donnant lieu à de nombreuses condamnations. Après des débats partiaux, formalistes et expéditifs, sur les 68 prévenus, 30 inculpés sont acquittés, 7 sont condamnés à la sentence capitale et 25 à de lourdes peines, soit aux travaux forcés ou à de la prison [74].

En octobre 1920, dans les colonnes du journal L'Attaque dirigé par Ernest Gegout, un ancien anarchiste français décrit les vicissitudes de la population tunisienne et les différentes vexations qu'elle a subies depuis qu'elle est sous domination coloniale française [75]. L'auteur de l'article met notamment en avant les gabegies gouvernementales notamment celles qui font suite aux différents crédits alloués aux infrastructures tunisiennes mais détournés par les dirigeants et les représentants gouvernementaux appliquant une politique prédatrice et spoliatrice des richesses naturelles qui se trouvent dans la Régence.

Dans la revue mensuelle anarchiste Plus Loin datée du mois de mai 1937 [76], lors d'une conférence en date du 18 décembre 1936, un article relate un échange d'idées entre des Tunisiens et des Français au sujet de la Tunisie. Lors de cette « causerie dépourvue de toute préparation académique, extrêmement vivante et témoignant d'une juvénilité et d'une fraîcheur de sensations que n'aurait jamais eues un observateur, placé au-dessus de la mêlée [77] », un jeune tunisien, un certain Chadly Zitouna aborde les thématiques suivantes : le système capitaliste, la colonisation française, le nationalisme tunisien et la religion musulmane.

Décrivant les misères et les injustices dont souffrent ses compatriotes dans leur propre pays, et outre l'exploitation du colon français, le jeune Zitouna met aussi en évidence que « les Tunisiens sont exploités à l'intérieur de la Tunisie par les Tunisiens eux-mêmes [78] ». Se définissant lui-même comme étant « ni destourien, ni nationaliste [79] », et ne voulant « pas collaborer avec les nationalistes tunisiens [80] », le jeune Zitouna n'admet pour autant pas « la prédominance de la France [81] » considérant que « l'affranchissement de la tutelle française ne pourrait s'obtenir que par une autre sujétion sous le joug de l'Allemagne, de

73. C'est sans doute le militant anarchiste et syndicaliste révolutionnaire français Benoît Broutchoux. Cf. Signé « Benoît », « Un crime français », Le libertaire, hebdomadaire, a. 18, n°37, Paris, 13/07/1912, p. 1. Cf. René Bianco, Un siècle de presse anarchiste d'expression française (1880-1983), op. cit., p. 410 ; C'est sans doute le militant anarchiste et syndicaliste révolutionnaire français Benoît Broutchoux. Cf. Signé « Benoît », « Un crime français », Le libertaire, hebdomadaire, a. 18, n°37, Paris, 13/07/1912, p. 1.

74. Cf. Signé « Benoît », « Un crime français », Le libertaire, hebdomadaire, a. 18, n°37, Paris, 13/07/1912, p. 1.

75. « La Tunisie martyre », L'Attaque, Journal Hebdomadaire Indépendant, a. XXXIII, s.n., Paris, 05/10/1920, p. 1.

76. René Bianco, Un siècle de presse anarchiste d'expression française (1880-1983), op. cit., p. 410 ; Cf. Article signé Zitouna, « La France en Tunisie », Plus Loin, a. 13, n°145, Paris, mai 1937, p. 8-10.

77. Cf. Article signé Zitouna, « La France en Tunisie », Plus Loin, a. 13, n°145, Paris, mai 1937, p. 8.

78. Cf. Article signé Zitouna, « La France en Tunisie », Plus Loin, a. 13, n°145, Paris, mai 1937, p. 9.

79. Ibid.

80. Ibid.

81. Ibid.

l'Italie ou de toute autre puissance[82] » européenne. À l'égard des colons français installés en Tunisie, Chedly Zitouna ne mâche pas non plus ses mots :

> Les Français se considèrent comme les maîtres et considèrent les Tunisiens comme des être inférieurs. Même ceux qui se disent de gauche et d'extrême-gauche affichent le mépris pour les indigènes. Ils leur font subir à journée faite et à toute occasion des humiliations répétées. Cela ne se pardonne guère et envenime les rapports entre les uns et les autres[83].

Selon le même Zitouna, le patriotisme et la religiosité sont des notions véhiculées au sein de la population tunisienne par les diplômés nationalistes tunisiens qui « veulent purement et simplement s'emparer des postes de commandement dans leur pays et y devenir des seigneurs féodaux[84] ».

Au point de vue arabe, au point de vue musulman, la patrie n'existe pas, le cléricalisme non plus. [Pourtant] les jeunes diplômés [nationalistes] s'efforcent de réveiller l'esprit religieux, pour exploiter le peuple ; et pourtant, intérieurement ils sont athées[85].

Cependant, malgré son amertume face à la colonisation française, le jeune Tunisien garde en lui une image positive et émancipatrice de la civilisation européenne, et en particulier de la culture française :

> Malgré toute mon amertume, j'aime la culture française, car c'est elle qui m'a fait ce que je suis et qui m'a donné les moyens de réfléchir et de juger. Je ne repousse pas la civilisation européenne, au contraire. Et c'est en dehors de tout esprit nationaliste que je revendique pour mon pays tout simplement la justice[86].

Après la déclaration d'indépendance du pays en 1957 et la proclamation de la République Tunisienne, la population tunisienne désireuse d'avoir plus d'égalité, plus de liberté, plus d'autonomie et surtout plus de justice sociale, réclame son indépendance. Très en vogue, les idéaux révolutionnaires et indépendantistes sont également victimes de leurs propres succès. La dissidence des masses composées de paysans, de mineurs ouvriers-paysans et de paysans soldats, présentes sur tout le territoire et singulièrement dans les campagnes, a des origines bien plus lointaines et plus profondes que l'instauration même du système colonial français en Tunisie, des crises politiques ou encore des rivalités régionales, tribales, claniques et/ou partisanes comme celles entre les destouriens et les néo-destouriens ou encore plus tard, entre d'une part les Youssefistes panarabistes voulant rompre définitivement avec l'Occident et en particulier la France et de l'autre, les Bourguibiens collaborationnistes avec la République française.

Ayant vu un danger imminent pour la défense de ses propres intérêts, la nouvelle autorité étatique tunisienne se sent aussitôt menacée par les nouvelles aspirations populaires et les désirs émancipateurs des Tunisiens. Ne voulant aucunement rendre indépendante et autonome la population tunisienne, en 1934 lors du Congrès du Néo-Destour, Bourguiba défend même la thèse de partager le pouvoir avec l'autorité coloniale française cherchant à soutenir un accord de co-souveraineté sous la formule littérale en langue arabe de « Siada Mouzdaouija[87] ».

---

82. Ibid.
83. Ibid.
84. Ibid.
85. Ibid.
86. Cf. Article signé Zitouna, « La France en Tunisie », Plus Loin, a. 13, n°145, Paris, mai 1937, p. 10.
87. « Interessante, a nostro avviso, fu la presa di posizione di Bourguiba, nel corso del congresso, sul concetto di co-sovranità. Egli, nel rispondere alle accuse dell'ala più radicale del partito, che definiva la co-sovranità con

Avec la divergence d'opinions et de perspectives entre d'une part le régime fasciste et les nationalistes tunisiens[88] et de l'autre, entre les antifascistes et les nationalistes tunisiens[89], la position ambigue du leader nationaliste Habib Bourguiba demeure, quant à elle, avérée[90]. Déjà en 1927, alors jeune étudiant en droit à Paris, Habib Bourguiba entretient des liens très étroits avec les services de renseignements du régime fasciste[91].

Sous l'impulsion du leader nationaliste néo-destourien Habib Bourguiba, le courant nationaliste tunisien préfére défendre les classes aisées et le patronat au mépris de toutes revendications populaires et sociales des Tunisiens. Durant les années qui suivent l'indépendance du pays en 1956, le nouveau régime applique une terrible et sanglante répres-

---

la più eloquente espressione araba « Siada Mouzdaouija », dichiarava che « rappeler que la Tunisie est un pays de co-souveraineté – ce qui implique l'existence d'une souveraineté tunisienne qui a son existence propre, ses prérogatives et son champ d'action formellement reconnus ». Cf. Discours programme de Bourguiba au IIème congrès du Néo-Destour, 29 octobre 1937, in Le Néo-Destour et le Front populaire en France. 2. La rupture. 1936-1938, Centre de documentation nationale, Tunis, 1969 ; Cf. ASMAE, DGAP, Tunisia – 1931-1945, b. 7, telespresso del MAE, n°238856 indirizzato à Min. Africa Italiana, R. Legazione – Cairo, R. Consolato Generale – Tangeri-Algeri-Rabat, Casablanca, Delegazione italiana Ginevra, Movimento Desturiano, 10 novembre 1937, cité in Leïla El Houssi, L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, op. cit., p. 173.

88. « Come rivelato da rapporti segreti, non vi er auna sintonia politica tra il fascismo e il nazionalismo tunisino ». Ibid.

89. « Elles sont différentes car elles ont un cheminement initial assez solitaire : le Néo-Destour est une formation nationale tunisienne dans une période où les deux adjectifs n'étaient pas à la mode en Tunisie pour les Tunisiens ; les antifascistes ont une formation idéologique qui n'a pas ses origines dans les lieux où ils combattent leurs batailles mais qui est au fond la « suite » d'une bataille qui avait comme cadre géographique la péninsule italienne et comme créneau chrnonologique la Marche sur Rome du 28 octobre 1922 et les exceptionnelles de 1925. Les deux mouvements sont apparemment ancrés à leurs origines selon une logique historique différente ce qui peut aussi vouloir dire que leurs cheminements semblent, à un premier examen, destinés à se dérouler selon des modèles et des voies non convergentes ». Cf. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 129.

90. « On peut ainsi classer Bourguiba dans la catégorie intermédiaire des dirigeants nationalistes musulmans dont les convictions politiques s'accommodent d'un grand opportunisme ». Cf. Roger Faligo & Rémi Kauffer, Le croissant et la croix gammée : les secrets de l'alliance entre l'islam et le nazisme d'Hitler à nos jours, Albin Michel, Paris, 1990, p. 106 ;

91. « À la faveur de l'irritation croissante contre le protectorat, l'O.V.R.A. et le S.I.M., les services de renseignements italiens, l'un politique, l'autre militaire, recrutent aisément des agents dont certains de choix comme monsieur Habib Bourguiba. « M. Bourguiba, reconnaîtra après la guerre le colonel Angelo Sforza, l'un des chefs de l'O.V.R.A. était immatriculé dans notre service sous le numéro 13120. Nous l'avions recruté à Paris en 1927, en même temps qu'un jeune Français jean Genet qui, jusqu'en 1944, nous procurera des renseignements sur les activités des réfugiés politiques italiens en France, l'un de nos principaux objectifs. » M. Bourguiba se défendra toujours de relations aussi coupables avec un état fasciste. « En 1935, poursuit le colonel Angelo Sforza, nous avons mis en veilleuse nos réseaux tunisiens. Mussolini traitait alors avec le gouvernement Laval de rectifications de frontières entre les possessions françaises et le Fezzan, dont nous venions de terminer l'occupation ». Contre la promesse de Rome de cesser son soutien aux nationalistes tunisiens, le Quai d'Orsay accepte d'abandonner ce qui n'est pour lui, dit-il alors, « qu'un peu de sable et de cailloux ». […] Après des études de droit à Paris, Habib Bourguiba, grâce à des subsides italiens, fonde à Tunis en 1927 le premier journal tunisien de langue arabe : la Voix de la Tunisie. Intelligent, affichant une absence de fanatisme religieux qui va lui concilier les milieux libéraux et anticléricaux métropolitains. Orateur puissant, interlocuteur séduisant, habile à exploiter toutes les situations favorables même celles qu'il n'a pas provoquées. Bourguiba va devenir le « Combattant suprême » auquel le peuple tunisien devra de recouvrer l'indépendance sans perdre pour autant trop de ses libertés individuelles ». Cf. Henri Jacquin, La guerre secrète en Algérie, Editions Olivier orban, Paris, 1977, p. 30-31 ; « Le colonel Angelo Sforza, responsable de la police politique De Mussolini, l'impitoyable OVRA (Opera vigilanza repressione antifascismo), ouvre après la guerre ses dossiers secrets… Et livre un témoignage ahurissant : « Bourguiba a été recruté par notre service de renseignement de la Marine à Paris, en 1927. En même temps d'ailleurs que l'écrivain Jean Genet. Nous les utilisions pour surveiller les réfugiés politiques italiens en France… Le leader tunisien était homologué à l'OVRA sous le matricule n°13120. Plus tard, nous avons cherché à reprendre contact et notamment à obtenir sa libération auprès du gouvernement de Vichy, pensant pouvoir soulever la population musulmane grâce à lui. Le gouvernement de Vichy s'y est opposé. Puis libéré par les Allemands, il a été acheminé sur Rome ». Cf. Roger Faligo & Rémi Kauffer, Le croissant et la croix gammée : les secrets de l'alliance entre l'islam et le nazisme d'Hitler à nos jours, Albin Michel, Paris, 1990, p. 99-100.

sion, n'ayant aucune pitié, contre toutes voix dissidentes quelles qu'elles soient. Voici un passage représentatif du discours de nouveau président tunisien et de sa nouvelle ligne politique intérieure :

> Une autre tendance s'est manifestée qui nous a donné encore du souci : « la lutte des classes ». Nous avons vu se développer des propagandes où les idées marxistes et anarchistes étaient à l'honneur. Il était question de « structures » à détruire et de théories à appliquer. On condescendait à convenir que le parti n'avait pas démérité mais que son rôle était fini, qu'il devait passer la main. On ne parlait que de classe ouvrière qui, seule avait été à l'avant-garde, le bataillon de choc qui a mis bas le protectorat. Le propriétaire, le patron, voilà l'ennemi. On en vint aux sabotages, aux grèves et aux humiliations des propriétaires et des patrons… Le péril est grand, il a été conjuré [92].

Néanmoins, la composante tunisienne demeure un vecteur important des revendications indépendantistes. Rappelons que durant la présence coloniale française en Tunisie, au début du siècle dernier, des relations existent sur des terrains de lutte en commun entre des militants destouriens et communistes tunisiens aux côtés d'anarchistes français et italiens.

1. Anarchistes italiens

Une cohabitation complexe à analyser en situation coloniale, tantôt fraternelle, tantôt conflictuelle, unit certainement ces deux peuples sur un constat commun : tous les deux sont assujettis au pouvoir colonial français.

Durant la période du protectorat français en Tunisie, certains anarchistes italiens de Tunis prennent position en faveur de la population tunisienne pour son émancipation sociale et politique. D'après Lucia Valenzi, « la préoccupation prédominante du gouvernement français est toujours liée au danger de révoltes indépendantistes des " indigènes ", ce qui rend plus préoccupante l'éventuelle influence anticoloniale des anarchistes italiens sur la population arabe [93] ». Au mois d'août 1887, le cabinet noir intercepte une lettre adressée à un anarchiste italien à Marseille. Selon les services de la Sûreté, nous apprenons qu'« une bande (sic) de révolutionnaires parcourait la Kroumirie pour soulever la population contre la France [94] ».

D'après Claude Liauzu, les documents n'indiquant rien de précis, l'information paraît hautement fantaisiste.

Dès son arrivée en Tunisie le 10 janvier 1887, tel un missionnaire laïc, Nicolò Converti élargit « son horizon et son action à toutes les communautés nécessiteuses de Tunis : Maltais, Français, Juifs, Arabes et Italiens [95] ». Grâce notamment à la création en 1894 de la Société Internationale volontaire de secours et d'assistence publique – La Croix Verte de Tunis (Società Internazionale volontaria di soccorso e di assistenza pubblica - Croce

92. Habib Bourguiba, « Congrès de la Victoire », Sousse, 2 mars 1959, cité par B. Chabbi, op. cit., cité in Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel », op. cit., p. 292.

93. « La preoccupazione prevalente del governo francese è riferita sempre al pericolo di rivolte indipendentiste degli "indigeni", perciò suscita maggior inquietudine l'eventuale influenza in chiave anticoloniale degli anarchici italiani sulla popolazione araba ». Cf. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 8.

94. Cf. Ministère des Affaires étrangères, Vol. II, Sécurité Générale, Police, 11/08/1887 et jours suivants, cité in Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 16.

95. Romain H. Rainero, Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, op. cit., p. 56.

Verde di Tunisi), Nicolò Converti réussit à mettre en pratique ses principes libertaires sur le sol tunisien prônant ainsi « la fraternité universelle et la solidarité agissante des non résignés[96] ». Voici les propos de l'historien Romain H. Rainero au sujet de l'action de Converti :

> Ici [à la Croix Verte de Tunis] l'utopie humanitaire des anarchistes et la fraternité universelle qui sont dans tous les textes anarchistes trouvent leur voie de réalisation ; au départ il s'agit tout simplement de réunir et d'organiser des hommes de bonne volonté pour secourir les blessés, les malades et vieillards nécessiteux. L'initiative est vaste et la philosophie de son action adminable : Converti y jettera le mieux de soi-même et il réussira dans son action[97].

Rappelons que selon le Résident Général de la République française à Tunis Charles Rouvier, le 12 mars 1894, ces « socialistes révolutionnaires [italiens], à leur idéal révolutionnaire, [...] joignaient des sentiments de gallophobie poussés à l'extrême et [...] cherchaient à communiquer ces sentiments aux indigènes parmi lesquels ils vivent, tentant de les persuader qu'ils sont esclaves sous la domination française et que les Français les ont réduits à la plus grande misère[98] ».

D'autres personnalités tout aussi importantes du mouvement anarchiste italien en Tunisie ont des postures différentes à l'égard de la population tunisienne et de leurs revendications indépendantistes. Rappelons également, d'après les déclarations de l'anarchiste romain Ettore Sottovia présent à Tunis en 1902, qu'un groupe anarchiste cosmopolite dont il est membre, composé essentiellement d'émigrés italiens, d'Italo-tunisiens et de quelques Maltais, fait la promesse que bientôt il gagnera à sa cause quelques Arabes[99].

L'anarchiste sarde Francesco Cucca est également aux côtés des Tunisiens. En 1911, l'Armée Royale italienne envahit militairement la Libye tenue jusqu'alors par les Ottomans. Cet évènement génère une tension mortifère entre la population italienne de Tunisie et la population musulmane tunisienne. En 1912 à Tunis, dans les colonnes du journal syndicaliste révolutionnaire La Bataille, Francesco Cucca publie deux articles incendiaires : le premier en français, le second en italien. Tous deux sont signés sous le pseudonyme de « Barbaricino Ribelle ». Arrivée à son comble, la situation conflictuelle est à un point critique dans la Régence entre la colonie italienne et les musulmans tunisiens.

Bien qu'étant de nationalité italienne, à travers sa plume[100], Cucca manifeste avec force et enthousiasme son désir internationaliste et son statut de paria, de rebelle et de révolutionnaire aux yeux des autorités belliqueuses et spoliatrices italiennes se rangeant ainsi du côté des Libyens dans cette guerre colonisatrice et aux visées impérialistes.

Afin de mieux comprendre les liens qui unissent les populations tunisienne et libyenne, outre l'aspect religieux et culturel, il faut aussi rappeler qu'historiquement après l'invasion puis la colonisation de la Tunisie par l'armée française en 1881, de nombreuses tribus tunisiennes ayant essuyé de cuisantes défaites militaires mais restant opposées

96. Ibid.
97. Ibid.
98. Lettre de Charles Rouvier, Résident Général de la République française à Tunis, au Ministère des affaires étrangères, Tunis, 12/03/1894, Archives nationales, direction des affaires politiques, services des protectorats, cote bb/18/6455, dossier 5 « Tunis. 1890-1894. Groupe d'anarchistes italiens à Tunis, animé par le docteur Converti ».
99. Ettore Sottovia, « Un primo maggio all'estero », L'Internazionale : periodico di propaganda e di azione sindacale, Numero straordinario del 1 maggio 1913, Supplemento al n°105, Tipografia Camerale, Parme, 1913, p. 3.
100. Cf. « Vive l'Internationale ! », La Bataille, journal hebdomadaire paraissant tous les jeudis, a. 2, n°36, Tunis, 01-07/02/1912, p. 2 ; « Le considerazioni sulla guerra Italo-turca e le parole di pace d'un ribelle », La Bataille, journal hebdomadaire paraissant tous les jeudis, a. 2, n°36, Tunis, 01-07/02/1912, p. 2. Voir au document annexe n°28, les deux articles en entier.

à la présence française sur leurs terres, ont préféré migrer massivement avec leurs familles en Libye que de se soumettre à l'autorité coloniale française[101]. Étant donné les importantes vagues migratoires, souvent clandestines, il est difficile d'avoir des données chiffrées fiables et complètes sur ces flux. Lors de cette invasion militaire de la Libye par l'armée italienne, de nombreux volontaires tunisiens rejoignent soit la résistance armée libyenne soit les rangs de l'armée turque en signe de solidatité musulmane comme c'est le cas d'Abderrahmane El Kéfi et de Mohamed Ali El Hammi . Durant la Grande guerre (1914-1918), de nombreux Tunisiens sont enrôlés bon gré mal gré dans les rangs français au sein des régimes de tirailleurs tunisiens[102] tels que Mokhtar El Ayari[103] et Abderrahmane El Kéfi[104].

Suite à l'invasion italienne de la Tripolitaine[105] et « à tous nationalistes délirants, à toutes les bestialités militaristes et à tous les délires impérialistes[106] », Paolo Schicchi brosse un portrait fort élogieux à l'égard des populations arabes soulignant leur sens de l'hospitalité, leur vif sentiment de liberté et de dignité humaine[107], leur amour de l'indépendance et leurs droits à l'autodéfense[108]. En 1929, dans le volume n°2 de son ouvrage Casa Savoia, Paolo Schicchi mentionne l'implication de 90 000 Tunisiens engagés dans l'armée française durant la Première guerre mondiale (1914-1918) sans que les autorités coloniales françaises daignent reconnaître le sacrifice et l'engagement de ces volontaires tunisiens risquant leur vie pour défendre la France[109].

---

101. « Rien ne démontre mieux la réaction unitaire des tribus que leur départ en masse des régions du Centre et du Sud de la Tripolitaine à la fin de l'année 1881 ». Cf. André Martel, Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie (1881-1911), Tome 1, Presses Universitaires de France, 1965, p. 258-261, cité in Mohamed Hédi Chérif, « Mouvements paysans dans la Tunisie du XIXe siècle », Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n°30, 1980, p. 42.

102. Titulaire de la fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur, cité à six reprises à l'ordre de l'Armée et 45 autres citations collectives de ses Bataillons ou Compagnies, le 4ème régiment de tirailleurs tunisiens (4ème RTT) est le plus célébre des régiments d'infanterie français ayant participé à la Première Guerre mondiale. Cf. Lieutenant-colonel Aubertin, Historique sommaire du 4ème Régiment de Marche de tirailleurs tunisiens, Bordeaux, Imprimeries Gounouilhou, 1919, p. 16.

103. « Mokhtar El Ayari dit comment il s'est engagé dans l'armée pendant la guerre […] ». Cf. Note n°442 signée par le commissaire Clapier émanant de la police spéciale des chemins de fer et des ports de Tunis, objet : Parti communiste (Section indigène), Tunis, 08/04/1922, Archives nationales tunisiennes, série E, carton 550, dossier 30/15 (1921-1924), gens à surveiller, dossier personnel n°2340, Moktar B. Haj Belgacem Ayari ; « Al-Ayari served in France as a soldier during World War I and after ». Cf. Stuart Schaar, "Mukhtar Al-Ayari a Radical Tunisian in the 1920 and his place in Labor History", Odile Moreau and Stuart Schaar (eds.), Subversives and Mavericks in the Muslim Mediterranean : A Subaltern History, Austin, University of Texas Press, 2016, p. 195.

104. « Abderrahman ben Mohamed El Kefi fut mobilisé pendant la guerre et aurait fait la campagne de France ». Cf. Rapport n°185 signé par le commissaire spécial Clapier, Tunis, 03/03/1922, Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2757, Abderrahmane El Kafi.

105. « Il testo che segue è stato inserito dall'autore come introduzione ai due drammi "La morte dell'aquila" e "Tutto per amore", pubblicati a Milano senza data (tra il 1912 e il 1915) ». Cf. Astérisque en note de bas de page, Paolo Schicchi, La guerra e la civiltà. Mondo arabo e aggressione occidentale, Sicilia Punto L. Edizioni, Raguse, 1988, p. 11.

106. « quando l'ubricatura tripolitana aveva dato la stura a tutti i delirii nazionalisti, a tutte le bestialità militaresche, a tutti i vaneggiamenti imperialisti ». Ibid.

107. « In quanto agli arabi del deserto possiamo dire senza esagerazione che nessun popolo al mondo ebbe così vivo il sentimento della libertà, dell'indipendenza e della dignità umana ; e spropositino pure sulla parola anarchia, com'è loro costume, i bonzi incretiniti della scienza ufficiale e gli scribi strigliati dell'ordine borghese ». Cf. Paolo Schicchi, La guerra e la civiltà. Mondo arabo e aggressione occidentale, op. cit., p. 36.

108. « L'arabo non mantiene la promessa, non osserva la parola data solo quando gli è imposta colla forza : ma quando volontariamente, per libera elezione giura fedeltà o promette amicizia, si può esser sicuri che preferisce morire anziché venir meno all'impegno. Egli disprezza i traditori e i perfidi, come disprezza i vigliacchi, ed è strano che alcuni vogliano chiamare inganno e tradimento ciò che è amore d'indipendenza e diritto di difesa. Ma vi è una virtù che più d'ogni altra contraddistingue l'arabo, ed è l'ospitalità, che per esso è qualche cosa di sacro una specie d'istituzione sociale e familiare, un vanto perenne, un pensiero costante ». Cf. Paolo Schicchi, La guerra e la civiltà. Mondo arabo e aggressione occidentale, op. cit., p. 29.

109. Paolo Schicchi, Casa Savoia. Volume 2, op. cit., p. 143-144.

Quelques années plus tard, après l'arrivée au pouvoir du Front populaire en France en 1936, le groupe anarchiste italien composé de Vincenzo Mazzone, Giovanni Dettori, Giovanni Puggioni et Francesco Covato effectue une active propagande anarchiste et révolutionnaire dans les milieux ouvriers de Tunis [110]. Dans ce climat d'agitation politique et sociale, animée par un esprit révolutionnaire et ayant la sympathie des ouvriers arabes, une autre personnalité antifasciste italienne, proche des milieux anarchistes de Tunis, émerge en la personne de Giacomo Grimaldi [111]. En qualité de responsable syndical au sein de l'U.D. [112] mais « présenté par les Autorités comme un repris de justice dangereux qui excitait les indigènes à la révolte [113] », le mineur [114] Giacomo Grimaldi est considéré comme étant « une personnalité controversée [115] ».

Au mois d'octobre 1936, à la tête d'une délégation ouvrière de l'U.D., Grimaldi fait une tournée dans les mines du Sud [116] pour sensibiliser les ouvriers mineurs à la question syndicale [117].

Selon le journal Tunis Socialiste, « le 2 octobre 1936, le directeur de la mine de M'Dilla, expulsait, manu militari, après l'avoir fait ligoter, le responsable Grimaldi, en tournée de propagande syndicale, sous prétexte que la mine était une propriété privée [118] ». Dans un rapport de la police daté du 12 novembre 1936, passant de nouveau à M'Dhilla, le délégué syndical Grimaldi est accueilli avec beaucoup d'enthousiasme et de symboles politiques marquant l'esprit militant et révolutionnaire des ouvriers mineurs présents sur place :

> Hier 11 novembre courant, vers 9h.30 du matin, est arrivé à M'Dilla le nommé Grimaldi Jacques, délégué des mines et carrières de Tunisie. Il a été reçu à 200 mètres avant l'entrée du village par 350 ouvriers indigènes environ et 25 ouvriers européens qui s'étaient réunis aux abords du village. Tous ces ouvriers ont salué ce délégué avec le bras tendu et le poing fermé. Aussitôt arrivé au village, un indigène lui a remis un cheval pour se rendre au village tripolitain de M'Dilla. Tous les ouvriers indigènes qui étaient venus le recevoir ont formé un cortège jusqu'à la mine sur un parcours de 5 kilomètres. En passant devant la maison du Directeur de la mine, de nombreux indigènes levèrent encore le poing [119].

110. Note d'information transmise au chef de la Sécurité Générale en charge de la Résidence Générale, Monsieur Pascaud, Tunis, 24/10/1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU701/1/Renseignements Généraux, cote 100 « Réfugiés espagnols, surveillance dans des offices de travailleurs, des syndicats et une association proche des anarchistes : listes nominatives et notices individuelles (1939-1942) ».
111. Son dossier personnel n'a pu être identifié aux archives du CPC.
112. Cf. Tunis Socialiste, Tunis, 03/11/1936, cité in Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 128.
113. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 128.
114. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 82.
115. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 128.
116. « Les mines du Sud constituaient deux groupes dinstincts : d'une part, la société des phosphates de Gafsa qui controlait les trois centres d'exploitation de Métlaoui, Redeyef et Moularès, dirigeant également l'exploitation du chemin de fer Sfax-Gafsa et embranchements ; d'autres part, la société des phosphates du Djebel M'Dhilla, exploitant les gisements phosphatiers de M'Dhilla ». Cf. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 131.
117. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 128.
118. Cf. Tunis Socialiste, n°4113, Tunis, 06/11/1936 cité in Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 121.
119. Rapport n°858 Monsieur Charre, chef de la police de M'dilla, objet : a.s. de la venue à M'Dilla du nommé GRIMALDI Jacques délégué du Syndicat des Mines et Carrières, M'Dilla, 12/11/1936, Archives nationales tunisiennes, série E, carton 550, dossier 13/2 – 1898-1937, Police du territoire, Politique générale - Rapports et extraits de presse au sujet de la politique générale et de la sécurité de la Tunisie.

Selon ce même rapport, la visite de Grimaldi à M'Dhilla « paraît avoir un caractère de conciliation[120] ». Le lendemain matin à 8 h. 45, Grimaldi quitte M'Dhilla par le train en direction de Gafsa. Mais face au refus de la part des directions des mines de recevoir la délégation ouvrière, au mois de novembre 1936, les mineurs déclenchent un premier mouvement de grève afin d'obtenir « la satisfaction des trois revendications suivantes : signature du contrat collectif pour garantir l'avenir et fixer des salaires convenables, suppression du travail à la tâche, reprise de tous ceux qui furent licenciés ces derniers temps[121] ».

Dans ce climat social extrêmement tendu, au début du mois de mars 1937, l'ensemble des mineurs du Sud déclenchent finalement un large mouvement de grève générale[122]. Dès le déclenchement de la grève à Métlaoui, pris de panique, le Contrôleur civil de Gafsa criminalise les revendications des ouvriers mineurs et parle même « d'un mouvement insurrectionnel déclenché subitement par les indigènes[123] ». La confrontation entre les forces de l'ordre et les ouvriers en grève dure environ deux minutes. Au total, on compte dix huit morts et une trentaine de blessés du côté des grévistes et quatre blessés du côté du service d'ordre[124]. D'ailleurs, selon un rapport de la police française présente sur place daté du 21 mars 1937, l'implication active du militant syndicaliste Giacomo Grimaldi auprès de la population ouvrière arabe est pleine et entière dans les incidents qui ont eu lieu dans les mines du Sud :

> À propos des facteurs qui furent à l'origine de l'explosion de mécontentement des mineurs le rôle de Grimaldi fut souvent évoqué par les autorités locales. Parlant parfaitement l'arabe, vivant la vie indigène, Grimaldi semblait avoir un grand ascendant sur les travailleurs qu'il exhortait à l'action violente[125].

À travers son organe La Tunisie Française, la presse coloniale sur le sol tunisien énonce « l'action provocatrice [de] Grimaldi, ouvrier en grève, et d'un riche Tripolitain… donnant instructions et argent[126] » osant même jusqu'à faire des amalgames avec le fascisme pour discréditer le mouvement des ouvriers mineurs grévistes. Selon certaines sources, suite à cet incident, Grimaldi est arrêté puis expulsé de Tunisie par les Autorités coloniales françaises[127].

Au cours de l'année 1937, Grimaldi s'engage dans les rangs républicains espagnols au sein de « La Columna Confederal del Levante 11a Centuria 4° Grupo Léon Tolstoy, Valdecebro, Frunte Teruel ». Se trouvant alors sur le front de Teruel et prévenu par un compagnon de Tunis, Giacomo Grimaldi fait parvenir une lettre à L'Italiano di Tunisi publiée par la suite dans les colonnes du journal antifasciste de Tunis.

N'étant pas présent sur les lieux au moment des faits, la missive de Grimaldi a pour objet d'éclaircir la situation tragique qui s'est déroulé à Métlaoui avec l'assassinat de certains mineurs grévistes mais également sur l'implication factuelle du régime fasciste dans cette affaire et sa connivence avec les autorités coloniales françaises au service du

120. Ibid.
121. Cf. Tunis- Socialiste du 21/11/1936, cité in Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 129.
122. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 121.
123. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 138.
124. Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 145.
125. Rapport en date du 21 mars 1937 émanant de l'inspecteur des services administratifs à l'adresse du Résident Général, Archives du Quai d'Orsay. Fonds Tunisie 1930-1939, C.11, D.19 cité in Mustapha Kraiem, La Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, op. cit., p. 149.
126. Juliette Bessis, La Méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie, op. cit., p. 202.
127. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 82.

Patronat local[128]. La même année, dans une lettre émise par l'anarchiste et antifasciste italien Giuseppe Puggioni resté à Tunis s'adressant à Giovanni Antonio Puggioni sur le front espagnol, Giuseppe évoque expressément le nom de Grimaldi dans sa missive pour évoquer le rôle central des anarchistes de Tunis dans la création du Comité régional tunisien en soutien aux familles des volontaires engagés dans les rangs républicains espagnols[129]. C'est la dernière trace que nous avons au sujet du militant syndicaliste et mineur, Giacomo Grimaldi.

2. Anarchistes français

Concernant la présence des anarchistes français et françaises en Tunisie, nous trouvons des éléments dans les travaux de Claude Liauzu[130]. Affirmant que « rien ne permet d'établir l'existence d'un groupe organisé et actif de libertaires venus de la métropole[131] », il décrit ainsi la présence des anarchistes français en Tunisie :

> Quant aux [libertaires] Français, à la fois moins nombreux et moins actifs [que leurs homologues italiens], les raisons de leur présence sont différentes. Pour eux, l'Afrique du Nord fut plus souvent un lieu de déportation que de refuge, encore que la présence de certains individus jugés dangereux en métropole ait été tolérée dans la Régence, où leurs moyens d'action demeuraient limités et où l'on pouvait espèrer qu'ils s'assagiraient. Quant ils manifestaient une activité trop gênante, l'arsenal répressif élaboré par la Résidence ne manquait de ressources pour les mettre à la raison. L'attitude des autorités à l'égard des dangereux individus rassemblés à Tunis, allait en effet de la tolèrance – amusée, parfois mais toujours inquiète et précautionneuse – à l'extrême rigueur, selon les circonstances et les fluctuations de la conjoncture politique de la Troisième République. L'anarchisme français ne semble pas avoir accordé une grande importance aux questions coloniales. Les banalités exprimées dans le Père Peinard montrent l'absence d'analyse sérieuse du problème[132].

D'après les informations recueillies jusqu'à présent, nous trouvons majoritairement les anarchistes français soit dans les rangs de l'armée soit parmi les fonctionnaires du service public. Voici les noms des anarchistes français signalés dans divers rapports de police et indiqués comme présents sur le territoire tunisien :

— Un certain Fabre, instituteur au Kef (ville dans le Nord-Ouest de la Tunisie)[133] ;

---

128. « Da Teruel – Lettera di Grimaldi », L'Italiano di Tunisi, a. II, n°25, Tunis, 25/04/1937, p. 1-2. Voir au document annexe n°29, la lettre de Giacomo Grimaldi du front de Terruel en Espagne.

129. « Dirai al Grimaldi che lo ringrazio della lettura ma non sò cosa voglia dire al Comitato, il detto Comitato regionale ho per meglio dire Tunisino e stato formato da noi anarchici promettendoci di aiutare le famiglie più bisognose di tutti coloro che si recano in Spagna […] ». Cf. Lettre de Giuseppe Puggioni adressée à Giovanni Antonio Puggioni sur le front espagnol. « Destinatario : Companero Puggioni Antonio, 82e Brigata Mista, 2e Battaglione, 1e Compagnia, Puebla de Valverda-Valencia-Terruel », in copie della lettera del Ministero della Guerra, 18/05/1937, n°3/13595, ACS, CPC, boîte n°4153, PUGGIONI Giovanni Antonio.

130. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 156-160.

131. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 156.

132. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 155.

133. Rapport du cabinet du directeur de l'enseignement public adressé au Résident Général, Tunis, 29/07/1894, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

— Georges Damias (dit Bossuet)[134] ;

— Jean Rémus Carrière (appelé Firmin), Jean Laffitte[135] et Eugène Cosson[136] ;

— Auguste Bureau[137] ;

— Charles Aimé Marchand, anarchiste incorporé comme soldat au 3ème Bataillon d'Afrique en garnison à Aïn-Bittar en colonne vers Aïn-Draham (ville dans le Nord-Ouest de la Tunisie)[138] ;

— Pierre Mourguet, anarchiste militant incorporé comme soldat au 4ème Zouave et affecté à la garnison de Tunis[139] ;

— Pierre Perruchet, anarchiste accomplissant son service militaire au 4ème Bataillon d'infanterie légère d'Afrique situé à Tunis[140] ;

— Léon Thoofd, anarchiste incorporé comme soldat au 5ème Bataillon d'infanterie légère d'Afrique à Gabès (Tunisie)[141] ;

— Henry Jean Charles Fortuné Caubet, un certain Genet, pharmacien à la Pharmacie Centrale de la rue Al Djazira (Tunis), Jacques Hirlaireau, Jean-Jacques Foucard et Louis Mollé[142].

— Un certain Lemmel, de passage à Tunis, a eu des propos anarchistes[143].

— Maurice Jason et Marcel Carrey, tous deux de sensibilité anarchiste et révolutionnaire, reçoivent des journaux anarchistes[144].

134. Note du Commissaire Central de Police à Tunis, Tunis, 04/02/1897, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

135. Note n°564 de Monsieur Riffault, délégué à la Résidence Générale adressée au Ministre des Affaires Étrangères, Tunis, 10/08/1894, objet : individus arrêtés pour apologie du crime commis sur Monsieur Carnot, Président de la République, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

136. Note de police n°3516 du commissaire centrale Monsieur Barony adressée au Ministre Résident général de France à Tunis, Tunis, 26/06/1894, objet : individus arrêtés pour apologie du crime commis sur Monsieur Carnot, Président de la République, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

137. Rapport de police n°1242 du cabinet du secrétaire général du gouvernement d'Algérie adressé au Résident général de la République française à Tunis, Alger, 17/04/1895, objet : anarchistes – Bureau Auguste, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

138. Rapport n°1708 du cabinet du préfet du département de Constantine (Algérie) adressé à Résident Général à Tunis, Constantine, 06/05/1899, objet : anarchistes - Marchand (Charles Aimé), Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

139. Note n°SD/431 du secrétariat général à Tunis adressée à Monsieur René Millet, Ministre Résident-Général de la République française à Tunis, Tunis, 30/11/1896, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

140. Note confidentielle du préfet du département de l'Allier adressée au Résident Général à Tunis, Moulins, 25/11/1896, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

141. Note du préfet du Nord et secrétaire général adressée au Résident Général à Tunis, Lille, 12/12/1906, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

142. Rapport confidentiel du commissariat de police, Tunis, 29/01/1897, objet : Surveillance des anarchistes, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

143. Note n°518-D de Monsieur Baroney, commissaire central à Tunis s'adressant au Ministre Résident Général de France à Tunis, Tunis, 29/06/1892, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».

144. Rapport n°4.035-6 de Monsieur Gazagne, préfet et directeur des services de sécurité s'adressant au secrétaire général du gouvernement tunisien, Tunis, 03/10/1939, objet : A.S. Propagande défaitiste, Archives nationales tunisiennes, série E, carton 550, dossier 41 (1939-1940), Police du territoire - Questions Générales - Répression des propagandes étrangères.

— Les frères Nouchy (André, Judas et Armand), Henri Doumange, G. Bastige et Max Langlade sont les membres qui composent le groupe d'anarchistes de Bizerte et de Tunis [145].

— Un certain Muger, animateur du groupe de la Jeunesse anarchiste-communiste à Tunis [146].

— Louis Le Troquer, militant socialiste-révolutionnaire et quartier maître fourrier à l'Arsenal de Sidi-Abdallah [147].

— Louis Dietrich, ancien légionnaire ayant fréquenté les anarchistes algérois dans les années 1890. Il passe un court séjour à Tunis entre le mois de mai 1899 au mois d'août 1899 [148].

Aux noms ci-dessus, nous pouvons ajouter ceux de personnes appartenant aux milieux des intellectuels, des journalistes et des penseurs français présents sur le sol tunisien. Toutes ces personnes ont un lien très proche avec le mouvement anarchiste : le journaliste et directeur politiqe l'entrefilet syndicaliste révolutionnaire La Bataille, Paul Vigné D'Octon [149], le journaliste et romancier Charles Géniaux [150], le dramaturge Georges Darien [151], le caricaturiste Henri Gustave Jossot alias Abdelkarim Jossot après s'être converti

145. Note n°940-5 émanant du Directeur de la Sûreté Publique à Monsieur le Commissaire Spécial, Chef du Service des Renseignements Généraux à Tunis, A/S. du voyage des Souverains de la Grande Bretagne en France, Surveillance des suspects, A/S. de l'anarchiste NOUCHY André, Tunis, 02/06/1938, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU/701/1, Renseignements Généraux, cote 50 « Politique intérieure italienne (1935-1941) ; Surveillance des anarchistes et antifascistes (1935) ».

146. Notes de René Bianco, Jean Maitron & Claude Pennetier, Dictionnaire Biographique du mouvement ouvrier français, op. cit., p. 349.

147. Note n°1005 de la Police Spéciale des Chemins de Fer et des Ports de Tunis, Tunis, 03/09/1918, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 1, dossier 1, « Rapports et notes sur la création d'un commissariat spécial de police à Bizerte pour surveiller les ouvriers de l'Arsenal maritime de Sidi-Abdallah et celui de Ferryville (1919-1922) ».

148. Archives nationales d'Outre-mer, cote 1F/15 et 1F/18 – Le Libertaire, 10-15/02/1892. Notice établie par Rolf Dupuy sur le site suivant : http ://militants-anarchistes.info/spip.php ?article1111 cité in Philippe Bouba, L'Anarchisme en situation coloniale : le cas de l'Algérie. Organisations, militants et presse (1887-1962), op. cit., p. 287.

149. Cf. Paul Vigné d'Octon, Les crimes coloniaux de la Troisième République - La Sueur du Burnous, Éditions de la « Guerre Sociale », Paris, 1911, p. 391 ; Cf. Lazhar Mejri, « Paul Vigné d'Octon, La sueur du burnous, Un regard extérieur sur la politique coloniale française en Tunisie (1881-1909) », Sami Bargaoui et Hassan Remaoun (dir.) Savoirs historiques au Maghreb, Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle/ C.E.R.E.S, Oran/Tunis, 2006, p. 249-263 ; Cf. Henri Brunschwig, « Vigné d'Octon et l'anticolonialisme sous la Troisième République (1871-1914) », Cahiers d'études africaines, Vol. 14, n°54, 1974, p. 265-298 ; Jean Suret-Canale, « L'anticolonialisme sous la Troisième République : Paul Vigné d'Octon », Cahiers Internationaux, 107, septembre-octobre 1959, p. 57-68 ; Jean Sagnes, « Paul Vigné d'Octon, un anticolonialiste sous la Troisième République », Ils voulaient changer le monde, Editions du Mont, Collection Mémoire, Cazouls-Lès-Béziers, 2016, p. 127-154 ; Archives départementales de l'Hérault, Montpellier, fonds Paul Vigné d'Octon (1860-1946) cote 21 F 1-16 ; fonds Paul Vigné d'Octon (1860-1960) cote 1 E 1149-1351.

150. Isabelle Felici, « Les rédacteurs de la presse anarchiste italienne publiée hors d'Italie : Nicolò Converti, entre Naples, Marseille et Tunis », Figures et trajectoires de journalistes de la presse en langue étrangère du Siècle des Lumières à l'époque des nationalismes. Configurations et mises en perspectives comparatistes, Europe - Amériques (XVIIIe- début XXe siècles), collection interdisciplinaire intitulée « Mediengeschichte - Media History - Histoire des médias », Éditions Nomos, Baden Baden, 2024, (en cours de publication) ; Henri Viltard, « Claire et Charles Géniaux, journalistes et romanciers, fidèles amis de Jossot », sur le site Goutte à goutte, 2008, consulté le 10/02/2024. http ://gustave.jossot.free.fr/geniaux.html

151. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 156.

à l'islam [152] ou encore l'ancien officier militaire et ex-communard, dirigeant le Journal de Tunis, Jules Montels [153].

Nous notons également la présence des syndicalistes-révolutionnaires français Léon Silve et Auguste Boisson ou encore des militants communistes français influencés les idéaux libertaires tels que Marcel Joubert [154], Jean-Paul Finidori [155] pu encore Robert Louzon [156] ainsi que son épouse, l'ancienne militante anarchiste Eliska Louzon [157]. Grâce aux recherches effectuées au Centre des Archives Diplomatiques à Nantes ainsi que dans les fonds des archives tunisiennes, nous pouvons clairement identifier trente-huit personnes de nationalité française pouvant être recensées comme anarchistes, présentes sur le sol tunisien durant la période du protectorat français en Tunisie.

Cependant, grâce aux investigations dans les archives tunisiennes et contrairement aux affirmations de Claude Liauzu sur l'inexistence de groupe d'anarchistes français en Tunisie [158], nous pouvons affirmer avec certitude l'existence de deux groupes révolutionnaires français, un syndicaliste-révolutionnaire et l'autre anarchiste-libertaire, tous deux situés à l'Arsenal de Sidi-Abdallah [159]. Dans le rapport daté du 2 juin 1918, il est dit que « ces différentes organisations entretiennent l'esprit révolutionnaire de leurs adhérents au moyen de journaux et brochures [tel que] le groupe libertaire [qui] procure à ses affiliés : journaux et brochures anarchistes, tels que, jusqu'à ces derniers temps, « Ce qu'il faut dire » de Sébastien Faure ; « Franchise » qui avait remplacé le précédent et « La Plèbe » qui depuis ont été supprimés ! […] Telle est, résumée brièvement, la situation politico-révolutionnaire des ouvriers de l'Arsenal de la Marine de Guerre de Sidi-Abdellah ! [160]». Dans une note de service datée du 20 septembre 1918, surveillant les activités politiques des anarchistes, la police française décrit la situation présente dans l'Arsenal de Sidi-Abdallah :

> Il semblerait que les militants socialistes et syndicalistes voire même : libertaires et anarchistes de Sidi Abdallah se meuvent pour un mouvement d'ensemble ! La semaine dernière le Comité d'action syndicaliste a convoqué en réunion plénière tous les bureaux des organisations déjà existantes : Parti Socialiste, Ligue des droits de l'homme ; Groupe libertaire et néo-malthusien, syndicat du Port et coopérative ! Ils ont discuté de la situation créée par la guerre :

152. Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°361, Abdel Karim Jossot ; Henri Viltard, Sauvages blancs ! Chroniques tunisiennes 1911-1927 par Jossot, Éditions Finitude, Bordeaux, 2013, p. 172.

153. Adnène Ennaïfar, « Jules Montels, Tunis-Journal et la colonisation de la Tunisie (1884-1890) », s.d., s.l, p. 10 https ://www.academia.edu/27172294/Jules_MONTELS_Tunis_Journal_et_la_colonisation_de_la_Tunisie_1884 _1890_pdf Donato Pelayo, « Jules Montels : une vie d'éternel rebelle », L'Agglo-rieuse, n°430, n°431, n°432, Montpellier, 09-23/02/2011, consulté le 24/06/2024. https ://archives.cira-marseille.info/raforum/spip.php ?article6277 ; Cf. Fiche biographique disponible en ligne le 20/09/2023 dans le dictionnaire Maitron, https ://maitron.fr/spip.php ?article76076

154. Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2290, Marcel Joubert.

155. Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2649, Jean-Paul Finidori.

156. Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2375, Robert Louzon.

157. Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2790, Eliska Louzon.

158. Claude Liauzu, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : Les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, op. cit., p. 156.

159. Signé B. à V., rapport de surveillance daté de dimanche 02/06/1918, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 1, dossier 1, « Rapports et notes sur la création d'un commissariat spécial de police à Bizerte pour surveiller les ouvriers de l'Arsenal maritime de Sidi-Abdallah et celui de Ferryville (1919-1922) ».

160. Ibid.

> Vie chère au point de vue habitation et alimentation. Ils ont décidé de faire une propagande acharnée contre les hôteliers et restaurateurs et aussi contre les vautours (sic) propriétaires ! Ce qu'il y a d'acquis dès maintenant c'est que la coopérative de l'Arsenal n'est plus assez grande pour contenir le nombre de nouveaux adhérents !! [161]

Concernant les anarchistes français cités en préambule, à travers deux articles en faveur de la population tunisienne qui paraissent sur le journal syndicaliste révolutionnaire La Bataille dirigé par l'anarchiste et publiciste français Paul Vigné D'Octon. Le premier article s'intitule « À nos camarades musulmans [162] ». Le second s'intitule « Bravo l'Islam ! ». Nous apprenons dans ce dernier article que « sur un signe donné, sur une prière, sur un mot d'ordre », la population musulmane tunisienne boycotte les tramways en signe de protestation contre l'invasion militaire de la Tripolitaine par l'armée italienne. La direction du journal salue ce « mouvement admirable et splendide » exprimant ainsi son désir vital d'indépendance et d'émancipation sociale et politique :

> Les évènements viennent de donner un démenti magnifique aux rêves criminels des politiciens misérables, habitués à guider des populations avachies. Quel enseignement pour l'avenir ! À celui qui regardait avec une morne désespérance la race vaincue et humiliée, recrutant des défenseurs en dehors d'elle, toujours courbée sous le joug du plus fort, cette cohésion merveilleuse apporte un réconfort inespéré. […] Oui vive le geste d'indépendance, vive le geste de la vie ! La loi du plus fort ne doit pas toujours être la règle. Dans la faiblesse même, le petit peut trouver l'arme qui le libère et cette arme, défensive aujourd'hui assurera demain la victoire. Qu'on le veuille ou non, nos idées gagnent du terrain. […] aussi bien à Tunis qu'ailleurs, l'Islam, c'est-à-dire une grande fraction de l'humanité, s'est réveillé et fête son réveil par des gestes inoubliables. Et maintenant, camarades musulmans, ne perdons pas de temps ! […] L'élan est aujourd'hui donné. En avant l'Islam ! Les soldats des croisades modernes s'élancent, intrépides et insouciants à la conquête de la liberté, de la justice et du bien-être par la science et par l'effort incessant. Que tes enfants prennent place dans leurs rangs ! [163]

En 1907, l'esprit révolutionnaire et internationaliste est déjà présent parmi certains membres de l'administration coloniale française en Tunisie. Dans un rapport du commandant du 3ème Bataillon d'Afrique signale que « chaque jour, dans la ville du Kef, des jeunes gens appartenant à diverses administrations civiles, chantent publiquement des couplets de l'Internationale [164] ». Dans les colonnes du journal L'Unione du 7 octobre 1910, on nous signale aussi la présence d'affiches révolutionnaires placardées sur les murs de la ville de Tunis [165].

---

161. Note de service, s.l., 20/09/1918, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 1, dossier 1, « Rapports et notes sur la création d'un commissariat spécial de police à Bizerte pour surveiller les ouvriers de l'Arsenal maritime de Sidi-Abdallah et celui de Ferryville (1919-1922) ».
162. « La Bataille », « À nos camarades musulmans », La Bataille, journal hebdomadaire paraissant tous les jeudis a. 2, n°40, Tunis, 29/02-06/03/1912, p. 2.
163. « La Bataille », « Bravo l'Islam ! », La Bataille, journal hebdomadaire paraissant tous les jeudis, a. 2, n°38, Tunis, 15-21/02/1912, p. 1.
164. Rapport Confidentiel n°260/4cg du Général Herson, commandant la division d'occupation de Tunisie adressé au Résident Général de la République française à Tunis, Tunis, 10/07/1907, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1202 « Libres penseurs et anarchistes (1892-1910) ».
165. « Manifesti rivoluzionari », rubrique « Le nostre informazioni », L'Unione, Giornale quotidiano italiano, a. XXV, n°278, Tunis, 07/10/1910, p. 2.

Grâce au travail de recherche sociologique entamé par l'historien tunisien Hamza Hassine-Raouf expliquant les interactions ethniques existantes en situation coloniale entre les différentes communautés ouvrières française, italienne et tunisienne dans l'Arsenal de la ville de Ferryville (l'actuelle Menzel Bourguiba)[166], de 1912 jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale (1919-1920), nous notons la présence d'une activité politique, militante et syndicale aux idéaux anarchistes dans cette ville. En 1912, le journal Le Socialiste qualifie Ferryville de « ville des anarchistes, cette ville rouge ». Même s'il est aussi dit que cette ville est en train de devenir « une tranquille cité de petit-bourgeois ». Ce bref passage donne une esquisse à la juste mesure de l'impact réel des idées anarchistes en terre tunisienne et plus précisément à Ferryville. Concernant l'engagement militant et syndical des ouvriers de l'Arsenal de Ferryville, en particulier les mouvements de grève et les protestations contre la guerre dans les rues de la ville à cette époque, l'historien Hamza décrit dans son travail de recherche l'effervescence subversive et le dynamisme militant qu'on y trouve :

> Dès la fin de la guerre, le mouvement ouvrier connaît un grand essor. L'activité syndicale, en veilleuse déjà depuis les années 1912-1913, va reprendre de plus belle. Le syndicat qui avait pratiquement disparu dans la tourmente de la guerre est reconstitué et il ne tarda pas dès le début de l'année 1919 à présenter ses principales revendications et à lancer le 25 et 26 février un mouvement de grève – le premier dans l'histoire de l'Arsenal – pour protester contre les sanctions prises contre sept responsables et militants du syndicat. Le 1er Mai 1919 fut fêté en grande pompe et pour la première fois dans les rues de Ferryville qui ont vu défiler à cette occasion un cortège de plus de six cents ouvriers portant drapeaux rouge et noir et en scandant des slogans hostiles à la guerre. En août 1920, le syndicat prend l'initiative aussi d'une grande manifestation contre la hausse du prix du pain et parvint à rassembler, d'après l'« Avenir Social », près de 5000 (?) personnes qui vont parcourir la ville au chant de l'Internationale avant de remettre un ordre de jour de protestation au conseil municipal. Ce dynamisme et cette combattivité dont fit preuve le syndicat dans ces années 1919-1920 lui valut même les félicitations de la Fédération des Travailleurs de la Marine qui ne manqua pas, en septembre 1920, de « rendre hommage aux efforts déployés pour redonner vie à ce syndicat et lui faire retrouver sa véritable place »[167].

Quelques éléments trouvés dans les fonds du Centre des Archives Diplomatiques à Nantes nous permettent d'affirmer que les idées anarchistes ont bel et bien circulés dans les milieux tunisiens « indigènes ». Tiré de la presse coloniale française à Tunis, plus précisément dans un extrait d'article du journal La Tunisie Française du 22 février 1925, intilulé « BROCHURES ANARCHISTES[168] », nous parlons même de la présence dans les milieux « indigènes » de publications anarchistes en langue française telles que La Révolte et Les Temps Nouveaux. Il faut également relever le ton moqueur, calomnieux, narquois voire même insultant utilisé par le rédacteur de l'article à l'égard de la population tunisienne et en particulier les milieux destouriens dans lesquels ces brochures et publications anarchistes circulent :

166. Hassine-Raouf Hamza, « Dualité ethnique et mouvement ouvrier en société coloniale. Étude de cas : L'arsenal de Ferryville (1908 – 1939) », Cahiers du Cérès, n°15, série sociologie, Tunis, 1989, p. 151-181.

167. Hamza Hassine-Raouf, « Dualité ethnique et mouvement ouvrier en société coloniale. Étude de cas : L'arsenal de Ferryville (1908 – 1939) », op. cit., p. 160-161.

168. Extrait d'article « BROCHURES ANARCHISTES », La Tunisie Française, Tunis, 22/02/1925, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSION, cote 1704 « Propagande révolutionnaire islamique et anti-française (1925-1929) ».

BROCHURES ANARCHISTES Nous avons pu nous procurer une brochure anarchiste, que l'on a vendue et distribuée ces derniers temps, dans les milieux destouriens.

C'est une des nombreuses publications de la Révolte et des Temps Nouveaux : elle est signée : Gilles, G.-B. Erboville et P. Richard, et est intitulée Questions diverses.

Nous l'avons parcourue : elle traite de philosophie, et nous en sommes sûr, n'intéressera les destouriens, pour la plupart illettrés, que d'une façon très relative ; seulement, il y a une question de snobisme : on veut, coûte que coûte, se procurer mystérieusement une brochure anarchiste. On a l'air de jouer un tour à la police, et puis c'est très porté en ce moment chez les destouriens les brochures anarchistes !

Au fond, cela nous fait l'effet d'un fumeur qui déclarerait délicieux un tabac qu'il exècre, mais qu'il fume avec délices parce qu'il est de contrebande.

Toujours l'éternelle histoire du fruit défendu !

Passons maintenant aux anarchistes français qui ont influencé des Tunisiens de confession musulmane. Contrairement aux préoccupations premières du Résident Général sur le risque d'influence majeur des anarchistes italiens sur la population locale, ce sont plutôt des sympatisants anarchistes, syndicalistes révolutionnaires et communistes libertaires français qui injectent, d'une certaine manière, l'esprit révolutionnaire et subversif chez certains militants indépendantistes, communistes et syndicalistes tunisiens.

Grâce à nos recherches, nous avons pu identifier un Tunisien dont le nom est Mustapha Ben Abdelkader El Mathari[169]. Né à Tunis en 1904 dans « une bonne famille tunisoise (sic) »

Mustapha El Mathari est signalé comme ayant un « d'état d'esprit nettement révolutionnaire[170] » et vraisemblablement sympathisant des idéaux anarchistes. Apprenti à l'Arsenal de Sidi Abdallah et élève à l'internat de Ferryville (l'actuel Menzel-Bourguiba), Mustapha se lie d'amitié avec un jeune élève français à l'école militaire Armand-Collin situé à Ain El Asker, dans la région de Kairouan, Marcel Joubert[171] aux « idées très avancées, trop avancées pour son âge[172] ».

Les deux jeunes gens entretiennent une correspondance durant plusieurs mois exprimant respectivement leur appartenance à la pensée anarchiste et leur volonté respective d'une action révolutionnaire sur le sol tunisien. Lui ayant envoyé sa photographie dans une des lettres, Joubert écrit au dos du cliché la dédicace suivante adressée à El Mathari : « Pas de dictature – Vive l'anarchie et le refrain de l'Internationale ». Dans une lettre datée du mois de novembre 1920, nous apprenons aussi que les deux jeunes élèves de l'école de la marine militaire Armand Collin préconisent « de se procurer par cotisation une somme d'argent afin d'acheter des armes et brûler les gros bonnets de la Tunisie pour être ainsi les maîtres de la situation[173] ». Selon un autre rapport confidentiel datant du 7 janvier 1921 concernant le renvoi d'El Mathari de la Marine en Tunisie, Mustapha prétend même avoir fondé à Ferryville un journal militant portant le nom de La démonstration amicale[174]. Aux côtés de ses compagnons Marcel Joubert et Mokhtar El Ayari,

169. Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2289, Mustapha Ben Abdelkader Matary.

170. Rapport du Commissaire de Police Monsieur Guilly, Bizerte, 12/01/1921, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 20, dossier 2, « Notes et rapports de police relatifs aux réunions et aux conférences des militants du Parti communiste (1921) ».

171. Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2290, Marcel Joubert.

172. Rapport du Commissaire de Police Monsieur Guilly, Bizerte, 12/01/1921, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 20, dossier 2, « Notes et rapports de police relatifs aux réunions et aux conférences des militants du Parti communiste (1921) ».

173. Ibid.

174. Malgré nos recherches de terrain, ce journal n'a pu être trouvé ni dans les Archives nationales tunisiennes ni dans les fonds de la Bibliothèque nationale à Tunis.

Mustapha El Mathari participe à deux réunions de la « Jeunesse Syndicaliste de Tunis », l'ancien groupement de la Jeunesse communiste[175], le 17 décembre 1921, au Bar de l'Univers à Tunis[176] et le dimanche après-midi du 19 février 1922 à l'imprimerie du Parti communiste, rue Souk Belkhir à Tunis[177].

Affichant clairement un esprit révolutionnaire et antigouvernemental, de confession musulmane, nous retrouvons la figure du militant communiste révolutionnaire de la première heure, le tunisien Abderrahmane El Kéfi[178]. « De son vrai nom, Abderrahmane Ben Mohamed El Kéfi El Abidi, fils de feu Mohamed et de feue Aïcha Bent Mohamed, est originaire [de la tribu] des Ouleds Bou Salem, cheikha de la Merdja, contrôle civil de Souk El Arba (actuelle ville de Jendouba)[179] ». Selon Hafnaoui Ammairia, le poète et journaliste engagé est né en 1885[180]. En 1902, à l'âge de 17 ans, Abderrahmane intègre les rangs de l'armée coloniale française. Dans un premier temps, il s'évade et par la suite, il est capturé. En 1906, après quatre années de service militaire, il quitte l'armée.

Quelques années plus tard, en 1911, au début de la guerre turco-italienne (1911-1913), Abderrahmane se dirige vers Tripoli pour s'enrôler dans les rangs turcs contre l'invasion italienne de la Libye. Après son retour de Turquie, Abderrahmane s'enrôle une nouvelle fois dans les rangs de l'armée française au cours de la Première guerre mondiale (1914-1918) pour une durée de trois ans[181].

Proche des idéaux libertaires, Abderrahmane El Kéfi est un militant communiste rédigeant, en arabe dialectal, de nombreuses chansons communistes qui deviennent vite très populaires. L'une d'elles aux traits libertaires, intitulée « As-Sabr Lilah », est rédigée sur un ton de paillardise[182]. Proche des deux dirigeants communistes de Tunis, le français Robert Louzon et l'italien Enrico Costa[183], Abderrahmane El Kéfi exprime son tempérament subversif et son insoumission à toutes formes d'autorité fustigeant avec

175. Note n°155 du commissaire de police Clapier, Tunis, 21/02/1922, Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2290, Marcel Joubert.
176. Note n°1118 du commissaire Clapier, Tunis, 18/12/1921, Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2289, Mustapha Ben Abdelkader Matary.
177. Note n°155 du commissaire de police Clapier, Tunis, 21/02/1922, Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2290, Marcel Joubert.
178. Cf. Couverture du livre - □□□□□□ □□□□□□□ □□□ □□□□□ - Fayçal El Mansour & Hafnaoui Ammairia, Le recueil de poèmes d'Abderrahmane El Kéfi, Maison d'Édition Sahar, Tunis, 2016, p. 253.
179. Rapport n°185 de Monsieur Clapier, Commissaire spécial de Police de la ville de Tunis, 03/03/1922, Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2757, Abderrahmane El Kafi.
180. □□□□□□ □□□□□□□ □□□ □□□□□ - Fayçal El Mansour & Hafnaoui Ammairia, Le recueil de poèmes d'Abderrahmane El Kéfi, op. cit., p. 15.
181. □□□□□□ □□□□□□□ □□□ □□□□□ - Fayçal El Mansour & Hafnaoui Ammairia, Le recueil de poèmes d'Abderrahmane El Kéfi, op. cit., p. 17.
182. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 366.
183. Voulant empêcher la propagande communiste au sein de la population musulmane, suite à un vice de procèdure dans la diffusion de la brochure intitulée « Majella » imprimée en langue arabe, l'admnistration coloniale française poursuit les trois militants communistes « sous l'inculpation d'attaques contre les droits et les privilèges de la République Française en Tunisie ». Le 20 mars 1922, le Tribunal Correctionnel de Tunis condamne Abderrahmane El Kéfi à 8 mois de prison et 1000 francs d'amende, Robert Louzon à 5 mois de prison et 500 francs d'amende et l'acquittement d'Enrico Costa. À la Cour d'Appel à Alger, dans un premier temps, la peine d'Abderrahmane El Kéfi est réduite à 6 mois de prison et 1000 francs d'amende avant d'être acquitté. Quant à Robert Louzon, sa condamnation est maintenue. Cf. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 380.

obscénité [184] tous les pouvoirs où qu'ils sont et d'où qu'ils viennent [185]. Voici ce qu'en dit l'historien tunisien Mustapha Khayati :

> La première cible du poème libertaire d'Al-Kâfi sont les « États » (« tous autant qu'ils sont, ceux qui existent déjà et ceux qui sont encore cachés » dit-il), leurs « présidents » et leurs « rois », leurs « couronnes » et leurs « trônes ». Puis se rappelant la Tunisie il spécifie : « avec son Bey, son Résident général et son Cadi, son Prêtre, son Imam et son Rabbin, le Cheikh de l'Islam, les clercs et le Grand Mufti, le Directeur et le Contrôleur civil ; puis les Caïds de toutes les provinces, le Cheikh et son Hiduk », tout ce beau monde ne mérite pas plus que le …zob du poète. Et ensuite il leur adjoint « le possédant, dont les caisses sont remplies d'argent, le négociant, l'agriculteur, tous les riches et ce qu'ils possèdent [186].

D'après Mustapha Kraiem, « l'auteur ridiculisait tous les tenants, tunisiens ou français, de tous les pouvoirs, civils ou religieux, dénonçait les privilèges des riches et lançait un appel à la révolte [187] ». La chanson communiste d'Abderrahmane El Kéfi est plus connue sous le nom de « "Malzouma" […] tirée à trois mille exemplaires portant l'insigne des Soviets [188] ». Bien d'autres chansons, toutes écrites à la même époque sous la plume du même auteur subversif [189] font l'objet d'une attention particulière de la part de la police coloniale française.

III. Naissance et évolution du syndicalisme « révolutionnaire » autochtone en Tunisie

Selon Michele Brondino, lors des grands mouvements de grève au mois de mai 1904, la presse anarchiste est la première à avoir donné de la voix aux revendications des prolétaires arabes. Cet épisode coïncide avec la formation des premiers groupes ouvriers syndicalistes tunisiens qui seront à l'origine des premières luttes sociales et syndicales en Tunisie à partir de 1904 [190] jusqu'à la déclaration d'indépendance en 1956.

À travers les influences syndicalistes-révolutionnaires occidentales, les prémices et les évènements historiques autour de la constitution du premier mouvement syndicaliste révolutionnaire tunisien sous le protectorat français sont des sujets encore mal connus de nos jours par les Tunisiens eux-mêmes. Rappelons les faits historiques majeurs.

Les années 1911-1912 représentent une période historique mouvementée et traversée par des péripéties sociales et politiques de grande ampleur aussi bien sur la scène interna-

184. Giuliano Mion, « La Zabbūbiyya de 'Abdar-Raḥmān al-Kāfī. Un poème obscène de l'époque du protectorat en Tunisie », Revue romano-arabica, University of Bucharest Center for Arab Studies, SERIE N°XII, Burarest, 2012, p. 169-186.

185. Mustapha Khayati, « Brèves remarques sur le poème libertaire : « As-SabrLiliah… » et son auteur », Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°51, 1989, Les prédicateurs profanes au Maghreb, p. 137-142.

186. Mustapha Khayati, « Brèves remarques sur le poème libertaire : « As-SabrLiliah… » et son auteur », op. cit., p. 139-140

187. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 366.

188. Note du Commissaire spécial Clapier, Tunis, 10/02/1922, Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2757, Abderrahmane El Kafi.

189. □□□□□□ □□□□□□□ □□□ □□□□□ – Fayçal El Mansour & Hafnaoui Ammairia, Le recueil de poèmes d'Abderrahmane El Kéfi, op. cit., p. 253.

190. Michele Brondino, « La stampa dei mestieri », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli Italiani di Tunisia, op. cit., p. 157-158 ; Giuseppe Masi, « Niccolò Converti : un emigrato politico in Tunisia (1887-1939) : Seconda parte. », op. cit., p. 72-73 ; Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », op. cit., p. 933-955.

tionale que locale (exemples : la question des naturalisations des tunisiens de confession musulmane suivi par les actes de violence qui ont eu lieu au cimetière du Djellaz ; l'affaire de prédation et de corruption de l'État français en Tunisie ou encore le déclenchement du conflit armée turco-italien en Libye). En Tunisie, les Socialistes-Révolutionnaires, notamment ceux faisant parti du groupement de « La Bataille », se sont rangés aux côtés des Tunisiens musulmans en soutien à leurs coreligionnaires libyens envahis alors par l'armée italienne. À plusieurs reprises, clairement identifié grâce à ses prises de position privilégiant l'action directe, l'anticolonialisme, l'émancipation ainsi que la défense des peuples opprimés [191], le groupement de « La Bataille » s'oppose aux différents appels à la division et aux manipulations lancés par les autorités coloniales françaises cherchant à les rendre inaudibles en Tunisie [192].

À travers les résultats enregistrés, bien que le 25 décembre 1924 fut la première déclaration des dockers et des ouvriers de Sfax-Gafsa annonçant la création de la première entité syndicale [193], le premier mouvement syndicaliste « révolutionnaire » autonone en Tunisie débute, en réalité, lors d'une réunion historique aux côtés de Mohamed Ali El Hammi, le 13 août 1924, date de naissance du Syndicat des dockers de Tunis [194]. La proclamation officielle de la Confédération Générale des Travailleurs Tunisiens - CGTT a eu lieu au cours d'une réunion générale à la Bourse du Travail à Tunis, le 31 octobre 1924 [195]. Il est important de rappeler que l'organisation syndicale tunisienne est le deuxième plus vieux syndicat autochtone établit sur le continent africain après celui de l'Afrique du Sud [196].

Selon la description de Juliette Bessis, la composante régionale et le tissu social sont d'une importance capitale dans l'éclosion des premiers éléments syndicalistes révolutionnaires dans la capitale tunisienne :

> À Tunis, les émigrés du Sud ont constitué depuis le début du siècle les premiers noyaux du prolétariat urbain autochtone : dockers, portefaix et revendeurs des marchés, charretiers, terrassiers, ouvriers minotiers, etc. Certains ont fréquenté l'Université de la Zitouna. Subissant les conditions de vie et de travail les plus défavorables, ils ont été les premiers récepteurs puis propagandistes et militants de l'action syndicale et des idéologies révolutionnaires. Tahar el Haddad, Mohamed Ali sont nés à El Hamma de Gabès, Ali Jrad à Méthouia, Belgacem Gnaoui, Ali el Karoui et bien d'autres militants politiques et syndicalistes viennent également de la grande oasis de Gabès ou de ses environs [...] [197]

191. Béchir Tlili, « Socialisme libertaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre (1911) », op. cit., p. 79-94.
192. Béchir Tlili, « Syndicalisme révolutionnaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre : le groupement de La Bataille (1911-1912) », Les Cahiers de Tunisie, revue de sciences humaines, Tome XXIII, n°91-92, Tunis, 1975, p. 133-233.
193. Rapport n°1313 du contrôleur civil de Sfax s'adressant à Monsieur Lucien Saint, Ministre Plénipotentiaire, Résident général de France à Tunis, objet : « Agitation syndicaliste – 10 – Dockers. 20 – Ouvriers du Sfax-Gafsa », Sfax, 27/12/1924, Centre des archives diplomatiques de Nantes, dossier 1TU 1er VERSEMENT, cote 1704 « Politique indigène en Tunisie ; nationalisme ; Destour, création de la CGTT, communisme (1925-1929) ».
194. Jean-Paul Finidori, Batailles ouvrières. La C.G.T. Tunisienne et les impérialistes français des années 20, Collection Textes-document de Robert Louzon, Imprimerie du Centre, Château-Thierry, 1981, p. 4.
195. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 561.
196. « It was the second oldest native labor union established in Africa after that of South Africa ». Cf. Stuart Schaar, "Mukhtar Al-Ayari a Radical Tunisian in the 1920 and his place in Labor History", op. cit., p. 196.
197. Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel », op. cit., p. 269.

L'historienne poursuit en rappelant au passage que les premiers germes de la conscience syndicaliste révolutionnaire de ce prolétariat tunisien ont évolué grâce à plusieurs facteurs et conjonctures qui leur ont été favorables :

> C'est autour de petits groupes cimentés par la commune appartenance au village, à la famille au sens le plus large du terme, que les premières solidarités ouvrières se sont manifestées. Les liens au pays restés puissants, les contacts maintenus, les retours pour des périodes plus ou moins brèves, fréquents, ont favorisés la circulation des idées politiques et une prise de conscience sociale. Pasteurs et paysans pauvres, ouvriers modernes et anciens soldats sont à la fois profondément marqués dans les régions du Sud par une tradition socio-culturelle essentiellement tribale et religieuse, le passage à l'armée, les influences du syndicalisme moderne, ses méthodes d'action et d'organisation et par les idéologies révolutionnaires popularisées par la presse politique et par l'action des militants[198].

Selon Mustapha Kraiem, « à l'origine de la première CGT tunisienne fut la jonction entre un prolétariat sudiste composé d'une majorité de Gabésiens et une élite intellectuelle ou du travail d'origine sociale modeste, installée à Tunis et d'origine, elle aussi, de Gabès[199] ».

Parmi les premiers Tunisiens qui ont marqué l'histoire du syndicalisme en Tunisie, incontestablement, nous retrouvons la figure de Mohamed Ali El Hammi surnommé Mohamed Titou. Selon les informations disponibles, Mohamed Ali El Hammi est né le 15 octobre 1890 dans la région d'El Ksour à El Hamma dans la ville de Gabès[200]. Le jeune Mohamed Ali émigre à Tunis à l'âge de 12 ans où il exerce différents métiers tels que garçon de courses et marchand de beignets[201]. Au cours de l'année 1911, Mohamed Ali intègre les rangs de l'armée turque en participant à trois conflits armées successifs durant cette période à savoir, la guerre turco-italienne (1911-1913)[202], la guerre des Balkans (1912) et ensuite en qualité d'officier, la Première Guerre mondiale (1914-1918)[203]. À la fin de la guerre, Mohamed Ali part à Berlin où il prépare un examen pour entrer à l'Université pour Étrangers s'initiant à l'économie politique. Là-bas, il aurait aussi fréquenté « le Club Oriental » de Berlin côtoyant les milieux politiques cosmopolites de la capitale allemande des années 1920.

Animé par des sentiments révolutionnaires depuis son adolescence, Mohamed Ali rentre définitivement en Tunisie au mois de mars 1924. Dans le but de mettre en œuvre « son projet de créations de coopératives tunisiennes[204] » populaires où les travailleurs

198. Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel », op. cit., p. 269-270.
199. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 523.
200. □□□□□□ □□□ □□□□ 1928-1890 - Hafaiedh Tababi, Mohamed Ali El Hammi : 1890-1928, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université La Manouba, Institut Supérieur de l'Histoire du mouvement national, Tunis, 2005, p. 15.
201. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 71-72.
202. Se basant sur deux lettres manuscrittes de Belgacem Chaffei, cousin de Mohamed Ali alors installé à Paris en 1913, Mohamed Ali quitte la Tunisie en 1911 pour se rendre directement à Istanbul et non à Tripoli remettant en question l'hypothèse que le pionnier du syndicalisme tunisien ne s'est pas chargé d'acheminer de Tunisie des munitions et du matériel de guerre au mouvement de résistance libyen contre la colonisation italienne de la Tripolitaine-Cyrénaique (1911-1913). Cf. Béchir Tlili, « Aux origines du syndicalisme tunisien : deux documents relatifs au séjour et aux activités de Muhammad Ali à la veille et au lendemain de la Grande Guerre », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, Tome XXV, n°97-98, Tunis, 1er et 2ème trimestre 1977, p. 239- 245.
203. □□□□□□ □□□ □□□□ 1928-1890 - Hafaiedh Tababi, Mohamed Ali El Hammi : 1890-1928, op. cit., p. 17.
204. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 517.

tunisiens s'uniraient pour défendre leurs intêrets, et après avoir soutenu l'initiative des dockers de Tunis, alors en grève, à organiser leur syndicat autonome, Mohamed Ali en compagnie d'autres camarades décident de fonder la première Centrale Syndicale autochtone du pays, la CGTT, devenant ainsi son premier Secrétaire général servant ainsi « avec abnégation les travailleurs de ce pays au lieu de s'en servir comme d'aucuns, et non des moindres[205] ». Poursuivi pour le motif de « complot contre la sécurité de l'État[206] », au mois de février 1925, Mohamed Ali est arrêté puis emprisonné avec plusieurs de ses compagnons dont Jean-Paul Finidori et Mokhtar El Ayari.

Suite à l'arrestation de Jean-Paul Finidori, Mohamed-Ali El Hammi et Mokhtar El Ayari, les dockers de Tunis ont lancés un mouvement de grève général en solidarité suite à l'arrestation des trois militants syndicalistes révolutionnaires artisans de la naissance de l'organisation syndicale autonome, la CGTT[207]. L'organe de l'amitié franco-tunisienne Le Libéral daté du 7 février 1925, dénonce les manoeuvres de l'Autorité coloniale française qui tente à tout prix de discréditer le militant syndicaliste et par ricochet son projet de coopératives populaires naissant. Toutes les accusations et les calomnies, les plus loufoques, sont permises à son encontre :

> Quelques-uns disent que c'est un agitateur, venu en droite ligne de Berlin et payé par les agences allemandes. D'autres, que c'est un révolutionnaire, un anarchiste, allié des communistes et ennemi de la France ; d'autres, enfin, que c'est un vulgaire trafiquant qui cherche à faire du bruit autour de sa personne et à exploiter la bonne foi populaire. La diversité même de ces bruits révèle la mauvaise foi dont ils sont entachés. La vérité est que Mhammed Ali n'est ni un agitateur, ni un révolutionnaire, ni un bolchevik… il n'est pas non plus le chef du Destour ; il est qu'un bon Tunisien, décidé à servir la cause de son pays, sur le terrain économique[208].

Engagé sur le terrain de la lutte syndicale et membre constitutif de la CGTT, le penseur Tahar El haddad rédige un article incendiaire dénonçant les manipulations politiques des autorités coloniales françaises pour faire accuser les membres de la CGTT[209] arrêtés pour le motif fallacieux de « complot contre la sécurité de l'État[210] ». Suite à une parodie de justice (un procès expéditif - du 12 au 17 novembre 1925), Mohamed Ali est condamné à 10 ans de bannissement. Expulsé vers l'Italie, il rejoint la Turquie puis l'Égypte où il s'installe momentanément, avant d'arriver en Arabie où il exerce le métier de chauffeur jusqu'à sa mort accidentelle le 10 mai 1928[211].

Bien que récupérée, instrumentalisée et déformée par le roman national construit autour du leader nationaliste et premier président de la République tunisienne Habib Bourguiba, l'image du Secrétaire général et militant syndicaliste nationaliste tunisien Mohamed Ali El Hammi relève plus du symbole ou du mythe que de sa vraie biographie. Ne pouvant effacer de l'histoire tunisienne la présence centrale de l'élément ouvrier tunisien en la personne du militant syndicaliste Mohamed Ali El Hammi, le pouvoir bour-

205. Jean-Paul Finidori, Batailles ouvrières. La C.G.T. Tunisienne et les impérialistes français des années 20, op. cit., p. 4.
206. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 523.
207. « Grève des dockers de Tunis par solidarité envers les arrêtés », Le libertaire, quotidien anarchiste, série 3, a. 31, n°417, Paris, 08/02/1925, p. 1.
208. « Bulletin », Le Libéral, organe de la Collaboration Franco-Tunisienne paraissant le samedi, a. 12, n°11, Tunis, 07/02/1925, p. 1.
209. Cf. Tahar El Haddad, « Politique de suspicion et de contradiction à l'égard de la C.G.T.T. », Le Combat Social, a. 1, n°4, Tunis, 31/05/1925, p. 2. Voir au document annexe n°30, l'article en entier.
210. Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 523.
211. Juliette Bessis, Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956), op. cit., p. 71-72.

guibien lui a octroyé le titre de docteur en sciences – es économie politique auprès de l'Université Libre de Berlin[212]. Ce mépris envers les classes populaires est assez représentatif des évènements dramatiques qui se sont passés dans les années 1930 au sein de la seconde CGTT[213]. Finalement, en 1946, grâce à son nouveau leader secrétaire général, ouvrier syndicaliste et néo-destourien, Farhat Hached, l'antenne syndicale de la CGTT, s'appellant désormais l'UGTT, prend définitivement le tournant nationaliste.

Néanmoins, il faut faire attention aux manipulations des évènements et aux désinformations véhiculées par les tenants du pouvoir politique. Concernant son rôle de militant syndicaliste révolutionnaire, Jean-Paul Finidori[214] et Tahar El Haddad[215] disent quasiment la même chose sur l'implication de Mohamed Ali El Hammi.

Mais selon Mustapha Kraiem, Tahar El Haddad affirme que « les fondateurs de la C.G.T.T. eurent le souci de définir préalablement les fondements idéologiques de leur nouvelle organisation et rejetèrent les théories révolutionnaires en adoptant une vision réformiste adaptée au milieu local[216] ». Pourtant selon Baccar Gherib, bien qu'influencé par la pensée marxiste révolutionnaire, la réflexion de Tahar El Haddad et « sa présence nous semble diriger, à travers l'idée que la propriété c'est le vol, plus sûrement vers Proudhon et le socialisme utopique que vers le matérialisme historique[217] ».

Tiré de son ouvrage « Les Travailleurs tunisiens et l'émergence du mouvement syndical », Tahar El Haddad indique les statuts qui fondent la Confédération Générale des Travailleurs Tunisiens dans les articles suivants :

> Article 1 : Le but auquel tend la C.G.T.T est de réunir l'ensemble des salariés dans une circonscription économique donnée, abstraction faite de leurs nationalités et de leurs religions en vue de défendre et d'organiser leurs intérêts matériels et moraux par toutes les voies possibles établies conformément aux présents statuts
>
> […]
>
> Article 6 : Du comité de propagande – Le comité de propagande se compose de membres élus dont le nombre est fixé par le congrès et dont la fonction est de s'employer à répandre l'idéal syndical parmi les travailleurs de la Régence conformément aux rapports du comité exécutif. Le comité de propagande se chargera également de l'étude des mouvements revendicatifs de grève dans le monde et s'attachera à expliquer aux travailleurs l'intérêt de la coopération internationale […]

212. Eqbal Ahmad & Stuart Schaar, "M'hamed Ali and the Tunisian labour movement", Race and Class, Vol. 19, 3, Thousand Oaks, CA : Sage Publications, 1978, p. 253-276.

213. Le conflit au sein de la Seconde CGTT qui oppose l'ouvrier syndicaliste Belgacem Guenaoui au Néo-destourien Hédi Nouira. Cf. Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 7, dossier 5, « Rapports, notes et coupures de presse sur les réunions syndicales menées par la confédération générale des travailleurs tunisiens et sur la propagande syndicale dans la Régence (1937-1947) ».

214. « Mohamed Ali n'était allé à la réunion des dockers que pour leur faire un exposé sur les coopératives, dans l'espoir qu'il serait mieux compris que par les auditoires bourgeois pour qui le sort des « frères » : fellah et ouvriers, était le moindre de leurs soucis ». Cf. Jean-Paul Finidori, Batailles ouvrières. La C.G.T. Tunisienne et les impérialistes français des années 20, op. cit., p. 4.

215. « Il est normal également que, lors de la grève des dockers, en août 1924, les grévistes allèrent spontanément solliciter le concours et les conseils de Mohamed Ali ». Cf. Tahar El Haddad, El Oummal At-Tounissillon, Imprimerie « El Arab », Tunis, 1927, 1ère édition, p. 117 cité in Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 524.

216. Tahar El Haddad, El Oummal At-Tounissillon, 3ère édition, p. 144 cité in Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), cité in Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 524.

217. Baccar Gherib, Tahar Haddad. Une pensée de l'émancipation, Tunis, Diwen Editions, 2019, p. 155.

> Article 10 : De l'esprit des fonctions syndicales – Nul n'a le droit de participer à une campagne électorale, quelle qu'elle soit, en utilisant sa qualité d'affilié à la Confédération ou d'employé dans ses services. Il est également défendu aux fonctionnaires de la Confédération et aux membres du comité exécutif de se porter candidats à n'importe quel poste politique. S'ils le font, ils s'excluent par le fait même de leurs emplois dans la Confédération [218].

En observant également l'emblème de la Confédération Générale des Travailleurs Tunisiens, l'esprit de liberté et d'union que nous retrouvons également dans le syndicalisme-révolutionnaire européen, sont ainsi exprimés dans une description faite par « l'intellectuel organique du prolétariat [219] » tunisien, Tahar El Haddad dans son ouvrage « Les Travailleurs tunisiens et l'émergence du mouvement syndical » [220].

Le syndicalisme révolutionnaire présent en Tunisie diffère sensiblement de celui que nous pouvons trouver en Europe pour deux raisons principales. La première concerne les Tunisiens eux-mêmes. Touchés par un chômage massif et systémique imposé par l'administration coloniale française, n'ayant pas accès aux avantages socio-économiques de leurs camarades ouvriers européens, les Tunisiens ne sentent pas concernés par les revendications syndicalistes de type révolutionnaire adressées principalement aux travailleurs occidentaux résidants en Tunisie. Il est donc naturel que ces derniers se tournent vers des revendications plus proches de leurs quotidiens misérables, même si elles semblent avoir des allures nationalistes et identitaires.

Le deuxième point concerne la composition sociologique des syndicalistes révolutionnaires. La plupart des syndicalistes-révolutionnaires sont des occidentaux (français, italiens ou maltais) résidants en Tunisie de longue date. Même si des exceptions existent, peu d'entres-eux parlent l'arabe ou ont des rapports d'amitié ou de camaraderie avec les Tunisiens. Au fil des années, l'administration coloniale française arrive même à renforcer la ségrégation, tendance déjà existante entre les différentes communautés du pays.

Concernant l'existence de liens entre l'anarchisme et le syndicalisme révolutionnaire, le chercheur Guillaume Rey défend dans son livre le cas de la population immigrée européenne présente en Tunisie :

> Face au racisme des États coloniaux, aux systèmes de main-d'œuvre bon marché et aux diverses formes de coercition, de nombreux ouvriers et intellectuels locaux ont embrassé avec enthousiasme l'anarchisme et le syndicalisme révolutionnaire, leur caractère universel, leur action directe et leurs aspirations à un monde libre. L'anarchisme et le syndicalisme ont évolué dans un contexte où ils ont dû faire face aux particularités des formes coloniales du capitalisme et au caractère central de la race et de la question nationale, ainsi qu'aux profondes divisions au sein de la classe ouvrière en Afrique – et de façon générale le mouvement a pu surmonter ces difficultés. Là où le mouvement n'a pas réussi à traiter efficacement ces problèmes, comme en Tunisie, il est resté confiné aux cercles d'immigrés européens [221].

Bien que l'analyse du chercheur Guillaume Rey soit d'une richesse fondamentale pour la compréhension des mouvements anarcho-syndicalistes africains et dans notre cas par-

218. Tahar Haddad, Les travailleurs tunisiens et l'émergence du mouvement syndical, traduit de l'arabe par Abderrazak HALIOUI, Collection Patrimoine Historique, Tunis, Editions Maison Arabe du Livre, Fondation Nationale pour la traduction l'établissement des textes et les études "Beit Al-Hikma", 1985, p. 132, p. 133, p. 134.
219. Nouredine Sraieb, « (Introduction à) Tahar Haddad, les pensées et autres écrits », Cahiers du CRIDSSH, n°14, 1984, p. 22 cité in Baccar Gherib, Tahar Haddad. Une pensée de l'émancipation, op. cit., p. 24.
220. Tahar Haddad, Les travailleurs tunisiens et l'émergence du mouvement syndical, op. cit., p. 135-136.
221. Guillaume Rey, Afriques anarchistes. Introduction à l'histoire des anarchismes africains, op. cit., p. 16.

ticulier, tunisiens, il n'en demeure pas moins que le constat qu'en fait Rey, est, à notre avis incomplet voire même erroné.

Afin de se rapprocher le plus possible des interactions sociales existantes en situation coloniale et d'observer l'impact réel des idées anarchistes ou libertaires sur le mouvement ouvrier en Tunisie, nous mettrons en lumière l'engagement anticolonial des anarchistes et des syndicalistes-révolutionnaires sur le sol tunisien. Déjà en 1924, la presse anarchiste est solidaire avec les travailleurs tunisiens qui subissent la répression et l'arbitraire de l'administration coloniale française en Tunisie [222]. Appartenant au Comité de rédaction du journal syndicaliste-révolutionnaire La Révolution Prolétarienne en y faisant paraître de nombreux articles, nous pouvons citer comme collaborateur au journal, l'ancien militant communiste tunisien Ahmed Ben Miled [223].

L'historien Guillaume Rey affirme qu'en Tunisie comme partout ailleurs en Afrique :

> L'anticolonialisme anarchiste doit sa diffusion au mouvement syndical, La Révolution Prolétarienne lançant les campagnes de presse anticolonialistes les plus virulentes. Fondée en 1925 par Pierre Monatte, la revue publie à partir de 1930, sous l'impulsion de Robert Louzon, Louis Bercher et Jean-Paul Finidori, un grand nombre d'articles consacrés aux colonies ou au colonialisme [224].

Ancien membre du Parti Communiste de Tunisie, membre et défenseur acharné de la première centrale syndicale tunisienne autonome (CGTT), prenant pour épouse l'anarchiste italienne Antonia Uncini [225], le français Jean-Paul Finidori [226] devient un fervent partisan du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarcho-syndicalisme. À Paris le 17 mars 1937, lors d'un discours prononcé au Palais des Société Savantes, au cours d'un meeting organisé par « l'Union Anarchiste », Jean-Paul Finidori s'exprime au sujet de la triste réalité sociopolitique en Tunisie sous l'emprise de la domination coloniale française. Vivant au quotidien dans un dénuement quasi-total, et bien que considérés comme des sous-hommes par les colons français, la grande majorité des Tunisiens désire ardemment être libres sur leur terre [227].

---

222. L'expulsion du syndicaliste tunisien, possiblement de nationalité algérienne, Mohamed Khemiri vers Marseille. Cf. Benoît Broutchoux, « Un militant syndicaliste est expulsé de Tunisie », rubrique « L'Action et la Pensée des Travailleurs », Le libertaire, quotidien anarchiste, a. 30, série n°3, n°218, Paris, 23/09/1924, p. 4.

223. « Né en 1902, Ahmed Ben Miled adhère en 1919, aux Jeunesses Socialistes de Tunisie, puis au Parti Communiste de Tunisie en 1921, et collabore activement à l'organe de ce groupement, L'Avenir Social. Élève au lycée Carnot de Tunis, et brodeur sur cuir pendant les vacances, Ahmed Ben Miled fonde également le Syndicat de la Corporation des brodeurs en 1922, et participe à la formation d'autres syndicats à Tunis. Aussi se mêle-t-il intimement à la direction du mouvement des grèves de Bizerte en septembre 1924. Arrêté à la suite des incidents de Bizerte, Ahmed Ben Miled quitte le Parti Communiste de Tunisie en 1924, pour se consacrer à ses études. Diplômé d'études médicales, le docteur Ahmed Ben Miled exerce à Tunis depuis octobre 1933. Outre sa thèse sur l'histoire de la médecine arabe à Kairouan à l'IVe/ Xe siècle, nous lui devons plusieurs monographies sur la médecine dans le pays. Certes, le docteur Ahmed Ben Miled ne s'écarte pas pour autant définitivement des mouvements sociaux et politiques dans la Tunisie contemporaine. Bien au contraire : après une brève interruption de ses activités et de son militantisme, il renoue en effet avec le syndicalisme révolutionnaire, et collabore avec Robert Louzon et Pierre Monatte à Révolution Prolétarienne. De plus, il élargit son combat, dès 1938, au mouvement national tunisien en adhérant au Vieux-Destour jusqu'en 1958 ». Cf. Béchir Tlili, « En marge des souvenirs de Cohen-Hadria : un témoignage de Ahmed B. Miled », Les Cahiers de Tunisie, revue de sciences humaines, Tome XXIII, n°97-98, Tunis, 1er et 2ème trimestre 1977, p. 246- 247.

224. Guillaume Rey, Afriques anarchistes. Introduction à l'histoire des anarchismes africains, op. cit., p. 66.

225. En 1935, Antonia Uncini est la compagne de l'anarchiste Giuseppe Burgio. ACS, CPC, boîte n°5267, UNCINI Antonia.

226. Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2649, Jean-Paul Finidori.

227. Cf. J-P Finidori, Révolution Prolétarienne, n°243, mars 1937, p. 15-16 cité in Habib Romdhane, Écrits et combats… Pour une Tunisie juste et indépendante, Articles de Jean-Paul Finidori (1890-1989), Préface de Habib KAZDAGHLI, Tunis, Éditions Nadhar, 2019, p. 40-45.

S'inscrivant dans le courant du syndicalisme-révolutionnaire en Tunisie., nous retrouvons également des militants syndicalistes tunisiens tels que le secrétaire général du Syndicat des Tramways de Tunis Mohamed Errassaa (Rassaa)[228] puis son successeur à ce poste, Mokhtar El Ayari.

Lors de la grève qui débute le 6 février 1921, des Traminots de Tunis réclament à la Compagnie des Tramways une indemnité journalière décente pour faire face à la cherté de la vie, des anarchistes sont aux premières loges pour soutenir les grévistes. Se demandant si « [la grève] n'a pas été fomentée en sous-main par certains éléments nationalistes tunisiens extrémistes[229] », le Résident Général à Tunis indique également que les ouvriers tunisiens jouent un rôle essentiel dans le déclenchement et la direction du mouvement de grève de 1921, mais aussi celui de 1919. Cette grève revêt également des revendications politiques car il s'agit pour les ouvriers européens et indigènes d'établir au sein de la Compagnie, le principe de l'égalité pour tous et cette revendication est partiellement satisfaite après la longue grève de 1919. Selon les propos du Résident Général, se distinguant tout particulièrement, « le principal agitateur, celui qui a fomenté le mouvement, [est] un indigène nommé Mohammed Errassaa, Secrétaire administratif du syndicat[230] ».

Ayant pris le poste de Mohamed Errassaa à la tête du Syndicat des Tramway de Tunis, Mokhtar Ben Haj Belgacem El Ayari[231] est une autre figure importante du militantisme syndical dans les milieux tunisiens musulmans. Jeune, Mokhtar fréquente l'école Franco-Arabe de Tunis lui donnant accès à une bonne maîtrise de la langue française. Après avoir fait plusieurs petits boulots, il devient officier police. Durant la Première Guerre mondiale (1914-1918), s'enrôlant comme soldat-volontaire dans les rangs de l'armée française, il est décoré de la Croix de Guerre. De retour au pays, le 14 janvier 1920, considéré comme un « vétéran tunisien acariâtre[232] », Mokhtar El Ayari est recruté par la Compagnie des Tramways de Tunis en qualité de conducteur au réseau TGM (Chemin de fer électrique Tunis-Goulette-Marsa)[233]. Par la suite, Mokhtar El Ayari est nommé Secrétaire Général du Syndicat des Tramways de Tunis.

Syndicaliste révolutionnaire et internationaliste, membre de premier ordre au sein du Parti Communiste tunisien, cet « ancien militant communiste, qui est incontestablement le leader de la CGTT », nouvelle centrale syndicale tunisienne. Selon les termes des historiens Chris Rominger et Stuart Schaar, Mokhtar El Ayari est considéré aux yeux des historiens nationalistes tunisiens comme un paria[234].

Dans une note de police datée du 29 octobre 1921 à Tunis, dans les colonnes du journal communiste tunisien Habib El Oumma (l'ami du peuple) écrit en langue arabe et ayant pour directeur Mokhtar El Ayari, nous apprenons que lors de la réunion des ouvriers des

228. Archives nationales tunisiennes, série E, gens suspects, carton 550, dossier 30/15, dossier personnel n°2093, Mohamed Errassaa – Rassaa.

229. Lettre du 11/03/1921 adressée par le Résident Général à Tunis au ministre des Affaires étrangères, Archives du Quai d'Orsay, Vol. C. 198, Cote P. 44-1 cité in Mustapha Kraïem, Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), op. cit., p. 443.

230. Ibid.

231. Archives nationales tunisiennes, série E, carton 550, dossier 30/15 (1921-1924), gens à surveiller, dossier personnel n°2340, Moktar B. Haj Belgacem Ayari.

232. Chris Rominger, "Paths Not Taken : Mukhtar Al-Ayari and Alternative Voices in Post-War Tunisia", Chapter 15, Small Nations and Colonial Peripheries in Wold War 1, Series : History of Warfare, Volume 109, (Volume editors Gearoid Barry, Enrico Dal Lago and Roisin Healy), Brill, 2016, p. 245.

233. Stuart Schaar, "Mukhtar Al-Ayari a Radical Tunisian in the 1920 and his place in Labor History", op. cit., p. 195-205.

234. Chris Rominger, "Paths Not Taken : Mukhtar Al-Ayari and Alternative Voices in Post-War Tunisia", op. cit., p. 245 ; Stuart Schaar, "Mukhtar Al-Ayari a Radical Tunisian in the 1920 and his place in Labor History", op. cit., p. 198.

tramways tenue à la Bourse du Travail qui s'est déroulé le 25 octobre 1921, l'ordre du jour voté par l'assemblée comporte l'envoi au Consul Général des États-Unis d'Amérique, d'une protestation contre la condamnation des deux anarchistes italiens Sacco et Vanzetti injustement emprisonnés [235].

Au début du mois de mars 1922, en compagnie de son camarade français Marcel Joubert [236], Mokhtar El Ayari fait de la propagande antimilitariste près de l'arrêt de tramway et autour de la Porte de France à Tunis [237] invitant les jeunes soldats de la garnison « au refus de service dans l'Armée [238] ». Mokhtar et Marcel distribuent un petit fascicule rédigé par l'intellectuel et romancier russe, Léon Tolstoï, considéré comme étant une figure centrale du mouvement anarchiste [239]. Le petit livret en question s'intitule « Propos antimilitaristes [240] ». Tiré d'un extrait du journal francofile de La Tunisie française, et ceci malgré l'inquiètude du haut commandement militaire français en Tunisie, la presse française ose prétendre que « les considérations filandreuses d'anarchique religiosité de Tolstoi ne sont certes pas des moyens de propagande bien efficace sur les cerveaux français [241] ».

Selon l'écrivain Henri Aron, la « doctrine [de Tolstoï est] anarchiste dans ce sens qu'elle condamne toutes forces d'oppression, est empreinte d'un mysticisme quasi intemporel [242] » que nous appelons également l'anarchisme religieux. D'ailleurs, le 30 mai 1901, dans une lettre adressée à son ami Nicolò Converti qui est sceptique vis-à-vis du tolstoisme, l'ancien communard parisien aux idéaux anarchistes Jules Montels affirme que son « opinion est faite… [Et que] Tolstoi est un révolutionnaire qui fera plus que les bombes et la dynamite [243] ». Vraisemblablement, les deux militants communistes Joubert et El Ayari donnent raison à l'ancien communard parisien.

Pour conclure, bien que différent de celui que nous retrouvons en Europe et débouchant sur l'une des premières organisations syndicales révolutionnaires autonomes sur tout le continent africain, la contribution du syndicalisme révolutionnaire autochtone en Tunisie s'est avéré être déterminante dans la marche des Tunisiens vers leurs propres émancipations du joug de la colonisation française.

---

235. Note n°984 du Commissaire spécial Clapier émanant de la Police spéciale des chemins de fer et des ports à Tunis, objet : « Surveillance indigène », Tunis, 29/10/1921, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 20, dossier 2, « Notes et rapports de police relatifs aux réunions et aux conférences des militants du Parti communiste (1921) ».

236. Cf. Extrait de la « Tunisie Française », 07/03/1922, Titre : « La propagande antimilitariste » transmis par le Commissaire spécial Clapier, Tunis, 07/03/1922, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 22, dossier 1, « Notes et rapports sur la surveillance des activités du Parti communiste tunisien (1922-1925) ».

237. Le tract est distribué à des militaires sur l'Avenue de France et dans un bar situé à l'angle de cette Avenue, et de la rue des Maltais à Tunis. Cf. Rapport n°56/CP du Résident général de la République française à Monsieur le Général Commandant la Division d'Occupation de Tunisie, objet : « surveillance politique indigène – distribution de tracts antimilitaristes », 09/03/1922, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 22, dossier 1, « Notes et rapports sur la surveillance des activités du Parti communiste tunisien (1922-1925) ».

238. Ibid.

239. Henri Arvon, L'anarchisme, Collection Que sais-je ?, n°479, Presses Universitaires de France, Paris, 1951, p. 57-64.

240. Léon Tolstoï, Propos Antimilitaristes, « Les Bonnes Feuilles » III, Coopérative La Librairie du Travail, Paris, 1920, p. 12.

241. Cf. Extrait de la « Tunisie Française » 07/03/1922, Titre : « La propagande antimilitariste » transmis par le Commissaire spécial Clapier, Tunis, 07/03/1922, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 22, dossier 1, « Notes et rapports sur la surveillance des activités du Parti communiste tunisien (1922-1925) ».

242. Henri Arvon, L'anarchisme, op. cit., p. 57-64.

243. Achille Riggio, Un libertario calabrese in Tunisia : Nicolò Converti, op. cit., p. 85.

IV. Les volontaires tunisiens engagés dans les Brigades Internationales durant la guerre civile espagnole (1936-1939)

Après avoir traité dans le deuxième chapitre de la troisième partie de notre thèse de la présence des anarchistes italiens de Tunisie dans le conflit espagnol, passons maintenant au cas des volontaires tunisiens lors de la seconde République espagnole et de la Guerre Civile qui s'en est suivi. Nous nous trouvons à nouveau à cette période charnière de l'Histoire de l'Humanité où les fascismes européens apparaissent dangereusement dans les démocraties européennes en crise menaçant progressivement la stabilité de l'échiquier politique dans un premier temps, régionale et occidentale, puis dans un second temps, méditerranéenne et internationale.

Durant cette période trouble et sombre de l'Histoire contemporaine où les engagements et les désengagements des uns et des autres, soit en faveur des Républicains espagnols, soit vis-à-vis des partisans putschistes du Général Franco, à Tunis, plusieurs évènements ont eu lieu tels que des meetings, des interventions et des colloques. À travers nos nombreuses lectures et nos recherches bibliographiques autour de ce sujet, nous savons qu'il y eu de nombreux volontaires venant des pays maghrébins et arabes appartenant aux trois confessions religieuses (juive, chrétienne et musulmane) et qui se sont engagés aux côtés des Républicains espagnols notamment dans les rangs des Brigades Internationales mais aussi au sein des différentes milices armées (CNT-AIT, Colonne Ascaso Durruti, POUM, etc…) présentes sur le sol espagnol composées notamment d'anarchistes, d'anarcho-syndicalistes, de républicains, de communistes, de socialistes et de marxistes-révolutionnaires[244].

À travers le journal espagnol républicain, Politica, du 9 septembre 1936, un grand meeting a eu lieu à Tunis en faveur de la liberté du peuple espagnol en présence de 20 000 travailleurs qui y ont assisté[245]. Il est surprenant qu'avec un meeting aussi massif dans la capitale tunisienne, il n'y ait pas eu d'enrôlements plus importants. Il s'agit sans doute d'une exagération du journal Politica sur le nombre de participants à cette manifestation. Selon les propos de l'universitaire Christiane Chaulet-Achour, compte tenu de

244. Amira Aleya Sghaier, « Les réfugiés espagnols républicains en Tunisie en 1939 », Le Mouvement Social, Bulletin Trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale, n°181, Octobre-Décembre 1997, Les éditions de l'Atelier/ Les éditions ouvrières, p. 31-51 ; Abdellatif Bensalem, « Los voluntarios árabes en las brigadas internacionales (España, 1936-1939) », Revista internacional de sociología, nº4, 1988 (Ejemplar dedicado a : Arabes y españoles : complicidades y recelos mutuos), págs. 543-574 ; Salvador Bofarull, « Brigadista árabes en la Guerra de España, Combatientes por la República », Analisis, Nacion Arabe 52, Verano de 2004, p. 121-134 ; Jacques Delperrie De Bayac, Les Brigades Internationales, Éditions Fayard, Paris, 1968, p. 466 ; Francisco Sanchez Ruano, Islam y Guerra Civil Española : moros con Franco y con la República, Esfera de los Libros, 1 janv. 2004 ; Rémy Skoutelsky, L'espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales 1936-1939, Paris, Grasset, 1998, p. 411 ; Jean Batou, Stéfanie Prezioso, Ami-Jacques Rapin, Tant pis si la lutte est cruelle : Volontaires internationaux contre Franco, actes du colloque organisé à l'Université de Lausanne, 18-20 décembre 1997, Paris, Syllepse, 2008, p. 559 ; José Antonio Gonzalez Alcantud (Editor), Rachid Raha, Mustafa Akalay, Rubi (Barcelona), Marroquíes en la guerra civil española : campos equívocos, Pensamiento critico/Pensamiento utopico, Viento plural, Anthropos Editorial, Granada (Disputacion Provincial.) Centro de Investigaciones Etnologicas « Angel Ganivet », 2003 ; Michel Rogalski, Jean Tabet, Des Brigades internationales aux sans-papiers : crise et avenir de la solidarité internationale. Rencontres internationales Henri Curiel, Paris, Le Temps des cerises, 1999, p. 300.

245. « Esta cifras no incluyen ningún voluntario tunecino. Sin embargo, se celebró en Túnez un acto de solidaridad con la República, al que asistieron unos 20 000 partecipantes » in Politica (diario editado por Prensa Republicana, de 9 de septiembre, dio la noticia : « Gran mitin en Túnez, a favor de la libertad del pueblo espagñol, al que concurren 20 000 trabajadores ». cité in Salvador Bofarull, « Brigadista árabes en la Guerra de España, Combatientes por la República », op. cit., p. 121.

la position politique du Néo-Destour de Bourguiba vis-à-vis du conflit espagnol, seuls 3 volontaires tunisiens sont partis pour s'enrôler dans les rangs républicains[246]. Voici ce que dit Chaulet-Achour à ce propos :

> Le Néo-Destour tunisien n'encourage pas le départ de volontaires, donnant une priorité à la lutte pour l'indépendance. Toutefois un grand meeting à Tunis pour soutenir le peuple espagnol a lieu début septembre 1936. Ce qui explique que trois Tunisiens seulement aient pu être dénombrés parmi les brigadistes[247].

En définitive, à travers les recherches que nous avons pu mener jusqu'ici, et en croisant les informations de différentes sources bibliographiques et d'archives, nous avons pu identifier clairement la présence de deux volontaires tunisiens de confession musulmane enrôlés dans les rangs des Brigades Internationales durant le conflit espagnol. Même si ces deux figures tunisiennes ne se réclament pas ouvertement ni explicitement comme étant de sensibilités libertaires ou anarchistes, il n'en demeure pas moins que leurs écrits, leurs actions, leurs relations amicales et leurs engagements peuvent nous inviter à emprunter une meilleure compréhension ou une interprétation différente de l'Histoire. Leurs parcours individuels et engagements respectifs nous permettent de clarifier un temps soit peu certaines zones d'ombres, d'erreurs et de malentendus autour de ces volontaires maghrébins partis combattre en faveur de l'Espagne Républicaine[248].

Le premier des deux brigadistes tunisiens identifiés s'appelle Mohamed Soumer. Ancien délégué de l'association hispano-islamique de Madrid, l'ingénieur espagnol des Travaux Publics et des Mines[249], François Boliche mène une propagande active à Tunis au sein des milieux intellectuels et politiques tunisiens en faveur de l'Espagne Républicaine[250]. Boliche se crée ainsi de nombreuses amitiés telles que Bahri Guiga, Tahar Sfar, membre du Comité directeur du Néo-Destour et Chadli Kastalli, directeur du quotidien arabe Ennahdha. Durant son séjour à Tunis, Boliche cherche à recruter d'autres Tunisiens qui doivent être dirigés sur Marseille et de là sur Barcelone et Valence. Nous remarquons également la présence d'un autre tunisien, l'israélite Georges Soria. Il est correspondant de guerre sur le front espagnol pour le journal communiste français L'Humanité[251].

Plusieurs manifestations de soutien en faveur de l'Espagne républicaine ont eu lieu sur le territoire tunisien. C'est au sein du mouvement syndical et ouvrier tunisien que nous trouvons les premières participations. Dans un rapport du commissariat de police

246. « Parece seguro que por lo menos tres han sido identificados ». cité in Salvador Bofarull, « Brigadista árabes en la Guerra de España, Combatientes por la República », op. cit., p. 122.
247. Christiane Chaulet Achour, « Guerre d'Espagne (II) : Maghrébins dans le conflit », Magazine Diacritik, 19/04/2019 consulté le 12/05/2022. https ://diacritik.com/2019/04/19/guerre-despagne-ii-maghrebins-dans-le-conflit/
248. Selon l'historien et chercheur Rémy Skoutelsky, aucun volontaire tunisien de confession musulmane n'est présent dans les rangs des Républicains espagnols et encore moins en Espagne. Nous savons maintenant que cette affirmation est fausse. Cf. Rémy Skoutelsky, L'espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales 1936-1939, op. cit., p. 411.
249. Rapport du Ministre Plénipotentiaire, délégué à la Résidence Générale de la République française à Monsieur Paul Boncour, Ministre des Affaires Étrangérès à Paris, Direction des Affaires Politiques et Commerciales, Afrique-Levant, A/s de la propagande faite à Tunis par l'Association Hispano-Islamique, Tunis, 23/11/1933, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 25, dossier 5, « Compte rendu analytique de la presse indigène et notes sur la propagande panislamique menée par les républicains espagnols (1933) ».
250. Cf. Renseignements Généraux, Propagande en faveur de l'Espagne Républicaine dans un rapport de renseignement de Tunisie, S.E.T., n°760/1, Tunis, 10/09/1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service de renseignements généraux de Tunisie, dossiers thématiques [1888] 1919-1942, cote 1TU701/1/81, « Renseignements militaires, Espagne, répercussions de la Guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».
251. Ibid.

de Bizerte, le 4 juin 1937, des listes de souscriptions en faveur des Républicains espagnols circulent sous le manteau à l'Arsenal de Sidi Abdallah conformément aux décisions prises lors de la grève du 8 mai 1936. Une collecte d'argent est organisée devant servir à l'achat d'armes et de munitions pour les Républicains espagnols [252].

Le 27 septembre 1936 à Souk El Khémis, répondant à l'appel du Comité de Défense d'Espagne [253], 1 500 manifestants se sont réunis pour adresser au Gouvernement républicain espagnol luttant contre l'abominable réaction fasciste, l'expression de leur profonde sympathie agissante et assurent le prolétariat espagnol de sa fraternelle solidarité [254]. Le 3 septembre 1937 à Tunis, la police tunisienne signale déjà la circulation de brochures en langue arabe « dans les milieux musulmans de Tunis » en faveur de l'Espagne Républicaine [255].

Le 27 octobre 1937, dans le quartier du port à Tunis, la direction de la Sûreté Publique indique l'apparition de tracts antifascistes placadés sur les murs en soutien du Peuple d'Espagne. Suggérant d'imiter l'exemple des dockers de Tunis, Sfax et Sousse, le tract invite tous les dockers et les travailleurs des ports du monde entier à boycotter les navires et les marchandises italiennes refusant ainsi tout travail pour les nations fascistes [256].

Grâce à l'intervention de Boliche auprès des autorités républicaines de Valence [257], Mohamed Soumer, pharmacien de formation, s'est porté volontaire pour aller rejoindre les rangs des Républicains espagnols en lutte contre la menace franquiste en Espagne [258]. Le 27 septembre à Souk El Arba, lors d'un meeting organisé en faveur de l'Espagne Républicaine, le pharmacien Mohamed Soumer traduit en arabe des interventions effectuées en langue française. Originaire de Béjà, le pharmacien Soumer explique à l'auditoire qu'il doit prendre la parole à la place de Bahri Guiga car il est retenu à Tunis [259]. En quelques

252. Rapport n°1077 du commissaire spécial Filippi, A.S. du mouvement syndical, Bizerte, le 05/06/1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service de renseignements généraux de Tunisie, dossiers thématiques [1888] 1919-1942, cote 1TU701/1/81, « Renseignements militaires, Espagne, répercussions de la Guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».

253. Cf. Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service de renseignements généraux de Tunisie, dossiers thématiques [1888] 1919-1942, cote 1TU701/1/81, « Renseignements militaires, Espagne, répercussions de la Guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».

254. Rapport n°2122 du commissariat de police de Souk El Arba Monsieur Casanova adressé au chef du service de la sécurité générale à Tunis Monsieur Pascaud, A/S d'un meeting organisé en faveur de l'Espagne Républicaine, Souk El Arba, le 27 septembre 1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service de renseignements généraux de Tunisie, dossiers thématiques [1888] 1919-1942, cote 1TU701/1/81, « Renseignements militaires, Espagne, répercussions de la Guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».

255. Note n°Sté 3457-6 de Monsieur Monicault Directeur de la Sûreté Publique à Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, objet : Propagande en faveur de l'Espagne républicaine, Tunis, le 2 septembre 1937, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 25, dossier 5, « Compte rendu analytique de la presse indigène et notes sur la propagande panislamique menée par les républicains espagnols (1933) ».

256. Note n°Sté 4.132-6, du directeur de la Sûreté Publique à Monsieur le Directeur de l'Administration Générale et Communale à Tunis, A.S. de l'apparition de tracts sur les murs, Tunis, 27/10/1937, Archives nationales tunisiennes, série MN (Histoire du mouvement national en Tunisie), carton 25, dossier 5, « Compte rendu analytique de la presse indigène et notes sur la propagande panislamique menée par les républicains espagnols (1933) ».

257. Renseignements Généraux, Propagande en faveur de l'Espagne Républicaine dans un rapport de renseignement de Tunisie, S.E.T., n°760/1, Tunis, 10/09/1937, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service de renseignements généraux de Tunisie, dossiers thématiques [1888] 1919-1942, cote 1TU701/1/81, « Renseignements militaires, Espagne, répercussions de la Guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».

258. « […] l'étudiant tunisien Mohamed SOUMER a pu s'engager dans la Brigade Internationale, en janvier dernier, et être promu Lieutenant-pharmacien ». Ibid.

259. Rapport n°2122 du commissariat de police de Souk El Arba Monsieur Casanova adressé au chef du service de la sécurité générale à Tunis Monsieur Pascaud, A/S d'un meeting organisé en faveur de l'Espagne Républicaine, Souk El Arba, le 27 septembre 1936, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service de

mots, Mohamed Soumer énonce les évènements d'Espagne et demande à l'auditoire de se solidariser avec les républicains espagnols. Lors de son intervention, il fait également une rapide allusion à la Tunisie, à trois reprises différentes, s'écriant :

> Nous détestions la France du temps de Peyrouton [Résident Général de la République Française en Tunisie], à cause du régime arbitaire qui régnait dans notre pays, mais nous aimons la France d'aujourd'hui qui nous accorde la liberté [260].

Le 9 janvier 1938, Mohamed est promu au rang de capitaine pour fait de guerre. Cette promotion militaire ainsi que son initiative à rejoindre volontairement les rangs républicains ont été vivement saluées par les membres du journal antifasciste italien L'Italiano di Tunisi dans un article titré « un Tunisino che si fa onore » :

> UN TUNISIEN QUI SE FAIT HONNEUR
>
> Notre ami Mohamed Soummer, très estimé dans les milieux intellectuels de la ville, combattant volontaire en Espagne dans les rangs républicains, a été promu capitaine pour mérite de guerre. Au brave citoyen, dont la participation à la lutte pour la liberté du monde revient à l'honneur du peuple de Tunisie, vont nos plus ferventes félicitations et nos meilleurs vœux [261].

Avant la Guerre Civile Espagnole (1936-1939), diplômé en qualité de docteur ès-lettres de la Faculté de Paris, en tant que secrétaire général puis en tant que président, le jeune Mohamed dirige l'Association des Étudiants Nord-Africains Musulmans installée alors dans la capitale française à partir 1932 [262]. Engagé et militant pour l'émancipation de la population maghrébine installée en France [263], le 17 janvier 1936, en qualité de Sécrétaire Général de l'AEMNA (Association des Étudiants Musulmans Nord-Africains en France) [264], Mohamed Soumer écrit un vibrant article dans les colonnes de l'hebdomadaire algérois L'Echo de la presse musulmane pour rappeler aussi les enjeux et le rôle primordial du groupement nord-africain saluant par la même occasion la solidarité existante entre les jeunes étudiant-es maghrébin-es émigré-es en France [265] :

Association des Étudiants Musulmans Nord-Africains en France L'Assemblée Générale ordinaire de cette Association a eu lieu, le dernier dimanche de décembre, et il a été procédé à l'élection du Comité Directeur pour l'année 1936.

Neuf nouveaux étudiants ont fait leur entrée au sein du Comité, ce qui est l'indice d'une grande vitalité de ce bel organisme qui rend des services appréciables aux étudiants musulmans nord-africains vivant à Paris. Ils peuvent se réunir dans un cercle situé en plein Quartier Latin, où fonctionne un restaurant corporatif et où se trouve une salle de

---

renseignements généraux de Tunisie, dossiers thématiques [1888] 1919-1942, cote 1TU701/1/81, « Renseignements militaires, Espagne, répercussions de la Guerre d'Espagne, propagande : brochures, tracts, coupures de presse (1936-1939) ».

260. Ibid.

261. « UN TUNISINO CHE SI FA ONORE - Un nostro amico Mohamed Summer, assai stimato negli ambienti intellettuali della città, volontario combattente in Ispagna nelle file repubblicane, è stato promosso capitano per merito di guerra. Al valoroso concittadino, la cui partecipazione alla lotta per la libertà del mondo torna ad onore del popolo di Tunisia, vadano i nostri più fervidi rallegramenti ed auguri ». Cf. « Un Tunisino che si fa onore », L'Italiano di Tunisi, a. 3, n°66, Tunis, 09/01/1938, p. 2.

262. Jacques Cagne, « L'idéal unitaire maghrebin à travers les congrès de l'Association des étudiants musulmans nord-africains en France (Années 1930-1940) », Le temps de la réforme : en hommage à Nacer El Fassi, Université Mohammed V, Rabat, Institut Universitaire de la Recherche Scientifique, 1999, p. 149-168.

263. Sliman Ben Sliman, Souvenirs politiques, Collection mémoire, Cérès Productions, Tunis, 1989, p. 87-88.

264. Jacques Cagne, « L'idéal unitaire maghrebin à travers les congrès de l'Association des étudiants musulmans nord-africains en France (Années 1930-1940) », op. cit., p. 149-168.

265. « Association des Étudiants Musulmans Nord-Africains en France », L'Écho de la presse musulmane, Informations des Pays d'Orient - Hebdomadaire, a. 2, n°11, Alger, 17/01/1936, p. 4.

lecture recevant plus de cinquante revues et journaux et une bibliothèque bien garnie de livres arabes, français, espagnols…

En plus de ces avantages immédiats que retirent les étudiants nord-africains de leur Association, ils apprennent, en se rencontrant chaque jour, à mieux se connaître pour pouvoir unifier leurs tendances en vue de l'action qu'ils seront appelés à mener, le jour où ils entreront dans la vie active.

Aussi est-il du devoir de tout nord-africain de s'intéresser à cet organisme et de lui réserver toute sa sollicitude.

Nous reviendrons d'ailleurs sur les manifestations qui seront organisées, au cours de cette année, par cette association.

Le Secrétaire Général :

Mohammed SOUMER Le 14 novembre 1936, dans un second article du même Mohamed Soumer, signé sous l'acronyme « M.S. – Le Jeune Tunisien[266] », Mohamed Soumer alerte le gouvernement du Front Populaire nouvellement élu sur les dangers et les risques de dérives causés par une vague de répression des autorités coloniales françaises en Tunisie. Dans cet article, Mohamed dévoile les conditions misérables et les difficiltés dans lesquelles doivent vivre les Tunisiens malgré les idéaux émancipateurs et la politique libérale que prône la France.

TUNISIE D'URGENCE….

Le Tunisien est par nature confiant et optimiste, pouvant se laisser facilement prendre tout ce qu'il possède, si l'on sait s'y employer ; mais le demi-siècle d'exploitation et d'esclavage, qu'il vient de subir, l'a rendu méfiant et pessimiste, n'acceptant rien sans faire usage de son sens critique qu'il a très développé et souvent même poussé à l'extrême.

Sentiment très louable, sans conteste, mais dont il ne doit user qu'à bon escient éviter qu'il ne prenne la forme de « critique systématique » que veulent lui donner nos adversaires qui n'ont pas encore désarmé et qui ne désarmeront pas de sitôt, malgré la politique libérale qui est tentée avec une très grande pondération dans ce pays.

La moindre occasion sera exploitée par eux et considérablement amplifiée.

Ne tombons pas dans leur jeu et surveillons nos moindres faits et gestes. N'agissons jamais à la légère et sans mûre réflexion.

Laissons de côté, ne fût-ce que pour un temps, les quelques divergences qui peuvent nous séparer et qui n'ont pour la plupart, pour origine, que des questions de personnes.

Ce sont de telles questions qui ont porté le plus de tort à la politique tunisienne et les leçons du passé ne doivent pas rester sans profit pour nous.

Nous nous permettons avec notre ardente juvénilité – nous qui sommes complètement indépendants, nous qui ne sommes l'organe officiel d'aucun parti, ni d'aucun groupe ; nous qui ne soutenons aucune personnalité et qui ne pouvons être contre quiconque, parce que nous n'avons qu'un but : LUTTER POUR LE PROGRES ET L'EMANCIPATION DE NOTRE PEUPLE – nous nous permettons, disons-nous, de faire appel à tous les Tunisiens pour qu'ils soient unis dans un même élan, pour entreprendre une action commune et concertée – en ce temps propice du Gouvernement du Front Populaire, surtout – en vue de faire aboutir nos revendications les plus immédiates et les plus légitimes et d'amener notre Pays vers la véritable voie.

M. S.

Le Jeune Tunisien Enfin, au sujet du second volontaire tunisien, nous savons très peu de choses. Dans le Dictionnaire Biographique du mouvement ouvrier français de Jean Maitron et de Claude Pennetier, d'après les archives AVER, liste de rapatriés, Paris,

266. « Tunisie. D'urgence… », L'Écho de la presse musulmane, Informations des Pays d'Orient - Hebdomadaire, a. 2, n°42, Alger, 14/11/1936, p. 2.

XVIIIearrondissement, Taïeb BELGASSEM ou Tayeb BELKACEM est identifié comme « BELKACEM Tayeb : Né en 1899 à Bekkaka, T. BELKACEM fut volontaire en Espagne Républicaine[267] ». Grâce aux sources d'informations recueillies à son sujet, nous savons que Taïeb s'est engagé comme volontaire dans les rangs républicains au sein de la 1ère compagnie du 9ème bataillon appelé « Commune de Paris » représenté par le commandant Grillet appartenant à la la XIVème Brigade Internationale[268]. Selon Jacques Delperrie de Bayac[269], de nationalité algérienne et non tunisienne, le volontaire Taïeb Belkassem participe à plusieurs batailles notamment l'offensive sur Ségovie[270] muni de son fusil-mitrailleur[271].

267. Jean Maitron & Claude Pennetier, Dictionnaire Biographique du mouvement ouvrier français, Tome XXXX-VIII, Quatrième partie : 1914-1939, De la Première à la Seconde Guerre mondiale, Les Éditions Ouvrières, Paris, 1990, p. 490.
268. Jacques Delperrie De Bayac, Les Brigades Internationales, op. cit., p. 280.
269. Jacques Delperrie De Bayac, Les Brigades Internationales, op. cit., p. 466.
270. Jacques Delperrie De Bayac, Les Brigades Internationales, op. cit., p. 278-281.
271. « BELGACEM, (fusilero ametrallador : fuente Delperrie de Bayac) ». Cf. Abdellatif Bensalem, « Los voluntarios árabes en las brigadas internacionales (España, 1936-1939) », op. cit., p. 562.

CONCLUSION

Comme il est d'usage de rédiger une conclusion au terme de tout travail de recherche, nous allons présenter ci-dessous les différents aspects qui méritent d'être mis en avant. Au terme de cette thèse, plusieurs points essentiels se dégagent.

Il faut relever tout d'abord la complexité des rapports sociaux et du climat politico-social de l'époque coloniale tunisienne : répression de la part des autorités coloniales françaises, communautarisme culturel et religieux alimenté par l'administration coloniale, forte influence de la propagande (libérale puis fasciste) au sein de la colonie italienne de Tunisie. Malgré ces difficultés, le militantisme et l'engagement des groupes et individualités anarchistes italiens se maintiennent et transmettent, tant bien que mal, leurs idéaux et valeurs politiques, dans un environnement fortement influencé par la tradition révolutionnaire, humaniste et patriotique du Risorgimento, une tradition qui, dans le contexte colonial tunisien, inspire aussi, quelques années plus tard, le courant fasciste et entretient localement les prétentions expansionnistes de l'Italie sur la Tunisie. Les affiches, les tracts, les conférences les meetings politiques et surtout les journaux produits par les anarchistes italiens en Tunisie, en dépit des nombreuses interdictions et de la censure pratiquée par les autorités coloniales françaises, ont permis de diffuser des idéaux révolutionnaires, internationalistes et anticapitalistes au sein de la population tunisienne, même s'il est toujours difficile d'en mesurer précisément la portée.

Concernant l'importance de notre travail de recherche, nous pouvons partir d'une affirmation formulée par la professeure Silvia Finzi qui dit qu'« aujourd'hui aux Archives d'État à Rome, nous trouvons pas moins de 600 dossiers d'antifascistes italiens en Tunisie[272] ».

Travailler sur le sujet de la présence des anarchistes italiens en Tunisie nous a permis de nous projeter en ayant eu la possibilité de nous investir dans cette quête passionnante, rappelant inlassablement un passé qui caractérise une part de l'Histoire contemporaine de trois pays, trois cultures, trois civilisations, intrinséquement liées les unes aux autres – la Tunisie, l'Italie et la France – mais partageant un destin commun. Pour la période entre les années 20 et 50, comme nous le rappelle Lucia Valenzi, l'élément anarchiste est une composante significative du mouvement antifasciste italien en Tunisie[273].

Dans la première partie de cette recherche, nous avons commencé par suivre le parcours migratoire des premiers anarchistes italiens venant en Tunisie. Prenant pour exemple certaines trajectoires individuelles, nous avons pu identifier les réseaux clandestins locaux qu'ils ont utilisés afin d'entrer sur le sol nord africain sans entraves. Contraints pour la plupart de prendre les voies de l'exil, souvent en direction du pays nord-africain, ces amoureux de la liberté aux parcours de vie si singuliers, marqueront par leurs engagements à leurs idéaux, l'histoire, encore méconnue, de la Tunisie contemporaine.

Dans un second temps, nous avons dû personnellement nous déplacer dans différents centres de documentation et d'archives, des bibliothèques et des Instituts se trouvant aussi bien en France et en Tunisie qu'en Italie. Nous avons également suivi cette méthodologie de recherche privilégiant au maximum la consultation et l'étude des sources de première main disponibles mais également celles qui sont accessibles sur le net. Pour effectuer notre recherche, nous nous sommes rendus dans différents centres d'archives de dif-

272. « oggi nell'archivio di Stato a Roma si trovano nientemeno che 600 dossiers di antifascisti italiani in Tunisia ». Cf. Article de Danielle Laguillon Hentati, « L'antifascismo italiano in Tunisia », Il Corriere di Tunisi, Intervention Conférence à l'Université de la Manouba, Thème de « L'antifascisme italien en Tunisie », Tunis, 05/02/2005, consulté le 17/04/2024. http ://www.ilcorriereditunisi.it/default.asp ?ACT=5&content=275&id=34&mnu=34

273. « La partecipazione antifascista in termini di numeri è forse modesta ma costante. Una delle componenti significative di questo movimento è quella anarchica. » Cf. Lucia Valenzi, Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, op. cit., p. 8.

férents pays. Grâce à cette étude, au moyen d'un cadre statistique et socio-professionnel basé sur les lieux de naissances, de résidences et sur l'origine géographique, nous avons tenté de faire toute la lumière sur la présence des anarchistes italiens en Tunisie durant le protectorat français (1881-1956). Puis, à travers quelques exemples, nous avons pu identifier les différentes typologies de leurs engagements et de leurs désengagements au regard des différents terrains de lutte.

Dans la deuxième partie, nous avons ensuite cherché à faire un état des lieux des différents groupes existants dans lesquels les anarchistes italiens ont été amenés à évoluer. Les différentes activités de ces organisations, les événements sociaux et politiques, nous permettent d'évaluer leur composition numérique et sociale, leurs activités militantes, retraçant ainsi les contours de leurs parcours individuels et collectifs dans la vie sociale, syndicale et politique tunisienne. En observant de plus près les terrains de luttes menées, nous avons relevé l'importance de leurs modalités d'action et de propagande, le rôle qu'elles jouent à travers les enjeux sociopolitiques de l'époque ainsi que les réseaux transnationaux utilisés par ces groupes de migrants anarchistes italiens présents sur le sol tunisien, tant au niveau local que par-delà les frontières.

Au sujet de l'existence de ces groupes anarchistes à Tunis, deux points importants rejaillissent de notre recherche. Premièrement, bien que nous sachions que plusieurs groupes ont eu une existence éphèmére, la première difficulté a été de déterminer précisément leur durée d'activité sur le sol tunisien. Deuxièmement, notons que la création de ces groupes répond à une situation particulière aussi bien sur le plan local qu'international. Et lorsque la situation vient à évoluer, le groupe concerné cesse d'exister pour laisser place à son tour à une autre entité engagée en faveur d'une autre revendication particulière.

La troisième partie nous permet d'observer comment les anarchistes italiens ont su se structurer en collectif et en groupements politiques, s'investissant notamment dans l'édition et la création journalistique. Nous avons identifié les différentes imprimeries et les périodiques anarchistes italiens de Tunis, ainsi que ceux auxquels les anarchistes collaborent.

La quatrième et dernière partie de cette thèse se divise en deux volets. Premièrement, grâce à leurs réseaux de solidarité, de collaboration, d'entraide nationale et transnationale, et malgré la censure et les poursuites judiciaires encourues, la presse anarchiste italienne reste active. La vitalité des anarchistes italiens de Tunisie et leur militantisme pousse les autorités françaises, italiennes et tunisiennes à les réprimer davantage dans le but de faire cesser toute activité subversive dans la Régence. La politique de contrôle et de répression menée par l'autorité coloniale française en Tunisie est notamment manifeste à travers les condamnations de certaines personnalités anarchistes à des peines de prison et à des amendes.

Deuxièmement, nous avons établi un état des lieux des actions de résistance, communes ou individuelles, menés par des anarchistes italiens et français aux côtés de militants syndicalistes révolutionnaires ou indépendantistes tunisiens. Pour les Tunisiens, les différents terrains de lutte s'articulent essentiellement autour de la résistance armée contre l'occupant français, du combat pour les droits syndicaux des travailleurs et de la lutte pour l'émancipation sociale et politique des Tunisiens par le biais de la réflexion intellectuelle et l'activisme journalistique.

Bien que des contacts existent entre les anarchistes occidentaux et les Tunisiens, ils ne peuvent pas à eux seuls constituer une preuve suffisante d'une quelconque influence directe entre des groupes ou des individualités anarchistes en particulier italiennes, avec la population tunisienne autochtone de confession musulmane.

Malgré l'inexistence de preuves sur des liens directs entre des anarchistes italiens et des militants tunisiens, nous pouvons émettre l'idée que des figures de l'importance de Converti, qui ont interagi avec des anarchistes et communistes français résidant à Tunis, tels que Léon Silve, Auguste Boisson, Robert Louzon, Jean-Paul Finidori et Marcel Joubert, ont pu influencer indirectement des militants syndicalistes, politiques et intellectuels tunisiens sur différents terrains de lutte en faisant circuler les idées avangardistes et émancipatrices au sein de la population tunisienne. À travers leurs idéaux révolutionnaires et indépendantistes libertaires, ces précieux et rares contacts avec les militants tunisiens ont fait prendre progressivement conscience à bon nombre de Tunisiens de la nécessité de défendre leurs revendications, de résister et d'agir, par tous les moyens, contre le joug colonial français.

Bien que l'histoire officielle montre une tout autre réalité de cette présence sociale et politique dans la Tunisie française de l'époque, malgré toutes les difficultés, les incertitudes, les facettes et ambivalences individuelles existantes, les diverses sources d'informations de première main telles que des documents d'archives, des rapports de police, des notes consulaires et ministérielles, des articles de journaux ainsi que des citations d'ouvrages sourcées, sont les témoignages historiques et irrévocables de l'importante contribution qu'ont pu avoir ces hommes et ces femmes refusant de se soumettre aux lois iniques, aux injustices sociales et aux caprices des tyrans.

En guise de conclusion, grâce aux nombreuses données collectées et aux documents inédits divers et variés mis à disposition, ce travail de recherche met en évidence aussi bien le caractère innovant, l'originalité, la controverse, la complexité que la particularité de la thématique choisie. L'un des défis majeurs de ce travail a été de déterminer, dans un premier temps, la présence effective de groupes et d'organisations politiques ou syndicales, de militant(e)s, anarchistes italien(ne)s, présents sur le sol tunisien ; puis, d'identifier des influences anarchistes aux effets émancipateurs et indépendantistes sur la population locale tunisienne durant la période coloniale française.

Nous considérons cette étude comme une tentative de contribuer et d'enrichir la recherche dans le domaine des études culturelles italiennes, des études historigraphiques, des sciences politiques et sociales et en particulier du courant de l'anarchisme des populations se trouvant dans le pourtour du bassin méditerranéen oriental et occidental. Elle permettra, nous l'espérons, de forger la suite de nos recherches mais aussi, celles d'autres chercheurs qui pourront se saisir de ce sujet. Avec l'accomplissement d'autres études sur cette question, nous pourrons ouvrir une plus grande fenêtre sur une partie de notre passé commun, en particulier, dans le domaine des études culturelles italiennes et dans d'autres champs disciplinaires connexes (histoire, philosophie, sociologie, sciences politiques, etc.).

Bibliographie

MONOGRAPHIES

ACCIAI (Enrico), Antifascismo, volontariato e guerra civile in Spagna, La Sezione Italiano della Colonna Ascaso, Biblioteca di storia moderna e contemporanea, n°42, Milano, Edizioni Unicopli, 2016.

ADAMS (Jason), Non-western Anarchisms : Rethinking The Global Context, Zabalaza Books, Johannesburg, s.d.

AMENDOLA (Giorgio), Lettere a Milano – Ricordi e documenti 1939-1945, Roma, Editori Riuniti, 1973.

Archivio Storico Siciliano, pubblicazione periodica della Società Siciliana per la Storia Patria, Nuova Serie, Anno XLIV, Palermo, Scuola Tip. « Boccone del Povero », 1922.

ARVON (Henri), L'anarchisme, Collection Que sais-je, N°479, Presses Universitaires de France, Paris, 1951.

Association Nationale des Libres Penseurs de France, Congrès de Rome, Librairie de la Raison, Paris, 1904.

AUBERTIN (Lieutenant-colonel), Historique sommaire du 4ème Régiment de Marche de tirailleurs tunisiens, Bordeaux, Imprimeries Gounouilhou, 1919.

AUGUGLIORO (Michel), Partenza – Besbessia. Saga d'une famille sicilienne en Tunisie, Editions Carthaginoiseries, Carthage, 2011.

BAILLARGEON (Normand), L'ordre moins le pouvoir. Histoire et actualité de l'anarchisme, Collection « Instinct de liberté », Lux éditeur, Montréal, 2004.

BELANOVA (Ada), Un eccezionale Baedeker : La rappresentazione negli spazi nell'opera di Vincenzo Consolo, Milano/Udine, Mimesis Edizioni, 2021.

BEN SLAMA (Béchir), L'insurrection de 1864 en Tunisie, Maison Tunisienne de l'Édition, Tunis, 1967.

BEN SLIMAN (Sliman), Souvenirs politiques, Collection mémoire, Cérès Productions, Tunis, 1989.

BENATTAR (César), SEBAI (El Hadi), ETTEALBI (Abdelaziz), L'esprit Libéral du Coran, Ernest Leroux Éditeur, Paris, 1905.

BERTI (Giampietro), ANTONIOLI (Maurizio), JUSO (Pasquale) ed FEDELE (Santi), Dizionario Biografico degli Anarchici Italiani, Volume I, Pisa, Biblioteca Franco Serantini, 2003.

BERTOLUCCI (Rosaria), Errico Malatesta. Epistolario 1873-1932. Lettere edite ed inedite, Seconda Edizione, Carrara, Centro Studi Sociali, 1984.

BESSIS (Juliette), La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie, Éditions Karthala et Publications de la Sorbonne, Paris, 1981.

BESSIS (Juliette), Les Fondateurs : Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale 1920-1956, Collection Histoires et Perspectives Méditerranéennes, Éditions L'Harmattan, Paris, 1985.

BETTINI (Leonardo), Bibliografia dell'anarchismo, Volume 1, Tomo 1 : periodici e numeri unici anarchici in lingua italiana pubblicati in Italia (1872-1971), Firenze, CP editrice, 1972.

BETTINI (Leonardo), Bibliografia dell'anarchismo, Volume 1, Tomo 2 : periodici e numeri unici anarchici in lingua italiana pubblicati all'estero (1872-1971), Firenze, CP editrice, 1976.

BIVONA (Marcello), L'ultima generazione, Nardò (Lecce), Besa Editrice, Collona Nadir, 2018.

BOCCARA (Elia), In fuga dall'inquisizione : ebrei portoghesi a Tunisi : due famiglie, quattro secoli di Storia, Firenze, Casa Editrice Giuntina, 2011.

BOURDIEU (Pierre), Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d'éthnologie kabyle », Collection « Travaux de Sciences Sociales », Librairie Droz, Genève, 1972

BRONDINO (Michele), La presse italienne en Tunisie, Histoire et Société (1838-1956), Editions Publisud, Paris, 2005.

BRONDINO (Michele), La stampa italiana in Tunisia : storia e società, 1838-1956, Milano, Jaca Book, 1998.

CAMPION (Léo), Drapeau noir, l'Équerre et le Compas : les anarchistes dans la franc-maçonnerie, éditions Alternative libertaire, Bruxelles, 1996.

CAMPION (Léo), Les Anarchistes dans la franc-maçonnerie ou les Maillons libertaires de la chaîne d'union, Éditions Culture et liberté, Évry, 1969.

CAMPISI (Alfonso) & PISANELLI (Flaviano), Mémoires et contes de la Méditerranée. L'émigration sicilienne en Tunisie entre le XIXe et XXe siècles, mc-éditions, La Soukra, 2015.

CANALI (Mauro), Le spie del regime, Biblioteca storica, Bologna, Società editrice il Mulino, 2004.

CHARFI (Mohamed), Mon combat pour les lumières, Collection Maghreb, Zellige, Léchelle, 2009.

Congrès Anarchiste tenu à Amsterdam, Août 1907, Compte-rendu analytique des séances et résumé des rapports sur l'état du mouvement dans le monde entier, La Publication Sociale, Paris, 1908.

CONVERTI (D.r Nicolo), Che cosa è il socialismo, Messina, Tipografia Siciliana, 1900.

CONVERTI (Dott.), Socialismo o repubblica ?, s.l., 1900.

CONVERTI (Dottor N.), Repubblica ed Anarchia, Tunisi, Tipografia dell'Operaio, 1889.

CONVERTI (N.), Della proprietà, Biblioteca anarchica, Editeurs I. Ugo Parrini Et C., Marseille, 1886.

CONVERTI (N.), I Fasci dei Lavoratori di Sicilia, al Giornale "Il Mare di Trapani", Tunisi, Tipografia Internazionale, 1893.

CORSENTINO Michele, Il processo Paolo Schicchi davanti alla Corte d'Assise di Palermo nel 1924, Pescara, Samizdat, 1997.

DAMIANI (Gigi), Attorno ad una vita, Newark, N.J., Biblioteca dell'Adunata dei Refrattari, 1940.

DAMIANI (Gigi), I ceti medi e l'anarchismo, Tunisi, Tipografia Maury & C., 1937, p. 40.

DEL PIANO (Lorenzo), La penetrazione italiana in Tunisia (1853-1881), Padova, Cedam, 1964.

DELLAGI (Moncef), Abdelaziz Thaalbi. Naissance du mouvement national tunisien, Éditions Cartaginoiseries, Carthage, 2013.

DELPERRIE DE BAYAC (Jacques), Les Brigades Internationales, Éditions Fayard, Paris, 1968.

DI FOLCO (Philippe), Le goût de Tunis, Mercure de France, Paris, 2007.

DICKIE (John), Cosa nostra : la mafia sicilienne de 1860 à nos jours, Éditions Perrin, Collection Tempus, Paris, 2007.

DICKIE (John), Cosa nostra. Storia della mafia siciliana, Roma-Bari, Editori Laterza, 2005.

Dizionario italiano edizione aggiornata, Rimini, Rusconi Libri, 2004.

EL ABED (Khémaïs), Mohamed Ali El Hammi et la France – La naissance de la CGT tunisienne (1924-1925). Le Procès (1925), Centre de Publication Universitaire, Tunis, 2004.

EL HOUSSI (Leila), L'urlo contro il regime. Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre, Roma, Carocci editore, 2017.

FABBRI (Luigi), Epistolario ai corrispondenti italiani ed esteri (1900-1935) a cura di Roberto Giulianelli, Pisa, BFS, 2005.

FALIGO (Roger) & KAUFFER (Rémi), Le croissant et la croix gammée : les secrets de l'alliance entre l'islam et le nazisme d'Hitler à nos jours, Albin Michel, Paris, 1990.

FARANDA (Laura), Non più a sud di Lampedusa : Italiani in Tunisia tra passato e presente, Roma, Armando Editore, 2016.

FEDELE (Santi), La massoneria italiana nell'esilio e nella clandestinità : 1927-1939, Vol. 63, Temi di storia, Milano, Franco Angeli, 2005.

Fédération des Sociétés de Libre-Pensée du Sud-Est, Science et Morale, Congrès de Lyon, 14 et 15 Aout 1904, Tenu à la Bourse du Travail et Exposé du Congrès de Rome, Compte rendu officiel publié par la Commission d'organisation, Lyon, Imprimerie Victor ACHARD, 1904.

FELICI (Isabelle), La poésie d'un rebelle, Poésie d'un rebelle, poète, anarchiste, émigré, 1876-

1953, Atelier de création libertaire, Jouve, Paris, 2009.

FINIDORI (Jean-Paul), Batailles ouvrières. La C.G.T. Tunisienne et les impérialistes français des années 20, Collection Textes-document de Robert Louzon, Imprimerie du Centre, Château-Thierry, 1981.

FINZI (Paolo), Insuscettibile di ravvedimento l'anarchico Alfonso Failla (1906-1986) : carte di polizia, scritti, testimonianze, Biblioteca delle collane "Anteo" e "La Rivolta", Ragusa, La Fiaccola, 1993.

FLOR O'SQUARR (Charles), Les coulisses de l'anarchie, Nouvelle Librairie Parisienne, Albert Savine éditeur, Paris, 1892.

GAIBA (Vera) & LANZA (Francesco), Spighe d'Italia. Corso di letture per le scuole elementari all'estero. Classe quinta, Torino, Paravia, 1928.

GALLICO (Augusto), Tunis et les consuls sardes 1816-1834, traduit de l'italien par Lina et Mohamed Yalaoui, Dar Al Gharb Al Islami, Beyrouth, 1992.

GALLICO (Sonia) & GALLICO (Renato), L'Italiano di tunisi. Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo (SEZIONE DI TUNISI), collaborazione di Rym Lajmi, Canterano, Aracne editrice, 2019.

GHERIB (Baccar), Tahar Haddad. Une pensée de l'émancipation, Diwen Editions, Tunis, 2019.

GIANNI (Emilio), L'Internazionale italiana fra libertari ed evoluzionisti, I congressi della Federazione Italiana e della Federazione Alta Italia dell'Associazione Internazionale dei lavoratori. 1872-1880, Milano, Pantarei, 2008.

GIULIETTI (Fabrizio), Storia degli anarchici italiani in età giolittiana, Milano, Franco Angeli, 2012.

GRAMIGNANO (Filippo) , Il tentativo rivoluzionario di Paolo Schicchi del 1930, Pescara, Samizdat, 1997.

GUELLOUZ (Azzedine), MASMOUDI (Abdelkader), SMIDA (Mongi), SAADAOUI (Ahmed), Histoire Générale de la Tunisie, Tome III, Les Temps Modernes (941-1247 H. / 1534-

1881), Sud Éditions, Tunis, 2010.

HADDAD (Tahar), Les travailleurs tunisiens et l'émergence du mouvement syndical, traduit de l'arabe par Abderrazak Halioui, Collection Patrimoine Historique, Tunis, Edi-

tions Maison Arabe du Livre, Fondation Nationale pour la traduction l'établissement des textes et les études "Beit Al-Hikma", 1985.

HADDAD (Tahar), Notre femme, la législation islamique et la société, Collection Bibliothèque du Maghreb, Éditions ANEP, Tunis, 2005.

HAMDANE (Mohamed), Guide des périodiques parus en Tunisie de 1838 au 20 mars 1956, fasc. 2 : guide des périodiques en langues européennes, Carthage, Académie tunisienne « Beit al-Hikma », 1989.

JACQUIN (Henri), La guerre secrète en Algérie, Éditions Olivier orban, Paris, 1977.

JOULE (Robert-Vincent) & BEAUVOIS (Jean-Léon), La soumission librement consentie. Comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent ?, Collection Psychologie sociale, Presses Universitaires France, Paris, 2010.

JOULE (Robert-Vincent) & BEAUVOIS (Jean-Léon), Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens, Nouvelle version, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2014.

KASSAB (Ahmed) & OUNAÏES (Ahmed), Histoire Générale de la Tunisie, Tome IV, L'Epoque Contemporaine (1881-1956), Sud Éditions, Tunis, 2010.

KRAÏEM (Mustapha), La Tunisie Précoloniale : Économie, société, Tome 2, Société Tunisienne de Diffusion, Tunis, 1973.

KRAÏEM (Mustapha), La Tunisie Précoloniale : État, gouvernement, administration, Tome 1, Société Tunisienne de Diffusion, Tunis, 1973, p. 462.

KRAÏEM (Mustapha), Le Mouvement Social en Tunisie dans les Années Trente, Université de Tunis, Cahier du CERES - Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales, Série Histoire n°2, Tunis, 1984.

KRAÏEM (Mustapha), Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929), Imprimerie UGTT, Tunis, 1976.

La Spagna nel nostro cuore 1936-1939. Tre anni di storia da non dimenticare, AICVAS (Associazione Italiana Combattenti Volontari Antifascisti di Spagna), Roma, 1996.

LACHERAF (Mostefa), L'Algérie : nation et société, 2ème édition, SNED, Alger, 1978.

LAMBERT (Paul), Dictionnaire illustré de la Tunisie. Choses et gens de Tunisie, 1ère édition, Imprimerie C. Saliba Ainé, Tunis, 1912.

LEVAL (Gaston), La crise permanente de l'anarchisme, C.A.T.S. (Collectif Anarchiste de Traduction et de Scannerisation), Caen, s.d.

LIAUZU (Claude), Colonisations, migrations, racismes, Histoires d'un passeur de civilisations, Éditions Syllepse, Paris, 2009.

LOUZON (Robert), La déchéance du capitalisme, Imprimerie spéciale de la Librairie du travail, Paris, 1923.

LUCETTI (Riccardo), Gino Lucetti. L'attentato contro il Duce. (11 Settembre 1926), La Cooperativa Tipografica Editrice, Carrara, 2000.

MAITRON (Jean) & PENNETIER (Claude), Dictionnaire Biographique du mouvement ouvrier français, Tome XXXXVIII, Quatrième partie : 1914-1939, De la Première à la Seconde Guerre mondiale, Les Éditions Ouvrières, Paris, 1990.

MAMET (Pierre), Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956, École pratique des hautes études, Paris, 1964.

MASINI (Pier Carlo), I leaders del movimento anarchico, Bergamo, Minerva Italica, 1980.

MASINI (Pier Carlo), Storia degli anarchici italiani nell'epoca degli attentati, Milano, Rizzoli, 1981.

MASINI (Pier Carlo), Storia degli anarchici italiani. Da Bakunin a Malatesta (1862-1892), Milano, Rizzoli Editore, 1970.

MASSARA (Katia), L'emigrazione sovversiva : storie di anarchici calabresi all'estero, Cosenza, Le nuvole, 2002.

MEMMI (Albert), Portrait d'un colonisé et portrait d'un colonisateur, Collection Folio Actuel, Éditions Gallimard, Paris, 2002.

MENAJA (Abdellatif), Mohamed Ali Al Hammi, fondateur du syndicalisme tunisien, Artypo, Tunis, 1985.

MICHEL (Ersilio), Esuli italiani in Tunisia (1815-1861), Milano, Istituto per gli studi di politica internazionale (IPSI), 1941.

NETTLAU (Max), Bibliographie de l'anarchie, préface réalisée par Elisé Reclus, Bibliothèque « des Temps Nouveaux », n°8, 1897, Bruxelles-Paris, p.294.

OPPIZZI (Martino), Les juifs italiens de Tunisie pendant le fascisme. Une communauté à l'épreuve (1921-1943), Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2022.

ORTU (Leopoldo), « La questione sarda tra Ottocento e Novecento. Aspetti e problemi », Ricerche Storiche/10, CUEC (Cooperativa Universitaria Editrice Cagliaritana), Edition Prima, Cagliari, Janvier 2005.

PAPARAZZO (Amelia), Calabresi sovversivi nel mondo : l'esodo, l'impegno politico, le lotte degli emigrati in terra straniera : 1880-1940, Rubbettino Editore, Calabre, 2004.

PATERNOSTRO (Dino), L'antimafia sconosciuta. Corleone 1893-1993, Palermo, La Zisa, 1994.

PENDOLA (Marinette), Gli italiani di Tunisia. Storia di una comunità (XIX-XX secolo), Foligno, Ed. Umbra, « I Quaderni del Museo dell'emigrazione », 2007.

PENDOLA (Marinette), La riva lontana, Palermo, Sellerio Editore, 2000.

PETACCO (Arrigo), Joe Petrosino, L'uomo che sfido per primo la mafia italo-americana, Milano, Oscar Storia Mondadori, 2002.

PETRUCCI, (Filippo) Gli ebrei in Algeria e in Tunisia, 1940-1943, Firenze, Casa Editrice Giuntina, 2011.

PIETTE (Albert), Ethographie de l'action. L'observation des détails, Collection « Cas de figure », 50, Éditions EHESS, Paris, 2020.

PILIA (Simona), Francesco Cucca, Lettere ad Attilio Deffenu, Introduzione di Giuseppe Marci, Cagliari, Centro di Studi Filologici Sardi/CUEC, 2005.

PLEKHANOFF (Georges), Anarchisme et socialisme, Collections : Publications du Groupe des

étudiants collectivistes, n°3, Paris, Éditions 1896-1897.

RAINERO (Romain H.), La rivendicazione fascista sulla Tunisia, Collezione CLIO, Milano, Marzorati Editore, 1978.

RAINERO (Romain H.), Les Italiens dans la Tunisie contemporaine, Éditions Publisud, Paris, 2002.

REY (Guillaume), Afriques anarchistes. Introduction à l'histoire des anarchismes africains, Etudes africaines, Série Politique, L'Harmattan, Paris, 2018.

ROGALSKI (Michel), TABET (Jean), Des Brigades internationales aux sans-papiers : crise et avenir de la solidarité internationale. Rencontres internationales Henri Curiel, Paris, Le Temps des cerises, 1999.

ROMANO (Salvatore Francesco), Storia dei fasci siciliani, Editori Laterza, Bari, 1959.

ROMDHANE (Habib), Écrits et combats… Pour une Tunisie juste et indépendante, Articles de Jean-Paul Finidori (1890-1989), Préface de Habib KAZDAGHLI, Tunis, Éditions Nadhar, 2019.

ROSSI (Adolfo), L'agitazione in Sicilia, a proposito delle ultime condanne (impressioni e giudizi), Max Kantorowicz Editore, Milan, 1894.

RUSSELL (Bertrand), Le monde qui pourrait être : socialisme, anarchisme et anarcho-syndicalisme, préface de Jean BRICMONT, traduit de l'anglais par Maurice de Cheveigné, Collection Instinct de liberté, Lux, Montréal, 2014.

SANCHEZ RUANO (Francisco), Islam y Guerra Civil Española : moros con Franco y con la República, Esfera de los Libros, 1 janv. 2004.

SANTARELLI (Enzo), Il Socialismo anarchico in Italia, Milano, Feltrinelli, 1959.

SANTI (Fedele), La massoneria italiana nell'esilio e nella clandestinità : 1927-1939, Volume 63, Temi di Storia, Milano, FrancoAngeli, 2005.

SAYAH (Mohamed), 1. L'échec de la répression, Histoire du mouvement national tunisien, document XIII, Le Néo-Destour face à la troisième épreuve (1952-1956), Dar El Amal, Tunis, 1979.

SAYAH (Mohamed), 2. La victoire, Histoire du mouvement national tunisien, document XIV, Le Néo-Destour face à la troisième épreuve (1952-1956), Dar El Amal, Tunis, 1979.

SCHICCHI (Nicola), Paolo Schicchi. Storia di un anarchico siciliano, Geraci Siculo, Edizioni Arianna, 2015.

SCHICCHI (Paolo), Casa Savoia. Volume 2, Edizione de « L'Aurora », East Boston, Massachusetts, 1929.

SCHICCHI (Paolo), La guerra e la civiltà. Mondo arabo e aggressione occidentale, Ragusa, Sicilia Punto L. Edizioni, 1988.

SCHICCHI (Paolo), Noi soli contro tutti ! Antologia di scritti (1919-1921), a cura di Natale Musarra, Catania, Centro libri / Edizioni Anarchiche e Libertarie, Prima Edizione, 1993.

SENTA (Antonio), Utopia e azione. Per una storia dell'anarchismo in Italia (1848-1984), Milano, Elèuthera, 2015.

SETON-WATSON (Christopher), Italy from liberalism to fascism, 1870-1925, Methuen & CO LTD, New York, 1967.

SKOUTELSKY (Rémy), L'espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales 1936-1939, Paris, Grasset, 1998.

SOUMILLE (Pierre), L'anarchisme en Tunisie à la fin du XIXe siècle, Bulletin du CIRA, n°18, Annexe de Marseille, Septembre/Octobre 1981.

SOURIAU-HOEBRECHTS (Christiane), La presse maghrébine : Libye, Tunisie, Maroc, Algérie ; évolution historique, situation en 1965, organisation et problèmes actuels, Paris, Éditions du CNRS, 1969.

Syndicat National des travailleurs des chemins de fer, Compte-rendu du 18ème Congrès National de la Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer de France, Imprimerie Nouvelle, Paris, 1907.

THAALBI (Abdelaziz) , La Tunisie Martyre. Ses revendications, Jouve et Compagnie Éditeurs, Paris, 1920.

TOLSTOÏ (Léon), Propos antimilitaristes, "Les Bonnes Feuilles" III, Coopérative La Librairie du Travail, Paris, 1920.

TROUVÉ (Alexis), Au désert, Moulins Crépin-Leblond Imprimeur-Éditeur, Paris-Auteuil, 1898.

TURCATO (Davide), Making sense of Anarchism : Errico Malatesta's experiments with Revolution, 1889-1900, Palgrave Macmillan, New-York, 2012.

VALENZI (Lucia), Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta. Percorsi di una difficile identità, Napoli,Liguori Editore, Scienze storiche 21, 2008.

VEGLIANTE (Jean-Charles), Gli Italiani all'estero : Tome 4, Ailleurs, d'ailleurs, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 1996.

VIGNE D'OCTON Paul, Les crimes coloniaux de la Troisième République - La Sueur du Burnous, Éditions de la « Guerre Sociale », Paris, 1911.

VILTARD (Henri), Sauvages blancs ! Chroniques tunisiennes 1911-1927 par Jossot, Éditions Finitude, Bordeaux, 2013.

OUVRAGES COLLECTIFS

(Collectif), Patria. La France ancienne et moderne, morale et matérielle, ou collection encyclopédique et statistique, vol. 2, Paris, J.-J. Dubochet, Lechevalier et Cie, 1847, p. 1407-
2751.

AIRO' (Barbara), « La tradizione italiana nella pesca e nella trasformazione del tonno e del pesce azzurro in Tunisia », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, Tunis, Finzi Editeur, 2003, p. 248-256.

ARROUES (Ophélie), « Journalisme et figure du journaliste chez Bayram al-Tùnisi à travers son journal tunisien Al- Sabàb (octobre 1936-1937) », La presse en Tunisie et dans les pays méditerranéens durant un siècle (1860-1960), Imprimerie de l'Office Nationale de la famille, Actes colloque Hammamet, mai 2011, p. 47-60.

BACCAR (Taoufik), GARMADI (Salah), Écrivains de Tunisie, Anthologie de textes et poèmes traduits de l'arabe, Collection Littératures, La Bibliothèque Arabe, Éditions Sindbad, Paris, 1981, p. 230.

BAHRI (Weil), « Anarchistes italiens en Tunisie. Groupes et organisations (1885-1921) », Anarchisme en Méditerranée orientale et occidentale (1860-1920), Isabelle Felici et Costantino Paonessa (dir.), Atelier Création Libertaire, Lyon, 2024, p. 75-98.

BATOU (Jean), PREZIOSO (Stéfanie), RAPIN (Ami-Jacques), Tant pis si la lutte est cruelle : Volontaires internationaux contre Franco, actes du colloque organisé à l'Université de Lausanne, 18-20 décembre 1997, Paris, Syllepse, 2008, p. 559.

BRONDINO (Michele), « La stampa dei mestieri », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli Italiani di Tunisia, Finzi Editore, Tunis, 2003, p. 157-158.

BRONDINO (Michele), « La stampa italiana di protesta sociale in Tunisia : una voce della diaspora dell'emigrazione italiana nel Mediterraneo », Gianni Marilotti (dir.)L'Italia e il Nord Africa : l'emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), Collection : Studi storici Carocci, n°90, Vol. 1, Roma, Carocci Editore, 2006, p. 153-176.

CARBONE (Salvatore), GRIMALDI (Laura), Il popolo al confino. La persecuzione fascista in Sicilia, Prefazione Sandro PERTINI, Archivio Centrale delle Stato, Ministero per i beni culturali e ambientali, pubblicazioni degli archivi di stato strumenti CVI, Roma, 1989, p. 839.

CARTOSIO (Bruno), « Sicilien radicals in two worlds », Marianne Debouzy (dir.) À l'ombre de la statue de la liberté : immigrants et ouvriers dans la République américaine, 1880-1920/ In the shadow of the statue of liberty : immigrants, workers and citizens in the american republic, 1880-1920, Presses Universitaires de Vincennes, Collection culture et société, Saint-Denis, 1988, p. 127-138.

CHATER (Khalifa), « La guérilla tunisienne (1952-1954) », Jean-Charles Jauffret & Charles-Robert Ageron (dir.) Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie, Paris, Éditions Autrement, Collection « Mémoires », n°97, 2003, p. 372-385.

Collectif, OCTAVE (Elie) - Fédération Sud Étudiants, CHAMEKH (Nidhal) - Union Générale des Étudiants Tunisiens, Le mouvement anarchiste et syndical en Tunisie, Éditions du Monde Libertaire, Paris, 2013, p. 151.

FELICI (Isabelle), « Collaborating Across the Atlantic : Gigi Damiani and the Italian anarchist press in the United States », Immigration and Exile Foreign-Language Press

in the UK and in the US : Comparable (Hi)stories ? (19th-21st Centuries), Bénédicte Deschamps & Stéphanie Prévost (dir.), Londres, Bloomsbury, 2024, p. 63-78.

FELICI (Isabelle), « Domani…, Tunis 1935, une publication antifasciste et anticolonialiste à l'initiative des anarchistes italiens de Tunisie », Silvia Finzi (dir.) Storie e testimonianze politiche degli italiani di Tunisia, Tunis, Finzi Editore, 2016, p. 173-183.

FINZI (Silvia) & LAGUILLON HENTATI (Danielle), Scrittori e poeti italiani di Tunisia, Tunisi, Edizioni Finzi, 2007, p. 314.

FINZI (Silvia), « I mestieri italiani in Tunisia », Silvia Finzi (dir.) Memorie italiane di Tunisia, Finzi Editore, Tunis, 2000, p. 131-134.

FINZI (Silvia), « Medicina e medici italiani in Tunisia. L'Ospedale italiano Giuseppe Garibaldi », Silvia Finzi (dir.) Memorie italiane di Tunisia, Finzi Editore, Tunis, 2000, p. 111-

128.

FINZI (Silvia), « La condizione lavorativa degli italiani in Tunisia nel passaggio dal protettorato francese all'indipendenza tunisina », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, Tunisi, Finzi Editore, 2003, p. 63-91.

FINZI (Silvia), « Le travail des sardes dans les mines tunisiennes à travers les souvenirs d'enfance de la fille d'un mineur », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, Tunisi, Finzi Editore, 2003, p. 270-276.

FINZI (Silvia), « Medicina e medici italiani in Tunisia. L'Ospedale italiano Giuseppe Garibaldi », Silvia Finzi (dir.) Memoria italiane di Tunisia, Tunis, Finzi Editore, 2000, p. 111-

128.

FINZI (Silvia), Storie e testimonianze politiche degli Italiani di Tunisia, Éditions Finzi, Tunis, 2016, p. 339.

GONZALEZ ALCANTUD (José Antonio) (Editor), RAHA (Rachid), AKALAY (Mustafa), Rubi (Barcelona), Marroquíes en la guerra civil española : campos equívocos, Pensamiento critico/Pensamiento utopico, Viento plural, Anthropos Editorial, Granada (Disputacion Provincial),Centro de Investigaciones Etnologicas « Angel Ganivet », 2003.

GRITTI (Giorgia), « Il contributo dell'immigrazione italiana di Tunisia al movimento risorgimentale », Silvia Finzi (dir.) Storie e testimonianze politiche degli Italiani di Tunisia, Éditions Finzi, Tunis, 2016, p. 89-105.

GUARDI (Chiara) & LUCANA (Rino), « Ago e filo : sarti italiani in Tunisia », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, Tunis, Finzi Editeur, 2003, p. 270-276.

JAAFAR (Ahmed), « Le prime organizzazioni operaie italiane e gli albori del sindacalismo tunisino », Silvia Finzi (dir.) Storie e testimonianze politiche degli italiani di Tunisia, Tunisi, Finzi Editore, 2016, p. 121-129.

JOULE Robert-Vincent & Beauvois Jean-Léon, « Une théorie psychosociale : la théorie de l'engagement : Perspectives commerciales », Recherche et Applications en Marketing, Vol. 4, n°1, 1989, p. 79-90.

KHAZDAGHLI Habib, « Niccolò Converti, précurseur de la presse ouvrière en Tunisie (1858-

1939) », Silvia Finzi (dir.) Mémoire italienne de Tunisie, Finzi editore, Tunis, 2000, p. 185-

188. LAJMI (Rym), « "Donne italiane, uniamoci contro la guerra !" Storia di militanza italiana femminile in Tunisia », Silvia Finzi (dir.) Storie e Testimonianze Politiche degli Italiani di Tunisia - Histoires et témoignages politiques des Italiens de Tunisie, Éditions Finzi, Tunis, 2016, p. 208-224.

MARILOTTI (Gianni), « Stampa e tutela dei diritti. Un caso esemplare : “Il Minatore” », Gianni Marilotti (dir.) L’Italia e il Nord Africa : l’emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), Carocci Editore, Collection : Studi storici Carocci, n°90, Vol. 1, Roma, 2006, p. 176-211.

MARILOTTI (Gianni), « La comunità italiana in Tunisia : società, lavoro ed emigrazione. Il caso dei sardi », Gianni Marilotti (dir.) L’Italia e il Nord Africa : l’emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), Collection : Studi storici Carocci, n°90, Vol. 1, Roma, Carocci Editore, 2006, p. 103-149.

MARILOTTI (Gianni), L’Italia e il Nord Africa. L’emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), Carocci Editore, Collection : Studi storici Carocci, n°90, Vol. 1, Roma, Carocci Editore, 2006,

p. 239.

MEJRI (Lazhar), « Paul Vigné d’Octon, La sueur du burnous, Un regard extérieur sur la politique coloniale française en Tunisie (1881-1909) », Sami Bargaoui et Hassan Remaoun (dir.) Savoirs historiques au Maghreb, Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle/C.E.R.E.S, Oran/Tunis, 2006, p. 249-263.

MUSARRA (Natale), « La biblioteca di propaganda « L’Avvenire sociale » di Messina », Maurizio Antonioli (dir.) Editori e tipografi anarchici di lingua italiana tra otto e novecento, BFS (Biblioteca Franco Serantini), Pisa, 2007, p. 51-78.

NEJI (Nadia), « Il linguaggio politico della stampa operaia italiana in Tunisia attraverso ”Il Minatore”», Storie e testimonianze politiche degli Italiani di Tunisia, Éditions Finzi, Tunis, 2016, p. 140-146.

ORTALLI (Massimo), « Elenco editori e tipografi anarchici di lingua italiana (1871-1942) », Maurizio Antonioli (dir.) Editori e tipografi anarchici di lingua italiana tra otto e novecento, Pisa, BFS (Biblioteca Franco Serantini), 2007, p. 19-26.

PAXTON (Robert O.), CREMIEUX-BRILHAC (Jean-Louis), L’Europe au XXe siècle, Tallandier, Paris, 2011, p. 741.

PENDOLA (Marinette), « Da Sciacca a Zaghouan : l’itinérario di una famiglia contadina », Silvia Finzi (dir.) Memorie italiane di Tunisia, Tunisi, Finzi Editore, 2000, p. 157-166.

PENDOLA (Marinette), « un villaggio agricolo italiano in Tunisia : Bir Halima », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, Tunisi, Finzi Editeur, 2003, p. 202-218 RAINERO (Romain H.), « Gli emigrati italiani nel Nord Africa e la loro importanza nella nascita dei movimenti operai maghrebini (1880-1922) », Bruno Bezza (dir.) Gli Italiani fuori d’Italia. Gli emigrati italiani nei movimenti operai dei paesi d’adozione 1880-1940, Milan, Angeli, 1983, p. 763-771.

RIZZO (Rosanna), « Bernardino Verro : Luci e ombre di un dirigente contadino. », Paolo Viola & Michela Morello (dir.) L’associazionismo a Corleone : Un’inchiesta storica e sociologica, Istituto Gramsci Siciliano, Palermo, 2004, consulté le 20/12/2023.

https ://www.yumpu.com/it/document/view/13121384/saggi-palermo1-comune-di-corleone

ROMINGER (Chris), “Paths Not Taken : Mukhtar Al-Ayari and Alternative Voices in Post-War Tunisia”, Chapter 15, Small Nations and Colonial Peripheries in Wold War 1, Series : History of Warfare, Volume 109, (Volume editors Gearoid Barry, Enrico Dal Lago and Roisin Healy), Brill, 2016, p. 245-262.

ROSSETTI (Sara), « Antifasciste italiane nel Nord Africa francese. Tra politica e appartenenze multiple », Lontane da casa : Donne italiane e diaspora globale dall’inizio del Novecento a oggi, Torino, Accademia University Press, 2015, p. 279-303.

SAGNES Jean, « Paul Vigné d’Octon, un anticolonialiste sous la Troisième République », Ils voulaient changer le monde, Editions du Mont, Collection Mémoire, Cazouls-Lès-Béziers, 2016, p. 127-154.

SALMIERI (Adrien), « Notes sur la colonie sicilienne de Tunisie entre le 19e et 20esiècle », Études et documents réunis par Jean-Charles Vegliante, Presses de la Sorbonne nouvelle, Paris, 1996, p. 31-68.

SALMIERI (Adrien), « Notes sur la colonie sicilienne de Tunisie entre le 19e et 20esiècles », Études et documents réunis par Jean-Charles Vegliante, Presses de la Sorbonne nouvelle, Paris, 1996, p. 31-68.

SARTI (Roland), « La democrazia radicale : uno sguardo reciproco tra Stati Uniti e Italia », Maurizio Ridolfi (dir.) La democrazia radicale nell'ottocento europeo. Forme della politica, modelli culturali, riforme sociali, Fondazione Giangiacomo Feltrinelli, Milano, 2005, p. 133-
157.

SCHAAR (Stuart), "Mukhtar Al-Ayari a Radical Tunisian in the 1920 and his place in Labor History", Odile Moreau and Stuart Schaar (eds.), Subversives and Mavericks in the Muslim Mediterranean : A Subaltern History, Austin, University of Texas Press, 2016, p. 195-205.

SPECIALE (Salvatore), « Per una storia della presenza italiana in Tunisia : medici, agenti sanitari, infermieri, farmacisti e levatrici dal XVI al XX secolo », Silvia Finzi (dir.) Mestieri e professioni degli italiani di Tunisia, Tunis, Finzi Editeur, 2003, p. 220-246.

TORE (Gianfranco), « Il trust sardo-ligure e la valorizzazione dell'economia tunisina », Gianni Marilotti (dir.) L'Italia e il Nord Africa. L'emigrazione sarda in Tunisia (1848-1914), Carocci Editore, Collection : Studi storici Carocci, n°90, Vol. 1, Rome, 2006, p. 19-72.

VIAL (Éric), « Le Casellario politico centrale, source pour l'histoire de l'émigration politique », Pierre Milza (dir.) Les Italiens en France de 1914 à 1940, École française de Rome, Rome, 1986, p. 155-167.

ZRAN (Jamel), « Aux origines de l'imprimerie et de l'édition en Tunisie : l'imprimerie officielle et le journal al-Râ'id », La presse en Tunisie et dans les pays méditerranéens durant un siècle (1860-1960), Actes colloque à Hammamet, Imprimerie de l'Office Nationale de la famille, mai 2011, p. 27-28.

ARTICLES

ACCIAI (Enrico), « I primi volontari italiani nella guerra civile spagnola : genesi e nascita della sezione italiana della colonna ascaso », EBRE 38 (revista internacional de la Guerra Civil, 1936-
1939), Nùm 4, 2010, p. 13-28.

ACCIAI (Enrico), « Memorie difficili. Antifascismo italiano, volontariato internazionale e guerra civile spagnola », Diacronie. Studi di Storia Contemporanea : Spagna Anno Zero : la guerra come soluzione, 29/07/2011, p. 13-28.
http ://www.studistorici.com/2011/07/29/acciai1_numero_7/

AHMAD (Eqbal) & SCHAAR (Stuart), "M'hamed Ali and the Tunisian labour movement", Race and Class, Vol. 19, 3, Thousand Oaks, CA : Sage Publications, 1978, p. 253-276.

ALEYA SGHAIER (Amira), « Les réfugiés espagnols républicains en Tunisie en 1939 », Le Mouvement Social, Bulletin Trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale, n°181, Octobre-Décembre 1997, Les éditions de l'Atelier/ Les éditions ouvrières, p. 31-51.

AMMAIRIA (Hafnaoui), « Doléances et résistance dans le chant populaire de la région de Gafsa (1860-1885) », Revue du monde musulman et de la Méditerranée, Vol. 51, 1989, (Les prédicateurs profanes au Maghreb), p. 127-136.
https ://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1989_num_51_1_2275

ATZEI (Giampaolo), « Breve profilo dell'emigrazione antifascista sarda in Francia : il caso delle « Fratellanza Sarda » di Longwy », Ammentu, n°1, Gennaio-Dicembre 2011, p. 63-74.

ATZENI (Francesco), « Italia e Africa del Nord nell'Ottocento », RiMe (Rivista dell'Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea, n°6, Consiglio Nazionale delle Ricerche, Torino, Giugno 2011, p. 785-810.

BADIER (Walter), « Émile Henry, le Saint-Just de l'Anarchie », L'Harmattan, Parlement(s), Revue d'histoire politique, n°14, 2010/2, p. 159-171.

BECKER (Howard S.), « Notes sur le concept d'engagement », Tracés. Revue de Sciences humaines [En ligne], 11 | 2006, mis en ligne le 28/09/2008, consulté le 08/03/2018. http ://journals.openedition.org/traces/257

BENDANA (Kmar), « Renaissance d'une figure oubliée du nationalisme tunisien », Revue OrientXXI, Section « Histoire », 22/10/2015, consulté le 16/11/2022.
https ://orientxxi.info/magazine/abdelaziz-thaalbi-renaissance-d-une-figure-oubliee-du-nationalisme-tunisien,1060

BEN-HAMIDA (BRENA-GHEZZI) Linda, « Pioneer Winemaker, Joseph Ghezzi », Okanagan History, The seventy-First Report of the Okanagan Historical Society, Ehmann Printworx Ltd, Kelowna B.C. (Canada), 2007, p. 54-58.

BENSALEM (Abdellatif), « Los voluntarios árabes en las brigadas internacionales (España, 1936-1939) », Revista internacional de sociología, nº4, 1988 (Ejemplar dedicado a : Arabes y españoles : complicidades y recelos mutuos), págs. 543-574.

BENSALEM (Abdellatif), « Los voluntarios árabes en las brigadas internacionales (España, 1936-1939) », Revista internacional de sociología, nº4, 1988 (Ejemplar dedicado a : Arabes y españoles : complicidades y recelosmutuos), p. 543-574.

BESSIS (Juliette), « Farhat Hached (1914-1952) », In Supplément Jeune Afrique, n°883, 09/12/1977, p. 36-64.

BESSIS (Juliette), « La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel », Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe, Les éditions ouvrières, Paris, 1978, p. 265-292.

BESSIS (Juliette), « Le mouvement ouvrier tunisien : de ses origines à l'indépendance », Le Mouvement Social, n°89, Octobre-Décembre 1974, p. 85-108.

BOFARULL (Salvador), « Brigadista árabes en la Guerra de España, Combatientes por la República », Analisis, Nacion Arabe 52, Verano de 2004, p. 121-134.

BRUNSCHWIG (Henri), « Vigné d'Octon et l'anticolonialisme sous la Troisième République (1871-1914) », Cahiers d'études africaines, Vol. 14, n°54, 1974, p. 265-298. CAGNE (Jacques), « L'idéal unitaire maghrébin à travers les congrès de l'Association des étudiants musulmans nord-africains en France (Années 1930-1940) », Le temps de la réforme : en hommage à Nacer El Fassi, Université Mohammed V, Rabat, Institut Universitaire de la Recherche Scientifique, 1999, p. 149-168.

CARA (Simone), « Antifascisti schedati e martiri del nazismo : il caso del comune di Iglesias », AMMENTU, Bollettino Storico e Archivistico del Mediterraneo e delle Americhe, Aipsa Edizioni, Centro Studi Sea, n°6, Cagliari, Gennaio-Giugno 2015, p. 223-237.

CARUSO (Lucia), « Donne e antifascismo in Tunisia tra il primo e il secondo dopo guerra », La Camera Blu, Rivista di studi di genere, Napoli, Laboratorio di ricerca, Vol. 11, n°13, 2015, p. 220-245.

CARUSO (Lucia), « Donne e antifascismo in Tunisia tra il primo e il secondo dopoguerra », Laboratorio di Ricerca, Napoli, Volume 11, n°13/ 2015, p. 220-245.

CHAULET ACHOUR (Christiane), « Guerre d'Espagne (II) : Maghrébins dans le conflit », Magazine Diacritik, 19/04/2019 consulté le 12/05/2022.

https ://diacritik.com/2019/04/19/guerre-despagne-ii-maghrebins-dans-le-conflit/

CHERIF (Mohamed-Hadi), « Les mouvements paysans dans la Tunisie du XIXe siècle », Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n°30, 1980, p. 21-55.

COLOSIO (Stefano), « La grève générale et l'organisation ouvrière en Tunisie », Mouvement socialiste, revue bi-mensuelle internationale, série VI° Année, n°143, Édouard Cornély et Cie

éditeurs, Paris, 15/11/1904, p. 164-180.

COLOSIO (Stefano), « La question ouvrière en Tunisie », Mouvement Socialiste : revue bi-mensuelle internationale, a. V, n°131, Éditions Edouard Cornely et Cie, Paris, 15/12/1903, p. 537-540.

CONTINIELLO (Giuseppe), ORTU (Claudio), « Tradizioni, innovazioni e battaglie. Massoneria e antifascismo in Tunisia nel solco del Risorgimento », HIRAM (Rivista del Grande Oriente d'Italia), n°1, 2010, p. 19-42.

CRESTI Federico, « Comunità proletarie italiane nell'Africa mediterranea tra XIX secolo e il periodo prefascista », Mediterranea. Ricerche storiche, Anno V, n°12, avril 2008, p. 189-214.

DE MONTETY Henri, « Les Italiens de Tunisie », Politique étrangère, 2eannée, n°5, 1937, p. 409-425.

ENNAÏFAR (Adnène), « Jules Montels, Tunis-Journal et la colonisation de la Tunisie (1884-

1890) », s.d., s.l, p. 1-10.

https ://www.academia.edu/27172294/Jules_MONTELS_Tunis_Journal_et_la_colonisation_de_la_Tunisie_1884_1890_pdf

FELICI (Isabelle), « La “petite patrie” de Gigi Damiani, entre exil et émigration », Italies, littérature, civilisation, société, Figures de migrants à l’époque de la grande migration, p. 337-
362. http ://italies.revues.org/3331
FELICI (Isabelle), « Le regard d’un anarchiste sur la naissance et des premières années de la République Italienne : Gigi Damiani (1876-1953) », Chroniques italiennes, 2011, 20(2), p. 1-
16.
FELICI (Isabelle), « Les rédacteurs de la presse anarchiste italienne publiée hors d’Italie : Nicolò Converti, entre Naples, Marseille et Tunis », Figures et trajectoires de journalistes de la presse en langue étrangère du Siècle des Lumières à l’époque des nationalismes. Configurations et mises en perspectives comparatistes, Europe - Amériques (XVIIIe- début XXe
siècles), collection interdisciplinaire intitulée « Mediengeschichte - Media History - Histoire des médias », Éditions Nomos, Baden Baden, 2024 (en cours de publication).
FELICI (Isabelle), « Migrant·es engagé·es », Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique [En ligne], 156 | 2023, mis en ligne le 05/06/2023, consulté le 02/06/2024.
http ://journals.openedition.org/chrhc/20951
GARDELLA (Édouard), « Le jugement sur l’action. Note critique de L’action au pluriel. Sociologie des régimes d’engagement de L. Thévenot », Tracés. Revue de Sciences humaines
[En ligne], 11 | 2006, mis en ligne le 28/09/2008, consulté le 08/03/2018. http ://journals.openedition.org/traces/252
GIACALONE (Kevin), « Il movimento anarchico palermitano tra 1889 e il 1900 », In trasformazione, Rivista di Storia delle Idee, n°6.1, Università degli Studi di Palermo, 2017, p. 110-167.
GIUDICE (Christophe), « Diaspora italienne et identités urbaines à Tunis, XIXe-XXIe siècle », Diasporas, 28 | 2016, p. 85-104.
HAMZA (Hassine-Raouf), « Dualité ethnique et mouvement ouvrier en société coloniale. Étude de cas : L’arsenal de Ferryville (1908 – 1939) », Cahiers du CERES, n°15, Série Sociologie, Tunis, 1989, p. 151-181.
HAMZA (Raouf), « Les pêcheurs saisonniers italiens à Mahdia (1871-1945) », Annuaire de l’Afrique du Nord, Vol. 30, Paris, CNRS Éditions, 1991, p. 155-159.
JERFEL (Kamel), « Siciliens et Maltais en Tunisie aux XIXe et XXe siècles. Le cas de la ville de Sousse », Mawarid, Revue de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, n°18, 2013, p. 159-191.
KHAYATI (Mustapha), « Brèves remarques sur le poème libertaire : « As-SabrLiliah… » et son auteur », Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°51, 1989, Les prédicateurs profanes au Maghreb, p. 137-142.
LEVAL (Gaston), « La crise permanente de l’anarchisme », Cahiers de l’humanisme libertaire : revue mensuelle d’études sociologiques, suivi de quelques vérités aux révolutionnaires, 1er Partie, s.l., août-septembre 1967, p. 1-40. LIAUZU (Claude) & SOUMILLE (Pierre), « La Gauche française en Tunisie au printemps 1906 : le Congrès républicain, radical et socialiste de Tunis », Le Mouvement social, n°86, les éditions ouvrières, Paris, Janvier-Mars 1974, p. 55-78.
LIAUZU (Claude), « Aux origines du socialisme en Tunisie, la presse démocratique française avant 1914 », Annuaire de l’Afrique du Nord, Vol. X, Paris, Éditions du CNRS, 1972, p. 943-
963.

LIAUZU (Claude), « Cheminots majorés et cheminots guenillards en Tunisie jusqu'en 1938 », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, n°24, 1977, p. 171-206.

LIAUZU (Claude), « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, Tome XXI, n°81-82, 1973, p. 153-182.

LIAUZU (Claude), « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », Annuaire de l'Afrique du Nord, Vol. IX, Paris, Éditions du CNRS, 1971, p. 934-955.

LIAUZU (Claude), « Les Syndicats en Tunisie au temps du Cinquantenaire », Annuaires de l'Afrique du Nord, Vol.12, 1973, p. 1031-1044.

LIAUZU (Claude), SOUMILLE (Pierre), « La gauche française en Tunisie au printemps 1906 : le Congrès républicain, radical et socialiste de Tunis », Le Mouvement Social, Bulletin Trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale, n°86, Les éditions ouvrières, Janvier-Mars 1974, p. 56-78.

LORETI (Alessio), « Exploration d'ailleurs et expérience de l'Autre dans l'écriture de Francesco Cucca (1882-1947) », IRIEC, Université Montpellier III, p. 135-144.

MAITRON (Jean), « Bulletin anarchiste (1970-1972), Volume 1 », Le Mouvement social : bulletin trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale, n°83, Institut français d'histoire sociale, Éditions ouvrières, Paris, 1973, p. 74-93.

MANDUCHI (Patrizia), « La presenza italiana in Tunisia ed il suo ruolo nello sviluppo della stampa », Africana Rivista di studi extraeuropei, Edistudio, Pisa, 2000, p. 133-147.

MANTOVANI (Vincenzo), « Fuga da Lampedusa », A-Rivista anarchica, a. 12, n°100, avril 1982, p. 16-17.

MANTOVANI (Vincenzo), « Fuga da Lampedusa », A-Rivista anarchica, a. 12, n°100, avril 1982, consulté le 08/06/2023.

http ://www.arivista.org/ ?nr=100&pag=100_07.htm

MASI (Giuseppe), « Niccolò Converti : un emigrato politico in Tunisia (1887-1939) : Seconda parte », ASEI, 18/22, Edizioni Sette Città, Viterbo, Marzo 2022, p. 67-77.

MAURIN (Jules), Les migrations en Languedoc méditerranéen, fin XIXe–début XXe siècle, Recherches régionales, n°4, octobre-décembre 1981, p. 245-266.

MION (Giuliano), « La Zabbubiyya de Abdar-Rahman al Kafi. Un poème obscène de l'époque du protectorat en Tunisie », Revue romano-arabica, University of Bucharest Center for Arab Studies, SERIE N°XII, Bucarest, 2012, p. 169-186.

MONTALBANO (Gabriele), « The making of Italians in Tunisia : A biopolitical Colonial Project (1881-1911) », California Italian Studies, Volume 9, 1, Universty of California, Berkeley, 2019, p. 1-21.

MONTALBANO (Gabriele), « Tunis in the Global Radical Web : Diasporas, transnational Anarchism, and Labor Movements (1887-1912) », International Labor and Working-Class History, Cambridge University Press, 2023, p. 1-19.

https ://doi.org/10.1017/S0147547923000273

NOUREDDINE (Ali), « Les étrangers et la justice pénale française à Sousse. Le cas de la "criminalité sicilienne (1888-1898)" », Correspondances, Bulletin scientifique de l'IRMC (Institut de Recherches sur le Maghreb Contemporain), no70, Mars-Juin 2002, p. 3-8.

PASOTTI (Nullo), Nicolò Converti, emigrato, medico e rivoluzionario : un calabrese a Tunisi, La Regione Calabria. Emigrazione, a. 6, n°4-5 (apr.-mag.) 1993, p. 35-41

PELAYO (Donato), « Jules Montels : une vie d'éternel rebelle », L'Agglo-rieuse, n°430, n°431, n°432, Montpellier, 09-23/02/2011, consulté le 24/06/2024.

https ://archives.cira-marseille.info/raforum/spip.php ?article6277

PILIA (Maria Antonietta), « Cultura ed emigrazione. Francesco Cucca, poeta e scrittore sardo-arabo », Gianni Marilotti (dir.) L'Italia e il Nord Africa. L'emigrazione sarda in Tunisia (1848-
1914), Collection : Studi storici Carocci, n°90, Vol. 1, Roma, Carocci Editore, 2006, p. 213-
231.

RAINERO (Romain H.), « L'émigration ouvrière italienne dans le Maghreb et les répercussions algériennes après la constitution du comité d'entr'aide des mineurs italiens du groupe de « Il Minatore » (1907) », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, Tome XXIX, n°115-116, Faculté des lettres et sciences humaines de Tunis, 1er et 2ème trimestres 1981, p. 83-99.

RAINERO H. (Romain), « Une occasion manquée en Tunisie : la courte rencontre entre antifascistes et néo-destouriens à la veille de la guerre », Cahiers de la Méditerranée, Hors-série n°6, 1982, Solidarités affinités et groupements sociaux dans les pays méditerranéens (XVIe– XXe siècles), Actes de journées d'études, Bendor, 8, 9 et 10 mai 1980, p. 117-123.

RIGGIO (Achille), Un libertario calabrese in Tunisia : Nicolò Converti, Archivio Storico per la Calabria e la Lucania, Anno XVI, Collezione meridionale Editrice, Roma, 1947, p. 77-80.

ROBERT (Vincent), « La « protestation universelle » lors de l'exécution de Ferrer. Les manifestations d'octobre 1909 », Revue d'histoire moderne et contemporaine, Tome 36, n°2, avril-juin 1989, p. 245-265.

ROCHEFORT (Renée), « Misère paysanne et troubles sociaux. Un pays du Latifondo sicilien : Corleone », Annales. Economies, sociétés, civilisations, 14e année, n° 3, 1959, p. 441-460.

SATTA DESSOLIS (Antonio), L'emigrazione sarda, « La Mediterranea », n°III, Cagliari, 1929, p. 25-28.

SOUMILLE (Pierre), « Galite », Encyclopédie berbère [En ligne], 19 | 1998, document G06, mis en ligne le 01 juin 2011. https ://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1985

SOUMILLE (Pierre), « Galite », Gabriel Camps (dir.) Encyclopédie berbère, Volume 19 : Filage-Gastel, Édisud, Aix-en-Provence, 1998, p. 2955-2961.

SPEZIALE (Salvatore), « Più a Sud del nostro Sud : spunti e problemi per lo studio dell'emigrazione italiana in Africa mediterranea tra le due guerre », Meridiana n°92, Rivista di Storia e Scienze Sociali, Migrazioni e Fascismo, Viella, Roma, 2018, p. 95-115.

SRAIEB (Noureddine), « Contribution à la connaissance de Tahar El-Haddad (1899-1935) », Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n°4, 1967, p. 99-132.

SURET-CANALE (Jean), « L'anticolonialisme sous la Troisième République : Paul Vigné d'Octon », Cahiers Internationaux, 107, septembre-octobre 1959, p. 57-68.

TLILI (Béchir), « Aux origines du syndicalisme tunisien : deux documents relatifs au séjour et aux activités de Muhammad Ali à la veille et au lendemain de la Grande Guerre », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, Tome XXV, n°97-98, 1
er et 2ème trimestre 1977, p. 239-245.

TLILI (Béchir), « Des rapports entre le parti libéral et constitutionaliste Tunisien et la Confédération générale Tunisienne du Travail (1924-1925) », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, Volume 28, n°113-114, 1980, p. 115-164.

TLILI (Béchir), « Du front antifasciste et antihitlérien de Tunisie. Le groupement Il Giornale (1939) », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, Volume 27, n°109-110, 1979, Tunis, p. 161-300.

TLILI (Béchir), « En marge des souvenirs de Cohen-Hadria : un témoignage de Ahmed B. Miled », Les Cahiers de Tunisie, revue de sciences humaines,Tome XXV, n°97-98, Tunis, 1er
et 2ème trimestre 1977, p. 246- 247.

TLILI (Béchir), « Socialisme libertaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre (1911) », Académie bulgare des Sciences, Institut d'Études Balkaniques, n°4, Sofia, 1976, p. 79-94.

TLILI (Béchir), « Syndicalisme révolutionnaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre : le groupement de La Bataille (1911-1912) », Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines, Volume 23, n°91-92, 1975, p. 133-233.

TLILI (Béchir), « Syndicalisme révolutionnaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre : le groupement de La Bataille (1911-1912) », Les Cahiers de Tunisie, revue de sciences humaines, Tome XXIII, n°91-92, Tunis, 1975, p. 133-233.

TOSATTI (Giovanna), « L'anagrafe dei sovversivi italiani : origini e storia del Casellario politico centrale », Le carte e la storia, n°2, 1997, p. 133-150.

VIAL (Éric), « Le traitement des dossiers du Casellario politico centrale », Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-âge, Temps modernes, Tome 100, n°1, Rome, 1988, p. 273-284.

ZEVAES (Anne-Léo), « Le mouvement anarchiste de 1870 à nos jours, 1. Précurseurs et origines », consulté le 04/04/2018.

http ://endehors.net/news/le-mouvement-anarchiste-de-1870-a-nos-jours

ŒUVRES, MEMOIRES ET ARTICLES EN LANGUE ARABE

AL-ZOUBAÏDI (Faraj Ahmad Salem), « Les critiques du livre (l'esprit de libération du Coran) d'Abdelaziz Thâalbi », Université Al-Hussein Bin Talal, Jordanie, décembre 2014, p. 32.

https ://www.researchgate.net/publication/311680737_qrat_nqdyt_lktab_rwh_althrr_fy_alqran_lbd_alzyz_althalby_Read_reviews_of_the_book_the_spirit_of_liberation_in_the_Koran_to_Abdelaziz_Thaalbi

□□□□□□□ □□□ □□□ □□□□□ □□□□□ □□□□□ □□□□□ □□□(□□□□ □□□ □□)□□□□□□ □□□ □□□□□□ □□□□□□□□□ □□□□□□ □□□□□□□ □□ □□□□ □□□□□□□□ □□□□□□ □2014 32.□

BOUDABOUSSE (Rajab), L'anarchisme, Institut du développement arabe, Beyrouth, 1989, p. 230.

□ □□□□□□ □□□□ □

□□□□□□□ □ □□□□ □□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□ □1989□ 230.□

EL MAKNI (Abdelwahad), La difficile équation : Échec du mouvement moderne des Lumières dans les pays arabes, Maison d'éditions Es-saki, Beyrouth, 2017, p. 192.

□□ □□□□□□ □□□ □□□□□□□ □□□

□□□□□□□□ □□ : □□□ □□□□ □□□□□□□□□ □□□□□□□ □□ □□□□□□ □□□□□□□□ □□□ □□□□□□□ □2017□□□□□□ 192.□

EL MANSAR (Adnan) & ALEYA SGHAIER (Amira), La résistance armée en Tunisie de 1881 à 1939, Partie 1, Tunis, éd. Institut supérieur d'histoire du mouvement national - ISHMN, 1997, p. 201.

□□□□□□ □□□□□ & □□□□□ □□□□ □□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□ □□ □□□□□ □□□ 1)1881 1939-(□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□ □□□□ □□□□□□□ □1997 201.□

EL MANSAR (Adnan) & ALEYA SGHAIER (Amira), La résistance armée en Tunisie de 1881 à 1939, Partie 2, Tunis, éd. Institut supérieur d'histoire du mouvement national - ISHMN, 2005, p. 219.

□□□□□□ □□□□□ & □□□□□ □□□□ □□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□ □□ □□□□□ □□□ 2)1881 1939-(□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□ □□□□ □□□□□□□ □2005 219.□

EL MANSOUR (Fayçal) & AMMAIRIA (Hafnaoui), Le recueil de poèmes d’Abderrahmane El Kéfi, Maison d’Édition Sahar, Tunis, 2016, p. 253.

□□□□□□□□ □□□□ & □□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□ □□□ □□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□ □□□ □□□□ □□□□□ □2016 253.□

GANIAGE (Jean), La révolte de Ali Ben Ghdahem 1864, Bibliothèque historique, n°2, Maison tunisienne d’édition, Tunis, 1965, p. 78.

□□□ □□□□□□□ □□□□ □□□ □□ □□□□□ □1864 □□□□□□□ □□□□□□□□□ °2□□ □□□ □□□□□□□□ □□□□□□ □□□□□ □1965 78.□

HAFSAOUI (Dhaouia) & BOUSRI (Asma), La résistance populaire armée en Tunisie et ses répercussions (1881-1907), Université Djilali Bounaama Khemis Milihana (Algérie) ; Année universitaire 2015-2016, p. 91.

□□□□□□ □□□□□ & □□□□□ □□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□□□ □□ □□□□ 1881□(– 1907(□ □□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□ □□□□ □□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□ □2016-2015 91.□

HAMDAOUI (Lina) & MAJDEL (Hajar), La résistance armée tunisienne 1881-1954, Université des sciences humaines et sociales, Université 8 Mai 1945, Guelma (Algérie), Année universitaire 2018-2019, p. 100.

□□□□□□ □□□□ & □□□□ □□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□□□ 1881–□1954 □□□□ □□□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□ □□□□□ 8 □□□

□1945 □□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□ □2019-2018 100.□

KADRI (Adel) & BENDANA (Kmar), « Abdelaziz Thâalbi, un “intellectuel tunisien en politique” », Radio Tunisie Culturelle [Radiou Tounès Ath-thaqafiyya], émission Documents et vérités [Watha’iq wahaqa’iq], HCTC, Tunis, 27/09/2015.

https ://hctc.hypotheses.org/1400

□□□□ □□□ & □□□ □□ □□□□□ □□□” □□□□□□ □□□□□□□□ □□□□ □□□□□ □□ □”□□□□□□□ □□□□” □□□□ □”□□□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□

□□□□□□□ □□.□.□.□□ □□□□□ .2015/09/27

TABABI (Hafaiedh), Mohamed Ali El Hammi : 1890-1928, Ministère de l’Enseignement Supérieur, Université La Manouba, Institut Supérieur de l’Histoire du mouvement national, Tunis, 2005, p. 204.

□□□□□ □□□□□□□ □□□□ □□□ 1928-1890□□□□□□□ : □□□□□ □□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□ □2005 204.□

THÈSES & MÉMOIRES UNIVERSITAIRES

ABDELKEBIR (Abderrahman), « Les mutations socio-spatiales, culturelles et aspects anthropologiques en milieu aride : Cas de la Jeffara tuniso-libyenne 1837-1956 », Thèse de doctorat, Université de Metz, 2003, p. 477.

BENCHERIFA (Mustapha), La Tunisie en milieu colonial M'hamed Ali et les luttes syndicales (1924-1925), Mémoire de Maîtrise, CRHMSS, Paris I, Prost-Liauzu, 1980, p. 143.

BIANCO (René), Un siècle de presse anarchiste d'expression française (1880-1983), Thèse de Doctorat d'État, Annexes au répertoire avec avant-propos et sources, Aix-Marseille, 1987, p. 534.

BOUBA (Philippe), L'Anarchisme en situation coloniale : le cas de l'Algérie. Organisations, militants et presse (1887-1962), Thèse spécialité Histoire, Université de Perpignan, 2014, p. 366.

CANALES URRIOLA (Jorge Ariel), Le valigie dell'anarchia. Percorsi e attivismo degli anarchici emiliani e romagnoli in Argentina e Brasile nella svolta di fine Ottocento, Tesi di dottorato, Università di Bologna, 2016, p. 479.

FONTANELLI MOREL (Françoise), Pio Turroni et le mouvement anarchiste italien en exil en France durant l'entre-deux-guerres. De l'engagement individuel à la mobilisation collective, thèse de doctorat en cotutelle, Université d'Aix-Marseille, 2016, p. 498.

LOTH (Gaston), Le peuplement italien en Tunisie et en Algérie, Thèse pour le doctorat, Faculté de Lettres de Paris, Librairie Armand Collin, 1905, p. 502.

MOTTAIS (Noël), Les acteurs fascistes du dialogue Indo-Italien : l'exemple de Giuseppe Tucci (1922-1944), Thèse de doctorat d'Histoire Contemporaine, Université de Lorraine, Strasbourg, 2017, p. 408.

RAJHI (Jihène), Gli anarchici italiani in Tunisia : Niccolò Converti e la diffusione della stampa operaia, Tesi di dottorato in civiltà, Università della Manouba, Facoltà delle Lettere delle Arti e delle Umanità, anno academico 2020-2021, p. 388.

RIZZO (Rosanna), Bernardino Verro e il movimento contadino a Corleone, Tesi di laurea, Università degli Studi di Palermo, Facoltà scienze politiche, Anno accademico 1996-1997, p. 178.

CONFERENCES, COLLOQUES ET APPELS À CONTRIBUTION

Appel à contribution « Pour un état des lieux de l'anarchisme en situation coloniale au Maghreb », Calenda, 16/01/2014, consulté le 03/09/2019.
http ://calenda.org/274023

BAHRI (Weil), « Gli anarchici italiani in Tunisia : Studio e analisi statistica dell'impegno di un gruppo di immigrati », Intervention lors d'un colloque, Montpellier, 15-16/03/2018.

LAGUILLON HENTATI (Danielle), « L'antifascismo italiano in Tunisia », Il Corriere di Tunisi, Intervention Conférence à l'Université de la Manouba, Thème de « L'antifascisme italien en Tunisie », Tunis, 05/02/2005, consulté le 17/04/2024.
http ://www.ilcorriereditunisi.it/default.asp ?ACT=5&content=275&id=34&mnu=34

SIINO (Pietro), I Fasci dei lavoratori in Sicilia, conferenza del Prof. Pietro Siino nell'ambito del « Corso di Storia della Sicilia », Palermo, 27/03/2008, consulté le 16/05/2019.
http ://archive.wikiwix.com/cache/index2.php ?url=http%3A%2F%2Fwww.amiciziafraipopoli.org%2Fdocumenti-siino-fasci.htm

COLLECTIONS DE JOURNAUX & DE PERIODIQUES CONSULTES

Par année et mois

Bibliothèque Nationale de Tunisie

— Domani… : 1935 (Août-Septembre).

— Germinal, Quindicinale anarchico : 1928 (Décembre) ; 1929 (Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Octobre, Décembre) ; 1930 (Février, Mars, Avril, Mai, Juillet).

— L'Avenir Social, Organe hebdomadaire de la Fédération socialiste de Tunisie : 1919 (Mars-Décembre).

— L'Aube Sociale, Communiste syndicaliste : 1925 (Août, Septembre).

— L'Indipendente, Giornale del Popolo : 1889 (Mai) ; 1898 (Mai).

— L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi : 1936-1940 (Octobre-Mars).

— L'Operaio : 1887, 1888 (Novembre-Décembre).

— L'Unione : 1886 (Mars-Décembre) ; 1910 (Janvier-Décembre) ; 1929 (Janvier-Décembre) ; 1937 (Janvier -Décembre).

— La Bataille, journal hebdomadaire paraissant tous les jeudis : 1911 (Février-Décembre) ; 1912 (Janvier - Mars).

— La Dépêche Tunisienne : 1890 (Mai) ; 1894 (Janvier, Mars, Mai, Juin), 1896 (Juin), 1897 (Janvier, Février, Mars, Juillet) ; 1898 (Juillet, Août, Septembre, Novembre, Décembre) ; 1900 (Mars, Août, Octobre, Novembre) ; 1901 (Août) ; 1904 (Mai).

— La Gazzetta Tunisina, Giornale, Politico, Letterario, Commerciale : 1896 (Juillet, Août, Septembre, Octobre, Décembre).

— La Guida Italiana, indipendente per la tutela degli interessi italiani in Tunisia : 1907 (Juin, Août, Novembre, Décembre) ; 1908 (Février-Novembre) ; 1909 (Avril, Mai, Juin, Juillet, Octobre, Novembre, Décembre).

— La Lanterna, Cronaca settimanale di Tunisi : 1893 (Janvier-Juin).

— La Patria, Giornale politico quotidiano : 1910 (Juillet-Décembre) ; 1911 (Janvier-Juillet).

— La Petite Tunisie : 1894 (Mai, Juin) ; 1896 (Juin) ; 1903 (Avril).

— La Tunisie Française, organe républicain : 1904 (Janvier- Décembre) ; 1905 (Janvier-Décembre) ; 1906 (Janvier - Décembre) ; 1907 (Janvier-Décembre).

— La Voce del Muratore, Giornale di raggruppamento e di difesa per gli operai muratori ed arti similari di Tunisi : 1907 (Septembre, Novembre, Décembre) ; 1908 (Janvier, Février, Mars, Juin, Avril, Octobre, Novembre) ; 1910 (Janvier, Juin, Novembre, Décembre) ; 1911 (Janvier).

— La Voce Nuova : 1930 (Mai-Décembre).

— La Voix du Cheminot, Journal syndicaliste bi-mensuel, Organe des Travailleurs des Chemins de Fer de l'Afrique du Nord : 1910 (Juillet-Décembre) ; 1911 (Janvier-Décembre) ; 1912 (Janvier).

— Le Libéral, organe de la Collaboration Franco-Tunisienne paraissant le samedi : 1925 (Janvier-Décembre).

— Le Combat Social, Communiste syndicaliste : 1925 (Mai- Août).

— Tunis Socialiste : 1922 (Mars) ; 1924 (Novembre) ; 1925 (Août) ; 1929 (Janvier, Février, Avril) ; 1930 (Août) ; 1932 (Mai) ; 1933 (Décembre) ; 1948 (Avril).

Archives Nationales Tunisiennes

— La Voce dell'Operaio, Organo Internazionale Sindacalista, 1905 (Janvier-Mai).

— Il Minatore, 1907 (Janvier-Août).

Institut International d'Histoire Sociale à Amsterdam

— Contro il Natolianismo : 1908 (Mars).

— Il Bolletino del Movimento Libertario : 1944 (Mars, s.d.)

— Il Proletario – Le Prolétaire : 1908 (Octobre)

— Il Vespro Anarchico : 1924 (Novembre)

— Il Vespro Sociale : 1924 (Octobre)

— L'Italiano di Tunisi, Organo della Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo, Sezione di Tunisi : 1937 (Janvier, Novembre) ; 1939 (Juillet, Septembre)

— La Protesta Umana, Rivista di Scienze Sociali : 1896 (Février-Novembre).

— La Voce dell'Operaio, Organo Internazionale Sindacalista : 1905 (Mars, Avril).

— La Voce di Tunisi : 1890 (Mars) ; 1891 (Février, Juillet) ; 1892 (Novembre) ; 1893 (Janvier, Août, Septembre).

— La Voce Nuova, Bolletino anarchico dell'Africa del Nord : 1933 (Avril).

— Le Libertaire, journal périodique organe communiste syndicaliste international – Il Libertario : 1908 (Septembre).

— Le Libre Penseur - Il Libero Pensatore : 1911 (Mai, Juillet).

— L'Operaio : 1887-1889 (Novembre-Avril) ; 1904 (Février-Mars).

— Luce Nuova, Bollettino Anarchico dell'Africa del Nord : 1945 (Juin-Septembre).

— Primo Maggio. Il lavoratore del Legno, Organo del Sindacato dei Lavoratori in Legno

— Premier Mai. L'ouvrier sur bois, Organe du Syndicat des Ouvriers du Bois : 1911 (Mai)

Internet

— Avanti, Giornale socialista : 1897 (Juin) ; 1903 (Juin).

— Bulletin de la Fédération Jurassienne : 1877 (Août).

— Gazzetta Ufficiale del Regno d'Italia : 1883 (Avril).

— Il Comune organo del Partito Socialista Rivoluzionario Italiano : 1885 (Mars).

— Il Libertario, Periodico settimanale anarchico : 1904 (Mai).

— Il Monito, Settimanale Anarchico : 1927 (Février).

— Il Picconiere : 1925 (Mai).

— L'Adunata dei refrattari : 1935 (Septembre) ; 1937 (Juillet) ; 1939 (Novembre).

— L'Attaque, Journal Hebdomadaire Indépendant : 1920 (Octobre).

— L'Avvenire Sociale, Periodico Settimanale : 1896 (Juillet, Août) ; 1905 (Janvier).

— L'Écho de la presse musulmane, Informations des Pays d'Orient – Hebdomadaire : 1936 (Janvier, Novembre).

— L'Echo de Tunis, Revue foncière de Tunis : 1888 (Novembre).

— Le Libre-Penseur de France et de libre pensée universelle, Journal Officiel de la République française, Lois et décrets. Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces : 1921 (Novembre).

— L'Humanité, Journal Socialiste Quotidien : 1909 (Septembre).

— L'Indépendant des Basses-Pyrénées : 1894 (Janvier).

— L'Indipendente, Giornale del Popolo : 1889 (Mai).

— L'Internazionale : periodico di propaganda e di azione sindacale : 1913 (Mai).

— L'Intransigeant : 1894 (Janvier).

— L'Intransigeant, a. 29, n°4936, Paris, 18/01/1894, p. 2 ;

— L'Union catholique des Basses-Pyrénées : 1894 (Janvier).

— L'Union catholique des Basses-Pyrénées, a. 4, n°177, Pau, 18/01/1894, p. 1

— L'Unione, a. XXV, n°272, Tunis, 01/10/1910, p. 2 ;

— L'Unione, a. XXV, n°275, Tunis, 04/10/1910, p. 1.

— La Bataille Syndicaliste : Quotidienne : 1911 (Septembre).

— La Difesa, periodico settimanale operaio riminese : 1903 (Juillet).

— La Lanterne, Journal politique quotidien : 1894 (Janvier).

— La Lanterne, Journal politique quotidien : 1894 (Janvier).

— La Libertà, Giornale della concentrazione antifascista : 1929 (Juillet).

— La Libre Dépêche, Organe des intérêts Franco-Africain : 1894 (Juillet).

— La lotta di classe, organo centrale del partito socialista italiano : 1895 (Juin).

— La Rivoluzione Libertaria. Organo dei gruppi libertari dell'Italia meridionale : 1944 (Juillet).

— La Sicilia : 2006 (Octobre) ; 2007 (Novembre).

— Le Courrier Tunisien, Quotidien du Soir, républicain radical- socialiste, organe de défense des Libertés Françaises en Tunisie : 1905 (Août).

— Le Journal : 1894 (Janvier).
— Le libertaire, hebdomadaire : 1912 (Juillet).
— Le Libertaire, quotidien anarchiste : 1924 (Septembre) ; 1925 (Février, Mars).
— Le Libre Penseur de France et de Libre Pensée Universelle, Journal Anticlérical de défense Socialiste, Républicaine et laïque, Bi-mensuel : 1911 (Août, Septembre).
— Le Matin, Derniers télégrammes de la nuit : 1894 (Juillet).
— Le Pays, Républicain Libéral : 1893 (Octobre).
— Le Petit Bastiais, Journal politique quotidien, 1898 (Septembre).
— Le Petit Bastiais, Journal quotidien : 1894 (Juillet, Août).
— Le Petit Parisien : 1915 (Novembre).
— Le Populaire de Paris, Organe centrale du Parti Socialiste (SFIO) : 1938 (Mars).
— Le Radical : 1894 (Janvier).
— Le Réveil anarchiste : 1938 (Juin).
— Les Temps Nouveaux : 1908 (Février) ; 1903 (Juin) ; 1911 (Février) ;
— Plus Loin : 1937 (Mai).
— Rinascita Socialista, Quindicinale del P.S.U.L.I. : 1929 (Août).
— Sicilia Libertaria, Giornale anarchico : 1988 (Juin).
— Sicilia Libertaria, Giornale anarchico per la liberazione sociale e l'internazionalisme : 2007 (Février).
— The New-York Times : 1894 (Mai, Décembre).
— Tunis artiste. Littérature, Beaux-arts, Musique, Recueil de nouvelles, contes, souvenirs et poèmes tunisiens et algériens : 1898 (s.m.) ; 1899(s.m.).
— Umanità Nova, Giornale del movimento anarchico : 1946 (Novembre).
— Umanità Nova, Settimanale anarchico : 1950 (Juillet).

FILMOGRAPHIE, ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES & DOCUMENTAIRES

BRICMONT (Jean), Qu'est-ce que l'anarchisme ? Formations Attac Bruxelles 2, Bruxelles, 11/12/2012, Organisée par Attac Bruxelles 2 dans le cadre du cycle "quelles alternatives socio-économiques possibles après le capitalisme ? "

http ://www.attac-bxl2.com/formations.phphttps ://www.youtube.com/watch ?v=gNQw8NPpf44

BEN MAHMOUD (Mahmoud), CHALLOUF (Mohamed) & BEN AMMAR (Hichem), « Italiani dell'altra riva », film-documentaire, Tunisie, 1989.

BIVONA (Marcello) – réalisation & CAMPISI (Alfonso) – production, « Siciliani di Tunisia. Tunisia. Terra promessa », film-documentaire, Tunisie/Italie, 2022.

BOUGHEDIR (Férid), « Un été à la Goulette », film fiction, France-Tunisie-Belgique, 1996.

Documentaire en libre accès sur les diverses composantes du mouvement anarchiste et anti-autoritaire tunisien, Le peuple veut la chute du système, An V de la Révolution Tunisienne -

2013. Avril-Mars ,Toulouse-Tunis □□□□□, □□□□ □□□□□ □□□□□□ □□□□□ □□□□□□□ □□ □□□□□□ □□□□□□□□

https ://www.youtube.com/watch ?v=6TAJYVGEoHc&t=16s

DYFAYS (Jean-Michel), L'anarchisme (XIXe - XXe siècles), Histoire des systèmes de pensée 35. Leçon filmée (2010). D95. https ://www.youtube.com/watch ?v=GH3KXVo-MB0

FAYE (Marc), Jossot, de Gustave à Abdul Karim, film documentaire consacré au caricaturiste libertaire dijonnais, coproduction France 3 Bourgogne, Girelle Production et Novanima, avec le soutien de la Région Bourgogne, 31/05/2014.

https ://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/emissions/les-documentaires-bourgogne/actu/jossot-de-gustave-abdul-karim-un-documentaire-diffuse-samedi-31-mai-15h20.html

FERRARA (Massimo), LA BRUNA (Isabella) & FARRUGGIA (Antonio Bernardo), « Maccaruni. Siciliens de Tunisie », film-documentaire, Apatrides film, France, 2020.

GOUDE (Daniel), LENORMAND (Guillaume), Une résistance oubliée (1954-1957). Des libertaires dans la guerre d'Algérie, Alternative Libertaire, 32 minutes, 2001. https ://vimeo.com/205203011

KHLIFI (Omar) – réalisation & (Rachid) KHLIFI – production, « Les Fellaghas - »□□□□□□□□□□□□□ , film tunisien, Tunisie, 1970.

MARÍN (Javier) – produccíon ; MARTÍN (Javier) & ROMÁN Natalia – realizacíon ; ORTEGA Pablo & CAPARRÓS (Marta) – edicíon, « Morir en el exilio, morir en el olvidio », court métrage documentaire, Agencia EFE, 12/03/2019. Reportage sur les traces des exilés républicaines espagnols, en particulier les anarchistes, dans la ville de Kasserine (Tunisie) après la Retirada en 1939. https ://www.youtube.com/watch ?v=WJJcypSyrkE

MOTTIER (Christian), Ni Dieu ni maître, Temps présent, Radiotélévision suisse, 03/04/1970. https ://www.rts.ch/archives/tv/information/temps-present/3441437-ni-dieu-ni-maitre.html

ONFRAY (Michel), Le Post-anarchisme expliqué à ma grand-mère, Conférence à l'Université Populaire de Caen, 5 novembre et 20 mai 2010, Théâtre du Rond-Point. http ://www.ventscontraires.net/article.cfm/7573_michel_onfray__les_causes_de_la_disparitio

n_de_l_anarchisme.html

RAMONET (Tancrède), Ni Dieu ni maître – Histoire de l'anarchisme, film documentaire historique sur la chaine Arte, Temps Noir, Arte France, 2016, 3 heures 41 minutes. https ://www.youtube.com/watch ?v=YyleVzZpIGU

RUFF (Pierre-Yves), Qu'est-ce que le congrès de Rome de la Libre-Pensée en 1904 ? IRELP (Institut de Recherche et d'Etude de la Libre Pensée), Université populaire, Cycle laïcité, Éditions Théolib, Conférence sur le congrès international de la Libre-pensée à Rome en 1904, s.n., s.d. http ://www.irelp.fr/irelp/2018/02/09/le-congres-de-rome-de-la-libre-pensee/

TEMIMI (Rim) – réalisation, « Manca Moro », film-documentaire, Tunisie, 2021.

FONDS D’ARCHIVES DES CENTRES ET DES BIBLIOTHEQUES

Archives Départementales de l’Hérault - MONTPELLIER
Archives Nationales à PIERREFITTE-SUR-SEINE - PARIS
Archives Nationales à TUNIS
Archivio della Polizia Internazionale (Ministero degli Affari Esteri) à ROME
Archivio Storico Popolare à BOLOGNE
BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine) à NANTERRE - PARIS
Bibliothèque des Archives Départementales des Bouches du Rhône à MARSEILLE
Bibliothèque Nationale à TUNIS
CADN (Centre des Archives Diplomatiques de NANTES)
CIRA (Centre International de Recherches sur l’Anarchisme) à MARSEILLE
CIRA (Centre International de Recherches sur l’Anarchisme) à LAUSANNE
CPC (Casellario Politico Centrale) à ROME
IRMC (Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain) à Tunis

SITES SUR INTERNET

A-Rivista Anarchica en ligne : http ://www.arivista.org

ARVON (Henri), MAITRON (Jean), PARIS (Robert), Universalis, « Anarchisme », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 4 mai 2015 :
http ://www.universalis.fr/encyclopedie/anarchisme/

BETTINI (Leonardo), « Les premiers périodiques anarchistes en Tunisie », article traduit en anglais par Nestor Mc Nab, « Early anarchist periodicals in Tunisia» : http ://www.anarkismo.net/article/27764

Catalogue en ligne de « Bianco – Presse anarchiste », regroupant une base de donnée sur la presse anarchiste francophone dans le monde, compilée par René Bianco :
https ://bianco.ficedl.info/

Catalogue en ligne de la « Bibliothèque nationale de Tunis » :
https ://www.bnt.nat.tn/uhtbin/cgisirsi.exe/1BUX9fLrcL/BNT/229080002/60/502/X

Catalogue en ligne du « Casellario Politico Centrale » : http ://dati.acs.beniculturali.it/CPC/

Catalogue en ligne du « Dizionario Biografico degli Anarchici Italiani - Biblioteca Franco Serantini » :
http ://www.bfscollezionidigitali.org

Catalogue en ligne du « Dictionnaire Biographique Maitron Mouvement ouvrier, mouvement social » :
https ://maitron.fr

Catalogue en ligne du « CIRA de Lausanne » : http ://www.cira.ch/

Catalogue en ligne du « CIRA de Marseille » : https ://bibliotheque.cira-marseille.info/opac_css/

Catalogue en ligne du « Dictionnaire International des militants anarchistes » :
http ://militants-anarchistes.info/

Catalogue en ligne de l'ENA (École Nationale d'Administration) à Tunis :
http ://www.ena.tn/fr/

Catalogue en ligne de l'IBLA (Institut des Belles Lettres Arabes) à Tunis :
http ://www.iblatunis.org.tn/pmb/opac_css/index.php ?

Catalogue en ligne de l'International Institute of Social History (Amsterdam) : https ://search.iisg.amsterdam/

Catalogue en ligne de l'IRMC (Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain) :
https ://irmcmaghreb.org/

Deux articles autour de la Guerre Civile espagnole (1936-1939) :

— http ://next.liberation.fr/culture/1997/12/27/les-oublies-des-brigades-internationalesonn-a-jamais-ecrit-sur-le-sort-des-engages-maghrebins-de-la_222363

— http ://next.liberation.fr/culture/1998/01/13/ces-arabes-heros-perdus-de-la-guerre-d-espagne-portraits-de-combattants-republicains-qui-ont-souffer_544847

Enciclopedia Treccani en ligne sur l'anarchiste calabrais Nicolò Converti :
http ://www.treccani.it/enciclopedia/niccolo-converti_%28Dizionario-Biografico%29/

FINZI (Silvia) « La manipolazione fascista dell'emigrazione italiana o l'inesorabile agonia della collettività italiana di Tunisia », Il Corriere di Tunisi , [en ligne], consulté le 22/12/2016, http ://www.ilcorriereditunisi.it/default.asp ?id=31&ACT=5&content=572&mnu=31&layout=printer

Site en ligne sur « Les Amis des Combattants en Espagne Républicaine » :
http ://acer-aver.com/

Site en ligne « LIDIAP - Liste des périodiques anarchistes numérisés » en libre accès :
https ://lidiap.ficedl.info/#a_rivista

Site en ligne « Internet archive » en libre accès :
https ://archive.org/

VILTARD (Henri), « Claire et Charles Géniaux, journalistes et romanciers, fidèles amis de Jossot », sur le site Goutte à goutte, 2008, consulté le 10/02/2024.
http ://gustave.jossot.free.fr/geniaux.html

Bibliothèque anarchiste

Mohamed Weil Bahri
Présence des anarchistes italiens en Tunisie et effets émancipateurs sur la population locale (1881-1956)
2024

extrait le 27 septembre 2026 d'*Hal Science*

bibliotheque-anarchiste.com